

**Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi
l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne**

Journal historique de Joseph-Paul Gaimard
Chirurgien entretenu de la Marine Royale

Transcript by
Sylvie Brassard, M.A.

Transcriber's note

Joseph-Paul Gaimard, second surgeon and naturalist on the *Uranie*, kept a diary during the ship's voyage around the world in which he described events, observations, cures (and deaths) as they occurred. The first volume of this diary has survived but up to now has been available only in manuscript. Some partial English-language translations are currently available, thanks to Paul Gibbard, Elizabeth Gralton and John Milsom, but that work is yet to be completed. The tedious business of transcription has now been undertaken, with the aim of making the text more accessible to future researchers. It is hoped that the provision of a free and readily available version in the original French will not only encourage scholars working in that language to read Gaimard but will provide an impetus for the production of full translations in other languages. This transcript was undertaken in my own time and out of a passion for the history of French exploration.

In this present work, I have tried to keep the transcript as close to the original as possible. Details such as capital letters, bold words, underlined words, indentations and spelling have been faithfully reproduced. What may appear to be a typing mistake may actually be a faithful reproduction of the original spelling. For example, many words that in modern French are written ending in 'ants' or 'ents' were at the time written without the 't', e.g. 'habitans' for habitants.

Other details are matters of interpretation. For example, in the manuscript, there is no difference between the upper and lower case versions of the letters F and H. Words that were originally written with deliberately thicker strokes are reproduced using bold lettering. Words crossed out in the original have been retained in the transcript, using the strike-through text option.

Square brackets, [], have been used to enclose notes from the transcriber, words completed from abbreviations, supralinear additions in the manuscript or interpretations of words presenting reading difficulties. When reading the latter, be aware that there could be misinterpretations.

Although lines are not numbered, this work mirrors the original page and line layout. If the reader doubts the accuracy of the transcript, it will be easy to refer to the original manuscript and find the same passage. Page numbering first refers to the page number of the original document, and then, between brackets [], to the page number of the digitalized version of the manuscript available on the web page of the State Library of Western Australia. Gaimard's journal is owned by the State Library of Western Australia, referenced under the number ACC 3506A/3.

The different margin widths are due to the difficulty of keeping to a single standard throughout the transcript. Objects such as long marginal notes and extensive tables were hard to reproduce faithfully without altering the margins.

Every picture reproduced in this document come from Gaimard's Original manuscript, from the corresponding page.

I would like to thank the State Library of Western Australia for their free access to a digital copy of the manuscript, and for publishing a digital copy of this work. I am equally grateful to John Milsom for supporting me during this lengthy project.

Voyage physique
Dans
L'hémisphère Austral,
Et
Autour du Monde
Exécuté
Successivement
Sur la Corvette du Roi
L'Uranie
et la Corvette de S.M.' La Physicienne,
Commandées par M^r. Louis De Freycinet,
Capitaine de frégate, Correspondant de l'Institut Chevalier
Des Ordres Royaux de S[aint] Louis et de la Légion d'honneur, etc.
Pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820.

Journal historique
de Joseph-Paul Gaimard
Chirurgien entretenu de la Marine Royale

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable.

Boileau.

Journal du voyage de
Circumnavigation, tenu par M^r. Gaimard
Chirurgien à Bord de la Corvette
L'Uranie.

Instructions Sanitaires

Parmi les recherches et les expériences qui sont l'objet du voyage de circumnavigation, celles qui intéressent directement la santé des gens de mer, doivent aussi fixer l'attention des officiers chargés de concourir au succès de cette expédition. Ce sont de véritables et précieuses découvertes que celles qui tendent à perfectionner L'Art de naviguer, en améliorant le sort des hommes qui se livrent à cette noble mais pénible carrière. Cook ne s'est pas moins illustré par les soins heureux qu'il a pris de la santé de ses compagnons, et par l'impulsion utile qu'il a donnée à la prophylactique des maladies des marins, que par les progrès qu'il a fait faire à la géographie : Je vais indiquer dans ce mémoire les précautions que me paraissent exiger la salubrité du Vaisseau et la conservation de son équipage, dans le cours de cette longue navigation; Je proposerai en même tems de faire quelques essais qui auront surtout pour but de parvenir, s'il est possible, à améliorer par la suite la qualité et les préparations des subsistances navales

Dispositions Relatives

À la salubrité du Vaisseau et à la santé de l'Equipage.

Nettoyer, Laver le vaisseau le faire sécher au moyen du feu.

Les soins relatifs à la salubrité du vaisseau doivent commencer avec l'armement. On visitera toutes les parties du Bâtiment; On enlèvera toutes les ordures qui pourraient s'y trouver, telles que les copeaux, les vieilles étoupes, les bouts de cordage et autres matières de ce genre. L'Intérieur du navire sera ensuite gratté, balayé et lavé à l'eau douce, l'humidité produite par l'eau de mer étant, à bien dire, indestructible. On s'occupera ensuite de faire disparaître l'humidité, qui est une des causes principales des maladies des marins, en allumant des feux, soit dans des pots ou chaudières, soit dans des bailles maçonnées en briques et placées

placées dans des baquets contenant de l'eau, ou pourra aussi employer à cet usage des rechauds portatifs ou tout autre appareil; enfin la cale, le faux-pont et l'entrepont seront enduits de deux couches de chaux.

aérer le Vaisseau en Ouvrant
les Sabords et les Ecoutilles

Les qualités de l'air ont une grande influence sur la santé de l'homme. De tous les moyens susceptibles de s'opposer aux effets pernicieux de l'air chargé de principes hétérogènes ou délétères, il n'en est pas de plus immédiat que celui de le remplacer par un air nouveau. Il reste peu de choses à désirer sous de rap[or]t, lorsque le tems permet d'ouvrir les sabords et les écoutilles; mais lorsque l'agitation des flots ou la trop grande humidité de l'atmosphère, oblige de tenir toutes les ouvertures fermées, l'air ne peut plus se renouveler, et l'équipage est alors menacé des plus cruelles maladies.

Multiplier les Ouvertures.

Les cloisons pleines ne pouvant que s'opposer à la circulation de l'air dans l'intérieur du vaisseau, il seroit surtout avantageux d'y multiplier autant que possible les jours et les ouvertures. Ainsi, on construiroit de préférence à [clairvoix] les soutes qui en seroient susceptibles. Néanmoins celles qui contiennent les vivres doivent être assez exactement fermées pour empêcher les rats de s'y introduire. Il seroit encore à désirer qu'on put ouvrir dans l'Entrepont des écoutilles latérales que l'on fermeroit seulement avec des caillebottis. Ce seroient les ventouses les plus propres à livrer passage aux exhalaisons et aux vapeurs qui remplissent la cale et le faux-pont, où elles seroient immédiatement remplacées par un air plus frais et plus pur qui y pénétreroit par les écoutilles principales.

Trompes ou Manches à Vent

On a imaginé diverses machines pour introduire un air plus pur dans les parties profondes du Vaisseau et pour en déplacer le fluide aériforme qui y séjourne. L'usage des trompes, ou manches à vent est peu embarrassant et leur effet est très utile; elles ne seroient que nuisibles dans les tems brumeux et pluvieux; on ne peut s'en servir par un grand vent, et pendant le calme elles s'affaissent sur elles mêmes, si l'on n'a eu soin de placer des cerceaux de distance en distance, pour les tenir ouvertes. On pourroit aussi, dans ces circonstances, allumer des feux à leur embouchure pour y déterminer un courant d'air. Cet effet aura lieu d'autant plus sûrement si l'ouverture

de

de l'écoutille est fermée au moyen d'une toile ou prélat de manière à permettre pourtant le passage de la trompe. Les manches à vent doivent avoir assez de longueur pour qu'on puisse en porter l'extrémité dans les soutes et dans tous les lieux profonds. Le cours de l'air qui les traverse est quelque fois assez rapide et l'on doit éviter de se trouver dans sa direction.

Ventilateur à Soufflet

Si les ventilateurs à soufflet offrent des avantages, ils présentent aussi plusieurs inconvénients : ils sont d'un grand encombrement surtout par la longueur et le volume des tuyaux qui descendent dans la cale et de ceux qui sortent par les sabords. Il faut pour la mettre en action, au moins deux hommes qu'on est bientôt obligé de remplacer, et comme cette nécessité ne tarde pas à se renouveler, on ne continue pas assez longtemps cette opération, et on finit par y renoncer. Leurs tuyaux montés en fil de fer et recouverts en peau, absorbent promptement l'eau répandue dans l'air et s'en saturent au point d'être bientôt eux-mêmes une source constante d'humidité. Cette enveloppe ou cette peau est d'ailleurs trop exposée à être rongée par les rats, et c'est pour cela sans doute qu'elle n'entre pas dans la construction du ventilateur de Hale, quoique sous d'autres rapports, il ne soit pas non plus inaccessible aux atteintes de ces animaux destructeurs. On reproche encore aux ventilateurs de n'agir que sur la couche moyenne de l'Atmosphère, et de ne déplacer que l'air pur et nullement le gaz acide carbonique qui occupe les parties les plus basses. Au reste ces ventilateurs sont des instrumens qui se brisent ou (éprouvent) facilement à bord d'autres altérations; et il arrive souvent qu'on ne peut plus en faire usage, même dans le commencement d'une campagne. Malgré ce qui vient d'être dit, M^r le Contre-amiral Hamelin s'étant félicité d'avoir eu un ventilateur à soufflet dans la dernière expédition aux terres australes, je prends qu'un semblable instrument doit être mis à la disposition de M^r le Commandant Freycinet, ne seroit ce que pour en constater, pendant le cours de son voyage les avantages et les inconvénients, et parvenir enfin, s'il est possible, à mettre un terme à la dissidence qui règne encore dans les opinions sur les effets de ces ventilateurs.

Trompes ou Manches à Vent

Fourneau Ventilateur

Un instrument que je crois bien préférable pour renouveler l'air sur les vaisseaux, c'est l'appareil du docteur Wuetting. C'est un fourneau en tôle dans lequel on place un ballon

de

de cuivre laminé d'où partent deux tuyaux aspirateurs et une douille d'évacuation. Lorsqu'on allume le feu, la douille commence à souffler, et son souffle est d'autant plus fort que le ballon est plus échauffé et que la température de l'air qu'il contient est supérieure à celle de l'air extérieur, ou que la différence de leur densité est plus considérable. En allumant ce fourneau pendant une heure ou deux, on peut deux fois par jour renouveler entièrement l'air dans un espace de 300 à 400 toises cubiques. L'auteur prétend que sur les vaisseaux de 74 à 80. Canons, dont l'air de la cale exige souvent d'être renouvelé, il ne faudra qu'un feu de deux heures pour obtenir cet effet. Cet appareil paroît devoir remplir enfin le but que l'on se propose depuis longtemps; il a sur les Ventilateurs à soufflet de très grands avantages. La solidité de la matière dont il est construit, rend sa dégradation plus difficile et le met en état de servir pendant plusieurs années, il agit par lui-même, et n'exige pas de bras pour le mettre en mouvement; son effet étant continu doit être plus considérable que celui des autres ventilateurs dont l'action n'est pas également soutenue et dont le jeu éprouve toujours quelque interruption.

On pourroit aussi tirer un parti très avantageux de la cuisine pour le renouvellement de l'air dans les parties profondes du vaisseau. Il paroîtroit que la cuisine n'a pas toujours été située comme aujourd'hui sous le gaillard d'avant; sur les vaisseaux hollandois elle est encore dans l'Entre-pont la crainte des incendies est sans doute le motif qui s'oppose au placement de la cuisine dans l'intérieur des bâtiments; mais ces accidens sont peut être encore plus rares sur les Vaisseaux hollandois que sur ceux qui ont leur cuisine sous le gaillard. Cependant le Capitaine Cook accorde de grands avantages aux cuisines placées dans l'Entre-pont : elles doivent en effet favoriser la circulation et le renouvellement de l'air, dissiper l'humidité et entretenir la sécheresse dans le navire. Le Docteur Lind est aussi de cette opinion : loin d'attribuer aucun inconvénient à la fumée qui des cuisines pourroit se répandre dans toutes [les parties] du vaisseau, il la regarde comme un parfum très salulaire et capable de s'opposer au développement et au progrès de la contagion. Quelque désagréable

Position de la Cuisine
Dans l'entrepont

désagréable que soit la fumée épaisse et noire qui sort du four lorsqu'on l'allume, nous croyons nous-mêmes qu'elle n'a rien que de salubre. La cuisine dans l'entrepont pourroit être plus près du centre de gravité, et il ne seroit pas impossible de cuire les vivres de l'Equipage, lors même que le gros tems ne permet pas de le faire sous le gaillard d'avant. cette extrémité du vaisseau éprouvant alors de trop fortes oscillations. Il est vraiment déplorable de voir l'énorme quantité de calorique que fournissent les cuisines se dissiper en pure perte et sans aucun fruit pour les marins qui viennent d'être exposés à la pluie et au froid. Les considérations font naturellement concevoir l'idée de constater par de nouveaux essais, quels seroient les avantages ou les inconvéniens des cuisines situées dans l'Entrepont des vaisseaux. On pourroit ne faire qu'une seule construction, un seul tout du four et de la cuisine pour ménager l'espace. Il seroit alors facile d'établir en même tems des tuyaux pour aspirer l'air de la cale. Un alambic propre à la distillation de l'eau de mer, pourroit aussi être adapté d'une manière fixe à cette cuisine. Quant aux inquiétudes que peut inspirer le danger des incendies, M M. Les Ingénieurs des constructions navales sauront par de sages présentations, rassurer pleinement les esprits sur ce point.

Lavage

La salubrité des vaisseaux dépend beaucoup des soins qu'on prend pour les nettoyer : rien ne contribue plus que la malpropreté à rendre les habitations malsaines. Cependant l'habitude de répandre des torrens d'eau de mer dans l'intérieur des bâtimens ne peut être que pernicieuse : malgré la précaution de faubertter ensuite le Tillac et de le frotter de sable, il ne sèche qu'avec la plus grande difficulté. L'eau marine dont les ponts sont pénétrés y dépose des particules salines qui attirent l'humidité de l'air, dès que le tems devient brumeux ou pluvieux : aussi se répand-elle partout : elle adhère à tous les objets, les uns moisissent; les autres se liquéfient, ceux-ci fermentent, ceux-là subissent un autre genre d'altération.

Il faut cependant convenir qu'il n'y a pas plus d'inconvénient à laver, même à l'eau de mer, le pont supérieur, ou le pont proprement dit, que l'extérieur du bâtiment. Il suffit d'humecter légèrement avec des fauberts mouillés, le pont de la batterie. On se contentera de gratter, de balayer, de sabler et de fumiger le faux-pont où règne ordinairement une trop grande humidité. On s'occupera ensuite

Essuyer les affuts [etc]

ensuite de sécher le navire et par l'action du feu et par l'attention d'en essuyer et frotter avec de l'étoffe, les parois intérieures et tous les objets qu'il renferme, tels que les affuts et les ustenciles d'artillerie [etc]. cette précaution quoique prescrite par l'ordonnance de 1786, reste sans exécution sur nos vaisseaux; elle n'a pourtant pas échappé à la sagacité du Capitaine Cook. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le discours du Docteur Pringle, président de la société royale de Londres, 2^e voyage Tome 4, page 382 : _ Il (Cook) ne pouvoit pas employer de meilleurs moyens que des feux; tandis qu'ils brûloient, quelques hommes frotoient fortement avec des tuiles ou du fil de carret, chaque partie de l'intérieur du vaisseau qui étoit humide.

Le grattage use le plancher des Ponts, arrache l'étoffe placée dans les rainures et rend aussi nécessaires des réparations plus fréquentes : Il faut en accuser la forme vicieuse des grattes qui sont tranchantes ou que les matelots rendent telles en les passant sur la meule. Sur quelques bâtimens, on s'est contenté, pour nettoyer les Ponts, de les briquer à sec, ce qui s'exécute en y répandant du sable et en trainant ensuite par dessus un gros morceau de bois quadrangulaire, surchargé d'une ou plusieurs gueuses. Cette manière de frotter les ponts me paroît préférable à la brique qui oblige les hommes de se mettre à genoux et de s'appuyer sur les mains. Dans cette position désagréable ils ne peuvent faire beaucoup d'efforts, et en traînant sur leurs genoux ils salissent leurs vêtements. La qualité du sable qu'on doit employer à cet usage n'est pas non plus indifférente; il faut qu'il soit bien sec, qu'il provienne de l'eau douce et non de celle de la mer, qui contient toujours beaucoup de matières salines, dont j'ai fait connoître les inconvéniens. Lorsque le sable a contracté de l'humidité à bord, il faut le passer au four avant de s'en servir.

Fumigation

Aux divers procédés que je viens d'indiquer pour entretenir la salubrité de l'air, il faut encore ajouter ceux qui sont propres à en corriger les mauvaises qualités. Diverses matières ont été employées pour parfumer les vaisseaux; le tabac, le Goudron, les baies de Génîèvre et la poudre à canon humectée de Vinaigre. Le gaz acide muriatique oxigéné paroît devoir être considéré comme le plus puissant des moyens purificateurs

purificateur dont on ait encore fait usage : tous nos vaisseaux sont donc pourvus avant leur sortie du port, des objets nécessaires à la préparation et à l'emploi des fumigations oxi-muriatiques pour prévenir la rupture des vases qui contiennent l'acide sulfurique et l'érosion des matières sur lesquelles il pourroit se répandre, on met les bouteilles qui le contiennent dans des boîtes garnies de plomb, et on les environne de sable. La combustion du soufre offre encore un très bon moyen de désinfecter les vêtements, matelas, couvertures et autres objets qui auraient servi aux malades, et qui, sans cette précaution, pourroient devenir des foyers de maladies contagieuses.

Les maladies les plus graves, à la mer, commencent ordinairement par les affections catarrhales déjà assez fâcheuses par elles mêmes. Il importe donc de garantir, autant que possible, l'équipage du froid et de l'humidité de l'Atmosphère. Si au lieu de tenir les matelots sur le pont exposés à la pluie, on prenoit, autant que possible l'habitude de manœuvrer sous le gaillard, il y auroit sans doute bien moins de malades sur les Vaisseaux.

L'Equipage d'un vaisseau se partage en deux divisions dont l'une est continuellement de quart ou de service sur le pont pour la manœuvre. Il résulte de cette disposition que la moitié des marins qui fait le grand quart, passe une trop grande partie de la nuit sans se coucher, exposée au vent et à la pluie. En diminuant la durée des quarts, on aggraverait le mal au lieu d'y remédier parce que le sommeil des matelots seroit trop souvent interrompu. Rien n'est donc plus rationnel et plus avantageux à la santé des hommes que le partage de l'Equipage en trois quarts, comme l'ont pratiqué les plus habiles navigateurs. On voit surtout en agir ainsi dans les voyages de découvertes : pour cela, il faut tiercer l'Equipage au lieu de le dédoubler; c'est assez du tiers des marins en service, par un tems ordinaire, et lorsqu'il survient une tempête la moitié ne suffit pas, il faut que tout le monde soit sur le pont. Si l'Equipage est divisé en trois parties, chaque tiers n'ayant que quatre heure de quart à faire sur douze, il restera à chacun huit heures consécutives à donner au repos; ce qui est plus que le tems de sommeil nécessaire à la parfaite restauration des forces.

Les marins doivent être pourvus d'une quantité d'effets suffisante pour en changer lorsqu'ils sont mouillés, et toutes les fois

fois

Vêtemens

fois que le besoin l'exige. C'est surtout dans les voyages de découvertes qu'il faut tout accorder aux moyens de protéger la santé des équipages. Les vêtemens des marins doivent en général être formés d'une étoffe épaisse et serrée, que recouvriraient un gilet et un pantalon de toile forte. La toile étoit autrefois une des parties essentielles de l'habillement des matelots, et je vois avec peine qu'on en abandonne insensiblement l'usage. Dans les tems chauds les marins ne porteroient qu'une partie de ce vêtement, après avoir été mouillés, ils quitteroient leur surtout, et le reste de leurs habits seroit sec, particulièrement si la toile étoit imprégnée de quelque substance propre à la rendre imperméable à l'eau, procédé maintenant très connu.

Magasin de hardes

Il doit être établi à bord un magasin de hardes pour en donner à ceux qui en seroient dépourvus. On embarquera des capotes ou cabans, des bas, des gands et des bonnets de laine pour les climats froids. Enfin on donnera une paire de bottes dont le retroussis ira jusqu'à la mi-cuisse, au moins, aux chaloupiers et canotiers que leur service oblige souvent d'entrer dans la mer. Cette chaussure ne contribuera pas peu à la garantir des affections rhumatismales catarrhales, dysentériques [etc]

Coucher de l'Equipage

Les Matelots n'ont ordinairement dans leur hamac qu'une couverture dans laquelle ils s'envelop[p]ent : il est certain que couchés sur des matelas, ils reposeroient mieux leurs membres fatigués et répareroient plus complètement leurs forces. Une autre amélioration non moins importante à opérer sous ce rapport, ce seroit d'imiter les Anglois qui ont à bord deux hamacs pour chaque matelot. La mal propreté est la cause principale de l'altération de l'air sur les vaisseaux, et les hamacs réclament à cet égard la plus sérieuse attention. Aussi cet objet essentiel n'a-t-il pas été oublié parmi les mesures de salubrité prescrites par les réglemens de la Marine : L'Article 9. de celui du 15 Janvier 1780. finit en ces termes : les hamacs seront mis à la traîne tous les mois, et en relâche ils seront lavés à terre. Ce précepte paroît d'une exécution facile et cependant il n'est presque jamais mis en pratique. Ce n'est pas tout que l'embarras

de

de laver à bord pendant qu'on est sous voiles; la difficulté de sécher est encore plus grande. On sait que les tissus pénétrés d'eau de mer, restent fort longtemps humides et pourtant il faut que le matelot se couche le soir dans son hamac en quelque état qu'il soit. Quel séjour seroit l'Entrepont d'un vaisseau rempli par des hamacs imprégnés d'humidité. On n'entreprend donc plus de les blanchir parce qu'il est impossible de les faire sécher dans la même journée. Le seul moyen d'obvier à cet inconvénient seroit en effet d'avoir à bord deux hamacs pour chaque homme, ou du moins d'en avoir un certain nombre en réserve pour remplacer ceux que l'on viendrait de laver jusqu'à ce qu'ils aient été parfaitement séchés.

Blanchisseurs

Il y aura à bord un ou deux hommes qui seront employés exclusivement au blanchissage du linge et des effets de l'équipage; il sera mis, pour cet objet, à la disposition du commis aux revues, une quantité de savon suffisante, deux livres pour six mois par homme.

Propreté Individuelle

La propreté est surtout nécessaire aux marins puisqu'il ne faut à bord que quelques hommes malpropres pour y faire éclore des maladies qui menacent ensuite la santé de tout l'équipage. Les matelots ou du moins les Novices et les Mousses devraient avoir les cheveux coupés; on les obligerait à se laver la bouche tous les matins, avec un mélange d'eau et de vinaigre que contiendrait un petit charnier placé à cet effet sur le Gaillard d'Avant; les marins seroient rasés et changeroient de linge le Jeudi et le Dimanche. Ces jours là le Capitaine ou le lieutenant en pied de chaque vaisseau passeroit en revue l'équipage et feroit l'inspection des sacs et des hamacs. Cette attentive surveillance contribueroit beaucoup à faire naître le goût et l'habitude de la propreté, et celle-ci est toujours la compagne de la sobriété, de la régularité et de la subordination.

Changement de Climat

Le passage fréquent d'un climat à un autre est pour l'homme en général, et surtout pour le marin une source de maladies très graves. Celles dont l'explosion a lieu dans les régions torrides s'adoucissent, disparaissent même quelque fois aux approches de la zone tempérée. Néanmoins la transition rapide des pays chauds aux climats [froid] peut aussi faire éclore tout à coup des affections morbides plus ou moins fâcheuses, telles que des
Catarrhes

catarrhes, des fluxions de poitrine, des rhumatismes, des fièvres, le scorbut [etc]. La cause et la nature de ces maladies indiquent assez combien il est utile de prémunir alors les marins contre les impressions du froid, en leur faisant prendre de bonne heure des vêtements plus épais et plus chauds, en diminuant la longueur des quarts de nuit, et en leur distribuant le matin quelqu'une des préparations chaudes indiquées dans ce mémoire. Si l'on devoit naviguer dans des climats très froids, il seroit indispensable d'embarquer un ou deux poêles que l'on établiroit dans l'Entrepont, à moins que la cuisine n'y répandit elle-même assez de chaleur. Enfin les chassis garnis d'Etamine qui permettent de tenir les sabords ouverts et livrent au moins passage à la lumière, ne sont pas non plus d'un médiocre secours.

Danse, Jeux, Musique

La tristesse est un poison pour les équipages, son antidote est la gaîté. Le soir, lorsque le tems est beau, on pourroit accorder plus de liberté aux Matelots et les laisser jouir du gaillard d'arrière. Les instrumens de musique, la danse, les jeux, répandroient dans tout le bord le mouvement et la vie. Tous les cœurs s'ouvreroient à la joie, les officiers exciteroient eux-mêmes les hommes les plus apathiques, ils ne craindroient pas de compromettre leur autorité, en prenant part d'abord à leur divertissement. Cette règle contient tout ce que l'hygiène navale peut enseigner de plus efficace pour prévenir l'ennui, le dégoût, en un mot les affections tristes qui énervent le courage et la vigueur des gens de mer.

Observations
Sur les salaisons

La bonne qualité des vivres et en particulier des salaisons est un objet très important surtout dans une expédition de découvertes. Je regarde donc comme indispensable de placer ici quelques réflexions sur la préparation des viandes salées, et sur les améliorations dont elle peut être susceptible.

Il seroit sans doute à désirer de trouver un autre condiment que le sel, pour la conservation des viandes à la mer pendant une longue campagne, cependant il est difficile de parvenir par un autre moyen, à éviter la corruption des substances animales, sans qu'elles perdent d'ailleurs les qualités qui les rendent propres à la nourriture de l'homme. Le sel lui-même les détériore déjà assez en attaquant et en détruisant leurs parties gélatineuses.

Purification
et dessiccation du Sel

S'il n'est pas nécessaire que le sel soit très purifié, il faut au moins le débarrasser en le lavant, de la terre, du limon et des impuretés qui pourroient y être mélangées. La précaution de le faire chauffer pour le rendre bien sec seroit aussi très utile. Je voudrois qu'on déterminât par quelques essais quelle pourroit être l'influence du sel bien sec sur la conservation des salaisons.

Trop petite quantité de salpêtre

La quantité de salpêtre employé pour saler les viandes est si petite qu'autant vaudroit pour ainsi dire, n'en faire aucune mention. D'après les instructions que l'on suit à cet égard, on consomme, par quintal de salaisons, quatre Onces de [ce] sel qu'on fait dissoudre dans la saumure. De bonne foi, que peut-on attendre d'une si petite quantité de cette substance sur cent livres de viande? Le nitre est pourtant un excellent antiseptique; et il possède en même tems d'autres propriétés, auxquelles on devroit attacher plus de prix. La fibre animale en elle-même est pâle et blanche lorsqu'elle est dépouillée du sang dont elle étoit pénétrée. C'est ainsi que j'ai vu souvent les salaisons peu de tems même après leur préparation, et cet aspect seroit capable de
dégôûter

dégoûter ceux qui doivent s'en nourrir. Le salpêtre, par son action sur le sang encore contenu dans les viandes, lui donne une couleur fleurie et vermeille qui flatte l'œil et éloigne toute idée de corruption. Les équipages mangent avec plaisir une viande ainsi colorée, lorsqu'ils n'ont pas de la répugnance pour celle qui est blanche, quoique d'ailleurs, moins ancienne. Il n'est pas douteux que la couleur vermeille de la salaison anglaise ne soit dûe à la présence du salpêtre; mais pour obtenir cette coloration, il faut une proportion beaucoup plus considérable de nitrate de potasse. On pourroit essayer d'en mélanger une quatrième partie avec le muriate de soude, et au lieu de dissoudre le salpêtre dans la saumure, on l'appliqueroit alors sur les chairs en même tems que le sel marin.

Utilité de L'esprit de Sel (acide Muriatique) dans la Saumure.

La meilleure saumure est, sans contredit, celle qui se forme dans le tems même où l'on sale la viande, et qui est produite par les sucs qui en sortent chargés d'une suffisante quantité de sel : on conçoit que ce détrit, Cette espèce d'extrait animal, peut contribuer à entretenir la souplesse et la saveur des chairs. Cependant il seroit convenable de renforcer cette dissolution saline par l'acide muriatique, dans la proportion de deux onces par quintal de salaison. L'action de cet acide, ou esprit de sel, est la même que celle de muriate de soude, mais avec un plus haut degré de concentration ou d'intensité. Il rendra la saumure moins aqueuse ou plus rapprochée, et contribuera beaucoup à maintenir l'intégrité des viandes salées, partie principale de la nourriture des gens de mer. Je voudrois donc qu'en cette circonstance, et à l'époque de quelques autres armement, on fit entrer dans plusieurs quarts de salaisons, trois ou quatre onces d'acide muriatique, pour en constater ultérieurement les effets plus ou moins favorables.

Purifier la Salaison au
Moyen du Charbon

Des expériences multipliées ont démontré depuis peu la propriété qu'a le charbon d'absorber les gaz délétères produits par la fermentation putride, et on l'a employé

employé avec le plus grand succès pour purifier les eaux et les viandes corrompues. Lorsque les salaisons ont contracté un degré quelconque d'altération, on ne doit donc pas négliger d'ajouter à l'eau, dans laquelle on les feroit cuire, une certaine quantité de charbon de bois après l'avoir d'abord bien lavé.

Le bœuf salé que l'on embarque à bord des vaisseaux français est en effet, un mauvais aliment, et ce n'est pas sans motif que des marins très éclairés ont été d'avis de le supprimer entièrement de la nourriture des gens de mer. Au bout de quelques mois il n'offre plus, après la cuisson, qu'un assemblage de fibres sèches, terreuses et totalement privées de sucs : La Gélatine a été détruite par le sel employé pour prévenir la putréfaction. Il faut que cela dépende de la qualité des bœufs qu'on l'on sale en France, ou de l'imperfection des procédés que l'on suit pour préparer cette salaison. Cette dernière cause me paroît la plus probable, car le bœuf salé des Anglois l'emporte infiniment plus sur le nôtre que leurs bœufs d'Irlande sur ceux de la Normandie ou du Poitou.

Salaison de Bœuf

Il est reconnu que le bœuf exige bien moins de sel que le Porc, et cependant dans les Ateliers de la marine, on consomme soixante livre de sel par Quintal de l'une ou de l'autre de ces salaisons indifféremment. Cette quantité de sel est considérable; mais elle me paroît surtout excessive par rapport au bœuf. Ne seroit-ce pas là, la cause de cette espèce de mortification, de cette dureté ligneuse qu'il contracte en peu de tems, et qui, nonobstant la précaution de n'en avoir à bord que pour un petit nombre de repas, a déjà fait concevoir l'idée de l'exclure des approvisionnemens de la marine.

Diminuer la quantité de Sel Marin et augmenter celle du Salpêtre.

On parviendroit peut-être à obvier au dessèchement et au racornissement du bœuf, en diminuant la quantité du muriate de soude que l'on consomme pour sa préparation, et en la remplaçant, comme je l'ai dit, par une proportion plus grande de salpêtre. Le nitrate de potasse contribueroit ainsi à rendre la salaison de bœuf plus douce ou moins caustique; et à modérer, par la vertu rafraîchissante et tempérante, la soif et l'ardeur que le sel ordinaire occasionne dans l'estomac.

J'avoue

Mauvaise qualité
de la Saumure usitée.

J'avoue que je ne conçois pas les avantages de la fameuse saumure rouge, improprement dite Anti scorbutique, qu'on ajoute aux salaisons de Bœuf destinées pour la Marine. Cette saumure se compose de garance, d'alun et de gomme adragant. Il est évident qu'on a recours à la garance pour colorer la chair du bœuf; mais j'ai déjà dit que le salpêtre produit sûrement cet effet par son action chimique sur le sang; tandis que la partie colorante de la garance est absolument inerte, et qu'attaquée d'abord par le sel marin, elle est ensuite enlevée en totalité par l'eau dans laquelle on fait dessaler et cuire la viande. L'alun ou sulfate d'alumine a aussi le fâcheux inconvénient d'augmenter de plus en plus la sécheresse et la compacité de la fibre animale, inconvénient que nous avons déjà reproché au sel marin lui-même. Quant à la gomme adragant dissoute dans la saumure, elle doit en énerver l'activité et fournir, en même tems, un aliment à la fermentation. Cette composition ne peut avoir été conseillée que comme un vernis qu'on auroit eu l'idée d'appliquer à la surface intérieure des morceaux de viande, au lieu de l'étendre, comme on le fait dans la saumure. Elle ne sauroit produire les avantages qu'on s'en promet, et qu'on doit retirer de l'augmentation du salpêtre et de l'emploi de l'acide muriatique.

Je crois qu'en général, on diffère trop de saler la viande, après la mort de l'animal. L'habitude d'attendre vingt quatre heures avant d'appliquer le sel, donne le tems aux insectes de déposer leurs œufs dans les chairs, et à l'action de l'air d'opérer sourdement dans la viande des changemens nuisibles à sa conservation. La viande encore chaude sera d'ailleurs plus facilement pénétrée par le sel que lorsqu'elle est froide.

Salaison de Porc

La chair de Porc est en elle même lourde et indigeste; mais le lard salé se conserve en meilleur état et plus longtems que le bœuf, sur nos vaisseaux.

On

On peut et l'on doit employer une plus grande quantité de sel dans les salaisons du Porc, parce que l'épaisseur de la couche grasseuse qui constitue le lard, résiste mieux à la grande stépticit  du sel marin.

Les tentatives que l'on a faites pour pr parer les salaisons   Timor, pendant le dernier voyage de d couvertes aux terres australes, ont  t  infructueuses, et on a attribu  ce d faut de succ s   la chaleur excessive de l'Atmosph re. Cook n'y avoit non plus réussi qu'imparfaitement dans son second voyage; mais il a depuis fait de bonnes salaisons aux Isles Sandwich; je vais rapporter ici, dans tous ses d tails, le proc d  qu'il a suivi.

M thode du Capitaine Cook,
pour saler le Cochon dans les
Pays chauds.

Les cochons qu'il employa  toient de diff rentes grosseurs, pesant depuis 56 jusqu'  168 livres. Aussit t que la suie et les entrailles en  toient enlev es, le cochon  toit coup  en morceaux de quatre ou de huit livres chacun; on en  toit les os des pieds et de l' chine et m mes les c tes, quand le cochon  toit d'une grosse esp ce. Chacun de ces morceaux  toit alors examin  et essuy  avec soin, et le sang coagul   t  des veines. On les frottoit ensuite de sel pendant qu'ils conservoient encore leur chaleur, et on les mettoit en tas sur une esp ce d'amphith atre  lev  en plein air. Apr s les avoir couverts de planches on les chargeoit des poids les plus lourds qu'on pouvoit y mettre : ils restoient dans cet  tat jusqu'  au lendemain soir. Ils  toient alors examin s de nouveau, essuy s soigneusement, et on enlevoit les parties qui paroissoient vouloir se corrompre; ensuite on les mettoit dans une cuve remplie d'une marinade o  on les examinoit une ou deux fois par jour; et si quelques morceaux n'auroient pas pris le sel, ce qu'on appercevoit promptement par l'odeur de la marinade, on les  toit de suite : on les examinoit pour la derni re fois, et  tant l g rement press s, on les mettoit dans les barils avec de l g res couches de sel entre. Quelques uns de ces barils pr par s   Owhy e dans le mois de Janvier 1779 furent apport s en Angleterre. Plusieurs personnes gout rent le cochon   No l 1780, et il fut trouv  sain et de bon go t.

Ind pendamment de la pr caution prise par le capitaine Cook, de saler les cochons encore chauds, je crois qu'il seroit pr f rable de faire cette op ration la nuit. Pendant le jour

la

La viande sera mise à l'ombre et on évitera de l'exposer au soleil.

Pour exprimer le sang des vaisseaux, et pour essuyer les parties de la viande qui en auroient besoin, il faut se servir d'un morceau de drap propre; l'application de la main porte avec elle une chaleur dont l'impression peut être nuisible, et c'est pour cette raison qu'on donne aux saleurs des gands de cuir ou des Palettes de bois pour frotter la viande.

Il faut mettre les salaisons dans des tonneaux très propres. Les anciens tonneaux sont préférables aux nouveaux qui conservent toujours une odeur de bois.

Il a été fait quelques tentatives pour parvenir à conserver la viande sans le secours du sel : les avantages que procureroit une telle découverte seroient inappréciables, et on ne sauroit trop multiplier les expériences à cet effet.

On a vanté les propriétés du sucre pour la conservation des substances animales; il paroît que les Indiens en font un usage habituel. Je ne crois pas que dans la marine françoise on ait encore fait aucun essai avec le sucre, pour prévenir la corruption des chairs, quoiqu'on s'en serve communément pour conserver les fruits. Il est probable qu'au moyen du sucre et des épices, on parviendrait à empêcher pendant un certain tems, l'altération des viandes et je n'ai pas dû me dispenser de faire mention de cette méthode qui peut trouver son application dans les pays chauds, abondant en sucre; et où l'on pourroit manquer de sel, avec lequel d'ailleurs on n'a pas toujours fait de bonnes salaisons dans les climats d'une température très élevée. On pourroit donc aussi préparer, avant le départ, quelques quarts de bœuf que l'on assaisonneroit, par exemple, avec moitié moins de sel, en y ajoutant une égale quantité de sucre, une livre de poivre ou de piment et autant de baies de Genièvre en poudre. Si le bœuf peut être conservé de cette manière, il sera certainement moins dur et plus succulent que lorsqu'on emploie pour tout condiment,

une

Essais à faire avec le
Sucre et les Epices pour
Conserver le Bœuf

une grande quantité de sel.

Les habitans de la partie Espagnole de S[aint] Domingue ne salent point le bœuf; ils le dépècent en le coupant par tranches ou par bandes de peu d'épaisseur dont ils ont soin d'enlever la graisse. Ces pièces de viande exposées au soleil sur la toiture de leurs maisons se dessèchent au point de pouvoir se conserver longtems en cet état. On conçoit que le bœuf ainsi desséché, n'a perdu qu'une partie de son suc, et que l'eau dans laquelle on le fait bouillir doit lui rendre la souplesse et sa saveur.

Temoin des bons effets de cette préparation à laquelle les Espagnols donnent le nom de Tasso, M^r Rivoire s'est occupé des moyens de la rendre applicable aux besoins de la Marine; Voici le procédé qu'il indique. Il faudroit dans les boucheries de la marine, employer les parties les plus charnues (les quartiers par exemple) des bœufs que l'on tue pour la consommation journalière qui alors seroit double. On nettoieroit les muscles des graisses environnantes, et après les avoir détachés séparément, on les couperoit parallèlement à la direction des fibres, par tranches de 50. Centimètres chacune. Il faudroit exposer ces tranches à la chaleur des fours où l'on fait cuire le pain et le biscuit de la marine, lorsqu'ils ne donnent plus qu'une chaleur de 55° du Thermomètre de Réaumur, et l'on les y laisseroit jusqu'à ce que les fours fussent entièrement refroidis; on leur donneroit une ouverture assez large pour l'évaporation de l'humidité. On répéteroit la même opération en ayant soin de retourner les tranches, jusqu'à ce que chacun fut entièrement desséchée et en consistance de corne un peu friable; d'un autre côté, on feroit fondre les graisses que l'on auroit enlevées avec le suif des bœufs. On purifieroit le tout par le moyen du sel et de l'eau. On séparerait ensuite la graisse ainsi purifiée, en ayant soin qu'il ne restât aucune humidité. On pourroit dans la Purification de la graisse, employer des herbes Aromatiques. Tout étant préparé, on auroit des barils; ceux qui auroient déjà servi pour le transport de l'huile, beurre ou graisse, seroient préférés. On disposeroit dedans les tranches par couches, et l'on verseroit ensuite la graisse que l'on auroit fait fondre, mais on auroit soin qu'elle ne fût pas chaude. On mettroit les fonds aux barils, en ayant soin s'il n'y ait pas d'intervalles vides, et l'on

plâtreroit

Du Tasso.
Viande desséchée au Soleil.

plâteroit ensuite les deux fonds.

Ce procédé fort simple et peu dispendieux, ajoute M^r Rivoire, étant exécuté avec précision, a l'avantage de procurer une nourriture agréable et de conserver la santé des Matelots réuniroit celui de contenir plus du double de vivres dans le même espace qu'occupent les salaisons ordinaires. La viande étant sans os et réduite à un plus petit volume on pourroit en donner une plus petite quantité. D'un autre côté la graisse de bœuf, qui auroit été purifiée avec soin, pourroit être employée à assaisonner les légumes et à faire la soupe. Le procédé suivant seroit même pour les autres qualités de viande; et dans les pays où celle de mouton ne coute pas plus cher que celle de bœuf, il seroit à propos d'en faire préparer une assez grande quantité pour supprimer totalement les salaisons.

En 1783, M^r Cazales avoit déjà conçu le projet de conserver la viande sans sel en la fesant secher dans une étuve. Il le présenta au Maréchal de Castries alors Ministre de la Marine, qui l'adressa à l'Academie Royale des sciences. MM. Macquer et Audet furent chargés de rendre compte des résultats de cette expérience. Ils accordent à la viande ainsi desséchée de grands avantages sur celle qui a été salée; et la croyant susceptible de se conserver aussi longtems qu'on pourra la garantir des insectes et de l'humidité : malgré une présomption aussi favorable, ils trouvent prudent de s'abstenir de prononcer, jusqu'à ce qu'un voyage aux Isles et son retour aient confirmé cette conjecture. En effet il n'est guères probable que la viande simplement desséchée puisse se conserver longtems à la mer. On ne peut d'ailleurs soumettre à la dessication que la partie charnue ou les muscles du bœuf; il faut pour cela le désosser, le dégraisser, ce qui compliqueroit l'opération et la rendroit plus longue et plus embarrassante.

On a encore essayé de conserver la viande en la desséchant au moyen de la chaux, et en lui fesant subir préalablement un certain degré de coction. Ces opérations ont les mêmes inconvéniens que la dessication, en général,

et

et celui de cuire la viande en partie dans des bocaux de verre exige nonseulement beaucoup d'espace mais il peut entrainer de très grandes pertes par la fragilité de ces vases. Les soins et les matières que nécessite cette préparation finissent aussi par en trop augmenter le prix. Enfin ces procédés peuvent bien convenir aux besoins des particuliers, mais ils ne sont pas susceptibles d'être exécutés en grand pour l'approvisionnement des vaisseaux.

Morue

L'Action du sel marin dessèche la morue comme le bœuf et la prive comme lui de tout suc nutritif. Ce poisson a de plus l'inconvénient de s'échauffer et de s'altérer à bord, en peu de tems. Il faut le consommer au commencement de la campagne, car en moins de deux mois il est tellement gâté et répand dans le vaisseau une odeur si fétide, qu'on est obligé de le jeter à la mer. On voit que la morue ne peut être d'une grande ressource dans aucun cas, et particulièrement dans un voyage de découvertes. Le stock-fisch paroît se mieux conserver que la Morue salée, et lorsqu'on l'a bien battu et qu'on l'a fait tremper dans l'eau assez longtems, il fournit un aliment plus doux et plus savoureux.

Fromage

On consomme dans la marine deux espèce de fromage. celui de Gruyère en Provence et celui de Hollande dans les Ports de l'Océan; le Premier est plus onctueux et le second est peut être d'une plus longue conservation. S'ils sont trop salés ou trop vieux, ils n'offrent plus qu'une nourriture malfaisante; ils échauffent la bouche et disposent au scorbut, à la dissenterie [etc]. La plus grande utilité du fromage sur les vaisseaux est de former, avec le biscuit, le repas de l'Equipage. Lorsque la présence de l'ennemi ou le mauvais tems, ne permet pas d'allumer le feu et de faire la chaudière; on en donne aussi aux marins des embarcations qui vont à terre pour faire de l'eau, du bois, ou pour toute autre opération de longue durée.

Observations
Sur les Substances Végétales destinées à la nourriture
Des Equipages.

Farine

La farine de bonne qualité et bien soignée est susceptible de se conserver longtems : Elle servira non seulement à faire du pain frais, mais encore à diverses autres préparations alimentaires. Elle peut, de plus d'une manière, fournir aux Equipages une nourriture plus douce et plus fraîche qu'aucune des autres substances qui entrent dans l'approvisionnement des vaisseaux. Les pâtes non fermentées même, telles que les Puddings, se rapprochent bien plus que les légumes secs de la nature des végétaux récents, qui seuls ont la propriété de prévenir et de guérir le scorbut à la mer. Ce que les Anglois pratiquent tous les jours ne peut sérieusement passer pour inéxecutable sur les vaisseaux françois. Cependant comme la farine est sujette à s'échauffer et que la chaleur et l'humidité du bord doivent à la longue l'altérer, on pourroit en cette circonstance, imiter ce qui s'est fait à l'époque du voyage de la Perouse, c'est-à-dire, embarquer une assez grande quantité de froment en grains et des moulins pour le réduire en farine. J'ai vu au conservatoire des Arts et métiers un nouveau modèle de moulin qui m'a paru très propre à cet usage.

Biscuit

Tout ce que j'aurais a dire sur le biscuit se trouve dans l'Article que j'ai inséré à ce sujet dans le dictionnaire des sciences médicales. Le Biscuit, malgré toutes les précautions; finissant par se détériorer et n'offrant plus alors qu'un aliment malsain, on pourroit suivre le conseil donné par Franklin et mis à exécution avec le plus grand succès pour le Capitaine Cook, dans son dernier voyage, de revêtir en étain l'Intérieur des caisses, ou barils, dans lesquels on embarque le biscuit et la farine : Des feuilles

de

de Plomb laminé ne seroient peut être pas moins propres que l'Étain à remplir le but qu'on se propose. Je ne vois pas au reste l'impossibilité de fabriquer du biscuit dans le cours du voyage. Si l'on a eu soin d'embarquer une suffisante quantité de farine qui d'ailleurs occuperoit moins d'espace à bord que le biscuit lui-même. On trouveroit l'occasion dans certaines relâches de se livrer à cette fabrication, et l'on pourroit ainsi renouveler de tems en tems, une des parties de la nourriture des marins qui a le plus d'influence sur le maintien de leur santé et de leur vigueur.

Augmentation de la Ration
dans les latitudes froides

Les Matelots mangent beaucoup moins dans les Pays chauds que dans les climats froids. Sous la Zone torride on a souvent donné le biscuit à discrétion aux équipages et ils n'en consommaient pas la quantité que les réglemens leur accordent dans les climats froids, au contraire, l'appétit est plus impérieux et la nourriture ordinaire n'est plus suffisante. Des marins expérimentés ont jugés que la ration de pain ou de biscuit devoit être augmentée de deux onces après le 40^e degré de latitude nord et après le 35^e de latitude Sud.

Semences végétales

Rien ne seroit plus favorable aux équipages que l'usage des végétaux récents, mais la nécessité de tenir la mer plus ou moins longtems, entraîne celle de choisir de préférence les vivres les plus susceptibles d'une longue conservation. Ainsi dans le règne animal, les vivres salées, et dans le règne végétal les semences légumineuses : tel est le fondement invariable des vivres des gens de mer. Les Pois, les fayols et les fèves dans l'Etat sec, sont les végétaux qui font essentiellement partie de la nourriture des équipages. On ne peut se dispenser de convenir que ces diverses semences ne soient, en général, peu nutritives, flatulentes, indigestes, inattaquables même dans leurs enveloppes par les sucs digestifs : on ne devoit jamais en embarquer sans les avoir d'abord essayés par la cuisson. Les haricots blancs dont la quantité excède ordinairement celle des poids ronds, résistent surtout à la coction, et sortent souvent de la marmite, secs, durs et roulants, ce qui dépend quelque fois de leur vétusté et communément de leur mauvaise espèce.

Les Pois, quoique plus agréables aux marins, ne sont pas toujours exempts de ce défaut, et s'ils ont séjourné dans les

les Magasins, ou que la campagne soit de longue durée, ils sont piqués de vers qui en détruisent tout le parenchyme et n'épargnant que leur enveloppe, les rendent tout à fait impropres à la nourriture de l'homme. Les fèves cuisent en général, mieux que les fayols, et quoique elles soient sujettes, comme les pois, à être piquées par les vers, leur partie farineuse qui est plus abondante, n'est jamais entièrement détruite. Je crois donc qu'il faut embarquer une plus grande quantité de fèves, une moindre de pois, et encore moins de fayols que l'on consommeroit dans les premiers tems du voyage. Les légumes sont d'autant plus exposés à être piqués par les [vers? / rats?] qu'ils ont d'abord été ramollis par l'humidité. On a conseillé de les passer au four; mais cette opération augmente leur dureté et les rend encore plus difficiles à cuire. La position de la cuisine dans l'intérieur du vaisseau, et l'usage des rechauds précédemment indiquée, doivent en entretenant partout la sécheresse, influencer aussi sur le bon état et la conservation des légumes.

Du Riz

Le ris est une des plus grandes ressources alimentaires offerts aux navigateurs dans le court de leurs voyages de découvertes; ils peuvent presque partout, en faire des provisions abondantes. La manière de vivre des Indiens prouveroit que la nourriture la plus salubre dans les climats chauds se compose principalement de substances végétales. Je ne crois pas en effet qu'il faille considérer l'abstinence des viandes comme n'ayant d'autre cause qu'une interdiction purement religieuse, mais plutôt comme une privation nécessitée par les circonstances locales et commandée par la religion pour le maintien de la santé publique.

Si comme on l'a prétendu le riz étoit véritablement astringent, il faudroit l'exclure du régime des gens de mer qui ne sont déjà que trop sujets à la constipation. Il est vrai que cet aliment n'ayant rien de stimulant par lui-même ne sollicite peut être pas assez l'excrétion des sucs intestinaux ni

la

la contractilité des intestins. C'est un motif de plus pour suivre l'exemple des Indiens qui font entrer dans la préparation du riz les épices et les aromates les plus énergiques. C'est aussi de cette manière qu'on parviendra à rendre agréable aux Matelots un aliment dont plusieurs d'entr'eux ne peuvent supporter la fadeur et l'insipidité.

De L'Orge

Il est étonnant qu'on ne fasse aucun usage dans la marine françoise de l'orge mondée ou gruée, dont les Anglois et les Hollandois [etc] font une grande consommation. Ce grain seroit très propre a remplacer dans tous les cas, le riz et les légumes farineux secs, surtout les haricots. Le gruau d'orge entroit avec avantage dans la nourriture des convalescens, et dans celle des gens en bonne santé. Je crois qu'il seroit utile d'entreprendre enfin quelques essais dans les Ports pour constater les qualités de ce genre d'aliment qui, par son abondance pourroit être moins dispendieux que les autres semences végétales dont on a coutume de se servir.

Régime
végéto-animal.

De tout ce que je viens de dire des salaisons et des légumes secs qui forment presque exclusivement la nourriture des équipages à la mer, je veux surtout tirer cette conclusion qu'au lieu de donner séparément ces deux sortes d'alimens, il est préférable de les cuire et de les distribuer en même tems. Alors chaque Matelot auroit pour son repas une moindre quantité de salaison avec une certaine quantité de légumes d'où résulteroit à n'en pas douter, un composé plus agréable et plus salubre. Les semences végétales cuites et mangées avec les salaisons en adouciroient l'âcreté, tandis que les sucs des viandes en pénétrant les légumes, les rendroient aussi plus savoureux et plus nourrissans. Il a été fait, à ma demande, dans les Ports de Brest et de Toulon, des expériences qui ont démontré que si l'on cuit ensemble les salaisons et les légumes, et surtout du riz avec le lard, dans une moindre quantité d'eau, on obtient un aliment bien supérieur à celui que procurent ces substances préparées séparément. On peut par de semblables combinaisons, améliorer la nourriture des gens de mer, sans en changer la nature, c'est une vérité reconnue que la nourriture végéto-animale est, en général la plus saine et la mieux appropriée à la substance de l'homme.

Des rafraichissmens

Animaux Vivans

les animaux vivans, tels que les moutons et les Poules, occupent à bord beaucoup d'espace et contribuent à y altérer l'air par leur respiration et leurs dijections. Ces animaux ne tardent pas d'ailleurs à devenir souffrans: ils dépérissent, ils meurent pour la plupart, dès les premiers mois de la campagne, et lorsqu'on veut s'en servir, ils sont si languissans, si maigres que leur chair n'a plus rien de nutritif et pourroit même être considérée comme mal saine. On ne peut donc faire usage de la volaille que dans le commencement de la campagne. Néanmoins, les moutons de Provence étant bien supérieurs à ceux de l'Ouest de la France on en calculera le nombre sur l'époque présumable d'une relâche, au Cap de Bonne Espérance, par exemple, ou il seroit possible de remplacer ces animaux. Les Canards et les Oies sont parmi les Volailles, celles qui supportent le mieux la mer; mais leur chair huileuse et lourde convient mieux à la nourriture Des Etats Majors qu'à celle des malades.

Tablettes à Bouillon

Les Tablettes à bouillon, bien préparées sont susceptibles de se conserver très longtems. Celles qui ont été fournies dans le dernier voyage, aux Corvettes le Géographe et le Naturaliste, sont restées en bon état pendant les trois années qu'a duré cette expédition. Ces tablettes sont d'une très grande ressource pour les malades, et il seroit à désirer qu'on en embarquât une quantité suffisante pour en mettre quelque fois dans la marmite de l'Equipage.

Gélatine

Du reste les tablettes à Bouillon, ne diffèrent pas essentiellement de la Gelatine qu'on retire aujourd'hui des os par l'acide muriatique, de manière à pouvoir la réserver pour l'usage. Dissoute dans l'eau, elle forme un bouillon nourrissant, mais qui manque du principe odorant et savoureux qui appartient aux

muscles

et au sang des animaux, l'osmazome. On y ajouterait, lorsqu'il seroit possible, comme l'a proposé M^r. [Durcet], la Quatrième partie de la viande fraîche qu'on a coutume de mettre dans la marmite, et qui suffiroit pour rendre au bouillon cette matière extractive et Aromatique. On pourroit faire rôtir les trois autres quarts de la viande, forme agréable et substantielle, sous laquelle elle devoit être quelque fois distribuée aux marins. Les légumes, l'oseille confite et la choucroute, feroit partie du bouillon préparé avec la Gélatine, et dans le cas même ou l'on manqueroit de viande fraîche, il seroit encore supérieur à celui que l'on fait journellement avec des pois secs bouillis avec un grand volume d'eau et une petite quantité d'huile. Le prix peu considérable de la Gélatine comparé à celui des Tablettes à bouillon, permettroit aussi d'en faire entrer plus souvent dans la chaudière de l'Equipage. Le livre de Gélatine coute 2 [Francs] 10 [centimes] et celle des tablettes à bouillon 15 à 17 [francs].

Poudre de Viande

Cependant quant aux moyens de se procurer de bon bouillon à bord, surtout pour les malades, je n'en vois pas de préférable à celui présenté au Ministre en 1814 par le [Sr] Cellier Blumental. Il consiste, dit-il, à dessécher la viande et à la réduire ensuite en poudre. Ce procédé est à peu près le même que celui communiqué en 1807. Par [M^r. de Bech] à l'académie d'Erfurth; et il est vrai qu'il offre les résultats les plus satisfaisans : une certaine proportion de cette viande pulvérisée, bouillie pendant quelques minutes, dans une quantité d'eau relative, donne un bouillon qui réunit la couleur, l'odeur, le gout, en un mot toutes les qualités de celui qui seroit préparé avec de la viande fraîche. Mais les Sieurs de Bech et Blumental, prétendent que la poudre qui a fourni le bouillon peut encore être mangée comme un hachis et l'expérience n'a pas justifié cette idée. Cette viande, après l'ébullition, n'a laissé qu'un Caput Mortuum sans suc et sans saveur et par conséquent impropre à la nutrition. Néanmoins le bouillon qui en résulte est si naturel, il exige si peu de combustible, que je regarde comme très intéressant d'éprouver jusqu'à quel point cette viande seroit susceptible de se conserver à la mer. Il semble qu'elle devoit s'altérer en peu de tems; mais j'en ai gardé pendant plusieurs mois dans une

une boîte de fer blanc sans qu'elle eut rien perdu de ses propriétés.

Œufs.

Les œufs sont à bord un très bon aliment, mais ils se gâtent trop promptement, et l'on est obligé d'y renoncer dès le commencement du Voyage. De toutes les manières de les conserver la meilleure paroît être encore de les cuire, comme pour les manger à la coque, de recouvrir la coquille d'un vernis, tel qu'une dissolution de gomme, et de les enfouir ensuite dans du sable ou de la cendre.

On fournit à chaque vaisseau sur rade des herbes potagères pour la chaudière de l'Equipage, mais ces végétaux ne pouvant se conserver à la mer, on en est totalement privé peu de tems après le départ. Un des premiers soins dont il faut s'occuper partout ou l'on jette l'Ancre, doit avoir pour objet de s'y procurer des végétaux récents; les plus habiles marins ont dû, en partie, à cette précaution la conservation de leurs équipages.

Oseille Confite

L'oseille confite est une substance alimentaire utile et agréable aux marins. Elle relaxe le goût des légumes et même du riz, au point que les Matelots qui en général, ont tout d'éloignement pour cette dernière nourriture, les mangent avec plaisir lorsqu'on y a mêlé de l'oseille confite.

Choucroute.

La choucroute est une préparation de choux communs rendu aigres par la fermentation acide. Ses bonnes qualités sont assez prouvées par le fréquens usage qu'en font différens peuples et par les éloges que [lui / leur] a donnés de grands Navigateurs. Il est seulement à regretter qu'on ne fournisse pas à chaque vaisseau une quantité plus considérable de cet approvisionnement. Cela eut occasionné jusqu'ici trop d'encombrement; mais on a trouvé depuis peu qu'en faisant sécher la choucroute sur des claies, dans un four ou dans une étuve, on en diminue prodigieusement le volume. On pourroit alors en embarquer dix à douze fois plus que de choucroute ordinaire et dans un bien moindre

espace

espace, ce qui offrirait la facilité d'en donner plus souvent à l'équipage. La choucroute desséchée se développe, se gonfle et reprend en quelques minutes, son volume primitif dans l'eau chaude ou dans le bouillon.

Panais

Un aliment fort doux qui pourroit également convenir à l'équipage et aux malades, c'est le panais. Cette racine a plus qu'aucun autre la propriété de conserver sa saveur et son arôme. On peut la mettre dans le sable ou dans le sel, ou la couper en rondelles que l'on feroit sécher au four ou à l'étuve sur des claies. Après cette opération, le Panais possède encore ses excellentes qualités, et il n'en seroit que moins susceptible de s'altérer. Je desire que M^r le Commandant donne une attention particulière aux résultats que doit procurer ce végétal.

Végétaux Vivans

La production du scorbut me paroît avoir essentiellement pour cause l'humidité atmosphérique et celle inhérente au vaisseau lui-même. De bons vêtemens et l'attention d'entretenir la sécheresse dans l'intérieur du bâtiment, tels sont donc les moyens les plus directs que l'on puisse opposer au développement de ce fléau des gens de mer. Mais on conçoit la difficulté de soustraire à l'influence d'une atmosphère humide des hommes qui, par état, y sont nécessairement exposés. Lorsqu'il pleut pendant plusieurs jours de suite et lorsque l'air reste longtems chargé de brumes ou de brouillards, il n'est guère possible d'éviter ou de guérir le scorbut. Le traitement le plus approprié est infructueux jusqu'à ce que la constitution Atmosphérique soit plus sèche. C'est alors que les végétaux récents manifestent toute leur efficacité pour dissiper l'impression de la maladie, dont les effets pourroient encore être funestes à ceux qui en auroient été premierement atteints.

C'est dans ces circonstances que les citrons et les oranges sont à la mer d'un si grand prix. On a senti depuis longtems combien il seroit avantageux de pouvoir entretenir à bord des végétaux vivans : Quelques capitaines ont fait mettre de la terre dans des caisses pour y semer du cresson [etc] d'autres ont aussi : rempli de terre des Tonneaux percés dans leur circonférence d'un grand nombre de trous à travers lesquels sortoient des plantes chicoracées dont on fesoit des salades excellentes. Malheureusement ce sont là des ressources trop bornées dans le cas d'une épidémie scorbutique

scorbutique. Mais est-il absolument impossible de se procurer à bord une plus grande quantité de Végétaux animés d'un principe de vie? Cette difficulté paroît enfin sur le point d'être surmontée : il est certain qu'en faisant macérer dans l'eau certaines graines telles que des pois, par exemple, elles se gonflent, se boursoufflent, elles éprouvent en un mot tous les Phénomènes de la Germination. Dira-t'-on que les semences qui germent n'appartiennent pas aux végétaux vivans? l'analogie est bien trompeuse. Ou l'expérience démontrera un jour que ces plantes naissantes jouissent de la vertu anti-scorbutique presque au même degré que lorsqu'elles ont acquis tout leur développement

Pois Germés

Les Pois germent dans l'eau d'autant plus promptement que la température de l'Atmosphère ou de l'endroit où ils sont placés, est assez élevée, quand le principe végétatif étant mis en action, ils commencent à pousser des bourgeons, ils ont le parfum et le goût qu'on leur trouve dans leurs cosses, avant leur parfaite maturité. C'est dans cet état de crudité que les scorbutiques doivent les manger en salade ou simplement assaisonnés avec du vinaigre et de la moutarde. On conviendra que ce genre d'aliment pourroit être indigeste, mais on n'en donnera à chaque malade qu'une petite quantité à la fois. Les scorbutiques digèrent d'ailleurs très bien pour la plûpart; il seroit facile d'enlever aux pois germés leur Pellicule, et en cet état, ils seroient à coup sûr plus digestibles que les légumes secs ordinaires lorsqu'ils ont vieilli. On pourroit encore après les avoir fait macérer, les triturer dans un mortier pour en extraire le suc qu'on donneroit aux plus malades. Ce suc étendu d'eau, s'il est nécessaire, ne le céderoit en rien aux meilleurs remèdes Anti-scorbutiques dont on peut disposer à terre. Je crois devoir recommander ces essais à l'Intérêt de M^r. le Commandant de l'expédition.

Le raisiné, les pruneaux et les raisins secs

sont

exclusivement réservés pour les malades.

Des Assaisonnemens

Huile L'Armement se faisant en Provence, l'huile sera de bonne qualité et on prendra tous les soins possibles pour la conserver en bon état.

Sucre Le Capitaine Cook préféroit le sucre à l'huile comme assaisonnement; on le regardoit comme Anti-scorbutique, mais il n'y a que le suc récent de la canne qui possède réellement cette propriété que le feu lui enlève comme à tous les végétaux. Il n'est pas moins indispensable d'embarquer une assez grande quantité de sucre demi-raffiné, ou de cassonade, tout pour les besoins des malades que pour ceux mêmes de l'Equipage.

Vinaigre Le Vinaigre doit-être de bonne qualité et presque à discretion On ne doit pas en refuser aux Matelots, soit pour se rincer la bouche soit pour le mêler à leurs alimens.

Poivre La cambuse est approvisionnée de grains de moutarde, de poivre et de sel. Si la moutarde étoit distribuée toute préparée les Matelots ne négligeroient pas autant d'en faire un salulaire usage. On ne devoit pas épargner le poivre dans l'assaisonnement des alimens destinés aux marins; et il est certain qu'il se consomme à bord avec trop de parcimonie. On devoit donc embarquer un moulin pour réduire en poudre la graine de Sinape, et l'on seroit dispensé de l'écraser, comme on le fait, avec un boulet dans une gamelle de bois.

Observations sur les Boissons

On sait combien l'eau peut influer par ses qualités sur

la

De L'Eau.

la santé de l'homme. Cependant elle ne tarde pas à s'altérer sur les vaisseaux, et elle est alors d'une saveur et d'une fétidité repoussantes. L'eau perpétuellement en contact avec les matières colorantes et extractives du bois, les pénètre, les dissout, et ces substances étendues enfin dans la liqueur, y produisent les changemens les plus désagréables. Il est arrivé plusieurs fois que des Colliers en débordant les pièces, se sont trouvés subitement Asphyxiés par la vapeur délétère qui s'en exhaloit; les uns ont péri, d'autres ont essuyé des maladies très graves. Ces accidents ont fait sentir la nécessité de ne pas fermer exactement les Tonneaux et de laisser, au contraire, au gaz hydrogène sulfuré ou phosphoré la liberté de s'échapper à mesure qu'il se produit. On s'est donc borné depuis à recouvrir la bonde d'une simple toile par-dessus laquelle on cloue une plaque de fer blanc percée de plusieurs trous qui s'oppose à l'introduction des rats.

Une attention non moins importante seroit celle de ne pas employer de bois trop récent; de faire d'abord tremper les douves, en les tenant quelque tems sous l'eau, et de les laisser ensuite secher parfaitement avant d'en fabriquer les tonneaux.

Plusieurs moyens ont été employés, soit pour prévenir la corruption de l'eau, soit pour en opérer la purification. Quoique l'acide sulphurique et la chaux aient en partie répondu à la première intention, les avantages qu'on en a retirés ne sont pas tels qu'on doive leur attribuer une efficacité bien absolue. A la vérité je ne crois pas qu'on se soit servi de la chaux de manière à en obtenir tout le succès possible. En remontant aux causes auxquelles j'ai principalement attribué l'altération que l'eau éprouve, il est évident qu'il importe surtout d'obstruer les pores du bois, de placer entre la liqueur et le corps ligneux une substance qui empêche que l'eau n'attaque et ne dissolve les parties colorantes et extractives du mérin. Ainsi au lieu de se borner à mettre dans chaque pièce une

de La Chaux

quantité

quantité de chaux plus ou moins grande, il paroît bien plus convenable d'en étendre une ou plusieurs couches sur les faces des douvelles qui devront rép[ro]duire à l'Intérieur des Tonnes. Au surplus rien n'empêche d'en ajouter en même tems à l'eau une certaine quantité.

Les procédés auxquels on a eu recours pour la purification de l'eau se rapportent tous à la filtration ou à la Ventilation. Je ne parlerai pas des nombreuses machines imaginées pour ce double but : Elles ont successivement été abandonnées. Cependant son expédition et son agitation à l'air libre suffisent quelques fois pour la purger des gaz fétides qu'elle contient. On la passe d'abord à une étamine [etc] pour en retirer les matières impures qui y seroient mélangées.

Les expériences faites à Brest, avoient démontré les grands avantages du Philtre proposé par M^r Smith. L'eau dans laquelle on avoit à dessin, laissé macérer des substances animales [etc] sortoit du Philtre limpide, sans odeur, sans goût; elle sembloit avoir perdu toutes les mauvaises qualités et recouvré sa pureté primitive. On sait que la matière essentielle de ce Philtre est le charbon en qui Lowitz a, le premier, découvert les étonnantes propriétés qu'on lui connoit aujourd'hui. Ce mode de filtration est maintenant en vigueur sur tous les vaisseaux de sa Majesté. Le charbon qui opère si bien la purification de l'eau, réussit encore mieux que l'acide sulphurique et la chaux à en prévenir l'altération. On pourroit dans cette vue suivre le conseil donné par M^r. Bertholet, de carboniser intérieurement les pièces avant de les remplir. M^r l'Amiral russe Krusenstern qui a mis son procédé à exécution dans son dernier voyage en fait le plus grand éloge.

Dans les circonstances où il ne seroit pas possible de prendre cette précaution, ni de préparer un filtre à la manière de Smith, on se borneroit à mêler simplement le charbon à l'eau comme fesoit Lowitz.

On parvient aussi à corriger au moins en partie, les mauvaises qualités de l'eau et même à lui communiquer certaines propriétés médicamenteuses en y mêlant d'autres substances ou d'autres liqueurs : Tel est le breuvage de Colbert prescrit par l'Ordonnance de 1689 : Il consiste dans le mélange d'une

Filtre de Charbon

Carbonisation des Pièces

Breuvage de Colbert

d'une pinte de vinaigre et d'autant de vie avec trente pintes d'eau commune. L'usage de cette boisson tempérante et fortifiante ne peut que contribuer à garantir Les marins des maladies auxquelles ils sont exposés dans les climats chauds, et à leur rendre plus agréable et plus salubre l'eau qui auroit déjà contracté quelqu'altération.

Sapinette

Les peuples qui manquent de vin préparent différentes liqueurs fermentées. Les Canadiens, par exemple, font avec des sommités de Sapin, une boisson connue sous le nom de sapinette. La bière étant la boisson ordinaire des marins Anglois et Americains, ils ont plus particulièrement cherché les moyens d'en faire sur leurs vaisseaux. On se sert à cet effet d'une composition à laquelle on a donné le nom d'essence de sapin et qui ressemble aux extraits en général, par sa consistance et sa couleur brunâtre. Duhamel avoit déjà dit qu'on pouvoit faire de bonne sapinette avec la Thérébentine fine, car c'est la sève résineuse qui fait la base de cette liqueur. J'ai moi-même essayé la prétendue essence de sapin, et il en est résulté une boisson analogue à la bière par sa couleur et sa propriété de mousser; mais dont l'odeur et le goût avoient quelque chose de résineux qui la rendoit désagréable. Cette liqueur peut être employée dans le scorbut comme toute autre bière qui seroit de la même force, mais on sait aujourd'hui que la fermentation, comme l'action du feu, détruit la vertu Anti-scorbutique des Végétaux.

Préparations Analogues

J'ai encore examiné s'il ne seroit pas possible d'employer au lieu d'extrait de sapin, des substances également salubres et moins exposées à s'altérer à la mer. Dans cette intention, j'ai cru devoir préférer d'abord la teinture spiritueuse d'absinthe, celle de houblon, et enfin les baies de Genièvre [etc]. Les boissons ainsi préparées plus agréables au gout que celles faites avec les extraits

de

de sapin, ne doivent pas être moins salutaires. La teinture d'absinthe et celle de houblon leur communiquent une saveur légèrement amère bien propre à soutenir l'action des forces digestives trop souvent affoiblies chez le marin par la nature des alimens dont il se nourrit, par les chaleurs excessives qu'il supporte dans les climats équatoriaux et par l'humidité dans laquelle il vit.

La boisson que j'ai préparée avec les baies de Genièvre me paroît préférable : elle en conserve la saveur et l'arome, elle doit en posséder aussi les propriétés, et dès lors on peut pressentir combien elle seroit utile aux marins comme moyen prophylactique et même curatif dans un grand nombre de cas, et notamment dans ceux qui ont pour cause la délabation des organes de la digestion.

Boisson de Genievre

Voici la manière de préparer cette boisson : dans une barrique contenant deux cent vingt huit litres, on a délayé, au moyen d'une vingtaine de litres d'eau bouillante, vingt Kilogrammes de mélasse du commerce, et cinq hectogrammes de levain de biere. Le Tonneau a été ensuite rempli d'eau froide; et un sac contenant 2 kilogrammes de baies de Genièvre concassées y a été plongé. Le tout a fermenté pendant trois jours, après lesquels on a mis la liqueur en bouteille. Le Thermomètre pendant l'opération, marquoit de 20. à 22. degrés. Quoique cette boisson doive se consommer dans les huit ou quinze premiers jours de sa préparation, deux mois après elle étoit encore très agréable. On pourroit destiner à la préparation de cette boisson les baies de Genièvre qu'on employoit naguère a parfumer les vaisseaux.

Thé, Café, Cacao,
Chocolatà, Gruau.

Les infusions ou décoctions chaudes de thé, de café, de Cacao ou de gruau d'avoine, prises le matin, ne seroient pas seulement propres à corriger les mauvaises qualités de l'eau, elles offriroient en même tems, une boisson qui par sa nature, seroit très propres à entretenir la transpiration cutanée et à prévenir les maladies qu'occasionnent le froid et l'humidité de l'Atmosphère. On néglige trop, dans la marine françoise, l'usage des boissons chaudes, dont les marins des autres nations font une consommation journaliere. Cependant quelques Capitaines françois, jaloux d'adoucir le suet et d'entretenir la santé des marins sous leurs ordres, ont porté l'attention et la générosité jusqu'à

jusqu'à faire préparer du café à bord. Ceux qui, les premiers en ont donné l'exemple paroissent être M^r. De Rosnevet, sur la frégate l'Oiseau, dans une campagne aux terres australes et M^r. De Kergelen, sur le vaisseau le Roland. Dans le premier de ces bâtimens où l'on donnoit du café à tous les matelots, il n'y eut que [foit peu] de malades; et dans le second où l'on n'en donna qu'à la Maistrance seulement, la maladie n'épargna pour ainsi dire que cette partie de l'Equipage. Le café forme aujourd'hui presque partout, le déjeuner du pauvre comme du riche, et c'est la preuve la plus convaincante de ses excellentes propriétés. Le chocolat seroit aussi à bord dans bien des cas, un aliment médicamenteux très agréable et très utile aux malades.

La disette d'eau entraîne toujours les plus cruelles maladies que l'abondance de ce premier des besoins préviendroit infailliblement. Aussi les plus habiles navigateurs ont-ils eu soin de renouveler leur approv[isionnem]ent d'eau dans toutes les occasions qui leur en offroient la possibilité. En 1810, plusieurs frégates étoient destinées à se rendre directement de France à Batavia, sans faire de relâche, et le plus embarrassant, dans cet armement, étoit la difficulté de pouvoir embarquer sur ces bâtimens une quantité d'eau suffisante pour les besoins de leurs équipages. L'exemple des bateaux que l'on appelle citernes et qui portent l'eau aux V[aiss]eaux mouillés à une distance plus ou moins grande du Port, et fort souvent par mer orageuse, me fit penser que l'on pourroit établir dans la cale des frégates en question, des réservoirs qui contiendroient une quantité d'eau bien plus considérable, parce qu'elle n'y seroit pas divisée, comme elle l'est dans un grand nombre de pièces, qui malgré le plus parfait arrimage, laissent nécessairement entr'elles de grandes lacunes et beaucoup d'espaces vides. Je crus donc devoir mettre ce projet sous les yeux du Ministre de la Marine, et l'amiral Jacob, consulté à ce sujet, loin de rejeter cette idée, lui donna la sanction de l'expérience en rapportant que

Remplacement des tonneaux
Par des Caisnes de fer

sur

les navires indiens, l'eau est toujours contenue dans des réservoirs ou citernes, et non pas dans des Tonneaux. Qu'on me pardonne cette courte digression qui n'est pas d'ailleurs étrangère à mon sujet, pour prouver au moins, que j'avois songé à faire usage de cette ressource, avant qu'il fut connu en France qu'on eut commencé à la mettre en pratique dans la Marine Angloise.

On prépare aujourd'hui des cuves ou caisses en fer, au lieu de pièces en bois, pour contenir la provision d'eau nécessaire au vaisseau destiné à la nouvelle campagne de découvertes. M^r. Le Marquis de Montchenu, dans sa lettre du 6.7.[septembre] dernier à [P/S. Ex.] le Ministre de la Marine et des Colonies, a fait connoître les grands avantages que les Anglois ont déjà retiré de ce procédé qui, depuis deux ans auroit entièrement fait disparoître le scorbut de leurs vaisseaux.

Distillation de
L'Eau de Mer

Néanmoins, je crois qu'il est encore utile d'embarquer un alambic qui, comme je l'ai déjà dit, pourroit facilement trouver place dans la nouvelle installation de la cuisine. La distillation dessale l'eau de mer, la rend potable et propre aux usages économiques. On s'est servi d'eau marine pour la fabrication du pain, sans qu'elle ait paru nuire à ses bonnes qualités; mais il n'est pas douteux qu'après avoir été distillée, elle ne soit encore plus propre à la panification, et en général à la cuisson des alimens. Le remplacement des tonneaux par des caisses de fer permettant de prendre une proportion plus considérable d'eau douce, on en accordera plus largement à l'équipage : on donnera pour le déjeuner quelque une des préparations chaudes dont il a été fait mention, et l'on ne sera pas aussi souvent forcé de renouveler l'eau dans des contrées où il paroît qu'elle est presque partout saumâtre et malsaine. Cette eau, si peu différente de l'eau de mer, auroit elle-même besoin de passer par l'alambic. Il importe aussi que les Matelots puissent laver leurs hardes à bord, dans le cours d'une longue campagne; mais on sait que lorsqu'elles ont été pénétrées par l'eau de mer, elles ne peuvent plus se sécher. L'eau marine distillée pourroit donc servir, avec l'eau de pluie, à enlever les particules salines arrêtées dans les tissus qui ont été lavés à l'eau de mer, et à rendre leur dessiccation plus prompte et plus complète. Je n'entrerai pas ici dans plus de détails sur la distillation de l'eau de mer, donc j'ai traité

fort

fort au long dans le dictionnaire des sciences médicales. Article qui, depuis, a été reproduit dans les annales maritimes.

Du Vin

Le vin est sans contredit, l'article le plus agréable et le plus salubre de tous ceux destinés à l'usage des gens de mer; la qualité muriatique et indigeste des aliments dont ils se nourrissent, le leur rend d'autant plus nécessaire. La marine française est sous ce rapport la plus favorisée, et les efforts des autres nations maritimes pour obtenir une partie des avantages que nous retirons de notre sol, ne peuvent leur procurer que des boissons toujours très inférieures.

Cependant, il ne paroît pas possible d'embarquer sur un vaisseau une quantité de vin suffisante pour deux ans ou plus de campagne. Il faut donc se borner à prendre le plus possible, et ne pas le consommer avec prodigalité dans le cours du voyage. On ne négligera pas l'occasion que l'on pourroit avoir de remplacer une partie de cette liqueur, par exemple, au cap de bonne espérance; et si l'on avoit à craindre d'en manquer, on auroit soin d'en mettre aussitôt un certain nombre de pièces en réserve pour le traitement des Malades.

De l'Eau de Vie

Quoique l'usage de l'eau de vie ne soit pas aussi salubre que celui du vin, c'est pourtant la liqueur la plus propre à la remplacer. Comme elle se prend en moindre quantité, elle occupe à bord moins d'espace et l'on peut s'en approvisionner pour un tems beaucoup plus long. Elle est à cet égard d'une très grande ressource dans les campagnes de découvertes et dans toutes celles dont la durée peut se prolonger. Néanmoins les liqueurs alcooliques ne doivent jamais être distribuées pures, mais toujours étendues d'eau, ce que les Anglois appellent grog. Lorsqu'on pourra se procurer des citrons ou des Oranges, on en mettra dans l'eau destinée à la boisson de l'Equipage, et en y ajoutant de l'eau de vie, du Taffia, du Rhum ou de l'Arrack, avec du sucre, on aura à l'instant non moins salubre qu'agréable

aux

aux Matelots, surtout après de grandes fatigues.

Des devoirs Particuliers
Du Chirurgien de l'Expédition

Indépendamment des soins essentiels et assidus que le Chirurgien de l'Expédition s'empressera de rendre aux marins malades, il doit encore s'appliquer à étudier les causes qui peuvent influer sur la santé de l'équipage, et chercher à prévenir toutes celles qui pourroient donner lieu à des maladies soit sporadiques, soit épidémiques. Ainsi il devra concourir à l'exécution des mesures et des précautions indiquées dans les présentes instructions; et il en observera et constatera scrupuleusement les résultats.

Les hommes destinés à faire partie de l'Equipage seront visités par le Chirurgien. Les marins déjà formés conviennent mieux que les jeunes gens aux voyages de découvertes. Il faut que les hommes destinés à être embarqués aient eu la petite vérole, ou aient été vaccinés. Non seulement le chirurgien de l'expédition en exclura tout individu infirme ou débile, mais il ne considerera comme admissibles que les marins d'une complexion assez robuste pour supporter les fatigues d'une longue navigation.

Comme il arrive quelque fois que les Matelots ne font pas connoître assez tôt le mauvais état de leur santé, le Chirurgien doit s'attacher à étudier leur Physionomie et interroger ceux dont les traits lui paroistroient altérés. C'est ainsi qu'il pourra pressentir les dispositions de l'équipage à des maladies sporadiques ou épidémiques, et que pour des secours ou des conseils donnés à tems, il parviendra à les arrêter à leur origine.

Il sera embarqué une vingtaine de hamacs avec un cadre en bois, dit à l'Angloise et l'on disposera à bord deux lits propres au traitement des fractures. Chacun de ces hamacs sera garni d'un petit matelas de laine, ou mieux encore de crin s'il est possible.

Le poste des malades sera gratté, balayé et sablé tous les
jours

jours. Le Chirurgien-Major fera parfumer l'infirmierie du vaisseau avec le gaz acide muriatique oxigéné; il y fera faire aussi des aspersion avec le vinaigre simple ou camphrée, suivant la nature des maladies.

On mettra à la disposition du chirurgien une boîte munie de tous les objets nécessaires pour secourir les noyés et comme celle en usage dans les différens postes situés sur les bords de la Seine, vient d'éprouver des modifications importantes, on s'en procurera une semblable, en s'adressant à la pharmacie centrale des hospices civils à Paris.

Il sera encore fourni au chirurgien une boîte d'instrumens pour nettoyer les dents.

La forme actuelle des coffres à médicamens étant très vicieuse, il pourra en être construit d'après le plan, dont je joins ici le dessin.

Les coffres devant être considérés comme le magasin ou le dépôt des médicamens, linge, vases et ustensiles nécessaires aux malades pendant la durée du voyage, ne doivent pas dispenser d'établir dans une partie du vaisseau, un petit laboratoire où seront réunis les médicamens les plus usuels, et où le pharmacien préparera les remèdes journellement ordonnés.

Lorsqu'on devra renouveler l'eau, l'officier chargé de cette opération sera accompagné du chirurgien major qui examinera l'état des lieux et éprouvera la qualité des eaux aux moyens des différens réactifs. Mais comme il s'agit moins ici de connoître par une analyse exacte, la composition chimique de ces eaux que de s'assurer si elles sont salubres et propres aux usages domestiques, on s'arrêtera surtout aux considérations suivantes : celles qui sont légères, limpides, inodores, qui ne sont ni fades ni amères, mais qui ont une saveur fraîche et désaltérante, qui dissolvent complètement le savon et nettoient bien le linge, qui cuisent facilement les légumes, sont également propres à la boisson et aux autres boissons de l'homme. Si l'on étoit forcé de prendre une eau

suspecte

suspecte, on auroit soin de la filtrer à travers le Charbon avant d'en faire usage. Il paroît, en général, qu'on trouve difficilement de bonne eau sur les côtes des Isles et du continent Austral, et qu'elle est presque partout imprégnée d'eau marine ou saumâtre, ce qu'on distinguera aisément par les moyens que nous avons indiqués, par l'évaporation et par l'action de la dissolution de nitrate d'argent. C'est alors que la distillation peut être d'une si grande ressource, comme étant le seul procédé par lequel on puisse rendre potable l'eau de mer, et celles qui contiennent une certaine quantité de muriate de soude de chaux ou de magnésie.

Les oranges, les citrons et leur suc passent avec raison pour les Antiscorbutiques les plus efficaces : on devra donc prendre autant que possible de ces fruits partout où il s'en trouvera. On embarquera aussi avant le départ, une suffisante quantité de suc de citron; mais comme il est sujet à contracter de la moisissure et à se décomposer en assez peu de tems, on y ajoutera environ un sixième de bonne eau de vie, pour en prévenir l'altération. Le chirurgien de l'expédition observera avec soin quel sera, pour la conservation du suc de citron, l'influence de l'alcool, qui n'est point usité dans ce cas, sur nos vaisseaux, mais qui mériteroient bien de l'être par la suite, s'il répond aux expériences que l'on doit en concevoir.

L'Amiral Bougainville se loue beaucoup de la limonade sèche, dite [faciat], dont il a fait usage dans son voyage autour du monde. Cette préparation a pour base l'oxalate de potasse, qui ne paroît en aucune manière préférable à l'acide tartarique journellement employé dans les hopitaux. Les chimistes françois avoient aussi proposé l'acide citrique cristallisé comme étant susceptible de se conserver parfaitement à la mer. J'avois moi même conseillé cette substance lors de l'expédition du Capitaine Baudin pour les terres australes; et l'Amiral russe Krusenstern rapporte s'en être servi avec beaucoup de succès dans son dernier voyage. Nul doute que l'acide citrique cristallisé ne puisse, comme l'acide tartarique; former à l'instant une limonade agréable et même salulaire, dans les affections bilieuses et putrides; mais je suis convaincu que l'acide citrique lui même, pour être réduit en cristaux, a été trop dénaturé, et qu'il est loin
de

de posséder la vertu Antiscorbutique que le distingue, ainsi que le suc de beaucoup d'autres végétaux, dans leur état récent. Dans tous les cas, ce sera, pour le Chirurgien, une ressource de plus, d'avoir à bord quelques Kilogrammes d'acide citrique cristallisé.

Le gaz acide carbonique est depuis longtemps regardé comme anti-putride et Antiscorbutique. C'est de son développement que l'on a fait dépendre l'efficacité de la drêche et de l'extrait de bière, pour la guérison du scorbut. Quoiqu'il soit aujourd'hui certain que les boissons chargées de gaz acide carbonique ne guérissent pas plus le scorbut confirmé que les autres liqueurs fermentées, ces boissons conviennent pourtant à ceux qui sont atteints de cette maladie, soit qu'on puisse y joindre ou non le suc de végétaux récent. On a imaginé depuis peu une machine de compression propre à saturer l'eau de gaz acide Carbonique, mais cet appareil seroit trop embarrassant sur les vaisseaux. Dans les maladies fébriles, ce gaz s'administre facilement en décomposant le carbonate de potasse par l'acide acétique, ou par le vinaigre. C'est ainsi que se préparent la potion Anti-émétique et la mixture saline que l'on fait prendre au moment de l'effervescence. La nouvelle poudre gazéifère de M^r. Planche, habile pharmacien de Paris, seroit au moins plus commode, en ce qu'elle n'exige l'addition d'aucun acide et qu'il suffit de la délayer dans l'eau pour qu'elle produise à l'instant un grand volume de gaz. De cette manière il peut être employé comme médicament dans les maladies gastriques, bilieuses, putrides, le cholera, les dysenteries si funestes aux marins [etc], et comme préservatif de ces maladies, ou pour corriger la mauvaise qualité des eaux. Je crois donc qu'il est utile d'embarquer cinq à six boîtes de poudre Gazéifère dont l'emploi sera réglé par le chirurgien qui devra rendre compte de ses effets.

Il sera défendu aux marins, dans leur relâche de manger des fruits inconnus, et qui pourroient avoir

des

des propriétés vénéneuses, on leur interdira aussi les poissons dont la chair seroit suspecte. Quoique les Dorades soient en général un très bon aliment elles ont quelques fois occasionné des accidens semblables à ceux de l'empoisonnement; Cook et Forster ont été très malades après avoir mangé un petit morceau du foie d'un tétrodon; tandis que John Carter, l'un des Matelots de Vancouver mourut en peu d'heures pour avoir déjeuné avec des moules dont la qualité venimeuse faillit encore entraîner la perte de quelques autres marins qui avoient pris part à ce fatal repas.

L'existence de fonds cuivreux qui communiqueroient aux poissons des qualités délétères, ne me paroît qu'une supposition gratuite. Mais l'observation prouve que les matières dont ces animaux se nourrissent peuvent leur faire éprouver des changemens notables. Il est certain, par exemple, que le poisson qui vit parmi les mangliers et les mancenill[i]ers, dont il mange même les fruits, ne peut être que pernicieux; on redoute aussi celui qu'on prend sur des bancs de corail et qui se nourrit de polypes coralligènes; le suc si âcre des méduses qui sont la pâture de la plûpart des autres animaux Pélagiens, doit encore leur transmettre des propriétés brûlantes et corrosives. Tout prête à croire que c'est à de pareilles causes qu'il faut attribuer les effets vénéneux accidentellement occasionnés par des poissons qui offrent communément à l'homme une nourriture agréable et salubre.

On prétend qu'on peut reconnoître la mauvaise qualité du poisson au moyen d'un morceau d'argent, ou d'une pièce de monnoie du même métal qu'on lui met dans le ventre : Si après la cuisson l'argent est cuivrée, le poisson est considéré comme dangereux. Quoique l'on puisse douter de la certitude de cette expérience, elle n'est pourtant pas à négliger. On pourroit encore joindre à cette précaution celle d'ajouter une certaine quantité de vinaigre à l'eau dans laquelle on doit cuire le poisson.

Au reste dans ces sortes d'empoisonnement, il faut faire venir, si l'estomac est plein, administres des boissons chaudes et des infusions diaphorétiques : les acides végétaux, tels que le vinaigre ont aussi été conseillés ; mais
l'ether

l'ether sulfurique a doses réitérées, a surtout paru agir avec beaucoup de succès.

Les bains de mer ne sont pas seulement propres à nettoyer la surface du corps et à entretenir la transpiration en modérant les effets de la chaleur atmosphérique, ils fortifient tout l'organisme et en particulier le système digestif. Je les crois aussi très utiles pour prévenir les maladies des climats chauds, et même celles qui seroient susceptibles de se transmettre par contagion. Lors donc que la température est très élevée il faut procurer aux marins l'occasion de se baigner, soit en plaçant des bouettes le long du bord, soit en établissant, près de chaque bossoir, une grande baille que l'on remplira d'eau de mer. On empêchera que les matelots se baignent étant en sueur, ou trop tôt après le repas, ou s'ils étoient atteints de quelque maladie cutanée à moins que le bain de mer ne leur soit prescrit par le Chirurgien, comme moyen de guérison; il y aura en outre, à bord une baignoire en cuivre pour l'administration des bains tièdes, dans les cas où ils seroient jugés nécessaires.

Il rendra journellement compte au Commandant de ses observations, et lui proposera les mesures qu'il jugera propres à prévenir les maladies, à en arrêter les progrès et à conserver la santé de l'Equipage.

Dans les relâches, il fera tous ses efforts, pour enrichir le domaine de l'histoire naturelle, de la physique et de la Médecine. En conséquence il en rapportera les animaux rares ou inconnus qu'il pourroit rencontrer, les végétaux non cultivés en Europe; surtout ceux qui seroient propres à la nourriture de l'homme ou des animaux domestiques, ceux qui pourroient être de quelque utilité dans les Arts, ou contre certaines maladies. Il tâchera de se les procurer avec leurs fleurs et leurs semences, et il aura soin d'observer quels sont les lieux et le terrain où ils croissent. Il portera ses recherches sur les minéraux, en général, sur toutes les productions naturelles, et même sur celles qui auroient été façonnées par la

main

main de l'homme.

Il écrira au moins sommairement, la topographie des Pays peu connus dont on aura fait la découverte; il indiquera l'état de l'atmosphère, la nature et les produits du sol, la qualité des eaux qu'il fournit, et à cet égard il fixera avec précision la situation des lieux où il aura trouvé des sources, des ruisseaux ou des rivières; il fera aussi connoître la constitution physique des indigènes, leurs opinions et leurs pratiques religieuses, leur législation, leurs mœurs, leurs habitations, leur manière de se nourrir et de se vêtir, leur genre d'industrie, leurs relations avec leurs voisins, les maladies auxquelles ils sont sujets, et les remèdes dont ils se servent.

Le chirurgien de l'expédition concourra personnellement à l'exécution des dispositions mentionnées dans la présente instruction, notamment en ce qui concerne la nourriture de l'Equipage; il se conformera, d'ailleurs aux ordonnances et réglemens sur le service de santé de la marine.

Le Médecin en chef des Armées Navales
Inspecteur Général du service de Santé de
la Marine, chevalier de l'Ordre de S[aint] Michel
Et de l'ordre Royal de la Légion d'honneur
Signé Keraudren

Etat des Médicaments fournis à la
Corvette du Roi l'Uranie', armée à Toulon, pour
Vingt Quatre Mois de Campagne.

Noms des Médicaments	Quantité				Prix	
	Kil.	Hect.	Dec.	Gram.	Francs	(Cent[imes])
Acetate de Plomb Cristallisé	"	5.	"	"	1.	35.
----- Liquide	2.	"	"	"	2.	"
Acide Sulphurique	15.	"	"	"	15.	"
Alcool à 32 degrés	3.	"	"	"	4.	80.
----- Antiscorbutique	3.	"	"	"	4.	95.
----- Camphré	5.	"	"	"	4.	25.
----- de Menthe	"	5.	"	"	"	60.
Ammoniaque liquide	"	2.	5.	"	1.	63.
Bulbe de Seille	"	2.	"	"	1.	"
Camphre	"	2.	5.	"	7.	50.
Cantharides	1.	"	"	"	18.	"
Carbonate de Potasse	"	2.	5.	"	"	50.
----- d'ammoniaque	"	1.	"	"	"	80.
Cassonade	16.	5.	"	"	39.	60.
Sucre en pain	13.	5.	"	"	40.	50.
Cire blanche	2.	"	"	"	16.	"
Ecorce de kina	8.	"	"	"	128.	"
----- de Chêne	3.	"	"	"	1.	50.
Elixir Aloëtique	1.	"	"	"	1.	90.
Emplâtre Diachilum	1.	"	"	"	3.	10.
----- de Cigue	"	2.	"	"	"	34.
Ether Sulphurique	"	2.	"	"	1.	20.
Extrait d'Opium	"	2.	"	"	15.	80.
----- de Réglisse	10.	"	"	"	49.	40.
Feuilles et tiges d'hysope	1.	"	"	"	1.	"
----- de petite Sauge	2.	"	"	"	4.	"
Fleurs de Camomille	2.	"	"	"	5.	74.
----- de Sureau	1.	"	"	"	2.	50.
Gomme de dragant	"	5.	"	"	6.	52.
----- Arabique	2.	"	"	"	14.	"
Graines de Lin	10.	"	"	"	6.	90.
Huile d'Olive, fine	15.	"	"	"	24.	"
Manne en larmes	6.	"	"	"	41.	46.
	"	"	"	"	465.	84.

Noms des Médicaments	Quantité				Prix	
	Kil.	Hect.	Dec.	Gram.	Francs	(Cent[imes])
De l'Autre Parts -----	"	"	"	"	465.	84.
Miel Blanc	15.	"	"	"	27.	"
Muriate d'Ammoniaque	"	5.	"	"	2.	50.
----- de Mercure doux	"	1.	2.	"	1.	68.
----- de Mercure suroxygéné	"	"	6.	"	"	96.
Nitrate d'Argent fondu	"	"	3.	"	"	54.
----- de Potasse	2.	"	"	"	5.	92.
Onguent Citrin	"	5.	"	"	1.	45.
----- Jaune	5.	"	"	"	14.	79.
----- Mercuriel	5.	"	"	"	25.	"
----- de Styraç	2.	"	"	"	8.	"
Orge mondé	30.	"	"	"	28.	50.
Oxide d'Antimoine hydrosulphuré brun	"	"	3.	"	"	30.
----- de mang. et mur[iate] de soude	25.	"	"	"	12.	61.
----- rouge de mercure	"	"	3.	"	"	36.
----- vert de Cuivre	"	"	6.	"	"	36.
Pilules Mercurielles	"	5.	"	"	17.	25.
Poudre anthelmintrique	"	2.	"	"	4.	56.
----- pour la Cheriaque	"	5.	"	"	2.	12.
----- le Diascordium	"	5.	"	"	2.	75.
Racines d'Aulnée	1.	"	"	"	1.	53.
----- de Jalap	"	5.	"	"	5.	44.
----- d'Ipecacuanha	"	2.	"	"	2.	17.
----- de Patience	3.	"	"	"	3.	"
----- De Rubarbe	"	2.	"	"	5.	92.
----- Serpenteaire de Virginie	"	3.	"	"	3.	60.
Safran	"	2.	"	"	33.	61.
Sené Grablé	1.	5.	"	"	9.	63.
Solution d'Opium Alcoolisée	"	4.	"	"	2.	64.
Teinture de Sydenham	"	4.	"	"	6.	64.
Soufre sublimé	5.	"	"	"	5.	"
Suc de Citron	8.	"	"	"	21.	10.
Sulfate de Soude	5.	"	"	"	4.	45.
----- de Zinc	"	1.	5.	"	2.	29.
----- d'Alumine	"	5.	"	"	"	62.
Taffetas gommé (Pièce)	4.	"	"	"	2.	"
Sparadrap Diachilum	4.	"	"	"	10.	40.
----- Diapalme	4.	"	"	"	10.	"
	"	"	"	"	752.	53

Noms des Médicaments	Quantité				Prix	
	Kil.	Hect.	Dec.	Gram.	Francs	(Cent?)
De l'Autre Part -----	"	"	"	"	752.	53.
Tartrite acidule de Potasse	8.	"	"	"	17.	76.
----- de Potasse et [arctim].	"	1.	2.	"	"	72.
----- de fer solide	"	5.	"	"	1.	"
Teinture de Cannelle	2.	"	"	"	4.	80.
----- de gentiane	3.	"	"	"	2.	70.
Vinaigre	15.	"	"	"	3.	45.
Potasse Caustique	"	"	3.	"	"	48.
Eau de fleur d'Orange	1.	"	"	"	"	15.
Mercure crud	1.	"	"	"	10.	"
Baume de Copahu	1.	"	"	"	15.	"
Liqueur d'Hoffmann	"	1.	5.	"	"	57.
Fleurs de Tilleul	2.	"	"	"	4.	"
Musc	"	"	"	4.	3.	96.
Borax	"	6.	"	"	5.	40.
Agaric de chêne	"	2.	"	"	1.	24.
Alcool au Citron	"	1.	2.	5.	"	65.
Racine de Réglisse	5.	"	"	"	7.	50.
Espèces Amères	2.	"	"	"	1.	50.
----- Sudorifiques	5.	"	"	"	10.	80.
Teinture de [dégital]	"	"	6.	"	"	10.
Poudre de digitale	"	1.	2.	"	"	24.
Vin de Seguin	6.	"	"	"	6.	60.
Elixir de Gar[r]us	4.	"	"	"	10.	20.
Acide Muriatique	"	5.	"	"	1.	24.
Acide d'Arsenic blanc	"	"	3.	"	"	7.
Graines de Moutarde	5.	"	"	"	7.	50.
Lichen d'Islande	2.	"	"	"	3.	96.
Thé Vert	1.	"	"	"	12.	85.
Alcool d'Absinthe	8.	"	"	"	32.	"
Acide Citrique cristallisé	3.	3.	90.	"	635.	65.
	"	"	"	"	1554.	62.

[In margin]
 Médicaments demandés à
 Rio de Janeiro et fournis par
 M^r. Gouttières, pharmacien français
 dans le mois d'août 1820.

[?] livres de salsepareille	48 f[rancs]	c[entimes]
Livre et ½ d'onguent mercuriel	18	"
[4] onces de sel de nitre	1	"
30 livres d'orge perlé	36	"
3 seringues à injection	6	"
Pierre infernale	3	"
2 livres de graine de lin	3	"
2 onces de crème de tartre soluble	1	"
Une bouteille d'huile d'olive	4	"
1 livre de sparadrap	12	"
8 onces d'acétate de plomb	4	50
1 livre de manne	6	"
1 livre de sulfate de magnésie	2	"
8 livres d'espèces pectorales	48	"
3 onces et ½ d'éther sulfurique	13	"
2 onces de laudanum liquide	8	50
8 onces de séné mondé	6	"
32 livres de sucre	15	"
1 bouteille de sirop	3	"
1 pilon en bois	5	"
3 bouilloires en fer étamé	36	"
8 bandages herniaires dont 5		
Du côté gauche, à 21 f[rancs] chaque	168	"
Total	349	"

Noms des Médicaments Demandés à l'île de France et fournis Par Mr Delisse pharmacien au Port-Louis	Quantité				Prix	
	Kil[ogramme]	Hect[ogramme]	Dec[agramme]	Gram[me]	Francs	Cent[imes]
Alcool anti-scorbutique	2	"	"	"	60	"
----- camphré	18	"	"	"	90	"
Eau de fleurs d'orange	1	"	"	"	7	50
Gomme arabique	2	"	"	"	20	"
Orge entière	20	"	"	"	6	"
Safran	"	1.	2	"	50	
Sucre	35	"	"	"	28	"
Taffetas gommé	8 pièces	"	"	"	10	"
Teinture de gentiane	2 kgs	"	"	"	30	
Objets Divers						
Encre	3 kgs	"	"	"	6	"
Epingles (petites en trois boîtes.) nombre	2000				15	"
Fioles de prise, nombre	24				6	"
Papier blanc	1 rame				20	"
----- gris pour la botanique	8 rames				200	"
Pots de terre	12				"	
Dame-jeanne pour l'eau de vie camphrée (nombre)	1				15	"
Médicaments demandés au Port Jackson et fournis par M ^r Bowman Chirurgien principal de la Nouvelle-Galles du Sud	Total des dépenses faites à l'île de France <u>383 f[rancs] 50 c[entimes]</u>					
			Kilog ^a .	Gram ^{es}	francs	centimes
				225	10	12 ½
Cantharides en poudre				225	10	12 ½
Carbonate d'ammoniaque				960	45	90
Elixir stomachique				280	27	" "
Salsepareille				900	27	" "
Extrait de réglisse				450	20	" "
Ether sulfurique				900	8	10
Fleurs de camomille			4,	500	67	50
Gomme arabique			3,	600	122	40
Graine de lin			1,	800	6	30
Ipécacuanha				15	3	7 ½
Laudanum liquide de Sydenham				55	2	12 ½
Liqueur d'Hoffmann				28	4	5
Orge mondé			4,	500	9	" "
Séné				110	3	60
Quinquina en poudre				900	88	20
Litharge			7,	200	4	5
Canules en or, six					10	80
Bandages herniaires droits et gauches, quatre					151	20
				Total.	610 f[rancs]	67 [centimes]

Objets Divers			
Désignation des Objets	Quantité	Prix	
		F[rancs]	Cent[imes]
Aiguilles à coudre	36.	"	10.
Balances en cuivre avec ses poids	1.	6.	"
Bandages doubles	4.	22.	"
----- simples	14.	63.	"
Boëtiers en fer blanc	2.	6.	60.
Bouchons de liège	200.	1.	40.
Bougies grand. De gomme Elastique	10.	20.	"
Bouteilles de Grès de 1. à 6. Litres	4.	4.	35.
----- de verre de 2. à 10.	10.	1.	"
Canifs	6.	3.	72.
Charpie ----- kilog[ramme]	10.	35.	"
Ecuellen à soupe en terre	10.	1.	40.
Encre -----g[ramme]	1000	"	50.
Encre seche -----g[ramme]	500	3.	12.
Entonnoirs en fer blanc	4.	4.	50.
Epingles	3000.	4.	11.
Eponges fines	6.	3.	"
Etoupes fines -----g[ramme]	3000.	"	90
Feuilles de Carton	6.	5	58
Fil retord -----g[ramme]	500.	6.	20.
Fioles de prises	24.	1.	"
Courtines ----- de 4 à 6 onces	20.	2.	60.
Flacons bouchés	6.	3.	20.
Galon de fil ----- Met[re]	100.	8.	"
Linge à pansement -----g[ramme]	20000.	700.	"
Flanelle -----Met[re]	4.	24.	"
Mortier de fer	2.	28.	30.
----- de [gayac]	1.	15.	"
----- de Marbre	1.	18.	"
----- de Verre	1.	5.	60.
Papier à Enveloppe ----- [Main]	6.	1.	50.
----- à filtres	6.	1.	50.
----- à Ecrire	10.	2.	47.
Peaux Blanches	4.	8.	"
Plumes à écrire	150.	6.	24.
		1017.	89.

Objets Divers			
	Quantité	Prix	
		F[rancs]	Cent[imes]
De l'Autre Part		1017.	89.
Pots de terre à infusion	12.	2.	52
Seringues à Clistère	3.	15.	"
-----à Injection	6.	3.	60.
----- à Poitrine	1.	5.	"
Sondes grand. De gomme Elastique	6.	12.	"
Tabliers à pansement avec les manches	6.	54.	66.
Tamis de Crin à Tambour	1.	3.	50.
Trébuchets garnis	2.	6.	"
Ventouses en verre	6.	4.	20.
Entonnoirs en verre	4.	1.	60.
Canules de gomme Elastique	2.	6.	"
Tamis de soie à Tambour	1.	3.	50.
		1135.	47.
Objets divers en Ustensiles pour contenir les Medicamens			
Coffre doublé en Plomb	1.	100.	"
Flacons à large ouverture de 1000.	2.	1.	"
----- à Goulot renversé de 3000.	2.	1.	32.
----- de 1500.	1.	"	66.
----- à large ouverture de 200.	1.	"	12.
----- de 125.	1.	"	07.
----- à l'Emeril----- de 500 gr[amme]	1.	"	85.
----- de 250. gr[amme]	4.	2.	80.
----- de 64 gr[amme]	3.	1.	20.
Bouteille de verre noire à l'Em[eril] De 2000 gr[amme]	5.	7.	50.
Dame Jeanne ----- de 11000 gr[amme]	1.	3.	57.
Pauban en verre ----- de 4000 gr[amme]	1.	"	88.
----- de 2000 gr[amme]	4.	1.	76.
----- de 500 gr[amme]	12.	3.	"
Bouteilles de verre vert ----- de 2000 gr[amme]	13.	5.	72.
----- de 1000 gr[amme]	14.	6.	16.
----- de 500 gr[amme]	5.	1.	25.
----- de 100 gr[amme]	7.	"	35.
		138.	21.

	Quantité	Prix	
		f'	Cent ^e
De l'Autre Part	"	138.	21.
Cruches en terre de 20000. gr[amme]	1.	4.	40.
----- de 6000. gr[amme]	1.	1.	25.
Pots de terre ----- de 15000. gr[amme]	2.	2.	50.
----- de 12000. gr[amme]	1.	1.	15.
----- de 6000. gr[amme]	4.	2.	60.
----- de 4000. gr[amme]	4.	2.	60.
----- de 3000. gr[amme]	1.	"	50.
Pots en fayence --- de 3000. gr[amme]	2.	4.	"
----- de 2000. gr[amme]	1.	1.	50.
----- de 1500. gr[amme]	2.	2.	"
----- de 1000. gr[amme]	4.	3.	"
----- de 500. gr[amme]	5.	3.	"
----- de 2500. gr[amme]	1.	"	40.
Sacs en toile ----- de 6000. gr[amme]	1.	"	75.
----- de 4000. gr[amme]	2.	1.	"
----- de 10000. gr[amme]	1.	1.	"
Boîtes en bois grandes	3.	18.	75.
----- Moyennes	1.	6.	25.
----- en fer blanc, grandes	2.	33.	60.
----- petites	2.		
----- moyennes	2.		
		228.	46.
Médicaments demandés en supplément			
Alcool antiscorbutique	2000		
Teinture d'Absinthe	2000.		
Suc de Citron Ordinaire	3000.		
Emplâtre de Vigo	500.		
Ammoniaque liquide	150.		
Six petits flacons bouchés à l'Emeri de la Capacité de 30 gram[me]			

<u>Réactifs Chimiques.</u>	Quantité	Prix	
		F[rancs]	Cent[imes]
Oxi Muriate d'Etain	30.		
Muriate de Baryte	60.		
Nitrate d'Argent	8.		
Oxalate acidule de Potasse	100.		
Sous Carbonate de Potasse	100.		
Sous Carbonate de Soude	100.		
Acide Tartareux	100.		
Sulfate de Potasse	250.		
Teinture noix de galle	64.		
bleu de Prusse	15.		
Sulfate de fer [au] Minimum	50.		
Tournesol en pain	30.		
Teinture de Curcuma	30.		
Acide Nitrique	250.		
<u>Vases pour contenir les réactifs.</u>			
Flacons bouchés à l'Emeri de 500 gram[me]	1.	"	85.
----- de 32. -----	2.	"	67.
Bouteilles de verre	10.	"	90.
Creusets	5.		

État des divers Articles fournis par le Magasin de Pharmacie, pour la Corvette du Roi L'Uranie, indépendamment du Coffre de médicaments, et pour les Travaux de l'histoire Naturelle			
	Quantité	Prix	
		F[rancs]	Cent[imes]
Savon Arsenical	200.	458.	72.
Chaux en efflorescence	100.	1.	"
Sulfate d'alumine calciné	100.	217.	"
Coque du Levant	5.	15.	"
Gomme Arabique	3.	21.	"
Mastic pour lutter	25.	38.	72.
Ecorce de chêne en poudre	10.	4.	90.
Camphre	5.	80.	"
Essence de Thérébentine	5.	4.	90.
Muriate de Mercure [Sur] : oxigéné	1.	16.	80.
Métal fusible	4.	21.	90.
Oxide de Plomb rouge	1.	1.	58.
Charbon de bois	200.	12.	34.
Bayes de Genièvre	100.	100.	"
Orcanette	100.	"	50.
Boîtes Cylindriques en fer blanc pour L'herborisation	3.	18.	80.
----- en fer blanc, garnies en liège pour les insectes	12.	112.	16.
Pinceaux en soie de Sanglier	12.	9.	86.
----- en cheveux	6.	3.	"
Vieux linge ----- (kilog[ramme])	25.	77.	50.
Entonnoir en fer blanc, petit	1.	"	75.
Esprit de vin -----(Litres)	1200.	2589.	60.
Mercure	5.	50.	"
Muriate de Chaux	8.	48.	57.
Echiquiers ou éperviers pour prendre les insectes	6.	24.	"
Barils pour le savon Arsenical	3.	18.	"
Caisses pour ----- idem	2.	6.	"
Boîtes garnies pour la chaux et Sulfate d'alumine calcinée	3.	18.	75.
id. __ petite pour idem	1.	6.	25.
Dame Jeanne pour l'essence de Thérébentine	1.	2.	40.
		3980.	"

	Quantité	Prix		
		f ^r	Cent ^e	
De l'Autre Part	"	3980.	"	
Piece de deux pour le Charbon	1.	54.	"	
Id. d'une pour les bayes de Genievre	1.	29.	50.	
Sacs en toile pour id. et le linge	2.	"	90.	
Pots de terre de Dix huit Kilogrammes	1.	2.	20.	
Id. _____ de 12.	2.	4.	"	
Id. _____ de 8.	2.	3.	"	
Id. _____ de 3.	1.	"	85.	
Id. _____ de 1.	2.	1.	"	
Id. _____ de ½	1.	"	30.	
Pauban de verre de 4	2.	1.	76.	
Id. _____ de 1.	1.	"	44	
Id. _____ de ¼	1.	"	09.	
Dame Jeanne pour l'Esprit de Vin	15.	79.	95.	
Bouteilles de litre pour le Muriate de Chaux	10.	4.	37.	
		4162.	36.	
Objets délivrés par le Magasin général à la Corvette du Roi l'Uranie				
Pour le service de santé	Objets délivrés		Prix	
	D'après le Règlem[ent]	En supplém[ent]	F ^r	Cent
Baillies d'aisance en cuivre avec leurs couvercle	1.	3.		
Bassins de commodité en Etain	2.	2.		
Biberons en Etain	2.	"		
Cafetières de fer blanc de diverses grandeurs	3.	12.		
Caisse complète d'instrumens	1.	"		
Capotes en Etoffes de laine pour les convalescens	3.	3.		
Chemises en toile blanche	45.	"		
Coiffes à bonnet	45.	"		
Couvertures de laine verte	24.	"		
Demi-caisse d'Instrumens	"	"		
Draps de lit de deux lacis ____ (Paires)	24.	24.		
Ecuelles d'Etain	22.	"		

	Objets délivrés		Total	Prix	
	D'après le Règlem[ent]	En supplém[ent]		F'	Cent
De l'Autre Part	"	"	"		
Fanaux clairs	2	"	2.		
Fanal sourd	1.	"	1.		
Feuilles de fer blanc	2.	8.	10.		
A l'usage des Chirurgiens en Second.					
Hamacs dits à l'angloise en toile ordinaire	"	2.	2.		
Foncures _____ idem	"	2.	2.		
Cadres en bois ordinaire	"	2.	2.		
Matelats de laine recouverte en Montbélard	"	2.	2.		
Traversins ___ idem	"	2.	2.		
Couvertures ___ idem	"	2.	2.		
Gamelles en bois assorties	2.	"	2.		
Gobelets d'Etain	22.	"	22.		
Matelas de 2 mètres de long sur 80 Cent[imètres]	24.	"	24.		
Plateaux en fer blanc pour pansement	2.	1.	3.		
Poëlette de fer blanc pour idem	2.	"	2.		
Poêlons en cuivre	2.	"	2.		
Réchaud en cuivre [avec] couvercle	1.	1.	2.		
Registres en blanc	2.	4.	6.		
Toile pour le Poste	"	1.	1.		
Traversin de 80 cent. De long sur 27.	24.	"	24.		
Urinoirs en Etain	4.	6.	10.		
Pots en id. pour Tisane	"	24.	24.		
Ecritoire en plomb	"	3.	3.		
Sibilles de bois pour id.	"	3.	3.		
Matelas de crin pour fractures	"	2.	2.		
Petites brosses pour nétoyer les dents	"	212.	212.		
Atelles en bois [extention]	"	2.	2.		
----- droites	"	6.	6.		
Coffres à linge	"	1.	1.		

	Objets délivrés		Total	Prix	
	D'après le Règ[ement]	En supplém[ent]		F[rancs]	Cent[imes]
De l'Autre Part	"	"	"		
Casserole petites en fer blanc	"	4.	4.		
Couvercles id. id.	"	4.	4.		
Coquemars en Cuivre étamé de 6. Litres	"	1.	1.		
Id. de 12. Id.	"	1.	1.		
Baignoires en Cuivre	"	2.	2.		
Hamacks à l'angloise	"	24.	24.		
Foncures en toile p[our] id.	"	24.	24.		
Cadres en bois ordinaire p[our] id.	"	18.	18.		
Crochets à Roulis	"	48.	48.		
Spatules en fer de 8. pouces	"	1.	1.		
Id. de 12. Id.	"	1.	1.		
Petite boîte pour nétoyer les dents	"	1.	1.		
Objets fournis pour l'Histoire Naturelle.					
Petite presse de 50. Cen[timètres] de long par 23. De large, avec des vis en cuivre	"	1.	1.		
Table de 3. Pieds ½ de long sur 28. de large, ayant deux tiroirs et le dessus en forme de bureau	"	1.	1.		
Marmite de Cuivre pour les dissection des animaux	"	1.	1.		
Alembic en cuivre étamé de la capacité de 8. Litres avec son fourneau en Tôle pour redistiler l'esprit de vin	"	1.	1.		
Pincés à bec à Corbin Incisives pour couper le fil de fer	"	2.	2.		
Bougie Blanche (Kilog[ramme])	"	50.	50.		
Pile de Volta, composée de 50. Rondelles de Zinc et de 50. Autres de Cuivre	"	1.	1.		
Estagnons en cuivre de la capacité de 200. Litres chaque p[our] esprit de vin	"	4.	4.		

			Objets délivrés		Total	Prix	
			D'après le Règlem[ent]	En supplém[ent]		F[rancs]	Cent[imes]
De l'Autre Part			"	"	"		
Rapes à bois			"	4.	4.		
Supports en verre			"	3.	3.		
Poinçons (serie de 10.) Nombre			"	10.	10.		
Lut ou mastic pour les flacons. (kil[ogramme])	Composé de	Resine id – 1400.	"	30.	30.		
		Rouge [brun]–8000.					
		Cire Jaune – 5000					
		Huile de Thérébentine 3000.					
Estagnon en Cuivre de la Capacité de 300. Litres p[our] esprit de vin			"	1.	1.		
Etope blanche pour empailler les animaux (Kil[ogramme])			"	50.	50.		
Etope blanche pour emballer les Minéraux (Kil[ogramme])			"	50.	.50.		
Coton en laine pour empailler les animaux (Kil[ogramme])			"	50.	50.		
Suports en bois			"	2.	2.		
Epingles ordinaires			"	10000.	10000.		
Pour la Botanique.							
Presse pour dessecher les plantes			"	2.	2.		
Bêche pour enlever les plantes			"	2.	2.		
Plomb laminé en tabac pour envelopper les graines			"	6.	6.		
Feuilles de fer blanc, grand modèle et brillant, pour faire des boîtes propres à conserver les graines			"	50.	50.		
Flanelle pour envelopper les graines			"	6.	6.		
Soudure forte pour la confection des boîtes			"	3.	3.		
Papier gris (rame)			"	15.	15.		
Semence de raves rondes (hect[ogramme])			"	15.	15.		
_____ longues id.			"	15.	15.		

	Objets délivrés		Total	Prix	
	D'après le Règlement	En supplément		F[rancs]	Cent[imes]
De l'Autre Part	"	"	"		
Semence de Roquette (hecto[gramme])	"	10.	10.		
----- de cresson à la noix __ id.	"	15.	15.		
----- de Carotte ----- (decag[ramme])	"	25.	25.		
Pour l'Entomologie					
Etamine pour filets à Insecte (Mètres)	"	20.	20.		
Gaze p[ou]r id. _____ id.	"	10.	10.		
Carton lissé _____ (feuilles)	"	10.	10.		
Colle forte _____ (Kilog[ramme])	"	1.	1.		
Amidon _____ id.	"	4.	4.		
Pour la Zoologie					
Etai Portatif	"	1.	1.		
Vrillettes assorties	"	5.	5.		
Aleines tant droites que Courbes depuis 3. Jusqu'és à 8. P[ou]ces de longueur	"	25.	25.		
Fil de fer de différentes grosseurs k[ilogramme]	"	4	4.		
Fil de laiton très fin ----- kil[ogramme]	"	4.	4.		
Plomb laminé d'une ligne d'épaisseur pour faire des Etiquettes (M[ètres] C[entimètre])	"	2.	2.		
Marteaux de 2 onces	"	2.	2.		
Clous et pointes de différentes longueurs	"	4.	4.		
Rapes de fer blanc	"	2.	2.		
Plomb de chasse	50. kil [ogramme]me de Cendré		490.	490.	
	50.-----	No. 6			
	80.-----	---- 5.			
	150.-----	---- 4.			
	40.-----	---- 3.			
	40.-----	---- 2.			
	40.-----	---- 1.			
	40. k[ilogramme] masse pour faire de balles				

	Objets délivrés		Total	Prix	
	D'après le Règlem[ent]	En supplém[ent]		F[rancs]	Cent[imes]
De l'Autre Part					
Poudre de chasse -----(Kil[ogramme])	"	100.	100.		
Tabac à fumer ----- id.	"	3.	3.		
Cire Jaune ----- ad.	"	20.	20.		
Vernis à l'Esprit de vin id.	"	1.	1.		
----- à la copale ----- id.	"	1.	1.		
Eponges fines de 2 onces	"	4.	4.		
Fil à voile d'une ligue ½ de diamètre	"	10.	10.		
----- blanc à coudre (Echevaux)	"	10.	10.		
----- id. très gros ____ id.	"	10.	10.		
----- brun fin et de moy[enne] gro[seur] id.	"	10.	10.		
----- blanc très gros ---- id.	"	10.	10.		
----- brun id ad	"	10.	10.		
----- de Bretagne écru (kil[ogramme])	"	2.	2.		
Egouilles fines à coudre de 18 ligues de longueurs ([diamètre])	"	10.	10.		
----- de 3. Po[uces] d'id ----- id	"	2.	2.		
----- à voile de 2 p[ouces] id.----id.	"	1.	1.		
Etui pour renfermer les dites aiguilles	"	4.	4.		
Pour la Minéralogie et la Zoologie					
Emporte piece grand	"	1.	1.		
----- idem petit	"	1.	1.		
Vieux papier pour envelopper les Minéraux (kil[ogramme])	"	150.	150.		
Liege en planche ----- id.	"	20.	20.		
Bouchons de liège de 5. P[ouces] 3. Lignes de diamètre	"	50.	50.		
Id. de 4 po[uces] id.	"	100.	100.		
Id. de 3 po[uces] [6] lig[nes] id.	"	100.	100.		
Id. de 3. Po[uces] id	"	250.	250.		
Id. de 2. Po[uces] 8 lig[nes] id.	"	100.	100.		

	Objets délivrés		Total	Prix	
	D'après le Rèlem[ent]	En supplém[ent]		F[rancs]	Cent[imes]
De l'Autre Part	"	"	"		
Bouchons de liege de 2 Po[uces] 3 lig[nes] de Diamètre	"	100.	100.		
Id. de 1. Po[uces] 9 lig[nes] id.	"	150.	150.		
Id. de 1. Po[uces] 6. Lig[nes] id.	"	150.	150.		
Id. de 1. Po[uces] 4. Lig[nes] Id.	"	100.	100.		
Pour la Chimie					
Verres à expérience à forme Conique	"	6.	6.		
Chalumeau en Cuivre	"	1.	1.		

J'ai fait copier, par un écrivain, les Instructions Sanitaires de Mr. L'Inspecteur Général du service de Santé de la Marine ainsi que la note des médicaments et des différents objets qui nous ont été fournis. Cette copie, que l'on vient de lire, renferme de telles négligences que je suis bien aise d'en indiquer l'auteur. Tout ce qui suit a été écrit par moi. Je dois à la complaisance de Mr. Arago la plupart des dessins que l'on voit sur quelques marges de mon journal.

Gaimard

Vivres de Campagne délivrés à la corvette
L'Uranie. (Pour dix-huit mois à quatre-vingt-dix hommes.)

			Quantité		Prix	
			Kylog[ramm]es	Gram[m]es	Francs	Centimes
Pain	180 jours	farine d'armement	4,500.	"		
	360 id.	biscuit	16,574.	500.		
Boissons	360 id.	vin de campagne	25,038.	72.		
	180 id	eau de vie	3,265.	92.		
dîners	370 id	lard salé	5,994	" "		
	16 id	bœuf salé	360	" "		
	16 id	morue	" " "	" "		
	94 id	fromage	761	400		
	44 id	légumes	" " "	" " "		
Soupers	90 id	riz	290.	" " "		
	450 id	légumes	4,594	200		
assaisonnement	Huile d'olive		341	280		
	Vinaigre		453 litres	57		
	Graines de moutarde		38 k[ilo]g[ramme]s	880 g[ramm]es		
	Sel		1,036	800		
	poivre		14	580		
Chauffage et luminaire.	Bois à brûler.		1,000	" " "		
	Charbon de terre.		10,831	500		
	Chandelles.		71	280		
	Huile à brûler		71	280		
	Coton filé.		0	540		

Denrées accordées en supplément pour les déjeûners
de l'équipage.

	kylogrammes	grammes		
Prunes à l'eau de vie	1,022	600		
miel	287	" " "		
beurre salé	374	" " "		
anchoix	488	700		
huile à manger	100	" " "		
vinaigre	245 litres	" " "		
Sucre ou cassonade	193 kyl[ogrammes]	500		
café bourbon	97	" " "		
Choucroute marinée	495			
oseille confite	372			
carottes sèches	91	800		
marmelade s'abricots	126	" " "		

Denrées d'épreuves.

	Quantité		Prix	
	kylogrammes	grammes	francs	centimes
Viande de bœuf sèche	14	" "		
Choucroute sèche	6	" "		
lard salé	260			
bœuf Salé	774			
Rafraîchissemens				
moutons en vie, nombre	14			
poules	50			
tablettes à bouillon	1000			
Œufs	30 douzaines			
pruneaux	209 kyl[ogrammes]	500 gr[ammes]		
menus grains	250			
Son	75			
foin	350			
gruau	196			
drèche	641			

Objets d'échange délivrés à la Corvette l'Uranie

		Quantité	
		kylogrammes	grammes
<u>fer en barres</u>			
plat	de 4 lignes	142	"
	de 6 id.	122	"
	de 7 id.	32	"
	de 9 id.	31	"
rond	de 7 id.	248	"
	de 10 id	240	"
	de 15 id	283	"
	de 23 id	44	"
	de 24 id	113	"
carré	de 6 id	150	"
	de 12 id	198	"
	de 18 id	119	"
en verge	de 3 id	49	"
	de 5 id	25	"
feuillard	pour barils et seaux	66	"
	pour barriques	155	"
	pour pièces de 2	175	"
	pour pièces de 3	180	"
	pour pièces de 4	253	"
fil de fer		30	"
<u>Cuivre fabriqué</u>			
barres rondes	de 8 lignes	44	"
	de 10 id	59	"
	de 12 id	82	"
	de 14 id	74	"
	de 16 id	77	"
fil de laiton		15	"
<u>Grappins de mouillage pour embarcations</u>		Nombre	
grappins de 100 kylogrammes		4	
	de 50 id	2	
	de 25 id	2	
	de 15 id	2	
<u>Clous de fer</u>		Kylog[ramm]e	
clous de 6 pouces		200	"
	de 5 id	200	"
	demi caravelle	40	"
	de lisse	40	"
	double tillac N°. 20	50	"

<u>Limes et Carreaux</u>	Quantité
carreaux d'acier	2
limes d'Allemagne plates, d'une au paquet	2
----- de 2 au id	10
----- de 4 au id	20
----- rondes, d'une au paquet	1
----- de 2 id	4
----- de 3 id	6
----- tiers-points de 4 au paquet	4
----- bâtarde de 1 à 3 pouces	5
----- de 4 à 5 id	5
----- de 7 à 9 id	5
----- de 10 à 12 id	6
----- de 13 à 15	8
----- demi-ronde de 7 à 9	4
----- de 10 à 12	6
----- de 13 à 15	5
----- fendantes	5
----- à couteaux	5
----- amandes pour scies	5
----- demi-douces plates de 7 à 9 pouces	5
----- de 10 à 12	22
----- de 13 à 15	22
----- demi-douces, demi-rondes de 10 à 12	20
----- de 13 à 15	20
----- rondes de 10 pouces	10
----- de 11 id	10
----- de 12	10
----- tiers-points demi-doux de 4 à 5	10
----- douces plates de 7 à 9	3
----- de 10 à 12	4
----- douces demi-rondes de 7 à 9	3
----- rondes de 10 à 12	3
----- de 10	10
----- de 11	10
----- rondes demi-douces de 7 à 9	5
----- de 10 à 12	10
----- de 13 à 15	5
----- tiers-points bâtardes de 7 à 9	5
----- de 10 à 12	5
----- de 13 à 15	5
----- rondes de 12 pouces	10
----- tiers-points doux de 4 à 6	5

	Quantité
cors de chasse	6
<u>Armes blanches et à feu</u>	
sabres d'abordage	50
----- dits briquets	25
bayonnettes plates	50
fusils de calibre à un coup	30
bayonnettes pour id	30
mousquetons	20
bayonnettes pour id	20
poudre de guerre	700 kyl[ogrammes]
<u>Mercerie</u>	
brosses à frotter les souliers	83
colliers avec pendant (douzaines)	7½
petits grenats (paquets)	24
petits miroirs assortis garnis en bois	84
longues-vues de Venise	8
autres garnies en cuivre argenté	4
peignes ordinaires en bois	100
fil à coudre assorti	6 kylog[rammes]
--- à voile	15 id
perles blanches (douzaines)	9
bracelets en perles de diverses couleurs (douzaines)	9
<u>Objets en étoffe de laine</u>	
pièces de drap écarlate, mesurant ensemble 38 mètres, 10 centimètres	2
<u>Cordages</u>	
cablots de 4 pouces	
cordage de 2° brin de 81 millimètres	
----- de id ----- de 54 id	
----- de id ----- de 40 id	

Académie des sciences.
Histoire naturelle de l'homme et des animaux.

Note des objets dont il serait partiellement utile que l'on voulût bien s'occuper pendant le voyage de M^r le Chevalier de Freycinet, relativement à l'histoire naturelle de l'homme, des mammifères, des oiseaux, des quadrupèdes ovipares des serpens et des poissons

La grandeur des habitans des îles et autres terres où l'on débarquera,
leur force,
leur agilité et leur vitesse,
les proportions de leur tête, de leur crâne, de leurs mâchoires, de leurs bras, de leurs jambes,
la grandeur de leur angle facial,
la couleur de leur peau,
la longueur, la nature et la couleur de leurs cheveux et de leur barbe,
les différentes espèces ou variétés de quadrupèdes qui présentent ou une grande différence de longueur entre les jambes de devant et celles de derrières, ou dont la bouche offre une sorte d'anomalie par la ressemblance avec un bec, ou dont les femelles ont sous le ventre une poche plus ou moins grande et dont les poils sont remplacés par des piquans, des écailles, des plaques solides, etc
la grandeur et la conformation des différentes espèces ou variétés de poques, de lamantins, de morses, de dugons, etc.
la proportion de la grandeur de la tête des cétacées avec celle du corps et de la queue,
le nombre et la longueur des fanons,
la position des événements,
la nature, la forme et le nombre des dents ou défenses,
le nombre des nageoires ou proéminences;
la migration des phoques et des cétacées;
le temps de ces migrations;
la route qu'ils paraissent suivre;
les parages qu'ils préfèrent;
les voyages des oiseaux et particulièrement des oiseaux de mer;
les époques de leurs passages;
la direction des vents qu'ils paraissent préférer, ou qui favorisent le plus leurs migrations;
la distance de toute terre à laquelle on voit des oiseaux grands voiliers, etc.
l'état de l'atmosphère soit calme, soit agitée par de grands vents, au moment de l'apparition des oiseaux à de grandes distances de toute terre;
la conformation des espèces qui se rapprocheraient le plus de l'autruche, du casoar et spécialement du dronte;

Les espèces ou variétés de crocodiles, alligator et autres grands quadrupèdes ovipares;
les espèces ou variétés des reptiles qui n'ont que deux pattes;
les espèces ou variétés des reptiles qui conservent, pendant une grande partie de leur vie, des branchies extérieures;
les dimensions, proportions et conformation des serpens nageurs;
les dimensions, proportions et conformation des grands serpents;
la distance des côtes à laquelle on observe les serpents nageurs;
l'état des côtes et parages que préfèrent les diverses espèces de poissons;
les phoques et l'abondance des pêches;
la profondeur et la température des couches d'eau auxquelles parviennent les poissons;
la durée de leur séjour à des profondeurs plus ou moins considérables;
leurs migrations périodiques ou irrégulières, ou leurs apparitions et dispositions réglées ou fortuites en grandes bandes;
les rapports de ces apparitions et disparitions vers la surface de la mer, ou auprès des rivages
avec le frai,
 les vents
 les tempêtes
 l'électricité de l'atmosphère,
 les courants de la mer,
 les embouchures des grandes rivières,
 la nature des bas-fonds,
 le degré de latitude,
 la saison;
les époques du frai;
la profondeur des bancs ou bas-fonds sur lesquels il s'opère;
l'exposition de ces bancs ou bas-fonds à la lumière du soleil;
la rapidité des rivières habitées par les poissons;
la nature des eaux douces dans lesquelles ils vivent,
la force des courants qu'ils surmontent et la hauteur des roches au-dessus desquelles ils s'élancent et remontent les rivières;
les saisons pendant lesquelles ils entrent dans les fleuves et reviennent à la mer.

Zoologie

C'est presque uniquement à terre que le minéralogiste et le botaniste qui voyagent trouvent des occasions de faire des observations et des collections utiles aux progrès des sciences qu'ils cultivent.

Il n'en est pas de même à l'égard du zoologiste : à la mer comme à terre, partout il est dans le cas de rencontrer des objets utiles à observer et qu'il lui importe de recueillir, lorsqu'il en a la possibilité. Il lui faut donc partout une attention presque continuelle à l'égard de tout ce qu'il peut apercevoir, saisir et examiner s'il veut rendre ses recherches véritablement utiles. Voyons d'abord celles qu'il peut faire étant à

la mer; nous examinerons ensuite celles qu'il sera dans le cas de faire sur les côtes dans le temps où l'on débarque pour quelque station, ou pour se procurer des rafraîchissemens.

Travail du zoologiste à la mer dans les circonstances favorables. indépendamment des poissons, que l'on peut tuer ou saisir autour du vaisseau, qu'il conservera dans la liqueur, s'ils sont de petite taille et peu connus, dont il se contentera de visiter l'estomac, s'ils sont grands et connus; indépendamment encore des oiseaux que l'on pourra tuer, qu'il conservera ou visitera, comme il vient d'être dit, le zoologiste attentif peut rencontrer une foule d'occasions d'observer des animaux inconnus, en examinant tout ce qui s'est accroché soit à une sonde que l'on retire de la mer, soit au cable d'une ancre que l'on retire de l'eau, soit à des fucus flottans, qu'il aura pu arrêter, etc. si l'on jette un filet pour un sujet quelconque, que d'objets intéressans pour lui et que d'autres eussent rejetés, s'il s'empresse d'examiner tout ce que ce filet contient!

Outre ces moyens d'observations, le naturaliste-zoologiste aura fréquemment occasion de remarquer des corps vivans, voguant à la surface de l'eau, tantôt gélatineux, transparent, et le jour suivant difficiles à apercevoir; tantôt brillans, ornés de couleurs vives et changeantes, et le soir jouissant d'un éclat phosphorique très lumineux. Outre l'énorme famille des méduses, les physalies, les vélelles, les physosphores, les pyrosomes, les firoles, les carinaires, les biphores, les hyales, les clios, etc. etc., lui fourniront une multitude d'occasions d'accroître nos connaissances sur cette partie encore peu avancée de la zoologie. S'il y est attentif, s'il profite de toutes les circonstances qui peuvent le favoriser, s'il est industrieux pour imaginer des moyens, enfin s'il ne néglige aucun de ceux qui pourront être à sa disposition, pour saisir ces différens objets, prendre note sur le champ de ce que l'animal vivant lui aura fait voir, le jeter ensuite dans la liqueur d'un bocal, y attachant un numéro conforme à celui de son registre, où il aura consigné des notes et surtout l'habitation ou le lieu, où il l'a recueilli la janthines, les pennatules, et quantité d'autres animaux que je n'ai point cités et qu'il peut rencontrer en pleine mer, sont à ajouter à ceux mentionnés ci-dessus. Sur les fucus même qu'on peut rencontrer en haute mer et arrêter, il trouvera souvent des scyllées, des tritonies, des éolidés, peut-être quelques glaucus (la Glaucia) embarrassés de petits coquillages etc. les observations zoologiques faites à la mer, dans les contrées éloignées de l'Europe, sont assurément très-intéressantes pour la science, puisqu'elles concernent les objets les moins connus, et qui ont, en général, toujours été négligés.

Travail du zoologiste sur les côtes. Si les observations que le naturaliste-zoologiste peut faire à la mer sont intarissables ou presque infinies, celles qu'il pourra faire à la côte, lorsqu'on prend terre, et surtout s'il peut avoir alors quelques temps à sa disposition, ne seront ni moins variées, ni moins intéressantes.

D'abord, les coquillages de tous les genres devront attirer son attention, en considérant qu'il devra négliger les grandes et belles espèces qui probablement

ont déjà été recueillies, pour s'attacher davantage aux petites, toujours plus négligées des voyageurs. il fait assez que l'observation, qu'il pourra faire de l'animal vivant, que les notes, qu'il pourra prendre alors sur ses parties au moins extérieures, ne seront pas les moins intéressantes.

Les mollusques nus et autres animaux mollasses, qu'il pourra rencontrer à la côte, tels que les lapyssies, dolabelles, bulles et bullées, les acères, les sigarets, les phyllidies, les oscabrions, les doris, thétys, etc., les ascidies, les actinies, les holothuries, les siponcles, etc. lui offriront mille occasions d'observation neuves et importantes. les balances, les anatifes et autres genres avoisinnans ne devront pas être oubliés.

À la côte, le zoologiste devra donner une attention particulière à la recherche des néréides, des amphitrites, des sabullaires, des aphrodites, des amphinomes, etc, etc. nos connaissances sur ces animaux ne sont encore qu'ébauchées.

Rappellerai-je au naturaliste-zoologiste que les polypes des polytiers pierreux des madrépores, des astrées, des méandrinés, des fongies etc., ne sont point connus et que personne n'a eu la patience et le courage de les observer dans l'eau, lorsqu'ils développent leurs parties! Que ceux du beau **tubipora musica** sont encore à observer, quoique Péron nous ait appris qu'ils sont d'un beau vert, tandis que leur polytier est d'un rouge de corail fort éclatant.

Dirai-je aussi qu'à l'égard des oursins, des astéries, des ophiures, des comatules, des caryales etc. il y a encore quantité de découvertes à faire?

Enfin je n'ai pas même parlé des observations à faire sur les nombreux crustacés que l'on peut rencontrer sur les côtes et qui peuvent offrir tant de faits nouveaux, importants à connaître.

Beaucoup d'ordre dans le dépôt des objets recueillis; des notes inscrites sur le registre en face du N° de chaque objet, correspondant à celui fixé sur l'objet même ou sur son bocal; jamais de perte de temps pendant le voyage pour la détermination des espèces, des genres même, ce travail ne devant se faire qu'au retour; voilà, à ce qu'il me semble, ce qu'il y a de plus important à considérer de la part du zoologiste-voyageur et observateur.

Instructions pour la Botanique

Les voyageurs de l'expédition, commandée par M^r. De Freycinet, qui se proposent de faire des collections de botanique et de contribuer aux progrès de cette science, doivent se procurer et embarquer sur le vaisseau au moins dix à douze rames de papier pour dessécher et conserver les plantes qu'ils recueilleront.

Les rameaux que l'on dessèche doivent être garnis de feuilles, de fleurs, l'époque de la floraison des plantes, leur grandeur, les usages auxquels on les emploie, d'en décrire les organes de la fructification, de les dessiner, si le temps et les circonstances le permettaient, d'indiquer la température du climat,

la nature du sol où elles croissent, son élévation au-dessus du niveau de la mer.

On doit faire une attention particulière aux plantes qui ont des usages économiques ou médicaux, à celles qui peuvent servir à la décoration des jardins, aux arbres utiles dans les constructions, se procurer des échantillons de leur bois, en ramasser des graines, pour les multiplier dans nos serres ou sur le sol de la France, si la température du climat ne s'y opposait pas.

Les gommés, les résines et autres produits des végétaux méritent aussi d'être recueillis avec soin, afin qu'on puisse les connaître, les analyser et savoir s'ils ne pourraient pas être employés utilement dans les arts.

Il est nécessaire que les collections faites en différens pays soient mises chacune à part, sans aucun mélange, afin que l'on connaisse exactement l'habitation des plantes, ce qui est d'une grande importance pour la détermination des espèces et même pour l'histoire de la science.

Il serait bon que M^r. De Freycinet emportât une collection de graines de nos légumes, de nos fruits et autres plantes utiles pour les semer et les répandre dans quelques uns des pays qu'il doit visiter, et où ces plantes ne sont pas cultivées. Ce serait rendre un service aux habitans et peut-être un jour aux navigateurs européens, qui aborderaient dans les mêmes contrées.

Nous possédons beaucoup de plantes recueillies sur différens points de la nouvelle-hollande, mais il en reste certainement encore un grand nombre qui nous sont inconnues. Nous engageons les voyageurs de l'expédition à y faire des collections, persuadés qu'ils y trouveront plusieurs espèces échappées aux recherches des naturalistes qui ont visité avant eux les mêmes contrées. Nous les invitons à ramasser beaucoup de graines des grands **Eucalyptus** qui peuplent les forêts de la Nouvelle-Hollande, et que l'on pourrait multiplier, en pleine terre, dans le midi de la France; des **Casuarina** dont le bois marbré de plaques rouges d'un tissu uni très-serré et aussi solide que celui de nos chênes est propre à faire de très-beaux ouvrages d'ébénisterie. on pourrait cultiver ces arbres sur le rivage de nos mers.

Les plantes des îles Mariannes nous sont presque entièrement inconnues, et nos collections n'en possèdent aucune. nous en avons peu des Moluques. ces îles produisent un grand nombre de palmiers, de lauriers et autres végétaux utiles et curieux que nous ne connaissons que très-imparfaitement par les descriptions de l'**herbarium Amboinense** de Rumphius. Nous engageons les voyageurs à en observer avec soin les organes de la fructification et à en rapporter des échantillons.

Si l'expédition abordait dans les contrées où croît le lin de la Nouvelle-Zélande, **phormium tenax**, et qu'on trouvât cette plante en fruit, il faudrait en recueillir une grande provision de graines pour nos départemens méridionaux qui n'en possèdent encore qu'un très-petit nombre d'individus, et où le phormium vient en pleine terre. cette plante dont les fibres ont un tiers plus de force que celles de nos meilleurs

chanvres, pourrait offrir de grands avantages pour des tissus et des cordages, si l'on parvenait à en établir de grandes cultures.

Les côtes du Brésil sont fertiles en végétaux rares et nous sommes assurés, depuis les notions que nous avons des productions végétales de ces contrées, qu'on y trouvera un grand nombre de plantes nouvelles.

Il y a des précautions à prendre, pour que le germe des graines que l'on recolte ne s'altère pas. il faut les cueillir bien mûres, les faire sécher, de manière qu'elles soient privées de toute humidité, après quoi, on les met dans des cornets de papier et on les renferme dans des caisses de bois, ou de fer blanc que l'on recouvre de toile cirée ou goudronnée de manière que l'humidité ne puisse y pénétrer. par ces précautions, elles se conservent long-temps. on peut aussi les renfermer dans des bouteilles de verre que l'on a soin de bien boucher.

Celles des herbiers mis dans un lieu sec se conservent et lèvent quelquefois au bout de plusieurs années, comme nous en avons l'expérience. Celles des légumineuses surtout; conservent très-long-temps leur faculté de germer, pour peu qu'elles ne soient pas trop exposées à l'humidité. Mais les graines huileuses, qui sont sujettes à se rancir et à s'altérer d'elles-mêmes, quoique abritées de l'air humide, demandent d'autres précautions. il faut les stratifier dans de la terre, dans du sable, dans des débris de bois pourri, et les embarquer ainsi préparées. Elles germent et lèvent sur le vaisseau, et les plantes, qu'elles produisent, peuvent arriver vivantes à leur destination. C'est, par exemple, une précaution indispensable, pour les graines de thé. celles qui nous viennent de la Chine, sans être stratifiées, ne lèvent presque jamais. celles de Chênes, de hêtres et autres plantes analogues demandent les mêmes soins avant d'être embarquées. les fruits charnus, que l'on ne peut places dans les herbiers, conservent leur forme dans le tafia, l'esprit de vin affaibli et autres liqueurs spiritueuses; mais alors leurs graines ne lèvent pas. enfin les plantes que l'on embarque vivantes, ne doivent jamais être arrosées avec de l'eau de mer, qui en accélère promptement la destruction.

Géologie minéralogique.

Si l'expédition actuellement projetée comptait un minéralogiste expérimenté au nombre des personnes qui la composent, on aurait peu de conseils à lui donner; il saurait comme nous ce que les voyages de Cook, de Vancouver, etc. laissent à désirer et ce que les observations même des compagnons de Baudin laissent à faire, pour remplir l'une des fins les plus importantes de voyages semblables : celle d'enrichir la science géologique de faits positifs, touchant la constitution de ces terres reculées, dont on a si laborieusement déterminé la position et dessiné les contours.

Sans-doute, des voyages de découvertes, principalement dirigés dans l'intérêt des connaissances géographiques, ne mettent pas souvent le minéralogiste dans une position favorable à ses recherches. Cependant, s'il ne se méprend pas sur ce que

la science a droit d'attendre de lui, il trouvera encore de fréquentes occasions de rendre d'éminens services, et n'eût-il à observer que les côtes, dont on poursuit la reconnaissance, leurs falaises, l'embouchure des rivières, les récifs, les bancs de galets et de sable, les fragmens rapportés par la sonde, il recueillerait encore une multitude de faits curieux, que les relations publiées jusqu'à ce jour nous ont laissé ignorer.

En général, on se trompe beaucoup sur le genre de recherches auxquelles il convient de se livrer dans ces occasions rares, où l'on touche passagèrement des terres inconnues. le petit nombre de ceux qui s'occupent alors de minéralogie croient s'acquitter, en rapportant quelques échantillons choisis avec plus ou moins de discernement dans le nombre de ceux qui ont attiré leur attention par un aspect nouveau ou singulier. Ce n'est pas des morceaux de cabinet qu'il nous faut. Quand même il en résulterait la possession de quelques espèces nouvelles, cette acquisition ne remplacerait pas les connaissances générales que de pareilles expéditions doivent nous procurer. Les détails de la lithologie seront la part du minéralogiste sédentaire, si jamais ces contrées lui offrent un refuge. Maintenant, et avant tout, c'est le coup d'œil du géologue, que nous appelons sur la constitution de l'hémisphère austral; c'est la nature du sol considéré en grand, c'est la disposition et la superposition des couches qu'il nous importerait de connaître; et de même que ces résultats généraux sont les seuls que l'on puisse raisonnablement attendre des voyages de ce genre, de même aussi ce sont les seuls, dont l'importance réponde à la grandeur de ces entreprises.

Mais pour atteindre ce but, ce ne serait pas trop des connaissances les plus étendues et du tact le plus exercé. Il faudrait être préparé à l'observation de dispositions peut-être nouvelles et inattendues, par l'études approfondie non seulement des espèces que nos collections renferment, mais des arrangements et des successions de matière, que présentent nos terrains classiques; et avec ces données même, on ne recueillerait le fruit de reconnaissances toujours imparfaites et ordinairement précipitées qu'au moyen d'échantillons nombreux, choisis avec intelligence, étiquetés avec soin et classés avec ordre, pour être ensuite comparés et étudiés à loisir.

Ce que ferait, à cet égard, un géologue expérimenté est ce que doit s'efforcer de faire, selon ses moyens, le naturaliste qui sera adjoint à l'expédition; cueillir et classer avec par ordre de lieux et surtout de gîsemens, voilà sa grande affaire. on supposera seulement qu'il n'est pas étranger à la connaissance des principales divisions du règne minéral; qu'il a quelque idée des caractères qui distinguent les roches, les terrains d'alluvions, ceux de transport, les produits volcaniques; qu'il ne confondra pas ce qui est en masses avec ce qui est en couches, et les couches proprement dites, soit avec les filons qui les coupent, soit avec les tranches que figurent les fissures, dont ces couches sont traversées; qu'il sait enfin que ni l'horizontalité, ni la continuité du plan ne sont des attributs constans des couches qu'il y en a d'inclinées sous divers angles, de verticales même, d'autres qui se fléchissent et se contournent dans tous les sens; qu'il importe d'avoir égard aux flexions de celles-ci, de noter l'inclinaison des premières et de constater

la direction générale de toutes.

Cela posé, c'est aux roches en place que le naturaliste doit spécialement s'attacher. S'il rencontre un écueil, s'il aborde une falaise, qu'il ne manque pas d'en recueillir des échantillons, bien caractérisés et pris au plus vif de la pierre. Si cette falaise est formée de diverses couches, autant d'échantillons que de couches, en ne négligeant jamais les lits de matières molles, friables ou pulvérulentes, qui peuvent être placées entre les lits de matières dures et en notant toujours, avec la plus grande exactitude, l'ordre de la superposition, ainsi que l'inclinaison, la direction et la flexion de ces lits.

Si l'on était à portée d'une chaîne de montagnes, ne pas se borner à des observations de détail sur les portions de cette chaîne que l'on a pu atteindre; reconnaître quels sont les faits qui se représentent le plus souvent; essayer si, de la connaissance de ces faits, on peut s'élever à une idée générale de la composition et de la structure de la chaîne, de l'inclinaison, de la direction commune de ses couches, de la direction des vallées, en égard à celle des couches et du sens dans lequel l'axe lui-même de la chaîne se prolonge indépendamment de ses ramifications latérales.

Dans le cas où cette chaîne paraîtrait volcanique, en tout ou en partie, soigneusement distinguer les lits de basalte, soit en masses, soit en prismes, des courans de lave bien caractérisés; observer si les derniers ne sont pas toujours superposés aux premiers, et si les basaltes ne s'intercalent pas avec des dépôts de la mer.

Quant aux blocs erratiques, ne point les négliger entièrement, surtout si l'on peut leur assigner une origine probable; recueillir même des galets et des sables, dans les fonds des vallées, sur les plaines et aux bords des torrens, tantôt comme indices de la composition des terrains qui les dominent, tantôt comme un témoignage des déplacements opérés par les eaux.

Rechercher si les plaines basses et leurs rivages offriraient les vestiges d'un changement de niveau opéré ou par l'abaissement des mers ou par le soulèvement plus probable des terrains.

Enfin donner une attention particulière aux corps organisés fossiles, comme pouvant servir à déterminer les rapports de position de certains terrains, l'ordre des formations et la chronologie des couches qui concourent à la composition de la croûte du globe.

Tel est à peu près le sujet des observations d'un naturaliste et la direction qu'il doit leur donner, s'il veut qu'elles soient réellement utiles à l'avancement de nos connaissances; mais surtout recueillir avec méthode et classer avec ordre, surtout s'attacher aux gisemens et aux superpositions; en un mot, constater les faits et rapporter les morceaux qui seront de nature à donner une idée juste et générale de la constitution du sol qu'il va visiter, voilà ce qu'on attend de lui, et ce qu'on va essayer de réduire à la forme d'un court agenda, dont les indications suffiront pour diriger les recherches de quiconque n'est pas entièrement étranger à l'observation de la nature.

A. On apercevra plus d'une fois des terres qu'il ne sera pas possible d'aborder. Il faut tirer parti, autant qu'il se peut, de ces reconnaissances, faire un croquis, au simple trait, des rochers, des falaises, des rivages élevés qu'on aura en vue, y noter la forme, la succession, la direction et l'inclinaison des couches dont ces terres paraîtront formées.

B. Lorsqu'on en aura l'occasion, on abordera de distance en distance les côtes observées, et surtout lorsque la nature du sol paraîtra avoir changé. On fera alors des échantillons des différentes espèces de couches qui composent chaque montagne ou falaise; on notera l'épaisseur de ces couches, et, ce qui est le plus important, l'ordre suivant lequel elles se placent les unes sur les autres pour simplifier et accélérer le travail, on en fera des croquis au trait où l'on pourra intercaler des notes descriptives. Si l'on ne préfère y inscrire seulement des numéros servant de renvoi à ceux du journal qu'on tiendrait à cet effet. S'il n'est pas possible d'opérer avec tant de détail, on recueillera au pied des escarpemens, ou sur les pentes accessibles, des échantillons des roches les plus abondantes.

C. On procédera de même dans toutes les relâches, où l'on aura le loisir de pénétrer à l'intérieur des terres.

D. Dans les observations sur la position relative des couches, on examinera avec attention si elles se superposent parallèlement, soit que ces couches soient droites, ou brisées, ou contournées; ou bien si une série de couches repose sur la tête d'une autre série dont la position est différente, auquel cas la superposition est appelée transgressive.



[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 80]

La position indiquée dans le second exemple est la plus difficile à bien constater; il faut voir dans plus d'un sens et tâcher de trouver le point de rencontre à découvert; mais on est fondé à présumer la superposition transgressive quand une montagne se compose de roches d'ordre différent, quand les grauwackes y succèdent au granit, et les calcaires aux grauwackes, quand les calcaires à couches inclinées sont surmontées de terrains de transport et de sédiments tertiaires, etc.

E. La détermination de l'inclinaison et de la direction des couches a aussi ses difficultés. des couches vues de front peuvent paraître horizontales dans un escarpement qui les coupe sur la ligne de leur direction, tandis que, si on parvient à les voir sur le côté, on reconnaît que leur plan est réellement incliné à l'horizon, c'est ce qu'on tâche de rendre sensible par le croquis où la lettre A représente la face de l'escarpement, et B la partie latérale.



[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 80]

L'inclinaison étant reconnue, il faut, autant qu'il est possible, en déterminer le sens et la quantité. La quantité est l'angle que le plan des couches fait avec l'horizon. On l'exprime en degrés au-dessous de l'horizon. à cet égard, la simple estime est ordinairement suffisante. Le sens de l'inclinaison se détermine par le point de la boussole que regarde le plan supérieur des couches. ainsi, l'on dira : telles couches s'inclinent de l'horizontale au sud, sous un angle de 45 degrés, et cette expression fournira en même temps celle de leur direction qui sera dans ce cas-ci de l'ouest à l'est, et toujours à 90 degrés du sens de l'inclinaison, puisque la direction des couches est le sens dans lequel leur section se prolonge, en les supposant coupées par le plan de l'horizon.

F. Il y a des couches d'une telle épaisseur qu'on ne peut constater l'existence des plans qui les terminent; il y a des roches en masses, c'est-à-dire, [coupées] dans tous les sens par des fissures sans continuité; il y a des montagnes entières où des lits, des veines, des masses de diverse nature se succèdent, s'embrassent mutuellement, et s'enchevêtrent sans ordre apparent. Mais ces puissantes couches, ces masses informes, ces mélanges irréguliers, vus en grand, offrent ordinairement des alignemens dont la direction est tracée par une succession de montagnes pareillement constituées et formant ou des chaînes entières, ou des parties de chaîne coordonnées à l'ensemble. Alors il est à désirer que l'on puisse constater quelle part ces portions de chaîne ont à la constitution générale du sol, quelle direction elles suivent et comment elles se lient soit au système de roches qui leur sert de base, soit au système de couche auquel elles prêtent leur appui.

G. Les couches de basalte méritent une attention particulière soit en elles-mêmes, soit sous le rapport des terrains qui les supportent ou qui les recouvrent. noter si elles sont divisées en masses irrégulières, en tables, en prismes; si le plan de quelques-unes serait incliné à l'horizon d'une manière sensible; en faire des échantillons, choisir spécialement dans les parties où l'on remarquera 1°. des substances distinctes de la pâte; 2° des balles plus ou moins nombreuses; 3° quelques traces de corps organiques. observer les couches quelconques qui peuvent recouvrir un lit de basalte, et en rapporter des échantillons; observer de même celles sur lesquelles le basalte repose et s'assurer surtout s'il n'y a pas interposition de matières scorifiées, ou de ces lits terreurs auxquels on donne le nom de Wakkes.

H. On recueillera également des échantillons de tous les produits volcaniques et des substances que leur aspect et leur porosité portera à regarder comme telles. si l'on rencontre une coulée bien caractérisée, il faut que les échantillons qu'on y prendra en présentent toutes les modifications, et en choisir dans ses parties les plus compactes, comme dans les plus poreuses, recueillir aussi quelques scories détachées, ainsi que du lapillo, de la pouzzolane, des ponces; et, si l'on parvenait à un cratère, décrire exactement sa figure, déterminer approximativement sa dimension et rapporter de son enceinte quelques scories, surtout de celles qui sont tordues, filées, en larmes, et de celles encore qui offrent des sublimations sulfureuses ou métalliques.

On assure avoir rencontré dans les mers australes de vastes bancs de ponces que les courans, ou les vents, avaient poussés au large : il serait à désirer

qu'on pût se procurer quelques lumières sur leur origine, soit au moyen d'informations prises aux lieux où l'on touchera, soit par la voie des inductions que l'on tirerait de la direction des courans et des vents; mais toujours dans le cas où l'on ferait une pareille rencontre, il importerait d'en déterminer très-exactement le lieu, d'en noter toutes les circonstances, et de ne rien négliger de ce qui peut fournir quelque appui à des conjectures raisonnables, touchant la route que ces ponces ont suivie.

I. En remontant l'embouchure des rivières, on recueillera des échantillons de différentes sortes de cailloux roulés et on observera que les plus petits, venant de plus loin, sont ceux qui méritent le plus d'attention, si l'on n'est pas à portée de pénétrer bien avant dans les terres d'où ces rivières procèdent. D'après cette même considération, on ne manquera pas de prendre quelque peu des sables qui accompagnent ces galets. Enfin on ne confondra point avec le sable et les cailloux des rivières ceux qui forment des barres à leur embouchure, et encore moins avec ceux qui proviennent du lest des vaisseaux, dans les lieux où l'on serait exposé à rencontrer de ceux-ci.

J. Sur le rivage de la mer on recueillera aussi des cailloux roulés, mais dans deux circonstances seulement : 1°. Quand on s'apercevra que ces cailloux diffèrent des roches qui composent les falaises ou montagnes voisines; 2°. Quand on ne pourra point aller visiter ces falaises. dans ce cas, on fera des échantillons pris sur les cailloux les plus abondans en nombre et les plus considérables en volume, parce que ce sont ceux qui ont parcouru la moindre distance, qui appartiennent plus certainement au sol qu'on a intérêt d'examiner, et décrivent des couches dont ce sol est principalement composé.

K. On ne négligera pas les lits de cailloux et de sable qui peuvent se rencontrer entre les lits ou couches de roches dures. ces lits doivent être compris dans l'énumération des couches superposées. il faut en recueillir également des échantillons, comme aussi de toutes les matières molles, des argiles, par exemple, qui s'y trouveraient intercalées.

L. On examinera les bancs de récifs et d'îlots sous-marins qu'on regarde comme formés par l'amoncèlement toujours croissant de certains madrépores mêlés d'autres dépouilles d'animaux marins. On décrira l'étendue de ces îlots; on apportera des échantillons ainsi que les sondages faits dans les environs.

M. On portera une attention particulière sur les couches du sol et des montagnes qui renferment des pétrifications ou des empreintes de coquilles, de plantes, de poissons, d'animaux terrestres. on les notera avec soin et l'on en recueillera des échantillons bien caractérisés. mais outre ces échantillons, qui suffiraient pour constater l'existence de ces fossiles, il est à désirer qu'on puisse se procurer ces mêmes fossiles séparément entiers, ou au moins dans un état reconnaissable, et nous allons réunir ici ce qu'il y a de plus essentiel à faire pour

tirer parti de ces recherches.

1° les débris de corps organiques réduits à l'état fossile, qui pourront s'offrir à l'observation seront des os d'animaux terrestres, de cétacés, d'oiseaux, contenus ou dans des terrains meubles ou plus rarement dans des couches de pierre solide, des coquilles, des crustacés, des madrépores, des squelettes de poissons formant souvent une portion considérables des couches calcaires; des bois pétrifiés ou réduits à l'état bitumineux, tantôt dans les sables, tantôt dans les terrains houilliers; des végétaux herbacés réduits à leur empreinte sur des schistes, des ardoises, des grauwackes; les empreintes de poissons sur les pierres feuilletées, etc. il n'est pas nécessaire que ces corps soient ni d'un grand volume, ni bien entier; mais il faut qu'ils soient assez caractérisés pour être reconnaissables. Qu'on ne s'embarrasse pas de pièces qui ne se font remarquer que par leur grosseur, telles que de grosses ammonites, de volumineux madrépores, de lourdes masses de bois pétrifié : des fragmens de celui-ci, de petits individus de ceux-là sont ordinairement suffisans. On peut se dispenser aussi de recueillir des moules intérieurs des coquilles, parce qu'ils sont presque toujours indéterminables.

2° Les pétrifications isolées et dégagées de leur roche sont les plus convenables pour la détermination des espèces; mais, quand on ne peut les dégager, on ne doit pas craindre de les envoyer engagées. il suffit qu'il en paraisse une portion assez grande pour les rendre reconnaissables. il faut choisir de préférence, pour les coquilles, celles dont on voit ou la bouche, ou les charnières; pour les madrépores, ceux dont la surface laisse distinguer les étoiles; pour les empreintes de végétaux, celles dont les feuilles sont bien développées.

3° On doit tâcher de donner sur les objets recueillis les renseignemens suivans :

le lieu d'où vient l'objet

la nature du sol dans lequel il a été trouvé et un échantillon de la couche ou du moins de la roche, qui le renfermait. il est bon que cet échantillon montre des fragmens de la pétrification qui en a été retirée.

la nature du terrain dont cette couche faisait partie, et des échantillons d'autant de couches supérieures et inférieures qu'on pourra sonder, en désignant l'ordre de superposition de ces couches.

4° Il importe de noter du même signe toutes les pétrifications qui appartiennent évidemment à la même couche, ou du moins au même terrain. il est également important de ne point confondre les pétrifications trouvées dans des terrains différens, ou dans les différentes couches du même terrain, ou si on les laisse ensemble, de les distinguer par numéros, signes ou étiquettes.

5° il n'est pas nécessaire de connaître les pétrifications pour les recueillir utilement. on ne doit ni perdre du temps à les déterminer, ni craindre de rapporter des objets connus, ou peu remarquables. les renseignemens précédemment demandés, joints aux pétrifications les plus communes, leur donneront toujours un haut degré d'intérêt. l'essentiel est de ne point mêler celles que la nature avait séparées, et de ne point séparer celles qui étaient réunies dans la même couche. on évitera aisément ce désordre, en désignant constamment un seul et même terrain, une même couche par un numéro, une lettre, un signe quelconque, et en marquant

du même signe toutes les pétrifications qui s'y trouvaient évidemment ensemble. on peut ou placer les étiquettes, indication du lieu et du gisement dans le papier même qu'enveloppera les échantillons, ou donner à chaque échantillon un numéro qui renverra à un catalogue explicatif.

Si l'on n'avait pas le temps de faire autant d'étiquettes et de numéros que de pièces, il suffirait de réunir, dans un même parquet, toutes les pétrifications d'une même couche et la désigner par une étiquette générale; mais il faudrait, autant qu'il se peut, rendre les étiquettes adhérentes aux pièces elles-mêmes, soit en les collant, soit, ce qui est bien plus sûr, en inscrivant à l'encre, sur ces pièces, 1°. le lieu, 2°. le numéro de renvoi aux notes descriptives demandées plus haut.

N. Il ne faut pas regarder comme suffisamment connues, les terres qui ont déjà été fréquentées par les navigateurs, et celles-même qui sont habitées depuis un temps plus ou moins long par les colonies européennes. nous n'avons sur la plupart de ces contrées que des notions confuses et fort incertaines. en conséquence, on ne manquera pas, dans les lieux de relâche, de s'aboucher avec les personnes instruites, avec les architectes, les tailleurs de pierre, les joailliers, les commerçans de matières minérales utiles, les médecins et surtout les pharmaciens. on en tirera des informations relatives à plusieurs des objets précédemment recommandés à l'observation, ainsi que sur les suivans :

1°. Les carrières exploitées soit de pierre à bâtir, soit de pierre à chaux, soit de pierre à plâtre, soit de terre à brique ou à poterie, et on les visitera, s'il se peut, pour en déterminer le gisement et la composition avec les soins indiqués ci-dessus.

2°. Les lieux d'où l'on tire le sel marin, le salpêtre, le carbonate de chaux natif, le charbon de terre, le soufre, pour en faire la visite et la description et en rapporter des échantillons.

3°. Les mines métalliques exploitées pour en tenir note seulement.

4°. Les rivières et torrens qui roulent de l'or, ou des pierres précieuses, pour en tenir note.

5°. Les sources minérales d'eaux chaudes, salées, sulfureuses, ferrugineuses, gazeuses, et les sources de bitume liquide, naphte, pétrole pour en tenir note, si l'on ne peut les visiter, ni les décrire.

6°. Ce qu'on sait par les voyageurs, les chasseurs, les naturels du pays, touchant les chaînes des montagnes, les grandes plaines, les plateaux élevés, les lacs situés à l'intérieur des terres, pour en tenir note détaillée et faire mention des particularités qu'on en rapporte et des phénomènes qu'on y observe.

7°. L'indication des volcans en activité, soit au voisinage des côtes, soit dans l'intérieur des terres, pour les visiter et les décrire, si cela est possible.

8°. L'histoire des éruptions et des tremblemens de terre, dont on aurait gardé la mémoire, pour en noter les circonstances et en rechercher les relations écrites.

O. Il ne sera pas toujours possible de satisfaire pleinement aux indications que les présentes instructions renferment, mais ce qu'il ne faut jamais perdre

de vue, c'est le but principal des observations, celui de rapporter des contrées que l'on va visiter, l'idée la plus générale qu'on puisse s'en former. On doit donc s'attacher d'abord à recueillir partout les échantillons des roches les plus abondantes, de celles qui constituent essentiellement le territoire; et, dans chaque contrée, on s'appliquera à l'étude particulière d'une ou plusieurs montagnes, d'un ou plusieurs terrains, choisir entre ceux dont la composition paraîtra assez différente pour que, de l'ensemble des observations, il résulte une connaissance suffisamment généralisée de la structure du sol. là, on décrira les couches composantes dans le plus grand détail et avec la plus scrupuleuse exactitude, afin de se procurer au moins quelques points fixes, quelques repères complètement observés, au milieu des aperçus de simple reconnaissance auxquels on sera trop souvent forcé de se réduire.

P. On terminera par une observation : il faut bien se garder de s'embarrasser de grands échantillons, à moins que la nature même des objets ne l'exige impérieusement. de petits échantillons suffisent presque toujours, quand ils sont choisis avec discernement. en général, on se contentera de leur donner, terme moyen, six à sept centimètres de côté sur une couple de centimètres d'épaisseur.

Note sur un objet qui paraît intéresser tout-à-la-fois la Navigation et la minéralogie.

Dans la dernière séance de l'académie, M^r. De Humboldt a parlé de l'intérêt dont il serait, pour les savans, de connaître la composition chimique de l'eau de la mer puisée à différentes profondeurs et dans des parages différens. il a proposé que les navigateurs fussent invités à rapporter des bouteilles de cette eau, étiquetées avec soin, pour la faire analyser par des chimistes.

Il serait à désirer, ce me semble, que l'académie ajoutât à son invitation celle de recueillir, conserver et étiqueter de même les sables, les graines, les coquilles, les madrépores et jusqu'au limon que la sonde rapporte du fond de la mer.

je ne serai pas désavoué par les savans qui s'occupent spécialement de minéralogie et de zoologie, si je dis qu'ils attacheraient du prix à pouvoir examiner ces échantillons, surtout sachant sur quels points on les aurait recueillis.

Les marins avec lesquels j'ai eu l'occasion de converser à ce sujet, tant en France qu'en Angleterre, m'ont paru penser aussi qu'il ne serait pas indifférent, pour la navigation, que la véritable nature des fonds de la mer, dans les différens parages, fût mieux connue qu'elle ne l'est. en effet, ce n'est pas seulement pour connaître la profondeur de l'eau que les marins jettent la sonde; c'est aussi pour juger de la nature du fond, d'après les matières dont le plomb de sonde s'est chargé.

Ils en tiennent note dans leurs journaux et il en est fait mention dans les cartes marines. Cette indication serait probablement plus utile pour les marins, et certainement plus intéressante pour les savans, si elle se faisait d'une manière moins vague et plus conforme à l'état actuel de

nos connaissances.

Les relations et les cartes se bornent à indiquer du sable, de la vase, du gravier, un fond de coquilles, de corail ou de roche. si l'on y ajoute quelque épithète, elle n'est relative qu'à la hauteur, au volume, ou à la dureté de ces matières.

Les navigateurs les plus instruits de ces derniers temps n'ont parlé, comme leurs devanciers, que de sable fin, de vase molle, de cailloux qui sont rouges ou de telle autre couleur.

Ils ne nous apprennent pas si cette vase était crayeuse, marneuse, argileuse, tourbeuse; si le sable, le gravier étaient quartzeux, calcaires, micacés, granitiques, schisteux, ferrugineux; si les cailloux étaient anguleux ou non, d'une substance uniforme, ou recouverts de concrétions, etc.

Ces détails seraient cependant fort intéressants pour les sciences, et ils ne sauraient être indifférents pour les marins instruits, puisqu'ils ajouteraient à l'utilité que leur présentent les indications de fond comme moyen subsidiaire de reconnaissance.

Il y a donc lieu d'espérer que les navigateurs se prêteront volontiers à noter plus exactement à l'avenir, la nature véritable du fond de la mer.

Peut-être, sera-t-il nécessaire, dans les commencemens, que les échantillons soient vus par des minéralogistes exercés; mais des officiers instruits n'auront pas de peine, par la suite, à discerner la qualité des principales substances minérales que la sonde rapporte, soit à la simple inspection, soit à l'aide de quelques épreuves simples et faciles.

Ce serait une collection neuve et curieuse que celle des échantillons du fond de la mer, provenant des différens parages. il pourrait en être formé dans les principaux ports. peut être arriverait-on même à mettre de ces échantillons à bord des vaisseaux qui entreprendraient de grandes navigations pour servir d'objet d'étude et de comparaison.

Si l'on en vient là, on désirera sans-doute de pousser plus loin les recherches. les particules de sable, de gravier, de coquilles qui s'attachent au plomb de sonde sont en petite quantité et d'un très-petit volume. on cherchera les moyens de s'en procurer en plus grand nombre et de mieux caractérisés.

Peut-être trouvera-t-on que le plomb de sonde pourrait offrir à sa base une plus grande surface et que cette surface pourrait être ensuite d'une substance plus collante, plus tenace que le sujet.

On aura même recours à la drague toutes les fois qu'on le pourra commodément. la curiosité ne s'arrêtera pas là.

Ce ne serait pas assez, en effet, de connaître les matières étrangères au véritable fond de la mer, telles que les sables, les graviers, de petits coquillages entiers ou brisés, de la vase, en un mot, ces matières roulées, atténuées qui sont entraînées par le mouvement des eaux et déposées çà et là suivant les sinuosités du fond.

Les minéralogistes souhaiteront de connaître le fond réel et les bancs supérieurs au moins, où les minéraux se trouvent en place. la géographie

physique aspirera à pouvoir tracer; sur les cartes, des régions minéralogiques sous-marines.

Les navigateurs remarqueront qu'il ne leur suffit pas toujours de connaître la qualité du fond de la mer à sa superficie, parce que la bonne tenue des ancres dépend moins de ces matières superficielles que de celles qui se trouvent au-dessous et qui sont marquées par elles. ils chercheront donc à employer, concurremment avec la sonde ordinaire, quelque instrument qui permette de pénétrer à quelque profondeur, d'atteindre quelquefois le fond réel et même d'en rapporter des fragmens. M^r Beautemps-Beaupré, membre de l'académie, s'est occupé de cet objet. il m'a parlé d'une nouvelle espèce de sonde dont il s'est servi dernièrement avec avantage. l'académie aimera mieux sans-doute en recevoir de lui que de moi la description.

je terminerai ici cette note, dont l'objet sera rempli, si elle fixe l'attention des navigateurs, et si l'on y trouve un nouvel exemple de secours que les sciences peuvent se prêter mutuellement.

Jardin des plantes.

Instruction, notes et demandes relatives au voyage de M^r
De Freycinet aux terres australes et autres parties du monde.

M^r Péron, tome 2 page 168 du voyage de découvertes aux terres australes, A fait une division dans le genre des pétrifications qu'il a qualifiées du nom :
« d'incrustations singulières qu'on observe sur divers points de la nouvelle-hollande. »
il dit à ce sujet que « de tous les phénomènes géologiques particuliers à ce grand
« continent, il n'en est point de plus étonnant peut-être que celui dont il va traiter
« dans cet article.

« C'est, dit-il, à l'île Decrès, en remontant du sud vers le nord qu'on observe
« pour la première fois ces incrustations extraordinaires. (tome 2, page 75.)

« « On les trouve aux îles Joséphine et sur la partie du continent qui leur est
« opposée. (tome 2, page 116.)

« Dans la baie de l'Espérance, à la terre de Nuyts, les compagnons de
« l'Amiral Dentrecaesteaux furent saisis d'étonnement à la vue d'un pareil
« phénomène.

« Quelques incrustations de ce genre existent à la terre de Leuwin,
« particulièrement sur les bords de la rivière Vasse.

« Elles reparaisent à la terre d'Edels avec des caractères non moins
« imposans que sur le rivage de l'île Decrès et dans la baie de l'Espérance.
(tome 1, p. 179)

« On les trouve à la terre d'Endracht sur les îles diverses et sur la
« portion du continent qui forme le vaste contour de la baie des chiens-marins.
(tom. 1. Pag. 110 et 204.)

« Enfin tout annonce que les côtes sauvages de la terre de Witt
« ne leur sont pas étrangères. (tom. 1. Chap. 7; tom. 2, chap. 31.)

Note de M^r. Faujas. M^r. Péron, loin de parler, tom. 2, pag. 236,
Chap. 31, des incrustations dont il s'agit ne fait mention que d'un
banc de récifs à fleur d'eau qui a paru composé de corail et de roches.
il n'est point question d'incrustations.

« ainsi dans un espace de 25° en latitude sur une étendue pareille
« en longitude, ce singulier phénomène se produit au sud, à l'ouest et au
« nord-ouest de la Nouvelle-Hollande. »

« ces incrustations remarquables ne sont pas bornées aux rivages;
« on en retrouve dans l'intérieur des terres à des distances plus ou moins
« grandes, à des hauteurs plus ou moins considérables au-dessus du niveau
« de l'océan. »

Ces généralités sont bien vagues et ne présentent même pas une
indication approximative d'étendue et de hauteur. Le géologue dans ce
cas, ne pouvant fixer ses idées sur rien, ne saurait tirer aucune induction
de faits aussi remarquables qui deviendraient extrêmement utiles à la science,
si l'on pouvait obtenir des données positives à ce sujet, sur l'étendue et
la hauteur de ces incrustations, ou du moins de ce que M^r. Péron qualifie
de ce nom.

« Elles ne l'exercent pas seulement sur les galets, ou sur les
« diverses productions marines; elles attaquent les feuilles, les fruits,
« les branches et les racines des végétaux, les ossemens des quadrupèdes
« et jusqu'à leurs excréments. »

Pourquoi n'avoir pas apporté des objets de cette nature pour appuyer
de faits et d'exemples des observations qui ne sauraient se passer d'examen,
afin de pouvoir se former une idée de ce genre d'incrustations; car celles que
nous connaissons en ce genre tiennent à des eaux douces imprégnées de
substances calcaires tenues en dissolution par l'acide carbonique. on connaît
de ces eaux incrustantes et tuffeuses qui sont thermales; d'autres qui sont
froides comme celles d'Arcueil près Paris. mais ce sont toujours et
en général des eaux douces qui forment de pareilles incrustations.
Spallanzani en a observé dans le détroit de Messine sur le rivage
de la mer qui cimentent les sables du rivage et en forment un amalgame
très-dur; mais il a très-bien remarqué que ce sont des eaux douces saturées
de calcaire qui s'infiltrant et circulent dans la terre et viennent se perdre sur
le rivage et même à une certaine distance dans la mer, où elles fixent, retiennent et lient les
corps qu'ils baignent pour en former des brèches et des poudingues.

M^r. Péron parle bien du fait, mais il ne dit rien sur la cause générale;
ou du moins celle dont il fait usage est si hypothétique, si vague, si incertaine,
qu'on sent très-bien que ce n'est pas celle que la nature emploie ici; il faut
donc que Messieurs les naturalistes qui iront sur les lieux examinent la chose
à nouveaux frais, et examinent bien s'il n'y auroit pas de filtrations
incrustantes dans le voisinage des lieux.

p. 89. [97]

« Les arbrisseaux, les grands arbres même ne sauraient toujours s'en défendre
« et les troncs nombreux qu'on voit incrustés dans le sol annoncent évidemment que
« cette opération de la nature remonte à une des époques les plus anciennes de
« notre histoire. »

Si de pareilles incrustations qui s'étendent au loin ont pu s'élever bien au-dessus
des eaux de la mer, cette opération de la nature remonte à une époque cent fois plus
ancienne qu'aucune époque de notre histoire : je vois plus de mots que de choses
dans ces détails.

Je conçois très-bien le système des substances calcaires en dissolution qui peuvent
se déposer sur des végétaux, même sur d'autres corps et en former en quelque sorte
une pierre de nouvelle date dans la classe de nos tufs; mais tout cela dans l'état
actuel des choses ne se fait que partiellement, pour ainsi dire, et par des ruisseaux
ou des sources incrustantes; et si cela est ainsi dans ce qu'a écrit M^r Péron,
pourquoi le dire si vaguement? Pourquoi ne pas citer autrement des exemples
au lieu de rester toujours dans des généralités? Si on nous avait apporté ce
véritable bois commençant à être enveloppé d'incrustations, d'autres plus avancées
mais où le bois serait encore ou en état de mort, ou en état de putréfaction, ou de
décomposition plus ou moins avancée; si, en suivant ces gradations qui en
valaient certainement bien la peine, on eût joint à cette suite, qui serait devenue alors
très-instructive, des morceaux où le bois entièrement détruit, et ayant laissé un vide formé
par son moule, ce vide aurait été rempli par la matière incrustante, certes on aurait
été à portée de suivre pas-à-pas la nature dans ce travail, d'autant plus instructif
qu'il paraît qu'il a lieu très en grand ici, ce qui intéresserait fortement la géologie, si ce
fait était bien clairement exposé et développé avec tous les détails qu'il comporte.
les observations que je me permets de faire ici contre le vague et une sorte d'obscurité
qui règne à ce sujet dans la narration de Péron, M^r Bailly avec qui j'ai eu plusieurs
entretiens sur les incrustations végétales et qui les a vues ne s'est pas expliqué
plus clairement. M^r Riche, dans le voyage de d'Entrecasteaux tom. 1 page
196, qui parle de ces arbres, les considère comme une forêt détruite occupant toute
la vallée et semblant se prolonger sur les dunes. cette vallée, selon lui, était couverte
de troncs d'arbres calcaires, cassés vers leur racine et dont les tronçons debout
ne s'élevaient pas à plus d'un pied de hauteur; au niveau du terrain, on distinguait
les nœuds, les couches ligneuses et les autres accidents durables de la végétation; quelques
tiges avaient près d'un pied de diamètre. il appelle ces arbres des bois pétrifiés,
tandis que d'après Péron et Bailly ce seraient des arbres incrustés en dehors,
dont la partie ligneuse se serait détruite et le vide fermé par le bois avant son entière
décomposition aurait laissé une sorte d'empreinte, ou de moule ligneux, rempli ensuite,
et postérieurement à la disparition du bois, par la dissolution calcaire, plutôt
en manière de dépôt, de sédiment et de stalactite, que dans un véritable état de
pétrification dans le sens propre des minéralogistes.

J'ai étudié avec une grande attention les coquilles fossiles rapportées par Péron,
dont plusieurs ont passé à l'état véritablement semblable à celles de Grignon et de
Courtagnon; quelques-unes même sont lourdes, pesantes et ont acquis une
augmentation de volume qui les rapproche de l'état de véritable pétrification.

Quant à la réunion de ces gateaux en coquilles, on les trouve quelquefois dans le même état à Courtagnon et à Grignon dans un sable rougeâtre, analogue à celui de la nouvelle-hollande. la seule force de cohésion, de compression et d'attraction peut les avoir réunies; mais un peu de dissolution de chaux carbonatée leur a servi aussi de gluten, en remplissant les interstices et en rattachant par-là tous ces corps par la multiplication des points de contact et l'engraissage des parties.

J'ai été à portée de voir avec une attention extrême tout ce qui a été envoyé en ce genre au muséum d'histoire naturelle par les naturalistes de l'expédition du Capitaine Baudin, et j'y ai reconnu plusieurs circonstances singulières, dont Péron qui semblait se complaire dans les plus minutieux détails, n'a cependant pas dit un mot, et cependant il me semble qu'elles en valaient bien la peine.

1° Le sable quartzeux à grains plus ou moins fins accompagne constamment toutes les coquilles, madrépores, scopules et autres corps testacés qu'on trouve en si grande abondance à l'île Dirk-Hartigh et à l'île de Dorre, qui ferment l'entrée du côté de l'ouest de la baie des chiens-marins. on les trouve également et en aussi grande abondance dans toutes les terres adjacentes qui entourent la baie. tant de coquilles qui passent ou sont déjà à l'état fossile, et quelques-unes à une sorte de pétrification naissante, sont de la même nature, tant les univalves que les bivalves, que celles qui vivent à présent dans la mer. l'île de Dirk-Hartighs et celle de Dorre ont pour bars des bancs de grès rougeâtre, disposés en couches horizontales, toujours baignés par la mer. au-dessus de ces bancs sont des couches horizontales d'un grès de coquilles dont la composition ressemble à une sorte de poudingue, la réunion de ces dernières couches forme une élévation de cent cinquante pieds au-dessus du niveau actuel de la mer. (note manuscrite et non imprimée que m'a communiqué M^r Bailly, un des voyageurs minéralistes qui a été sur les lieux, mais qui est d'une telle paresse que j'ai eu de la peine à lui arracher cette note, qu'il n'aurait jamais faite sans mes vives instances. J'en joins ici copie.) d'après cette description locale rien ne ressemble ici à ces dépôts accidentels de production marines jetées au-dessus du sol dans les hautes marées et par les gros temps, et l'on ne voit ici comme à Timor que des témoignages peut-être un peu moins anciens de l'abaissement des eaux de la mer, témoignage bien important sans doute, et que la théorie de la décomposition de l'eau par l'intermède de myriades d'animaux de tant d'espèces qui la peuplent, que par l'action vitale des végétaux et par la force chimique et l'action des météores, ce qui ne saurait plus être contesté et se trouve en harmonie avec la diminution graduelle et constante des eaux de toutes les mers.

2°. Ces coquilles fossiles de la baie des chiens-marins sont presque toujours remplies d'un sable quartzeux, demi-transparent, plus ou moins rougeâtre, dont la couleur est due à un peu d'oxide de fer, qui peut provenir de la décomposition des mollusques qui ont formé ces coquilles; et ce quartz en grains plus ou moins gros est cimenté par une chaux carbonatée en partie spathique qui leur

sert en quelque sorte de gluten, et qui réunit en gâteau dans la même pâte une multitude de fragmens de coquilles et un grand nombre de coquilles entières ainsi que des scopules. j'ai observé en outre que cette sorte de falun coquillier qui diffère peu de celui de la Tourraine et même de celui de Courtagnon est encore imprégnée de sol marin (soude muriatée); mais ceci peut être accidentel et il serait bon de le vérifier sur les lieux. l'on croit apercevoir, en observant avec la loupe, cet agrégat de quartz granuleux, de coquilles en fragmens ou entières et la dissolution de carbonate de chaux qui cimente plus ou moins fortement le tout, que soit la chaux, soit l'acide carbonique, aidés de la chaleur solaire ou aiguisés par la soude du sel marin exercent une action chimique sur ce quartz, qui nous est encore inconnu. si jamais on parvenait à connaître ce grand dissolvant de la terre siliceuse, dont la nature s'est refusée jusqu'à présent à nous révéler le secret véritable, l'on acquerrait la découverte la plus propre à répandre de grandes lumières sur la structure des diverses substances minérales qui ont servi à la solidification du globe, ce qui nous conduirait à des résultats très-philosophiques.

3°. Enfin les coquilles fossiles de la baie des chiens-marins dérivant des véritables analogues qui vivent dans cette mer, nous expliquent un fait très-curieux. C'est cette épaisseur qu'elles éprouvent lorsqu'elles commencent à passer à un premier état de pétrification, épaisseur qui, en augmentant leurs dimensions dans tous les sens, a jeté dans l'erreur quelques zoologistes qui se sont refusés long-temps à reconnaître dans les coquilles fossiles ou pétrifiées de véritables analogues correspondant dans tous les points avec celles qui vivent à présent dans nos mers, et lorsqu'ils n'ont plus cherché à disputer sur les caractères qu'on leur a démontré être parfaitement sur l'épaisseur de certaines de ces coquilles, en disant qu'on ne les trouvait pas telles dans l'état de vie, ce qui établissait sinon une différence de genre, du moins une différence d'espèce; et ils en concluaient très-faussement que ce caractère d'épaisseur était suffisant pour détruire l'identité rigoureusement exigée pour les considérer comme des coquilles ayant véritablement leurs analogues. cette querelle qui n'est qu'une pure chicane scolastique n'aurait jamais été élevée par quelques naturalistes de cabinet qui ont beaucoup cherché à s'en prévaloir, s'ils avaient été à portée de voir la collection de coquilles fossiles de la baie des chiens-marins apportée par les naturalistes de la dernière expédition, où l'on voit tous les passages, toutes les nuances de gradation de ces coquilles depuis leur état naturel et leur épaisseur naturelle dans quelques-unes qui ont conservé encore une partie de leur couleur et ne sont qu'en partie dénaturées; et celles incontestablement de la même espèce qui ont acquis, en épaisseur, ce volume presque double de celui de ces mêmes coquilles vivantes, ce qui au surplus peut s'expliquer par la destruction du réseau cartilagineux qui, une fois détruit, est remplacé par de la nouvelle chaux carbonatée qui s'y introduit.

Copie de la notice fournie par M^r. Bailly à M^r. Faujas de S[aint]-Fond.

La baie des Chiens-marins est située sur la côte occidentale de la Nouvelle_ Hollande, au 25^{ème} degré de latitude australe.

Les îles Dirk-Hartighs et de Dorre en ferment l'entrée du côté de l'ouest et le milieu est occupé par une presqu'île qui tient au continent par une langue de terre très-prolongée.

Les îles Dirk-Hartighs et de Dorre sont composées de bancs de grès rougeâtre,

disposés en couches horizontales qui forment la partie inférieure de l'île, qui, par conséquent, est toujours baignée par la mer. au-dessus de ces bancs sont des couches horizontales d'un grès coquillier dont la composition le fait ressembler à un pouding ou au granit globuleux de Corse.

La réunion de tous ces bancs forme une élévation de 150 pieds au-dessus du niveau de la mer.

La base de la presqu'île du milieu de la baie des Chiens-marins est composée d'un grès blanc qui s'élève à peine à 2 ou 3 pièces au-dessus du niveau de la mer.

Sur ce grès sont posées d'autres couches horizontales qui varient d'épaisseur depuis celle de quelques pouces jusqu'à celle d'un pied et demi ou deux pieds. ces couches ne sont autre chose qu'un amas de coquilles passées pour la plupart à l'état spathique. ces coquilles sont triées, les grandes sont ensemble, les petites en sont séparées, les bivalves ne se trouvent point généralement mêlées avec les univalves, etc. on remarque même que dans chaque banc il existe une espèce de coquille dominant sur toutes les autres.

Ces coquilles sont toutes décolorées et réunies entr'elles par un ciment tantôt bleu ou tantôt rouge qui n'est lui-même qu'un composé de détritux de coquilles et de petits grains quartzeux.

Ces mêmes coquilles que j'ai trouvai pétrifiées dans ces couches sablonneuses vivent près de là dans la mer.

Les bancs coquilliers sont tous parallèles entr'eux et s'élèvent graduellement jusqu'à 7 ou 8 pieds au-dessus du niveau de la mer dans les grandes marées.

Je les ai suivis pendant près d'un lieu le long du rivage de la mer et j'ai remarqué qu'il y a sur ces bancs de grès des couches de sable qui ont quelquefois jusqu'à 30 pieds d'épaisseur et entièrement dépourvues de végétaux, lequel sable commence à avoir une certaine consistance qui est due au fer dont il paraît fortement mêlé.

Les bancs coquilliers continuent toujours à régner sous les amas de sable; mais ils s'inclinent légèrement vers l'est de manière qu'ils s'enfoncent dans l'intérieur des terres et forment la dépression qu'on remarque.

Lettre écrite à M^r le Chevalier Kéraudren, médecin en chef de la marine, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.. par M^r le chevalier cadet de Gassicourt.

Monsieur, depuis vingt-cinq ans, nos vaisseaux ont été presque toujours captifs dans nos ports et nos communications presque nulles. les relations commerciales de la France ont peu servi les sciences et la propagation des procédés industriels. pendant ce temps de stagnation, les physiciens et les chimistes ont acquis des connaissances applicables à la marine, d'autres qui seraient de la plus grande utilité dans les colonies. ainsi nos travaux sur les sucres indigènes doivent rendre l'extraction du sucre de canne plus méthodique et plus facile; nos recherches sur le bleu de pastel peuvent éclairer la fabrication de l'indigo; les différens produits que nous avons retirés de la pomme de terre peuvent modifier les préparations du manioc, des patates, du salep et du sagou. l'art de

conserver les substances alimentaires, de régler la fermentation, de retarder et même de faire rétrograder la putréfaction, celui de désinfecter les lieux d'habitation rendront les voyages de long cours moins pénibles et préserveront les équipages de plusieurs maladies. les appareils de chauffage, ceux de distillation, de filtration, les procédés économiques de blanchiment, l'art de produire un froid artificiel sont immédiatement applicables à la marine.

D'un autre côté, cette administration ministérielle peut rendre aux arts et aux sciences de nombreux services par l'échange des découvertes et des perfectionnements plusieurs technologues français qui, depuis la restauration, ont visité Londres et ses environs, ont acquis la certitude que les arts chimiques sont très-arriérés en Angleterre, mais que les arts mécaniques y ont fait plus de progrès qu'en France. nos naturalistes ont trouvé dans les magasins des droguistes et dans les cabinets des savans, qu'ils ont visité à Londres, beaucoup de substances exotiques jusqu'ici presque inconnues et dont le commerce peut s'enrichir. la compagnie des Indes, celle d'Afrique, les expéditions vers les terres australes ont apporté en Europe des productions nouvelles. les progrès de la civilisation dans les Etats-Unis, les révolutions du Brésil et du Mexique nous promettent d'autres productions utiles. la conquête de l'Egypte, le voyage du capitaine Baudin, celui de MM de Humboldt et Bompland, notre ambassade en Perse ont prouvé les avantages de réunir pour les voyages des observateurs et des savans de différens genres, qui se prêtent un mutuel secours et considèrent les objets dans tous les rapports. en transmettent une connaissance plus exacte et en font de plus heureuses applications.

Nous sommes, Monsieur, à une époque où la France a besoin d'employer toutes les ressources que lui offrent les sciences et les arts, pour réparer ses pertes et lutter avec avantage contre le génie jaloux, cupide et malfaisant de son éternelle ennemie. elle a des lumières supérieures à celles des autres nations : c'est à l'usage qu'elle en fera pendant la paix qu'elle devra le prompt retour de sa prospérité.

Ne serait-ce pas, Monsieur, le moment de rétablir l'académie royale de marine, non comme elle existait autrefois, mais comme vous l'avez conçue? Si votre plan, dont les bases me paraissent de la plus grande utilité, ne trouve pas crédit dans les bureaux du ministère, au moins pourriez-vous, par le service de santé des vaisseaux du Roi, obtenir les renseignemens importans qui nous manquent sur les différentes productions des Indes, des deux Amériques et du levant. plusieurs arts attendent ces renseignemens, la matière médicale en a le plus grand besoin; mais ils ne peuvent être fournis que par de bons observateurs, par des naturalistes ou des physiciens au courant des connaissances modernes.

Ne pourrait-on pas exiger des médecins et chirurgiens de la marine royale que, sous le rapport de la botanique, de la minéralogie et de la chimie, ils eussent des notions élémentaires assez étendues pour pouvoir bien décrire les caractères d'une plante et faire l'essai d'un minéral qui leur paraîtrait nouveau? (un très-petit fourneau portatif, imaginé par M^r. Darcet et décrit dans le 5^{ème} volume du bulletin de pharmacie, page 377, donne toutes les facilités qu'on peut désirer pour des expériences docimastiques.) on leur donnerait alors une série de questions à remplir ou de recherches à faire dans les pays qu'ils visiteraient, on rédigerait pour eux une instruction dans le genre de celle que M^r. De Saussure a faite pour les naturalistes qui parcourent les montagnes; enfin on

pourrait accorder des primes d'encouragement, ou de l'avancement à ceux qui, par les observations qu'ils feraient et les mémoires qu'ils adresseraient au ministre, auraient contribué à l'avancement d'un art ou d'une science. quand la compagnie des Indes envoyait des missionnaires dans l'Inde ou en Amérique, elle leur donnait des instructions spéciales ou des questions. C'est ainsi que les jésuites ont augmenté nos richesses et les leurs.

Pour préciser et éclaircir encore mon idée, je vais, Monsieur, vous présenter quelques considérations sur les objets dont les médecins et chirurgiens de la marine royale seraient invités à s'occuper.

Matière médicale.

Parmi les drogues qui viennent en Europe des autres parties du monde, il en est plusieurs dont on ne connaît pas la véritable origine; d'autres qui arrivent altérées ou mélangées; d'autres enfin qui nous offrent des variétés, sans que nous puissions savoir si ces variétés qui ne jouissent pas de propriétés égales, sont dûes aux mêmes individus pris sur différens sols, ou à différens individus pris à différens âges. par exemple, le bois d'aloès nous est fourni par le commerce tantôt noir, tantôt jaune, tantôt jaspé. il porte les noms de bois d'aigle, bois d'aloë ou de calambour, d'agalloche (l'aloexylum verum de Loureiro et l'encoecaria agallocha de Linné dont l'agalloche vrai ou calambour noir, et l'aquilaria ovata de Cavanilles est le bois d'aigle de couleur jaunâtre.) les botanistes ne sont pas d'accord sur le genre de cet arbre, et sans doute on confond, sous le même nom, plusieurs végétaux.

Il en est de même des **myrobolans**, dont on trouve jusqu'à neuf espèces chez les droguistes et dans les cabinets d'histoire naturelle. il paraît que l'on donne ces noms à presque tous les fruits secs des Indes Orientales et de l'Amérique qui purgent ou sont astringens et qui sont le produit d'arbres fort différens les uns des autres.

Les **galles** nous laissent encore beaucoup à désirer : nous ne connaissons que très-imparfaitement la galle rouge que les Turcs appellent badzgardge, (ces galles paraissent être les cupules du quercus velani ou vélanède.) et qu'ils mêlent à la cochenille pour préparer l'écarlate.

La racine ou le bois de **Jean** ou **Juan Lopez** est l'une des substances sur lesquelles on a le moins de renseignemens.

La graine de **chouan** du levant est tirée d'une herbe encore peu connue ou peu déterminée.

Les **gommes-résines**, dont M^r Pelletier a si bien écrit l'histoire chimique, sont le produit de plantes la plupart mal décrites, et parmi ces résines il en est dont on cherche encore l'origine botanique : tels sont le ballium, la gomme-caragne, la gomme-ammoniaque, l'oliban et le sagapenum.

Les voyageurs citent beaucoup de substances par les noms que les naturels leur ont donnés; ces noms ne se trouvent ni dans les ouvrages de

botanique, ni dans les traités de matière médicale, ou, s'ils y sont, c'est isolément et sans détails. cependant comme on attribue à ces substances des propriétés intéressantes, il serait utile de les mieux connaître : ainsi, nous demanderions aux médecins et chirurgiens des vaisseaux d'employer leurs soins à savoir quelle est l'histoire naturelle véritable et quels sont tous les usages des végétaux suivants, dont plusieurs sont cités par les auteurs, mais d'une manière équivoque.

1° Le **mabouia** (morisonia americana de Linné.) qui a, dit-on, les propriétés du pareira brava.

2° Le **membroni cinit**, que les Chinois estiment plus que la rhubarbe.

3° Le **coru** et l'**hivorahé** (nom brésilien du gayac. Le Coru est une espèce de quapoya de la Guiane, selon Aublet, Tab. 343.) des Indes, vantés par Christophe Lacoste, dans son histoire des drogues.

4° Le **raha** (faux muscadier) de Madagascar.

5° Le **licari** de Cayenne (espèce de bois de Rhodes.)

6° Le **bident** (bidens nodiflora ou verbeina lavenia, L.)

7° Le bois **montbrun**, espèce d'apocyn indigène à l'île de la Réunion. M^r Pellicot, médecin, le recommande comme un remède souverain dans la gonorrhée.

8° L'**acmelle** ou **spilante** (spilanthus acmella, L.) des îles africaines : ses feuilles infusées comme du thé sont conseillées dans la pleurésie, dans les coliques néphrétiques et les fièvres. un officier hollandais assure avoir guéri dans l'Inde plus de cent personnes de la pierre par l'usage de cette plante.

9° Le **babala** (babala mimosa, L.) nommé dans le Bengale **lakinia**, sur lequel un insecte (coccus lacca) produit la gomme laque.

10° Le **tetan-côté** (strychnos potatorum, L.), graine avec laquelle les habitants du Bengale dans l'espace de quelques heures, clarifient l'eau la plus bourbeuse.

11° Le **pipangaye** (cucumis acutangulus, L.), cucurbitacée de l'Inde, dont la chair se mange comme le concombre et dont la graine excite le vomissement comme l'ipécacuanha.

12° Le **paroul** ou **parol** (est-ce la paulinia pinnata, L.?) espèce de bignonia; ses feuilles prises en décoction guérissent, dit-on, de la gravelle. cet arbre se trouve dans les provinces du Delhy, de Lacknor et de Cachemire : il se nomme aussi **mouharbé-tachié** ; il est décrit dans la mythologie du Sanscrit-pong.

13° L'**ombave** de Madagascar qui fournit de la gomme douce, transparente et soluble, comme la gomme arabique.

14° Le **margosier** (melia azedarachta, L.) de l'Inde, espèce de lilas dont les graines donnent une huile purgative.

15° Le **cally** de l'Inde (euphorbia tira calli, L.) dont on extrait un suc corrosif.

16° Le **zamia-cicadis** (zamia cycadis, L. palmier), espèce de café du Cap de Bonne Espérance.

17° La **chaudeline**, racine purgative de la Chine.

18° Le **mourongue**, ben moranga, (hyperanthera moringa de Willdenow) qui fournit dans l'Inde un grand nombre de remèdes, et au commerce une huile excellente.

Économie domestique.

On trouve, dans les récits des voyageurs qui ont parcouru l'Inde une quantité de noms de plantes et d'arbres qui, faute d'être bien décrits et désignés par leurs caractères botaniques, sont restés, pour la plupart, inconnus. ces végétaux sont cependant très-utiles pour la construction, pour la teinture, pour l'ébénisterie ou par les fruits comestibles qu'ils portent. on ignore, par exemple, à quelles familles appartiennent le **nervichon**, le **choutrenaley**, l'**outamany-ilé**, le **nourouck**, le **curanelly**, le **dialium**, le **condekaï**, le **veleïna**, le **cherik**, (espèce de curcuma), le **narique** du Bengale, [etc.]

Les botanistes savent très-peu de choses sur le **zerumbeth** (amomum zerumbeth, L. famille des scitaminées), l'**abuttlon**, (sida abuttlon, L. famille des malvacées) le periploca (famille des apocyns) le **cavéqui** (imbricaria, famille des sapotiliers) variété du bois de nattes, le **poney tacamaka**, (est-ce le calophyllum inophyllum, L., de l'île de Bourbon, famille des guttiers?), le **mangoustan** ou **rangoustan** de la Cochinchine (garcinia mangostana, L. famille des guttiers.) plusieurs de ces arbres ou plantes pourraient sans-doute être transplantés en Amérique ou dans les Antilles. parmi les arbres fruitiers, il serait intéressant d'étudier et de cultiver le **jamlongue** (eugenia jambos, L.) et le **bilimbi** de l'Inde (averrhaa bilimbi, L.) le **chermille** (cicadis ticha, L.) et la **figue caque** de la Chine (diospyros kaki, L.), le **noyer de constance**, l'**évis** d'Otaïti, (spondiastrevi ou spondias citherea, L.) le **brindaonier** de Malabar (Brindonia indica de Loureiro.) le **chêne comestible** de la Chine, le **jaquier** (artocarpus jacca) : cet arbre à pain a plusieurs variétés (voyez G. R. Forster dans son mémoire sur le genre artocarpus.) qu'il serait important de déterminer, puisqu'il fournit un aliment très-sain et du caoutchou. on peut l'acclimater en Europe, puisqu'il végète partout où vivent les orangers.

J'ajouterai à cette nomenclature le **baquois odorant** ou **vacoua** (pandanus odoratissimus, L.; il est cultivé dans les Serres d'Europe) dont le fruit et les feuilles ont des propriétés qui font rechercher et cultiver par les Indiens et les Egyptiens; le **ravensara*** de Madagascar, déjà connu, mais beaucoup trop négligé. cet arbre (agathophyllum) donne une noix qui a le parfum de la cannelle et du girofle. le commerce devrait s'emparer de cette épice. l'**argan** (sideroxylum, L.) qui croît à Ténériffe et sur la côte de Barbarie, donne des fruits qui, par expression, fournissent une huile comparable à la meilleure huile d'olive. d'autres donnent également des huiles douces qui mériteraient d'être comparées entr'elles: ce sont le **voha-faha** et le **ohi-vauë**, palmiers de Madagascar; le **cambars** (dioscorea alata, L. sorte d'igname) du même pays, le **lilipé** de l'Inde (mimusops elenyi et natarium, L. mais lilipé est le bassia butyracea, L.), le **kai**, du Cap de

* Le ravensara et l'argan existent dans les serres en Europe.

Bonne-Espérance, le **noyer de Bancoul** (aleurites trilobata, L.) et **gingili** de l'île de France ou **juycoline**, nommée aussi **sésame** de l'Inde (sesamum orientale, L.), l'**arbre de pégou** (tèq, bois de tek, tectonia grandis, L.) qui produit l'huile de bois qu'on emploie à Surate pour les vaisseaux.

Si nous passons aux arbres résineux, Madagascar seul en présente douze qui excepté trois, ne sont connus que par les noms que leur donnent les naturels; ce sont le **voa-haramé**, le **voa-rasa**, le **filao** (casuarina equisetifolia, L.), le **diti-roho**, le **diti-voazin**, le **tanoura**, l'**axendrante**, le **souraha**, l'**ouring**, le **thoa** (thoa urens, d'Aublet.), le **vouhapa** (macrolobium hymenoïdes, Wilden.), le **voa-azigné**.

On remarque, dans le jardin botanique de l'île de France et dans les habitations de quelques colons, des arbres fruitiers qu'ils doivent aux Madécasses. c'est un figuier nommé **voa-ra**, un prunier appelé **voan-cazou**, et beaucoup d'autres, dont les descriptions nous manquent; on pourrait donc demander ce que sont le **vaa-solis** (peut-être le dolichos soja, L.), le **voa-sourindi**, le **voa-tangazou**, le **voa-nan-ouandrou**, le **voa-êue**, le **voa-pene**, le **voa-menès**, condori (adenanthera pavonina, L.), le **touloue**, le **voa-fatre** et le **vaé-taichou**. tous ces arbres donnent des fruits plus ou moins bons à manger; mais ceux que les voyageurs citent comme les plus délicieux, et qu'il faudrait essayer d'acclimater dans nos régions méridionales, ce sont l'**abricot de cachemire**, la **grenade sans pepins**, que l'on vend à Delhy et à Madras, le **durion** des Indes (durio zibethinus, L.; il est de la famille des capriers.) qui croît aux Moluques et à l'île de Java, le **palmier-pomme** des îles de Nicobar, les **oranges de silote**, près le Bengale, les **oranges vertes** d'Arcate et les **pamplemousses** de Bernagor (citrus decumana, L. variété.) à chair verte.

Il est des conquêtes non moins précieuses, que l'on peut faire parmi les végétaux qui fournissent des substances alimentaires : le **blé de nappour**, le plus beau que l'on connaisse: le **riz de Bengale**, Bonafouli; celui du Mogol, **goudouli-penche-abe**; la **brigèle** ou **béringelle d'ivoire** (variété ou espèce voisine du solanum melongena, L.) espèce d'aubergine originaire du Thibet, et dont le fruit délicieux pèse jusqu'à six livres; l'**ananas de Patna**, le plus beau, le plus odorant et le plus sucré de tous; le **tendeli** du Bengale (cucurbitacée); le **chaïlipé de Ceylan**, appelé **cote-cavel** par les Portugais; le fruit de cet arbre est farineux; enfin les **oignons patagons** de Ténériffe.

Les plantes textiles méritent aussi la plus grande attention : nous ne possédons en France ou plutôt nous n'employons que le chanvre, le lin et le coton herbacé. on trouve dans quelques serres l'agave d'Amérique et une espèce d'aloès dont la fibre offre une grande résistance; mais on ignore tout le parti qu'on tire dans l'Inde du cannabinus, du corchorus olitorius ou **junte**, de l'hibiscus cannabinus, et du robinia cannabina, employés au Cap de Bonne-Espérance, du **faux-thé** et du **bananier à oiseaux** cultivés à l'île de France. on obtient à Madagascar des filasses plus ou moins fines et tenaces, des lianes appelées **pivrœa** et **voa-lombe**, du **bananier à coudron**, du palmier **vounoutz** et du chanvre **canjan** (datisca cannabina, L.)

Notre nankin n'a jamais la teinte et la durée du beau nankin jaune de la Chine; au lieu de l'imiter par la teinture, essayons de nous procurer dans l'Inde de la graine du coton de **Bhangalpore** (*gossypium rubum*, L.).

Demandons encore aux voyageurs l'espèce de frêne que cultivent les Chinois et dont les feuilles nourrissent leurs vers-à-soie.

Arts chimiques.

L'art du tanneur, celui du vernisseur et du teinturier sont ceux qui ont le plus profité de nos acquisitions dans les îles, et de nos relations avec les Indiens. les arbres qui croissent près de l'équateur ont des sucres propres plus colorés, plus chargés d'extractif et plus astringens que dans les autres parties du monde. Le tanin abonde dans une grande quantité d'écorces et de bois où long-temps on n'a point pensé à le chercher. les arbres qui fournissent le cachou, la gomme kino, sont de ce genre; ils ont des analogues dans l'Amérique méridionale et il est étonnant que les cuirs qui nous viennent de cette partie du monde soient tannés aussi imparfaitement.

Un grand nombre d'arbres résineux fournissent aux Chinois des vernis magnifiques et nous avons sous ce rapport beaucoup à apprendre d'eux.

Jusqu'à présent, on n'a trouvé le caoutchou que dans l'**hoevea**, le **jatropha elastica**, le **ficus indica**, le **commiphora**, l'**urceola**, le **castilloya**; mais on peut l'extraire encore du **jaquier** dont j'ai parlé plus haut, du **figuera** de Madagascar, du **voa-ène** et du **loumagouranou**, arbres qui croissent dans la même île.

Ce principe immédiat des végétaux est beaucoup plus commun qu'on ne le croyait (on peut consulter dans le bulletin de pharmacie, tom[e] VI [6], pag[e] 320 et suiv[antes] un mémoire de M^r. Virey qui cite plus de trente espèces de végétaux donnant du caoutchou.) il existe dans le suc ~~de~~ laiteux de beaucoup de plantes, probablement dans toutes les lithymales, les euphorbes, les chelidoines, les figuiers : mais, quelque soit le végétal qui l'ait fourni jusqu'à présent, on l'a toujours vu prendre à l'air une couleur brune foncée; cependant il en existe que l'air ne peut altérer ainsi.

Je me trouvai en 1786 à Versailles, lorsque M^r le Bailli de Suffren présenta à la cour le fils du roi de la Cochinchine qui sollicitait de la France des secours pour rétablir son père sur le trône de ses ancêtres. je fus admis à l'honneur d'accompagner ce prince à la manufacture des porcelaines de Sèvres. M^r. l'Evêque d'Adran, qui lui servait d'interprète, nous montra comme une chose très-rare et très-précieuse les bracelets, les jarretières, une bague et une calotte que portait le jeune prince indien. ces objets étaient faits avec une gomme élastique translucide comme la cire, dans les parties amincies, et d'un rouge de corail. il y a donc en cochinchine une ~~belle teinture~~ résine élastique rouge (naturellement ou artificiellement) que l'air ne rougit pas.

Nous possédons déjà beaucoup de bois de teinture et de plantes colorantes; mais nous ne saurions trop multiplier nos richesses dans ce genre. nous en acquerrons en demandant des renseignements précis sur le **hounitz**, sur le **harougan** et sur le **lingo** de Madagascar; sur l'**arbre jaune** de l'île de France, sur le **chayaver** (rubia manjith de Roburg, espèce de garance de l'Inde.) qui fournit aux Indiens une belle teinture rouge, et sur le **mynty** dont les feuilles teignent les cheveux en noir; enfin sur les différents **indigos**.

L'indigo est un principe immédiat que l'on peut retirer de plusieurs espèces de végétaux. jusqu'à présent, cette précieuse couleur a été extraite de quatre variétés de l'anil (indigofera), du **nerium tinctorium** de l'Indostan, de la **vouède** et du **polygonum aviculare** de la Chine; mais on peut l'obtenir encore de l'apocyn persicaire indigofère et du **sixolan** de la Chine; de l'**indigo candicans** du cap de Bonne-Espérance. Madagascar nous offre quatre plantes qui donnent une belle fécule bleue : on les nomme **enghipauza**, **enghibé**, indigo **malache** (espèce de crotolaire), **baguet indigofère**. dans le Bengale, on cultive une plante dont l'indigo par sa nuance qui est bleu-céleste; dans la Cochinchine on retire du **dinaxang** une fécule verte qui a les propriétés de l'indigo. ce vert naturel serait bien précieux pour les teinturiers sur coton et sur laine.

Les chimistes n'ont encore trouvé que l'acide sulfurique qui pût dissoudre complètement l'indigo sans l'altérer; il est donc très-important de connaître la **toeonra** ou **tavera-veraï**, plante légumineuse de la côte de Coromandel, dont les graines, si l'on en croit M^r. Charpentier de Cossigny, donnent à l'eau la propriété de dissoudre l'indigo.

Ces observations succinctes, Monsieur, suffisent sans-doute pour vous convaincre qu'il est nécessaire de provoquer celles des officiers de Santé qui doivent parcourir les mers. On leur doit déjà beaucoup de notions utiles sur les productions exotiques; ils feront plus méthodiquement et avec le même zèle, ce qu'ils ont fait jusqu'ici partiellement et d'une manière incomplète. les questions que j'ai l'honneur de vous présenter sont le résultat de lectures très-superficielles : elles sont tirées de quelques voyages modernes; mais si l'administration de la marine adoptait l'idée principale que je vous sou mets, surtout si elle créait sous le titre d'académie royale une réunion de marins éclairés et de savans naturalistes, physiciens, chimistes et médecins, il serait facile de ranger ces questions dans un ordre plus régulier et d'indiquer, dans une instruction spéciale, la manière dont les observateurs procéderaient dans leurs recherches. En peu d'années, nous aurions d'excellens mémoires sur l'influence des climats, sur la nature des terres, sur les végétaux qui peuvent croître en Europe, sur ceux qu'on peut transporter dans nos colonies, sur les différents modes de culture adaptés aux différentes productions, sur les substances médicamenteuses employées par les naturels de l'Inde et des deux Amériques; enfin, sur tous les objets qui tendent à augmenter nos jouissances, nos ressources commerciales, à étendre nos lumières et à améliorer nos possessions ou celles de nos voisins, dans le nouveau monde.

Agréez l'assurance Etc.
Paris, le 18 octobre 1815.

Signé le Ch[evali]er Cadet de Gassicourt.

Lettre écrite à M^r Louis de Freycinet par M^r Noël
De la Morinière.

Comme il entre dans les plans de M^r. De Freycinet de recueillir le plus de poissons qu'il pourra, il mettra nécessairement quelque prix à reconnaître et à distinguer celles des espèces dont les naturels font un usage journalier.

probablement, il s'attachera à rapporter le plus de poissons qu'il pourra, ainsi il [pourra] les décrire en France; mais cela ne suffit pas. il faut s'attacher à connaître sur les lieux, les habitudes, les mœurs générales de chaque espèce, la nourriture qui lui est propre, la pêche qu'on en fait, l'utilité qu'en tirent les sauvages, les matières qu'ils emploient pour pêcher, les procédés de pêche, etc, etc.

Il trouvera dans **Bloch** plusieurs bonnes descriptions; en les réunissant, il en composera un modèle complet qu'il appliquera à toutes les espèces, mais surtout à celles qui sont utiles à l'homme; car, certes, nous ne manquons pas de descriptions de poissons et d'animaux de tout genre, mais après les descriptions on ne trouve rien et elles finissent par ne présenter aucun intérêt. il évitera cet écueil en prenant sur les lieux tous les renseignements convenables; on ne peut pas donner de préceptes à cet égard, et M^r De Freycinet en possède de meilleurs que ceux qu'il trouverait consignés sur cette feuille.

Pour les grands animaux, je lui conseille de les faire dessiner et colorier sur place, ayant l'individu sous les yeux et de bien recommander que les extrémités du corps soient exécutées avec le plus de soin possible. nageoires, pattes, gueule, oreilles, voilà ce qui donne les caractères distinctifs. beaucoup d'animaux se ressemblent et cependant ne sont pas les mêmes. le trait différentiel tient souvent à la moindre chose; Si on le néglige, on perd la tradition de la nature; de-là cette foule d'erreurs dont on ne saurait sortir, quand on n'a plus les objets sous les yeux.

Comme je présume que M^r De Freycinet emporte avec lui l'histoire des cétacées de Lacépède; il trouvera dans la description de la première, tout ce qu'il peut désirer, pour établir, par comparaison, les caractères spécifiques de celles qu'il pourra rencontrer. il n'aurait dans aucun ouvrage français, la même ressource pour les phoques, mais la note d'information ci-jointe, y suffira.

Il faut apporter le plus possible, en objets non connus en France, car il y a l'inconvénient de reproduire des doubles qui deviendraient sans utilité pour la science. l'expédition aux Terres australes a fourni beaucoup d'objets; mais le système de tout le travail était mauvais; il n'y a presque rien de décrit en comparaison de ce qu'on a rapporté. C'est, à mon avis, un voyage manqué. il était possible de faire beaucoup mieux et pour y parvenir, il faut décrire sur place le plus d'animaux, d'arbres, de plantes qu'il se pourra, les envisager sous le rapport de leurs [diverses] propriétés; c'est ce qui fera la fortune

du voyage. On trouve plus de lectures pour ces détails que pour les résultats les plus savans; et c'est la majorité des lectures qui fait la réputation d'un ouvrage. S'il n'y avait dans **Cook** que la partie astronomique ou nautique, sa relation n'offrirait pas l'intérêt qui la distingue éminemment.

Pour les poissons du Brésil, il y a un très-beau travail à faire, d'autant plus aisément que Marcgrave et Pison ont déjà jeté la base de l'ouvrage. bien s'assurer de tous les noms en telle langue qu'ils puissent être. cette synonymie est presque aussi nécessaire qu'une bonne description. _ idem pour les oiseaux. bien déterminer l'espèce de cétacée qui se trouve sur les côtes du Brésil. je présume que cette espèce est une des plus petites. voir, s'il se peut, les établissemens de pêche de l'île S[ain]te Catherine et ceux qui sont placés sur la côte en allant vers le sud. _ bien faire décrire les requins, ceux de la mer australe ne sont pas les mêmes qu'en Islande_ c'est un conte que nous font les naturalistes quand ils prétendent que le requin est cosmopolite.

Je présente à M^r De Freycinet l'assurance de mes civilités et l'expression des vœux que je fais pour le plus heureux succès de son voyage. avec de la persévérance, il fera tout, et au-delà de ce qu'on peut en attendre, puisque ses moyens d'exécution sont parfaitement coordonnés et qu'il a la certitude d'être secondé par le zèle et la science des savans qui se trouvent associés à son honorable mission _ signé Noël de la Morinière

Notes d'informations

De 1811 à 1812, il a été découvert, sous le 54^{ème} degré de latitude sud une île appelée **macquarie** du nom du gouverneur de l'Asie méridionale.

On assure que les pêcheurs anglais y ont tué plus de 80,000 phoques en deux mois. _ pourrait-on s'assurer de la vérité de cette assertion?

Les sauvages des terres australes font-ils la pêche de quelques espèces de phoque?

Quel parti tient-ils de la peau pour leurs besoins domestiques?

Lui donnent-ils une préparation, toute grossière qu'on la suppose?

Mangent-ils la chair, le lard, les intestins de quelques espèces de phoques?

Plusieurs navigateurs assurent que sur la côte du Chili, il y a des espèces de phoques qui en dévorent d'autres; les pêcheurs anglais stationnés à l'île King et ailleurs, ont-ils à leur connaissance quelque fait qui vienne à l'appui de cette assertion?

Ne connaissent-ils pas une espèce de phoque qu'ils appellent [le] tigre et dont ils ont parlé à M^r Péron. comme il est possible que depuis 1802, ils aient pris un de ces animaux, pourrait-on en avoir une description exacte?

Si M^r De Freycinet rencontrait dans ses relâches quelques bâtimens anglais, il est prié de tâcher d'obtenir qu'on lui communiquât les détails de ce qui concernerait les phoques, dans le journal du voyage.

Y a-t-il des espèces qui témoignent pour leurs petits plus d'attachement

que d'autres?

Peut-on se procurer les noms des Phoques dans els différents dialectes employés parmi les naturels des terres australes?

Il serait bon de S'assurer si les sauvages ne leur donnent pas des noms différents, suivant leur âge, comme cela a lieu en Groenland.

Pourrait-on rapporter les pattes salées de chaque espèce, en les distinguant pas une étiquette? Ce Serait un excellent moyen de déterminer les espèces, parce qu'elles offrent bien certainement des caractères spécifiques, comme la forme des oreilles.

Pourrait-on s'informer si dans l'accouplement des phoques, il y a cohésion, comme dans celui des chiens; ce qu'on assure avoir été observé à Terre neuve et qui doit être commun à toutes les espèces?

Y a-t-il quelques espèces qu'on puisse reconnaître dans la mer à leur manière de nager, soit sur le côté, soit la tête levée, etc. soit à tout autre signe possible?

Les sauvages, qui sont quelquefois plus industrieux qu'on ne le suppose, ont-ils un moyen d'épiler les peaux et d'en enlever tous les poils avant que de les convertir à certains usages?

Pour bien décrire les phoques des mers australes qui, pour la plupart sont très-peu connus, il conviendra de comparer ensemble les individus d'espèces différentes, pour s'assurer en quoi ils diffèrent par les oreilles, la forme des pattes, le nombre, la forme des dents, la couleur, la finesse, la grossièreté du poil, la forme générale du corps, etc.

Phoque à fourrure, Furr Scal des anglais.

M^r. Freycinet observe que sur l'île Buache, il se trouvait de grandes troupes de phoques à fourrure, dont le poids excédait 140 livres. (voy[age] aux terres australes_ 172-173.)

Pense-t-il que ce soit le même que celui dont parle Flinders, quand il dit qu'il ne se trouve pas sur toutes les îles et qu'il ne fréquente que celles dont le rivage est en pente douce sur la côte orientale de la Terre de Diémen. (Flinders. Voy[age] To terra australis. 1. Introd[uction] 133.)

A quels caractères particuliers peut-on reconnaître et distinguer le Phoque à fourrure? (nous entendons par Phoque à fourrure l'espèce dont le poil est plus doux et plus soyeux que celui d'aucune autre espèce qu'on puisse lui comparer.)

Forme des pattes antérieures

Les doigts sont-ils articulés, les phalanges sont-elles visibles?

Ont-ils des ongles? _ la peau ou membrane qui les unit, est-elle frangée, très-extensible? _ sa couleur, son épaisseur?

Forme des pattes postérieures.

mêmes questions.

Forme et longueur de la queue.

Le corps est-il elliptique ou conique comme dans quelques espèces?

Tête grosse ou petite, relativement à la grosseur du corps.
yeux grands ou petits, leur couleur.

Oreilles. existent-elles en forme de conque extérieure ou bien l'animal n'a-t-elle qu'une simple ouverture ou canal auditif?

Poils des sourcils, nombreux ou rares, leur couleur _ longs ou courts?

Ouverture de la gueule grande ou petite.

Forme du museau, disposition des moustaches, etc.

nombre des dents. _ incisives, canines, molaires, leur forme,
sont-elles espacées ou non? _ creuses à la racine ou pleines?

Longueur du cou, est-il grêle ou empaté? sa grosseur relative, par rapport au corps et à la tête.

Couleur du poil dans les sujets de différents sexes et âges :

Les phoques en général étant présumés porter neuf mois, en quelle saison, l'accouplement a-t-il lieu dans cette espèce?

Circonstances de l'accouplement.

Les femelles mettent-elles bas leurs petits sur les grèves, dans les trous de roches, loin ou près des bords de la mer?

Quelle est la nourriture présumée des animaux de cette espèce?

Trouve-t-on des pierres dans leurs intestins, comme dans ceux de plusieurs autres phoques?

Leur cri a-t-il un caractère particulier qui le fasse aisément distinguer?

Font-ils quelque résistance quand on les attaque?

Sont-ils bons nageurs?

à terre courent-ils plus vite ou moins bien que les autres espèces?

Les trouve-t-on en bandes séparées ou se mêlent-ils avec d'autres espèces?

S'ils fréquentent quelques îles en particulier, ne peut-on pas l'attribuer à la crainte que leur inspirent des espèces plus fortes?

Leur peau étant plus fine donnent-ils autant de lard que les autres espèces?

Les pêcheurs anglais les chassent-ils de préférence, à cause de la supériorité de leur pelleterie?

L'espèce est-elle reconnue sédentaire ou émigre-t-elle à des époques fixes?

Quelles sont les îles de la mer australe où elle stationne de préférence?

est-elle plus craintive que les autres espèces ou plus facile à approcher?

La couleur du poil paraît-elle changer avec les années, ce dont on peut s'assurer, en comparant des sujets de différents âges? (la vieillesse est facile à reconnaître aux dents, aux ongles usés, aux callosités de certaines parties de la peau, etc.)

Les petits qui naissent sont-ils couverts d'un duvet, qui n'est remplacé par le poil qu'une quinzaine de jours après la naissance, comme on le remarque dans plusieurs espèces du nord?

Flinders a vu sur l'île des albatrosses des phoques d'une taille

ordinaires et dont le poil était roussâtre. il observe que leur fourrure était inférieure en qualité à celle des phoques des îles Furneaux. (introduction] 172.)

A ce navigateur anglais en a vu une autre espèce très-petite et différente de celle qui fréquente le canal d'Armstrong. (introduction] 129)

Ainsi voilà quatre espèces, en admettant que le phoque à fourrure soit représenté par l'une d'elles, qui sont caractérisées, mais non décrites méthodiquement et qui demandent à l'être, au moins comme l'a été le phoque éléphant dont la description laisse encore beaucoup à désirer.

S'il est permis de s'en rapporter aux différents récits des voyageurs anglais, il devrait exister au-delà du 40^e degré de latitude sud plus de vingt espèces de phoques différents. mais il est probable qu'ils se sont trompés et qu'il arrive dans les mers du midi ce qu'on remarque dans celle du nord, que pendant trois ans plusieurs espèces changent de poil à une certaine époque et que la couleur varie à un tel degré, qu'on pourrait prendre les phoques d'une espèce pour ceux d'une autre; ceux qui sont marbrés devenant noirs, ou ceux qui sont gris devenant marbrés. c'est pour cette raison que le système de la forme des pattes antérieures et postérieures a besoin d'être examiné avec une scrupuleuse attention, parce que la distribution, la longueur des doigts, la frange des membranes présentent des caractères spécifiques qui ne varient pas.

Les pêcheurs anglais qui sont à l'île King, à l'île Maria ou sur tout autre point, auront dû faire des remarques à cet égard, qu'il sera d'autant plus avantageux de se procurer, qu'une relâche, ordinairement courte ne permet pas toujours de les faire soi-même.

Comme il n'y a que des indications vagues dans les relations anglaises, je ne les joins point ici, car elles ne seraient d'aucune utilité. un examen de chaque espèce, toujours comparée avec celle qui paraît s'en rapprocher le plus, jettera sur la question toutes les lumières qu'on peut désirer.

Je me borne donc, relativement aux phoques, à placer ici la définition spécifique que M^r Péron avait faite des phoques qu'il avait pu observer à la Nouvelle-hollande, dans le cours de l'expédition, et qu'il me remit, il y a environ dix ans.

Phoque à cou blanc. _ 8 à 9 pieds de longueur. le dos d'un gris très-cendré, le ventre et le sommet de la tête blancs; les poils courts et fermes, le corps allongé, le museau plus pointu que ses congénères. Vu à la Terre de Nuytz.

Phoque cendré. _ neuf à dix pieds. _ poils durs et courts couleur cendrée, mêlée de noir sur le dos. le ventre d'un blanc sale, les moustaches longues, dures et arrondies. l'auricule ayant à peine une centimètre de hauteur. _ Vu dans l'île des Kangourous.

Phoque anthogastre (je l'ai nommé le **Flindard**)_ cinq à six pieds_ poils longs, mous, d'un blanc roux cendré sa couleur change, à mesure qu'il avance en âge. il a les oreilles longues d'un demi-pouce; elles sont pointues ou coniques. recherché par

les anglais à cause de la bonté de sa fourrure. _ très abondant à l'île King et à celle du nouvel an.

Phoque évomeux. (Je l'ai nommé **Péronard**.) _ trois à quatre pieds. pelletterie très-douce, très-soyeuse; couleur rousse un peu moins intense sous le ventre; vomissant beaucoup d'égagropiles d'environ six centimètres de circonférence. _ marchant mal et nageant très-bien._ commun dans la baie du Géographe; terre de Leuwin.

Phoque Pygrina Pieds. _ couleur blanche tachetée de roux, tête allongée et aplatie, quatre rangées de dents. Se montrant, mais rarement sur le rivage des îles Furneaux et des deux sœurs, où les pêcheurs anglais déclarèrent à Péron qu'ils en avaient tué un. _ cet animal marin serait à décrire avec [un] grand soin, car il diffère des phoques d'après ses quatre rangées de dents.

[The following section was also found in the published edition of the *Voyage autour du monde, entrepris par ordre du roi, exécuté sur les corvettes de S. M. l'Uranie et la Physicienne, pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820, Première partie: Navigation et hydrographie*, imprimerie royale, 1826, p. 6-, by Louis de Freycinet. The hand written version noted in Gaimard's journal is the version transcribed here.]

Copie de la lettre écrite à Messieurs les Officiers composant l'Etat-Major de la Corvette du Roi **l'Uranie**

Ce serait en vain, Messieurs, que le Gouvernement ordonnerait les expéditions scientifiques les plus intéressantes, si ceux qui sont chargés de les diriger ne trouvaient, dans les officiers sous leurs ordres, le zèle, l'activité et le savoir nécessaires pour les faire réussir. en vain les chefs voudraient-ils s'occuper de tous les détails : leurs peines, leurs efforts seraient infructueux, par cela seul qu'ils ne pourraient eux-mêmes suffire à tout et se porter partout.

La circum-navigation que la Corvette **l'Uranie** vient d'entreprendre exige un concours de travaux pénibles autant qu'utiles, qui réclament à la fois tous vos soins et toute votre attention. sûr de vos talents pour l'exécution de vos devoirs, je suis également persuadé que les sentimens d'honneur qui vous animent entretiendront toujours en vous une noble émulation et cette constance inébranlable qui est la compagne du vrai courage.

Mais pour que la marche de ces travaux ne soit pas ralentie, pour qu'elle soit uniforme, il convient que vous connaissiez dès cet instant la tâche que chacun de vous doit remplir, afin qu'agissant par la suite, sans cesse avec ordre, vous puissiez recueillir des matériaux importans dont l'ensemble satisfasse au but de l'expédition. C'est à remplir cet objet, Messieurs, que je vais consacrer les détails-ci-après :

Les observations auxquelles vous devez vous livrer se divisent naturellement en deux classes :

A. Les observations à faire à bord.

B. Les observations à terre.

Je ne vous parlerai ici que des observations de la première classe, me réservant de vous tracer ailleurs le plan des travaux dont il faudra vous occuper pendant les séjours que nous ferons à terre.

A. Observations à faire à bord.

1° Observations météorologiques. Vous y apporterez un soin d'autant plus grand que les navigateurs qui nous ont précédés les ont faites, en général,

avec plus de négligence et d'une manière plus incomplète. Vous noterez donc heure par heure, la direction et la force des vents, la couleur, la forme et les mouvemens des nuages et surtout, entre les tropiques, le mouvement des nuages très élevés : Vous remarquerez aussi les cas où les nuages inférieurs auront une direction différente de celle des nuages supérieurs, vous observerez l'influence que les îles les plus basses et même les hauts fonds paraissent exercer dans la formation et l'agglomération des nuages, l'aspect et la marche des orages et des grains ainsi que les circonstances qui les auront annoncés ou accompagnés,

Vous fixerez pareillement votre attention sur les phénomènes aériens tels que la pluie dont il faudra noter la durée et le degré d'abondance, la rosée qu'il est important d'étudier à la fois au large et dans la proximité des terres, en ayant égard à l'état du ciel plus au moins serein; la grêle, la brume et les brouillards, enfin le mirage et ses effets.

Parmi les phénomènes électriques, vous parlerez du tonnerre et des éclairs dont vous indiquerez la fréquence et la force, des feux S[aint]-Elme, des trombes, de la lumière zodiacale et des aurores australes ou boréales, dont la présence affole souvent les aiguilles aimantées; des globes de feu et les étoiles filantes, dont vous noterez la fréquence, la hauteur et la direction.

La température de l'atmosphère sera mesurée toutes les heures avec un thermomètre placé à l'air libre et à l'ombre; elle le sera particulièrement aussi au lever et au coucher du soleil, aux mouillages et lorsque le temps sera calme et sans nuages, vous comparerez d'heure en heure la marche de deux thermomètres à boules libres, dont un sera placé à l'ombre et l'autre au soleil. Vous observerez l'hygromètre toutes les heures, en le plaçant hors des atteintes du soleil et de la pluie, à l'égard du baromètre et du thermomètre du baromètre, il suffira de les observer de deux en deux heures.

Vous examinerez aussi les signes qui vous paraîtront annoncer quelque variation dans le temps, et vous en tiendrez note : les principaux pronostics, à cet égard, se tirent de la marche des instrumens météorologiques, de l'aspect du ciel, du calme, ou de la variation des vents, quelquefois aussi de la présence de certains animaux marins ou aquatiques.

Il est diverses circonstances du mouvement du soleil et de la lune qui paraissent déterminer ou accompagner souvent les variations de l'atmosphère Je vous recommande d'étudier cette influence et particulièrement celle du coucher du soleil et de la lune et du passage de ces astres au méridien et à l'anti-méridien.

2°. Observations relatives à la physique du globe. Une des observations physiques les plus importantes que l'on puisse faire dans le courant de la navigation, est celle de la température de la mer à sa surface. Vous la ferez régulièrement toutes les deux heures; et, à cet effet, il suffira de plonger un thermomètre dans un seau d'eau récemment puisée dans la mer; mais il faudrait répéter cette expérience plus souvent, si l'on naviguait auprès ou au-dessus de quelque batture.

La température de la mer, à une certaine profondeur, ne pouvant

être mesurée que par un petit vent ou pendant le calme, je me réserve de faire connaître les instans où il faudra l'observer.

Vous noterez avec soin les instans où la mer paraîtra phosphorescente, les variations qui surviendront dans la couleur de l'eau, autant qu'elles paraîtront indépendantes de l'aspect du ciel et de la présence des hauts-fonds.

On rencontre, dans certains parages diverses espèces d'animaux microscopiques qui, répandus à la surface de la mer, lui donnent l'apparence singulière de mer de lait, de mer de sang, de mer jaune, etc. vous indiquerez soigneusement toutes ces particularités.

Vous citerez également les plantes marines que vous verrez surnager à la surface de l'océan; les oiseaux pélagiens et de passage, enfin les diverses espèces d'animaux marins que vous pourrez apercevoir, telles que baleines, marsouins, bonites, dorades, poissons volans, tortues, serpens de mer, etc, etc.

3°. Description des terres. Toutes les fois que nous naviguerons à vue de terre et assez près de la côte pour pouvoir en observer la constitution, vous tiendrez une note exacte de la hauteur et de la direction des chaînes de montagnes; des inégalités et de la fertilité du sol. Vous direz s'il est cultivé, couvert de savannes, de bois ou de forêts épaisses ; Si l'on y aperçoit des lacs, des marais, des rivières et des étangs; Si le pays était habité; S'il contient des villes, des villages ou de simples habitations, et de quelle sorte; Si les peuples sont navigateurs, et de quelle espèce d'embarcations ils font usage; vous indiquerez si les rivages sont écores, noyés, bordés de falaises, de dunes ou de plages de sable; S'il y a des bancs, des battures ou des récifs; si la côte paraît abordable, et sur quels points; quelle est la nature des sondes et du fond; et à cet égard, je vous recommande d'apporter le plus grand soin à faire recueillir et étiqueter, pour me les remettre ensuite, les échantillons du fond que la sonde aura rapportés avec elle. Vous remarquerez s'il y a mouillage près de la côte; Si l'on peut y être en sûreté, et par quels vents, quelle est la meilleure route pour se rendre au mouillage, pour en sortir, pour éviter les écueils, enfin quelle est la direction et la force apparente des marées.

4°. Observations astronomiques et magnétiques. Les montres marines sont placées sous la direction de M^r Lamarche, lieutenant en pied. Cet officier est chargé de les monter tous les jours à midi, de les comparer entre elles, à ces mêmes époques, ainsi qu'après les observations d'angles horaires et de tenir un journal exact de ces comparaisons. Il observera tous les jours lorsque le temps le permettra, au moins deux angles horaires le matin et deux le soir, qu'il rapportera à chacune des cinq montres. Les mêmes observations d'angles horaires seront faites journellement et à tour de rôle par un des officiers de l'état-major.

La latitude sera observée à midi toutes les fois que cela sera possible ou, dans le cas contraire, à quelque instant de la journée ou de la nuit, lorsque je le jugerai convenable.

Les observations de distances lunaires étant d'une très-haute importance pour la détermination des longitudes absolues, il ne faudra négliger aucune occasion d'en observer de nombreuses séries qui seront rapportées ensuite à un faisceau unique par le moyen des montres marines.

Les observations d'azimut et d'amplitude, pour déterminer la déclinaison de la boussole seront faites le matin et le soir toutes les fois que la chose sera possible; Mais je vous recommande à ce sujet, de ne jamais oublier de tenir note de la direction du cap du vaisseau à l'instant de l'observation. Quant à l'inclinaison de l'aiguille aimantée et à l'intensité des forces magnétiques, elles seront observées sous ma direction lorsque les mouvemens de la corvette seront assez faibles pour permettre d'arriver à de bons résultats.

5°. Circonstances particulières de la navigation et de la rade.

Les manœuvres, les mouillages et appareillages; les rencontres inopinées, les événemens remarquables à bord, la découverte d'objets extraordinaires, le départ, l'arrivée des embarcations, et ce qui les a motivés: tels sont les principaux objets qui se rapportent essentiellement à ce paragraphe.

Tel est aussi, Messieurs, l'ensemble du tableau que j'avais à vous présenter. Je vous prie de vouloir répondre à cette lettre, me renvoyer la copie ci-jointe au bas de laquelle chacun de vous devra déclarer qu'il a pris connaissance des instructions qu'elle renferme. Vous voudrez bien en outre transcrire ma lettre en entier sur le casernet.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération et de toute mon estime.

Le Capitaine de frégate Commandant ___ Signé L[ouis] de Freycinet

A bord de la Corvette du Roi l'**Uranie**, en rade de Sainte-Croix de Ténériffe, le 23 octobre 1817.

Copie de la lettre écrite à Messieurs les Officiers militaires
Officiers de Santé, Elèves de la marine et autres personnes
Appartenantes à l'Etat-Major de la Corvette l'**Uranie**,
Par le Commandant de l'expédition.

Si les observations auxquelles vous pouvez vous livrer Messieurs, pendant que le vaisseau est à la voile, sont multipliées et d'un grand intérêt pour le perfectionnement des sciences, combien votre séjour à terre ou sur les rades, n'offre-t-il pas un champ plus vaste et plus brillant à parcourir. Ici en effet, les recherches doivent s'appliquer à tout ce qui peut frapper les regards, ou attirer la réflexion d'un homme instruit. Sans parler de la partie anecdotique de notre voyage, destinée sans-doute à plaire au plus grand nombre de lecteurs, et que par cette raison, vous ne devez pas négliger, que d'objets divers et intéressants vont se présenter à vos yeux!

Cependant, Messieurs, rien n'est plus facile que de s'égarer dans un tel labyrinthe de faits, si l'on n'a tracé à l'avance un plan qui, en coordonnant toutes les parties des travaux projetés, puisse soulager

et diriger à la fois l'attention de l'observateur. Je me suis occupé long-temps de ce travail et je vous offre, à cet égard, le résultat de mes méditations et de mes recherches. Il faut considérer cette esquisse comme un type, que chacun de vous doit s'efforcer de remplir; elle pourra simplifier vos travaux et les rendre plus faciles, en même temps qu'elle les ramènera à cette unité de vues, qui est nécessaire, et que je vous recommanderai toujours. Voici le tableau dont il s'agit :

Tableau des observations et des recherches
à faire pendant les relâches

1^{ère} Classe : Histoire.

A. Histoire du pays.

1. Les renseignements historiques qui pourront être obtenus pendant nos relâches, seront nécessairement peu nombreux, on doit espérer toutefois d'obtenir quelques notions intéressantes sur les circonstances qui ont accompagné l'époque de la découverte ou de la conquête du pays;
2. Sur les nations auxquelles il a successivement appartenu;
3. Sur les noms divers qui lui ont été donnés, leur étymologie,
4. Et les modifications que les conquérans ont dû apporter à l'état primitif des peuples indigènes.
5. On peut recueillir encore de précieux manuscrits sur ces divers objets;
6. Connaître d'une manière exacte quels sont les auteurs qui ont imprimé des détails sur les peuples et les pays dont il s'agit;
7. Enfin connaître ceux d'entre eux qui sont les plus véridiques.

2^{ème} Classe : Description générale du pays.

B. Etat physique.

Les observations météorologiques prescrites pour le bord seront faites également à notre observatoire à terre; il suffit de les résumer rapidement :

8. On notera donc la direction et la force des vents aux différentes époques du jour et de la nuit. Il sera intéressant de connaître de quelle aire de vent soufflent ordinairement les tempêtes les plus violentes.
9. On décrira ----- l'état du ciel ,
l'aspect et la marche des orages,

p. 110. [118]

10. puis les phénomènes aériens
qui comprennent
- la pluie, sa durée
son abondance
- la rosée,
la grêle,
la neige,
la brume et les brouillards,
le mirage,
les chûtes d'aérolithes;
11. et les phénomènes électriques, tels que
tonnerres et éclairs,
feux S[ain]t Elme,
trombes,
lumière zodiacale,
aurores australes ou boréales,
globes de feu et étoiles filantes
12. enfin la marche des instruments
météorologiques
- thermomètre à l'ombre
au soleil D'heures
en heures
- hygromètre
baromètre et son thermomètre
13. Il faudra faire attention aux pronostics du beau et du mauvais temps;
14. A l'influence des diverses circonstances du cours du soleil et de la lune;
15. Au degré de salubrité ou d'insalubrité de l'air et aux causes présumées
ou certaines qui occasionnent l'un ou l'autre état de choses.
16. Il faudra rechercher aussi quelles sont les causes de l'humidité ou de
la sécheresse habituelle de l'atmosphère.
17. Les observations magnétiques et celles du pendule auront également lieu
toutes les fois que cela sera possible. Les premières comprendront,
comme à l'ordinaire, la déclinaison, l'inclinaison, l'intensité
des forces magnétiques, ainsi que les variations périodiques
du premier de ces phénomènes.

C. Détails astronomiques et géométriques.

18. Aucun moyen ne sera négligé pour déterminer avec précision, la position
de nos divers observatoires, ainsi que la marche de nos montres
marines. Je donnerai, à cet égard, à chaque relâche, un règlement
particulier, convenable aux localités et à la durée projetée de notre
séjour au mouillage.
19. On ne devra pas négliger de recueillir les observations relatives
qui pourront avoir été faites dans les mêmes lieux par des
navigateurs instruits ou par des astronomes de profession.
- 19 (bis.) Et si les circonstances permettent également de se procurer des originaux
ou de prendre des calques de cartes rares ou précieuses par leur exactitude
il ne faudra pas le négliger.
20. On tâchera de connaître la surface totale du pays ainsi que celle des Terres
cultivées, des terres en friche, incultes et des bois.
21. On notera les inégalités du sol, la hauteur présumée ou exacte des montagnes
et dans ce dernier cas, on donnera autant que possible, les éléments
de cette détermination, soit qu'on l'ait déterminée soi-même avec le

- baromètre, ou par d'autres méthodes;
22. La direction des chaînes;
 23. Les dimensions et la profondeur des cavernes, en indiquant ce qu'elles offrent de plus remarquable, et surtout leur température.

D. Détails hydrologiques.

24. Relativement à l'hydrologie, on dira quel est le nombre des rivières, leur largeur, leur profondeur et la longueur de leur cours;
25. Si elles peuvent porter bateau;
26. Si elles sont navigables; à quelle distance de leur embouchure et pour quelle espèce de navire;
27. Quelle est la nature de leur eau;
28. A quelle distance de l'embouchure la marée s'y fait sentir;
29. Si elles sont poissonneuses;
30. Quel est le nombre et la situation des ruisseaux, des sources et des torrens, dont le cours peut être plus ou moins impétueux.
31. On décrira les lacs et les étangs tant d'eau douce que d'eau salée et d'eau saumâtre;
32. Les marais;
33. Les cascades et les cataractes, dont on dira la hauteur;
34. Enfin les sources, les fontaines, les puits et les eaux thermales, en faisant connaître la nature, et, s'il est possible même, l'analyse de leurs eaux et de leur température.

E. Détails nautiques.

35. On considérera ensuite la nature des rivages dans les rapports avec la navigation.
36. Les débarcadères et leur plus ou moins de commodité; s'il y a des circonstances où ils ne soient pas praticables;
37. Les plages propres à jeter la seine;
38. Les points de la côte où l'on peut faire du bois avec le plus de facilité;
39. Les points de la côte où l'on peut faire aiguade, et quelle est la meilleure et la plus commode.
40. On décrira les ports, les havres, les rades et les baies qu'on aura pu visiter ou sur lesquels on aura obtenu de bons renseignements.
41. On dira quels sont les vents avec lesquels on peut être à l'abri aux divers mouillages;
42. Quels sont les dangers, les hauts-fonds, les bancs de sable, de roche, de vase et de corail qui s'y rencontrent;
43. S'il y a des brisans et des récifs apparens ou non apparens, et quel est leur gisement;
44. Quelles sont les sondes et la qualité du fond;
45. Les courans, leur direction et leur force;
46. Quel est l'établissement du port, la hauteur des marées ainsi que la direction du flot et du jusant, etc.
47. Si le phénomène des marées présente des particularités ou des anomalies

remarquables, telles que plus ou moins de deux hautes mers en 24 heures; un flot plus ou moins grand que le jusant, etc.

48. Viendront ensuite les directions pour entrer dans les ports, les havres ou rades, pour arriver au meilleur mouillage, éviter les dangers et affourcher de la manière la plus convenable.
49. Enfin on dira un mot de la navigation dans les étangs, les lacs et les rivières; on fixera les points où elle devient impraticable; les difficultés et les dangers qui s'y rencontrent et dont on fera connaître les causes.

F. Détails géologiques

50. Sans entrer ici dans de minutieux détails, on observera si le sol est granitique, ou de première origine;
51. S'il est calcaire ou de troisième formation;
52. Ou bien s'il est un terrain d'alluvion;
53. Un sol d'attérissement;
54. Ou enfin s'il est volcanique.
55. On examinera la nature des rivages, leur élévation ou leur abaissement;
56. Leur coupe plus ou moins abrupte;
57. Leur forme plus ou moins déchirée;
58. La nature des dunes et du sable; s'il est blanc ou de toute autre couleur; s'il est fin ou gros, quartzeux ou coquiller;
59. S'il y a des galets, des brèches ou des poudingues;
60. Quelle est la direction des couches de terre et l'angle d'inclinaison qu'elles affectent;
61. Si l'on trouve des os fossiles, des coquilles ou des madrépores pétrifiés; dans quel gisement et à quelle hauteur au-dessus du niveau de la mer on les observe;
62. S'il y a des pierres empreintes ou figurées,
63. Des volcans éteints ou en activité;
64. Et, dans ce dernier cas, dire si les éruptions sont fréquentes,
65. Citer celles qui ont été les plus remarquables;
66. Enfin quels sont les accidents du terrain et leurs causes.

G. Détails minéralogiques.

67. Les détails minéralogiques qui doivent trouver place ici se composent de la connaissance des mines exploitées ou non exploitées, dont on notera le gisement,
68. La richesse plus ou moins grande, réelle ou présumée.
69. On indiquera leur nature : si elles contiennent des métaux, et de quelle sorte.
70. De la houille,
71. De la tourbe,
72. Du soufre,
73. Du cristal de roche,
74. Des pierres précieuses,
75. Ou du sel gemme.

H. Nature et fertilité du sol.

76. Passant ensuite à ce qui concerne la nature du sol, on décrira l'aspect du terrain sous le rapport de la fertilité et de la végétation;
77. La profondeur de la couche végétale;
78. Ses qualités;
79. Son analyse agronomique;
80. On dira quelle est l'abondance de la terre végétale, ou sa rareté;
81. Quels sont les points où on la trouve;
82. S'il y a des terres incultes ou stériles;
83. Des terres cultivées;
84. Des landes ou des savanes.

3^{ème} Classe : Productions.

i. Productions végétales.

85. Indépendamment des recherches purement botaniques, qui sont l'objet des études du naturaliste de profession, on fera connaître si le pays contient des prairies;
86. Si les pâturages en sont bons ou mauvais;
87. S'il y a des bruyères;
88. Des bois taillés ou de haute futaie;
89. Des forêts, et dans ce cas, quelle est leur épaisseur, leur étendue et leur produit;
90. Si les arbres sont grands et droits;
91. D'un bois dur, léger, pesant, liant et solide;
92. S'il y en a de propres à la marine, pour la mâture, les courbes et les bordages;
93. De convenables à la charpente, au charonnage, à la menuiserie, à l'ébénisterie, etc.
94. Si quelques-uns sont d'un port agréable;
95. Ou d'un produit avantageux par leurs fleurs, par leurs fruits ou leur arôme;
96. Par les résines, les gommes ou les sucs qu'on en retire;
97. S'il existe des plantes agréables et utiles par leur port, leurs fleurs et leurs parfums;
98. Par leurs vertus médicinales et, dans ce cas, les indiquer sommairement;
99. Il faudra dire s'il existe des fruits spontanés;
100. Des racines et des fruits mangeables pour les hommes et pour les animaux;
101. Enfin fixer, autant que possible, le terme de l'habitation des végétaux, ce qui constitue la géographie des plantes.

J. Production animales.

102. On indiquera, dans cette division, quelles sont les diverses espèces

- d'animaux qu'on a pu découvrir ou reconnaître, en commençant par les **mammifères** domestiques, tels que bœufs, moutons, chevaux, ânes, mulets, chiens, cochons, chats, lapins, etc, etc.;
103. Et les mammifères sauvages, tels que les buffles, sangliers, cerfs, tigres, singes, chauves souris, etc, etc.;
104. On parlera des avantages qu'on en retire, ou qu'on pourrait en retirer;
105. Et l'on indiquera, de leurs mœurs, ce qui se rattache plus particulièrement au sol, et ce qui paraît plus intéressant et plus nouveau.
106. On parlera ensuite des **phoques**;
107. Puis des **cétacées** ou de toutes les espèces de baleines;
108. Dont on décrira les formes, les proportions, les couleurs, etc.;
109. L'accouplement, la gestation, le nombre de fœtus, l'allaitement, etc.
110. Et l'on notera toujours avec soin le terme de l'habitation, autant que faire se pourra : cette règle doit s'appliquer à toutes les espèces d'animaux
111. Les **oiseaux** donneront lieu à des observations analogues à celles que nous venons d'indiquer, relativement aux mammifères, pour ce qui concerne les mœurs et l'habitation.
112. On parlera des nids et de leur forme;
113. Des œufs, de leur quantité et de leurs couleurs;
114. De la qualité de la chair,
115. Du duvet,
116. De l'élégance du plumage.
117. On dira quelles sont les espèces d'oiseaux de basse-cour;
118. Celles qu'on pourrait apprivoiser,
119. Ou qui mériteraient d'être transportées dans nos régions.
120. Après les oiseaux, se présenteront les **reptiles**, qu'on divise en tortues, lézards, serpens et grenouilles.
121. Pour les tortues, il faudra distinguer celles de mer qui ont les pieds en nageoires;
122. Celles d'eau douce qui les ont simplement palmés, comme les canards;
123. Celles enfin qui ont les pieds terminés en moignons, ou les tortues de terre
124. Les lézards et serpens, moins intéressants, à beaucoup d'égards, doivent être remarqués, lorsqu'ils présentent de très-grandes dimensions, comme les crocodiles;
125. Ou des couleurs très-vives;
126. Des habitudes singulières;
127. Des poisons subtils et dangereux;
128. Ou biens lorsqu'ils sont pour les peuples l'objet d'un culte particulier, etc.
129. À l'égard des **poissons**, il serait impossible d'entrer dans tous les détails : il faudra donc se contenter d'indiquer si le pays est très-poissonneux;
130. S'il l'est à toutes les époques de l'année;

131. Dire quelles sont les espèces les plus remarquables et les plus utiles;
132. S'il y en a de très-beaux par leurs couleurs;
133. De très-singuliers par leurs formes;
134. D'intéressants par la bonté de leur chair;
135. De nuisibles par leurs qualités malfaisantes, etc.
136. Enfin s'il est des espèces que l'on pourrait naturaliser en Europe.
137. On distinguera les poissons propres aux étangs, aux lacs et aux rivières;
138. Ou qui peuvent se conserver dans les viviers;
139. Ou qui se tiennent habituellement à l'embouchure des fleuves.
140. Les **mollusques**, les **coquilles** et les **crustacées** offriront quelques remarques générales, analogues à celles qui ont été faites pour les poissons; on examinera donc les espèces utiles et nuisibles, ou qui sont propres à la nourriture de l'homme;
141. Celles qui contiennent une substance précieuse, ou simplement utile, comme le nacre, les perles, etc.
142. Ou qui sont curieuses par leur rareté, leur élégance et leurs habitudes.
143. On dira un mot des araignées les plus remarquables;
144. Des insectes nuisibles et incommodes, tels que fourmis, scorpions, chiques, blattes, punaises, moustiques, etc, etc.
145. De ceux qui sont utiles à l'homme par leurs qualités, comme les mouches porte-lanternes;
146. Ou par leur produit, comme les abeilles, les chenilles, etc.
147. Et l'on terminera ce qui concerne les animaux par un coup d'œil rapide sur ce que les vers et les zoophytes peuvent offrir de plus curieux.

4^{ème} classe : Observations sur l'espèce humaine.

K. Rapports physiques.

148. Relativement à l'homme, on examinera d'abord ce qui concerne sa constitution physique, et l'on s'informerá s'il existe dans le pays différentes races d'hommes soit sauvages, soit civilisés;
149. Et quelle est leur origine;
150. S'il existe des races métis;
151. Si elles sont nombreuses;
152. Quelle est la hauteur de la taille des hommes et des femmes, pour chacune des races existantes;
153. Quel est le caractère particulier de la figure chez les femmes, chez les hommes; et si leur aspect est généralement agréable ou laid;
154. Quel est le plus ou moins d'élégance de leurs formes;
155. Quelles sont les proportions de leur tête, de leur crâne, de leurs mâchoires, de leurs bras et de leurs jambes;
156. La grandeur de leur angle facial;

157. La couleur de leur peau et sa finesse;
158. La nature, la longueur et la couleur de leurs cheveux, de leurs poils et de leur barbe.
159. Passant aux qualités physiques de l'homme, on remarquera si ces peuples ont une finesse ou une grossièreté dans quelqu'un de leurs sens, et l'on tâchera d'en connaître leur cause.
160. On examinera quelle est leur adresse dans leurs travaux et dans leurs jeux.
161. Leur agilité à sauter, à courir, à nager, à monter à cheval et sur les arbres.
162. Quel est leur degré de force en général, et en particulier celle de leurs mains et de leurs reins, tant pour les hommes, les femmes et les enfans, que pour les différents âges;
163. Si les hommes sont accoutumés à porter de grands fardeaux et pendant long-temps;
164. S'ils sont mous et efféminés, actifs ou vigilans;
165. S'ils ont des pratiques qui énervent le corps ou le fortifient;
166. Si l'on a pu faire sur ces peuples des observations dynamométriques et quel en est le résultat.
167. Viendront ensuite les diverses circonstances de la vie physique, qui comprendront la durée moyenne de la vie des hommes et des femmes;
168. Les exemples fréquens ou peu fréquents de longévité;
169. Le terme le plus avancé de la vie chez les hommes et les femmes.
170. On tâchera de connaître si certaines classes d'hommes arrivent plutôt que d'autres à un âge très-avancé ou peu avancé, et à quelles causes on attribue ces circonstances;
171. A quel âge les enfans (garçons ou filles) parviennent à la puberté;
172. Quelles sont chez les femmes les circonstances qui accompagnent ordinairement la grossesse;
173. Quelle est la durée moyenne de la lactation;
174. Si les femmes sont en général fécondes;
175. Quel est le nombre ordinaire d'enfans dans chaque famille;
176. S'il y a des exemples rares ou fréquents de stérilité chez l'un ou l'autre sexe;
177. Si les accouchemens sont ordinairement faciles ou difficiles;
178. S'il meurt beaucoup de femmes en couche, et pour quelles raisons;
179. Quel secours on donne aux femmes prises de mal d'enfant;
180. Si les avortemens sont fréquent, et pourquoi;
181. S'il y a des exemples d'accouchement à plusieurs enfans à la fois;
182. Si l'on voit beaucoup de gens boiteux, bossus ou contrefaits;
183. Si l'on peut assigner la cause de ces circonstances;
184. Si elles tiennent à un vice dans l'éducation, à la manière de vivre ou enfin à de certains usages.
185. Quelles sont les maladies dominantes dans le pays;
186. S'il y en a de particulières à de certaines castes;
187. Quelles sont les maladies épidémiques que l'on observe, si elles font quelquefois de grands ravages et attaquent, de préférence certaines castes;

188. Si elles attaquent également les hommes, les femmes et les enfans;
189. Quels sont les moyens les plus efficaces que l'on emploie pour les combattre;
190. Si des épidémies il résulte annuellement une grande mortalité;
191. S'il y a des maladies particulières au pays;
192. S'il y en a dont la guérison soit plus difficile que dans d'autres contrées;
193. Si les blessures ou ulcères se guérissent promptement;
194. Si les maladies vénériennes sont fréquentes;
195. Si l'on a des exemples rares ou fréquens de manie ou de rage, et si l'on parvient à guérir ces maladies;
196. S'il existe des maladies absolument incurables.

L. Rapports domestiques.

197. Après avoir épuisé tout ce qui est relatif au physique de l'homme, on passera en revue ce qui appartient à la vie domestique, et l'on dira quelles sont, sous ce point de vue, les occupations ordinaires de l'homme et de la femme;
198. Si les travaux de la femme sont plus pénibles que ceux de l'homme, ainsi qu'on le remarque, pour le premier cas, chez les peuples les plus sauvages;
199. Quel est le nombre, l'heure et la durée des repas;
200. La manière de servir les mêts;
201. Si l'on a l'habitude de dormir après les repas;
202. À quelle heure on se couche le soir;
203. Quelle est la durée ordinaire du sommeil;
204. Pour la nourriture, on examinera de quelles substances alimentaires on fait usage, tant en viandes, poissons, qu'en fruits et végétaux de toutes espèces;
205. Si l'on a des méthodes particulières pour préparer les alimens, pour les assaisonner et pour les cuire;
206. Si les alimens employés ont des qualités remarquables par leurs effets;
207. Si l'on fait usage de boissons spiritueuses et enivrantes, et dans ce cas les désigner;
208. Si les excès de boissons spiritueuses sont fréquens et s'ils ont des suites funestes dépendantes de leur nature particulière.
209. Passant à ce qui concerne l'habillement, on dira quelle est la forme et la nature des vêtemens des hommes;
210. Quelle est la forme et la nature des vêtemens des femmes;
211. S'il y a des vêtements d'une forme particulière pour les filles, les petites filles et les jeunes garçons;
212. Si les vêtements d'été sont très-différents de ceux d'hiver;
213. De quelles chaussures on fait usage et s'il y en a de plusieurs sortes;
214. Quelle est la coiffure habituelle des hommes et des femmes, et s'il y en a d'appropriées à de certaines circonstances;
215. Si l'on est dans l'usage d'envelopper de langes les enfans en nourrice, ou quelle autre pratique règne à cet égard.
216. Les détails relatifs à l'habitation consisteront à dire quelle est la forme ordinaire des maisons;

217. S'il existe dans leur construction des dispositions particulières relatives à leur salubrité;
218. Quels moyens on emploie pour les chauffer, ou les rendre plus fraîches;
219. Pour les préserver de l'humidité,
220. Et de certains animaux ou insectes malfaisans;
221. Si les maisons des riches diffèrent essentiellement, dans leur construction, de celles des pauvres, et les maisons de ville de celles de la campagne, tant sous le rapport de la forme que sous celui des décorations;
222. S'il existe des hameaux, villages, bourgs et villes, et quelles sont les capitales;
223. S'il y a des édifices destinés à quelques usages particuliers, tels que hôpitaux, églises, ermitages, casernes, prisons, thermes, salles de spectacle, bourse, arcs de triomphe, hôtels des monnaies, palais, etc, etc.
224. Il faudra considérer ensuite de quels meubles on fait usage, indiquer la forme de ceux qui sont particuliers au pays, ainsi que l'usage auquel on les emploie;
225. Si l'on s'assied sur des tapis, des coussins ou des nattes; sur des chaises, des bancs ou des sofas;
226. Quelle est la disposition des lits et de quoi ils se composent;
227. S'il y a des armoires, coffres, commodes, ou autres meubles destinés à renfermer le linge et les habillemens;
228. Quelle est la disposition particulière du lit des jeunes enfans;
229. Si l'on sert de miroirs et de quelle sorte;
230. S'il y a des meubles de pur ornement, et quels ils sont;
231. Enfin si l'on se sert de tables et quelle est leur forme.
232. Après les meubles proprement dits, on passera à la description des ustensiles de ménage et l'on parlera d'abord de ceux qui servent à cuire les aliments, dont on dira la forme et la substance dont ils sont faits;
233. Ensuite des vases sur lesquels on sert les alimens;
234. De ceux dans lesquels on met les boissons;
235. De ceux qui servent à mettre les fruits;
236. Des ceux qui servent à prendre les alimens et à les dépécer;
237. Des vases enfin qui servent à l'éclairage.

M. Rapports moraux et sociaux.

238. Après avoir examiné l'homme dans ses rapports physiques et domestiques, on le considérera réuni en société; et, parlant d'abord de ce qui concerne la population, on dira quelle est la quantité d'individus dont elle se compose.
239. On donnera le rapport du nombre des hommes, à celui des femmes et des enfans.
240. Celui des hommes libres aux esclaves,
241. Des blancs aux hommes de couleur, tant de race pure que métis.
242. On dira si la population éprouve un accroissement annuel ou un décroissement, et pourquoi;
243. S'il y a des migrations ou des émigrations et quelles en sont les causes;
244. Quel est le rapport de la population aux naissances, aux mariages, aux morts, aux sexes, aux différens âges et aux levées militaires;
245. Quelle est la durée de la vie et sa probabilité suivant les différens âges.

246. Passant à la diversité des castes, on définira quel est le caractère particulier de chacune;
247. Si les hommes sont simplement partagés en hommes libres et en esclaves, ou S'il y a aussi des nobles, des prêtres, des juges;
248. Dans quelle classe se trouvent les cultivateurs, les ouvriers et les artisans et les artistes;
249. Les marchands et les négocians;
250. Les marins et les militaires,
251. Et les hommes de lettres.
252. Il faudra noter quel est le nombre et la profession particulière des personnes qui s'occupent de l'art de guérir, telles que médecins, chirurgiens, accoucheurs, sage-femmes, pharmaciens, apothicaires, charlatans, etc.
253. Viendra ensuite tout ce qui tient au caractère des peuples: on dira s'il est en général triste ou gai, humain ou cruel, lâche ou courageux, stupide ou spirituel, bon ou méchant, hospitalier, bienfaisant et généreux;
254. Et l'on rendra compte, s'il se peut, des causes vraies ou présumées des différences observées.
255. Relativement aux mœurs, on dira : S'il est permis à l'homme d'avoir plusieurs femmes, et combien;
256. Ou s'il peut n'en avoir qu'une, et, dans ce cas, si le mariage est un contrat irrévocable;
257. Et à quel âge il a lieu ordinairement chez les hommes et chez les femmes;
258. S'il existe des Serrails et chez quelles classes d'hommes;
259. Ou si la polygamie est un crime;
260. S'il existe des filles publiques ou des concubines;
261. Si les incestes et les adultères sont fréquens;
262. Si les femmes et les hommes sont en général chastes ou sensuels;
263. Et si leur tempérament est chaud ou froid;
264. Si la galanterie leur est familière,
265. Et les propos licencieux communs.
266. Quelles circonstances accompagnent ordinairement l'époque où les deux sexes se font l'amour et noter particulièrement tout ce qui est opposé à nos usages ou qui en diffère;
267. De quelle manière se font les déclarations d'amour;
268. Et les demandes en mariage.
269. Il faudra dire s'il existe des anthropophages,
270. Des pirates ou des flibustiers;
271. Des contrebandiers, des voleurs ou des assassins;
272. Et si ces crimes sont communs, par quelles causes.
273. Après ces détails sur les mœurs, on examinera tout ce qui se rapporte à l'éducation des enfants; on dira d'abord s'il est d'usage que les femmes nourrissent elles-mêmes leurs enfans, ou si elles les mettent quelquefois en nourrice.
274. Quelle est la bonté des mères et quels sont les soins plus ou moins grands qu'elles prennent de leurs enfans;
275. La première éducation qu'elles leur donnent;

276. Les écoles et les collèges où on les envoie.
277. Les précepteurs, instituteurs, professeurs dans les différens genres, et le degré de leur savoir
278. S'il y a des universités,
279. des bibliothèques, des musées et de quelle espèce;
280. Enfin des journaux ou autres ouvrages périodiques.
281. On passera ensuite à ce qui concerne la religion et l'on examinera si les peuples sont chrétiens, musulmans ou idolâtres;
282. Si leur idolâtrie est un pur fétichisme, ou s'ils ont une théogonie particulière,
283. Quelles sont leurs idées sur l'unité ou la pluralité des dieux.
284. Sur la vie future,
285. La punition des méchans ou la récompense des bons dans une autre vie;
286. Quel est leur culte religieux;
287. S'ils font des sacrifices humains,
288. Des sacrifices d'animaux ou de végétaux;
289. S'ils ont des augures, des devins et des sorciers;
290. Des prières publiques ou particulières,
291. Des fêtes religieuses et patronales;
292. Quelles sont les fêtes qui ont lieu aux mariages,
293. À la naissance des enfans,
294. Aux baptêmes,
295. Aux funérailles;
296. Quel est leur respect pour les morts;
297. La nature et la durée du deuil;
298. Leurs tombeaux,
299. et les derniers devoirs qu'il rendent aux morts.
300. On fera connaître leurs superstitions et leurs préjugés;
301. et, relativement au culte catholique, quel est le nombre et la classe de prêtres que l'on trouve dans le pays;
302. S'il y a des couvens d'hommes et de filles,
303. des sœurs de la charité
304. et des ermites.
305. Puis l'on réunira tout ce qui tient aux **coutumes** et aux **usages particuliers**; et, commençant par parler du **tatouage**, on dira de quelle manière il s'exécute;
306. S'il est une époque ou des circonstances, où ces peuples se cassent une dent, se crèvent un œil ou se coupent un doigt, et quelles idées ils attachent à ces pratiques;
307. S'ils mâchent du bétel, du tabac, de l'opium ou quelque autre substance, et pourquoi;
308. Quels sont leurs exercices et leurs promenades;
309. S'ils vont souvent au bain;
310. S'ils se font des frictions et de quelles sortes;
311. Quelle est leur manière d'allumer le feu;
312. S'ils ont des réunions de société;

p. 121. [129]

313. S'ils ont des sociétés secrètes et ce que l'on connaît ou présume de ce genre d'institution;
314. S'ils ont des pratiques particulières de politesse, et comment ils se saluent;
315. Si l'on vend les femmes;
316. S'ils ont des danses remarquables;
317. Des cris ou des chansons de guerre;
318. Si l'usage de changer de nom, en signe d'amitié, existe chez eux;
319. Enfin quels autres usages extraordinaires se font remarquer.
320. Tout ce qui tient au **luxe** sera ensuite passé en revue, et l'on examinera quelles sont les parures ordinaires des hommes et des femmes,
321. Les ornements bizarres qu'ils emploient,
322. Les bijoux,
323. Et les cosmétiques et parfums dont ils font usage;
324. Si l'on se sert de voitures ou de palanquins, et comment ils sont construits,
325. Si l'on a des chevaux de selle;
326. Si l'on a des domestiques esclaves ou libres, et en quel nombre;
327. Si les domestiques portent des livrées, ou un habillement particulier;
328. Quel salaire on donne aux domestiques libres;
329. Quelle élégance ou quelle somptuosité on apporte quelquefois dans les festins;
330. Quelle richesse dans l'ornement des maisons, etc. etc.
331. Enfin quel est l'empire de la mode chez les peuples dont il s'agit.
332. On traitera aussi de ce qui est relatif aux **amusemens**, et l'on parlera d'abord des promenades et des jardins publics,
333. Des spectacles tels que comédie, escamoteurs, danseurs de corde, etc
334. des bals et des concerts,
335. des fêtes autres que les fêtes religieuses,
336. des mascarades,
337. des combats d'hommes, de chiens et de lions, de taureaux, de coqs, de cailles, etc.
338. des jeux d'adresse, de patience, d'esprit, de combinaison, de hasard, etc.
339. On fera connaître quelle est la division ordinaire du temps chez les princes, les hommes riches et les hommes pauvres, tant de la ville que de la campagne.

5^{ème} classe. Industrie

N. Agriculture.

340. L'examen de ce qui tient à l'industrie commencera par l'agriculture,

- et l'on examinera les **outils** dont on fait usage, tels que pioches, pics, houes, bêches, pelles, fourches, rateaux, plantoirs, cordeaux, etc.
341. Et les **instrumens** comme serpes, serpettes, croissans, greffoirs, fléaux, ciseaux, thermomètres, échenilloirs, jallous, etc, etc.
342. Puis les **ustensiles** tels que : arrosoirs, caisses, pots de différentes espèces, vases, tables, bancs, tonneaux, cuves, claies, etc, etc.
343. Et les machines qui comprennent les échelles de différentes sortes, les chars, charrettes, tombereaux, brouettes, palans, machines à vanner ou à battre le blé, semoirs, charrues de différentes espèces, rouleaux, herses, pièges;
344. les fabriques telles que : serres, granges, hangards, étuves, bergeries, pigeonniers, bâches;
345. Puis les engrais dont on fait usage, et la manière dont on les prépare.
346. Passant de là aux **travaux de culture**, on examinera comment on défriche les terrains.
347. On parlera des défoncages et des labours,
348. des semis, binnages et battages,
349. des sarclages,
350. enfin des arrosements qui peuvent se faire soit par irrigation, soit à main d'homme,
- 351 Viendront ensuite les **opérations de culture**, qui comprennent les plantations et la manière dont on les fait. il faudra examiner, à ce sujet, les avantages ou les inconvénients des pratiques usitées.
352. On parlera aussi du marcottage, des greffes et des boutures,
353. de la taille des arbres,
354. des clôtures soit par des murs, soit par des haies, des fossés ou des palissades;
355. De la manière dont se font les récoltes des différens genres et comment on en conserve les produits;
356. enfin comment on procède à la destruction des insectes et des animaux nuisibles.
357. Après ces détails sur les opérations de culture, il faudra examiner tout ce qui tient à l'**éducation des bestiaux**. On parlera donc des haras et des bergeries;
358. des garennes et des pigeonniers;
359. de la manière dont on élève les vaches et les porcs,
360. les chèvres et les moutons,
361. les poules, oies, dindons, faisans et autres oiseaux de basse-cour.
362. On dira comment se fait l'incubation,
363. le chaponnage et le châtrage des bestiaux en général, et l'on notera avec soin les inconvénients ou les avantages de ces diverses pratiques.
364. On dira quelle est l'étendue des troupeaux, et s'il est probable que l'on

- augmente par la suite le nombre des bestiaux qui les composent;
365. De quels pièges on fait usage pour se préserver des animaux carnassiers et malfaisants qui peuvent attaquer les bestiaux;
366. Enfin on donnera quelques détails sur l'éducation des insectes utiles, tels que abeilles, vers-à-soie, cochenilles, etc - en ayant toujours soin de noter ce qu'il y a de plus intéressant dans les pratiques employées, et ce qui pourrait être transporté avec avantage dans nos fabriques européennes.

O. Chasse.

367. On examinera, dans cette nouvelle division, quelle est la nature des chasses auxquelles on se livre;
368. Quelle est la nature des animaux chassés;
369. et la qualité du gibier.
370. On dira dans quelles saisons les chasses sont les plus avantageuses;
371. Quel est le produit qu'on en retire,
372. et les armes dont on se sert pour cet usage, comme fusils, flèches, lances, sabres, hâches, couteaux, sarbacannes, etc.
373. Ou bien si l'on emploie des pièges, et de quelle sorte;
374. Ou des oiseaux chasseurs, tels que faucons, aigles, éperviers, etc.
375. ou des quadrupèdes comme chiens, furets, etc.
376. enfin quel est le produit annuel qui résulte de la chasse.

P. Pêche.

377. Passant de là à ce qui est relatif aux pêches, on distinguera celles qui se font en mer de celles qui ont lieu dans les étangs, lacs et rivières.
378. On dira à quelles époques de l'année elles ont lieu,
379. Combien de temps elles durent;
380. Quel est le nombre des navires ou de bateaux employés pour cet objet;
381. De combien d'hommes se compose leur équipage.
382. On passera ensuite en revue les divers filets qui servent à la pêche, tels que seines, éperviers, nassues, dragues, chalus et autres de toute espèce;
383. et les pièges de différentes constructions;
384. puis les foènes, les harpons, les tridents, etc
385. enfin les lignes, hameçons et palangres.
386. On notera l'espèce de poissons pêchés,
387. et la manière dont on les conserve.
388. On distinguera ce qui se rapporte à la pêche à la baleine, dont on examinera l'importance et la richesse du produit;
389. Celle des phoques, qui fournissent de l'huile et des fourrures;
390. des tortues, que l'on peut considérer sous le rapport de la bonté de leur chair, ou sous celui de la beauté de leur écaille.
391. On fera connaître si l'on trouve les coquillages qui donnent les perles et la nacre,
392. des couleurs pour la teinture,
393. ou un produit filamenteux comme les jambonneaux.

394. On ne négligera pas de parler des espèces de mollusques qui sont propres à la nourriture de l'homme, et qui sont, pour quelques peuples, l'objet d'un commerce considérable.
395. Enfin on indiquera les développemens et les perfectionnemens qu'il serait possible d'apporter aux pêches du pays.

Q. Mines.

396. Les détails relatifs aux mines sont susceptibles de trop grands développemens pour qu'il soit possible de les réunir tous pendant le court espace d'une relâche. Il faudra donc se borner à indiquer : quelle est la nature et la richesse des mines que l'on trouve dans le pays, et à qui elles appartiennent;
397. Quels sont les procédés d'exploitation,
398. les frais auxquels elle donne lieu,
399. les produits qui en résultent,
400. les usines qu'elle exige;
401. le nombre des ouvriers qu'on emploie
402. et le régime auquel on les soumet.
403. les difficultés ou la facilité de l'exploitation,
404. et des transports.
405. les améliorations qu'on pourrait y introduire,
406. et les avantages qui doivent en résulter.

R. Arts, métiers, manufactures.

407. Il suffira de faire ici une énumération sommaire de ce qui paraîtra le plus intéressant, [tant] sous le rapport des métiers que des outils que l'on emploie, et de noter s'il y a des ouvriers qui travaillent l'or et l'argent, tels que monnayeurs, batteurs d'or, fileurs d'or, orfèvres, bijoutiers, planeurs etc.
408. Ou les pierres fines et précieuses, comme les lapidaires, les diamantaires, les joailliers etc.
409. ou bien qui emploient le fer en grandes masses, ainsi que dans la fabrique des ancres et des canons;
410. Ou en plus petite quantité, comme les serruriers, les taillandiers, armuriers, couteliers, etc.
411. On examinera ceux qui s'occupent du travail du cuivre, tels que les chaudronniers, fondeurs, etc, etc.
412. Ou de la pierre, du plâtre, de la brique etc, comme les maçons, couvreurs, paveurs, etc.
413. Ou enfin qui emploient le verre, comme les miroitiers, lunettiers, vitriers, etc.
414. Après avoir parlé des ouvriers qui se servent des substances minérales, on dira un mot de ceux qui font usage des substances végétales, et d'abord du chanvre et du lin, ou de toute autre plante textile, comme les cordiers, les tisserands, etc, etc.
415. Ou du coton, comme les fabricans de mousseline, perkale, etc.
416. Ou du bois, comme les charpentiers, menuisiers, ébénistes, tonnelier, charrons.

417. Puis on dira ceux qui, se servant des substances animales, emploient des peaux, comme les tanneurs, les chamoiseurs, peaussiers, gantiers, etc, etc.
418. Ou de la soie comme les fabricans de velours, satin, rubans, etc.
419. de la laine et des poils, comme les fabricans de chapeaux, de drap, les perruquiers, etc.
420. de l'écaille, de la corne et de l'ivoire, comme les tabletiers, les fabricans de peignes, etc.
421. puis on parlera des professions, qui se servent de substances mixtes, comme tailleurs, cordonniers, brodeurs, bonnetiers, passementiers, tapissiers, facteurs d'instruments de musique à vent et à cordes, tourneurs, etc, etc.
422. enfin on examinera tout ce qui se rapporte aux arts chimiques, comme fabrication de poterie, de porcelaine, de briques et de tuiles,
423. de verres de toute espèce,
424. de charbon,
425. de salpêtre et de poudre de guerre,
426. de sel,
427. de sucre,
428. d'indigo,
429. d'huiles,
430. de vins et de liqueurs alcooliques fermentées, comme eau-de-vie, rhum, tafia, calou, etc, etc.
431. de bière ou boissons analogues.
432. puis on parlera de teintures;
433. de la manière de blanchir le linge et des substances dont on se sert pour cet objet;
434. de la préparation des alimens,
435. et des moyens qu'on met en usage pour les conserver pendant un temps plus ou moins prolongé;
436. enfin de la construction des cuisines, foyers, fourneaux, fours, etc, etc.

S. Arts libéraux et sciences.

437. A l'égard des arts libéraux, il faudra remarquer premièrement tout ce qui tient aux beaux-arts, et dire à quel degré de perfection chacun d'eux est parvenu. On dira donc successivement un mot de l'écriture, de la peinture, de la sculpture et de la gravure,
438. de l'imprimerie,
439. de l'architecture,
440. de la mécanique et de l'horlogerie,
441. de la musique,
442. de la danse et de l'équitation,
443. enfin de la natation et de l'escrime.
444. De là passant à ce qui est du ressort des belles-lettres, on dira avec quel soin elles sont cultivées, sous les rapports de la littérature, de l'histoire, de la poésie et de l'art oratoire.
445. On considérera ce qui tient à l'étude des langues, tant de celles étrangères

- cultivées dans le pays, que de la langue propre au peuple chez lequel on se trouve.
446. Cet objet doit conduire nécessairement à rechercher les règles du langage nouveau et peu connu des nations sauvages et en former un vocabulaire.
447. Il faudra dire ensuite si les sciences sont cultivées et quelle est, en ce genre, l'aptitude des habitants.
448. tout ce qui tient à la construction navale, à l'arrimage, au gréement et à la manœuvre des vaisseaux doit être également observé, on notera si l'on y rencontre des différences notables, bizarres ou utiles, avec ce qui est connu et pratiqué en Europe.
449. Les connaissances en astronomie, géographie et pilotage propres aux nations sauvages doivent être également recueillies avec soin.
450. Il en sera de même de leur savoir en médecine, chirurgie, chimie et botanique.
451. Puis on indiquera s'il existe, dans le pays, des jardins botaniques, des pépinières, des musées, etc - en ayant soin de dire quelle est leur importance et l'utilité qu'on en retire.

6^{ème} classe : Commerce.

T. Marchandises.

452. Les observations relatives à la 6^e classe commenceront par l'énumération des marchandises qu'on trouve dans le pays, ou qui font l'objet de son commerce. ainsi considérant d'abord les substances minérales, on parlera des métaux, des minéraux, de la poudre d'or, des pierres précieuses, de l'ambre, du succin, des terres colorées pour la peinture, de la houille ou charbon de terre, etc, etc.
453. Viendront après les substances végétales, parmi lesquelles on remarquera les diverses sortes d'épices;
454. Les médicaments tirés du règne végétal, tels que quinquina, opium, rhubarbe, casse, séné, etc, etc.
455. Les graines et les légumes convenables à la nourriture de l'homme et des animaux;
456. les substances propres à la teinture telles que bois coloré, safran, etc.
457. les bois qu'on emploie à l'ébénisterie, à la charpente ou à d'autres usages;
458. les parfums;
459. les fruits secs;
460. le coton, l'ouate, le lin, le chanvre, etc.
461. et les autres produits végétaux utiles ou agréables à l'homme, comme café, cacao, thé, sagou, salep, tabac, bétel, noix d'arec, etc.
462. enfin les gommés et les résines.
463. On passera ensuite en revue les diverses substances animales, qui comprennent les viandes et les poissons secs et salés,

464. les fanons de baleine,
465. les peaux, fourrure et laines;
466. les plumes et le duvet;
467. les cornes, l'écaille, l'ivoire et les dents d'animaux marins ou autres;
468. la cire et le miel;
469. la nacre, les perles et le corail;
470. les cochenilles, les noix de galle, etc.
471. les nids d'oiseaux gélatineux, les holoturies ou tripans et les autres substances aphrodisiaques;
472. les graisses et suifs, etc, etc.
473. les substances animales ainsi examinées, on s'occupera de celles qui proviennent des manufactures, et l'on notera d'abord les liqueurs spiritueuses et fermentées,
474. les huiles végétales et animales,
475. le sucre, le chocolat et les substances analogues;
476. les encres, l'indigo, les pastels et autres couleurs manufacturées;
477. les armes, la poudre de guerre et de chasse;
478. la quincaillerie, l'horlogerie, la bijouterie, l'orfèvrerie, etc.
479. les tissus de différentes espèces, tels que drap, toile de coton et de fil, étoffes de soie, rubans, etc.
480. les fils à voile, à coudre, à broder; les modes, chapeaux, souliers et la parfumerie;
481. les faïence, poterie, porcelaine;
482. les livres, les estampes et les papiers à écrire, à dessiner et de tenture;
483. les ancres, grappins et cordages;
484. les cuirs, etc, etc.
485. On dira un mot de la traite de nègres, des lieux où elle se fait, des avantages qu'elle procure et des inconvénients qui en résultent.
486. Après cette énumération des objets soumis au commerce, on fera connaître leurs prix et les variations qu'ils peuvent éprouver par de certaines causes ou à certaines époques;
487. Puis on parlera des marchés, boutiques, halles, magasins et bazars, ou on les dépose.

V. [sic] Transport des marchandises.

488. Le transport des marchandises peut se faire par terre ou par eau. il faudra noter quel est le nombre et l'espèce de voitures, de bêtes de somme ou de porteurs qu'on emploie;
489. la nature des chemins et l'entretien qu'ils exigent;
490. les difficultés ou les facilités qu'offrent les différents genres de transport et les améliorations dont ils seraient susceptibles;
491. dire s'il existe un service de roulage régulier,
492. des voitures publiques pour les voyageurs,
493. et faire connaître les prix de ces divers transports;
494. puis dire le nombre de bateaux qui sont employés, pour le même usage,

- sur les rivières, les lacs et les canaux;
495. Le nombre de navires qu'on emploie pour le cabotage ou les voyages de long cours, en indiquant le nombre de ceux qui sont étrangers ou nationaux.
496. et quel est ordinairement le prix du fret;
497. enfin un mot sur les postes aux lettres, les paquet-bots et les postes aux chevaux.

U. [sic] Mesures et Monnaies.

498. On fera connaître dans cette division de quelles mesures on fait usage dans le pays, tant pour les longueurs que pour les surfaces, les solides et leurs subdivisions.
499. On indiquera le rapport exact ou approximatif de ces diverses mesures avec celles qui sont employées en France.
500. On fera l'énumération des monnaies,
501. et l'on dira le rapport qu'elles ont entre elles,
502. et avec les monnaies de France.
503. puis on examinera s'il existe, dans le pays, des monnaies qui ne soient point métalliques, ainsi que cela a lieu chez quelques peuples;
504. Si les monnaies sont ordinairement sujettes à des altérations,
505. ou à des falsifications,
506. et si l'on fait quelquefois usage de papier-monnaie et de lettre de change.

X. Commerçants et Commerce.

507. Ensuite il faudra dire s'il existe, dans le pays, des négocians et des banquiers,
508. des marchands,
509. ou simplement des brocanteurs;
510. S'il y a des courtiers,
511. des agents de change,
512. et quels sont les bénéfices qu'on leur accorde;
513. S'il y a des usuriers et des prêteurs sur gage.
514. Passant à ce qui est relatif au Commerce, on dira s'il est intérieur ou extérieur, légitime ou interlope;
515. d'importation ou d'exportation;
516. de commission ou d'entrepôt,
517. et s'il se fait par terre ou par mer.

Y. Rapports Commerciaux.

518. On dira s'il existe un monopole du gouvernement ou des particuliers;
519. S'il y a des compagnies exclusives;
520. quel est l'intérêt de l'argent et à quelles variations il est sujet;
521. Si le crédit existe;
522. S'il y a des compagnies d'assurances et à quelles conditions elle assurent,
523. Enfin on tâchera de donner avec exactitude la balance du commerce avec les pays étrangers.

Z. Pouvoir souverain, Chefs, Hiérarchie.

524. On devra faire connaître quelle est la nature du gouvernement du pays; s'il est monarchique, despotique ou républicain;
525. aristocratique, féodal ou constitutionnel;
526. S'il y a des empereurs, des sultans ou des rois;
527. et quelles sont leurs prérogatives;
528. Si le pouvoir souverain est héréditaire ou électif;
529. Si les élections donnent habituellement lieu à des troubles;
530. Quelles sont les prérogatives des princes de la famille royale;
531. Si les femmes peuvent parvenir au souverain pouvoir;
532. S'il y a des nobles; quels sont leurs titres et leurs prérogatives;
533. Si le pouvoir souverain a des ministres; quelles sont leurs fonctions, et leur nombre;
534. S'il y a des gouverneurs de provinces et quelles sont leurs attributions;
535. des intendans et des commandans militaires;
536. des maires ou autres autorités inférieures;
537. Si le souverain a un conseil d'état et quelles sont ses attributions.

A.a. Lois, Tribunaux, Magistrature.

538. On indiquera ensuite quelles sont les personnes commises à l'administration de la justice, et quels sont le nom, les fonctions et la hiérarchie des juges;
539. Ou bien si le souverain l'administre lui-même;
540. S'il y a des tribunaux et de quelle sorte;
541. S'il y a des codes de lois civiles, pénales, criminelles et commerciales, et dans ce cas, citer les plus remarquables.
542. ou si tout est soumis au pouvoir arbitraire;
543. quel est le pouvoir qui a le droit de faire les lois ou de les modifier;
544. Si le droit de propriété est reconnu;
545. S'il existe des privilèges; de quelle sorte et pour qui;
546. si l'on tient registre des naissances, mariages et autres actes civils;
547. quelles sont les lois ou les usages relatifs aux successions, aux créanciers et aux débiteurs;
548. S'il y a des lois et un code criminel particulier pour les esclaves;
549. quelles sont les punitions, les châtimens et les supplices en usage;
550. quelles sont les lois et l'administration particulière des colonies;
551. quels moyens on emploie pour établir la sûreté publique; et, à cet égard, il faudra parler de la police, des gardes et patrouilles;
552. quels secours on peut avoir contre les incendies;
553. Si les visites domiciliaires sont permises ou défendues et dans quel cas.

B.b. Finances.

554. Puis relativement aux finances, on dira quelles sont les taxes et les impôts établis; sur qui ils pèsent et comment ils sont levés;

- 555. les dépenses et les revenus de l'état;
- 556. ses dettes et son crédit;
- 557. les banques et les douanes; et, à ce sujet, il faudra entrer dans quelques développemens relatifs aux droits imposés aux navigateurs des différentes nations, et aux vexations qui en résultent;
- 558. aux taxes d'importation et d'exportation;
- 559. aux abus ou aux avantages qui résultent du système de douane adopté et particulièrement à tout ce qui est relatif à la contrebande, ainsi qu'à la facilité et aux difficultés qu'éprouvent les contrebandiers.

C.c. Etat militaire.

- 560. En traitant de l'Etat militaire, on dira quelle est la force armée de terre permanente ou accidentelle;
- 561. de combien d'hommes elle se compose;
- 562. quel est le genre de troupes qui en font partie.
- 563. Puis on parlera des forces de mer permanentes et accidentelles, ainsi que du nombre et de l'espèce de bâtimens qu'on tient armés pendant la paix et pendant la guerre;
- 564. et des dépenses que cela entraîne.
- 565. On notera de même tout ce qui est relatif au recrutement, tant par des enrôlemens forcés que par ceux volontaires;
- 566. Si les troupes sont à la solde du souverain, ou des seigneurs, ou bien si elles ne reçoivent aucune paye.
- 567. On fera l'énumération des armes offensives et défensives de toutes espèces qui sont en usage.
- 568. des arsenaux de terre et de mer, et des ressources qu'on y trouve.
- 569. On dira si la poudre et les armes à feu sont connues, et depuis quand;
- 570. quel est l'uniforme des divers corps de troupes;
- 571. les exercices qu'on leur fait faire;
- 572. leur adresse ou leur habileté dans le maniement des armes;
- 573. quels sont les grades dans l'armée de terre;
- 574. et dans l'armée de mer;
- 575. S'il y a des écoles spéciales pour l'instruction des officiers et des élèves, et quelle en est l'organisation;
- 576. On parlera des places de guerre et des fortifications de toute espèce, en indiquant leur force, leur caractère, et leur importance, pour la défense par terre et par mer;
- 577. On dira quelle est la nature des guerres qui ont lieu;
- 578. les conquêtes qui ordinairement en sont la suite,
- 579. s'il se livre souvent des batailles rangées, des assauts, etc.
- 580. Si l'on fait des prisonniers de guerre, et à quel traitement ils sont soumis.
- 581. Si les prisonniers deviennent esclaves; si on les met à mort pour les manger ou s'en défaire; ou bien s'il s'établit de part et d'autre des échanges à ce sujet.
- 582. On fera connaître quelle est la durée ordinaire des campagnes;

p. 131. [139]

- 583. S'il y a des exemples fréquens de longues paix;
- 584. quelles sont les causes les plus ordinaires des guerres;
- 585. et si la famine n'en est pas souvent le motif.

D.d. Etat politique.

- 586. Il faudra examiner ici quel est l'état habituel de paix ou de guerre du pays avec ceux qui l'entourent;
- 587. les causes connues ou probables des hostilités;
- 588. les alliances de famille qui existent entre le souverain du pays et ceux des autres états;
- 589. les motifs qui ont pu engager à les former;
- 590. et celles qu'une saine politique engagerait à former encore;
- 591. les traités de paix les plus remarquables;
- 592. ceux de commerce qui ont été conclus, soit forcément, soit par suite des avantages que l'état y trouve;
- 593. les lignes et les coalitions qui ont eu lieu, et pourquoi;
- 594. la neutralité dans laquelle on s'est tenu, pendant que les peuples voisins étaient en guerre.
- 595. Enfin on terminera ce tableau, en faisant connaître quels sont les agens diplomatiques dont on se sert, soit ordinairement, soit extraordinairement, sous le double rapport du commerce et de la politique proprement dite.

Ici se termine, Messieurs, la longue énumération des faits qui peuvent être l'objet de vos études, pendant les relâches que nous devons faire. Chacun de vous s'empressera, je n'en doute pas, à tenir une note exacte de ce que les circonstances lui permettront d'observer. Le succès de l'expédition vous y engage sans-doute, mais les ordres que j'ai reçus du Roi me font un devoir de l'exiger. Vous voudrez donc bien, après chaque relâche, me remettre le résultat général de vos remarques, en conservant à chaque article le numéro qui lui est affecté dans le cours de [ce] tableau. De l'ensemble de ces données résultera un faisceau de richesses, qui ne pourra qu'honorer la marine française, puisqu'il aura été l'objet des travaux de personnes aussi instruites et aussi éclairées.

Je vous prie, Messieurs, de m'accuser réception de cette lettre dont copie sera jointe ensuite au casernet des Officiers.

J'ai l'honneur de vous saluer. Signé L[ouis] De Freycinet.

Rade de Rio-Janeiro, le 28 décembre 1817.

1818.

Voyage
Dans l'hémisphère austral,
Et autour du Monde.

Journal
Historique
De Joseph-Paul Gaimard,
Chirurgien entretenu de la Marine.

Forsan et hæc olim meminisse juvabit. V.

Traversée de Toulon à Gibraltar : séjour à Gibraltar.
(du 17 Septembre au 14 Octobre 1817.)

Départ de Toulon.

La corvette l'Uranie entre en armement le 3 mars 1817; je suis désigné par une lettre ministérielle, en date du même jour, pour faire partie de l'expédition autour du monde dont le commandement est confié à M^r Louis de Freycinet, Capitaine de frégate, correspondant de l'Institut, coopérateur du voyage de découvertes aux terres australes exécuté sous les ordres du Capitaine Baudin. Le 1^{er} mai, la corvette est mise en rade. Dans le mois d'août, MM. Quoy, Gaudichaud, Duperry, Pellion et moi nous faisons une excursion dans les îles d'hyères; nous parcourons rapidement les îles du Levant, Porquerolles et Porte-Cros. Le 15 septembre, M^r le Vice-Amiral Comte Burgues de Missiessy, Commandant de la Marine, vient à bord présider à la revue du départ. Le 16, un autel est dressé sur le gaillard d'arrière de la corvette. M^r l'abbé Michet, curé de Saint-Louis, dit la messe et met notre navire sous la protection spéciale de la vierge Marie; M^r l'abbé de Quélen, autre aumônier, prononce un discours en présence de l'Etat-Major, de l'équipage et d'un grand nombre d'officiers de marine venus pour assister à cette cérémonie. Le même jour, un de nos lieutenans de vaisseau M^r Leblanc, est mis à l'hôpital. Le lendemain 17 Septembre, à 7 heures du matin, nous appareillons et à la nuit nous perdons de vue les côtes de France.

1817.
Septembre.
But du Voyage.

Il paraît que les travaux dont on doit s'occuper pendant le cours de notre voyage ont pour but spécial la détermination de la figure du globe dans l'hémisphère austral. Les variations de l'aiguille aimantée, l'intensité des forces magnétiques, la météorologie, la physique générale et l'histoire naturelle sont les points principaux vers lesquels les recherches doivent être dirigées.

Le 18 et 19 septembre, nous éprouvons un violent orage. Le ciel irrité contre nous voudrait-il nous punir de ce que nous abandonnons notre patrie?... Les flots soulevés impriment à notre navire de telles secousses que je paye promptement à l'élément perfide le tribut qu'il exige de ceux qu'il ne connaît pas. Je le satisfais de si bonne grâce que vraiment il ne devrait plus m'inquiéter; et j'espère que nous voilà bons amis.

Quelques jours après notre départ, on distribue à l'équipage de grandes bottes, des cabans, des vareuses de toile ordinaire et de toile goudronnée, du tabac et des brosses à dents. Le 25^{bre} [septembre], nous voyons les îles Baléares; (Maïorque, Minorque, Ivice, Formentera et Caprera). Au près de ces îles, nous avons pris beaucoup de vénelles, de biphores, quelques radiaires médusaires qui paraissent appartenir au genre équorcé, et un petit crustacé trouvé parmi une chaîne de biphores sociaux. Nous avons fait, sur la phosphorescence des eaux de la mer, quelques expériences dont je parlerai bientôt. Le 5 Octobre, nous reconnaissons les colonnes d'Hercule, Calpé et Abyla, ou pour s'exprimer d'une manière plus moderne, Gibraltar et le Mont aux Singes; le premier en Europe, le second près de Ceuta, en Afrique.

[In margin : Le 21^{bre} [septembre], vue de la Catalogne De N[ord] O[uest] $\frac{1}{2}$ N[ord] et à 8 lieues de distance, à onze heures du matin. Le 22, à sept heures et quart du soir, nous avons viré de bord à un mille à peu près d'une ville de Catalogne, bâtie sur la côte, et prénommée être Bagdalona. Un beau clair de lune nous permettait de distinguer parfaitement les maisons qui, presque toutes, étaient intérieurement éclairées. Le 24, à 9 h[eure] du matin, on a relevé la pointe O[uest] de l'île de Maïorque de S[ud] 30° E[st], et la pointe est de la même île à l'E[st] 26° S._ Le 25, nous sommes entrés dans le canal formé par l'île de Maïorque et la côte d'Espagne, à 2 h[eure] du matin; nous avons aperçu, dans la journée, l'île d'Ivice et les îlots Tagomago et Conejera. Le 26, nous avons été en vue de Conejera, d'Ivice et du Cap S[aint] Martin. Le 27, vue du cap S[aint] Martin, du cap de la Nao et de Denia. Le 28, on aperçoit l'île Formentera, plusieurs bâtimens et des marsouins. Le 30, vue du cap Palos, du Cap Tinoso

et de l'entrée de Cartagène; on aperçoit des tortues, des souffleurs, quelques oiseaux de mer et un nombre infini de mollusques. _ le 2 octobre, vue de la baie d'Almeria et des montagnes de la Sierra Morena. Le 3, on a relevé la pointe de Molinos et un cap très-près de Malaga. Le 4, on a aperçu le mont Manilva.]

Le 7 Octobre est marqué par un événement funeste : nous perdons un de nos compagnons de voyage, M^r Prat-Bernon, (Charles-Louis, âgé de 22 ans, de Jussey, département de la haute-Saône.) élève de la marine de première classe, jeune homme d'un caractère charmant, toujours gai, bon camarade et doué de mille bonnes qualités. Il a succombé à une fièvre adynamique. Une mort aussi prompte a de quoi étonner; je vais en indiquer la cause : M^r Prat-Bernon avait la fièvre depuis une dizaine de jours et il se trouvait à terre; le type de cette fièvre n'était pas régulier. Malgré nos représentations, il ne discontinuait pas son travail habituel dans les momens d'apyrexie, il faisait son service à l'observatoire de l'Uranie, à l'ardeur du soleil, et plus que tout cela encore il se livrait avec une espèce de fureur aux plaisirs de l'amour. L'excitation momentanée que déterminait la fièvre lui inspirait une nouvelle ardeur; aussi, à peine fut-il arrivé à bord, le 16 7^{bre} [septembre], qu'il tomba dans un affaissement profond; le 18, sa maladie avait un caractère adynamique très-prononcé. Le quinquina, la serpentinaire, le vin de Bordeaux lui furent donnés avec succès; il était déjà en pleine convalescence, lorsqu'il eut une rechûte le 4 Octobre; depuis lors, abattement extrême, adynamie complète, état fuligineux des dents et de la langue. Tous les moyens mis en usage furent vains; sinapismes, véricatoires, acétate d'ammoniaque, etc.; nous le perdîmes le 7 Octobre, à 2 heures du matin. Il s'était confessé et avait reçu l'extrême-onction de la manière la plus édifiante; sa mort, qui nous affligea tous; fut celle de l'honnête-homme et du bon chrétien. Notre commandant parut vivement

Mort de Prat-Bernon.

1817.
Octobre.

touché de cette perte. Quant à moi, j'étais beaucoup attaché à Prat-Bernon quoique je ne le connusse que depuis fort peu de temps; je lui prodiguai, durant sa maladie, les soins assidus de l'amitié; sa mort me navra le cœur. Lorsque je fus annoncer au Commandant que notre infortuné camarade se trouvait dans un état désespéré, déjà vivement ému, je ne pus retenir mes larmes et je fus obligé de sortir. Dieu veuille qu'un pareil malheur ne se renouvelle plus durant tout le cours de notre navigation!... Prat-Bernon était très-bien constitué; quelque temps avant notre départ on lui prédisait une heureuse campagne et une longue vie; mais qui peut lire dans l'avenir et qu'est-ce que la santé la mieux établie? « Une étincelle qu'un souffle éteint », nous dit le Racine de la chaire. Le même jour, à dix heures du soir, on rend les derniers devoirs à notre malheureux ami. Nous avons le regret de ne pouvoir confier à la terre ses dépouilles mortelles.

Arrivée à Gibraltar.

Le 8 Octobre, nous avons continué à louvoyer à l'entrée du détroit contrariés par le vent et les courans. Il paraît que pour sortir de la méditerranée, il convient de longer la côte d'Espagne et de s'en écarter le moins possible. Le même jour, on vend aux enchères les effets de M^r Prat-Bernon. Le 9^{8^{bre}} [octobre], nous avons eu en vue la baie d'Algéziras et nous avons distingué parfaitement le pavillon des différens navires mouillés devant Gibraltar. Le 11, après avoir louvoyé long-temps pour passer le détroit, comme nous commençons à perdre, le Commandant a voulu gagner la rade de Gibraltar dans laquelle nous avons laissé tomber l'ancre à trois heures du soir, par cinq brasses d'eau_fond de gros sable gris. L'extrémité du vieux môle nous restait au S[ud] 5°. O[uest]; l'extrémité du môle neuf à l'E[st] 3° N[ord]; la ville de S[aint]-Roch au N[ord] 3°. E[st]; la pointe de Cabuta à l'O[uest] 27°. S[ud].; la ville d'Algéziras à l'O[uest] 12°. N[ord]

Pendant notre traversée, nous avons [vu] une frégate hollandaise (le 2^{8^{bre}} [novembre]) et plusieurs fois des navires marchands.

Quelques observations
sur la phosphorescence de la mer.

Phosphorescence de la mer. Les physiiciens ne sont pas d'accord sur les causes de la phosphorescence de la mer : les uns attribuent ce phénomène à la matière huileuse rendue par les poissons et surtout à leurs œufs; les autres, à des myriades d'animalcules, et plusieurs pensent que le fluide électrique n'est pas étranger à cette apparence lumineuse.

Sans chercher à adopter ni à combattre les opinions des savans, je me bornerai à dire ce que j'ai vu dans la méditerranée, pendant notre traversée de Toulon à Gibraltar. En Septembre 1817, des calmes nous surprisent auprès des Iles Baléares et non loin des royaumes de Valence et de Murcie. La mer était resplendissante de lumière, d'or, d'argent et de feu; presque toutes les nuits, le spectacle le plus intéressant et le plus magnifique s'offrait à nos regards étonnés. Désireux de pouvoir en déterminer la cause, nous fîmes remplir plusieurs bocaux de verre de cette eau phosphorique et nous aperçûmes (MM. Quoy, Gaudichaud et moi.) très-distinctement un nombre infini d'animalcules, plus ou moins globuleux, qui brillaient des plus vives

couleurs à la moindre agitation du liquide. A mesure que l'eau devenait plus tranquille, on voyait la phosphorescence diminuer et les petits animaux disparaître presque entièrement. Plusieurs de ces mollusques gélatineux et microscopiques étaient doués d'un mouvement très-rapide; ils laissaient après eux une traînée de lumière qui les rendait très-apparens. Toute leur lueur s'éteignait et l'obscurité la plus profonde régnait dans le bocal, lorsque ces radiaires anomales étaient en repos. Si l'on donnait à l'eau une nouvelle secousse, le même éclat reparaisait, mais il était d'autant plus faible qu'un plus long espace de temps s'était écoulé depuis que le liquide avait été pris à la mer. Si à l'instant où la phosphorescence brillait davantage, on approchait du bocal une bougie allumée, aussitôt on ne distinguait plus que quelques faibles lueurs et il était presque impossible de reconnaître un seul de ces nombreux animaux dont le vase était rempli. Si on passait le liquide à travers un linge, on découvrait alors quelques points gélatineux; presque imperceptibles, qui se résolvaient facilement en eau.

Quelques expériences furent tentées à l'aide des acides acétique, muriatique et sulfurique : lorsque ces acides étendus d'eau étaient versés dans le bocal, on voyait aussitôt les radiaires briller un instant d'un bel éclat phosphorique et s'éteindre presque subitement; une seconde expérience produisait un éclat moins vif, mais à la troisième fois, il était impossible d'obtenir la plus légère lueur. Si on employait les mêmes acides à l'état de pureté, les petits animaux gélatineux paraissaient périr aussitôt; une lumière assez vive éclairait leurs derniers instants et ne se renouvelait plus. Il a paru que l'acide muriatique était celui qui agissait avec le plus de force.

En faisant ces expériences, il est essentiel de bien distinguer les effets produits par l'action des acides, d'avec ceux qui résultent de toute secousse imprimée à l'eau. On parviendra facilement à ce but, en ayant la précaution de verser très-doucement l'acide dont on se sert et d'éviter surtout de le faire tomber de haut; ce moyen seul pourra faire constater la propriété des acides, car l'eau, sans aucun mélange, suffit pour déterminer la phosphorescence, si on la verse dans le vase avec tant soit peu de force.

Les petits animaux gélatineux que j'ai observés et qui me paraissent être, au moins en certaines circonstances, la principale cause de l'apparence lumineuse des eaux de la mer, ont une forme suborbiculaire, la grosseur de la tête d'une petite épingle et la diaphanéité du cristal. Ceux que M^r Suriray a vus dans le port du hâvre et qu'il a nommés noctiluques sont probablement les mêmes. On a aussi proposé de leur imposer le nom de pyrophores marins.

Lorsque nous serons parvenus dans les régions équatoriales, nous aurons de nouveau l'occasion d'examiner le curieux phénomène qui nous occupe et qui ne se manifeste, dit-on, nulle part avec autant d'énergie qu'entre les tropiques.

Nous trouvâmes dans la rade de Gibraltar un grand nombre de bâtimens marchands de toute nation, quelques navires de guerre et parmi ces derniers, une frégate hollandaise, un vaisseau, une frégate et deux

1817.

Octobre.

corvettes des Etats-Unis. A peine étions-nous mouillés que l'agent consulaire français, M^r Vialé, est venu à bord avec un de ses fils âgé de dix à douze ans; il s'est entretenu quelques instans avec le Commandant et il est reparti desuite. Bientôt après sont arrivés, un membre du port-office pour nous dire que nous étions libres de communiquer avec la terre et un officier de la frégate hollandaise qui a offert les services de son commandant à M^r. De Freycinet. Ce jeune officier avait servi comme aspirant dans la marine française, sur un vaisseau de l'armée de Toulon. M^r Labiche, lieutenant de vaisseau, a été envoyé à terre chez le gouverneur pour traiter du salut; à son retour, nous avons fait une salve de dix-sept coups de canon qui nous ont été aussitôt rendus, en même nombre, par les batteries des la côte.

Visite de corps.

Le lendemain, 12 Octobre, M^r De Freycinet, accompagné de madame son épouse habillée en homme et d'une partie de son état-major, est allé faire une visite à M^r le Général Georges Don, gouverneur de Gibraltar. Cet officier général a bien accueilli notre commandant, lui a offert tout ce qui pouvait lui être agréable et s'est informé, avec empressement, de la santé de la famille royale de France. Lord Don a parlé avec sagesse et modération de l'intérêt des rois et de celui des peuples; il a montré la nécessité de la paix pour toutes les puissances que des guerres longues et désastreuses avaient réduites à un état de misère bien plus grand et plus général qu'on ne s'imaginait. Il a dit un mot des peines qu'il se donnait pour propager la culture des pommes de terre et pour inspirer le goût des travaux agricoles aux espagnols de son gouvernement. Lord Don a demandé au Commandant et à nos messieurs s'ils désiraient visiter les fortifications; cette offre ayant été acceptée, il les a fait accompagner par un officier [du] génie qui, tout en estropiant le français, a été très-poli et les a conduits partout, même dans les galeries : c'est ainsi que l'on nomme les batteries taillées dans le roc, ouvrage admirable commencé par les maures.

Le 13 8^{bre} [octobre], je descends à terre dans l'intention d'examiner la ville et d'en parcourir les alentours; je m'arrête un instant chez M^r Vialé qui remplit les fonctions de consul français sans avoir été nommé par notre gouvernement. Il est fils d'un italien et a épousé une française réfugiée en Espagne, à l'époque des troubles de Toulon son pays natal.

Coup-d'œil sur la ville de Gibraltar.

La grande rue de Gibraltar est assez régulièrement bâtie; les maisons sont peu élevées. Hors la porte du sud, à côté d'une grande place entourée d'arbres et au milieu d'une rotonde, on aperçoit la statue du général Elliot qui soutient courageusement le dernier siège de cette place. Cette statue; placée sur un piédestal circulaire construit en pierres non taillées, regarde fièrement du côté de la rade; on voit à l'entour, sur une plate-forme, les attributs de la guerre : une pièce de canon, un mortier, des bombes, des boulets et un fourneau en fer pour les boulets rouges sur lequel on a mis des pincettes du même métal saisissant ces corps brûlants qui doivent porter

l'incendie et la mort chez les ennemis. On est surpris que, dans cet énergique tableau de destruction, l'artiste ait négligé de donner aux charbons la couleur rouge des boulets. Plus loin, cinq colonnes en ruines désignent sans doute l'état de la ville, à la levée du siège. Au dessus, est un belvédère, de forme octogone, où nous trouvâmes gravement assis plusieurs anglais que quelque opération commerciale occupait peut-être davantage que le beau point de vue dont on jouit de cet endroit. Les quatre portes du belvédère permettent de voir devant soi la statue du général Elliot, les batteries des remparts, la rade et Algéziras au delà; à droite, la place dont j'ai parlé nommée grande parade, grand jardin ou glacis du sud, la ville, la rade et S[aint] Roch sur une hauteur; à gauche, la pointe d'Europe, (c'est ainsi qu'on nomme une petite ville qui fait, dit-on, partie de Gibraltar dont elle est assez éloignée.) et le détroit que domine, du côté opposé, le mont aux singes. On voit encore derrière soi la montagne de Gibraltar au bas de laquelle se trouve un chemin qui conduit, par la hauteur, à la pointe d'Europe. En suivant cette route, on rencontre plusieurs cimetières que l'on reconnaît facilement aux pierres verticales couvertes d'inscriptions; plus loin, un ravin vis-à-vis lequel on voit, au-dessous des remparts, une jetée qui forme l'entrée du port militaire où se trouve le vaisseau amiral et qui ne peut contenir qu'un petit nombre de bâtimens. A gauche du ravin, commence la pointe d'Europe remarquable par des magasins de bois et surtout par ses casernes : celle qui est désignée sous le nom de Blue-barraks (caserne bleue) est une vaste maison offrant au milieu et à chaque extrémité une avancée à façade élégante; au devant est une place assez grande terminée de chaque côté par un pavillon servant aussi au logement des troupes. Plus loin, on remarque plusieurs petits jardins que des orangers et quelques palmiers embellissent; le magasin des vivres, vaste bâtiment métamorphosé en caserne et dont la couverture est en argamasses. Si de la pointe d'Europe on revient à la ville en suivant le chemin des remparts, on voit d'abord la batterie Kumper ainsi appelée du nom d'un capitaine anglais qui, à la tête de douze soldats, s'empara de cette batterie et en chassa cinq cens espagnols, los du premier siège de Gibraltar. Un militaire anglais nous a donné ces renseignements, en nous assurant qu'il n'y avait rien d'exagéré dans l'action du capitaine Kumper qui fut redevable de cet heureux succès à son audace favorisée par les ténèbres.

Des fortifications.

Le rocher de Gibraltar, hérissé de fortifications, paraît absolument imprenable; il y a six cens pièces de canon en batterie, dont deux cent quatre vingt à différentes hauteurs de la montagne : toutes ces pièces sont du calibre de 36 ou de 48; les affûts sont en fer. Les galeries, creusées dans un roc calcaire gris-blanc, ont sept à huit pieds de large sur une hauteur égale; elles ne sont éclairées que par les embrasures; dans quelques endroits cependant on a pratiqué une lucarne, d'une brasse environ de diamètre, qui éclaire par le haut. Les compartimens où se trouvent les pièces de canon ont douze pieds de long sur autant de large; sur les côtés, on a creusé des logemens pour tous les objets nécessaires au service des pièces. De ces galeries inexpugnables, les canonniers

1817.
Octobre.

peuvent aisément foudroyer leurs ennemis sans en être vus. Il y avait au sommet de la montagne, une batterie à mortier que la foudre fit écrouler en 1813, on en voit encore les débris. Ce mont fameux forme, avec le mont aux singes, le détroit qui établit la communication entre la méditerranée et l'océan atlantique. Quelques personnes pensent qu'à une époque très-reculée le continent d'Europe était joint à celui d'Afrique dont il aura été séparé par quelque tremblement de terre; cette opinion était celle d'un capitaine de génie anglais qui se fondait sur la présence des singes sur ce point de l'Europe seulement et sur la ressemblance que l'on remarque entre ces animaux et ceux qui habitent le côté opposé du détroit. La montagne de Gibraltar tient au continent par une plaine de sable très-basse; sa plus grande élévation est de 1439 pieds anglais, d'après M^r Imméry et de 1340 seulement, si nous devons croire ce que nous disait le capitaine de génie dont je viens de parler; sa plus grande longueur, du sud au nord, est de plus de 6000 pieds. Le côté de l'est est, en partie, taillé à pic; sur la partie occidentale qui est moins abrupte, les chemins qui conduisent au sommet sont tellement bien entretenus qu'on peut facilement y aller à cheval. Quelques-uns de nos messieurs ont vu une grotte remplie de stalactites. On nous a dit que l'on rencontrait parfois des diamans dans les pierres dont on se sert pour paver les rues; la langue de ces diamans est de couleur noirâtre.

Population et Garnison
de Gibraltar.

La population de cette colonie anglaise est de douze mille habitans; la garnison varie en raison des craintes du cabinet de S[aint] James; actuellement deux régimens anglais, un allemand, un de noirs des indes occidentales et six cens hommes d'artillerie à cheval la composent, ce qui forme en tout à peu près 5000 hommes, nombre que l'on double ordinairement en temps de guerre. On voit à Gibraltar des anglais, des espagnols, des français, (200 environ) des juifs, des grecs et des turcs. La manière de saluer des militaires anglais ne m'a pas paru uniforme; les uns portent, comme nos soldats, la main à leur schakos ou bonnets; les autres mettent la main au dessus des yeux comme pour se garantir du soleil et quelques-uns tendent le bras droit comme s'ils voulaient prêter serment.

Nous avons vu quelques jolies espagnoles, brunes piquantes, dont les attraits étaient relevés par un costume noir fort élégant. En général, les femmes de Gibraltar sont assez laides; nous désirons d'être plus heureux, sous ce rapport, dans nos prochaines relâches. On nous a fait remarquer que les femmes dont les parens sont nés en cette colonie conservent leur ancien costume; la mantille et les robes noires à bordure rouge. [Pencil note : (fin)]

Animaux.

histoire naturelle. Zoologie. _ Les singes à museau noir, gros et médiocrement long, à poil roux et sans queue, naturalisés sur le rocher de Gibraltar, appartiennent au genre magot. (Simia sylvanus, pithecus et inuus. L. Gm. et Schr.). Ces animaux doivent faire maigre

chère sur une montagne où ils ne trouvent d'autre pâture que quelques herbes et des lataniers rabougris.

M^r Quoy a vu sur la montagne plusieurs lézards; entre autres : un très-gros et de la longueur de trois pieds, gris et tirant sur le vert; le gecko de la Mauritanie (*lacerta Mauritanica*, et *lacerta Eurcica*. Gm.) que nous appelons tarente, en Provence, et que M^r De La Cepède désigne sous le nom de geckotte.

Notre collection zoolique de la méditerranée est contenue dans trois différens bocaux d'esprit de vin : le bocal N^o.1 renferme une murène, un gobie ensanglanté, trois scorpènes, une sèche, un zeus faber, un labre paon, deux gade-mustèles, quatre girèles et deux autres poissons indéterminés; ils ont tous été pris à Toulon un aux Iles d'hyères, dans notre course du mois d'août. Le bocal N^o.2 contient, sous le numéro 1, un petit crustacé trouvé dans un biphore de la méditerranée qui faisait partie d'une chaîne de biphores sociaux; sous le numéro 2, un mollusque indéterminé, à peu près de huit lignes de long, cylindrique, transparent, ayant un renflement à une de ses extrémités et finissant en pointe à l'autre. Un canal intérieur en occupe toute la longueur. A l'intérieur de la partie terminée en pointe paraissent deux petits corps oblongs, opaques, placés latéralement. M^r Quoy, à qui appartient cette description, n'a pu distinguer à la loupe si le canal, qui est probablement digestif, s'y rendait. Cet animal, ajoute-t-il, jouit d'une extrême vivacité; ses mouvemens s'opèrent par des flexions et extensions très-brusques; il ne paraissait pas phosphorescent; il fut tué par du vinaigre ajouté à l'eau et mourut au milieu de vives agitations. Le même vase contient, sous le numéro 3, deux petits lézards de Gibraltar; sous le numéro 4, deux autres lézards pris en août 1817, sur la presqu'île de Gien, auprès de Toulon; sous le numéro 5, plusieurs fascioles hépatiques prises dans la veine porte d'un mouton tué à bord de l'Uranie, en septembre 1817. Le bocal N^o. 3, plein d'une solution de muriate sur-oxigéné de mercure, conserve des vélelles et biphores de la méditerranée, pris entre les Iles Baléares et les côtes du royaume de Valence.

Végétaux.

Botanique. _ Les plantes vues à Gibraltar sont à peu près les mêmes que celles des parties méridionales de l'Espagne. Celles recueillies par M^r Gaudichaud, pendant notre court séjour, se bornent aux suivantes :
Arum an Arisarum? _ Ranunculus bullatus. _ asplenium ceterach. _
asplenium trichomanoïdes vel marinum. _ Alyssum maritimum vel
dypeola maritima. _ cucubalus behen. _ Iberis Gibraltarica. _
Calendula an suffruticosa? _ Ophrys? _ Neuttia spiralis _ Antirrhinum
Majus, L., Orontium majus, Persoon. _ Fucus acutus. _

Je vais maintenant indiquer le nom des plantes que M^r Gaudichaud a vues, mais dont il n'a pu se procurer des échantillons : Arum italicum. _
Lactuca perennis. _ Parietaria officinalis. _ Aristolochia pistolochia. _
Solanum nigrum (hirsutum). _ Phlomis frutescens? _ Phlomis herba
venti? _ Convolvulus altheoides. _ Chamerops (haut de 5 à 6 pieds.) _

1817.
Octobre.

Reseda alba. _ Borago officinalis. _ Rhumex (3 espèces.) _ Saxifrage (2 espèces). _ Asphodelus (2 espèces dont une en fleurs Asphodelus albus?) _ Thymus calamenta. _ Thymus vulgaris. _ Mesembrianthemum (2 espèces). _ Crassula (à petites feuilles ovales arrondies). _ Erodium romanum. (plus, une autre espèce de géranium.) Polypodium. _ Verbascum. _ Salvia (2 espèces). _ Scabiosa. _ Cotyledon peltatum. _ Imbricaria parietina _ Olea europæa (il n'a pas un pied de haut.) _ Senecio vulgaris. _ Senecio erucæfolius? _ Colema (d'un vert très-foncé.) _ Nostoch. (d'un brun verdâtre) _ Malva (2 espèces.) _ Centaurea calcitrapa. _ Une seconde espèce qui appartient aux jacées. _ Cynoglossum officinale vel pictum. _ hypocheris radiata. _ Carduus (3 espèces desséchées.) _ Lotus corniculatus (très-petit, à folioles un peu lancéolés.) _ Sahola (frutescent). _ Ruta graveolens? _ Rubus (rampant couché) _ Nacissus (Ce beau narcisse était en parfaite floraison; on le trouve dans les interstices du rocher à pic, immédiatement au dessus du petit village situé au bas de la montagne de Gibraltar du côté de l'est.) _ Daphne _ gnidium. _ Erigeron canadense. _ Cyperus rotandus. _ On trouve encore le ricin en arbre. _

Constitution géologique.

Minéralogie. _ Le rocher de Gibraltar formé à l'extérieur par un calcaire gris-noir, à pâte fine, offre à l'intérieur un calcaire gris-blanc dans lequel on remarque des veines de quartz. Les couches de la montagne, dans les parties ouest et nord-ouest, sont inclinées à l'horizon d'environ 35 degrés, selon M^r Immery; disposées régulièrement en d'autres endroits, elles n'offrent aucune direction sensible. Nous avons recueilli quelques échantillons des roches; les numéros 1, 3 et 1 bis indiquent une pierre veinée, espèce de jaspe, que l'on travaille à Gibraltar et qui est susceptible d'un très-beau poli.

Flacons d'eau de mer.

Pendant notre traversée nous avons pris deux flacons d'eau de mer; le N^o. 1, par le travers du cap Sicié, le 17 Septembre 1817, à 7 heures du soir; le N^o. 2., par le travers de Gibraltar, le 7 Octobre à 7 heures du soir. Nous continuerons ainsi à prendre de l'eau de mer sous toutes les latitudes, dans la longue navigation que nous avons à faire. A notre retour, une analyse chimique exacte en fera connaître, d'une manière positive, les différens degrés de salure et remplira le vœu que M^r De Humboldt a manifesté dans une des séances de l'Académie.

Le baromètre a varié de 27 pouces, 6 lignes; le thermomètre centigrade de 19° à 28 et l'hygromètre de Saussure de 80° à 93. Toutes ces observations n'ont été commencées que douze jours après notre départ.

Notes médicales.

Médecine. _ Lorsque nous avons quitté Toulon, Mr Dubaut était convalescent d'un catarrhe pulmonaire qui avait laissé une grande faiblesse dans les organes de la respiration; il a été indisposé pendant

toute la traversée et mis à l'usage du vin de Seguin et de la gelée de lichen d'Islande. _ Le maître-calfat, Balthazar, le quartier-maître Héraud, Roux aide-charpentier, Bonnet (Bernard), et Weller, matelots ont été affectés, peu de jours après notre départ, les deux premiers d'un écoulement blennorrhagique et les autres de bubons et chancres syphilitiques. On emploie, pour les uns, la tisane de graines de lin, le baume de copahu et les injections; pour les autres, les frictions mercurielles et la tisane sudorifique. _ Cayrade, canonnier d'artillerie de marine a une affection catarrhale compliquée de syphilis, Rachon, autre canonnier d'artillerie, se plaint d'un mal-aise général et d'une douleur constante à la région épigastrique. Ce dernier est évidemment nostalgique et paraît bien peu propre à une campagne de long cours. _ Le mousse Doumé ayant dormi sur le pont, par un temps pluvieux, éprouve, en ce moment, de vives douleurs à l'épigastre et à la région hypocondriaque gauche; il a une fièvre catarrhale assez forte. _ Gabert, matelot, a un embarras gastrique. _

Traversée de Gibraltar à Sainte-Croix de Ténériffe :

Séjour à Sainte-Croix :

Traversée des Iles Canaries au Brésil.

(du 14 Octobre au 6 décembre 1817.)

Départ de Gibraltar.

Le 14 Octobre, au matin, on a envoyé à l'hôpital militaire de Gibraltar le nommé Rachon, canonnier d'artillerie de marine; il a été débarqué comme incapable de pouvoir continuer la campagne. A 10 heures et demi, l'agent consulaire de France est venu à bord; à midi, il a quitté la corvette et a été salué de sept coups de canon. A deux heures, nous étions sous voiles. En passant devant la frégate hollandaise, nous avons amené et hissé trois fois notre pavillon, pour répondre à son salut. _ Le 15 octobre, à 2 heures du matin, nous avons rencontré une corvette de guerre courant à contre-bord; au point du jour, nous nous trouvions hors de vue de toute terre et nous apercevions quatorze bâtimens. _ Le 19, à 2 heures de l'après-midi, on a changé de route et gouverné à l'O.S.O. [ouest-sud-ouest] ayant le vent de l'arrière. _ Le 21, à 7 heures du soir, nous trouvant par la latitude de l'île Salvage, qui est très-basse, le Commandant a jugé prudent de venir au vent de deux quarts; à onze heures moins un quart, on a cru apercevoir la terre de l'avant à nous; le ciel était pur et la lune brillait d'un vif éclat. _ Le 22, au point du jour, on a parfaitement distingué la terre dans le S.O. [sud-ouest]; à 2 heures de l'après-midi, nous avons aperçu le sommet du pic de Ténériffe dont la base était voilée par les nuages; on l'a relevé à l'O[uest] 44°. s[ud] Ce mont célèbre, nommé aussi pic de Téide et connu des anciens sous le nom de mont Nivaria, a 3710 mètres au-dessus du niveau de l'océan. Dans la soirée, nous avons prolongé la côte est de l'île pour aller gagner

Vue du Pic de Ténériffe.

1817.

Octobre.

Arrivée à Sainte-Croix.

le mouillage de Sainte-Croix. Nous avons bientôt aperçu cette ville et à huit heures cinq minutes, nous avons laissé tomber l'ancre très-près du môle, par dix brasses d'eau, fond de sable volcanique, vaseux et noir. Le clocher le plus élevé de la ville nous restait à l'O[uest] 9°. S[ud], la pointe est de la baie, à l'E[st] 10°. N[ord]; la pointe ouest à l'O[uest] 40°. S[ud], et le haut du môle, à l'O[uest] 30°. N[ord] _ Le soir même, un envoyé de la Santé est venu nous dire que nous étions en quarantaine. _

Le 23 octobre, M^r. Bretillard, agent consulaire de France vient à bord à un signal convenu; on hissait un pavillon rouge au mât d'artimon et on tirait un coup de canon. _ Le 24, il est venu de nouveau et nous a amené une chaloupe armée, pour faire notre eau. _ Les 25, 26 et 27 octobre, M^r. De Freycinet, accompagné de madame son épouse, en habits d'homme, et de plusieurs officiers, descend au lazaret pour y faire des observations d'inclinaison et de déclinaison de l'aiguille aimantée. Le 27, je vais visiter le lazaret qui n'offre rien de remarquable : c'est un bien triste réduit qui, en temps de guerre, sert de caserne; il est distant de plus d'un quart de lieue de Santa-Cruz. Quelques pierres volcaniques non taillées forment de côté et d'autre les limites qu'on ne doit point franchir. Au moyen d'un interprète, je cause quelques instans avec une sentinelle qui me fournit les renseignemens suivans : les soldats des Iles Canaries ne sont autre chose, pour la plupart, qu'une milice prise parmi les habitans et renouvelée tous les quatre mois; on ne les exerce jamais aux manœuvres militaires; quelques-uns d'entre eux m'ont assuré très-positivement n'avoir jamais vu de la poudre. Les habitans de la campagne se nourrissent d'une pâte faite avec la farine de froment mêlée à celle de maïs; on la prépare au moment où on doit la manger. Le pain est la nourriture habituelle des personnes riches; les malheureux, qui forment une classe très-nombreuse, n'en mangent qu'une fois l'an, le jour de la fête patronale de la ville.

Il y avait à Sainte-Croix, en même temps que nous, treize bâtimens étrangers dont plusieurs américains et deux français. _ Le lendemain de notre arrivée, M^r De Freycinet avait adressé aux Officiers de l'Etat_Major la lettre transcrite à la page 105.

Les îles Canaries, nommées fortanées par les anciens, furent découvertes en 1345 par des navigateurs génois et catalans; les français en firent la conquête de 1401 à 1405, sous la conduite de Jean de Bethencourt, chambellan du roi Charles six. En 1796, l'Amiral Nelson eût un bras emporté au siège de Ténériffe qu'il fut obligé de lever; il perdit aussi une chaloupe et plusieurs drapeaux que l'on voit encore suspendus à la voûte de l'église Cathédrale de Santa-Cruz.

On nous a parlé de la relâche à Ténériffe de la corvette la Bayadère, commandée par M^r le Capitaine de vaisseau Roussin

et de l'avis le Levrier commandé par M^r le Goorant, enseigne de vaisseau. Ils étaient partis de Rochefort, le 9 janvier 1817, pour procéder à la reconnaissance hydrographique des côtes d'Afrique.

La ville de Sainte-Croix, dont la population approximative est de douze mille habitants, n'offre aucun monument public digne d'être cité; on voit seulement, sur la principale place, une colonne pyramidale surmontée de la Vierge et de l'enfant Jésus et entourée, à sa base, de quatre statues d'anciens rois gouanches⁺. Les rues sont assez régulières et pavées de très-petites pierres. Le môle sert de débarcadere; il est bâti sur un roc sur lequel la mer vient se briser avec furie, pour peut que la brise soit fraîche. Les montagnes situées au nord de la ville ont une apparence vraiment volcanique; ce sont des pitons en forme de cône, au nombre d'une trentaine et presque tous remarquables par leur aridité. On compte plusieurs forts tant à la ville que sur la côte; ils paraissent assez bien armés.

[In margin: ⁺ Le 27 octobre, j'eus l'imprudence de parcourir toute la ville de Sainte-Croix.

Il est vrai que notre quarantaine devait finir le lendemain, jour fixé pour notre départ; et que je n'avais que cette seule occasion pour voir la ville. D'ailleurs, j'avais acquis la certitude que les fusils de la plupart des sentinelles n'étaient point chargés.]

Le 28 octobre, au point du jour, M^r Bretillard est venu à bord d'où il est reparti bien vite. Cet agent consulaire était embarqué comme pilotin sur la corvette le Naturaliste, de l'expédition Baudin; il s'arrêta aux Canaries.

_ Appareillés à 11 heures du matin, nous avons été bientôt en vue des Îles de fer, Canarie et Gomère. _ Le 29, on a aperçu le pic de Ténériffe, un brick et des marsouins; le 30, le même brick et des poissons volans; à 7 heures du soir, le bout de hors de misaine a cassé. _ le 31, le brick était à portée de voix de la corvette à 8 heures du matin; une lame a jeté à bord un poisson volant.

Le 1^{er} novembre, M^r l'aumônier a dit la messe à l'occasion de la Toussaint; dans la journée, nous avons aperçu un grand nombre de poissons volans et un épervier qui était venu se poser sur nos agrès. _ Le 2 novembre, le Commandant a passé l'inspection des effets de l'équipage; on a pris une baliste et vu des goëlands bruns, trois requins, plusieurs bancs de bonites et beaucoup de poissons volans. _ Le 3, M^r Bérard a pris une baliste à la fouène; nous avons vu des goëlands bruns, des souffleurs, des marsouins et des poissons volans. _ Le 4, on a aperçu une hirondelle de mer et un oiseau de tempête (*procellaris pelagica*), des marsouins, des souffleurs et plusieurs bancs de poissons volans. Pendant la nuit, la mer a été phosphorescente. _ Le 5, nous avons vu des goëlands bruns, des marsouins, des souffleurs, des bonites et des poissons volans; à 5 heures du soir, deux bâtimens marchands, anglais, de l'avant à nous courant à contre-bord. _ Le 6, on a vu des marsouins, des souffleurs et des poissons volans; à 11 heures et demi, il s'est formé des trombes dans l'E[st] ¼ S[ud] E[st], à travers un nuage très-noir; elles

De la ville et de sa population

Départ de Sainte-Croix.

Rapport de l'aspect des nuages avec la pluie et le vent.

se sont dissipées à la suite d'un grain de pluie. Quelques-uns de nos messieurs ont remarqué que, dans la grande quantité de nuages noirs qui s'élevaient, plusieurs ne donnaient que de la pluie; ceux qui, en s'élevant, avaient les bords baveux et mal terminés étaient généralement de ce nombre, tandis que ceux qui avaient les bords voisins de l'horizon bien terminés donnaient du vent, et parmi ces derniers ceux qui avaient un espace blanc au milieu en donnaient davantage. _ Le 7, on a vu des oiseaux de tempête, un énorme requin et beaucoup de mollusques; ces derniers, en passant le long du bord, rendaient la mer très-phosphorescente. On a recueilli

1817.
Novembre.

beaucoup d'eau de pluie pendant ce jour et les suivans. _ Le 9, nous avons [vu] des fous, des oiseaux de tempête et des hirondelles de mer; à 10 heures du soir, on a aperçu dans le S[ud] S[ud] O[uest] un globe de feu dont l'apparition a été très-courte. _ Le 10, des hirondelles de mer et des poissons volans; la pluie ayant continué, on a rempli d'eau plusieurs barils de galère. De 8 heures à minuit, on a porté la plus grande surveillance devant, à cause de la Vigie française dans les parages de laquelle nous nous trouvions. _ Le 11, on a pris un squalo glauque, femelle, de sept pieds de long; il contenait vingt-cinq foetus qui ont été mis dans l'esprit de vin; nous avons vu des oiseaux de tempête et des hirondelles de mer. A 7 heures du soir, on a mis en panne pour faire l'essai d'un instrument propre à puiser de l'eau de mer à une certaine profondeur et à en déterminer la température : c'est un sceau en cuivre de l'invention de M^r. Biot. L'expérience n'a pas réussi; l'instrument a été plongé dans l'eau jusqu'à 130 brasses de fond. _ Le 12, nous avons pris des crustacés en forme de lyre. _ Le 13, on a vu des hirondelles de mer et plusieurs autres oiseaux que leur éloignement n'a pas permis de distinguer. Du 15 au 18, de la pluie. Le 18, à 6 heures du soir, le Souverain de la ligne a envoyé un courrier au Commandant, après l'avoir hélé et lui avoir demandé son nom et celui de son navire. _ Le 19, à 10 heures du matin, on a commencé les cérémonies d'usage; Madame de Freycinet s'est soumise de très-bonne grâce à recevoir le baptême; la première, elle a donné l'exemple d'obéissance aux volontés suprêmes d'un Souverain, à barbe limoneuse, que les navigateurs honorent depuis un temps immémorial. Cet exemple a été suivi de toutes les personnes de l'Etat-Major et de l'équipage que le Roi de la Ligne n'avait jamais vues dans ses domaines. La soirée a été fort gaie; les matelots ont eu double ration et se sont livrés à des réjouissances auxquelles plusieurs officiers et élèves de la marine ont pris part et que M^r et Madame De Freycinet ont honorées de leur présence. _ Le 21, on a vu un fou et plusieurs poissons volans d'un pied de long. _ Le 22, à 6 heures 20 minutes du matin, on a aperçu dans le N[ord] O[uest] un bâtiment qui faisait la même route que nous; nous l'avons perdu de vue à onze heures. On a aperçu dans la journée, une frégate (Pelecanus aquilus. L.) et plusieurs poissons volans. Le 23, au jour, on a vu un bâtiment dans l'E[st] N[ord] E[st] _ Le 24, et le 25, des poissons volans. _ Le 26, un conseil de justice a été assemblé pour juger deux canoniers de marine prévenus de vol; l'un d'eux, Juvanon, a été condamné à deux courses de bouline devant vingt hommes; le second, nommé Cayrade, a été acquitté, après avoir juré sur l'Evangile, devant M^r. l'aumônier, qu'il n'était point coupable. _ Le 27, le conseil de justice a examiné de nouveau l'affaire du canonier Juvanon et l'a acquitté. On a vu plusieurs bancs de bonites et de poissons volans. _ Le 29, à 3 heures et demie du soir, le Commandant a donné l'ordre de laisser arriver au S[ud] O[uest]; nous avons acquis la certitude que nous verrions le Brésil, ce qui a paru satisfaire tout le monde. _ Le 30, on a vu des poissons volans.

Passage de la Ligne.

Le 1^{er} décembre, nous avons aperçu un fou; le 2, des marsouins

1817.
Décembre.

et des poissons volans. _ Le 3, on a vu des pétrels et des papillons; pendant la nuit, le ciel était noir, il tombait une pluie forte et continuelle et la mer était tellement phosphorescente que nous paraissions naviguer au milieu des flammes et que notre navire laissait après lui de longues traînées de lumière. _ Le 4, à 2 heures de l'après-midi, on a mis la yole à la mer pour prendre les débris d'un énorme calmar que se disputaient deux requins. _ Le 5, à 5 heures 25 minutes [du soir], nous avons aperçu la terre de l'avant à nous; c'était un des îlots situés devant le cap Frio. A 2 heures trois quarts, la couleur de la mer ayant changé, on avait sondé et trouvé 46 brasses d'eau fond de sable gris mêlé de coquilles brisées. _ Le 6, nous avons prolongé la côte comprise entre le cap Frio et Rio-janeiro; elle était bordée d'une plage de sable coupée par des mornes taillés à pic. Le pays est très-boisé; des pitons en pain de sucre sont couverts d'arbres au milieu desquels on distingue facilement le cocotier. Privés de la vue de toute terre depuis plus d'un mois, le 6 décembre a été pour nous un jour de bonheur; un ciel pur et sans nuages, un vent favorable, une côte qui nous offrait à chaque instant des objets nouveaux, la plus riche végétation et des sites enchantés : tout conspirait à nous faire éprouver les plus vives émotions. Quelques-uns d'entre nous voyaient pour la première fois le continent d'Amérique; les noms des Colomb, des Pizarro, des Guatimozin et des Las-Casas, présents à notre pensée, nous rappelaient l'audace, la cruauté, le courage stoïque et l'humanité intrépide de ces hommes fameux dont l'Amérique ne perdra jamais le souvenir.

Arrivée à Rio de Janeiro.

Un officier supérieur portugais, Capitaine du port, est venu à bord de la corvette et à 4 heures 27 minutes du soir, nous avons mouillé devant le fort Villegagnon, par 8 brasses fond de vase noire et de coquillages. Le fort Villegagnon nous restait au S[ud] 6°. 45'E[st] ; le Palais du Roi à l'O[uest] 26°. N[ord] ; l'île Dos Cobras au N[ord] 52°. O[uest] ; et le pain de sucre au S[ud] 5°. E[st] _

Histoire naturelle. Nos collections à Sainte-Croix de Ténériffe ont dû être à peu près nulles, puisque nous étions en quarantaine et qu'il ne nous était pas permis de dépasser l'encein[te] du lazaret qui est excessivement resserré.

Animaux
de Sainte-Croix de Ténériffe
et de l'Océan atlantique.

Zoologie. _ Nous n'avons eu qu'un seul poisson de Ténériffe, le spare cuning; il a été mis dans le bocal N°. 4. _ Pendant notre traversée des Canaries au Brésil, nous avons pris deux balistes, quelques exocets ou poissons volans, un squalé glauque femelle, les débris d'un énorme calmar, deux crustacés lyroïdes, un autre crustacé transparent qui ressemble assez à une petite chevrette et beaucoup de mollusques tels que biphores, porpites, vélelles, physalies, etc.

Le squalé glauque pris dans l'océan atlantique, par 5°22' de latitude nord et 24°40' de longitude ouest, avait sept pieds de long, les vingt-cinq foetus qu'il contenait et un de ses yeux ont été mis dans le bocal n°7. La tête de ce poisson avait 15 pouces de long; la distance qui existait entre le bout du bec et la bouche était de 8 pouces, entre le bout du bec et les narines de 4 pouces et demi; la longueur des narines était d'un pouce quatre lignes.

1817.

les diamètres tranverse et vertical de l'œil étaient de 2 pouces 2 lignes; l'axe de cet organe avait 1 pouce 5 lignes; le diamètre transverse de la cornée 1 pouce et le diamètre vertical 11 lignes. Le poids de l'œil entouré de ses muscles moteurs était de 2 onces et demie. (Il n'a été pesé que le lendemain.) Le cristallin, ayant la forme d'une sphère aplatie, pesait 57 grains; le diamètre de ce corps était de 8 lignes et l'axe de 6. _ L'œil, à peu près hémisphérique, offrait quatre saillies pour l'insertion des quatre muscles droits; l'attache des rotateurs se confondait avec celle des abducteurs et adducteurs. Cet organe était articulé sur l'extrémité d'une tige cartilagineuse d'un pouce dix lignes de long, mince du côté de l'orbite, plus grosse et se terminant carrément vers le globe de l'œil; elle est fixée en arrière à sept lignes du trou optique et en avant à la sclérotique, par une petite capsule ligamenteuse. Les puissances musculaires agissant sur un long levier meuvent l'œil avec beaucoup [plus] d'énergie.

La cavité du crâne, très-étroite comparativement au volume de l'animal et à celui de la tête, est divisée en deux par un rétrécissement; chaque division est à peu-près ovale d'avant en arrière. Le cerveau est très-petit. Deux cavités sinueuses, tapissées d'une membrane muqueuse très-mince, et entourée d'autres sinus plus petits contenaient deux gros d'une substance blanche analogue au blanc de baleine. Ces cavités étaient situées à la partie supérieure de la tête, en arrière et de chaque côté de la cavité crânienne avec laquelle elles n'avaient que très-peu de communication. Les petits sinus environnans étaient remplis d'une sérosité pareille à celle que l'on remarque dans les sinus frontaux de l'homme. Les nerfs optiques ne m'ont paru rien offrir de particulier.

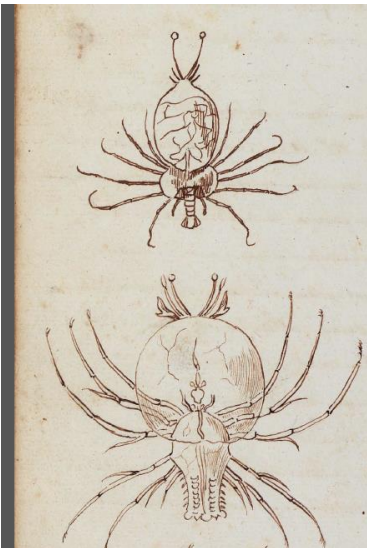
Crustacés Lyroïdes. *

Le cœur pesait deux onces et demie; le ventricule avait la forme d'une pyramide triangulaire de deux pouces de base et de deux pouces et demi de hauteur. Les valvules sygmoides de l'aorte, au nombre de trois, étaient plus profondes que chez l'homme; le tubercule du milieu n'était pas sensible. Les trois valvules tricuspides n'offraient qu'un cordage fibreux très court.

Le 12 novembre 1817, par 5°46' de latitude nord et 24°56' de longitude ouest, nous avons trouvé dans le filet de l'arrière deux crustacés différens : le premier, lyroïde, transparent, très-aplati et formé d'une substance cartilagineuse, offre deux parties distinctes; l'une, antérieure, en forme de lyre, présente à son extrémité libre, la tête munie de deux antennes de chaque côté et de deux yeux pédonculés; l'autre, postérieure, légèrement recouverte par la précédente, est à-peu-près arrondie dans son contour qui donne naissance à dix pattes, frangées à leur extrémité, dont les deux antérieures sont bifurquées depuis leur partie moyenne. On voit deux cirrhes très-petites de chaque côté de la queue qui est très-courte. Ce crustacé est dessiné en marge, de grandeur naturelle.

L'autre crustacé, pris en même temps dans le filet, offre assez de ressemblance avec une petite chevrette; il est transparent, coriace et composé de deux parties dont l'une plus dure, supérieure et sous laquelle il se replie, lui sert, en quelque sorte, de carapace; elle est bombée, armée d'une petite pointe en dessous, se terminant par une plus grande, très-aiguë, dans la direction de la tête de l'animal et par deux autres en arrière, ce qui donne à cette enveloppe la forme d'un triangle. L'autre partie

* A l'époque où nous les nommions Lyroïdes, M^r Leach les publiait sous le nom de Phyllosomes. [This note was written with a pencil, then with darker ink than the text]



[Ce second crustacé lyroïde a été pris dans le grand. Océan, non loin des Iles des Amis, par 19° de latitude sud, le 24 8^{bre} [octobre] 1819 -]

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 146]

est l'animal lui-même présentant deux antennes, deux yeux pédonculés, plusieurs palpes, deux pattes très-visibles, allongées et deux autres moins longues. Dans la progression, ce crustacé se déploie et dans le danger il se recourbe sur lui-même et cherche un abri sous son enveloppe. Ce crustacé, ainsi décrit par M^r Quoy, a été dessiné de grandeur naturelle sous le numéro [blank] et mis dans le bocal N°. 30, entre deux rondelles de cire, ainsi que le précédent et un autre mollusque mou, transparent, allongé, quadrilatère, à ouverture unique à une de ses extrémités, surmontée de quatre petits appendices dont la continuité se prolongent sur l'animal concourt à former la démarcation des quatre côtés.

Végétaux.

Botanique. _ Les plantes recueillies par M^r Gaudichaud lui ont été apportées, pour la plupart, par des paysans ou des soldats qui les avaient prises aux environs de Sainte-Croix; en voici l'énumération : *Atriplex glauca*. _ *Thymus mastichina*. _ *Cranthemum salsoloïdes*. _ *Artemisia an argenta?* _ *Ruta Pinnata*. _ *Pelargonium an roseum*. _ *Verbena an chamedryfolia*. _ *Parietaria an officinalis?* _ *Lichen reccella*. L. _ *heliotropium*. _ *Brassica*. _ *Oxalis an cuneata?* _ *Panicum dactylum*. _ *Euphorbia Canariensis*. _ *Euphorbia chamæsyce vel peplis*. _ *Euphorbia an falcata*. _ *Prenanthes Teneriffae*. _ *Cestrum*. _ *Rubis Teneriffae*. _ *Andropogon an hirtum*. _ *Solanum*. _ *Amaranthum*. _ *Fucus an palmatus*. _ *Fucus scoparius*. _ Un autre *fucus*. _ *Panicum glaucum*. _ *Forskohlea*. _

Minéraux.

Minéralogie. _ Nous avons pris au lazaret, sur le bord de la mer, différentes espèces de laves; elles sont contenues dans la caisse N°. 2, dans des feuilles de papier numérotées a-b-c-d-e-f-g. Le paquet h contient de la vase du fond de la rade de Santa-Cruz, prise par dix brasses de fond. _

Flacons d'eau de mer.

Flacons d'eau de mer. _ Le flacon n°.3 a été rempli dans l'Océan atlantique, par 30°40' latitude Nord et 17°10' longitude ouest, le 21 octobre 1817, à 4 heures du soir. _ Le n°. 4, en rade de Sainte-Croix de Ténériffe, le 28 octobre, à 4 heures du soir. _ Le n°. 5, par 26°55' latitude nord et 20°33' longitude ouest, le 29 8^{bre} [Octobre], à 4 heures du soir. _ Le n°.6, par 20°20' latitude nord et 26°21' longitude ouest, le 1^{er} novembre à midi. _ Le n°.7, par 10°38' latitude nord et 24°49' longitude ouest, le 6 9^{bre} [novembre] à midi. _ le n°.8, par 5°46' latitude nord et 24°56' longitude ouest, le 11 9^{bre} [novembre] à 7 heures du matin. Le n°.9, par 1°8' latitude nord et 30°41' longitude ouest, le 20 9^{bre} [novembre] à 9 heures du matin. Le n°.10, par 6°56' latitude sud et 34°20' longitude ouest, le 24 9^{bre} [novembre] à midi. _ Le n°.11, par 15°20' latitude sud et 32°39' longitude ouest, le 29 9^{bre} [novembre] à midi. _ et le n°.12, par 23° latitude sud et 44°50' longitude ouest, le 6 décembre à 10 heures du matin, en vue de Rio de Janeiro. _

Observations météorologiques.

Observations ~~barométriques~~ [météorologiques], ~~thermométriques et hygrométriques~~. Pendant notre traversée de Gibraltar à Ténériffe, les instrumens météorologiques observés tous les jours à midi ont varié, le baromètre de 27 pouces 3 lignes à 27 pouces 6 lignes, le thermomètre de 19° à 25°,5 et l'hygromètre de 65° à 87°. Pendant la traversée des Iles Canaries au Brésil, les mêmes instrumens ont été observés toutes les deux heures : le baromètre a varié de 27 pouces à 27 pouces 8 lignes; le thermomètre à l'air libre et à l'ombre, de 20°3 à 30°;

1817. le thermomètre, plongé dans l'eau de la mer prise à la surface, a varié de 21° à 29°; l'hygromètre, placé à l'abri du soleil et de la pluie, a varié de 77° à 100°.

Note médicales.

Médecine. _ Mr. Dubaut, malade à la suite d'un catarrhe pulmonaire qui avait considérablement affaibli les organes respiratoires, a été indisposé jusqu'à la mi-novembre; l'emploi de la gelée de lichen d'Islande et du vin de Seguin a paru contribuer à rendre à la santé cet élève de marine. _ Les marins affectés de maladie syphilitiques, dont j'ai parlé à la suite de la relâche de Gibraltar, ont été assez promptement guéris, à l'exception de Roux, aide-charpentier. Ce dernier avait un bubon à l'aîne droite et un chancre au milieu de la verge; le 2 octobre, on commença à administrer les frictions et le 14 des tubercules vénériens, durs et douloureux se manifestèrent aux environs de l'anus. Cet homme prit 24 frictions mercurielles dont les dernières étaient de douze grammes; il fut mis, pendant vingt jours, à l'usage de la liqueur de Van-Swiéten; les tubercules de l'anus furent excisés et cautérisés; il est sorti du poste des malades peu de jours après notre arrivée à Rio de Janeiro et tout indique une guérison radicale. _ L'affection catarrhale de Cayrade, canonnier d'artillerie de marine, n'existait plus le 19 octobre, ce militaire conserve un bubon indolent qui a son siège dans l'aîne droite dont le tissu cellulaire participe à l'engorgement glanduleux. _ Doumé et Gabert ont été guéris à la fin d'octobre; le premier avait une fièvre catarrhale et le second un embarras gastrique qui a cédé à l'administration de l'ipéca. _ Auban a eu une diarrhée intermittente, résultat de la dysenterie; ce matelot avait contracté la dysenterie en 1805; depuis lors, il fut fait prisonnier et resta huit ans en Angleterre. Pendant ce long séjour, il eut des affections fréquentes de la poitrine, qui furent suivies de beaucoup de débilité dans les fonctions de l'appareil respiratoire. Rentré en France, il a eu plusieurs fois une diarrhée abondante dont la durée était de plusieurs jours. Il a de plus, en ce moment, une hernie inguinale droite d'ancienne date et un commencement de hernie inguinale gauche, depuis fort peu de temps. Le 15 octobre 1817, après notre relâche à Gibraltar, par un temps frais et pluvieux, Auban a été de nouveau repris par la diarrhée : déjections fréquentes, liquides et verdâtres; débilité de l'estomac; défaut d'appétit; faiblesse générale se manifestant sur tout l'individu et rendue très-apparente par les traits de la face qui présentaient une teinte jaune. (eau d'orge gommée-édulcorée. _ Le 17 8^{bre} [octobre], ipécacuanha, un gramme, en deux doses.) Le 19 8^{bre} [octobre], diminution de la diarrhée; le 20, elle a cessé; il ne reste plus qu'une grande faiblesse (eau vineuse. _ vin de Seguin sacré, 32 grammes – mêmes prescriptions jusqu'au 25.) Le 24 8^{bre} [octobre], fièvre légère. _ Le 25, état meilleur; sa physionomie annonce encore un homme souffrant. Auban se trouve bien jusqu'au 1^{er} novembre; à cette époque, la diarrhée dysentérique reparait, la fièvre se manifeste de temps à autre, la faiblesse est grande, l'appétit est nul, il rentre au poste des malades. (eau d'orge gommée-édulcorée, aromatisée avec 2 grammes de teinture de cannelle.). Pendant la traversée de Sainte-Croix de Ténériffe à Rio de Janeiro, ce marin a été presque constamment très-faible : déjections alvines fréquentes et liquides; parfois, l'abdomen tendu et douloureux; les côtés de la poitrine et la région épigastrique lui faisant éprouver fréquemment une

douleur assez vive. (eau vineuse. _ Vin de Seguin 32 grammes.) _ Le 25 9^{bre} [novembre] douleur lancinante et pongitive à la partie latérale gauche de la poitrine; soulagement marqué après l'application d'un sinapisme. Je continuerai l'histoire de ce malade à la suite de la relâche à Rio de Janeiro._

Repetto, matelot, a été au poste des malades du 19 octobre au 15 9^{bre} [Novembre], à cause de plusieurs furoncles et d'un état de débilité de l'estomac. Une tisane d'orge émétisée pendant deux jours, un purgatif avec la manne, le sulfate de magnésie et les follicules de sené, du vin d'absinthe le matin durant une quinzaine de jours ont suffi pour le rétablir entièrement. _ Fauchier, matelot, a eu un embarras gastrique que l'administration de l'ipéca joint au tartre émétique a fait casser; on a prescrit pendant six jours 32 grammes de vin de Seguin tous les matins. _ Lemaire, matelot d'un tempérament sanguin, a été indisposé du 20 octobre au 6 novembre; il a eu de la fièvre, une céphalalgie intense, la bouche amère, pâteuse et les pommettes d'un rouge foncé pendant les premiers jours; la limonade citrique et une saignée du pied ont procuré du soulagement. L'administration d'un gramme et demi d'ipéca a déterminé des vomissements abondants et fait cesser entièrement la douleur de tête; la limonade et le vin de Seguin ont terminé le traitement. Bertocci, matelot, avait la fièvre de temps à autre depuis le 1^{er} octobre; il n'a fait connaître son état que le 17, jour de son admission au poste des malades. Il se plaignait de douleurs générales dans la région précordiale qu'il attribuait à une pression assez forte qu'il avait subie contre un cable; la fièvre n'était pas réglée, elle avait lieu sans frissons. (le 20 8^{bre} [octobre], quinquina en substance 4 grammes._ Le 21, eau d'orge miellée vin de Seguin. _ Le 22, kina en substance, 4 grammes. _ Le 24, même prescription._ Le 25, ipéca 2 grammes _ thé.) Du 24 au 28, point de fièvre; les jours suivants la fièvre reparaît sans être réglée; les paroxysmes ont lieu ordinairement la nuit. _ (limonade citrique.) Le 1^{er} novembre, la fièvre affecte le type de quarte. (quinquina en substance, 6 grammes.) On prescrit, du 2 au 15, la tisane de camomille, parfois le vin de Seguin et pendant trois fois une potion avec 2 grammes de teinture de gentiane et 1 gramme et demi d'éther sulfurique. Le 14 9^{bre} [novembre], la fièvre paraît ne plus exister; Bertocci se plaint seulement d'une gêne dans la poitrine qui augmente la nuit lorsqu'il est couché. Sorti du poste le 20 9^{bre} [novembre], il y rentre le 1^{er} décembre : douleur dans la poitrine et fièvre de temps à autre. (potion éthérée tous les jours du 1^{er} au 4 x^{bre} [décembre].). Je continuerai son histoire après la relâche au Brésil._

Le 17 octobre, Audier, matelot, a un embarras gastrique. (le 18, 15 décigrammes d'ipéca en deux doses_ limonade citrique.) Ils sort du poste le 25; on lui a donné du vin de Seguin pendant les derniers jours. _ Béranguier, second-maître charpentier, Kodillis, Masselin, Caste, Vial, matelots, ont eu la gale pendant la première quinzaine de novembre; de cinq à douze frictions d'une pommade faite avec la fleur de soufre et le muriate d'ammoniaque, entremêlées de bains, ont suffi pour la guérison de ces diverses affections psoriques.

1817.
Décembre.

Séjour à Rio de Janeiro.
(du 6 décembre 1817 au 29 janvier 1818.)

Hoc erat in votis. Horace sat. 5. liv. 2.

J'avais, depuis notre départ de France, un vif désir de voir le Brésil, riche contrée que sa belle végétation et la présence de la famille royale de Portugal rendent si intéressante à connaître. Quelques personnes de la corvette pensaient que la saison trop avancée ne nous permettait pas de nous y arrêter, eu égard à la navigation que nous avions à faire; heureusement, ces conjectures ne se trouvèrent pas fondées. Ce ne fut cependant que le 29 novembre, à 3 heures et demie du soir, que, laissant arriver au S[ud] O[uest], nous eûmes l'agréable certitude de relâcher à Rio de Janeiro.

A peine mouillés, nous saluâmes la terre de 19 coups de canon qui nous furent aussitôt rendus, en même nombre, par la citadelle de l'île Das Scobras. Il y avait en rade trois vaisseaux portugais, deux frégates autrichiennes et un grand nombre de navires marchands dont plusieurs français. On nous apprit que la princesse Léopoldine, Archiduchesse d'Autriche, mariée à l'héritier présomptif du royaume-uni du Portugal, du Brésil et des Algarves était arrivée à Rio de Janeiro dans les premiers jours de novembre 1817 et que des fêtes brillantes avaient eu lieu à cette époque.

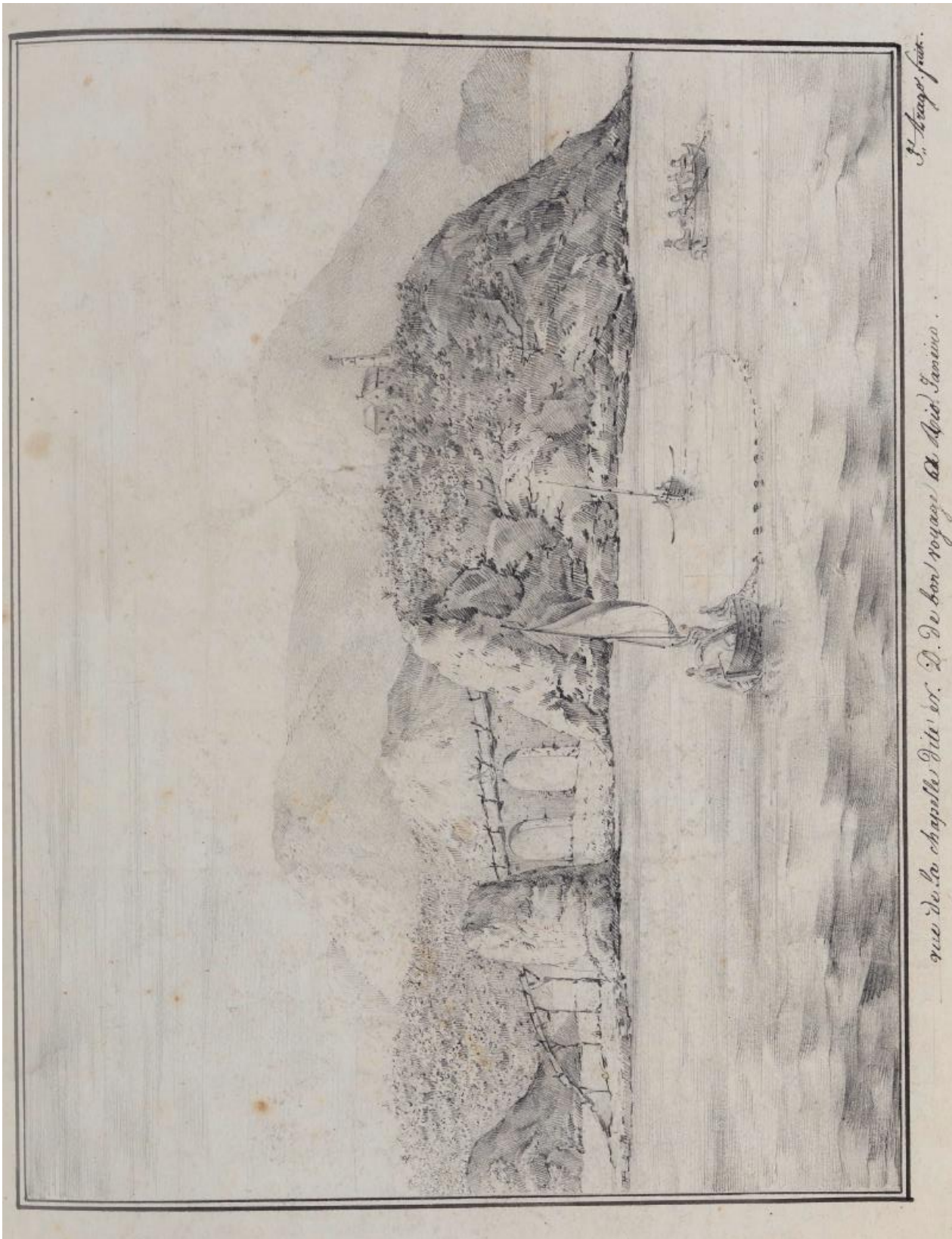
Le lendemain, 7 décembre, nous saluâmes la marine royale de 21 coups de canon qui nous furent [rendus] par le vaisseau amiral, le Saint Sébastien. Notre salve fut funeste au nommé Merlino, caporal d'artillerie, âgé de 48 ans, ce vieux canonier, ayant eu l'imprudence de passer au-dessus d'une caronade à l'instant où on la tirait, fut jeté à la mer d'où on le retira aussitôt. Après un examen attentif, nous vîmes deux brûlures, occasionnées par la poudre, à la partie postérieure des fesses, s'étendant jusqu'au milieu des cuisses; une fracture de la tête du péroné et de la tubérosité externe du tibia; le fragment qui appartient à ce dernier os était roulant dans l'articulation qui elle-même avait éprouvé une forte disjonction. Tout ce désordre avait eu lieu sans aucune lésion des tégumens. Le membre inférieur gauche était paralysé; les douleurs de la brûlure du côté droit principalement, étaient intolérables; le malade ne pouvait tenir aucune position; le pouls était petit, concentré, la face pâle et l'extrémité droite, froide. On employa les préparations de plomb opiacées, sur les brûlures, l'eau de vie camphrée et le bandage de Scultet sur le membre paralysé et fracturé les cordiaux, à l'intérieur. Le pouls ne se relevait point; l'oppression qui avait d'abord eu lieu augmentait toujours; à midi, la prostration était extrême; à une heure, Merlino n'était plus. _ L'autopsie qui fut faite montra l'articulation blessée, pleine de caillots de sang, le péroné fracturé à sa tête, le tibia birsé dans une portion de son contour externe ainsi qu'à la partie moyenne

Mort de Merlino.

[Page not numbered, 159]

Vue de la chapelle dite ev. D. de bon voyage A Rio Janeiro.

J Arago. Focit. .



[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, page not numbered, between p. 150 and 151]

de l'extrémité articulaire. Les ligaments et le nerf péronier étaient distendus; la région abdominale n'offrit rien de particulier. _ On ne put déterminer avec précision quelle fut la cause directe de la fracture. Fut-elle occasionnée par la secousse de la caronade sur l'individu ou par l'action du valet sur la jambe? Le malade lui-même ne put en rendre compte ainsi que ceux qui ne firent que l'entrevoir à l'instant du coup. La mort de Merlino doit être attribuée à la violente commotion qui, en opprimant le principe de la vie, n'a pas permis, dans ce militaire déjà âgé, une réaction salutaire. _

Le 8 décembre, on rendit à Merlino les derniers devoirs; son corps fut porté par des canonniers d'artillerie à l'église de l'hôpital de la Miséricorde. _ Les vaisseaux de guerre, portugais firent plusieurs salves. _ M^r le Colonel Maller, Consul de France et chargé d'affaires, vint à bord de la corvette. _ Le 11, on démonta la roue du gouvernail, on changea le bordage du pont par où passait la drosse, afin de porter la roue un peu plus sur l'arrière. _ Pendant la nuit du 13, la mer fut très-phosphorescente. _ Le 15, on transporta à terre les instrumens et les tentes de l'observatoire que l'on établit dans une maison de campagne, à côté de la chapelle de la Gloria, dans l'anse du même nom. _ La mer fut phosphorescente pendant la nuit du 17 et du 18. _ Le 19, des marsouins le long du bord. _ fête à la ville : le soir, les vaisseaux du roi et les édifices publics illuminés. _ Même illumination dans la soirée du 21. _ Le 22, à 6 heures du soir, pluie abondante accompagnée de quelques coups de tonnerre. _ Le 29, des marsouins auprès de la corvette. _ Le 31, le Commandant d'une des frégates autrichiennes vint à bord prier M^r De Freycinet de lui permettre de comparer sa montre marine avec les nôtres; ce qui fut accordé avec plaisir. _

Le 1^{er} janvier 1818, nous fîmes à notre Commandant établi à La Gloria la visite du renouvellement d'année. _ Le 3, des bancs de poissons et des marsouins auprès du navire. _ Pendant la nuit du 7, la mer brilla d'un éclat phosphorique très lumineux. _

Le 16 janvier, MM. Quoy, Laborde, Gaudichaud, Bérard, Arago et moi nous fîmes une course au Corcovado; M^r le Comte De Gestas, quoiqu'un peu indisposé, eut la complaisance de nous accompagner au sommet de cette montagne dont MM. Laborde et Bérard déterminèrent l'élévation par des hauteurs barométriques. Le Corcovado a 734,4 mètres (376 toises 5 pieds) au-dessus du niveau de l'océan. On se servit, pour cette détermination, de deux baromètres de Fortin dont l'un se trouvait à notre observatoire de La Gloria et l'autre fut porté par nos Messieurs au sommet de la montagne; ils furent comparés avant le départ. Voici les observations qui furent faites : A la station inférieure ou de la Gloria, le baromètre marquait 766 [m²⁷], 27; le thermomètre du baromètre 26°,7 centigrade; le thermomètre à l'air 27°,7. A la station supérieure faite sur le sommet du Corcovado, le baromètre marquait 706 ^{mill}, 17; le thermomètre du baromètre 27°,9; le thermomètre à l'air 27°,5. La cuvette du baromètre de la station inférieure était élevée de 3 mètres, 9 (2 toises) au dessus des moyennes eaux de la mer. M^r Bérard qui m'a fourni ces détails s'est servi,

[pencil note : descente des instrumens.]

Course au Corcovado.

1818.

Janvier.

pour le calcul, des tables d'Oltmanns.

Je fus infiniment satisfait de notre course quoique pénible en certains endroits de la montagne, d'un terrain glissant, que nous ne pouvions gravir qu'avec difficulté et en nous tenant aux arbres et arbustes qui se trouvaient heureusement sur notre chemin. Nous vîmes le bel aqueduc de Rio de Janeiro, la source qui l'alimente et les arbres majestueux qui l'entourent. Les vallées et les montagnes nous offraient, de toutes parts, la végétation la plus riche et la plus active; non jamais, je l'avoue, un spectacle aussi imposant n'avait frappé mes regards, n'avait rempli mon ame de sensations aussi délicieuses. C'était la première fois que je pouvais admirer ces antiques forêts du nouveau monde, véritables ornemens de la terre. M^r Taunay, paysagiste très-distingué, membre de la classe des beaux-arts de l'Institut Royal, qui habite en ce moment le Brésil, procurera sans-doute à la France quelques-uns des beaux points de vue de l'aqueduc.

Parvenus su sommet granitique du Corcovado, nous continuâmes à ressentir une forte chaleur. De ce point élevé, dominant tout ce qui nous entourait, nous comptâmes 44 îles dans la rade : le jardin botanique nous restait au sud-ouest, l'île Villegagnon au sud-est; le pain de sucre à l'est et la ville de Rio de Janeiro au nord-est. Nous ne vîmes pas ces nuées de beaux oiseaux qui animent et embellissent les plaines et le bord de la mer; quelques vautours urubus, des espèces de pies, deux ou trois oiseaux mouches et un petit nombre d'autres furent les seuls que nous aperçûmes dans notre course. Des hommes qui travaillaient auprès de l'aqueduc nous vendirent plusieurs beaux insectes et entre autres des buprestes aux couleurs les plus brillantes. Nous prîmes une couleuvre, de petits lézards et plusieurs jeckos. Parmi les arbres que nous vîmes et dont le plus grand nombre m'était inconnu, on distinguait le bois du Brésil, des mimosa, des jacaranda, des cecropia, des melastoma, rhexia, bignonia, etc.

Le 18 janvier, on commença les observations du pendule. _ Le temps était fort beau et le thermomètre à l'ombre était à 34°. _

Le 19, jour de Saint-Sébastien, patron de la ville de Rio de Janeiro, j'assistai aux cérémonies religieuses qui eurent lieu à l'église cathédrale en présence du Roi, de la famille royale et des dames de la cour. L'évêque de la ville, Grand-aumônier du Roi, officiait et l'église pouvait à peine contenir les Grands, les officiers militaires et civils et les curieux étrangers attirés surtout par une excellente musique. Le Roi et sa famille occupaient la galerie royale, à droite du sanctuaire; l'évêque situé vis-à-vis, mais plus bas, se trouvait sous un dais magnifique; on voyait, à côté de ce prélat, les huit premiers chanoines du chapitre en habits presque pontificaux. Les dames de la cour ornaient les galeries latérales; les musiciens et les castrats occupaient celle qui leur est affectée, au-dessus de la porte d'entrée. Le soir, il y eut sermon; Sa Majesté très-fidèle se montra d'une dévotion exemplaire.

[Pencil note : Suite Course
Corcovado]

[Pencil note :
Observ[ations] commencent]

Cérémonies religieuses.

[Pencil note :
Cérémonie des
églises.]

Tous les dimanches, à la chapelle du roi qui est en même temps l'église cathédrale, on a le plaisir et la douleur d'entendre chanter, par les castrats, une messe solennelle qui n'est pas inférieure, dit-on, aux messes les plus brillantes d'Italie. L'or et les diamans brillent dans cette église; l'étranger qui ne connaît pas encore toute la malpropreté portugaise et étonné de voir, à côté de vastes candélabres d'argent de six à sept pieds de haut et au milieu d'un luxe oriental, les autels recouvertes de nappes d'une saleté dégoûtante. _ Pendant ce jour, le thermomètre à l'ombre fut jusqu'à 35°._

Fête à S[ain]t Christophe.

Le 24, je fus témoin des fêtes qui eurent lieu à San Christovão (Saint-Christophe) dans un palais nommé Real quinta da boa vista (maison de campagne royale de la bonne vue) distant d'une lieue de Rio de Janeiro, résidence ordinaire du roi et de la famille royale. Je passai fort agréablement à peu près deux jours dans cette maison de campagne, et voici comme : j'avais été recommandé par M^r Revest, curé de S[ain]t-Jean à Toulon, à M^r l'abbé Lalain, prêtre français, établi depuis long-temps au Brésil. Ce dernier m'accueillit bien, me procura la connaissance de plusieurs personnes distinguées et entre autres de M^r le Marquis de Lavradio, Grand du royaume, décoré d'un crachat et d'un grand cordon rouge; de ses deux fils, M^r le Comte d'Avinlea, chambellan de la princesse [veuve], décoré du crachat de l'ordre militaire de la Tour et de l'Epée et M^r Don Francisco d'Almeida, qui venait d'être nommé chevalier d'ambassade à la cour de Madrid. Je connus encore un neveu du Marquis de Lavradio, M^r da Silva (Antonio Telles) chevalier de Malthe, chambellan du Prince royal; il avait été prisonnier à Bordeaux pendant sept ans. C'est lui qui, après m'avoir engagé fortement à aller le voir à Saint-Christophe, me reçut très-bien, voulut que je fusse logé chez lui et me donna tous les moyens de voir parfaitement les fêtes et les jeux qui eurent lieu à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la princesse Léopoldine. Ce fut avec beaucoup de plaisir que je vis les courses de taureaux, les danses des sauvages, des maures et des Américains de l'intérieur du Brésil armés de lances et de boucliers; les sauvages de je ne sais quelle contrée d'Amérique tenaient en main des cerceaux faits avec des branches d'arbres entourées de feuilles; ils étaient disposés deux à deux et passaient avec une rapidité surprenante sous les cerceaux les uns des autres. J'ai vu, et j'en conserverai long-temps le souvenir des fandango exécutés au milieu de la nuit, dans des cabinets de verdure qu'un demi jour éclairait; tout y respirait la volupté : les statues, les tableaux dont ces lieux étaient décorés offraient aux regards avides des spectateurs les formes les plus séduisantes que la gaze la plus légère ne cherchait pas à voiler. Les danseuses espagnoles, dont tous les mouvemens étaient lubriques, toutes les attitudes amoureuses, paraissaient vouloir faire naître dans tous les cœurs les desirs dont leurs yeux semblaient étinceler; (ou que l'on voyait étinceler dans leurs yeux.) on eût dit parfois que tous leurs muscles frissonnaient de volupté. Le costume des dames de la noblesse portugaise était à la fois riche et élégant; elles aiment, dit-on, beaucoup le fandango. Des danses et des feux d'artifices charmans terminèrent la soirée. Je soupai et je passais la nuit chez le chambellan dont j'ai parlé. *

[In margin : Je vis à S[ain]t Christophe des cercles où se trouvaient réunis des Allemands, des Polonais, des Russes, des Espagnols, des Anglais, des Prussiens,

des dames allemandes et portugaises : on y parlait français pour s'entendre. Je me félicitai d'appartenir à une nation dont la langue est devenue universelle. Je demandai à l'un des chambellans du Prince Royal, qui, je crois, appartenait à la Marine Militaire, quelles étaient les prérogatives des nobles? « Nous seuls, me répondit-il, avons le droit d'être les Domestiques du Roi. » Ce furent ses propres expressions. [Le droit!!!!] Je n'aurais jamais cru que l'on pût, au 19^{ème} siècle, se vanter d'une telle prérogative !!!!!.....]

1818.
Janvier.

Pendant la journée du 24, on transporta à bord les instrumens et les tentes de l'observatoire qu'on avait établi à La Gloria comme je l'ai déjà dit.

Le 25, j'assistai à la messe du roi que l'on célébra dans l'intérieur du chateau de Saint-Christophe. A onze heures du matin, M^r Don Antonio Telles me présenta au Prince royal de Portugal et du Brésil, époux de l'archiduchesse d'Autriche. Ce prince m'accueillit avec beaucoup d'affabilité et m'adressa la parole en français; entre autres questions qu'il me fit, il me demanda mon nom, la durée de notre voyage autour du monde, les points principaux où nous devions relâcher, l'agrément que me procurait notre séjour à Rio de Janeiro, etc. J'entremêlai, dans mes réponses, l'éloge du Brésil, mais non des brésiliens. En effet, tout me charmait sous le rapport de la végétation, tout me déplaisait chez la plupart des habitans; je me tus cependant sur ce dernier article. _ Je revins à la ville dans la journée et à la nuit j'étais rendu à bord de la corvette. _

Vers la fin de janvier [le 20 ou 21], je fis une promenade au jardin botanique éloigné de trois lieues à peu près de la ville de Rio de Janeiro. On m'avait dit à terre que MM. Quoy et Lamarche étaient partis du bord pour s'y rendre; c'est ce qui m'engagea à faire tout seul une aussi longue course, dans l'intention de voir un jardin des plantes que je ne connaissais pas et de revenir ensuite avec ces messieurs. Je fus agréablement surpris de trouver, au lieu de MM. Quoy et Lamarche, Madame Sumpter, épouse du Consul-Général des Etats-Unis, M^r et Madame De Freycinet et M^r Gaudichaud. Madame Sumpter est une française fort aimable, née à Bordeaux je fus charmé de l'heureux hasard qui me procurait l'occasion de connaître cette dame. Le jardin que nous avons sous les yeux est très-bien tenu; il n'est divisé d'après aucune nomenclature botanique; seulement il contient des végétaux rares et précieux au nombre desquels on doit compter l'arbre à pain ou Rima (artocarpus incisa), le thé que l'on cultive en grand et dont nous vîmes préparer les feuilles par des Chinois que le roi de Portugal a fait venir pour cet objet, le bancoulier, le jambier de Malacca à fruits blancs, le cannellier, le giroflier, le poivrier, le ca[mphrier] le vanillier, etc. _ A côté de ce vaste emplacement destiné surtout à la culture des plantes exotiques, on voit la fabrique royale de poudre; un accident arrivé depuis peu de temps avait fait sauter en l'air le moulin; les magasins qui, heureusement, étaient assez éloignés de ce lieu, furent à l'abri de cette explosion. Madame Sumpter me fit accepter, de la manière la plus obligeante, un de ses chevaux pour m'en retourner à Rio de Janeiro et nous revînmes tous ensemble. Retenu à dîner chez elle, j'eus l'agrément de voir M^r Sumpter et son aimable famille composée de plusieurs demoiselles dont l'une âgée de 15 à 16 ans, [mad[emoiselle] Natalie], née aux Etats-Unis, est vraiment une des plus jolies personnes que j'aie vues au Brésil; elle réunit à une physionomie intéressante, spirituelle et pleine de candeur, une taille svelte, une tournure française ou très-gracieuse et, ce qui est encore plus important, une éducation très-soignée. Je ne dois pas passer sous silence deux charmans enfants nommés, du lieu de leur naissance, Brésili[o] et Brésilia. M^r Sumpter nous montra une fort belle collection d'oiseaux dont la plupart lui ont été envoyés de l'intérieur et surtout du

Présentation au Prince Royal.

[Pencil note :
course Jardin
Botanique]

Gouvernement de Bahia. Là, je vis, pour la première fois, l'oiseau-mouche à gorge dorée ou rubis-topaze, les diverses espèces de tangaras et quelques autres oiseaux brillans des plus vives couleurs. Un jeune zoologiste allemand voyage dans l'intérieur du Brésil aux frais de M^r Sumpter et lui envoie régulièrement le produit de ses courses. _ Nos occupations à bord pendant les jours qui précédèrent notre départ de Rio de Janeiro et le petit nombre d'occasions que nous eûmes d'aller à terre, m'empêchèrent de faire une visite de remerciemens à M^r et M^{me} Sumpter; je ne puis m'abstenir d'exprimer ici le regret que j'ai eu de me trouver dans l'impossibilité de remplir ce devoir._

Observations recueillies pendant notre séjour
à Rio de Janeiro et remises à M^r De Freycinet
conformément à sa lettre du 28 décembre 1817.

Notice historique
sur le Brésil.

1_4. _ Le Brésil, ainsi nommé à cause du bois qu'il produit, (cæsalpinia echinata, L.) fut découvert, en 1500, par Pierre Alvarez Cabral, Capitaine espagnol. Le nom de Brésil ne servit pas d'abord à désigner toutes les possessions portugaises de l'Amérique méridionale. On ne comprenait originairement, sous cette dénomination, que les côtes maritimes depuis Para jusqu'à la rivière de San Pedro.

Dias de Solis découvrit Rio de Janeiro en 1525, nous disent presque tous les écrivains et Raynal entre autres. Des renseignemens que j'ai reçus de quelques brésiliens fixent l'époque de cette découverte au 1^{er} janvier 1531. D'après eux, ce fut Martin Alphonse de Souza qui, parti de Lisbonne, en 1530, sous le règne de Don Jean trois, arriva le 1^{er} janvier de l'année suivante dans une rade que les Indiens appelaient Nelheroy et que l'Amiral de Souza nomma Rio de Janeiro, parce qu'il crut y trouver une rivière et que son arrivée sur cette terre avait lieu dans le mois de janvier. Elle fut mise sous la protection de Saint-Sébastien, d'où le nom de San-Sebastião de Rio de Janeiro. En 1555, sous le roi Henri deux, le chevalier Nicolas-Durand de Villegagnon fut envoyé au Brésil par l'Amiral de Coligny, pour y établir une colonie de calvinistes. Villegagnon arrivé en 1556 fut bien reçu par les naturels du pays qui ne désiraient rien tant que de pouvoir secouer le joug des portugais; il leur promit de puissans secours, bien décidé à profiter d'une conjoncture aussi favorable à ses desseins. Dans un second voyage qu'il fit à Rio de Janeiro, il leur tint parole, il fortifia l'île qui porte encore son nom et quelques autres endroits de la rade; ces travaux rapidement exécutés étonnaient les sauvages et leur inspiraient une grande vénération pour le chevalier français. Depuis quatre ans, il dominait dans cette partie du Brésil, lorsque le Gouverneur de San Vicente, d'après les ordres qu'il avait reçus de Lisbonne, vint l'assiéger avec une escadre en janvier 1560. Mendeza (c'était le nom du Gouverneur) le somma de se rendre, et n'ayant obtenu qu'une réponse pleine de fierté, il pressa le siège avec vigueur. La valeur française se fit remarquer dans la défense, mais le succès ne répondit pas au courage;

1818..

le feu prit au magasin des poudres qui sauta en l'air et ensevelit sous ses décombres presque tous ceux que Villegagnon avait associés à la gloire de son entreprise [le reste se sauva sur le continent.] Les portugais détruisirent les ouvrages de leurs ennemis

et rentrèrent à San Vicente fiers d'un triomphe qu'ils devaient au hasard.

6_7._ Pitta, fidalgo portugais, a écrit la chronique du Brésil, un vol[ume] in-folio. Il traite des productions naturelles, etc.

Vasconcellos, jésuite, a publié aussi une chronique brésilienne qui traite des mêmes objets; ces deux ouvrages, quoique anciens, sont, m'a-t-on dit assez estimés.

Da Acunha de Azéredo Coutinho, Evêque de Fernambouc a fait paraître un essai sur le commerce du Portugal; on peut lire avec quelque avanatge tout ce qui est relatif au Brésil.

Un prêtre de Rio de Janeiro vient tout récemment de livrer à l'impression la chorographie brésilienne. On trouve dans cet ouvrage médiocrement écrit, de l'exactitude sous certains rapports, mais rien d'intéressant en histoire naturelle.

Monsieur Pizarro, procureur des trois ordres religieux et militaires et jadis prélat domestique de la chapelle du roi, écrit en ce moment (janvier 1818) l'histoire du Brésil. Le père San Paio, prédicateur du roi, en a lu quelques fragmens et m'a assuré que ce sera l'ouvrage le plus complet et le meilleur qui ait encore paru sur cette partie du nouveau monde.

Dans l'énumération des ouvrages publiés sur l'Amérique portugaise et des différens voyages qui parlent de cette intéressante contrée, on ne doit pas omettre Marcgraw, Pison, La Condamine, Raynal, Lord Macartney, Barrow, Permetty, Thomas Lindley, Beauchamp, etc. _ Barrow et Permetty ne sont pas très-estimés; Raynal et Beauchamp sont peu exacts._

En 1676, la ville de Rio de Janeiro fut érigée en évêché; en 1763, elle devint le séjour des vices-rois qui, jusqu'alors avaient résidé à Bahia. Elle a eu, depuis cette époque jusqu'à l'arrivée du prince régent en 1808, les vices-rois dont les noms suivent :

Don Antoine Alves, Comte Da Cunha;
Don Antoine Rolim, Comte d'Azambuja;
Don Louis d'Almeida, Marquis de Lavradio;
Don Louis de Vasconcellos, Comte de Figeiro;
Don Joseph de Casto, Comte de Rezende;
Don Ferdinand de Portugal, Marquis d'Aguiar;
Don Marc de Noronha, Comte Dos Arcos.

24_34._ Je n'ai pas vu, à proprement parler, de rivière à Rio de Janeiro, mais seulement un grand nombre de ruisseaux qui prennent leur source aux montagnes voisines et vont se jeter dans la rade. Il y a cependant plusieurs rivières dont quelques-unes sont assez considérables, entre autres Rio de Macacou et Rio d'Estrella; cette dernière peut porter des bateaux de 40 à 50 tonneaux. Après avoir fertilisé les campagnes d'elles arrosent, elles vont porter à la rade le tribut de leurs eaux.

Nom de quelques auteurs
qui ont écrit sur le Brésil.

Vices-rois de Rio de Janeiro.

Les pluies de l'été sont fréquentes et par averses; les torrens doivent être nécessairement nombreux.

La source la plus importante est celle qui alimente l'aqueduc et que l'on voit, dans un lieu très-pittoresque, sur la route du Corcovado. Cet aqueduc, digne des romains, a près de deux lieues de longueur; il est bâti en pierres. Le nom du Gouverneur qui a fait construire un ouvrage aussi utile nous serait encore inconnu, comme il l'est aux portugais, sans une inscription gravée sur la pierre et conçue en ces termes : Reynando el rey D. Joã 5 nosso senhor essendo governador e capitaõ Geral das Capitanias de S. Paulo e Minas Geraes, Gomez freire de Andrada do seo conselho, e Sargento mor de batalha don seos exercitos. 1744. Sous le règne de Don Jean Cinq, notre seigneur, Gomez freire de Andrada étant Gouverneur et Capitaine-Général de cette Capitainerie et de celles de Minas-Geraes et de Saint-Paul, conseiller du roi et sergent major de bataille (c'est le nom qu'on donnait autrefois aux Maréchaux de camp) de ses armées. 1744.

Les principales fontaines sont 1°. Celle de la Carioca qui est sur la place du même nom; 2°. Celle de la place du palais destinée spécialement aux navires; 3°. la fontaine des Marrecas; 4°. celle de la petite place de Moura; 5°. celle appelée du Lagarto, dans la rue de Catumbi; 6°. celle de la rue de Mato-Cavillos, etc. On en voit une à S[aint] Christophe qui est, dit-on, excellente pour les voyages de long cours et on en construit, en ce moment, une autre assez belle sur le champ de Sainte-Anne.

103._ De tous les mammifères sauvages que le Brésil renferme, l'Aï (bradypus tridactylus, Linn.) n'est pas le moins intéressant à connaître. Ce quadrupède, du genre des Paresseux, de la tribu des tardigrades, est particulier à l'Amérique méridionale. Nous possédons deux individus de sexe différent.

L'Aï, mâle, est celui que les naturalistes désignent sous le nom d'Aï dos brûlé. La verge de cet animal est assez saillante; on peut lui donner un pouce de longueur, à l'aide d'une légère traction. Le gland est bien distinct et comme recouvert d'une espèce de prépuce. Les autres parties de l'appareil génital sont renfermées dans la cavité abdominale. L'estomac offre quatre poches; le tube intestinal est court et sans cæcum. Nous conservons la fourrure et la myologie entière de cet animal.

L'aï femelle, disséqué à bord de l'Uranie le 1^{er} février 1818, nous a offert des particularités d'autant plus importantes à connaître qu'elles serviront à rectifier quelques erreurs de Sonnini. Ce naturaliste justement célèbre avance, sans-doute sur la foi d'autrui, que le quadrupède dont il est question « n'a que vingt-huit côtes et qu'au lieu de deux ouvertures au-dehors, l'une pour l'urine et l'autre pour les excréments, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, cet animal n'en a qu'un seul, au fond duquel est un égoût commun, un cloaque comme dans les oiseaux. » (Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, Tome 1. page 153. édition de Déterv.) Nous nous sommes convaincus de la manière la plus positive que l'aï femelle soumis à notre examen anatomique avait trente côtes au lieu de

1818.

vingt-huit et qu'il n'offrait pas l'étrange anomalie dont parle le naturaliste précité. Ce tardigrade était pourvu de deux ouvertures de forme ronde, éloignées l'une de l'autre de quatre à cinq lignes; l'antérieure, plus petite, était l'orifice extérieur du vagin; elle était surmontée d'un vestige de clitoris et séparée de ce petit organe par un vestibule pareil à celui de la femme. La vessie s'ouvrait dans le vagin. Ce canal musculo-membraneux, long à peu près de deux pouces, se terminait à l'utérus qui contenait un fœtus parfaitement bien conformé. Il n'existait pas de museau de tanche [sans-doute à cause de la dilatation de l'utérus.] La seconde ouverture, à plus grand diamètre que

l'antérieure, terminait le tube intestinal. La vessie était considérablement distendue par les urines, ce qui nous étonna d'autant plus que l'aï avait constamment montré une sorte d'horreur pour les boissons. L'estomac était rempli de débris de tiges de céleri; c'était la seule nourriture qu'il n'avait pas refusée, lorsqu'il eût épuisé sa provision de feuilles d'ambaïba (cecropia peltata L.)

Le bassin était d'une telle ampleur que l'accouchement, chez ce tardigrade, doit être extraordinairement facile.

L'aï est le seul mammifère connu qui ait neuf vertèbres cervicales. Nous avons trouvé quinze vertèbres dorsales et cinq lombaires.

Nous voulûmes injecter le système artériel, mais les mouvemens du navire nous empêchèrent de réussir complètement. Cependant, il nous fut facile de voir que les vaisseaux cruraux et brachiaux, entourés de beaucoup de petits artérioles, se divisaient comme chez les autres mammifères et ne présentaient pas la disposition dont parle Carlisle qui prétend que les artères des membres « se divisent d'abord en une infinité de ramuscules pour les réunir ensuite en un seul tronc d'où partent les branches ordinaires. » Nous pouvons montrer les pièces à l'appui de ce que nous avançons; l'animal a été empaillé; ses viscères, les organes génitaux internes et le fœtus ont été mis dans l'alcool.

On a reconnu que la lenteur de la démarche de l'aï dépendait uniquement de son organisation. En effet, la longueur des bras l'emporte de beaucoup sur celle des jambes; la largeur du bassin tenant les cuisses écartées nécessite de grands mouvemens de circumduction; les ongles recourbés en dessous ne peuvent se mouvoir isolément. Une pareille structure explique suffisamment la lenteur de ce mammifère; elle est excessive, mais certainement exagérée par les naturalistes. Pison nous dit qu'il met près de deux jours pour arriver aux branches d'un arbre. Eh bien! tout l'équipage de la corvette a vu notre aï monter, en vingt-cinq minutes du gaillard d'arrière au haut du grand mât qui a au moins une centaine de pieds d'élévation. Il fut, en moins de deux heures, au sommet de tous les mâts, en allant de l'un à l'autre par les étais; il espérait sans-doute retirer de ces diverses courses quelques feuilles pour sa nourriture. Une autre fois, étant descendu par l'échelle de l'arrière et touchant l'eau par une de ses pattes, il se laissa tomber volontairement : nous le vîmes nager, tenant sa tête élevée; son agilité, si l'on peut se servir de ce terme

surpassait encore celle qu'il avait déployé en grim pant au haut de la mât ure.

La facilité de ce quadrupède pour se tenir suspendu aux arbres dépend de la disposition de ses ongles et surtout de la force étonnante de ses muscles fléchisseurs. Dans aucun animal sans-doute, la prépondérance de ces derniers muscles sur les extenseurs n'est aussi bien marquée. Il nous serait bien difficile, d'après ce que nous avons vu à bord, d'admettre avec Sonnini que, pour aller d'un arbre à un autre, il est obligé de se laisser tomber.

Quant aux caractères de l'aï dont nous ne faisons pas mention, ils sont conformes à ceux indiqués par les naturalistes.

Notes médicales

167_196. _ Les maladies dominantes à Rio de Janeiro sont les fièvres bilieuses, intermittentes, adynamiques et ataxiques; l'hépatite, la variole, l'érysipèle, la gale, les bichos, les dartres, la lèpre, l'éléphantiasis, la dysenterie, la manie, le tétanos, la syphilis et surtout l'ophtalmie vénérienne, les scrophules, la phtysie tuberculeuse, les sarcocèles, les hémorroïdes, l'hydropisie et principalement l'anasarque et l'hydrocèle, l'œdème des membres inférieurs, le scorbut et les ulcères atoniques.

La plupart de ces maladies sont telles qu'on les observe en Europe; mais assez souvent elles offrent des particularités dans l'invasion et l'intensité des symptômes. Les mêmes moyens sont à peu près mis en usage pour les combattre; je me bornerai à faire connaître les différences que j'ai cru apercevoir.

Je commence par l'examen de quelques-unes des causes qui produisent les nombreuses maladies des habitans de Rio de Janeiro.

Cette ville mérite de la part du médecin-voyageur une attention particulière. Elle est située au milieu de plusieurs collines, dans un terrain bas et humide; les maisons, presque toutes ornées de balcons, sont peu élevées; les rues sont étroites et longues; l'air y est peu agité. On voit, en plusieurs endroits de cette ville immense et notamment au Camp Sainte-Anne, des eaux stagnantes et bourbeuses, résultat des grandes pluies qui ont lieu ordinairement en été; la chaleur solaire en fait exhaler des vapeurs fétides et pestilentielles. Les mornes San Bento, San Diago, etc. arrêtent les brises qui soufflent presque constamment à midi; celles du soir sont interceptées par les mornes du Château, de Sant-Antonio et Fernando Dias.

Considérations
pour servir à la
topographie médicale
de Rio de Janeiro.

Que l'on joigne à ces diverses causes de maladies, la malpropreté qui règne dans les rues et dans presque toutes les maisons, les débris d'animaux qui infectent l'air auprès de la tuerie, la débauche et les maladies vénériennes qui énervent les brésiliens dont l'organisation est déjà fortement affaiblie par la chaleur, on ne sera plus étonné que des épidémies meurtrières viennent assaillir de temps à autre les habitans de cette métropole.

1818.

La nourriture ordinaire de la classe peu fortunée qui est très-nombreuse consiste en morue, stockfiche, farine de manioc, viandes de mauvaise qualité, salaisons et poissons à demi-putréfiés; aussi, les individus qui la composent sont-ils sujets aux dartres et gales rebelles, à l'éléphantiasis et aux diverses affections du tissu cutané, maladies ordinaires aux peuples ichthyophages.

Les changemens brusques de température occasionent souvent des dysenteries épidémiques dans un pays humide et chaud où la chaleur et le fréquent usage du thé excitent une transpiration que la moindre fraîcheur vient arrêter. On a vu, en quelques circonstances, la répercussion de la sueur produire des coliques atroces qui ont dégénéré quelque fois en épilepsie et en paralysie.

L'usage de fruits non mûrs, d'alimens indigestes et trop irritans est une nouvelle cause de dysenteries, d'affections saburrales, d'erysipèles, etc.

La chaleur relâchant tous les tissus débilite l'estomac; la digestion ne s'exécute plus qu'imparfaitement; il se forme une disposition leucophlegmatique; le corps s'infiltré; des hydropisies se manifestent; les jambes deviennent adémateuses; l'érysipèle des membres inférieurs se joint à l'œdème et concourt, après de trop fréquentes récidives, à la production de l'éléphantiasis.

Les fièvres adynamiques les plus dangereuses font souvent des ravages sous le climat brûlant et humide de Rio de Janeiro, à cause des exhalations putrides de la vase et du gaz hydrogène sulfuré et carburé qui s'en dégage.

Les moyens prophylactiques que l'on pourrait indiquer au gouvernement brésilien consisteraient à travailler avec un zèle éclairé à l'assainissement de Rio de Janeiro, à donner un écoulement facile aux eaux bourbeuses et croupissantes, à faire enlever les immondices et les matières animales putréfiées, à bien paver les rues, à mettre au niveau de la ville les divers mornes qui interceptent les brises journalières de mer et de terre, à suivre, en un mot, les lois de l'hygiène publique, alors, sans-doute, les maladies épidémiques deviendraient [plus rares] et pourraient même disparaître peu à peu.

Si un Ministre, dirigé par l'amour du bien public, ose exécuter un jour les différens travaux que je ne fais qu'envisager, il aura certainement bien mérité de son pays. Si, au moyen d'utiles institutions il peut parvenir à faire régner la propreté dans les rues, dans les maisons et chez tous les individus, il n'acquerra pas moins de gloire, je pense, dans une aussi belle entreprise, que n'en obtint jadis le fils d'Alcmène en nettoyant les étables d'Augias.

Pour mieux connaître [encore] les utiles améliorations dont est susceptible la ville que j'examine sous le rapport médical, il suffira de jeter un coup-d'œil rapide sur les hôpitaux qu'elle renferme. On en compte deux; un civil et un militaire. Il y a de plus un hospices pour

les enfans trouvés, mais il est impossible à un étranger d'y pénétrer.

Hôpital de la Miséricorde.

L'hôpital de la Miséricorde (Santa Caza da Misericordia) est le plus ancien établissement et le premier édifice de Rio de Janeiro; on y reçoit les brésiliens de toute race, de tout âge et de tout sexe et les femmes enceintes. Les étrangers n'y sont admis qu'en payant.

Il est situé au bas d'une colline et tout près du rivage de la mer. Les salles de cet hôpital vaste et mal percé sont d'une effrayante malpropreté; on dirait qu'on a voulu en interdire l'accès et à l'air et à la lumière du jour. En effet, à peine voit-on de loin en loin et tout-à-fait au haut des murs quelques fenêtres tellement étroites qu'on les prendrait pour des lucarnes. Les lits des malades sont renfermés dans de petites chambres en bois qui occupent les parties latérales de chaque salle et qui n'ont aucune communication avec les chambres voisines. L'air qu'on respire dans ces réduits infects est chargé de miasmes délétères capables d'asphyxier les infortunés qui croient trouver en ce lieu et la santé et les soins que leur état exige. On n'y connaît pas les vrais moyens désinfectans que l'on doit à la chimie moderne; les noms de Guyton-Morveau et de Carmichaël Smyth ne retentissent jamais dans ce séjour de la douleur. A peine y emploie-t-on quelques fumigations aromatiques; encore n'ont-elles lieu qu'à l'instant où les médecins et chirurgiens font leur visite. C'est pour eux et non pour leurs malades qu'on fait usage de ces moyens infidèles qui masquent les mauvaises odeurs sans les détruire.

Hôpital militaire.

L'hôpital militaire situé sur un des mornes de la ville ne mérite pas les mêmes reproches que celui de la Miséricorde; les salles mieux aérées offrent un peu moins de malpropreté. Ce serait cependant un parallèle outrageant pour nos derniers hôpitaux de France, si on osait les comparer au premier de la capitale du Brésil. Là, j'ai vu un arsenal de chirurgie nouvellement arrivé d'Angleterre et destiné pour les leçons publiques de médecine opératoire; c'est un présent que le Roi a fait à l'École de médecine; on le conserve très-précieusement et on ne paraît pas disposé à s'en servir de sitôt.

Je vais maintenant examiner quelques-unes des maladies qui affligent les habitations de Rio de Janeiro.

Maladies dominantes.

Variole.

La Variole est très-commune surtout en septembre, octobre et novembre; rarement elle est discrète. Il en existe une espèce particulière très-dangereuse nommée variole lisse; les symptômes par lesquels elle se manifeste sont les suivans : d'abord, les pustules sont très-peu élevées et à peine sensibles au tact; la peau offre une espèce de lueur accompagnée de tuméfaction, surtout au visage. A mesure que les pustules prennent de l'accroissement, elles sont toutes déprimées dans le centre où il ne se fait point de suppuration mais où paraît la gangrène. Il n'y a pas de lésion du système nerveux ni des

1818.

fonctions intellectuelles; il est très-rare d'observer le délire, les soubresauts des tendons, etc. Tout le corps paraît couvert d'une croûte ou bien prend une couleur noire qui annonce la gangrène en différents endroits; de petites vésicules soulèvent l'épiderme, augmentent de volume, s'unissent entre elles et n'en forment bientôt qu'une seule très-considérable qui contient jusques à trois livres de sérosité transparente et rougeâtre.

Cette sérosité ne se coagule point par l'ébullition; l'acide sulfurique ne cause aucun précipité; l'acide nitrique détermine un trouble avec un précipité blanchâtre très-abondant; l'ammoniaque trouble légèrement et l'acétate de plomb liquide occasionne un précipité très-léger, blanchâtre. Elle n'a pas été soumise à l'action de l'acide muriatique et des autres réactifs dont on était dépourvu à l'instant. Cette sérosité, introduite sous la peau d'un chien au moyen d'une lancette, ne produisit aucune éruption.

Les vésicules séreuses dont je viens de parler s'élèvent plus particulièrement sur les genoux, le dos du pied et de la main; chacune de ces parties est bientôt recouverte entièrement par une seule. Une hémorragie passive de la membrane buccale, l'hémoptysie et l'hématémèse surviennent et le malade succombe sans lésion de l'entendement. Cette maladie mérite-t-elle le nom de petite vérole?... je m'abstiens de toute réflexion à cet égard et je joins à la courte description que je viens de faire, l'autopsie d'un variolique mort à l'hôpital de la Miséricorde.

Le larynx, la trachée-artère et les bronches étaient d'une couleur naturelle et sans altération de tissu, mais remplis d'un sang fluide qui conserva pendant près de deux heures un reste de chaleur. Les poumons n'étaient pas engorgés dans leur parenchyme. Le cœur, dans l'état naturel; les intestins seulement d'une couleur un peu noirâtre. _ La cavité cérébrale ne fut pas ouverte.

Traitement. _ Les vomitifs sont très-employés dans la vue de débarrasser les premières voies, prévenir la complication gastrique et favoriser l'éruption par la sueur. On se sert très-fréqu[emment] de la mixture saline composée de Sylvius qui n'est autre chose que le citrate de potasse joint à une infusion de menthe, avec deux grains de tartrate antimonié de potasse, d'après la pharmacopée générale de Portugal. Cet éméto-cathartique est répété deux ou trois jours de suite. L'ipéca n'est guères employé s'il n'y a pas de dysenterie. On administre ensuite la limonade de quinquina, (C'est une infusion de Kina unie à des écorces de limon) la décoction de Kina mêlée avec celle de fédégose ou bien de serpentinaire de Virginie. Quant à l'ophtalmie qui complique la variole, on emploie la teinture de safran avec laquelle on humecte les yeux lorsque

les pustules sont parvenues à la période de dessiccation.

Il existe un comité de vaccine composé du premier médecin du roi, qui en est le président, de trois chirurgiens et d'un inspecteur. On vaccine, m'a-t-on dit, deux fois par semaine, dans une maison désignée à cet effet. D'après ce que j'ai vu, je puis bien assurer que ce n'est pas au Brésil que la découverte jennérienne trouve de zélés propagateurs.

Erysipèle.

L'Erysipèle survient très-fréquemment après qu'on en a été affecté une première fois; il est presque toujours symptomatique et dépend du mauvais état des premières voies; quelquefois on le voit se manifester après une suppression de transpiration. Il attaque plus généralement les jambes et le scrotum; il a une tendance très-grande à la gangrène et précède presque toujours l'éléphantiasis, le sarcocèle et les hydropisies. Lorsqu'il affecte les jambes, et ce cas est le plus fréquent, il se manifeste avec une douleur très-vive et un engorgement sensible des glandes inguinales. Cette douleur se propage ensuite le long de la partie interne du membre abdominal jusqu'au gros orteil; le malade y éprouve le sentiment d'une corde tendue quelquefois sensible au tact et même visible. Cette corde ressemble tantôt à un chapelet et offre comme des grains glanduleux séparés par des intervalles assez réguliers; tantôt, parfaitement unie, elle n'offre aucun grain séparé; d'autres fois, elle est en zigzag et comme entortillée. Le malade ne peut se mouvoir qu'avec de très-vives douleurs; les extrémités deviennent roides et immobiles. Un ou deux jours après la manifestation de cette corde, l'érysipèle paraît au genou, mais plus souvent encore à l'articulation tibio-tarsienne. La première fois l'érysipèle est plus intense; les symptômes diminuent peu à peu d'intensité et cependant cette maladie devient plus fâcheuse quant aux suites et à la durée. Lorsqu'un individu en a éprouvé une ou plusieurs atteintes, les parties contractent une sorte d'habitude, une disposition particulière à cette affection qui ne les abandonne jamais entièrement; elles tombent dans un affaiblissement et une insensibilité, état précurseur de l'endurcissement du tissu cellulaire, ou d'un œdème chronique, ou bien de tous deux à la fois comme cela existe dans l'éléphantiasis.

L'état saburral des premières voies, cause fréquente de l'exanthème érysipélateux, paraît dépendre des mauvaises digestions occasionnées par la chaleur du climat, par la nourriture des habitants ou bien par la répercussion de la sueur et de la perspiration insensible. Quelle est parmi ces différentes causes, celle qui a le plus d'influence sur la production de l'érysipèle?

Si je considère la **chaleur**, je vois des endroits du Brésil plus chauds que Rio de Janeiro, tels que Bahia et Pernambouc,

où l'on n'observe pas aussi fréquemment cette maladie, d'après les renseignements que j'ai pris. La **nourriture** est presque partout la même, si elle n'est pas plus mauvaise dans les autres contrées de ce vaste pays. On a cru que les eaux pouvaient en être la cause; mais à Pernambouc où le terrain est bas et limoneux, l'eau est moins pure que celle de Rio de Janeiro qui coule d'un sol de première formation. Quant à la **répercussion de la sueur**, il paraît d'abord que les variations de l'atmosphère se font sentir dans tout le Brésil et que dès-lors l'affection érysipélateuse ne devrait pas être seulement endémique à Rio de Janeiro; mais on doit observer que cette dernière ville est plus exposée que toute autre aux changemens brusques de température.

Traitement. _ Erysipèle benin, nul traitement. Dans l'érysipèle plus intense, on a coutume de donner des vomitifs dans des infusions diaphorétiques; ainsi, on administre deux ou trois grains de tartrate antimonié de potasse dans l'infusion de sureau. Lorsque la fièvre érysipélateuse est accompagnée de symptômes adynamiques, on a expérimenté que l'on retirait quelque avantage de la décoction de racine de fédégose avec l'acide citrique. Le sulfate de magnésie a réussi quelquefois aussi à la dose de trois onces matin et soir; mais on doit observer que le plus souvent on ne donne aucun remède, que les sudorifiques donnés prématurément rendent l'érysipèle plus intense.

L'exanthème érysipélateux affecte ausis fort souvent le scrotum avec des symptômes presque semblables à celui des jambes; l'hydrocèle par infiltration en est la suite ordinaire et la terminaison gangréneuse a lieu fréquemment; il y a de plus démangeaison forte, ardeur d'urine, ischurie. Dans ce cas, presque toujours mortel, on pratique des incisions, des fomentations avec la décoction de kina, etc.

L'érysipèle facial est plus rare que les deux espèces précédentes. Je termine en faisant remarquer que toutes les inflammations tendent plus à la nature érysipélateuse qu'à la flegmonneuse; et qu'il [suffit] de la moindre cause interne ou externe pour produire cette affection : on en voit un exemple dans l'extraction des chiques.

Bichos. Les brésiliens donnent le nom de Bicho à diverses ulcérations des pieds et à l'insecte qui les occasionne. Cet insecte, nommé chique, est le pulex penetrans de Linnéus; Latreille présume que c'est plutôt un acare et que dès-lors il appartient à sa famille des tiques. Quoiqu'il en soit, il est fort incommode à Rio de Janeiro; il pénètre dans le tissu de la peau de la plante des pieds, s'y nourrit et y dépose ses œufs. Son introduction a lieu sans aucune sensation douloureuse et sans changement de couleur à la peau : en peu de jours, la chique commence à se développer et à se rendre sensible par une démangeaison d'abord légère, plus vive ensuite et qui finit par devenir insupportable. On ne voit,

dès le commencement, qu'un petit [point] noir sur la partie qui sert de retraite à cet insecte parasite; il arrive souvent que la démangeaison se fait sentir au côté opposé à celui où il a manifesté sa présence : au point noir, succède une petite tumeur rougeâtre ou bien de la couleur de la peau lorsque la chique est située profondément; elle acquiert en peu de temps le volume d'un pois, si on ne se hâte d'extraire l'insecte. En perçant la peau qui recouvre cette petite tumeur, on reconnaît facilement une espèce de sac ou de globe, pareil à un kyste, d'une couleur noire ou brunâtre, contenant un pus sanieux et un nombre infini de globules blancs ovaux-oblongs qui ne sont autre chose que les œufs de l'animal.

Lorsque, par négligence, on laisse séjourner long-temps ce kyste, il s'ouvre spontanément et donne lieu à une plaie sur laquelle les œufs se répandent; de nouveaux insectes ne tardent pas à se manifester dans les parties voisines; il se forme de nouveaux ulcères dont la guérison est très-difficile et quelquefois même impossible. On observe que les personnes qui déjà ont éprouvé cette incommodité sont les plus disposées à l'éprouver de nouveau et que ceux qui transpirent beaucoup des pieds y sont moins sujets. Il est constant que cet insecte attaque de préférence l'épiderme endurci de la plante des pieds et le voisinage des ongles; il est excessivement rare de le voir aux mains et à la face dorsale des pieds, à moins de la plus grande insouciance : dans ces cas, les ulcères ne font que précéder la carie des os et la chute des orteils.

Le traitement consiste à déloger l'insecte. On se sert d'une épingle pour ouvrir la peau, mettre le sac à découvert et le cerner soigneusement, en évitant de le percer. Le seul moyen de détruire la chique est d'emporter tout le sac, car s'il ne restait aucun œuf dans la plaie, la présence seule du kyste ou de ses débris suffit pour exciter une inflammation érysipélateuse et donner lieu à des ulcères de mauvaise nature. Les nègres sont très-adroits dans cette opération qui peut être faite par le malade et que les chirurgiens ne pratiquent jamais. Après l'extraction, on applique sur la petite plaie du tabac en poudre, de l'onguent basilic, de la pommade mercurielle, de l'onguent gris, du muriate mercuriel doux et même du plâtre. On peut, m'a-t-on dit, au moyen de l'onguent basilic, faire dessécher et mourir l'insecte sans causer aucune suppuration; mais il faut, pour cela, avoir soin d'employer ce remède de très-bonne heure. On préconise aussi l'eau mercurielle ou nitrate de mercure dissous dans l'eau ; on perce le sac avec une aiguille trempée dans cette dissolution.

J'ai vu à bord de l'Uranie, en rade de Rio de Janeiro et même quelques jours après notre départ, plusieurs personnes affectées de chiques : le kyste, de la grosseur d'un petit pois, était

1818. blanchâtre et arrondi, les œufs qu'il contenait étaient agglomérés, ovales-oblongs et visibles à l'œil nu. je n'ai pas été assez heureux pour voir l'insecte, même avec le secours de la loupe et d'un excellent microscope. Un de nos messieurs (M^r Requin) a eu des chiques sans éprouver aucune espèce de démangeaison.

Le sac dont j'ai parlé formerait-il lui-même la chique? c'est ce que je me propose d'examiner attentivement, dès que j'en aurai l'occasion. _ (Depuis lors, j'ai parfaitement vu l'insecte)

Gale. La Gale très-fréquente à Rio de Janeiro n'est ni aussi contagieuse ni aussi dangereuse qu'en Europe. Les pustules sont ordinairement très-grosses et répandues sur toute la surface du corps. Un médecin brésilien, docteur de l'Université de Coïmbre, m'a assuré avoir vu quelquefois cette éruption se manifester au visage, ce qui a dû me surprendre beaucoup attendu que, dans tous les pays connus, cette partie du système cutané est toujours exempte de l'affection psorique. Je ne sache pas qu'aucun auteur ait jamais fait une pareille observation : Les médecins du Brésil ne croient guères à l'existence du sarcopte; ils ne donnent aucun traitement contre la gale dans la crainte de fâcheuses rétro-pulsions. Dans quelques cas rares, ils emploient les bains de mer et l'onguent rosat uni à la fleur de soufre.

Dysenterie. La Dysenterie est endémique à Rio de Janeiro; elle se montre constamment en été, saison pluvieuse au Brésil. Souvent, à cette époque, elle règne épidémiquement; mais elle n'est pas aussi dangereuse qu'à Batavia, aux Moluques, etc. Les principales causes de cette maladie me paraissent être la chaleur et l'humidité du climat qui déterminent une transpiration excessive et, par suite, l'atonie des organes cutané et digestif; les variations de l'atmosphère; les eaux stagnantes du Camp Sainte-Anne; les débris d'animaux que l'on voit toujours auprès de la tuerie; l'usage de fruits non mûrs et d'aliments indigestes; la malpropreté du corps et des vêtements, etc.

Cette maladie commence par un flux diarrhéique précédé de borborygmes et de tranchées; celui qui en est atteint, éprouve une chaleur âcre et mordicante à l'anus; les déjections alvines sont sanguino-muqueuses, la fièvre est très-lente, le pouls abattu; un affaiblissement général prive le malade de tout appétit et lui inspire une grande aversion pour tout médicament; la mort ne lui paraît plus redoutable. On a remarqué que les dysentériques dont les selles sont très-fétides n'échappent jamais. Ceux qui vomissent des matières jaunes ou acides guérissent plus facilement que les autres; mais ils conservent une faiblesse d'estomac qui requiert l'emploi des toniques.

Traitement. Au début de la maladie, on administre des vomitifs avec le tartrate antimonié de potasse et l'ipécacuanha.

Assez souvent les médecins portugais emploient, dans la première période, des purgatifs très-âcres et irritans et même des astringens très-énergiques. Lorsque la dysenterie est devenue chronique, ils font usage de la teinture de roses selon la pharmacopée de Londres, à la dose de six onces en trois fois; de l'infusion d'arnica, de serpentinaire en y joignant un gros de tormentille en poudre; de l'opium, à la dose de 2 ou 3 grains. Dans les diarrhées chroniques opiniâtres contre lesquelles tous les autres moyens avaient été infructueux, un médecin italien attaché à l'hôpital de la Miséricorde a employé avantageusement la gomme Kino à la dose d'un gros dans l'infusion de petite centaurée, ou bien des bols dans lesquels il faisait entrer un gros de poudre de gentiane et autant de gomme kino.

Manie.

La Manie se montre à Rio de Janeiro surtout dans la saison des chaleurs; on m'a cependant assuré que les causes morales la produisaient plus souvent encore que l'influence solaire. La suppression des menstrues, chez les femmes, la détermine fréquemment. On voit une salle de maniaques à l'hôpital de la Miséricorde.

Les médecins emploient le même traitement pour toutes les espèces de manie, presque sans distinction : on commence par appliquer deux ventouses sacrifiées à la nuque et immédiatement après un large vésicatoire au même endroit; on donne ensuite une infusion de réglisse avec douze gouttes de teinture thébaïque. Après cela, viennent les purgatifs tels que la manne, le sulfate de soude et le tartrate acide de potasse, les vomitifs et surtout la mixture saline composée, etc. On donne le nom de miracles aux guérisons obtenues à l'aide de ces moyens..... on n'a pas tort.

Syphilis.

La Syphilis est très-commune et d'une nature plus mauvaise que celle d'Europe; il est difficile d'en obtenir la cure radicale. Dans les cas les plus heureux, elle est suivie d'un état de débilité générale qui est toujours fort long-temps à se dissiper.

Les antivénériens employés, sont les diverses préparations de muriate sur-oxigéné de mercure, un rob fait d'après celui de Laffecteur, les tisanes sudorifiques et rarement les frictions mercurielles dont on n'obtient pas les mêmes avantages qu'en Europe. On panse les ulcères syphilitiques avec le muriate mercuriel doux uni à l'onguent rosat.

Lorsque les médecins ne peuvent obtenir la guérison de la syphilis, les malades se livrent à des charlatans nommés secrétistes. On m'a cité un exemple de succès obtenu par un de ces empiriques dans le cas suivant : une exostose très-élevée avait son siège sur la bosse frontale gauche; après avoir résisté plus de trois mois aux mercuriaux, au rob, aux emplâtres de ciguë, etc., elle fut guérie, en trois jours, par la seule application d'une feuille d'aloès, fraîche, légèrement contuse et trempée dans l'huile d'olive. Un trésorier de l'hôpital de la Miséricorde, possesseur de ce secret, s'en est servi avantageusement

1818. dans cet hospice, à l'insu du chirurgien qui traitait le malade. Est-ce l'emploi du mercure ou de la feuille d'aloës qui a dissipé l'exostose vénérienne?

Lèpre. Les diverses espèces de Lèpre s'observent à Rio de Janeiro et surtout celle connue sous le nom d'Elephantiasis ou lèpre tuberculeuse. Je n'ai rien à ajouter aux descriptions aussi savantes qu'exactes du docteur Alibert; j'ai vu à l'hôpital civil les deux variétés appelées par le médecin de l'hôpital S[aint]-Louis, Lèpre tuberculeuse léontine et Lèpre tuberculeuse éléphantine.

Les affections lépreuses sont regardées comme incurables, on se borne à l'emploi de remèdes palliatifs tels que les bouillons de reptile, les infusions de lierre terrestre, de véronique et les décoctions de salsepareille, de gayac, de douce-amère, etc. ; les bains sulfureux, émolliens, aromatiques; les antimonialux; l'usage de viandes nutritives, l'exercice modéré, etc, etc. On se sert, dans le pansement des ulcères, des teintures d'aloës, de myrrhe, de térébenthine et de succin, de l'onguent styrax; quinquina en poudre et en décoction, d'acide citrique et d'un mélange d'alcool affaibli, de lessive de potasse et de muriate d'ammoniaque.

hydropisie. L'hydropisie est souvent produite par le traitement peu rationnel dont se servent la plupart des médecins brésiliens dans la première période de la diarrhée et de la dysenterie; ils ont recours, à cette époque, aux astringens et aux purgatifs les plus énergiques et trop souvent répétés. Ils mettent d'ailleurs en usage, comme en Europe, les hydragogues, les diurétiques, les sudorifiques, les stimulans et les toniques; il serait peut-être à désirer qu'une sagacité vraiment médicale présidât toujours au choix qu'ils font de ces divers moyens.

Les charlatans vantent beaucoup les frictions sur le bas-ventre avec l'huile de crapauds; ils prétendent que cette application attire les eaux au-dehors comme l'aimant attire le fer. Belles explications physiologiques!

hydrocèle. Dans l'hydrocèle par épanchement, on se borne presque toujours à la cure palliative; si quelquefois on tente la guérison radicale, c'est en incisant la tunique vaginale et, dans quelques cas très-rares par le procédé de l'injection.

L'hydrocèle par infiltration ou œdème des bourses est-on ne peut plus fréquente. Les fomentations d'eau de vie camphrées sont le remède le plus efficace.

Sarcocèle. Les Sarcocèles sont réputés incurables; on ne pratique jamais, m'a-t-on dit, l'opération de la castration : Quelques chirurgiens m'ont assuré que les malades s'y refusaient.

Congestions lymphatiques J'ai vu d'énormes Congestion lymphatiques formées dans le tissu cellulaire du scrotum. Dans quelques-uns des sujets que j'ai eu occasion d'examiner, les testicules situés vers la partie inférieure de la tumeur m'ont paru [sains]. On se borne à l'emploi

des fomentations résolutive, Aucun chirurgien du Brésil n'a encore eu l'heureuse audace de M^r Imbert de Lonnes; il est vrai que les malades de Rio de Janeiro sont loin d'avoir l'énergie morale de Charles Delacroix.

Plaies.

Les Blessures faites par des instrumens piquans sont fréquemment suivies d'affections tétaniques, sous ce climat brûlant; une complication aussi fâcheuse est assez généralement mortelle.

Ulcères.

Les Ulcères atomiques sont d'une difficile guérison dans un pays où la faiblesse du tissu est extrême; ceux qui accompagnent l'éléphantiasis et les diverses affections cutanées sont regardés comme au dessus des ressources de l'art. Les dartres lépreuses dégénèrent en larges ulcères, à bords calleux, contre lesquels le traitement le plus rationnel est sans succès.

Les maladies
séviennent particulièrement
sur les Nègres.

Les diverses maladies de Rio de Janeiro attaquent plus particulièrement les nègres; chez eux, elles parviennent à un plus haut degré d'intensité et revêtent même un certain caractère de malignité. On n'en est pas étonné, lorsqu'on sait que les principales causes de ces affections agissent presque constamment sur cette classe infortunée : habitations plus malsaines que les autres brésiliens, plus mauvais alimens, malpropreté encore plus dégoûtante, débauche excessive et continuelle, en un mot, tout le cortège de la misère crapuleuse.

Les femmes et les enfans, en raison de leur vive sensibilité, de la délicatesse de leur peau et de la faiblesse de leurs organes sont plus souvent affectés de tétanos, de maladies cutanées et de scorbut.

Fécondité des femmes.

Les femmes sont moins fécondes qu'en Europe; l'usage des bains et l'abus des jouissances les énervent; d'ailleurs, la chaleur du climat leur fait éprouver une transpiration continuelle, état bien peu favorable à l'accomplissement de l'acte vénérien. Les mêmes causes déterminant la mollesse des organes rendent les accouchemens plus faciles et, par une conséquence naturelle, l'hémorragie utérine est plus dangereuse et a souvent les suites les plus funestes. L'avortement est rendu fréquent par le relâchement de l'utérus et les contractions spasmodiques qui lui succèdent.

Epoque de la puberté.

Les filles sont pubères de dix à treize ans et les garçons de douze à quinze. L'époque de la puberté étant toujours en rapport avec la durée de la vie, il en résulte qu'on voit très-peu de vieillards à Rio de Janeiro. Dans les parties du Brésil où la chaleur est moins forte, dans les pays montagneux, à S[ain]t Paul, à Marianna et Villa Rica, les exemples de longévité sont beaucoup plus fréquens.

Population.

233. La population de la capitale du Brésil ne peut être fixée rigoureusement; tous les dénombremens qui ont été faits jusqu'à ce jour ne sont qu'approximatifs. On peut cependant l'évaluer

1818. d'après le rapport de plusieurs brésiliens instruits, à près de cent-dix mille âmes.

Paroisses. Cette ville est divisée en sept paroisses : 1°. la Chapelle Royale qui appartient seulement à la famille Royale et aux personnes employées au service du palais; cette église sert de cathédrale; l'Evêque de Rio de Janeiro, Grand-Aumônier du Roi, y officie ordinairement. Le chapitre est composé de vingt-huit chanoines dont les huit premiers sont distingués par la richesse de leur habillement dans les cérémonies religieuses. 2°. Notre-Dame du Rosaire, autrefois cathédrale; 3°. Notre-Dame d..... où il y a une collégiale; 4°. Saint-Joseph, 5°. Sainte Ritte; 6°. Sainte-Anne; 7°. Saint François-Xavier. On compte un grand nombre d'autres églises; elles sont toutes décorées avec beaucoup plus de richesse que de goût. On n'y voit pas de chaises; et ce qui doit étonner un français c'est que les dames mêmes sont obligées de s'asseoir par terre ou bien de se tenir debout.

Salle de spectacle. La salle de spectacle est grande et belle; elle a été bâtie en 1812. Les acteurs sont détestables; tout nous porte à croire que les auteurs dramatiques sont au dessous de la médiocrité.

Le palais du roi est une maison ordinaire.

Prison des Nègres. La prison des nègres est appelée Calabouco : c'est-là que la police les envoie pour les châtier; on leur administre, selon la nature du délit, depuis deux cents jusqu'à douze cents coups de fouet, mais à plusieurs reprises. Les brésiliens qui envoient leurs esclaves dans cette prison sont obligés de payer pour les coups de fouets et la nourriture; ils sont libres de les nourrir eux-mêmes.

247. Les Grands du Royaume sont les Ducs, Marquis, Comtes, les Archevêques et les Evêques. Les Archevêques viennent immédiatement après les Marquis et jouissent des mêmes honneurs; les Evêques ont le même rang que les Comtes, mais ils ont sur ces derniers le droit de préséance. Les Grands du Royaume ont le titre d'Excellence. Après eux, viennent les Vicomtes et les Barons que l'on décore du nom de Titulus mais qui n'ont pas les prérogatives attachées à la Grandesse.

Lorsque le Roi écrit à un Duc, il le qualifie de cousin ami, et il ajoute moi le Roi je vous salue comme celui que j'aime, etc. , écrivant à un Marquis, honoré Marquis ami, moi le Roi, etc., à un Comte, Comte ami, moi le Roi, etc.

256. Le divorce est permis si l'un des époux se rend coupable de quelque crime d'état, d'adultère, etc. ; les diverses circonstances qui l'autorisent sont déterminées par les Ordonnances.

257. Le mariage a lieu ordinairement à quinze ans pour les

hommes et à treize ans pour les femmes. Ces dernières deviennent mères de très-bonne heure; mais elles perdent aussi bientôt la faculté d'engendrer et nous offrent l'image de ces fleurs éphémères qu'un seul jour voit naître et mourir.

258-259. La polygamie est un crime que la loi punirait de l'exil; On n'en cite aucun exemple dans le Brésil où chaque individu peut avoir le nombre d'esclaves et de concubines que bon lui semble.

Les filles publiques sont nombreuses; un costume particulier les distingue : elles sont ordinairement vêtues de noir, enveloppées d'un manteau de même couleur et suivies d'un ou plusieurs esclaves, selon l'état de leurs finances. Il existe beaucoup de concubines, même chez les personnes distinguées; elles ne jouissent d'aucune considération et ne sont admises dans les sociétés que parmi les gens du peuple, à quelques exceptions près.

Les incestes sont assez rares à Rio de Janeiro, mais les adultères fréquents, me disait le père San Paio. En général, les hommes et les femmes sont plus crapuleux que sensuels. Le tempérament des brésiliens est ardent; si les législateurs de ce peuple étaient physiologistes, ils proscrieraient le célibat.

La galanterie, m'a-t-on dit, est familière aux personnes distinguées. M'étant trouvé à la cour, chez quelques Grands du royaume et avec des bourgeois de la ville, je n'ai vu nulle part que les brésiliens fussent très-galans auprès des dames; ils ne témoignaient aucun empressement pour se trouver avec elles; justement étonné, je leur en demandais la raison; c'est l'usage, me répondaient-ils. Je n'ai pas remarqué que les propos licencieux eussent beaucoup d'attraits pour eux.

L'époque où les deux sexes se font l'amour n'est accompagnée d'aucune circonstance bien remarquable. Rarement un jeune homme a eu l'occasion de parler à sa belle avant de l'avoir demandée en mariage; lorsque les parens de la demoiselle ne sont pas trop sévères, il peut parfois causer avec elle, mais toujours en leur présence. Cependant, malgré ces précautions, il est arrivé quelquefois que les amans sont parvenus à tromper la vigilance de leurs argus. Si à la suite de ces entrevues dérobées, on s'aperçoit de certain embonpoint, le mariage est accéléré.

Pour les demandes en mariage, le jeune homme ou ses parens s'adressent au père ou à la mère de la demoiselle et quelque fois mais rarement à la demoiselle elle-même._

N'ayant pas le temps de recopier les autres notes sur Rio de Janeiro que je remis au Commandant, je vais me borner à une simple indication des articles. Ceux sur lesquels j'ai donné quelques détails sont les suivans : Education publique _ Université_

Ecoles publiques _ Trois Ecoles spéciales _ Bibliothèque _ Mariages_
Juge des mariages _ Enterremens _ Deuil _ Prêtres _ Couvens _
Bénédictins _ Franciscains _ Carmélites de Sainte Thérèse_
De la Ajuda _ fêtes publiques _ Ancienne administration du
Gouvernement de Rio de Janeiro _ Ordonnance du 28 janvier
1808 qui change le système colonial _ Conselho supremo militär_
Conseil de Justice et des Prises _ Meza do Dezembargo do Paço_
Meza da Consciencia e ordens _ Caza da Suplicação_
Regedor das Justiças _ Agravistas _ Extravagantes_
Corregedor do crime da corte, e caza_ Corregedor do civil
da corte _ Juge et procureur de la couronne _ Ouvidor du crime
da caza da supplicação_ Juge de la chancellerie _ Promoteur
de Justice _ Guarda mor _ Erario regio _ Meza do despacho_
chambres des comptes _ Directoria geral dos diamantes_
Conselho da Fazenda _ Do Expediente do tribunal _ Do
Assentamento _ Procurador da Fazenda _ Junta do Commercio,
Agricultura, fabricas e Navegacão_ Junta da Bulla da
cruzada _ Commissario geral. A Provedoria mör da sande_
Premier médecin et premier chirurgien du Royaume _ Osenado
da camara _ Vereadores _ Procurador do conselho _ Almotacées_
Corregedor_ Juges criminels des quartiers _ Juge des orphelins_
Banco nacional do Brazil _ Intendente geral da Policia
da corte, e Reino do Brazil _ Arsenal de terre _ Arsenal
de la marine _ Ministère des finances, de l'intérieur,
des affaires étrangères, de la guerre, de la marine et des
colonies _ Ministre assistant aux dépêches _ Meiriñho mör_
Codes _ Confiscation des biens _ Dîme_ Ordres militaires_
Privilège accordé aux officiers de terre et de mer _ Uniforme
des médecins et chirurgiens militaires, des médecins et chirurgiens
du Roi _ Garnison de Rio de Janeiro _ Institution de la
Misericorde _ (La plupart de ces notes m'ont été fournies par M^r D. Francisco d'Almeida

Histoire naturelle. Pendant notre séjour
au Brésil nous avons fait, en objets d'histoire naturelle, des
collections assez abondantes.

Animaux. Zoologie. Je commence par les mammifères;
nous n'en avons eu que trois différens : deux aïs, un coati
et un sajou brun. Dans les notes précédentes, j'ai parlé de nos
deux paresseux; j'ajouterai maintenant quelques détails purement
anatomiques.

Le Paresseux a quatre canines, huit molaires supérieures
et six molaires inférieures; dix-huit en tout. Les canines supérieures
sont beaucoup plus petites que les dents correspondantes de la
mâchoire inférieure. Dans la mastication, les dents ne se correspondent

pas parfaitement.

Le détroit abdominal du bassin de l'aï femelle a une forme à peu près elliptique. Le diamètre sacro-pubien est de trois pouces, cinq lignes; le diamètre iliaque ou transversal, de deux pouces neuf lignes; les diamètres obliques ou de la paroi cotyloïdienne d'un côté à la symphyse sacro-iliaque du côté opposé sont de deux pouces quatre lignes.

D'une crête iliaque à l'autre, trois pouces huit lignes. Le sacrum, légèrement concave et réuni à une portion du coccix, offre une hauteur de deux pouces cinq lignes.

Le détroit périnéal, à peu près circulaire, a deux pouces trois lignes de longueur dans son diamètre transversal ou iskiatique. Le coccix s'étant trouvé enlevé, en grande partie, le diamètre cocci-pubien n'a pu être déterminé.

La distance qui sépare les deux épines antérieures-supérieures de l'ilium est de quatre pouces deux lignes. Du milieu de la crête iliaque à la marge du détroit abdominal, un pouce trois lignes. Du même endroit à la tubérosité de l'iskium, ce qui donne la plus grande hauteur du bassin, trois pouces.

La circonférence de la marge ou bord du détroit abdominal neuf pouces et demi. La circonférence du détroit périnéal n'a pu être mesurée.

Les parois cotyloïdiennes ont un pouce cinq lignes de haut. L'épaisseur du sacrum à sa base est de huit lignes; sa largeur, au même endroit, de neuf lignes. La hauteur de cet os est d'un pouce onze lignes et demie; mesurée, dans sa concavité, de deux pouces.

Les grandes échancrures sciatiques sont converties en trous par une lame osseuse, prolongement de l'os iskion, qui va s'articuler par symphyse avec l'extrémité inférieure du bord latéral du sacrum et surtout avec le bord du coccix qui offre une concavité pour la recevoir.

On voit, à la face plantaire du pied de l'aï, trois forts tendons, terminaison du fléchisseur commun des orteils. Ce muscle devenu tendon, passe derrière l'articulation tibio-tarsienne, parvient à la plante du pied où il reçoit les fibres charnues d'un muscle accessoire implanté à la partie postérieure du calcanéum et se divise en trois portions arrondies, fortes, qui passant dans un ligament annulaire, séparées l'une de l'autre par une forte cloison aponévrotique, viennent enfin se fixer à la base de chaque ongle dans une petite cannelure qu'on y observe. Avant cette implantation, on voit distinctement une membrane synoviale.

Muscle accessoire du fléchisseur commun des orteils.
Il a une forme irrégulièrement quadrilatère, plus large en arrière

1818.

qu'en avant et se fixe postérieurement aux faces latérales et inférieures du calcanéum qui offre, chez cet animal, une saillie remarquable. Les fibres charnues de ce muscle viennent, sous forme aponévrotique, s'insérer aux tendons du fléchisseur commun des orteils et rendre directe l'action de ce muscle.

On voit, en outre, deux ou trois très-petits faisceaux musculaires qui remplacent les interosseux; ils sont situés plutôt au dessous des os qu'entre eux.

Sur le dos du pied, se trouve un muscle pédieux ou petit extenseur des orteils : deux muscles de la face antérieure de la jambe le fortifient par des expansions tendineuses et aponévrotiques; ses fibres charnues se terminent à trois tendons qui, beaucoup plus minces que les fléchisseurs correspondans, vont se fixer à la base de la face dorsale des ongles.

Aux côtés interne et externe du pied, on voit deux petits muscles qui fortifient les tendons extenseurs.

A la partie inférieure-antérieure de la jambe, sont deux petits faisceaux musculaires épais, arrondis, qui, s'insérant au péroné, au ligament interosseux et au tibia viennent se fixer à un tubercule osseux du bord interne du pied. Un muscle de la région jambière antérieure s'insère à un tubercule correspondant du bord externe du pied.

Avant-bras et main. _ Il existe un grand pronateur dont l'attache supérieure, aponévrotique, se fait à la partie inférieure de la ligne humérale interne et à la tubérosité du même nom par un tendon commun; il se termine inférieurement par une aponévrose qui, prenant une apparence tendineuse, se fixe à la partie antérieure-externe de la petite tubérosité de l'extrémité inférieure du radius.

Un muscle faisant fonctions de grand et petit palmaire, ayant supérieurement la même attache que le précédent, se fixe inférieurement par deux tendons en avant et en dehors de l'articulation radio-carpienne.

Un seul fléchisseur commun : charnu, épais supérieurement, à triple tendon inférieurement, se fixe à la tubérosité humérale-interne, au cubitus au radius jusqu'à son tiers inférieur, dégénère en tendon à l'articulation radio-carpienne. Ce tendon, d'abord caché dans les fibres charnues les abandonne plutôt en avant qu'en arrière, se divise en trois portions qui passent chacune dans un ligament annulaire, et offrant, à leur milieu, la trace d'une division longitudinale, se fixent à la base des ongles, comme au pied. Ces trois tendons sont très-forts.

Le Cubital antérieur : en tout semblable à celui de l'homme. Ses deux attaches supérieures à la tubérosité humérale interne et à l'apophyse olécrâne sont séparées, comme chez l'homme, par le nerf cubital.

Le petit pronateur et le grand supinateur : rien de remarquable.

Le grand radial s'insère à la tubérosité humérale externe,

au-dessous de cette tubérosité, aux cloisons aponévrotiques qui le séparent des muscles voisins, un peu à la face externe et surtout à la moitié postérieure du radius, de-là les fibres charnues se portent en bas; se terminent à un tendon situé à la partie externe. Ce tendon se détourne en arrière et, parvenu auprès de l'articulation, il passe derrière le tendon du grand abducteur, dans une coulisse du radius qui lui est commune avec l'extenseur commun et va se fixer à l'extrémité supérieure du second métacarpien.

L'extenseur commun : alongé, grêle, à triple tendon inférieurement, inséré supérieurement à la moitié supérieure de la face postérieure du radius et aux cloisons aponévrotiques voisines. Les fibres charnues se portent à la face antérieure d'un tendon qui, les abandonnant un pouce avant l'articulation, passe dans une coulisse qui lui est commune avec le grand radial et où il est retenu par un petit ligament annulaire, au-delà se divise en trois portions qui s'élargissant, s'écartant les unes des autres, vont se fixer à la partie postérieure de la base des ongles. Antérieurement, ces trois portions reçoivent des expansions aponévrotiques des muscles antérieurs.

Le Grand abducteur : rien de particulier.

Le Cubital postérieur : grêle, alongé, s'insère à la tubérosité humérale externe, au radius et au cubitus, dégénère en un tendon qui se fixe au tubercule de la partie interne et supérieure du métacarpien interne.

L'Extenseur de la main : mêmes attaches supérieures que le précédent, au dessous duquel il s'insère inférieurement; il se fixe au tiers supérieur de la face postérieure du troisième métacarpien interne.

Un muscle adducteur du métacarpe : se fixe au tiers intérieur-externe du cubitus, croise l'articulation et se termine à la partie supérieure-postérieure du métacarpien interne.

Le Petit supinateur : à peu près semblable à celui de l'homme, mais offrant une épaisseur proportionnellement plus grande.

Un muscle Petit Extenseur des ongles : accessoire de l'extenseur commun, de forme irrégulièrement quadrilatère, à quatre divisions charnues en arrière, à triple tendon antérieurement; les deux portions moyennes se fixent entre les os métacarpiens; l'interne, à la face postérieure et un peu interne du métacarpien interne, l'externe à la face postérieure et un peu externe du métacarpien correspondant. Les tendons antérieurs, unis à l'extenseur commun, vont se fixer à la face postérieure de la base des ongles.

Notes sur le Coati.

Le coati est un quadrupède du genre des Coatis, de la tribu des Plantigrades et de l'ordre des Carnassiers. Celui que nous avons eu au Brésil, est nommé par les naturalistes Coati brun ou coati mundi (viverra narica. L.). Un nez singulièrement alongé et mobile forme le caractère essentiel de ce plantigrade.

Notre coati s'est apprivoisé facilement. En fort peu de temps, il est devenu très-aimable; il n'a jamais été bien caressant, mais il

1818.

se laissait prendre et lorsqu'on lui grattait légèrement le ventre ou la tête il devenait d'une docilité étonnante, étendait ses membres de plaisir et paraissait éprouver mille sensations agréables. Notre infirmier le faisait venir auprès de lui en l'appelant ; le petit animal montait sur l'épaule de cet homme et souvent prenait à sa bouche les alimens que ce dernier lui donnait. Il n'était pas difficile sur le choix de ses mêts; tout lui paraissait bon; il mangeait indifféremment de la viande crue ou cuite, du lard salé, du pain, du biscuit mâché, trempé dans le vin ou l'eau de vie, des bananes, du miel, du sucre, des crustacés et des méduses. Il aimait de préférence le sucre et les méduses; dès qu'on lui en montrait, il se jettait dessus avec avidité. Quand le bruit du tambour annonçait l'heure des repas de l'équipage, il s'empressait d'aller à la batterie, de courir d'une table à l'autre, de prendre ce qu'on lui donnait et quelquefois même de dérober ce qu'il ne pouvait obtenir autrement. Il vivait habituellement avec les quartiers-maîtres, qui avaient soin de lui, tous les soirs, il allait se coucher dans le hamac de l'un d'eux et ne se trompait jamais. Il eut une fois l'imprudence de faire ses ordures sur l'oreille du quartier-maître qui lui donnait l'hospitalité; la forte correction qu'il reçut l'empêcha de retomber dans la même faute. Depuis cette époque, lorsque dans la nuit il éprouvait des besoins pressans, il grimpait sur les araignées du hamac et se satisfaisait à son aise. Il jouait volontiers avec une petite chienne que nous avions à bord. Lorsqu'on l'irritait, son cri était perçant; si on le frappait, il cherchait à mordre, s'enfuyait et revenait ensuite en criant vers la personne qui l'avait maltraité. Voleur, gourmand, colère, brave, il prenait les souris et les mangeait lestement.

En approchant du Cap de Bonne-Espérance, il devint frileux à l'excès et plus caressant; il recherchait les endroits les plus chauds du navire, enfonçait sous les couvertures son long nez dont l'extrémité éloignée du centre circulatoire, était presque toujours froide. Il mourut empoisonné par le savon arsenical, le 7 mars, jour de notre arrivée au Cap.

La longueur du coati, depuis le bout du groin jusqu'à l'anus, était de douze pouces; la longueur de la queue, de neuf pouces; celle de la tête, prise en dessous, de quatre pouces. _ De l'oreille à l'extrémité du groin, quatre pouces. Du milieu de l'œil à cette même extrémité, deux pouces six lignes. _ Le diamètre transversal ou antéro-postérieur de l'œil, cinq lignes; le diamètre vertical, dans l'état ordinaire, deux lignes. _ la longueur de l'oreille, quinze lignes; la largeur, à sa base, un pouce. _ La longueur du train de devant (mesure prise en dedans) et de cinq pouces et demi; la longueur du train de derrière (mesure prise en dedans) est de six pouces.

L'os de la verge avait un pouce de long.

La langue est longue et étroite; un sillon longitudinal est la trace de la ligne médiane dans la moitié antérieure de cet organe qui a deux pouces neuf lignes de long depuis la pointe jusqu'au fibro-cartilage épiglottique; sa plus grande largeur près de la base est de neuf lignes; la plus petite près de la pointe est de cinq lignes.

Ce coati, tout jeune encore, avait six incisives supérieures, mais seulement trois inférieures; quatre canines dont les supérieures plus grosses que celles d'en bas ont une largeur presque double; elles sont également distantes des incisives et des molaires. Je n'ai pu apercevoir que douze molaires, six à chaque mâchoire.

L'estomac, à peu près de la forme de celui de l'homme, offrait une grande et une petite courbures, sa longueur, du cardia au pylore, était de vingt-une lignes; sa plus grande largeur transversale, dans l'état de vacuité, était de onze lignes. Au près du pylore, on voyait une ouverture ovalaire, de six lignes de long sur trois de large, produite par l'ingestion du savon arsenical. _ La partie supérieure des intestins offrait plusieurs points corrodés.

Il n'y avait pas de cacum. La longueur totale du tube intestinal était de soixante-huit pouces; elle est à celle du corps comme 5,7 est à 1.

Le foie, très-volumineux, divisé en sept lobes bien distincts, était de couleur jaunâtre. La face inférieure de quelques-uns de ces lobes offrait des taches brunes. La vésicule biliaire, assez distendue, était presque entièrement cachée entre les lobes qui présentaient des scissures pour la recevoir.

La rate était de forme triangulaire.

Les reins, situés au milieu d'une graisse épaisse, n'avaient pas la figure, fabiforme de ceux de l'homme; leurs faces, très-concaves, présentaient un léger enfoncement à l'endroit où pénètrent les vaisseaux rénaux.

Chaque poumon avait deux lobes; les inférieurs étaient réunis par un lobe moyen, très-petit, sur lequel appuyait le cœur.

Oiseaux._ Les oiseaux que le Brésil nous a fournis sont les suivants : deux vautours noirs, nommés Urubus; trois frégates; cinq petits fous bruns; un gallinacé nommé Macoucou; un loriot; une mauve noire; deux anis; neuf oiseaux-mouches; une espèce de pie; six tangaras; deux cardinaux; un martin-pêcheur; un grand martinet; une espèce de bécassine; quatre tourterelles; deux perruches et dix-huit oiseaux de diverses espèces que nous n'avons pas eu le temps de déterminer.

Les vautours noirs désignés sous le nom d'Urubus,

1818.

(On prononce ouroubou) sont communs au Brésil. On les voit, en assez grand nombre, planer sur les montagnes de Rio de Janeiro; leur vol est plus léger et plus rapide qu'on ne le croirait d'après leur masse et le peu de longueur de leurs aîles. Les grandes [plumes] de ces dernières sont très-écartées quand l'oiseau plane. Ces animaux se nourrissent de charognes.

Les frégates sont nombreuses dans la rade de Rio de Janeiro; elles s'éloignent fort peu de la côte, ont un vol très-léger et fondent avec impétuosité sur le poisson qu'elles enlèvent à la surface de l'eau. On les approche difficilement.

Les petis fous bruns habitent les îles de la rade et se tiennent sur les rochers. On en voit peu lorsque le calme est parfait, mais dès que la mer est légèrement agitée, ils paraissent en foule et se précipitent sur le poisson qu'ils manquent rarement.

Le gallinacé nommé au Brésil Macoucou nous a été donné avec la note suivante « : gallinacé mâle _ yeux noirs _ Il vit solitaire, habite les bois des hautes montagnes. Sa ponte est de huit œufs de la grosseur de ceux du canard et lavés de bleu. Il couve en septembre, se perche sur les grands arbres; son cri ressemble à un coup de sifflet; il le fait entendre le soir et le matin. Il se nourrit de graines d'arbres souvent plus grosses qu'un gland. Il court très-vite; on le tire à l'affût_ quand il vient se percher. C'est le gibier le plus estimé à Rio_Janeiro. »

Le loriot, à dos noir et à croupion rouge, a été tué dans les bois sur la route de Minas-Geraes.

La mauve noire a été tuée dans la rade de Rio-Janeiro.

Les anis (crotophaga) sont communs au Brésil. Ils vont par petites troupes de cinq ou six mais le plus souvent deux à deux. Ils sont très-doux et se laissent facilement approcher.

Parmi les oiseaux-mouches, il y a un très-petit huppe-col et un grand oiseau-mouche qui, dit-on, est assez rare au Brésil. Il est difficile à tuer. Nous n'avons pas vu de colibri dans les environs de Rio de Janeiro.

L'oiseau qualifié espèce de pie a été tué sur le Corcovado.

Les six tangaras sont d'espèces différentes. Ces jolis oiseaux aiment les lieux sombres et écartés des habitations.

Le grand martinet nous a été donné.

L'espèce de bécassine a le bec très-recourbé.

Reptiles. _ Plusieurs lézards, quelques geckos et quatre couleuvres se trouvent dans le bocal n°. 21._ Deux autres lézards dans le bocal n°.26. On mange au Brésil le plus grand de ces deux reptiles. Des lézards, crapauds et poissons dans le bocal n°.27. _ Deux couleuvres et la vipère brésilienne (chiararague) tuée dans les montagnes d'Estrella bocal n°.12. M^r Langsdorf, Consul russe à Rio de Janeiro, assure [avoir] vu mourir, en quatre heures, un homme mordu par la vipère brésilienne.

Poissons. _ Le bocal N°. 4 contient une raie, un tétrodon, une baliste et quelques autres poissons de Rio-Janeiro. Plus un spare cuning de Sainte-Croix de Ténériffe.

Le bocal N°.5 contient un trichiure lepture, un diodon, une murène ponctuée, plusieurs autres poissons de Rio-Janeiro et deux ou trois exocets pris dans l'Océan Atlantique. Nous avons vu ces poissons volans décrire dans l'air des arcs de cercle et imprimer à leurs grandes nageoires des mouvemens de vibration tels, qu'ils se soutenaient hors de l'eau plus long-temps qu'ils n'auraient pu le faire si leur vol n'était qu'une simple impulsion.

Dans le bocal N°. 7, dont contenus vingt-cinq fœtus et un œil d'un squalé glauque de sept pieds de long, pris dans l'océan atlantique le 11 9^{bre} [novembre] 1817, par 55°22' latitude nord et 24°, 40' longitude ouest.

Dans le bocal N°.13, quelques oiseaux mouches et un oiseau d'une autre espèce. On a essayé de les conserver dans l'esprit de vin.

Quelques mots sur un scombres commun au Brésil : les pêcheurs le prennent à l'hameçon, en dehors de la rade de Rio-Janeiro. Longueur du poisson, un mètre. Une seule nageoire dorsale se terminant où commencent les petites nageoires séparées qui caractérisent le genre scombres et qui sont au nombre de trente-quatre, jointes par une membrane générale; la dernière a un aiguillon alongé. Les pectorales sont divisées en trois ou quatre paquets. Vingt à l'anus qui comme au dos se terminent avec les petites nageoires. La queue fourchue. _

Crustacés, Mollusques, etc. _ Le bocal N°6 contient diverses parties des intestins d'un énorme calmar trouvé mort à la mer, près de l'équateur. Cet animal pouvait peser quatre cens livres. Plus, une grosse bulime bouche de rose avec son animal, de Rio-Janeiro.

N°. 8. Crustacés de Rio-Janeiro; la plupart du genre des crabes.

N°. 9 et 10. Tubulaires prises dans la rade de Rio-Janeiro.

Ces polypiers multiplient avec une vitesse incroyable : dans l'espace de quinze jours, nos canots en étaient couverts; ils avaient déjà acquis une longueur de cinq pouces. Les points noirs contenus entre leurs tentacules semblent être les gemmules qui, en suspension dans l'eau, ont la faculté de se fixer aux corps qui sont immergés. Une légère agitation de l'onde, loin de nuire à leur accroissement, paraît nécessaire à l'existence de ces animaux-plantes. M^r Quoy a essayé plusieurs fois d'en conserver vivans dans des bocaux, en ayant soin de renouveler l'eau très-souvent. Malgré cette précaution, ils n'ont pu y vivre que quelques heures. On observe à la loupe, sur le pédicule qui supporte les polypiers, une foule de petites radicules qui semblent être des tubulaires naissantes. Des chevrolles et des monocles habitent ces petites forêts sous-marines. (M^r Quoy)

N°. 11. Vélèles prises dans l'océan atlantique et mises dans le muriate sur-oxygéné de mercure.

N°. 14. Plusieurs araignées de diverses espèces. Il y en a

1818.

une qui conserve sous le ventre la poche qui contient ses œufs.

N°. 15. Diverses espèces de chenilles et iules.

N°. 16. Crustacés de terre et de mer. Il y a plusieurs ocy-podes pris sur les bords marécageux de la petite rivière D'Innoumérin, où il y en a des myriades. Cette rivière est à cinq lieues de Rio-Janeiro.

« J'eus occasion (c'est Mr^r Quoy qui parle) d'en observer un qui creusait son trou. Les pattes opposées à la grosse servent à enlever la terre qu'il charge sur sa pince et qu'il transporte ainsi, loin de son ouverture. Probablement que ces animaux se servent de leur grosse pince lorsque la terre est plus dure; celui que j'examinai charriait une sorte de vase. Leur aspect est assez singulier; ils élèvent en l'air leur grosse patte d'un air menaçant; cependant ils se laissent facilement approcher. »

« Les autres gros crustacés contenus dans le même flacon, qui ont une couleur rougeâtre et le test presque carré, sont des espèces de tourlourous. Ils font leurs trous dans les fossés, à fleur d'eau; ils sont très-défians et rentrent au moindre danger. Il nous a fallu des peines infinies pour nous les procurer. _ Pris sur les bords de la rivière d'Innoumérin. »

« Les plus petits crustacés, ovalaires, en forme d'olives, se prennent dans la rade de Rio-Janeiro; on les trouve dans les sables que la mer recouvre à chaque marée. Ils nous ont été indiqués par les pêcheurs qui s'en servent comme d'appâts. Pour les prendre, on renverse avec une pelle ou avec les mains une certaine quantité de sable humide, dans lequel on les voit bientôt s'agiter et chercher à gagner la mer. »

Le crabe qui a des taches rouges sur un fond blanchâtre est unique et a été pris à la seine. Dans le même bocal, sont aussi quelques astéries.

N°. 17. Plusieurs espèces de sauterelles. Quelques-unes gardent mieux leur couleur, conservées dans l'esprit de vin que desséchées.

N°. 18. Plusieurs aplysies brunes : on les trouve au bas du couvent des capucins, près la petite anse de La Gloria.

N°.19. Des coquilles terrestres et fluviatiles prises dans les trous de l'aqueduc du Corcovado ; quelques cyclostomes pris dans les ruisseaux qui avoisinent Rio de Janeiro et une [cérîte] de la rade.

N°. 20. Animaux présumés être des alcyons. Il y a aussi quelques tubulaires, etc. La production marine que l'on suppose être un alcyon a été prise à la seine dans la rade de Rio de Janeiro; elle a été dessinée vivante, afin de montrer ses tenta[cules] qui ont disparu dans la solution mercurielle.

N°. 24. Physalies prises non loin du Cap de Bonne Espérance; une vélelle; plusieurs espèces de biphores; des hya[les]

divers crustacés et mollusques; des clios australes que l'action du muriate sur-oxygéné a racornies. Elles ont été dessinées vivantes.

N°. 25. Pyrosomes roux qui paraissent être une espèce nouvelle. _ Un petit ostracion trouvé dans le filet parmi les pyrosomes.

N°. 28. Crabes pris sur les ancrs, dans la rade de Rio-Janeiro. Quelques oursins pris sur les bords de cette rade.

N°. 29 . Diverses astéries et quelques petits poissons. Il faut faire attention à de petits crustacés linéaires, à six pattes, de couleur verdâtre. On les a trouvés fixés aux cables de la corvette. _ Plus, une méduse prise dans la baie de la Table, au Cap de B[onne] Esp[éran]ce

N°. 30. Ce bocal contient des rondelles de cire entre lesquelles se trouvent des crustacés et des mollusques. Chaque rondelle porte un numéro. Dans la rondelle n°.7, deux crustacés en forme de lyre pris le 12 9^{bre} [novembre] 1817, dans l'océan atlantique. par 6° latitude nord. _ Rondelle n°. 8 Autre espèce de crustacé prise dans les mêmes parages que les précédens. _ n°.9. Petit crustacé ayant la forme d'une chevrette, trouvé le 25 9^{bre} [novembre] 1817, par 7° latit[ude] sud. Plusieurs mollusques assez petits pris en même temps : dans l'état frais, ils sont assez coriaces, alongés, quadrangulaires, chaque côté surmonté d'une arête qui se termine à l'extrémité où se trouve l'unique ouverture. S'il y avait deux ouvertures adossées, ces mollusques seraient des diphyes. _ n°. 10. Deux crustacés pareils à ceux du n°. 8. Un petit biphore. Pris dans l'hémisphère sud. _ n°. 11. Deux crustacés pris dans la rade de Rio-Janeiro : l'un est une espèce de chevrette, l'autre pourrait être nommé faucheur de mer. (m^r Quoy.) _ n°. 12. Plusieurs petites zoés et un autre crustacé un peu mutilé, trouvés le 2 mars 1818, près du Cap de B[onne] Esp[éran]ce. Des espèces de cloportes prises en pleine mer. _ n°. 13. Petit crustacé trouvé non loin des côtes du Brésil, le 5 février 1818. Il a été dessiné étant vivant; Il était alors d'une belle couleur bleue. _ n°. 14. Deux hyales et un clio de l'hémisphère sud. _ n°. 15. Petits crustacés linéaires, à six pattes de couleur verdâtre, pris sur nos cables dans la rade de Rio-Janeiro. Ils ressemblent à des araignées. _ n°. 16 et 19. Plusieurs petits crustacés de l'hémisphère sud; ils formeront probablement des genres nouveaux. Le plus grand nombre a un test alongé, transparent, avec un rostre du côté de la tête; les yeux pédonculés et les antennes bifides. Ces deux caractères les éloignent des zoés de M^r Bosc. _ n°. 17. Deux diphyes trouvées le 2 mars 1818, près du Cap de Bonne-Espérance. Elles sont dans la position où elles ont été prises : l'une vivante digérant l'autre qui était morte. Ce hasard nous a montré que la bouche était opposée à celle qu'indique M^r Cuvier. _ n°.18. Une phronyme sédentaire trouvée dans le filet, le [blank] février 1818, dans l'hémisphère sud. Elle était dépouillée de l'enveloppe qui la recouvre ordinairement et vivait encore. Plus, un cloporte trouvé à bord. _ n°. 20 Deux espèces de petits crabes. Océan atlantique _ hémisphère sud. _ n°. 21. Biphores excessivement petits qui, amassés en grand nombre, forment, sur la mer, des zones de plusieurs toises de longueur, ils réfléchissent en masse

1818.

une couleur brune occasionnée par leur nucléus. _ n°.22. Divers crustacés du Cap de B[onne] Esp[érance]. Dans le même bocal n°30, on a ajouté une superbe méduse prise dans la baie de la Table._

N°.31. Diverses espèces d'holothuries prises sur le fucus buccinalis de la mer du Cap de B[onne] Esp[érance].

Insectes. Toutes les notes suivantes sur les insectes sont de M^r Quoy.

« Papillons. Boîte n°4. _ n° 1 et 2. Ces deux papillons bleus deviennent fréquents dans le mois de janvier; ils aiment les endroits frais et sombres. Nous les prîmes, long-temps avant qu'ils eussent paru ailleurs, non loin du fort de Santa-Cruz, dans une petite anse, sous de vastes rochers ombragés de plantes de caféyers. Ailes placées verticalement._ vol lourd. _ N°. 3. Très-commun; son vol est assez vif; ailes étendues horizontalement dans le repos. _ n°. 4. Papillon nocturne qu'on trouve le plus souvent dans les trous qui servent à aérer l'aqueduc du Corcovado. Il faut mettre beaucoup d'attention pour le découvrir et surtout pour le prendre avec l'épervier. Il y en a une autre espèce dont les ailes sont presque toujours en mauvais état. _ N°. 5. J'appellerai celui-ci papillon des citronniers, parce qu'il se tient sur les gros arbres de cette espèce d'où découle une gomme dont il est très-friand. Assez difficile à prendre. Aîles placées verticalement dans le repos. N°. 6. Ce bombyx a été pris dans la petite crique de La Gloria. Il a les plus grands rapports avec d'autres espèces que j'ai vues, venant de Batavia. _ N°. 7. Celui-ci connu par quelques personnes sous le nom d'œil de perdrix, ainsi que l'autre espèce A se tiennent sur les troncs d'arbres qui approchent de leur couleur, comme les jambiers, las manguiers, etc. Leurs aîles sont placées horizontalement; alors, à peine les distingue-t-on. Ils s'envolent facilement, mais reviennent promptement au même endroit; ils se battent fréquemment entre eux deux à deux et font entendre un bruit sec comme flac, flac flac, plusieurs fois répété et assez fort pour déceler leur approche quand même on ne les verrait pas. _ N°. 8. Espèce des plus communes au Brésil; il n'y a pas de différence sensible entre les deux sexes pour la couleur. Le mâle parait seulement plus petit. _ N° 9 et 10. Ces deux jolis chevaliers ont été pris à dix lieues dans les terres sur la route de Minas-Geraës. Ils se reposent peu et ne font qu'effleurer les nectaires des fleurs. _ N°11. Pris à La Mandioca, à dix lieues de Rio-janeiro, sur la route de Minas-Geraës. Ces papillons aiment beaucoup le bord des petits ruisseaux; on les y trouve par troupes ainsi que les suivans. _ N°. 12 et 13. Ces derniers sont très-agiles et difficiles à prendre. Lorsque, sur un sable rouge, ils tiennent leurs aîles verticalement, on a de la peine à les apercevoir. _ N°. 14. Ce papillon vert a été pris tout-à-fait à la cîme

du Corcovado (Il ne se plaît cependant pas dans l'ombre; aussi est-ce dans un endroit dépouillé d'arbres et échauffé par le soleil qu'on le trouve. _ N°. 15. Celui-ci a été pris aussi sur le Corcovado, mais dans un lieu sombre. N°. 16 et 17. Ces charmans papillons qu'on pourrait nommer diaphanes (Je crois que c'est ainsi que les appelle M^r Langsdorf) sont assez communs au Brésil. Le N°. [blank] est une espèce un peu moins transparente. Il y a des variétés de couleur. N°. 18. Ces sphinx se trouvent sur le chemin de Minas-Geraës. N°. 19. Si ce papillon n'est pas nommé, un seul nom lui convient; c'est celui de pensée, fleur dont il approche beaucoup par la forme de ses aîles et la disposition de leur couleur. _ N°. 20. Ce papillon commun, orné de si belles couleurs que l'on pourrait dire que c'est celui qui paraît le plus beau en volant, a en même temps une odeur si désagréable que beaucoup de personnes répugnent à le toucher. _ N°. 21. Le seul que nous possédions; il a été pris dans les bois du Corcovado. _ N°. 22. Cette hespérie, ainsi que quelques autres espèces sont assez communes au Brésil. Dans le repos, leurs aîles tiennent le milieu entre une position horizontale et verticale; leur vol est très-vif, assez semblable à celui des sphinx, ce qui les rend très-difficiles à prendre. Elles sont [si] vives qu'après les avoir fait entrer dans l'épervier, il faut de suite leur presser très-fortement le corcelet, sans quoi elles casseraient leur queue, ce qui arrive souvent malgré les précautions qu'on prend. _ N°. 23 et 24. On trouve ces deux-ci près du port d'Estrelle que forme la rivière d'Innoumérin. Le n°. 23 est assez difficile à prendre; il se pose horizontalement à terre. _ N°.25. Très-commun. Lorsque nous le prîmes, les organes de la génération étaient dans l'état où on les voit maintenant; il les faisait rentrer et sortir à volonté. _ N°. 26. Si cet admirable petit papillon n'est pas nommé, le dessous de ses aîles semble naturellement indiquer le nom spécifique qu'on doit lui donner. La nature lui a trop accordé, car on ne sait auquel de ses côtés donner la préférence. Il n'est pas commun, il aime les lieux ombragés, sans cependant fuir le soleil; nous ne l'avons trouvé que près des montagnes d'Estrelles, aux de la cascade de Titjouka. _ N°. 27. Ce très-petit papillon est remarquable par la forme de ses aîles qui sont coriaces; il se tient dans l'ombre. _ »

« Insectes Coléoptères et autres de Rio de Janeiro. _
Observations sur quelques-uns des plus remarquables, le temps ne nous ayant pas permis de les classer méthodiquement. Boîte N°1. _
N°. 1 et 2. Le premier est une araignée qu'on peut nommer crabiforme, quoique je ne pense pas que ce soit la même que celle décrite par Linné. Elle a l'abdomen coriace et d'un blanc de fayence dans l'état frais. Comme elle fut prise à la campagne, je ne pus déterminer le nombre de ses yeux avant qu'elle fut desséchée. Il en est de même du N°.2 dont la forme est à peu près triangulaire. Comme la

précédente, elle est d'une belle couleur blanche. On n'a pu observer leur manière de faire la toile. _ Les N°. 3 et 4 paraissent être des phalangers qui peut-être formeront une nouvelle espèce. Ils semblent vivre en commun, car j'ai trouvé l'un et l'autre dans un trou en terre (sur la montagne du Corcovado) tapissé d'une toile d'un tissu serré. Je crois, autant que je peux m'en souvenir, qu'ils laissent échapper, par les deux extrémités du triangle postérieur, une liqueur blanche. Ils sont bien moins vifs et moins agiles que les araignées ordinaires. On suppose que le mâle est celui qui a les plus longues épines aux pattes postérieures. Le n°. 5 paraît être une autre espèce ou une variété de la précédente. Dans une incursion que nous fîmes dans les forêts du Brésil, nous trouvâmes sur les troncs des gros arbres les faucheurs (Opilio) N°6 et 7. Ils laissent sortir, lorsqu'on les prend, par la base des longs aiguillons qu'ils ont à la partie postérieure du corcelet, plusieurs gouttes d'une liqueur blanche comme du lait. Je n'ai pu tenter les expériences qui pourraient faire supposer que cette humeur est nuisible à quelque insecte. _ »

« Sauterelles, mantes, libellules, etc. _ Boîtes N°3.

Les N° 1, 2 et 3 ne sont que trois états successifs du même insecte : d'abord les larves, quelquefois en entier. Elles exhalent, lorsqu'on les touche, une odeur infecte sui generis; la plupart de ces larves n'ont pas d'ailes dans le commencement. Elles en prennent peu à peu, en conservant encore quelque temps leur couleur noire; enfin elles se débarrassent de leur enveloppe et paraissent verdâtres avec les ailes grises. Dans peu de temps, la sauterelle acquiert le développement et la couleur qu'on peut encore distinguer dans le N°.3. La couleur est bien plus belle sur celles qui ont été conservées dans l'esprit de vin. _ Parmi les sauterelles de cette boîte N°. 3., les individus N° 4 et 5 méritent quelque attention; ils ont été pris à neuf lieues de Rio de Janeiro. Je les pris d'abord pour des ichneumons à leur manière de voler et de s'appuyer fréquemment, mais surtout aux vibrations fréquentes qu'ils imprimaient à leurs antennes. _ L'Opilio qui a les pattes postérieures si excessivement longues a été pris dans les crevasses de la voûte de l'aqueduc qui parcourt la montagne du Corcovado. Quoique très-grêle, l'animal est plus coriace qu'on pourrait d'abord le penser. »

Botanique. _ Parmi les arbres qui peuplent les forêts des environs de Rio de Janeiro, on compte les genres mimosa; - Araucaria; _ Morus, _ Bignonia; _ Achras; _ Lecythis; _ Geoffrœa; _ hymenea; Genipa; _ Cecropia; _ Ficus; _ Spondias; _ Cæsalpina; _ Rhexia; _ Melastoma; _ Robinia; _ Erythrina; _ Marcgravia; _ Psidium ; _ Une infinité de palmiers, etc.

Le genre Mimosa est remarquable par ses nombreuses espèces, par la hauteur à laquelle il s'élève et par le bois précieux qu'il fournit à l'ébénisterie.

Le genre Araucaria est un bel arbre de la famille des pins et a, comme ces derniers, une tige droite, des rameaux verticillés, s'élève à la même hauteur et peut les remplacer pour les usages de la marine.

M^r Gaudichaud a recueilli beaucoup de plantes pendant notre séjour au Brésil; je n'en citerai que quelques-unes de sa nombreuse collection : beaucoup de Croton, de Bignoniées et de Ficus; les genres Swartzia _ Turnera _ Solanum _ Tillandsia _ Hydrocotile _ Lantana _ Eugenia _ Richardia _ Spermacoe _ Gardenia Urena _ Dorstenia _ Conocarpus _ Passiflora _ Begonia _ Sauvagesia _ Jussieux _ Urtica _ Cinchona _ Convolvulus _ Palma _ Tradescantia _ Dalechasapia _ Oxalis _ Philanthus _ Jatropha _ Cleome _ Pothos _ Euphorbia _ Polygala _ Orchidées _ Banisteria (Malpighiacées) _ Beaucoup de graminées des genres Saccharum _ Andropogum _ Paspalum _ Chloris _ Cenchrus _ Poa _ Agrestis _ Oriza _ Sorgum _ Panicum _ Killingia et autres graminées _ Des Cyperus _ Scirpus _ Sida _ Gossypium _ Hybiscus _ Gnaphalium _ Elychrysum _ Agerantum _ Erigeron _ Senecio _ Eupatorium _ Conysa _ Rudebeckia _ Joannesia _ Verbesina _ Buphtalmum _ Bidens, etc. _ Thalia _ Ferraria _ Ephedra _ Leonurus _ Capsicum _ Loranthus _ Budleïa _ Justicia _ Maranta _ Costus, etc, etc.

Dans le jardin royal des plantes exotiques se trouvent réunis les végétaux suivans : Thea bohea _ Tamarindus _ Myristica moschata _ Calamus rotang _ Laurus camphora _ Laurus cinnamomum _ Aleurites Trilobata _ Artocarpus incisa _ Phlomis Zeylanica _ Cariyophillus aromaticus _ Cæsalpinia poinciana _ Piper aromaticum, etc.

L'igname aîlée (*Dioscorea alata*), de la famille des Asparaginées, donne une racine tubéreuse très-nourrissante et tient sans contredit le premier rang parmi les plantes alimentaires qui croissent spontanément au Brésil.

Plusieurs plantes de la famille des aroïdes donnent aussi des racines très-recherchées des naturels du pays et qui ne sont point du tout vénéneuses.

Le manioc (*Jatropha maniot*. Lin.) est une des productions les plus utiles que l'on cultive dans l'empire brésilien.

Minéraux

Minéralogie. _ Le paquet N°. 1 contient diverses sortes de granits pris à Rio de Janeiro ; le N°. 2., des morceaux de feldspath, de granit, etc. _ pris sur la montagne du Corcovado. Le morceau de quartz vient des sables du bord de la mer; le N°. 3, du granit des environs de la cascade de litjouka; le N°. 4, du [feld] spath, etc. _ pris à la Mandioca, au pied des montagnes d'Estrelles, à dix lieues de Rio-janeiro; le N°5, du soufre cristallisé, de Minas-Geraës; et le N°.5, de la vase du fond de la rade de Rio-janeiro, prise près du fort Villegagnon.

Observations météorologiques.

Observations barométriques, thermométriques et hygrométriques. _ Pendant notre séjour à Rio de janeiro, les instrumens météorologiques, observés toutes les deux heures, ont varié : le baromètre, de 26 pouces 1 ligne à 28 pouces; le thermomètre à l'air libre

1818.

et à l'ombre, de 19° centigrade à 35°4; le thermomètre plongé dans l'eau de la mer prise à la surface, de 19° à 31 ° centig[rades]. ; et l'hygromètre de Saussure, de 75 à 100°.

Notes médicales.

Médecine. _ La diarrhée dysentérique d'Auban persista pendant notre séjour à Rio de Janeiro : dégoût des aliments, perte de l'appétit; la débilité générale se joignit à celle des organes digestifs. (tisane amère _ vin d'absinthe 16 grammes le matin. _ Parfois, eau d'orge gommée-édulcorée, aromatisée avec la teinture de cannelle.) Ce matin était très-désireux de débarquer et de ne pas continuer la campagne; le 12 janvier, il fut mis à l'hôpital civil où il resta lors de notre départ. _ La maladie de Bertocci continua; une saignée du bras faite le 7 décembre ne produisit aucun soulagement marqué. Le 18 x^{bre} [décembre], la faiblesse des organes de la respiration étant toujours la même, il fut envoyé à l'hôpital où nous le laissâmes à notre départ du Brésil. _ Morlon, contre-maître, fit une chute sur le grand trochanter gauche le 19 septembre 1817. Peu de jours après, il se manifesta un léger gonflement sans douleur, qui augmenta progressivement au point de former, dans l'espace d'un mois, une tumeur volumineuse, indolente, présentant une fluctuation obscure. Morlon demeura dans cet état jusqu'au 12 novembre de la même année; ce jour-là, étant assis sur la drome, un marin se laissa tomber sur lui de la hauteur de quinze pieds environ. Il fut renversé par le coup qu'il reçut en partie sur la nuque et les épaules; la poitrine fut brusquement portée en avant; il y eut perte de connaissance. Le malade revenu à lui se plaignit de douleurs à la poitrine et à l'hypocondre droit. (Limonade citrique _ saignée_ bras.) La douleur assez vive durant les premiers jours diminua insensiblement sans cependant disparaître tout-à-fait. (frictions avec l'eau de vie camphrée.) Le 15 novembre, on ouvrit avec le bistouri le dépôt formé près du grand trochanter; il en sortit un pus en grumeaux assez semblable à celui des tumeurs enkistées. (Pansé avec la charpie et le cataplasme vineux.) Les bords de la plaie ne tardèrent pas à s'ulcérer et à décoller dans quelques points; la suppuration devint abondante et fétide; des douleurs se firent ressentir le long de la partie externe de la cuisse; le malade fut mis à l'usage de l'eau vineuse avec la teinture d'absinthe; la cicatrisation se faisant long-temps attendre, il fut envoyé le 29 x^{bre} [décembre] à l'hôpital où on le laissa en quittant le Brésil. _ Méchain, second-maître canonier, âgé de 52 ans, d'une faible complexion, a eu plusieurs fois la maladie dont il est actuellement atteint. En 1798, étant à S[ain]t-Pierre de la Martinique, à bord du brick le Fanfaron, il éprouva la dysenterie qui régnait alors épidémiquement dans cette colonie. Il eut une seconde fois la même maladie en l'an 10, à bord de la frégate l'Incorruptible en proie à ses affr[eu]x ravages. Depuis lors, il est sujet aux hémorroïdes et à une diarrhée dysentérique qui disparaît et se renouvelle de temps à autre : tel est le rapport que Mé[chain] nous a fait. A l'époque de l'armement de l'Uranie, il était bien portant. La santé de ce marin n'a pas éprouvé d'altération sensible jusqu'à notre [rade]

à Rio de Janeiro. Nous étions en rade depuis une vingtaine de jours, lorsque la diarrhée se manifesta de nouveau jointe à un flux hémorroïdal. Espérant que ces symptômes se dissiperaient d'eux-mêmes, le malade ne nous fit connaître son état que le 25 janvier suivant : sa physionomie était alors encore plus jaune que de coutume; il avait [l'air] défait; il éprouvait une fatigue générale et une grande faiblesse; _ expectoration muqueuse assez abondante – selles sanguino-muqueuses – appétit moindre que d'ordinaire – pieds légèrement adémateux – fièvre et céphalalgie. . (Eau d'orge gommée-édulcorée, aromatisée avec la teinture de cannelle.)_ La suite, à la fin de la prochaine relâche. _

Souque, aide-charpentier, dit être sujet à des coliques qui, depuis quatre ans, reparaissent périodiquement tous les étés. Il a eu plusieurs affections de poitrine qui ont nécessité à diverses fois un séjour plus ou moins long à l'hôpital. D'ailleurs, sa physionomie et la conformation de sa poitrine sont loin d'annoncer une vigoureuse constitution. A notre départ de Toulon, il jouissait d'une assez bonne santé. Le 15 décembre 1817, en rade de Rio de Janeiro, il eut une fièvre catarrhale qui dura quelques jours; il ressentait une vive chaleur suivie de sueurs abondantes à la poitrine. (Tisane d'orge gommée-édulcorée. Looch gommeux le soir.) La fièvre reparaît le 18 janvier 1818, le 20 et le 22. (Les 20, 21 et 22 janvier, quinquina en poudre, 4 grammes.) Il y a apyrexie les 19, 21, 23 et 24. (Tisane amère.) Le 25, vomissement des alimens une heure après le repas; pouls fébrile – même état les 26, 27 et 28. (Poudre gazéifère de M^r Planche, 2 grammes.) Le 29 janvier, apyrexie _ point de vomissement. La suite, à la fin de la relâche au Cap de B[onne] Esp[érance].

Bérard, boulanger, eut, à notre départ de Ténériffe, à la fin d'octobre 1817, une rétention d'urine qui nécessita l'introduction de la sonde dans la vessie. C'était la première fois, nous dit-il, qu'il éprouvait une affection de ce genre. Depuis cette époque, il urinait souvent avec douleur et goutte à goutte. Le 4 janvier 1818, chaleur brûlante dans la région hypogastrique; l'excrétion urinaire est douloureuse, difficile et souvent impossible. On prescrit les mucilagineux, les bains et les fomentations émollientes. Du 5 au 12, même état. Le 16, urines chargées d'un sédiment blanchâtre. (Tisane de graines de lin édulcorée-nitrée.) Le 19, douleur aux lombes. (friction avec l'alcool camphré.) Le 25 janvier, Bérard se trouve bien et sort du poste des malades. _ Davé, contre-maître, éprouve le 15 janvier 1818 une douleur assez vive au bas-ventre occasionnée par la pression du bandage herniaire qui remonte, le sous-cuisse ayant été perdu. On lui donne un nouveau bandage. Le 20, un gonflement de l'épididyme qui survient est combattu par l'application de cataplasmes émollients. Le 22, urines involontaires et abondantes. Le 25, vésicatoire à la région hypogastrique; écoulement moindre

1818.
Janvier.

Traversée de Rio de Janeiro
Au cap de Bonne-Espérance :
Séjour au Cap.
(Du 29 janvier au 5 avril 1818.)

Les projets de plaisirs, de repos, de délices, d'abondance,
de gloire, ne sont point faits pour l'homme faible,
voyageur et passager.

Bernardin de S[aint]-Pierre_ Paul et Virginie.

Départ de Rio de Janeiro.

Le 29 janvier 1818, nous quittâmes la rade de Rio de Janeiro. Le 30, on prit à la ligne huit belles dorades.

Le 1^{er} février, nous disséquâmes (M^r Quoy et moi) un aï femelle qui nous offrit les particularités insérées dans nos observations d'anatomie comparée. Le 3 et le 4, les matelots ont célébré la fin du carnaval. Le 8, nous commençâmes à ressentir une fraîcheur qui nous engagea à quitter nos habits d'été; c'était à peu près la température de la Provence vers la fin de l'automne. Dans la nuit du 11 au 12, un matelot se laissa tomber de la grande hune sur les porte-haubans sans éprouver aucune incommodité. Le 14, à 10 heures du matin, la vigie signala deux navires. Les 17, 18, 19 et 20 février, nous prîmes dans notre filet de l'arrière des physalies, des hyales et des clios. Le 20, nous vîmes un requin le long du bord.

Mort de M^r Laborde.

Le 23 février, à 6 heures du matin, nous eûmes le malheur de perdre M^r Laborde, enseigne de vaisseau. Cet officier mourut victime d'une hémoptysie occasionnée par un effort qu'il avait fait le 14 février en forçant la voix dans une manœuvre. Tous les moyens mis en usage et que je ferai connaître à l'article médecine furent de nul effet. Il est vrai que M^r Laborde joignait à un commencement de phtisie tuberculeuse une constitution faible et délicate que des excès dans les plaisirs de l'amour et plusieurs maladies syphilitiques avaient considérablement détériorée. La perte de cet officier fut vivement sentie; il jouissait de l'estime de l'Etat-Major et de l'affection de l'équipage; chéri de ses camarades par son obligeance, son humeur égale et ses qualités sociales, il méritait la protection et la bienveillance du Gouvernement par son instruction et son zèle. Quoique très-attaché à la vie, (Il n'avait que 28 ans) il a vu d'un œil tranquille l'approche de ses derniers instans : « Mourir n'est rien, disait-il; mais on laisse des parens, des amis qui nous sont bien chers! c'est là tout mon chagrin. » Il fit ses adieux en [particulier] aux personnes de l'état-major et aux maîtres; « vous n'avez pas de Guépratte, (tables astronomiques) dit-il au chef de timonnerie, je vous donne le mien. » Il pria M^r Labiche de récompenser le domestique qui [avait] eu soin de lui pendant sa maladie. Après avoir mis ordre à ses affa[aires] et rempli des devoirs de chrétien, il eut pendant plusieurs heures des

[Pencil note :
mort de M^r
Laborde]

1818.
Février.

[Pencil note :
Suite mort
de Laborde.]

angoisses pénibles. La douleur lui arracha ces mots : « Ah! que je voudrais comme Aristippe pouvoir me retourner et mourir! » L'infortuné s'efforçait de sourire. Lorsqu'il fut un peu plus calme, il me pria plusieurs fois de ne pas l'oublier auprès de MM. Geoffroy et Quoicou, du Braque, l'un capitaine et l'autre armateur de ce navire que nous avons vu à Rio de Janeiro. « Mon père, à votre arrivée à l'île de France, s'empressa d'aller à bord, et qu'apprendra-t-il grand dieu?..... la mort de son fils.... Ma mère, qui est en France, en mourra de douleur..... Adieu notre voyage autour du monde; adieu tous les plaisirs que je m'étais promis au Port-Louis et au retour de la campagne.... Nous n'irons plus ensemble nous promener, examiner les curiosités, voir les belles. Tout est fini, mon cher, me répétait-il, en me serrant la main. » C'était envain que je tâchais de lui donner un espoir que je n'avais pas; il savait trop à quoi s'en tenir. Il eut quelques heures de délire avant l'instant fatal qui arriva le 23 février 1818, à 6 heures du matin. Le soir, les prières des morts furent faites par M^r l'Abbé de Quélen. Le Commandant et l'état-major en uniforme, les maîtres et tout l'équipage assistèrent à cette cérémonie qui eut lieu sur le pont et qui fut suivie de l'immersion.

Le 28 février, nous prîmes des diphyes, des béroés, quelques petits crustacés, et des pyrosomes roux, phosphorescents, que l'on voyait dans la mer comme autant de points lumineux et souvent sous la forme de zones brillantes. Ces pyrosomes paraissent former une espèce nouvelle.

Le 1^{er} mars, l'équipage fut passé en revue et eut connaissance des avancemens qui avaient été faits. Nous trouvâmes des pyrosomes, des zoés et un petit ostracion au milieu des pyrosomes.

Le 5 mars, à midi, on découvrit les montagnes du Cap de Bonne Espérance; à 2 heures, on reconnut la Tête du diable. Nous vîmes des fous blancs que les marins désignent sous le nom de Manches de velours; ils avaient la moitié de la couverture des aîles, noire. Le vol lourd de ces oiseaux, leur port et leur manière de plonger nous rappelaient les fous de Rio de Janeiro. A 10 heures et demie du soir, on sonda par 120 brasses [??] fond.

Le 6 mars, une brume très-épaisse nous empêcha de voir la terre et nous força de diminuer de voiles. Nous prîmes un fucus très-grand, à feuilles longues et aplaties en forme de sabre, à tiges creuses ayant près d'un pouce et demi de diamètre. La sonde jetée par 70 brasses rencontra un fond de vase, par 45 brasses un fond de vase et de corail.

Le 7 mars, nous découvrîmes très-distinctement la tête du lion, la croupe du lion, la montagne de la table et la tête du diable. A 2 heures et demie passées, nous laissâmes tomber l'ancre dans la rade de Table-bay, par 9 brasses d'eau sur un fond de sable gris et fin.

Arrivée au Cap.

1818.
Mars.

Le château nous restait au S[ud] 34°O[uest]; le milieu de la montagne de la Table au S[ud] 45° O[uest], la Tête du Lion à l'O[uest] 11° S[ud], le milieu de l'île Roben au N[ord] 22° O[uest]; le fort Amsterdam à l'O[uest] 24° S[ud]; le fort Charonne à l'O[uest]; le sémaphore à l'O[uest] 5° S[ud] ;

Nous étions mouillés depuis très-peu de temps, lorsqu'un envoyé du Capitaine du pont vint à bord de la Corvette dans le costume d'un matelot. Après avoir parlé au Commandant relativement à la quarantaine, il fut convenu que nous n'en ferions pas. Prêt à s'en aller, le patron du canot dans lequel il était venu lui fit observer que les bâtimens venant de la méditerranée étaient soumis à la quarantaine. L'envoyé du port hésita d'abord, se laissa persuader ensuite et finit par dire à M^r. De Freycinet qu'en effet toute communication avec la terre devait nous être interdite, mais que ce serait pour un temps très-court. Notre Commandant, peu satisfait d'un pareil message, écrivit le lendemain, 8 mars, à M^r Delette et lui témoigna l'étonnement où il était de voir qu'on le mettait en rapport avec une espèce de valet. Cette lettre fut communiquée au Gouverneur, Lord Sommerset, par son aide-de-camp qui la tenait du négociant français. Le 9 mars, l'envoyé du port vint, dans une mise décente, faire à M^r De Freycinet les excuses du Capitaine du port et lui dire, de la part de ce dernier, qu'il y avait eu du mal-entendu et que la quarantaine était levée. M^r Delette, que je dois faire connaître avant de passer outre, est un négociant français établi dans cette colonie où il s'est fait naturaliser et qui, depuis longues années, exerce à peu près les fonctions d'Agent consulaire, sans cependant aucune autorisation de notre Gouvernement. Cet homme estimable a rendu plusieurs fois des services importants à des Français que des circonstances malheureuses avaient conduits au Cap.

Le 10 mars, je conduisis à l'hôpital du 60^e régiment trois de nos malades; Méchain, second-maître canonier; Souque, Aide-charpentier et Langron, matelot. M^r le Docteur Hussey, Médecin et Directeur-Général des hôpitaux de la colonie, me dit que le gouvernement français n'ayant au Cap aucun agent pour le représenter, il ne savait pas trop comment on pourrait payer les dépenses de nos hommes, qu'il les recevait par humanité et qu'il allait prendre, à cet égard, les ordres du Gouverneur. Nos malades furent admis en payant la même rétribution que les soldats anglais; neuf sous par jour.

Le 12, nous fîmes une visite de corps à Lord Sommerset. M^r De Freycinet qui avait déjà vu le Gouverneur à sa maison de [campagne] [lui] présenta l'état-major de la corvette. Son Excellence nous reçut debout, s'entretint quelques instans avec notre Commandant et nous accorda la permission de chasser qui lui fut demandée par notre chef.

Le même jour, M^r l'Abbé de Quélen et moi, nous allâmes voir M^r Poll[é]mann, pharmacien, gendre de M^r le médecin

Visite de corps.

Pallas; ce dernier, né à Strasbourg, ex-chirurgien du régiment de Pondichéry, est établi depuis plus de trente ans à la ville du Cap. M^r Polemann, d'Altona, était sur le point d'entreprendre un voyage en Danemarck pour revoir sa famille, mettre ordre à ses affaires et engager sa mère à revenir avec lui au Cap. La durée de son voyage sera de dix-huit mois. Retenus à dîner chez ces messieurs, on nous fit goûter d'excellent vin de Pontac. _ La Seine, Capitaine Houssard, vint mouiller auprès de nous.

Le 13, MM. Quoy, Arago, Pellion, Raillard et moi nous fîmes une course sur la montagne de la Table. M^r Mund, Botaniste prussien, avec qui j'avais fait connaissance la veille chez M^r Polemann, voulut bien nous y accompagner et nous montrer le chemin. M^r Gabert, qui était venu avec nous, s'arrêta au pied de la montagne; la fatigue qu'il ressentait déjà l'empêcha de poursuivre. Le beau-frère de M^r Rouvière horloger français qui habite le Cap et un jeune homme venu de chez M^r Bahrt Schulz s'étaient joints à notre petit détachement; le nègre que nous avait prêté M^r Villet, naturaliste-collecteur, et le hottentot de M^r Mund étaient chargés de nos provisions. Partis de la ville à 5 heures du matin, nous arrivâmes au sommet de la montagne à 10 heures; après nous être reposés plusieurs fois. Nous déjeunâmes d'un excellent appétit auprès d'un bon feu que nous eûmes soin d'allumer et qu'un froid assez vif rendait nécessaire. Notre course eût été fort agréable sans une brume épaisse et une pluie presque continuelle qui nous empêchèrent de jouir du beau point de vue que doit offrir une pareille élévation.

Le sommet de la montagne de la Table est évidemment de grès, quoiqu'en dire M^r De Grandpré. L'opinion de M^r Barrow, à cet égard, est beaucoup mieux fondée. La base est granitique; en plusieurs endroits, le schiste se trouve joint au granit. Les divers échantillons de ce dernier que nous recueillîmes se décomposaient très-facilement.

Au nombre des végétaux que nous vîmes, se trouvaient ceux qui suivent : *Protea coccinea* _ *Leucospermum conoca[r]pum* _ *Leucospermum argenteum* _ *Protea pinifolia* _ *Phlomis leonurus* _ Une espèce de cyparoiide _ *Irica pluchinchiaë* _ *Onax puniflora* _ *Dysa patens strumbergi* _ *Dysa cornuta* _ *Dysa cælstis*, nouvelle orchidée prise au sommet, ainsi nommée par M^r Mund à cause de ses fleurs [bleues] et de sa position élevée. _ *Dysa cardinalis*, nouvelles espèce ainsi nommée par M^r Mund à cause de sa couleur rouge. _ *Satyrium tabulare*, de M^r Mund. _ *Protia cynarrhoïdes*, la plus belle espèce qui existe. _ *Virgila Capensis* _ *Diosma uniflora*; c'est le Boucou (Boucho) des hottentots. Etant au sommet de la montagne, le même botaniste que je viens de citer me fit observer que

1818.
Mars.

l'odeur forte et aromatique du boucou nous décelait sa présence bien long-temps avant qu'il fut possible de l'apercevoir. M^r Mund, de Berlin, Botaniste, Docteur en philosophie, pharmacien major au service de Prusse, était au Cap depuis dix-huit mois et se proposait d'y faire encore un séjour de deux ans. Ce naturaliste connaît le grec, le latin, le français, l'anglais, l'allemand et le hollandais; il doit livrer à l'impression un travail sur les Orchidées du Cap et probablement aussi la flore de cette colonie.

Nous vîmes au bas de la montagne quelques promérops et un grand nombre de souï-mangas. L'éclat métallique dont brillent ces derniers oiseaux les a fait nommer avec raison les Colibris de l'ancien monde. Nous trouvâmes plusieurs Onitis dans la bouse de vache.

Le 19 mars, nous prîmes une fort belle méduse que je décrirai à l'article histoire naturelle, des patelles, des actynies, des hylouthuries et plusieurs petits crustacés fixés à la racine du fucus buccinalis, dans la rade de Table-Bay.

Ménagerie du Gouvernement.

Je vis à la ménagerie du gouvernement un jeune lion de belle taille, à la démarche grave, à l'air imposant et majestueux; un tigre royal du Bengale, à l'air terrible et féroce; un chat-tigre et une hyène qui, contre leur naturel, étaient assez carressans; deux autruches, à la taille gigantesque; et deux petits bœufs du Bengale remarquable par une bosse très-rapprochée du cou. _ Le même jour, M^r Lamarche tua un manchot que j'empaillai.

Promenade à Constance.

Le 20, MM. Quoy, Bérard et moi nous descendîmes à terre à cinq heures du matin dans l'intention de faire une course à Constance et de connaître par nous-mêmes un lieu si justement célèbre par l'excellence des vins qu'il produit. Après avoir loué des chevaux qui nous coûtèrent quatre risdales, (8 francs) nous nous mîmes en route à neuf heures, accompagnés par le beau-frère de M^r Rouvière, qui nous servait de guide et d'interprète au besoin.

Examen d'une hottentote.

Nous avions à peine fait une lieue, lorsque j'eus occasion d'examiner les parties sexuelles d'une femme hottentote. Elle était âgée d'une trentaine d'années et [avait les organes extérieurs de la génération] presque entièrement dégarnis de poils : le clitoris était peu proéminent; les petites lèvres ou nymphes, lâches, flasques et pendantes avaient une longueur de deux pouces que l'on pouvait augmenter à l'aide d'une légère traction; les grandes lèvres n'offraient rien de particul[ier] Sur les fesses, se trouvaient deux boules graisseuses, volumineuses et tremblantes comme de la gelée, mais un peu moins grosses cependant que celles que Peron, MM. Levillant et Berrow ont vues sur des femmes hottentotes _ Boschismans. D'[après] le geste que je fis pour l'engager à se laisser visiter, cette

indigène crut que j'avais des vues vraiment hostiles. Elle s'imaginait sans-doute que l'examen que je faisais et auquel elle se prêtait d'assez mauvaise grâce n'était que le préliminaire d'un combat réel. Mais lorsqu'après m'avoir vu faire une visite domiciliaire si exacte, après avoir souffert que mes regards et mes mains pénétrassent dans le sanctuaire, elle s'attendait à voir l'encens fumer sur l'autel, lors dis-je, qu'elle fut certaine que le sacrifice ne s'accomplirait pas, frustrée dans son attente, indignée d'une telle profanation, écumant de rage, elle vomit contre moi les plus horribles imprécations, que fort heureusement je n'entendais pas. La vue des risdales que je lui offris ne put la calmer qu'imparfaitement.

Nous nous écartions fréquemment du chemin pour courir à cheval après les oiseaux. Cette manière de chasser, nouvelle pour moi, me plaisait beaucoup. J'étais monté sur un coursier assez fougueux, qui se montrait rétif et témoignait son mécontentement à chaque coup de fusil qu'il entendait; j'avais déjà tué une pie-grèche, lorsqu'à une demi lieue à peu près de Constance, après avoir dépassé les premières vignes que l'on rencontre, je fus entraînée dans un champ labourable, à la vue d'une multitude de souï-mangas, de promérops, etc. Je fis feu sur un des plus beaux oiseaux; mon cheval, doublement effrayé par le coup de fusil et par un large fossé qui se trouvait à ma droite, partit comme un trait et me jeta à plusieurs pas de distance sur un terrain sablonneux et peu dur. Nous remontâmes bientôt après l'un sur l'autre. Réuni à MM. Quoy et Bérard, nous vîmes la propriété de M^r Cloete, nommée Grand Constance; elle est facilement reconnaissable à une allée de très-grands arbres et à ces mots Groot Constantia que l'on voit écrits sur la porte d'entrée. Nous ne tardâmes pas à arriver à la ferme de M^r Colyn, connue sous le nom de Petit Constance ou d'Espérance à Constance; (De hoop op Constantia) de longues allées de chênes nous y conduisirent.

Notre premier soin, après avoir salué M^r Colyn, fut de parcourir les vignobles. Le maître de la maison fit loger nos chevaux dans son écurie et nous donna un de ses gens pour nous conduire partout. Les vignes, entourées par des allées de chênes et de pins, sont disposées à quatre pieds de distance les unes des autres sur des rayons en droite ligne; elles ne sont point soutenues sur des échelas. Toutes les années, on les taille et on pioche le terrain qui est de nature sablonneuse. Nous vîmes des pêcheurs, des abricotiers, pommiers, poiriers, citronniers, etc., et de petits carré[s] où l'on cultivait les plantes potagères. A notre retour à la maison

chôte de cheval.

Vignobles.

1818.
Mars.

de campagne, M^r Colyn voulut absolument nous faire goûter les diverses espèces de vins de Constance; je vais en faire l'énumération et indiquer les prix :

Vins de Constance.

Le vin de Constance, blanc et rouge,	250 risdales l'alvram
Le vin de Pontac	id.
Le vin de Pierre	id.
Le vin de Frontignac	300 risdales.

A l'époque dont je parle, le vin du Cap coûtait 35 risdales l'alvram. Cette mesure est de la contenance de quatre-vingt bouteilles. Tout le vin dit du Cap est fourni par un raisin muscat, de couleur paille-foncée, qui m'a paru préférable au muscat de Provence.

Il y a deux qualités de vins dits de Constance; le blanc et le rouge; elles proviennent l'une et l'autre de raisins muscats, de couleur différente.

Le vin de Pontac, de couleur noire, est produit par un raisin noir et très-doux qui ressemble à un de nos raisins de Provence doux et fade.

Le vin de Pierre est un vin blanc qui, par le goût, se rapproche du vin de Lunel; il nous parut avoir un bouquet plus agréable que ce dernier dont nous avons porté une bouteille à Constance pour servir de terme de comparaison. Il est vrai que le nôtre était échauffé. M^r Colyn qui le goûta le trouva [bon] mais inférieur au sien. Le raisin qui donne le vin de Pierre est blanc et doux : c'est l'uni blanc des Provençaux.

Le vin de Frontignac a un fumet infiniment agréable; il est préféré à tous les autres vins de Constance; aussi l'alvram est-il payé cinquante risdales de plus. Il a une couleur blanche un peu terne. Quant à moi; de tous ces vins, celui que je préfère est le Constance, blanc ou rouge indifféremment.

Préparation du vin de Constance.

La cave de M^r Colyn est grande, commode et non souterraine; nous la visitâmes dans le moment où l'on s'occupait à fouler les raisins. Je demandai quelques renseignements sur la préparation du vin de Constance; voici ceux qui me furent fournis : on dégrappe les raisins en les frottant sur une espèce de claie à jour; les grains tombent dans un baquet, sont recueillis et portés dans une cuve où quatre esclaves nègres les foulent aux pieds. Le moût, d'une saveur agréable et sucrée, est mis dans de grands tonneaux où on le laisse environ une quinzaine de jours, plus ou moins. Après quoi, on le verse dans des barriques où il fermente à peu près pendant le même espace de temps; on le transvase ensuite trois ou quatre fois, mais sans jamais y ajouter aucune substance étrangère. On le vend dans [des] barriques de dix-neuf gallons anglais qui équivalent à un alvram ou quatre vingt bouteilles. Dans le Grand et le Petit Constance,

On ne recolte en tout, dans les meilleures années, que cent tonneaux ou huit cents alvrans, chaque tonneau contenant huit alvrans. Ces deux fermes, entourées de chênes, de pins et de protea argentea [ou arbre d'argent], sont situées dans un vallon borné au nord-ouest, au nord et au sud-est par une chaîne de montagnes; d'abord, en commençant par le nord-ouest, la Tête du Diable, la continuation de la montagne de la Table et les montagnes Prince-Castel et Steimberg.

Après avoir dégusté les différentes qualités de vins qui ornaient la cave, M^r Colyn nous conduisit à la maison qu'il habitait, les appartemens sont décorés avec goût, dans le genre hollandais. Nous vîmes, sur une table du salon de compagnie, deux cornes de buffle, énormes et d'un noir de jais. Au dîner que l'on nous fit accepter [qu'il nous fallut accepter], on nous servit du bouc sauvage coupé en tranches désséchées, de la largeur d'une pièce de dix sous. Je n'en goûtai que pour m'en abstenir bien vite et donner la

préférence à d'excellent pouding, à des fraises [assaisonnées de] au vin de Constance et à des biscuits qui nous faisaient oublier le mauvais pain hollandais. Au devant de la maison de campagne, on voit un jardin qui, lors de notre visite, n'était pas très-bien tenu. [Après avoir pris congé] Lorsque nous prîmes congé de M^r Colyn, il nous fit promettre de venir le voir, à notre retour au Cap de Bonne-Espérance, en 1820. Nous nous arrêtàmes un instant à la ferme de M^r Cloète; cette propriété est assez agréable; les arbres de haute futaie qui l'entourent lui donnent un certain air de grandeur. A la nuit, nous étions rendus à la ville du Cap. De jolies maisons de campagne bordent la route du Cap à Constance; les montagnes les plus éloignées que l'on aperçoit à gauche sont celles d'hottentots_hollands; les plus rapprochées sont celles de Stellembosch.

Le 24 mars, la Seine, navire marchand français, du port de 280 tonneaux, commandée par M^r. Houssard ex-lieutenant de viasseau, partit pour Calcutta. Il y avait sur ce bâtiment un naturaliste, M^r Alfred Duvancel, ex-officier de la garde et beau-fils de M^r Curvier. Il s'occupe particulièrement de zoologie; il porte à Calcutta, pour s'en défaire avantageusement, le premier volume de la Nosologie d'Alibert; le grand ouvrage sur les maladies de la peau, du même auteur; le tableau du règne animal de M^r Cuvier, etc; et le voyage dans la Nouvelle-Espagne de M^r de Humboldt, ouvrage que ce savant adresse à la Société asiatique de Calcutta. Le chirurgien du même navire était M^r Deville, neveu de M^r Loiseleur-Deslonchamps.

Le 27, je fis une course à Chams-Bay avec MM. Mund et Pallas fils. Nous tuâmes un assez bon nombre d'oiseaux tels que soui-mangas, promérops, canaris des montagnes

Course à Chams-Bay

[Pencil note in margin : Je ne suivrai pas nos infatigables [naturalistes] dans

les courses multipliées que
l'amour de la science leur
fit entreprendre; encore
moins entretiendrai-je le
lecteur des occupations
plus monotones, quoique
non moins utiles auxquelles
nous nous livrions sans relâche
à notre observatoire : il suffira
de donner plus bas le court
résumé des [a...es] et de
renvoyer pour les autres
aux ouvrages spéciaux, sur
Histoire naturelle qui accompagnait
cette relation.

Nous devons de sincères actions
de grâce à Lord Charles [Somerset] non seul[ement] pour les facilité de toutes espèces qu'il
nous a données de [voir?]
[livrer] à nos [recherches] accoutumées, mais aussi pour les [prédonnées] personnelles dont
nous avons été l'objet
plusieurs fois nous avons été le voir à la maison de campagne de [blank] et [constamment]
nous avons trouvé
près de lui et de sa famille composée de deux d[emoise]lles aussi aimables que bien élevées
[the rest is unreadable and cut off the scanned page]]

1818.
Avril.

passereaux, oiseaux-rats (mius volgel des hollandais du Cap), etc. Nous poursuivîmes envain plusieurs singes dans les montagnes. Il y avait à Black-Batterie, quatre caronnades de 32 et deux canons de 18; à Klooft-Batterie, une seule pièce de 32. S'il s'agissait de prendre le Cap, ne pourrait-on pas, par un temps favorable, venir mouiller avec une division à Hout-Bay, s'emparer promptement d'une batterie peu considérable qui s'y trouve et attaquer la ville du Cap par les hauteurs situées entre la Tête du Lion et la montagne de la Table? L'aspect de cette partie de la côte semblerait indiquer la réussite d'une pareille entreprise, si elle était faite avec des forces suffisantes. A notre retour, je vis dans une maison de campagne cette demoiselle Flabert dont M^r Levailant parle beaucoup; elle est mariée et se nomme Madame Smyth.

Arrivée du Rurick.

Le 1^{er} avril, le brick de Rurick; commandé par le Lieutenant [Otto] Kotzbuë, vint mouiller dans la baie de la Table. Ce navire russe terminait son voyage de circumnavigation; parti de Cronstad, il avait touché à Copenhague et fait une longue relâche en Angleterre d'où le vrai départ avait eu lieu. Après avoir vu Sainte-Croix de Ténériffe, l'île Sainte-Catherine, doublé le Cap Horn, cotoyé le Chili et la partie nord-ouest de l'Amérique, traversé le Grand Océan boréal, relâché aux îles Sandwich, aux Mariannes et à Manille, il effectuait son retour en Europe par le Cap de Bonne-Espérance. Le lieutenant Kotzbuë, fils du littérateur allemand de ce nom, a fait partie de l'expédition de l'Amiral Krusenstern. Il paraît s'être occupé spécialement de géographie; il a découvert le Parterre du Rurick, les îles Rumanzou et Kutuzou. Le chirurgien du Rurick, [M^r Eschscholz] est chargé de l'entomologie et de la minéralogie; M^r [Adelbert de] Chamisso, français, frère du lieutenant de vaisseau de ce nom, est le botaniste de l'expédition. Il y a de plus un dessinateur [M^r Choris]. Le Capitaine et le second sont les seuls officiers militaires attachés à la marine impériale russe; il y a en outre deux officiers considérés à peu près comme nos officiers auxiliaires. Le Rurick est un petit bâtiment de quarante-deux hommes d'équipage, tout compris; il est proprement tenu. Dans le faux-pont, on voyait tribord et bâbord des caissons destinés aux matelots; la cuisine était de l'avant, grande et commode et disposée de manière que la chaleur était réfléchie dans l'intérieur du navire. Il y avait à bord, un instrument fort ingénieux, nommé sexiomètre je crois, qui servait à mesurer la température de la mer à diverses profondeurs. Un poêle dans la chambre du capitaine et un autre dans le carré des officiers indiquaient que la navigation du Rurick avait eu lieu fréquemment dans les régions froides. M^r Chamisso nous dit que le Roi des Iles Sandwich les avait très-bien reçus;

il se louait beaucoup du généreux accueil que leur avait fait le gouverneur des Iles Mariannes, Don José de Médinilla, y Pinéda. Sachant que nous devons explorer cet archipel, M^r Chamisso me pria de dire mille choses obligeantes de sa part à M^r De Médinilla et à Don Luis de Torrès chez qui il était logé à Guam.

Le 2 avril, MM. Mund et Chamisso, le chirurgien et le dessinateur du Rurick vinrent dîner à bord de l'Uranie. Le 3, M^r Kotzbuë rendit à M^r De Freycinet une visite que notre Commandant lui avait faite. Nous faisons des préparatifs d'appareillage, lorsque un vent violent nous ayant fait chasser, nous obligea de mouiller l'ancre de bâbord et l'ancre de veille de Tribord. Notre départ du Cap de Bonne-Espérance n'eut lieu que le 5 avril.

Notes diverses recueillies pendant notre séjour au Cap de Bonne-Espérance.

Quelques notes sur le Cap.

Dès le temps du roi d'Égypte Nécho et de Ptoloméé Lathyre, on fit le tour de l'extrémité méridionale de l'Afrique qui fut découverte une seconde fois, en 1487, par Bartholomé Diaz, navigateur portugais. Dix ans plus tard, en 1497, Vasco de Gama se rendant aux Indes, doubla le premier ce cap redoutable dont le nom sinistre de Cap des Tempêtes, Cabo Dos totos tormentos, fut changé dans la suite par le roi Emmanuel en celui qu'il porte aujourd'hui. Les anglais, si l'on en croit Barrow, en prirent possession en 1620. Van Riebeck, chirurgien sur les vaisseaux de la Compagnie hollandaise, fonda la colonie du Cap en 1650. Les Anglais s'en emparèrent, pour la première fois, le 7 septembre 1795; quelques années après, ils la cédèrent aux hollandais et s'en rendirent maîtres de nouveau le 8 décembre 1806. Les derniers traités leur en ont assuré la possession.

Maladies.

Les maladies ordinaires au Cap, me dit le Docteur Hussey, médecin en chef de cette colonie, sont les fièvres inflammatoires, les ophtalmies, les flegmasies aiguës du foie, des poumons et de la plèvre et la dysenterie. Ce médecin n'a vu, depuis dix années, qu'un seul exemple de fièvre intermittente. M^r Hussey a long-temps voyagé en France où il se trouvait au commencement de la révolution; c'est un ardent propagateur de la vaccine. Voici quelques détails que je tiens de lui : le 1^{er} janvier 1812, la petite vérole se manifesta au Cap de Bonne-Espérance et fut d'abord très-meurtrière; les moyens prophylactiques les plus vigilans et les plus rationnels furent mis en usage avec succès. Cette maladie qui était devenue épidémique le 14 mars disparut le 9 juillet suivant.

Comité de vaccine.

Le Comité de vaccine, composé du médecin-général qui en est le président, de deux chirurgiens-vaccinateurs et d'un secrétaire chargé de l'enregistrement, existe depuis 1811. On vaccine

1818.

deux fois par semaine à la ville du Cap, le mardi et le vendredi, c'est dans une des salles de l'établissement où se trouvent les bureaux du gouvernement que cette opération a lieu. Lors de la naissance d'un enfant, les parens sont obligés d'en faire leur rapport au fiscal qui en donne connaissance au Comité de vaccine. La mère doit, autant que possible, accompagner son enfant et le reconduire auprès des chirurgiens huit jours après l'opération, afin que l'on puisse examiner si la vaccine a bien réussi et dans ce cas, pour avoir la facilité de perpétuer le virus en le communiquant de bras à bras.

L'ancien hôpital, autrefois exclusivement consacré au traitement des esclaves et des naturels du pays, a changé de destination; il est maintenant occupé par les bureaux du gouvernement. La cour de justice, édifice nouvellement construit d'après le plan de M^r Tiébol, se trouve au centre des bureaux.

hôpital

L'hôpital du 60^e Régiment Britannique, situé non loin des lignes de fortification, sur le chemin de Constance, état assez bien tenu. M^r Morlay en était le chirurgien-Major. Il n'existe pas d'hospice civil au Cap : un pareil lieu de refuge pour les malades et les malheureux infirmes serait bien autrement utile qu'une maison d'orphelins dans une colonie où le plus souvent on ne voit qu'un très-petit nombre de ces derniers.

Ville du Cap.

La ville du Cap est très-régulière; les rues sont tirées au cordeau; les maisons, peintes en blanc, sont remarquables par leur propreté extérieure et le plus grand nombre par une espèce de terrasse élevée, terminée de chaque côté par un siège commode. Plusieurs rues sont plantées de deux rangs de chênes; d'autres contiennent un canal d'eau stagnante dont les émanations sont rendues très-dangereuses par toutes les immondices que l'on y jette. Parmi les diverses places qui décorent cette ville, l'une, grande, entourée de deux allées de chênes, ayant la forme d'un carré allongé et située devant la caserne, sert de place d'armes; une autre sert au marché public; dans une troisième, les paysans déposent leurs chariots; on en voit une quatrième au devant du principal temple protestant.

Citadelle.

Les édifices publics qui méritent d'être cités sont les suivans : la Citadelle, nommée ordinairement le Château; elle offre quatre bastions réunis par quatre courtines; une première ligne deux fossés et un chemin couvert; dans l'intérieur, deux cours spacieuses et des logemens qui peuvent recevoir mille soldats. La citadelle renfermait autrefois dans ses murs la plupart des bureaux du Gouvernement, la banque et la chambre d'administration des orphelins connue sous le nom de Veeskamm[?]

- Caserne. La caserne, grande et régulièrement bâtie, peut contenir deux mille hommes.
- Temple protestant. Le principal Temple protestant est de belle structure et renferme un grand nombre de tombeaux. Sur une des portes d'entrée, on lit ces deux vers latins :
Deplora culpam, verbum scrutare salutis
Supplex, fundo preces hac pia turba, tuas.
La Maison des Orphelins est maintenant isolée. Cet établissement est régi par huit administrateurs, choisis parmi les habitans les plus recommandables. Lorsque leurs pupilles ont atteint l'âge de majorité, ils leur rendent un compte très-exact de leurs biens sur lesquels ils ont exercé une surveillance paternelle. Un pareil désintéressement est bien digne d'éloges. A l'époque où je visitai cette maison, il n'y avait que neuf orphelins, des deux sexes. Un instituteur et sa femme chargés de les instruire recevaient aussi les enfans de la ville.
- Maison des Orphelins.
- Salle de spectacle. La Salle de spectacle est très-petite. Les acteurs que j'y ai vus m'ont paru [bien] médiocres.
- Jardin du Gouvernement. Le Jardin du Gouvernement très-vaste contient, dit-on, quarante acres de terre. De belles allées de chênes bordées de myrtes embellissent ce lieu que les gouverneurs ont choisi pour leur demeure et dont une partie sert de promenade publique. Dans la même enceinte, se trouve la ménagerie.
Outre la citadelle dont j'ai parlé, les batteries chavonne et Amsterdam sont encore destinées à protéger le mouillage.
On suit toujours au Cap les lois hollandaises. Le Gouverneur est président de la cour d'appel.
A une quinzaine de lieues de la ville du Cap existe un quartier nommé fransouc (coin français) dont les habitans descendent des protestans français qui se réfugièrent dans cette colonie lors de la révocation de l'édit de Nantes.
- Monnaies. Monnaies. La risdale en 1775, dit Sparmann, valait un peu plus de 4 livres de France. En 1810, lorsque M^r Sainte-Croix visita le cap, l'escalin valait 12 sous de France; la risdale, 8 escalins ou 4 livres 16 sous; la piastre, de 12 à 14 escalins; la pièce de 5 francs, 5 escalins; l'écu de 6 francs, 1 piastre; le louis de 24 livres, 6 risdales; la quadruple d'Espagne, 25 et 26 et quelquefois 30 risdales. A l'époque de notre séjour avec la corvette l'Uranie, en mars 1818, l'escalin valait 6 sous de France; la risdale, 2 francs; la pièce de 5 francs, 14 escalins; l'écu de 6 francs comme la piastre, 20 escalins; le louis de 24 livres, 10 risdales. La banque du Cap a mis en circulation de très-grandes sommes en papier-monnaie.
Toutes les ventes ont lieu au plus offrant. Les

1818.

Anglais payent au Gouvernement un droit de 6 pour cent. Les étrangers ne sont pas traités aussi favorablement. Pour avoir la faculté de vendre leurs marchandises, ces derniers sont tenus de payer 15 pour cent à la douane et 5 ½ pour cent pour les frais de vente; encore le propriétaire ne doit-il recevoir l'argent qu'au bout de trois mois. S'il veut être soldé de suite, il éprouve une nouvelle perte de 3 pour cent. L'agent qui est chargé de l'affaire a 5 pour cent de commission. Ainsi, tout navire étranger qui arrive au Cap, pour y vendre sa cargaison, doit s'attendre à payer les frais suivans :

15 pourcent, à la douane
5 ½ _____ frais de vente
5 _____ de commission
3 _____ d'escompte.
2 _____ voiturage, emmagasinage, hommes de journées.
30 ½ pour cent, en tout.

L'hôtel des douanes est cette grande maison que l'on voit à côté de la caserne.

Garnison.

En mars 1818, la garnison du Cap était composée de deux régimens anglais, le 60^e et le 72^e, donc chacun était fort de 800 hommes. Il y avait de plus, une compagnie d'artillerie de terre.

On parle au Cap un hollandais corrompu mêlé de mots malais et portugais.

L'arc des hottentots-Boschismans, formé d'un simple morceau de bois recourbé, très-dur, a pour corde un boyau. Le carquois, de bambou et recouvert de cuir, contient une vingtaine de flèches empoisonnées faites avec un petit bambou, on os et un morceau de fer terminé en triangle. Cette dernière partie, dont l'angle antérieur est mousse, est entourée jusqu'à la pointe d'une espèce de pâte qui constitue le venin que les Boschismans retirent de diverses plantes.

M^r Vehr, chirurgien-accoucheur, m'a promis de ne rien négliger pour se procurer deux squelettes de Boschismans, de différent sexe, et de plus, si l'occasion lui en est offerte, le bassin entouré des chairs avec les parties sexuelles dans un état d'intégrité, d'une femme de cette nation. Il le conservera dans l'esprit de vin.

Il y a au Cap, quatre pharmaciens. MM Pallas et Pollemann retirent de leur pharmacie un revenu annuel de quinze mille risdales; leur premier commis, M^r Matthiessen, du holstein, a deux mille risdales d'appointemens; le second, M^r Krebs du hanovre, en a six cents et le 3^e M^r Studsgaard, de Copenhague en a cinq cents. Ils sont en outre tous les trois nourris et logés.

Histoire naturelle.

Animaux.

Zoologie. Quant à ce qui concerne les Mammifères, nous ne possédons dans notre collection que la Chrysochlore du Cap, (Talpa asiatica. L.) connue sous le nom de Taupe dorée. Ce petit animal est brillant de reflets métalliques, exemple unique parmi les quadrupèdes. Le nôtre, à peu près cylindrique, avait 4 pouces 6 lignes de long et autant de circonférence; on ne voyait à l'extérieur ni yeux, ni oreilles, ni queue. Les pieds de devant étaient armés de trois ongles et de deux petits fragmens; les ongles des pieds de derrière étaient au nombre de cinq. L'ouverture extérieure du vagin était assez grande et devenait bien apparente lorsqu'on écartait les poils.

Les Oiseaux que nous nous sommes procurés pendant notre séjour au Cap sont les suivans : des passereaux, pie-grièches, promérops, souï-mangas, manchots, goëlands, pélicans, cormorans, etc.

Le passereau dont le ventre est roux et le dos gris est nommé par les hollandais knoetje. (On prononce Quenoutie)

Les promérops vivent du suc des fleurs; leur langue est extensible et fourchue; on les voit par troupes sur les protea. On les connaît au Cap sous le nom de malabar volgel (oiseau du Malabar.) La couleur des yeux est grisâtre.

Les brillans souï-mangas sont les colibris du Cap : comme ces derniers, on les voit voltiger de fleur en fleur pour en pomper le suc; aussi les appelle-t-on sucre-beker. (bec de sucre ou mange-sucre.) Ils paraissent affectionner singulièrement les virgilia, arbres sur lesquels on est presque toujours sûr de rencontrer ces oiseaux. Leur vol est vif mais n'est pas soutenu. Ils ont un petit cri tit tit... qu'on entend de fort loin. Nous en possédons de différentes espèces; le brillant des couleurs varie selon l'âge, le sexe et la saison. Ces charmans oiseaux ont les yeux noirs, le bec recourbé et très-pointu, la langue mince et effilée; cette dernière offre à sa base une rainure qui se continue en léger sillon jusqu'à la pointe qui est bifurquée.

Les manchots du Cap, (Aptenodytes Demersa. Gm.) nommés sphénisques par Brisson, sont très-communs et difficiles à tuer d'un seul coup de fusil. Un de ces oiseaux, tué par M^r Lamarche, avait 19 pouces de long du bout du bec à l'anus; la longueur du canal intestinal était de 24 pieds; le rapport de la longueur du corps avec celle du canal intestinal était, par conséquent, comme 1 est à 15,1. Les manchots nagent avec beaucoup de facilité en se servant principalement de leurs aîlerons; ils tiennent alors leurs pattes allongées en arrière. Nous en avons vu plusieurs donnant la chasse à de petits poissons et sortant de l'eau toutes les minutes à peu près, pour respirer l'air. Un manchot blessé que nous avions à bord marchait en

1818.

s'appuyant sur ses aîles qui lui servaient ainsi de pattes de devant.

Un fort muscle peaucier, à fibres circulaires, et très-prononcées, entoure le cou du sphénisque du Cap, se fixe d'une part aux os de la tête et de l'autre se perd sur la poitrine, un raphé distinct en avant et en arrière du cou indique la terminaison des fibres charnues. Les parties latérales du tronc offrent d'autres muscles peauciers assez prononcés et qui s'étendent jusqu'aux cuisses.

Un muscle que j'appellerai Lumbo-occipital s'étend des vertèbres lombaires à l'occiput; mince, aplati, étroit et très-long, il se fixe aux vertèbres lombaires par une aponévrose mince, plus prononcée en dehors qu'en dedans et d'où naissent les fibres charnues qui vont se terminer dans un petit enfoncement que l'on voit sur les côtés de la protubérance occipitale. La moitié inférieure de ce muscle est recouverte par des muscles vertébro-costaux et sa moitié supérieure par les peauciers et tout-à-fait en haut par les grands complexus. Il y a un lumbo-occipital de chaque côté de la ligne médiane : une ligne cellul[euse], supérieurement et les apophyses épineuses vertébrales inférieurement, les séparent.

Le premier des muscles pectoraux, épais, volumineux, aplati, irrégulièrement triangulaire, recouvre tout le sternum qui descend très-bas et une partie des côtes. Il s'insère à la crête médiane, et aux bords du sternum, au bord supérieur des côtes par des aponévroses très-distinctes dont la plus inférieure se continue avec celle des muscles abdominaux; toutes les fibres charnues se terminent à un tendon qui va s'insérer à la partie supérieure de l'humérus.

Le second pectoral, moins étendu, également triangulaire, se fixe immédiatement à presque toute la face antérieure du sternum, dégénère en un tendon assez épais qui passe sous l'articulation clavio-sternale et va se terminer.

Le troisième pectoral, le plus petit de tous, presque semblable au petit rond de l'homme, est situé au-dessous du précédent sur le bord externe du sternum et va se terminer au-dessous de l'articulation clavio-sternale.

Nous avons eu un goëland blanc à manteau noir et sans queue; il avait 4 pieds d'envergure et 17 pouces de l'extrémité du bec à l'anus.

Une tortue de terre, trois lézards, quelques caméléons nains du Cap et un serpent sont les seuls reptiles de notre collection. Nous trouvâmes la tortue de terre sur le chemin de Constance et les deux lézards contenus dans le bocal N°. 26, sous les numéros 1 et 2, sur la montagne de la Table.

Nous n'avons pas eu un seul poisson et nous sommes

également très-pauvres en insectes. Pendant notre traversée de Rio de Janeiro au Cap et durant notre séjour dans la baie de la Table, nous avons pris de petits crustacés, des biphores, pyrosomes, clios, méduses, diphyes, vélelles, physalies et holothuries.

La méduse contenue dans le bocal N°. 30 a six pouces de diamètre. Gélatineux, transparent, orbiculaire, convexe en dessus, aplati en dessous, offrant dans ce dernier sens une bouche large et à bord plissé, ce radiaire médusaire est remarquable par trente-deux raies de couleur carmelite, qui commençant au disque inférieur, à un pouce à peu près de la bouche, ornent la circonférence et se terminent au sommet, en formant une légère convexité par leur réunion. Il a été mis dans la dissolution de muriate sur-oxigéné de mercure.

Végétaux.

Botanique. M^r Gaudichaud, indisposé pendant notre séjour au Cap n'a pu réunir sa collection, un aussi grand nombre de plantes que dans la précédente relâche. Les deux seules journées qu'il a pu employer à botaniser lui ont procuré les genres suivans : Ulva _ Fucus _ Lichens _ Taudea africana? _ Acrostichum _ Asplenium _ Squisea _ Adiantum _ Hymenophyllum _ Amaryllis _ Salvia _ Un grand nombre de protea, tels que argentea, cynaroïdes, mellifera, pinifolia, etc. _ Dysa cœlestis, patens, cardinalis, cornuta _ crassula coccinea _ Oxalis sessilifolia _ Ixia _ Hermas _ Gnaphalium _ Gnidia _ Erica, 9 espèces _ Diosma, 4 espèces _ Phylca, 3 espèces _ Corymbium glabrum _ Chironia linifolia, baccifera _ Antholyza ou Watsonia _ Chrysanthemum _ Andropogon _ Scirpus _ Satyrium tabulare _ Blaeria ericoïdes _ Calendula _ Borbonia _ Agrostis _ Penea _ Royena _ Chrysitrix capensis _ Anthericum _ Lobelia, 3 espèces _ Polygala, 2 espèces _ Virgilia capensis _ Comelina africana _ Indigofera filifolia _ Cassyta filiformis _ Drosera capensis _ Roella ciliata _ Persoonia? _ Asphalatus _ Thesium _ Mesembrianthemum. _ Mimosa _ Rhinanthus ou Bartsia? _ Hypoxis _ Seriphium _ Rhamnus _ Plectronia corymbosa _ Senecio _ Cunonia Capensis _ Struthiola? _ Restio? _ Juncus, etc, etc.

M^r Mund, Botaniste prussien, m'a fourni quelques renseignements sur les propriétés de plusieurs végétaux du Cap.

L'écorce du protea argentea sert à faire du tan préférable à celui de l'écorce de chêne. Le meilleur tan est produit par le protea conoca[r]pa.

Toute la plante, nommée par les naturalistes hydrocotyle virgatum, est employée, en infusion, contre les diarrhées et les fièvres putrides; elle est aromatique, astringente et amère; elle a un goût qui se rapproche de celui de la térébenthine.

Le Bucho (on prononce boucou) diosma uniflora. L,

1818.

est le seul remède des hottentots. Cette plante a une odeur forte et aromatique; l'infusion des feuilles et des fleurs est donnée à l'intérieur comme tonique; on s'en sert extérieurement dans les coupures et les diverses plaies. Les pharmaciens du Cap préparent une teinture spiritueuse de bouchou qui est très-odorante.

M^r Krebs m'assura, contre l'opinion de M^r Mund, que les hottentots faisaient encore usage d'une plante dont les fleurs ont l'odeur et la couleur du safran.

L'infusion des fleurs d'une espèce de bellium (bellis des habitans) est employée comme amère et aromatique.

Les Cafres, chez lesquels M^r Mund a voyagé, mâchent les feuilles du pelargonium peltatum et les mettent sur les plaies.

L'infusion de l'écorce du Cemassix Capensis (Mund) Kenessia hout des habitans, est employée contre l'arthitis.

Un arbre inconnu, nommé Safran hout, produit une écorce qui, mâchée et mise sur les plaies qui résultent de la morsure des serpens, agit avec beaucoup d'efficacité.

On se sert de la racine d'une nouvelle espèce d'Amyris dans des emplâtres qui sont employés contre toute sorte de contusions et de plaies.

Le suc récemment exprimé de l'Arctopus echinatus connu au Cap sous le nom de Fratldorn, suffit, dit-on, pour guérir les maladies syphilitiques sans le secours du mercure. Les Anglais ont fait plusieurs expériences dont M^r Mund ne connaissait pas le résultat.

Les [blank] mâchent les feuilles du Tarchonanthus Camphroratus (Zueri des colons) autant par goût que désireux de faire usage d'un masticatoire antiseptique.

Minéralogie. Le paquet N^o. 1 contient du grès blanc pris dans les couches supérieures de la montagne de la Table; le n^o. 2, deux morceaux d'une substance trouvée à moitié chemin de la montagne; ils semblent appartenir à quelque éruption volcanique; le n^o. 3, du granit qui se décompose très-facilement et qui paraît former la base de la montagne; Parmi les morceaux, il y a du schiste joint au granit; le n^o. 4, une sorte d'hématite en pouding trouvée au bas de la montagne et assez près de la ville du Cap.

Minéraux.

Flacons d'eau de mer.

Flacons d'eau de mer. Le flacon N^o. 13 a été rempli dans l'Océan atlantique, par 37°35' latitude sud et 34°31' longitude ouest, le 6 février 1818, à midi. _ Le n^o. 14, dans le même océan, par 37°51' latitude sud et 2°53' longitude est, le 26 février à 2 heures après midi.

Observations météorologiques.

Observations barométriques, thermométriques et hygrométriques. Pendant notre traversée de Rio de Janeiro

au Cap de Bonne-Espérance, les instrumens météorologiques observés toutes les deux heures ont offert pour maximum et minimum : le baromètre, 27 pouces et 27 pouces 8 lignes; le thermomètre à l'air libre et à l'ombre, 14° et 28 ° centigrade; le thermomètre plongé dans l'eau de la mer prise à la surface, 13° et 26°5; et l'hygromètre, 67 et 100°.

Pendant notre relâche dans la Baie de la Table, les mêmes instrumens météorologiques observés de la même manière ont offert pour points extrêmes : le baromètre, 27 pouces 3 lignes et 28 pouces; le thermomètre à l'air libre et à l'ombre, 12° et 30° centigrade; le thermomètre plongé dans l'eau de la mer prise à la surface, 10°4 et 21°4; et l'hygromètre, 42° et 92°. Je dois remarquer que le baromètre est descendu une seule fois à 21 pouces 6 lignes.

Notes médicales.

Médecine. En janvier 1817, pendant l'armement de la corvette l'Uranie à Toulon, M^r Laborde, Enseigne de vaisseau, eut un catarrhe simple dont il guérit. Il conserva seulement une petite toux qui parfois était assez incommode, surtout le soir. Plusieurs maladies syphilitiques et des traitemens mercuriels souvent irrationnels ou incomplets avaient détérioré sa constitution naturellement faible et délicate. Sa poitrine étroite et resserrée pouvait faire craindre l'altération des organes pulmonaires. Le 14 février 1818, ayant forcé la voix dans un commandement, il fut pris d'un léger crachement de sang, qu'il croyait provenir du larynx et que le repos et un gargarisme d'oxycrat miellé firent disparaître. Le lendemain, 15 février, nouveau crachement de sang qui survint après un léger déjeuner et qui dura cinq minutes; le fluide rendu en abondance avait toutes les qualités qui le constituent artériel et venait directement de la poitrine. (Bouillon _ Limonade fortement acidulée avec l'acide sulfurique _ Gargarisme d'oxycrat miellé _ Pédiluves avec l'eau froide _ Le soir, looch avec 15 gouttes de Laudanum.) Dans la nuit du 15 au 16, M^r Laborde crache du sang en petite quantité. Le 16, nouveau crachement; pouls légèrement fébrile. (Limonade sulfurique. Looch avec la gomme arabique et le laudanum, bis. _ Le soir, application d'un vésicatoire au bras gauche.) Le 17, à 1 heure du matin, hémoptysie légère. (Bouillon _ Limonade sulfurique _ pansement du vésicatoire qui avait déterminé la vésication.) Le 18, hémoptysie à 5 heures et à 11 heures du matin. (B[ouillon]. _ Limonade sulfurique _ Pédiluve sinapisé _ Application d'un vésicatoire sur le côté gauche de la poitrine. Le 19, hémoptysie à 3 heures et demie et à 7 heures du matin et à 4 h[eure] ½ du soir; pouls quelquefois fébrile; faiblesse extrême. (B[ouillon] _ Limonade sulfurique _ Looch avec la gomme arabique.) Dans la nuit du 19 au 20, il survint une douleur aiguë à la partie interne et externe du bras gauche. Cette douleur qui avait son siège à l'extérieur et que le malade supposait rhumatismale l'empêcha de dormir; il

1818.

passa la nuit étendu sur quelques chaises. (Limonade sulfurique_ Liniment opiacé _ Le bras fut entouré d'un morceau de flanelle.)
Le 21 au matin, la douleur aussi forte s'étendait jusqu'au grand pectoral et un peu au grand dorsal; légère oppression du côté gauche de la poitrine faiblesse toujours grande. (Limonade sulfurique _ Looch gommeux, bis Liniment opiacé _ Sinapisme à la partie interne du bras souffrant.)
L'application du sinapisme qui eut lieu à 10 heures fit un peu diminuer la douleur. Le malade resta tout le jour assis sur des chaises, il craignait qu'en se mettant au lit l'hémorragie ne se renouvelât. La douleur du bras et de l'épaule était périodique; l'oppression augmentait; la faiblesse était telle qu'à peine il pouvait se tenir debout un instant. A onze heures du soir, en voulant se coucher, l'hémoptysie reparut, ce qui affecta beaucoup M^r Laborde qui n'eut dès-lors aucun espoir de guérison. Le pouls était relatif à la débilité générale, petit et misérable; il augmentait de vitesse toutes les fois que le malade rendait du sang, ce qui tenait sans-doute à l'impression fâcheuse qu'il éprouvait. Lorsque l'hémorragie eut cessé, il y eut du repos jusqu'à minuit et un peu de sommeil. Le 22, l'épanchement du sang dans la poitrine parut augmenter, à en juger par l'oppression qui se manifesta alors avec plus de force; à 9 heures du matin, la suffocation était imminente. Le malade qui conservait tout son jugement ne douta plus de sa fin prochaine; calme et résigné; il en parlait comme d'une chose indifférente : (Limonade sulfurique_ Looch gommeux _ Sinapismes sur le point douloureux et à la plante des pieds. A midi, d'autres sinapismes à l'intérieur des bras et des cuisses. Addition de 4 grains d'ipéca d'abord, et ensuite de 8 grains dans son looch.)
Le 23, à 1 heure du matin, il eut quelques nausées; nous le soulevâmes mais il ne rendit rien. Ces envies de vomir étaient produites par l'ipéca ajouté à ses loochs; M^r Quoy, qui a écrit l'histoire de ce malade et qui me fournit ces détails, espérait par-là déterminer le sang épanché à se faire [jour] par les bronches; mais ce fut vain. Bientôt la tête se prit; il y eut perte de connaissance; à 6 heures du matin, le malheureux Laborde n'était plus. L'ouverture de la poitrine nous montra beaucoup de sang épanché entre les deux plèvres. (près de deux livres, je crois.) La difficulté que l'on éprouve à faire une autopsie complète, à bord d'un navire nous empêcha de faire les recherches convenables pour découvrir le vaisseau ouvert entre les plèvres et celui qui fournissait à l'hémoptysie, M^r Laborde avait une tension imminente à la phth[ise] nous trouvâmes dans le poumon droit quelques petits tubercules tophacés; dans le poumon gauche, d'autres petits tubercules assez durs et quelques points qui offraient un commencement de suppuration.
Si un médecin, après avoir lu cet article, demandait pourquoi la saignée ne fut pas employée; on pourrait lui répondre que la maigreur extrême de M^r Laborde, sa débilité, cette espèce d'extinction de voix qu'il avait, même en bonne santé, et la diète sévère qui, dès le troisième

jour, ne lui permettait plus de marcher seul, devaient exclure du traitement tout moyen aussi essentiellement débilant.

M^r G. Elève de marine de première classe, avait eu un bubon et un chancre syphilitiques, en août et septembre 1817; il avait en même temps une blennorrhée qui ne l'incommodait pas beaucoup. Il prit, à cette époque, dix frictions mercurielles et fut mis à l'usage de la tisane de salsepareille. L'ulcère de la verge se cicatrisa, le bubon disparut et la blennorrhée persista. Peu de temps après notre arrivée à Rio de Janeiro, en décembre 1817, quelques ulcères superficiels se manifestèrent à la verge, des tubercules circulaires, durs, calleux, peu élevés et douloureux lorsqu'on les comprimait parurent à la paume des mains; des pustules vénériennes couvrirent la partie supérieure de la tête et formèrent, sur le front, cette couronne qui est un signe non équivoque de l'infection syphilitique. Le mercure, en frictions, ayant agi trop promptement sur les gencives du malade, au mois de septembre, on fit choix de la liqueur de Van-Swiéten unie aux boissons sudorifiques. Cette liqueur fut administrée à la dose d'une cuillerée tous les matins, de 4 et 6 grammes d'on[guents]_ Le 16 janvier, les pustules vénériennes commençaient à disparaître, les ulcères de la verge se cicatrisèrent, les tubercules des mains devenaient moins nombreux, quelques légères ulcérations qui avaient paru dans la bouche n'existaient plus, l'état du malade s'améliorait de jour en jour. (tisane sudorifique, liqueur de Van-Swiéten, une cuillerée du 15 janvier au 20 février_ Parfois pilules mercurielles, 4 grammes.) A la fin de février, tous les symptômes précédemment énumérés avaient disparu, à l'écoulement blennorrhéique près.

M^r S, Elève de marine de première classe, avait eu un chancre syphilitique à la verge, en août 1817. Seize frictions mercurielles et l'administration des sudorifiques suffirent pour dissiper ce symptôme qui reparut vers la fin de décembre, pendant notre relâche à Rio de Janeiro. Le 1^{er} janvier 1818, écoulement blennorrhagique, apparition de quelques ulcères dans l'intérieur de la bouche; la face palmaire des mains se couvrit de tubercules arrondis, déprimés, durs et douloureux lorsqu'on les comprimait. La liqueur de Van-Swiéten fut prescrite à la dose d'une cuillerée le matin dans un verre de lait ou de tisane sudorifique, du 1^{er} au 31 janvier. Le 2 janvier, les ulcères furent cautérisés avec le nitrate d'argent. Le 8, quelques tubercules douloureux se manifestèrent aux environs de l'anus. (Friction mercurielle locale.) Le 10, les ulcères de la bouche et de la verge étaient cicatrisés. Le 3 février, diminution de l'écoulement blennorrhagique qui disparut le 12. _ Le 15, les tubercules de la paume des mains commençaient à disparaître. Le 22, il n'existait plus aucun symptôme syphilitique.

Depuis long-temps M^r De Freycinet avait aux pieds un gonflement œdémateux que ni les bains aromatiques, ni les lotions camphrées n'avaient pu dissiper. A Rio de Janeiro, l'exercice même ne faisait diminuer que momentanément cette enflure. Le 26 janvier, 1818, quelques jours

1818.

avant notre départ du Brésil, l'œdème des pieds disparut. A peu près dans le même temps, M^r De Freycinet éprouva aux environs du centre épigastrique, un embarras qu'il rapportait à l'estomac. Cette douleur vague augmenta et devint plus fixe. Un gramme d'ipécacuanha détermina deux vomissements, à la suite desquels la douleur se fixa plus bas et devint tolérable. (Du 29 au 31, teinture de gentiane 2 grammes.) Le 1^{er} février, douleur intense (potion calmante matin et soir. Un lavement.) Le 2, la douleur empêche le malade de dormir; plusieurs potions calmantes administrées à dose légère procurèrent un peu de soulagement. Le malade, après avoir vomi la dernière potion et tout ce qu'il prenait, se trouvait bien mieux. (Lavement huileux _ Liniment camphré-opiacé sur l'abdomen. _ Bouillon.) Le 3, la douleur devint supportable; le soir, elle n'existait presque plus. (lavement huileux _ Liniment camphré-opiacé.) Le 4, la convalescence commença et avec elle, la guérison. La maladie du Commandant paraît une affection nerveuse. Pourrait-on regarder comme métastatique, la douleur de l'épigastre qui survint après la disparition du gonflement œdémateux des pieds?

M^r. A[rago], dessinateur de l'expédition, a eu plusieurs maladies syphilitiques qu'il a traitées militairement, pour employer le langage de nos braves, c'est-à-dire, d'une manière irrationnelle ou incomplète. En septembre 1817, il eut une blennorrhagie qui reparut en janvier 1818, accompagnée de quelques chancres à la verge. Nous nous trouvions alors en rade de Rio de Janeiro. Le 11 janvier, on commença le traitement mercuriel par la voie des frictions. La tisane de graine de lin fut prescrite et de temps à autre des bains de corps et des pilules mercurielles. (Du 11 janvier au 4 février, 20 frictions de 2 à 10 grammes d'ong[uent] merc[urriel], en augmentant successivement de 2 grammes de quatre en quatre frictions.) Les chancres se cicatrisèrent et l'écoulement blennorrhagique diminua. (Du 11 février au 6 mars, tisane de graine de lin et bols faits avec le baume de copahu.) Le 8 mars, la guérison fut complète.

Suite de la maladie de Méchain, second-maître canonier. Le 3 février, fièvre depuis 4 heures du matin jusqu'à 6h du soir; déjections alvines muqueuses et sanguinolentes. (Tisane d'orge gommée-édulcorée, aromatisée avec la teinture de cannelle. Le 4, fièvre de 4 heures du soir à minuit; flux sanguin abondant, tantôt liquide, tantôt caillé, douleur en allant à la selle; ténesme; sortie de l'intestin rectum et douleur pour le faire rentrer. Le 5, céphalgie légère, pouls régulier et un peu élevé, douleur à la gorge, déglutition difficile. (Eau d'orge gom[mée]-édulc[orée] arom[atisée] _ Gargarisme avec décoction d'orge, miel et vinaigre.) La fièvre qui persista, sans type régulier, jusqu'au 10 mars, fut combattue par le quinquina en poudre, le vin d'absinthe, la tisane amère et parfois la teinture de gentiane. Le 10 mars, Méchain fut mis à l'hôpital militaire du Cap de Bonne-Espér[ance]

où il resta jusqu'à notre départ de cette colonie.

Suite de la maladie de Souque, aide-charpentier. Le 30 janvier, point de fièvre; le malade ne vomit que le déjeuner; il sentit toute la nuit un poids très-incommodé à l'estomac. (Tisane amère_ Poudre gazéifère de M^r Planche, 2 grammes.) Du 31 janvier au 3 février, le vomissement eut lieu régulièrement après chaque repas, malgré l'emploi de la poudre gazéifère. La nuit du 3 au 4 fut pénible. Le 4, pouls fébrile. Après le dîner, état de gêne et pesanteur à la région épigastrique; le vomissement fut suivi d'un soulagement marqué. (Tisane amère_ Vin d'absinthe le matin.) Le 5, il prit du café et le rendit l'instant d'après. L'usage de la poudre de M^r Planche parut une fois accélérer le vomissement. Les amers et les antispasmodiques ne réussirent pas mieux; les vomissements persistent de la manière la plus inquiétante malgré tous les moyens employés. La poudre gazéifère fut administrée, conformément aux instructions de M^r le docteur Kéraudren, Inspecteur Général du service de santé de la marine. Du 3 au 7 mars, des pilules faites avec camphre, 5 centigrammes et safran 2 décigrammes, ne produisirent aucun effet sensible. Le malade, maigrissant à vue d'œil, fut envoyé à l'hôpital militaire du Cap, d'où il ne sortit qu'à notre départ pour l'île de France.

Bérard, boulanger, eut la fièvre le 9 mars depuis onze heures du-matin jusqu'à 8 heures du soir. Après la fièvre, céphalalgie violente, douleur dans l'intérieur des orbites. Le 10, fièvre, de midi à 9 heures du soir. Le 11, fièvre, de midi à 9h du soir. Le 12, le 13, apyrexie. (Du 10 au 13, tisane amère_ quinquina en substance, 4 grammes.) Le 14, mal aise général, pouls fébrile_ excrétion urinaire, difficile. Le 17 et le 18, fièvre. Le 19, apyrexie. (Du 13 au 17, tisane amère_ Vin d'absinthe, 120 grammes.) Le 29 pouls fébrile céphalalgie, douleurs lombaires. Le 30, fièvre. Le 31, apyrexie. Le 1^{er} avril, point de fièvre. Le 2, digestion laborieuse _ douleur hypogastrique supportable. Du 3 au 5, même état. (Le quinquina, la tisane amère et le vin d'absinthe furent les moyens employés.) La suite, à la fin de la prochaine relâche.

Langrou, matelot embarqué à Rio de Janeiro, atteint d'une affection organique des poumons, resta au Cap de Bonne-Espérance.

Davé, contre-maître, avait une incontinence d'urine qui fut guérie par l'application d'une vésicatoire au périnée. _ Julien, matelot, eut quelques accès de fièvre que le quinquina et les amers firent disparaître. Barbedette, matelot, eut de la fièvre dans la nuit du 28 au 29 janvier; le 29, au matin, une céphalalgie violente. La saignée qui fut faite au pied ne le soulagea qu'imparfaitement. Les jours suivans, diarrhée séreuse. Le 14, Barbedette était guéri. _ Lerat, maître-armurier, eut un léger embarras gastrique qui céda à l'administration du tartrate antimonié de potasse.

1818.
Avril.

Traversée du Cap de Bonne-
Espérance à l'Île de France :
Séjour au Port-Louis :
Traversée du Port-Louis à l'Île de Bourbon :
Séjour à Saint-Denis
et
à Saint-Paul
(du 5 avril au 2 août 1818.)

Départ du Cap.

Le 5 avril 1818, à 2 heures du soir, nous appareillâmes de Table-Bay et nous fîmes route pour passer entre la pointe des Pendus et l'île Roben. Le 6 et le 7, nous eûmes en vue des pétrels et des albatrosses; le 8, des pétrels noirs, un pétrel géant, des albatrosses et des hirondelles de mer. Le même jour, un caméléon nain femelle du Cap de Bonne-Espérance fit huit à neuf petits qui étaient blancs à l'instant de la naissance, devenaient gris bientôt après et paraissaient ensuite d'une couleur plombée. Repliés sur eux-mêmes dans le sens de leur face antérieure, les pattes de derrière appuyées sur celles de devant, l'extrémité de la queue entourant la tête, ils n'avaient, dans cette position, qu'une longueur de huit lignes. Ils se débarrassaient promptement du cordon ombilical et de la matière glutineuse qui les enveloppait; ils ouvraient les yeux et la bouche, mangeaient les mouches qu'on leur donnait, se remuaient et grimpaient même avec assez de facilité. Leur longueur réelle était d'un pouce et demi.

Admirable phosphorescence
des Pyrosomes.

Le 9, nous continuâmes à voir les mêmes oiseaux, nous prîmes des zoés et d'autres petits crustacés. Dans la nuit du 9 au 10, notre filet, suspendu à l'arrière de la corvette, nous procura un grand nombre de biphores et de pyrosomes géants. Ces derniers offrirent au milieu de la nuit et même hors de l'eau, une phosphorescence admirable. Je n'avais rien vu encore de comparable; en ce genre, à l'éclat lumineux et aux couleurs brillantes qui jaillissaient des nombreux tubercules dont l'extérieur de ces animaux était couvert. Les plus grands pyrosomes avaient huit pouces et demi de long sur trois pouces de circonférence. J'étais profondément endormi lorsque M^r Labiche, Lieutenant de vaisseau qui était de quart, vint me réveiller pour me montrer ceux de ces mollusques que l'on avait pris, en puisant de l'eau pour les expériences thermométriques. Je crus d'abord que je rêvais et que je me trouvais transporté dans un de ces palais enchantés, brillant séjour des fées.

Du 10 au 13, on vit des albatrosses, des pétrels et [des] marsouins. Le 13, deux canonniers d'artillerie de marine, reçurent des coups de corde, pour cause d'insubordination.

Le 14, M^r Bérard tua deux albatrosses (Diomedea exulans. L.) de couleur grise. Ces oiseaux grand voiliers, que les marins connaissent sous le nom de Moutons du Cap, pesaient chacun 5 kilogrammes 500 grammes; ils avaient 9 pieds 6 pouces d'envergure, 3 pieds 8 pouces de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue et 2 pieds 5 pouces de circonférence à la partie la plus saillante de la poitrine. Le bec, long de 6 pouces, présentait des sutures bien marquées et des narines en forme de rouleaux. La couleur du bec et des pattes était d'un blanc-bleu-rosé; celle des yeux, vert de bouteille; le bord des paupières, rosé; le dessus de la tête, du cou et du dos, gris-blanc, un peu plus foncé sur la tête; le dessous de cette dernière partie, la gorge, la poitrine et l'abdomen, gris-blanc, mais plus clair à la poitrine et à l'abdomen. Les deux albatrosses ayant été suspendus par les pattes, rendirent, par le bec, beaucoup de vers jaunâtres de deux à trois pouces de long, plusieurs fragmens de sèches, une sèche entière et quelques débris de poissons. Les détails relatifs à l'anatomie comparée sont consignés dans l'article Zoologie.

Pendant tout le reste du mois d'avril, nous eûmes presque toujours en vue des albatrosses, des pétrels, des mouettes et des hirondelles de mer, parfois de grands : fous, des noddis et des damiers. Le 30 avril, à 1 heure après midi, on prit à la ligne un très-joli damier ou pétrel du Cap (Procellaria Capensis. L.) qui avait trente deux pouces et demi d'envergure et quatorze pouces de l'extrémité du bec au bout de la queue. Pour la description et l'anatomie comparée de cet oiseau, je renvoie à l'article zoologie.

Le 3 mai, nous vîmes des poissons volans, des pétrels et des hirondelles de mer. L'apparition des paille-en-queue nous annonça le voisinage du Tropique. Le lendemain, M^r Bérard, chasseur adroit dont le zèle pour l'histoire naturelle ne s'est jamais ralenti, étant monté sur la grande hune, tua un petit paille-en-queue blanc. (Phaeton æthereus. Var. Latham.) qui avait deux pieds, huit pouces d'envergure et vingt-un pouces depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des deux longs brins qui terminaient la queue. L'article zoologie contient les détails descriptifs.

Le 5 mai, à dix heures du matin, nous découvrîmes la terre; c'était l'île de France. L'île ronde, l'île aux Serpens, le Coin de Mire, la Pointe aux canoniers, Piter-Bot, les trois Mamelles, le Pouce et la Ville du Port-Louis s'offrirent successivement à nos regards. Nous passâmes entre le Coin de Mire et la Pointe aux canoniers; à six heures et demie, un pilote et un envoyé du port vinrent à bord; à 7 heures, nous mouillâmes au Pavillon, par 23 brasses fond de gros sable. Piter-Bot nous resta au sud-est $\frac{1}{4}$ sud; le Pouce au S[ud] $\frac{1}{4}$ S[ud] E[st] et le Coin de Mire, au N[ord] E[st] $\frac{1}{4}$ N[ord]

Arrivée à l'île de France.

1818.
Mai.

Un peu avant de laisser tomber l'ancre, nous passâmes à poupe de la frégate anglaise La Magicienne, Commandée par le Capitaine Purvis; elle nous héla : le nom [de] la frégate? M^r De Freycinet répondit, l'Uranie. _ D'où vient la frégate? _ De la mer. _ D'où venez-vous _ De la mer. _ D'où venez-vous, Monsieur? _ De la mer. Un officier anglais vint à bord et reçut de plus amples renseignements.

Visite de corps.

Le 6 mai, le chirurgien attaché à la Santé vint s'informer s'il y avait, sur notre navire, quelque maladie contagieuse d'après notre réponse négative, on permit la communication avec la terre. Le même jour, on fit une visite de corps à M^r le Général Hall, Gouverneur par interim de l'Île de France. Nous saluâmes la terre de dix-sept coups de canon qui nous furent rendus, en même nombre, par la batterie qui est auprès du débarcadere. A onze heures, nous appareillâmes pour aller mouiller en rade; une petite brise du large nous favorisa et nous dispensa de nous touer, opération que l'on est ordinairement obligé de faire.

On s'aperçut qu'une partie du doublage de l'avant de la Corvette avait été enlevée : ce fait ayant été constaté par des plongeurs, il fut résolu que l'on virerait en quille. M^r Piston, Constructeur, fut chargé de tout ce qui concernait notre carenage.

Le 9, trois hommes que le mauvais état de leur santé rendait incapables de continuer la campagne furent mis sur la goëlette le Lys, pour être conduits à l'île de Bourbon et de là transportés en France à la première occasion : c'étaient Méchain, second-maître canonier, Souque, aide-charpentier et Bérard, boulanger. Le 16, notre Capitaine d'armes, un soldat et deux domestiques furent débarqués de l'Uranie et renvoyés à Bourbon sur la Goëlette le Lys. Le même jour, je fus présenté chez M^r Delisse, pharmacien qui avait fait partie de l'expédition Baudin en qualité de botaniste; dégoûté du voyage par le peu d'égards du Capitaine, il s'arrêta au Port-Louis où il s'est établi avantageusement et où il a fait une fortune considérable.

Le 17, jour de dimanche, je vis plusieurs belles dames à la promenade du champ de Mars; le seul reproche qu'elles me parurent mériter, c'est qu'elles y vinrent beaucoup trop tard. La musique anglaise joua l'hymne marseillaise, Allons, enfans de la patrie, que le Père San Païo* chantait, au Brésil, dans son couvent et M^r Mund, naturaliste prussien, au sommet de la Montagne de la Table.

Le 19, deux navires de notre nation, l'Espérance, Capitaine Guilhem et le Léon, Capitaine Vanderclus, partirent pour France. Nous confiâmes au Léon trois grandes caisses

*Prédicateur du Roi.

Premier envoi au Muséum de Paris.

renfermant les diverses récoltes que nous avons faites, en objets d'histoire naturelle, tant dans nos relâches qu'à la mer, depuis notre départ de Toulon. Ces caisses, adressées à S. Ex. Le Ministre de la Marine, étaient destinées pour le Muséum de Paris. M^r Rougé, ex-Enseigne de vaisseau, second du Léon, voulut bien se charger d'une caisse que j'adressai à M^r L'Intendant de la Marine, pour Messieurs les Membres du Conseil de Santé, à Toulon. Cet envoi, désigné N^o.1 et destiné pour le Cabinet d'histoire naturelle de l'Ecole de Médecine Navale à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, contenait les objets suivans :

1^o. Une petite boîte de fer-blanc qui renferme une perruche, trois tangaras et un oiseau-mouche, du Brésil; Onze souï-mangas, dont une femelle, de couleur grise, un promérops et un autre oiseau, du Cap de Bonne-Espérance.

2^o. Deux fous de Rio de Janeiro et un plongeur du Cap.

3^o. Un petit bocal, désigné sous le N^o.1, contenant des physalies, des pyrosomes, des biphores, des hyales, des diphyes, des zoés, etc. pris dans l'océan atlantique, hémisphère austral, durant notre traversées de Rio de Janeiro au Cap.

4^o. Un bocal plus grand, N^o.2, dans lequel se trouvent plusieurs coquilles avec leur animal; des holothuries, des biphores, des crustacés; un caméléon nain femelle et deux de ses petits morts le jour de leur naissance; tous du Cap de Bonne-Espérance; deux pyrosomes géants pris trois jours après notre départ du Cap; une zoé contenue dans de la cire; la langue, la trachée-artère et le cœur d'un albatrosse, de neuf pieds et demi d'envergure, tué par 40°54' latitude sud et 21°56' longitude est.

5^o. Trois petites boîtes, deux en bois et une en carton, remplies d'insectes de Rio de Janeiro.

6^o. Un nid d'oiseau-mouche, de Rio de Janeiro.

7^o. Une coquille terrestre de Gibraltar; deux coquilles terrestres de Rio de Janeiro; une porcelaine et quatre coquilles marines de Rio de Janeiro; un grand nombre de coquilles marines du Cap de Bonne-Espérance. Les coquilles, madrépores, etc. qui ne sont ni enveloppés dans du papier, ni étiquetés, sont de l'Île de France; je les ai achetés à l'instant même où je disposais la boîte.

8^o. Un paquet de graines de Rio de Janeiro; elles sont offertes par M^r Gaudichaud à MM. Les membres du Conseil de Santé. Plus, une petite boîte adressée par la même personne à M^r Charpentier, second pharmacien en chef.

M^r Rougé, second du navire le Léon, avait fait la campagne de M^r Baudin, à bord du Géographe, en qualité de timonnier.

J'écrivis à Messieurs les Membres du Conseil de Santé et en particulier à M^r Fleury, chirurgien en chef de la

1818.
Mai.

Marine, à Toulon. Il est à désirer, pour le bien de ce port et la propagation de la saine doctrine, que M^r Fleury dirige pendant long-t[emps] encore le service chirurgical du cinquième Arrondissement maritime.

Le 20, nous fîmes une promenade à l'Île aux Canonniers, d'où nous rapportâmes des coquilles, coraux, madrépores.

Bal chez M^r Smith. Le 21, jour de la fête-Dieu, nous fûmes invités à un bal que donna M^r Smith, Grand-Juge et Commissaire de justice, que le Gouverneur Hall avait suspendu de ses fonctions, depuis quelque temps. Notre Commandant, son secrétaire et M^r l'Abbé de Quelen étaient logés chez lui; c'était aussi dans sa maison que se trouvait l'observatoire de l'Uranie. Le bal fut assez brillant; les personnes qu'un extérieur séduisant faisait distinguer étaient : Madame Barry, créole de l'Île de France, épouse du secrétaire du Gouvernement, les demoiselles Laos, Barbet, Froberville, Sorné, etc.

Le 23, un pilote vint à bord et fit entrer la Corvette dans le trou Fanfaron. On commença à débarquer les ancres.

Le 25, M^r Mallac, rédacteur des Archives de l'Île de France et Convive distingué de la Table Ovale, adressa les vers suivants à Madame de Freycinet, à l'instant où elle visitait son imprimerie :

Vers de M^r Mallac
adressés à Madame De Freycinet.

A Madame De Freycinet.
D'Orion brillantes étoiles,
Vous, enfans de Léda, chers aux navigateurs,
Astres qui de la nuit ornez les sombres voiles,
Ne cachez point vos feux à ces observateurs
Qui vont, guidés par Uranie,
Porter aux rivages lointains,
Et leur courage et leur génie :
Zéphyre, et toi Vénus protégez leurs destins.

Vénus, à bon droit je t'implore :
Pour son ami jadis Horace t'adressa
Des vœux que, de nos jours, chacun répète encore,
Et que ta puissance exauça.
Cependant, sur ces flots où tu reçus la vie,
Virgile auprès de lui n'avait pas son amie,
Et même, si l'on croit certains commentateurs,
De l'amour ce poète ignora les douceurs.
Ici, déesse de Cythère,
Et ton fils, et l'hymen, et l'une des neuf sœurs,
Sur les mers du double hémisphère
Conduisent deux époux dignes de tes faveurs.

Si, sur cette île enchanteresse,
Où ton culte est, dit-on, le culte dominant,
L'épouse au teint d'albâtre, au front plein de noblesse,
Au regard expressif, au parler séduisant,
Détruit, en se montrant, toute la renommé
Des sauvages beautés soumises à tes lois;
Ou si, d'Otahiti craignant les sombres bois,
L'époux reste au rivage avec sa bien-aimée,
Ne t'en offense point, Vénus;
Et sois fière plutôt de montrer ta puissance
Aux lieux où tes vrais biens sont encore inconnus.

Oui, sois fière; une femme affronte les naufrages,
Et brave les écueils semés dans ces parages
Que seuls ont parcourus d'intrépides marins.
Pour elle que des jours sereins
Viennent du moins remplacer les orages
Qui soulèvent les flots aux bords d'où Magellan
Dirigea son vaisseau vers un autre océan.
Songe que la première elle ose de ce monde
Parcourir l'immense contour;
Cythérée, ô fille de l'onde
Tu lui dois les honneurs de ton premier séjour.

Fais surtout que rendue aux rives de la France,
Elle apprenne sa délivrance;
Fais que doublement ennoblis
Par le courage et la science,
Ces marins, ces guerriers, à l'empire des lys
Rendent les jours de sa gloire passée;
Les beaux jours des Duguay, des Renaud, des Suffren
Je m'arrête à cette pensée
Et la douce espérance adoucit mon chagrin.....

Ô Vénus, ô Zéphyre, ô vous astres propices,
Veillez sur l'Uranie, assurez son retour :
Elle vogue déjà sous les heureux auspices
Et de la gloire et de l'amour.

J.M.

On n'aurait qu'une idée bien imparfaite du
mérite littéraire de M^r Mallac, si on le jugeait seulement
d'après ces vers faits à la hâte et presque improvisés.
Pour le faire connaître un peu mieux, je n'ai qu'à citer, au hasard,

P. 216. [226]

1818.
Mai.

quelques vers extraits d'une épître à un ami, ouvrage de sa jeunesse.

Autres vers de M^r Mallac.

..... « Alors, ami, justement dégouté
Du lourd fatras de sa théologie,
Je trompai l'œil de sa sévérité,
En parcourant, ivre de volupté,
Les pages d'or de la mythologie;
Au rang des Dieux, je me crus transporté!
J'étais toujours le faune téméraire
Qui poursuivait la nymphe bocagère;
Sous le réseau forgé par son époux
Je possédais la reine d'Amathonte;
Pauvre Vulcain! ton inepte courroux
Servait ma gloire et consacrait ta honte.
Cygne éclatant, je caressais Léda;
J'étais le Dieu qui surprit Antiope
Et le taureau qui, chez nous, aborda
le dos paré de la brillante Europe.
Sans redouter le destin d'Actéon,
Je pénétrais de mon regard profane
L'onde limpide où se baignait Diane;
Bientôt, cédant à mon émotion,
Je m'approchais..... mais lorsque la Déesse
Allait punir mon indiscretion,
Au même instant j'étais Endymien
Et sa pudeur cédait à mon ivresse. »

Course à la Montagne du Pouce.

Le 26 mai, MM. Quoy, Pellion, Bérard, Rolland et moi, nous fîmes une course à la Montagne du Pouce; ayant pris une mauvaise route, il nous fut impossible d'atteindre au sommet. Nous vîmes beaucoup de fougères en arbre et de tambouls; sur les tiges de ces derniers, nous prîmes des productions, de forme plus ou moins globuleuse, qui étaient creuses en dedans. Nos chasseurs tuèrent des moineaux rouges, que l'on nomme Cardinaux, des mésanges, de fort jolis bengalis, des tourterelles, etc.

Le 29, M^r Ferrand et moi nous fûmes invités à dîner chez M^r De Laroche Souvestre, Sous-Inspecteur des pêcheries. MM. Edouard et Gustave Déroutède s'y trouvaient; le dîner fut rendu charmant par l'aimable gaieté de tous ces messieurs.

Arrivée de l'Epaminondas.

Le même jour, l'Epaminondas, navire de Mars[eille] venant de Chandernagor, relâcha à l'Ile de France. De vives discussions s'étaient élevées entre le Capitaine, M^r Rousseau, et les officiers; ces derniers se plaignaient de l'ineptie de leur Capit[aine] qui, à son tour, les accusait d'insubordination.

Le 2 juin, sur la plainte de M^r Rousseau,

1818.
Juin.

M^r De Freycinet mit à la fosse aux lions de l'Uranie
MM Tourrin, second de l'Epaminondas et Galibardy, lieutenant,
tous deux marseillais. Notre Commandant les gourmanda
vivement et rétablit l'ordre à bord de l'Epaminondas.

Le 3, on essaya vainement d'abattre en carène et
on s'occupa dès-lors à débarquer tout ce qui restait à bord de la Corvette;
le vin, le biscuit, les gueuses, l'alambic, les chaînes en fer et la moitié
de notre artillerie, consistant en cinq caronnades de 24 et un canon de 6.

Des Gouverneurs
Hall et Farquhar.

Le 4, anniversaire de la naissance du roi d'Angleterre
Georges trois, M^r le Gouverneur Hall donna un bal auquel nous
fûmes invités. Il n'y avait que très-peu de dames, la plupart
anglaises. Les habitans de l'Île de France jugèrent convenable de
donner ce témoignage public de mécontentement au Général Hall
qui est généralement détesté et à qui on reproche un très-grand
nombre d'actes arbitraires. On ne nous parlait qu'avec
enthousiasme de son prédécesseur, M^r Farquhar, dont l'administration
était paternelle et les maximes celles d'un homme juste. « Le
« bonheur de tout pays », dit-il dans une lettre écrite du Cap à M^r
« Saulnier aîné, « consiste plutôt dans une liberté raisonnable que dans
« une liberté raisonnée; être toujours gouverné par les lois; ne
« l'être jamais que par elles : voilà le grand point. Modération
« de la part des gouvernés, justice de la part des gouvernans
« et tout ira bien. » Il est certainement facile de bien dire, mais il
ne l'est pas de bien faire; et, pour le faire connaître d'après
ses actions, je n'ai qu'à citer la péroraison d'un discours en
vers prononcé à la séance de la société d'Emulation de l'Île
de France du 20 7^{bre} [septembre] 1816, présidée par le Gouverneur Farquhar;
séance provoquée par le Gouverneur, en commémoration de la
prise de possession de cette colonie par les Français, le 20 7^{bre} [septembre]
1715 : Le poète, M^r Arrighi, Convive de la Table Ovale,
s'adressa à M^r De Labourdonnaye :

Vers de M^r Arrighi.

Ô Grand homme! du haut de la voûte éternelle,
Contemple en ce moment l'enceinte solennelle,
Où de nos vieux colons les cœurs reconnaissans
Elèvent jusqu'à toi leurs vœux et leurs accens. (1)
Revois des bords si chers; que ton œil considère
Une île dont tu fus et le chef et le père.....
Je vois pâlir l'éclat de ton front radieux
Des larmes de regret semblent mouiller tes yeux,
Je devine ton cœur! Cette couleur chérie,
Jadis emblème heureux de ta belle patrie,

(1) Tous les colons septuagénaires et octogénaires avaient été
invités et étaient présents à la séance.

1818.
Juin.

Tu ne l'aperçois plus flotter dans notre port :
Il est trop vrai! le sort, l'inexorable sort,
A qui rien ne résiste, en changeant nos bannières,
Est venu nous ranger sous des lois étrangères.
Ce moment fut cruel! eh! qui pourrait jamais
D'un fils qui perd sa mère accuser les regrets?
Mais d'un père adoptif les bontés attentives
Ont su cicatriser des blessures si vives.
Il est bon comme toi : le faible est sûr en lui
Comme jadis en toi, de trouver un appui;
Son cœur, comme le tien, honore la vieillesse;
Il soutient, encourage, élève la jeunesse.
Tourne les yeux, admire au sein de nos remparts
De son zèle rival les monumens épars;
Ici pour la jeunesse un asyle s'achève; (*)
Pour la divinité, là le temple s'élève :
Là nos cultivateurs, par des chemins nouveaux,
Transportent aisément les fruits de leurs travaux;
Enfin ses douces lois à notre colonie
Prêtent l'illusion de la chère patrie!
Ce mortel, il est vrai, l'objet de notre amour,
Dans ton climat natal n'a point reçu le jour;
Mais s'il a pris naissance aux rives étrangères,
Du monde consolé les bienfaiteurs sont frères.

Le 8, on éventa la quille de la Corvette et on s'aperçut que quarante-deux feuilles de cuivre avaient été enlevées, accident que l'on attribua à la mauvaise qualité de ce métal. Le doublage fut promptement remplacé et la Corvette redressée.

M^r Ferrand et moi nous fûmes présentés chez M^r D'Epinaï, Avocat qui jouit de beaucoup de réputation et qui la mérite; c'est un homme d'esprit et de bon sens. Madame d'Epinaï, sœur des MM. Déroullède, est une belle femme.

Le 10, M^r Ferrand et moi nous fîmes une promenade à cheval à la maison de campagne de M^r Duplessy, Avocat, à la Petite Rivière. Nous fûmes conduits comme d'anciennes connaissances et nous mit aussitôt à notre aise. Son habitation est charmante : une douzaine de bassins contiennent les meilleures espèces de poissons d'eau douce et surtout d'excellens gouramys. Après avoir chassé pendant toute la matinée, un bain délicieux nous disposa à bien dîner. Il y avait, parmi les convives,

(*) M^r Farquhar a fait achever le lycée, reconstruire l'église, et a pratiqué dans l'île des chemins superbes.

Promenade à cheval
au quartier de la Petite Rivière.

M^r Ronsard, Officier du Génie maritime qui avait fait partie de l'expédition Baudin, sur la Corvette le Géographe à bord de laquelle il remplissait les fonctions de lieutenant de vaisseau. Cet ingénieur, qui était devenu depuis Sous-Directeur d'un parc d'Artillerie et Colonel d'un régiment d'ouvriers marins, n'est plus au service. Dans la conversation que nous eûmes sur le voyage de découvertes aux Terres australes, M^r Ronsard disait que Peron doué d'une imagination très-vive exagérait presque constamment, dans sa relation, et qu'il ne voyait pas les mêmes objets sous le même point de vue que tous ses compagnons. Il ajoutait que M^r Baudin, peu propre à être le chef d'une pareille expédition, en avait imposé à plusieurs membres de l'Institut par son premier voyage en Amérique, par les termes d'histoire naturelle qu'il avait soin de placer à propos dans ses entretiens avec eux et par le beau zèle dont il paraissait animé pour le progrès des sciences.

Promenade aux Pamplemousses.

Le 12, Bérard et moi nous allâmes parcourir, en chassant, la plaine des Pamplemousses; nous visitâmes le jardin de botanique qui mérite, à tous égards, de fixer l'attention des voyageurs. La direction en est confiée à M^r Céré, fils de ce botaniste recommandable dont le nom est depuis long-temps en vénération tant en Europe que dans l'Inde, et à M^r Burke, anglais, Médecin Général de la colonie. Ces deux messieurs ont sous leurs ordres un jardinier, homme de couleur, qui fait exécuter les travaux nécessaires par les noirs du Gouvernement affectés à ce jardin. Le nombre de ces noirs venait d'être considérablement diminué par les ordres du Général Hall. Le funeste ouragan qui a désolé l'île Maurice dans la nuit du 28 février au 1^{er} mars 1818, n'a pas épargné le jardin des Pamplemousses : les cannelliers, les girofliers et les muscadiers ont particulièrement souffert. Cet établissement contient d'assez grandes plantations de manioc et de maïs. Dans la partie du jardin nommée Mont-Plaisir, on voit une maison habitée par le Général Commandant les troupes et plusieurs pavillons qui servent de logement à ses aides-de-Camp et à son secrétaire.

Ce qu'on doit penser du
Roman historique
de Bernardin de Saint-Pierre.

Nous visitâmes l'habitation de M^r Camberton, située non loin de l'église des Pamplemousses et précisément dans le lieu que Bernardin de S[ain]t Pierre désigne comme le théâtre des amours de Paul et Virginie. Deux urnes qui portent le nom des deux amans attirent encore les étrangers dans ce coin de terre tant célébré par l'auteur des harmonies de la nature. Madame Latour, mère de la jeune personne qui a fourni à Bernardin le sujet de son roman n'est pas morte, comme cet écrivain l'assure, du chagrin d'avoir perdu sa fille dans le naufrage du S[ain]t Géran; elle s'est remariée trois fois, la première avec M^r Mallet dont la famille existe encore, la seconde avec M^r Creuton et la troisième avec M^r De Colligny; elle était la grand'mère d'une famille S[ain]t Martin, qui

1818.
Juin.

habite en ce moment les plaines de Wilhems. M^r Latour est mort à Madagascar. Le Pasteur qui joue un si beau rôle dans le roman était un Chevalier de Bernage, Mousquetaire, qui ayant tué son adversaire dans un duel se retira à l'Île de France et fixa sa résidence à la Rivière du Rempart, à une demi-lieue de l'endroit où le S[aint]t Géran fit naufrage. Il était très-consideré de tous ses voisins qui le prenaient pour médiateur dans leur différentes discussions; il en est peu à qui il n'ait rendu de grands services. On n'a aucune notion sur l'existence de Paul, ce qui prouverait assez que l'ouvrage de M^r Bernardin de S[ain]t Pierre n'est qu'un roman, si les fautes topographiques plus décisives dont il fourmille ne détruiraient tout-à-fait l'illusion.

Madame Camberton nous accueillit très-bien et nous fit presque violence pour nous faire accepter un dîner chez elle; ce fut en vain que nous nous en défendîmes. Elle nous permit de parcourir son habitation et nous donna, avec l'obligeance la plus aimable, les divers renseignements que nous parûmes désirer. Son mari était absent et son neveu, M^r Quesnel, de Normandie, nous accompagna à la sucrerie de M^r Pilliet.

Le 15, je remis à M^r Jay, élève de Rochefort, chirurgien du navire le Théophile se rendant à S[ain]t Malo, plusieurs lettres pour ma famille et une boîte de fer-blanc contenant dix oiseaux et plusieurs coquilles de l'Île de France, que j'adressai au Conseil de Santé de Toulon.

Dîner chez M^r Smith.

Le 17, M^r Smith; Grand-Juge, donna un dîner aux Etats-majors de l'Uranie et de la Magicienne, frégate anglaise revenue depuis peu de croisière. Madame Purvis, épouse du Capitaine anglais, est une jeune dame qui a parcouru avec son mari l'Inde et les mers de Chine; elle me dit qu'en Chine, il n'était pas permis aux femmes non seulement de pénétrer dans l'intérieur de cet empire mais même de descendre dans la plupart des villes maritimes. Cette dame nous montra de beaux bracelets qu'elle avait reçus en présent à Ceylan et qui avaient été fabriqués dans le royaume de Candy. Le Capitaine Purvis, depuis deux ans absent d'Angleterre doit y retourner dans une année; il demanda des nouvelles de MM. De Lesseigues, Duclos, Bonamy, De Mackau, etc.

Le 18, on abattit la corvette sur bâbord; la carène du tribord ayant été trouvée en bon état, le navire fut redressé aussitôt et immédiatement après on s'occupa du réarmement.

Le 19, je vis M^r le docteur Burke, Médecin Général de la colonie, M^r Michel, de Lorient, médecin établi au Port-Louis, et M^r Arrighi, secrétaire de la Table Ovale.

Le 25, j'envoyai au Conseil de santé de Toulon, un bocal contenant des poissons et des crustacés de l'Île de France; j'adressai à M^r Reynaud une boîte à fleurons dorés contenant le meilleur thé chinois qu'il me fut possible de me procurer. M^r Pellicot, fils, qui se rendait à Bordeaux, sur l'Adeline, voulut bien se charger de mon envoi.

Le 26, on coupa le mât de misaine de 3 pieds 6 pouces; le grand mât de 4 pieds et le mât d'artimon de 4 pieds 6 pouces. Cette opération fut faite pour augmenter la stabilité de notre navire qui ne portait pas très-bien la voile.

Le 27, je fis avec M^r Requin une partie de chasse dans la plaine des Pamplemousses : Pierre, l'infirmier et Michel, domestique, portaient nos provisions. Nous déjeûnâmes à Mon-Plaisir, à l'ombre d'un superbe manguier : une vue pittoresque, une forêt de grands arbres tous inéressants par leur nouveauté, leur forme ou leurs productions, de belles allées, des bassins d'eau limpide, une végétation active, une odeur suave qui embaumait l'air, tout concourait à notre jouissance. Nous tuâmes des martins, des bengalis, des cardinaux et quelques tourterelles.

Le 3 juillet, M^r Bérard et moi nous fûmes chasser sur le chemin de Moka; nous déjeûnâmes auprès de la maison de campagne de M^r Batour et nous rapportâmes de notre course des calfats, des martins, des tourterelles, des serins et des cardinaux.

Course de chevaux.

Il y eut au champ de Mars, dans la soirée du 6, une course de chevaux qui attira un grand concours de monde. Les premières dames de la colonie occupaient des échafaudages que l'on avait dressés sur la gauche de cette vaste place. Le prix destiné au vainqueur consiste en une coupe d'or contenant trois cents piastres fortes; la coupe n'est pas donnée en toute possession; elle ne demeure qu'un an entre les mains de celui qui a remporté le prix; ce terme expiré, on la rend pour la nouvelle course. Le code qui règle ces jeux porte que tous les cavaliers doivent peser également; ainsi, le moins matériel des jockeis est obligé de mettre dans ses poches des poids qui le rendent aussi lourd que tous les autres. Si dans la course, ces poids viennent à tomber, ou si le cheval s'écarte des limites prescrites, ce sera en vain qu'il devancera les autres, il ne peut plus être proclamé vainqueur.

Le même jour, je fus remercier M^r le Docteur Sauvet, de Lorient, qui m'avait fait présent de la Topographie médicale de l'Île de France, ouvrage de M^r Chapotin.

Le 8, M^r Fabré me conduisit à l'habitation de Madame De LaBistour, belle-mère de M^r De Roquefeuil. Ce dernier est le frère du lieutenant de vaisseau qui commande le Bordelais et qui fait, en ce moment, le tour du monde sous un rapport commercial. En allant nous promener à la Baie du Tombeau, M^r Fabré tira un lièvre dont il accéléra la fuite. M^r De Roquefeuil paraît un excellent homme; son épouse, créole de l'Île de France, est fort gaie. Le même jour, il y eut, au Port-Louis, une seconde course des chevaux.

Le 9, nous fûmes invités au bal que les Anglais

1818.
Juillet.

donnèrent à l'occasion des courses. La réunion était brillante. Le luxe était général et l'élégance universelle.

Le 11, M^r Quoy et moi nous fûmes invités à dîner chez M^r Michil, médecin. M^r Arrighi qui s'y trouvait eût la complaisance de nous réciter quelques-unes de ses pièces de vers. Le 12, je continuai à faire des expériences dynamométriques sur les Nègres des diverses castes, les Indiens, les Chinois, les Créoles de l'Île de France, les Français et les Anglais. M^r Burke fut désireux de voir l'instrument de M^r Régnier; ce médecin me pria d'accepter un bel échantillon de chaux carbonatée cristallisée, de l'Île Maurice et un exemplaire du catalogue des végétaux cultivés dans les jardins de botanique de la colonie. Le 13, je vis M^r Ronsard et je fis mes adieux à M^r Delisse et à Madame son épouse.

Le 14, M^r Burke me montra les papillons et les poissons de l'Île de France, tous bien dessinés et coloriés; des pièces anatomiques, deux cas récents de péricardites, des Caméléons de Madagascar, des crustacés et des poissons, conservés dans l'esprit de vin. Ce médecin faisait construire dans son jardin, un pavillon qu'il destinait à des démonstrations anatomiques. Il me retint à déjeuner chez lui.

Le même jour, je vis M^r Faure qui avait fait le voyage du Capitaine Baudin en qualité d'ingénieur-géographe. « La relation historique de ce voyage, me dit-il, « est souvent écrite « avec exagération; l'imagination ardente de Péron l'a souvent induit « en erreur. » M^r Faure, au retour de la campagne, s'arrêta à l'Île de France où d'abord il professa les Mathématiques; il étudia ensuite la pharmacie, d'après les conseils de M^r Delisse, et se livra à cette branche de commerce. L'incendie de 1816 a détruit toutes ses espérances et n'a laissé que l'aspect du malheur à ce père de famille, digne d'un meilleur sort. Sa maison et sa pharmacie ont été la proie des flammes. M^r Lislet-Geoffroy, Capitaine de Génie, aussi recommandable par son caractère que par ses talents, offrit sa maison à M^r Faure et lui ouvrit sa bourse; il fit renaître peu à peu le calme et l'espérance dans le cœur de son ami. Ces généreux secours ont permis à M^r Faure de former un nouvel établissement; c'est de lui que je tiens ces détails. Puisse-t-il être aussi heureux que je le désire! et puisse le nom de M^r Lislet-Geoffroy être connu de tous les honnêtes gens!

Je fis adieux à M^r D'Épinay, Avocat, et à son frère M^r Adrien D'Épinay, Avoué, tous deux convives de la Table Ovale. Le soir, les Messieurs Déroullède vinrent nous voir à bord de la Corvette qui était encore dans le trou Fanfaron et prirent un verre de punch avec nous.

Réunion d'un beau talent à un beau caractère, dans un mulâtre.

Arrivée de la Cybèle.

Le 15 au matin, l'Uranie sortit du trou Fanfaron. La frégate française la Cybèle, Commandée par M^r De Kergariou, Capitaine de vaisseau, arriva à l'Île de France, venant de Pondichéry.

Le 16, j'étais invité par M^r Arrighi à un déjeuner à la Table Ovale, chez M^r Josse. L'arrivée d'un de mes camarades, Adrien Bermond, Chirurgien à bord de la Cybèle, que j'étais très-désireux de voir, m'empêcha de m'y rendre. Je remis à Adrien une lettre de son père et je lui donnai des nouvelles de sa famille; il m'apprit, à son tour, que la Cybèle, partie de France le 16 mars 1817, avait relâché à Pondichéry, à Macao, en Cochinchine, à Manille, à Malacca, etc. Plusieurs messieurs de cette frégate avaient acheté à Malacca de fort beaux oiseaux du paradis, pour la somme de quatre piastres la pièce.

Départ de l'Île de France.

Dans la soirée, M^r et Madame De Freycinet vinrent à bord de l'Uranie; nous fûmes mouiller en tête de rade, d'où nous appareillâmes pour l'Île de Bourbon, à 10 heures du soir. La musique de la frégate la Magicienne nous ayant salués, nous répondîmes en baissant trois fois notre pavillon.

Arrivée à S[ain]t Denis de Bourbon.

Parmi quelques passagers que nous avons, se trouvait M^r le Colonel Maingard, Chevalier de S[ain]t Louis et de la Légion-d'honneur, Commandant les troupes à Bourbon. Ce colonel, Convive de la Table Ovale, ne reçoit que les appointemens de capitaine; il laissait son épouse et sa demoiselle à l'Île de France, dans une habitation qu'il possède, non loin de Piter-Bot. Le 18 et le 19, nous vîmes plusieurs baleines et quelques paille-en-queue; le 19, à 6 heures du soir, nous laissâmes tomber l'ancre en rade de S[ain]t Denis. La traversée de Maurice à Bourbon se fait ordinairement du soir au lendemain; contrariés par le vent, nous restâmes pendant trois jours exposés à une mer houleuse qui incommoda plusieurs d'entre nous. Quant à moi, j'éprouvai le mal de mer plus fortement qu'à notre départ de Toulon. Le pilote du port était venu nous joindre sous voiles. Notre bâtiment ayant chassé, on mouilla une ancre à jet. Nous vîmes une baleine très-près de nous, dans la rade de S[ain]t Denis.

Pendant notre séjour à S[ain]t Denis, nous embarquâmes de la farine, du biscuit, du beurre, du sucre, du café et du bois. Le 21 juillet, M^r le Baron des Bassayns, Intendant de la Colonie, réunit à dîner chez lui M^r et Madame De Freycinet et les Officiers de l'Etat-Major de la Corvette.

Le 22, nous mîmes à l'hôpital de S[ain]t Denis, M^r Guérin, Elève de la marine de première classe, Ripaille, pilote et Bourges, matelot.

Je trouvai M^r Gaudichaud chez M^r Pivain, pharmacien de l'hôpital et son ancien camarade d'Anvers. J'eus l'agrément

1818.
Juillet.

de rencontrer M^r Chabrier, à l'instant même où je m'inform[ais] de sa demeure et des moyens à employer pour m'y rendre le plus promptement possible. Je revis avec un plaisir infini cet ancien confrère de l'Ecole de Toulon. Venu à Bourbon sur la Gabarre l'Eléphant, lorsque les Français reprirent possession de cette colonie, M^r Chabrier qui avait toujours eu un goût déterminé pour une vie tranquille et indépendante, résolut de quitter le service de la marine et de se fixer dans une île française où règne un printemps éternel. En juillet 1817, il épousa une demoiselle de M^r Routier, ancien officier de marine qui, attaché à la cause royale, se démit de son grade au commencement de la révolution. L'épouse de Chabrier a donné le jour au jeune Augustin le 18 juillet 1818, à 11 heures du soir; notre corvette, me disait-il, était alors en vue de son habitation qui est située sur le bord de la mer, dans le quartier Sainte-Marie, Canton de Lamare.

Promenade à cheval
dans le quartier Sainte-Marie.

A une heure après midi, Chabrier et moi nous montâmes à cheval pour nous rendre à sa maison de campagne où nous arrivâmes, après avoir traversé des champs que de fortes pluies et des torrens venus des montagnes ont ravagés à diverses fois et rendus infertiles. Lorsque nous eûmes dîné, Chabrier voulut me faire parcourir à cheval le quartier S[ain]te Marie; je vis des forêts de superbes cafiers que les arbres noirs protégeaient, de fort belles plantations de cannes à sucre, de cannelliers et de girofliers : ces derniers arbres étaient alors couverts de jeunes fruits. A l'habitation de M^r Motai-Narbonne, je remarquai des muscadiers, des arbres à pain, des mangoustans, des bibassiers dont les fruits ont un goût assez agréablement acide et un camphrier qui égalait en hauteur nos plus beaux chênes. Chabrier me montra un malheureux noir à qui il avait amputé tout récemment l'avant-bras droit et le pouce de la main gauche. Cet esclave avait eu ces parties prises entre deux cylindres d'une sucrerie, à l'instant où il introduisait des cannes à sucre entre ces dangereux rouleaux. Il serait à désirer que l'on pût, par un moyen sûr, garantir les noirs d'un accident qu'on m'a dit se renouveler d'une manière beaucoup trop fréquente. Au retour de notre course, je fus présenté à Madame Chabrier, par son mari; cette dame, à peine âgée de dix-huit ans, joint à une physionomie intéressante et pleine de douceur, des qualités qui la font chérir de sa famille et de son époux.

Le lendemain, 23 juillet, nous fûmes déjeuner chez M^r Charles Des Bassayns, frère de l'Intendant de la colonie. Une belle allée de manguiers conduit à son habitation que des orangers dignes du jardin des hespérides embellissent de toutes parts. Ces derniers arbres étaient, à cette époque, chargés de fruits.

M^r Des Bassayns possède, dans sa propriété, une belle-sucrierie dont le moulin est mis en mouvement par l'eau que fournit la Rivière des Pluies. On s'occupait alors de la récolte des cannes et de la fabrication du sucre : la plus grande activité régnait dans cette habitation.

Je vis, dans cette promenade, des bancouliers, benjoin, mourongues, cannelliers, rimas, sapotilliers, litchis, badamiers, cacaoyers, muscadiers, mûriers de la Chine, corossols, caramboliers, ravent-sara, mangoustans, papayers, camphriers, avocaciers, attiers, jacquiers, cocotiers, bananiers, évis ou arbres de Cythère, bibassiers, jujubiers, jam-malac, vancassayers, chérembelliers, ébéniers, tamariniers, orangiers nains de la Chine, rafias de Madagascar, goïaviers, vacois, etc, etc.

Le 24, je quittai l'intéressante famille de M^r Routier composée de trois garçons et de trois demoiselles. On me témoigna beaucoup d'amitié et on me fit promettre de donner de mes nouvelles de Timor et du Port-Jackson, si faire se pouvait. Nous vîmes en passant une seconde sucrierie de M^r Charles Des Bassayns, nommée le Chaudron : cette habitation étant dépourvue d'eau, le propriétaire a fait venir d'Angleterre une pompe à feu de nouvelle invention qui lui a coûté trente mille francs. Nous dinâmes avec MM. Pivain et Gaudichaud et je passai la nuit chez M^r Barbarroux, de Brignoles.

Le 25, après avoir déjeûné au seul restaurant de S[ain]t Denis, que l'on trouve à la salle de spectacle, je revins à bord de l'Uranie. Pour m'embarquer dans le canot, je fus obligé de me suspendre à l'échelle de cordes du débarcadere; la mer était fort grosse et rendait toute communication avec la terre, très-difficile.

Le 27, je laissai à M^r Pivain une caisse contenant différens objets d'histoire naturelle recueillis dans les îles de France et de Bourbon; il voulut bien se charger de la remettre à M^r Adrien Bermond qui, à son arrivée à Brest, la fera parvenir au Conseil de santé de Toulon. Voici ce que renferme cette caisse :

1°. Une boîte en bois où se trouvent plusieurs coquilles de l'île de France, de différentes espèces; trois moineaux connus, en cette colonie, sous le nom de cardinaux (2 mâles et 1 femelle); deux calfats, mâle et femelle; un petit serin; deux bengalis; deux martins; deux tourterelles dont la plus grande est dite pintadée; une plume à écrire des Chinois; une noix du badamier; deux graines de rafia de Madagascar; un petit chétodon desséché; une musaraigne et des productions d'ambora : tous ces objets sont de l'île, Maurice.

2°. Un poisson appelé Bourse à l'île de France :

1818.
Juillet.

p. 226. [236]

C'est le Diodon hystrix de Bloch et le Diodon antennatus de Cuvier. Presque arrondi, il est armé de longs et nombreux piquans il est offert au Cabinet de l'Ecole de Toulon par M^r Requin, comm[is] aux revues de la Corvette l'Uranie

3°. Trois Casques, un grand nombre de Porcelaines et différentes autres coquilles de l'Île de France.

4°. Un fou de Rio de Janeiro.

5°. Un bel échantillon de chaux carbonatée cristallisée, de l'Île de France : c'est un présent que j'ai reçu de M^r le Docteur Burke, Médecin-Général de la colonie.

6°. Quatre noix d'arec, de Maurice.

7°. Un échantillon de bois de Sappan, nommé aussi à Bourbon bois de Campêche; un jeune fruit du jacquier; un fruit du cacaoyer; deux noix de bancoul; trois noix de badame; deux fausses noix muscadees; un fruit et un rejet du vaquois (J'ai enlevé le fruit dont je redoutais la putréfaction.); des pois dits de Rio-janeiro, de Bombétoc (Madagascar) et de ceux que l'on nomme pois de Rio-janeiro dégénérés; différentes espèces de graines et entre autres celles du benjoin de Bourbon : tout ce dont je viens de faire l'énumération a été pris à l'Île de Bourbon.

Je joins à cet envoi un double coco des Iles Seychelles.

M^r Pivain reçut une lettre de France qui lui apprenait la mort de M^r Charpentier, Professeur de pharmacie et second chef au port de Toulon. Cette nouvelle me fut pénible : M^r Charpentier était un homme estimable et digne d'une meilleure destinée.

Le 28, il y eut, à la Cathédrale de S[ain]t Denis, un sermon qui nous parût improvisé : l'orateur était M^r Perrichon, de la Rochelle, Evêque in partibus et missionnaire dans le Japon où il va remplacer deux autres évêques qui ont été sciés par le milieu du corps, à ce qu'on prétend. Cet intrépide missionnaire, âgé seulement d'une trentaine d'années, est content de mourir, dit-il, pourvu qu'il fasse un seul prosélyte.

Une vingtaine de matelots furent embarqués sur notre Corvette et trois matelots anglais désertèrent. Pendant ces derniers jours, le vent fut violent et le port hissa à mi-mât un pavillon bleu, signal qui indique que la barre est très-forte et que toute communication avec la terre doit être interdite. Le Commandant vint à bord, dans la matinée du 28; nous appareillâmes, à 6 heures du soir, pour la rade de S[ain]t Paul où nous arrivâmes le 29, à dix heures du matin. M^r Desplanches, lieutenant de vaisseau, Capitaine du port, nous mouilla, quoique nous eussions amené le second pilote de S[ain]t Denis. Il y avait, dans la rade de S[ain]t Paul, deux bâtimens marseillais l'Egide et l'Indien et de plus le brick le Pivert.

Le 30, nous débarquâmes et nous mîmes à l'hôpital

Départ de S[ain]t Denis et
Arrivée à S[ain]t Paul.

p. 227. [237]

deux matelots, Machault et Etève, qui n'étaient pas dans le cas de continuer la campagne.

Bassins de Bernica.

Je vis les deux bassins de Bernica dont le plus grand paraît avoir 300 pieds de long sur 250 à 300 de large et dont la profondeur varie de 50 à 100 pieds. Il est situé, non loin de S[ain]t Paul, au bas d'un ravin, entre deux montagnes volcaniques, sur le sommet desquelles on voit toujours planer un grand nombre de paille-en-queue. On peut s'y baigner commodément; mais pour cela, il faut traverser le premier bassin à la nage, lorsqu'on n'a pas une pirogue à sa disposition. Le beau coup-d'œil dont on joint alors dédommage amplement de la peine que l'on a prise.

Cascades.

Les deux cascades que l'on voit auprès de l'hôpital sont alimentées par la Rivière de S[ain]t Gilles. L'eau diminue de temps à autre, mais ne tarit jamais : reçue dans des bassins, elle est utilisée pour un moulin à farine et pour l'arrosage d'un jardin potager et de plusieurs prairies. Cet endroit est nommé le quartier du moulin de la Caverne : le propriétaire, allemand, est boulanger et fournit le pain à la garnison et aux bâtimens de l'état qui relâchent à S[ain]t Paul. L'eau de la cascade la plus voisine de l'hôpital filtre à travers le roc et forme une petite pluie continuelle. Plus loin, on voit de nouvelles cascades et surtout plusieurs cavernes ou grottes qui offrent de nombreuses preuves d'un volcan éteint. Les masses de laves qui constituent la montagne sont disposées par couches horizontales.

Etang de S[ain]t Paul.

L'étang de S[ain]t Paul, borné par la ville et la chaussée d'une part et la montagne de l'autre, a près d'une lieue de long; des rizières sont établies dans les endroits où la petite quantité d'eau permet cette culture. Tout le bord de la mer jusqu'à la base des montagnes est recouvert d'un sable noir et volcanique; les moindres courses faites sur ce sable sont très-fatigantes. Les rues de S[ain]t Paul auraient grand besoin d'être pavées. Quelques maisons sont fort élégantes; elles sont presque toutes entourées d'un petit jardin, comme à S[ain]t Denis et à l'Ile de France.

Pendant notre séjour à S[ain]t Paul, on peignit le navire, on prit divers rafraîchissemens pour les malades et on changea l'eau faite à l'Ile de France, qui était très-mauvaise.

Le 1^{er} août, vers les 4 à 5 heures du soir, nous étions prêts à mettre à la voile lorsque la frégate la Cybèle arrivant de l'Ile de France vint mouiller si près de l'Uranie qu'elle nous cassa notre ancre de bossoir de tribord, malgré l'empressement que nous mîmes à filer du câble. La frégate nous envoya en remplacement une ancre de détroit de 1500 [\$?].

Le même jour, j'envoyai à Messieurs les Membres du Conseil de Santé de Toulon une boîte de fer-blanc contenant plus de soixante espèces de graines recoltées, pour la plupart, à l'Ile

1818.
Août.

de France. Il y avait dans la même boîte un léger échantillon du verre volcanique qui fut lancé sur presque toute la surface de l'île de Bourbon, lors de l'éruption de 1812. M^r De Lescouble, Lieutenant de l'Indien, navire de Marseille, voulut bien se charger de faire parvenir mon envoi à son adresse.

Le 2, M^r Adrien Bermond et MM Bigeot et Law de Clapernon vinrent déjeuner avec nous à bord de l'Uranie; MM. Fabre, Ferrand et moi, nous dinâmes chez ces messieurs, à bord de la Cybèle.

Je reçois deux lettres de mon oncle.

A 8 heures du soir, quelques minutes avant d'appareiller, je reçus deux lettres de mon oncle Allard, en date du 10 février 1818 et une lettre de M^r Gerbe qui venait d'arriver de France sur le navire l'Escaut. A peine eus-je le temps d'écrire à mon oncle ces mots : J'ai reçu vos deux lettres, je suis très content. Nous partons. Adieu. Le plaisir que me firent éprouver les nouvelles que je recevais de ma famille fut doublé par le risque que j'avais couru d'en être privé. Tous mes vœux se dirigèrent alors vers le Cap de Bonne-Espérance, où j'espère de trouver, à mon retour, plusieurs lettres de mes parents et de mes amis.

Quelques notes sur les Iles de France et de Bourbon, remises à M^r De Freycinet et recueillies pendant les mois de mai, juin et juillet 1818.

Notice historique sur l'île de France.

1-7. L'île de France a été découverte en 1507 par un Amiral Portugais, Don Pedro Mascareñas, qui la nomma Da Cerno, (Du Cygne). En 1580, elle fit partie des vastes possessions de Philippe Deux, Roi d'Espagne, et passa sous la domination batave, le 20 7^{bre} [septembre] 1598, époque à laquelle l'Amiral hollandais Van Warwick en prit possession et la nomma Mauritius, du nom du Stathouder. Les hollandais s'établirent, dit-on, au grand Port en 1644 et abandonnèrent l'île en 1712. M^r le Capitaine de vaisseau Dufresne s'en empara au nom du roi de France, le 20 7^{bre} [septembre] 1715; il changea le nom de cette île en celui qu'elle a porté jusques au 3 décembre 1810, jour de la prise de la colonie par les Anglais qui lui rendirent l'ancien nom d'île Maurice.

Les Gouverneurs français qui tour-à-tour ont régi cette colonie sont ceux dont je vais faire l'énumération; en indiquant, autant que possible, leurs différens titres et l'époque de leur nomination :

M^r Durangay commence l'établissement en 1721.

M^r De Nyon est Gouverneur en 1722.

M^r Dumas est Gouverneur des Iles de France et de Bourbon, en 1726.

M^r De Maussin, Gouverneur de l'île de France, en 1728.

M^r De Labourdonnaye, Gouverneur des deux îles, en 1735.

M^r David, Gouverneur en 1746.

Nom
des Gouverneurs français
de cette colonie.

M^r De Lozier-Bouvet, Gouverneur en 1750.
M^r Magon, Commandant-Général des deux îles, en 1755.
M^r Desforges-Boucher, Gouverneur-Général en 1759.
M^r Dumas, Commandant-Général des deux îles, le 14 juillet 1767;
M^r Poivre, Commissaire-Général de la marine, faisant fonctions d'Intendant.
M^r Steinaure, Commandant-Général, le 17 9^{bre} [novembre] 1768.
M^r Desroches, Gouverneur-Général, le 6 juin 1769.
M^r De Cernay, Gouverneur-Général, le 21 août 1772.
M^r Maillard Dumesle, Intendant des deux îles à la même époque, en remplacement de M^r Poivre.
M^r le Chevalier Guiran, la Brillanne, Gouverneur-Général, le 2 x^{bre} [décembre] 1776.
M^r Foucault, Intendant des Iles de France et de Bourbon, le 17 9^{bre} [novembre] 1777.
M^r Le Vicomte de Souillac, Gouverneur-Général, le 1^{er} mai 1779.
M^r Chevreau, Intendant des deux îles, le 4 juillet 1781.
M^r Motai de Narbonne, Commandant Général des deux îles, le 12 8^{bre} [octobre] 1785.
M^r Bruny D'entrecasteaux, Gouverneur Général, le 5 9^{bre} [novembre] 1785.
M^r Dupuy, Intendant-Général des Etablissemens français à l'est du Cap de Bonne-Espérance, le 17 août 1789.
M^r Le comte de Conway, Gouverneur Général des Etablissemens français à l'est du Cap de Bonne-Espérance, le 14 9^{bre} [novembre] 1789.
M^r David Charpentier Cossigny, Commandant-Général par interim des Etablissemens français à l'est du Cap de Bonne-Espérance, le 26 août 1790.
M^r Malartic, Gouverneur-Général, le 17 juin 1792.
M^r Chanvallon, Ordonnateur-Général des Etablissemens français à l'est du Cap de Bonne-Espérance, le 8^{bre} [octobre] 1799.
M^r Magallon-Lamorlière, Général de Division, Gouverneur-Général des Etablissemens français à l'est du Cap de Bonne-Espérance, le 28 juillet 1861.
M^r Decaen, Général Divisionnaire, Capitaine-Général des Etablissemens français à l'est du Cap de Bonne-Espérance, le 24 7^{bre} [septembre] 1804.

20. L'île de France, d'après les calculs de M^r L'abbé de Lacaille, offre une surface de quatre cent trente mille six cent quatre vingts arpens, à cent perches de vingt pieds de longueur. La partie cultivée est à peu près le cinquième de la superficie; les montagnes, les ravines et les mares en occupent un tiers; les savannes, un sixième; le restant est en forêts plus ou moins susceptibles de culture.

24. Plusieurs bassins, une trentaine de rivières, une cinquantaine de ruisseaux plus ou moins considérables arrosent l'île, la fertilisent, tempèrent la chaleur et ne contribuent pas peu à procurer, à l'intéressante colonie dont nous parlons, ce printemps éternel tant célébré par les Européens.

33. La Cascade du Réduit paraît avoir constamment fixé l'attention des peintres paysagistes qui ont parcouru l'île de France. La hauteur de cette cascade est de deux cents pieds.

Il existe plusieurs cavernes dans cette île : celle qui se

1818.

trouve dans le quartier de la Petite Rivière a 2025 pieds de long, 25 à 30 pieds de large sur une hauteur de 30 à 35 pieds.

21. La plus haute montagne de l'île, Piterboth, a 420 toise[s] d'élévation; la Montagne du Pouce, 416; la Montagne du Corps de Garde, 369; la plus haute pointe des trois mamelles, 342; le Morne Brabant, 283.

50. Le sol de l'île de France est entièrement volcanique. Il existe, dans le quartier des Pamplémousses, des mines de fer que les frais d'exploitation, beaucoup trop considérables, ont fait abandonner.

76. La végétation de l'île de France est magnifique, surtout dans les plaines de Moka, des Pamplémousses, à La Poudre D'or, etc. ; Cependant elle m'a paru inférieure à celle de Bourbon. Dans cette dernière colonie, j'ai vu, au quartier Sainte-Marie, des forêts de cafiers, de girofliers, de cannelliers et de vastes champs couverts de cannes à sucre. Les beaux lieux que je parcourais me rappelaient le Brésil, mais une culture bien autrement soignée annonçait la présence des Européens et faisait assez connaître que les travaux dont je considérais les résultats étaient l'ouvrage de colons actifs et industrieux et non de stupides et d'indolents Brésiliens. J'ai vu plusieurs camphriers et tous ces beaux arbres des deux Indes que l'on admire à Maurice et à Bourbon et dont la seule énumération, d'ailleurs publiée dans plusieurs ouvrages, serait sans-doute trop longue et peut-être fastidieuse.

98. Le principaux végétaux des Iles de France et de Bourbon employés en médecine, sont : l'Aya-pana, le [faam], le Margose, l'Arbre de Ben ou Mourongue, le Badamier, le Mangoustan, le Papayer, le Cannellier, le Tamarinier, le Cassier, le Benjoin, le Bourbon, etc.

L'Aya-pana, (Eupatorium Aya-pana. L.) de la famille des Corymbifères, est indigène du Brésil. On se sert des racines, des tiges et surtout des feuilles de cette plante qui a été introduite dans les deux îles par le Capitaine Baudin. C'est à Bourdon particulièrement que les habitans ont recours, dans les indigestions, à l'infusion d'aya-pana. On a observé que les pois dits de Bombétoc (Madagascar), du Cap, de Rio-janeiro, Etc. , cultivés dans cette colonie, tendent à devenir amers et à acquérir des qualités nuisibles; laissés à terre et imbibés d'eau, ils empoisonnent fréquemment les cabris. Dans ces cas, on administre à l'intérieur et le plus promptement possible le jus de la feuille de ces pois, mais surtout le suc de la feuille verte de l'Aya-pana. Je dois ajouter que les pois amers deviennent un aliment sain, lorsqu'on a eu la précaution de les faire macérer dans une eau courante, jusqu'à ce qu'ils aient perdu leur amertume. On les donne alors aux noirs et on les mêle ordinairement avec le maïs.

L'aya-pana tant préconisé a été soumis à un grand-

Végétaux
employés en médecine.

nombre d'expériences par le Médecin de l'hôpital S[ain]t Louis, M^r Alibert : il n'a été salubre qu'à trois scorbutiques peu dangereusement malades. Quant aux propriétés antivénéreuses de ce végétal, elles ont paru nulles à cet habile observateur. Si on employait contre les morsures des animaux venimeux le suc frais de l'aya-pana, on ne devrait pas négliger, je pense, les moyens dont l'efficacité n'est pas un objet de doute.

Le faam (Limodorum eburneum, L.) de la famille des Orchidées, peut être considéré comme le thé de Bourbon. L'infusion de ses feuilles a une odeur aromatique un peu forte que plusieurs personnes préfèrent à celle du thé; elle est employée comme pectorale; on la dit aussi aphrodisiaque.

Le Margose est un légume de Bourbon assez estimé, amer, stomachique, à la fois aliment et médicament.

L'Arbre de Ben ou Mourongue (Guilandina moringa, L.) est précieux pour la médecine : le suc exprimé de la racine, des feuilles et de l'écorce des rameaux est un remède héroïque contre les affections spasmodiques et vermineuses.

Le Badamier (Terminalia Moluccana, Lam.) fournit des amandes très-déliques qu'on emploie dans les émulsions.

Le Benjoin de Bourbon ou faux benjoin (Terminalia Mauriana, Lam.) existe dans les deux îles : son écorce est un bon sudorifique.

Le Mangoustan (Garcinia Mangostana, L.) produit un excellent fruit dont la chair est laxative. L'écorce de cet arbre est astringente; on l'emploie en décoction contre la dysenterie; on s'en sert aussi en gargarisme pour la guérison des aphtes.

Le Papayer (Papayer carica, Gærtner.) est de la famille des cucurbitacées. Le suc frais, que l'on retire au moyen d'incisions faites aux fruits de cet arbre, est un excellent vermifuge, assez fréquemment mis en usage dans les Iles de France et de Bourbon.

Personne n'ignore l'utilité de toutes les parties du Cannellier (Laurus cinnamomum, L.) et les propriétés purgatives du tamarin et de la casse.

La Lobélie syphilitique (Lobelia syphilitica, L.), introduite dans l'île Maurice, en 1812, par M^r le Docteur Burke, n'est pas employée dans le traitement des maladies vénériennes.

166. Je vais présenter le tableau de quelques expériences dynamométriques que j'ai faites sur les français, les Indiens et les Chinois qui habitent l'île de France depuis plus ou moins long-temps; sur les Français, les Indiens, les Mulâtres et les Noirs nés à Maurice, enfin, sur les esclaves Malgaches (ou Madécasses) et Mozambiques de diverses castes :

1818.

Français
(De 25 à 65 ans.)

numéro des individus	Noms	âge	Lieu de Naissance	force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
	MM.	ans		Kilogram[mes]	Myriagram[mes]		
1	Romieu	35	"	70	16,4	11 juillet 1818	Négociant. _ Taille moyenne, bien constitué _ Depuis 16 ans à Maurice.
2	Piston, père	52	"	67	12,5	13 juillet id.	Constructeur. _ Taille moyenne, bien constitué
3	Barguin	29	"	52	16,3	id.	Négociant. _ Taille moyenne; grêle, bien constitué_ Depuis 4 ans à Maurice.
4	Trouchet	25	Marseille	65	20,5	id.	Officier_ Marchand . _ Bien constitué. Depuis un an à Maurice.
5	Pitot (Charles)	62	S[ani]t Malo	47	14	juin 1818	Négociant. _ Bien portant_ Beau vieillard. _ Depuis fort _ long-temps à Maurice.
6	Margeot	65	"	56	14	id.	Médecin.
7	Robert	60	"	62	14	id.	Médecin.
8.	Coudray	45	Le Mans	60,5	9	id.	homme de lettres. _ Taille_ ordinaire _ Assez bonne constitution.
9	Sauvé	42	Lorient	61	12	id.	Médecin. _ Taille très élevée bien constitué.
10	Dayot	45	Redon	53	10	id.	Architecte. _ Taille et constitution ordinaires.
11	Icery	45	Brest	47	"	id.	Négociant. _ N'a pas essayé de connaître la force des reins.
12	Chomel	42	Annonay	56	9	id.	Caissiers de la Banque Taille au-dessus de la moyenne, très-gros.
13	Mallac	46	Bordeaux	47	"	id.	Magistrat. _ Petit, grêle faiblement constitué. _ n'a pas essayé la force rénale.
14	Gaillardon	40	"	57	8	id.	Négociant.
15	Robert	"	"	84	19	id.	Lieutenant de vaisseau
16	Leroi	"	"	80	"	id.	" _ n'a pas essayé la force rénale.

force des mains, 60 Kilogrammes.

Termes Moyens :

force des reins, 13,4 Myriagrammes.

français nés à l'Île de France.
(de 18 à 41 ans.)

numéro des individus	Noms	âge	Lieu de Naissance	force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
	MM.	ans		Kilogram[mes]	Myriagram[mes]		
1	Hugon	22	Ile de France	91	20	11 juillet 1818	Négociant. _ Grand, fluet, bien constitué. Elevé en France; à Maurice depuis deux ans.
2	Montenot	21	id.	60	12,4	id.	Grand, brun, bien constitué beau garçon.
3	Piston, fils.	19	id.	68	15,7	id.	Grand, bien constitué.
4	Barbé	20	id.	51,5	"	13 juillet id.	Grand, bien constitué _ beau jeune homme.
5	Arnaud	21	id.	48.	17	id.	Petit, brun, bien constitué.
6	Déroullède (Emile)	22	id.	56	10,5	id.	Bien constitué_ taille au-dessus de la moyenne
7	Déroullède (Edouard)	20	id.	69	13	id.	Grand, bien constitué _ beau jeune homme.
8	Déroullède (Gustave)	18	id.	49,5	12	id.	Grand, fluet, poitrine étroite physionomie pâle; ne paraissant pas jouir d'une vigoureuse constitution
9	Pitot (Edouard)	40	id	78	15,5	Juin 1818	Négociant. _ Taille ordinaire maigre, bien constitué.
10.	Pitot (Thomy.)	38	id.	67	16,5	id	Négociant. _ Gros, gras, bien portant.
11.	Richard	40	id.	56	8	id	Professeur. _ Petit, vif, bien portant.
12	Chevreau	41	id.	63	10	id	habitant.
13	Froberville	34	id	60	11	id	Négociant. _ Grand, très-maigre.
14	Couve (Philippe)	35	id.	50	8	id.	Employé du Gouvernement. _ Petit, bien constitué.
15	Bouchet	34	id.	63	10	id.	habitant. _ Petit, gros, trapu.
16	Rouillard	24	id.	74	10	id.	habitant. _ fort, hardi, arrétant les chevaux dans leur course.
17	Rivière, fils	22	id	78	21,5	id	"
18	Perrichon	27	id.	78	78	id	"

Termes moyens :

Force des mains, 64,3 Kilogrammes.

Force des reins, 13,5 Myriagrammes.

1818.

Mulâtres et Noirs nés à l'Île de France
(de 20 à 44 ans.)

numéro des individus	Noms	âge	Lieu de Naissance	force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		Kilogram[mes]	Myriag[rammes]		
1	Vincent de Paule	44	Ile de France	60	12,5	11 juillet 1818	Noir libre de la Caste <u>Yolof</u> . bien constitué
2	Amédée	28	id.	70	10	12 juillet id.	Noir libre, <u>Guinée</u> ; musculéux fortement constitué.
3	Edouard	21	id	58	10	id.	Cordonnier. _ Mulâtre libre grand, bien constitué, peu musculéux.
4	Bertrand	20	id.	50	10,5	id.	Cordonnier. _ Mulâtre libre taille moyenne, assez bien constitué.
5	Victor	14	id.	31	7,5	id.	Cordonnier, Mulâtre libre taille moyenne, assez bien constitué
6	Edmond	15	id.	37	7	id.	Mulâtre libre. paraissant d'une assez bonne constitution
7	Montgelaar	22	id.	52	13,5	13 juillet id.	Menuisier. _ Mulâtre libre taille ordinaire; légère blessure au pied droit.
8	Poisson	21	id.	60	12	id.	Menuisier. _ Mulâtre libre grand, bien constitué.

Force des mains, 58,3 kilogrammes

Termes moyens :

Force des reins, 11,4 Myriagrammes.

N.B. Les numéros 5 et 6, trop jeunes, n'ont pas servi à former les termes moyens.

Indiens nés à l'Île de France
(de 25 à 27 ans)

numéro des individus	Noms	âge	Lieu de Naissance	force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		Kilogram[mes]	Myriag[rammes]		
1	faquir	25	Ile de France	54	18	9 juillet 1818	Lascar. _ bien constitué. Cet homme a les muscles moteurs de la mâchoire inférieure doués d'une force très _ considérable.
2	Théophile	27	id.	58	17,5	id.	Originaire du Bengale. _ Bien constitué; teint noir, cheveux noirs et laineux

Force des mains, 56 Kilogrammes.

Termes moyens :

Force des reins , 17,7 Myriagrammes.

Indiens.
(de 17 à 40 ans.)

numéro des individus	Noms	âge	Lieu de Naissance	force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		Kilogram[mes]	Myriag[rammes]		
1	Parsampsin	33	Délhi	63	21,5	9 juillet 1818	Esclave du Gouvernement. _ Depuis 3 ans à Maurice. Grand, bel homme, bien constitué, teint noir-olivâtre, moustaches noires; un seul petit toupet de cheveux au sommet de la tête
2	Réglampsin	30	Calcutta	60	15,5	id.	Esclave du Gouvernement. _ Taille ordinaire, corps musculeux, teint noir, cheveux noirs, plats et longs.
3	Souïalkan	26	Délhi	55	17,5	id.	Esclave du Gouvernement. _ Bien constitué; système musculaire peu prononcé; teint noir-olivâtre, cheveux châtons et longs. Musulman.
4	Lalsim	40	id.	56	11	id.	Esclave du Gouvernement. _ Bel homme, bien constitué_ teint noir-olivâtre_ moustaches longues et noires.
5	Rambden	247	id.	62	17,5	id.	Esclave du Gouvernement. _ Bien constitué, traits réguliers, cheveux longs, châtons _ teint noir. _ Le front tatoué, punition ordinaire des contrebandiers et des malfaiteurs.
6	Sarda	20	id.	49	13,5	11 juillet id.	Esclave du Gouvernement. _ Assez bien constitué, sans être très-musculeux.
7	Louis	20	Malabare	46	9	11 juillet id.	Constitution ordinaire. teint et cheveux noirs. Depuis 2 ans à Maurice.
8	Arlanda	25	id.	53	13	id.	Taille moyenne, constitution ordinaire. A Maurice, depuis 4 mois.
9	Aïaom	17	id.	42	11	id.	Constitution ordinaire. _ Depuis deux ans à Maurice.
10	Doumanka	25	Calcutta	35,5	8	13 juillet id.	Lascar. _ Petit, bien constitué, teint basané, traits réguliers, physionomie gaie, cheveux noirs et longs. _ A Maurice depuis 5 ans.

11	Caléba	24	id.	43	8	id.	Lascar. _ Taille moyenne, traits réguliers, teint basané, moustaches noires. _ Depuis 9 ans à Maurice.
12	Dena	25	Bombay	37	10	id.	Lascar. _ Matelot _ teint noir, physionomie guerrière, moustaches noires, cheveux longs et noirs.
13	Sarem	27	Calcutta	51,5	13	id.	Lascar. _ Physionomie peu spirituelle; teint basané, cheveux noirs, longs et plats, moustaches et barbe noire, très-longues.

Force des mains, 50,2 Kilogrammes.

Termes moyens :

Force des reins, 12,9 Myriagrammes.

N.B. Les six premiers numéros ont été réduits à l'esclavage pour avoir voulu secouer le joug des Anglais dans l'Inde.

1818.

Chinois
(de 23 à 40 ans.)

numéro des individus	Noms	âge	Lieu de Naissance	force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		Kilogram[mes]	Myriag[rammes]		
1	Gim	34	Canton	54	4	12 juillet 1818	Marchand de poissons salés. _ Grand, bien constitué, teint olivâtre, cheveux plats, longs et noirs _ A Maurice depuis dix mois.
2	Chountampsin	30	id.	69	14,5	id.	Marchand de poissons salés. _ Grand, bel homme, bien constitué.
3	Tin	23	id.	56	10,5	id.	Charpentier de navire. _ Petit, bien constitué, teint olivâtre, nez épaté _ physionomie assez gaie _ A Maurice depuis 2 ans.
4	Agat	23	id.	63	12,5	id.	Marchand de poissons salés. Petit, assez bien constitué _ A Maurice depuis 4 ans.
5	Ouanssou	34	id	60	11,5	id	Marchand. _ Taille au-dessus de la moyenne, bien constitué. _ Depuis 10 ans à Maurice.
6	Angou	40	id.	52	10	id.	Marchand de poissons salés. _ Taille moyenne, cheveux noirs et tressés _ bien constitué _ Depuis 6 ans à Maurice.
7	Aon	30	id.	43	8	id	Marchand de poissons salés_ Taille au-dessus de la moyenne, assez bonne constitution _ physionomie peu expressive _ Depuis 2 ans à Maurice
8	A-i-i	25	id.	48	12,5	id.	Marchand de poissons salés. _ Assez bien constitué _ Depuis 2 ans à Maurice.
9	[Asfen]	30	id.	53	10	id.	Taille moyenne _ bien constitué, assez musculeux.
10	Assam	30	Id.	39,5	9	id.	Marchand de poissons salés. _ Faiblement constitué _ paraissant âgé d'une cinquantaine d'années.

force des mains, 53,7 Kilogrammes
Termes moyens :
force des reins, 10,2 Myriagrammes.

N.B. Les Chinois que j'ai vus à l'Île de France ont constamment montré la plus grande répugnance à s'essayer au dynamomètre. Pour avoir les dix observations que je viens de rapporter, j'ai été obligé de m'adresser à plus de cinquante individus de cette nation. Ils me renvoyaient presque tous, en me disant, d'un air intimidé, qu'ils n'osaient se résoudre à porter la main sur un instrument qu'ils ne connaissaient pas.

Mozambiques.
(de 22 à 32 ans.)

numéro des individus	Noms	âge	Lieu de Naissance	force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		Kilogram[mes]	Myriag[rammes]		
1	Joie	32	Mozambique	57	19,8	11 juillet 1818	Esclave. _ Assez grand, bien constitué.
2	Guillaume	26	id	21,4	14	id	Esclave. _ Corps très-musculeux, taille ordinaire, nez épaté.
3	Antoine	32	id	56	12	id	Esclave de M ^r Romieu. _ D'une caste arabe de l'île Zanzibar. Corps très-musculeux _ taille un peu au-dessus de l'ordinaire.
4	Georges	25	id	58	17,3	id	Esclave de M ^r Romieu. _ De la <u>caste Yamban</u> . _ Bien constitué _ tatoué depuis le haut du front jusqu'au bout du nez.
5	Soliman	22	id.	49	13	id	Esclave de M ^r Romieu. _ De la <u>Caste Maquois</u> _ Bien constitué _ taille ordinaire _ Depuis 8 ans à Maurice.
6	Fricandeu	25	id	65	15,5	id	Esclave de M ^r Romieu. _ De la <u>Caste Mossinga</u> . _ Assez bien constitué _ taille moyenne _ air peu spirituel.
7	Lubin	24	id	61	22	12 juillet id.	Esclave. _ De la Caste Chavois. Bien constitué, assez musculeux_ taille au-dessus de la moyenne.
8	Jean Louis	25	id	47	13	id	Esclave. _ De la <u>Caste Mingeavois</u> . Bien constitué, assez musculeux _ taille moyenne
9	Alcindor	26	id	62	14	id	Esclave. _ De la <u>Caste Mingeavois</u> . Grand, bien constitué, musculeux_ Craintif _physionomie peu spirituelle.
10	Songor	22	id	70	18,3	13 juillet id.	Esclave. _ De la <u>Caste Mingeavois</u> . _ Très-grand, musculeux, fortement constitué.
11	La fortune	30	id	54	13	id	De la <u>Caste Moussena</u> . _ Grand, bien constitué
12	Noël	25	id	60,5	13	id	Grand, bien constitué.

13	Mauricaud	25	id	57	14	Juin 1818.	Esclave de M ^r Pitot. _ Taille ordinaire _ bien constitué.
14	Pindare	32	id	52	15,5	id	Esclave de M ^r Pitot. _ Assez faiblement constitué.

Termes moyens :

force des mains, 57 Kilogrammes.

force des reins, 15,1 Myriagrammes.

1818.

Malgaches.
(de 19 à 30 ans.)

numéro des individus	Noms	âge	Lieu de Naissance	force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		Kilogram[mes]	Myriag[rammes]		
1	Pompée	30	Madagascar	69,5	12	11 juillet 1818	Esclave de M ^r Romieu. _ Grand, musculeux.
2	Figaro	24	id.	50	15	id	Esclave de M ^r Romieu. _ Bien constitué, musculeux, nez épaté. _
3	Simiane	30	id.	61	14	juin 1818.	Esclave de M ^r Pitot. _ Grand, bien constitué.
4	Léveillé	19	id.	47	10	12 juillet id.	Esclave. _ Bien constitué _ taille moyenne.

Termes moyens :
force des mains, 56,9 Kilogrammes.
force des reins, 12,7 Myriagrammes.

Résultats généraux
des expériences dynamométriques
faites à l'Île de France.

	Force	
	manuelle	rénale
	Kilogram[mes]	Myriagra[mmes]
Français nés en France, de 25 à 65 ans	60	13,4
Français nés à l'Île de France, de 18 à 41 ans	64,3	13,5
Mulâtres et Noirs nés à l'Île de France, de 20 à 44 ans	58,3	11,4
Indiens nés à l'Île de France, de 25 à 27 ans	56,2	17,7
Indiens de différentes contrées de l'Inde, de 17 à 40 ans	50,2	12,9
Chinois, de 23 à 40 ans	53,7	10,2
Mozambiques, de 22 à 32 ans	57	15,1
Malgaches, de 19 à 30 ans	56,9	12,7

Quant aux résultats généraux que nous venons de présenter, on doit avoir égard à la différence d'âge et au nombre des individus soumis à nos expériences.

Partout où nous aborderons, nous ferons de nombreux essais dynamométriques, afin de les rendre plus rigoureusement comparables entre eux et de leur donner le plus d'extension possible.

167-180. Parmi les hommes et les femmes de la population blanche, la durée moyenne de la vie est de cinquante à soixante ans : plusieurs cependant parviennent à soixante-dix et quatre-vingts ans et même parfois à un âge plus avancé.

Les Mulâtres et les Créoles vivent moins long-temps que les Blancs.

En Général, l'existence des Noirs est abrégée par l'abus des liqueurs fortes, de l'arrack surtout, boisson pour laquelle ils ont une propension toute particulière. Cette passion funeste que les châtimens les plus sévères ne peuvent détruire, et des travaux pénibles joints à toutes sortes d'excès dans les plaisirs vénériens rendent raison et de leurs fréquentes maladies et de leur mort prématurées.

Les Madécasses, connus dans la colonie sous le nom de Malgaches, et surtout les Mozambiques sont les esclaves les plus propres à supporter les fatigues. Les Madécasses et les Guinéés vivent le plus long-temps. Les Indiens, d'un caractère doux, d'un extérieur agréable, mais n'ayant pas la force physique des précédens, sont assez ordinairement employés dans l'intérieur des maisons.

Les filles sont pubères à douze ans et les jeunes gens à quinze. On assure que, chez les femmes Madécasses, l'écoulement périodique ne se manifeste souvent qu'à une époque très-reculée. Dans ces cas, elles deviennent mères sans avoir donné ce signe de nubilité. Le phénomène de la menstruation, examiné avec soin chez les divers peuples sauvages ou à demi civilisés que nous aurons occasion de voir, pourra donner lieu à des observations fort intéressantes.

La fécondité des femmes paraît plus grande qu'on ne devrait s'y attendre, eu égard à la chaleur du climat. Il n'est pas rare de voir les blanches avoir deux enfans à la fois. Les négresses en ont eu quelquefois trois, et l'on cite un exemple où l'une d'elles en a eu cinq en même temps qui n'ont vécu, il est vrai, que quelques semaines.

Je ne me souviens pas d'avoir vu des femmes contrefaites; aussi, les accouchemens sont-ils ordinairement faciles.

La fréquence des avortemens chez les négresses est la suite nécessaire de leur excessif libertinage : elles considèrent les devoirs que la maternité leur impose comme un obstacle à leur plaisir. Lorsqu'elles deviennent enceintes, elles cachent avec soin leur grossesse pour ne pas interrompre leurs danses et leurs ébats nocturnes : de cette manière, elles continuent leurs travaux accoutumés et, trop souvent, ces malheureuses

1818.

Notes médicales
sur Maurice et Bourbon

ont recours à l'infusion de sabine et à tous les moyens qu'elles connaissent pour se débarrasser de leur fruit.

185-196 L'île Maurice, habitée par des Français, souvent visitée par des hommes instruits et de savans observateurs, est loin d'offrir, sous le rapport médical, le même intérêt que nos précédentes relâches.

Si nous jetons un coup-d'œil rapide sur les différentes maladies que notre séjour, en cette colonie, nous a mis à même d'observer, nous retrouvons toujours celles qui affligent les habitans des pays chauds.

Les fièvres intermittentes, adynamiques et ataxiques se montrent rarement; les fièvres bilieuses sont plus fréquentes. La vaccine, introduite dans cette île depuis 1802, a fait cesser les ravages de la variole qui ne se manifeste que de loin en loin et à des époques plus reculées encore par l'abolition de la traite des noirs. La gale, les dartres, les catarrhes, le croup, la dysenterie, la pleurésie, la péripneumonie, l'hépatite, la néphrite, l'hématurie, le tétanos, les convulsions, la syphilis, l'œdème des membres inférieurs, la lèpre, les sarcocèles et les affections vermineuses : telles sont les maladies les plus fréquentes à Maurice.

Les lésions de l'organe cutané, dont la malpropreté est souvent la cause, attaquent plus particulièrement les noirs. Quelques habitans emploient la décoction de tabac et de graine de lin unie au soufre pour la guérison des dartres dont les esclaves sont fréquemment atteints.

Les flegmasies des membranes muqueuses et séreuses, et celles qui affectent les viscères abdominaux doivent sans-doute fixer l'attention des médecins appelés à exercer leur art dans les régions intertropicales. « On doit, dans ces différentes affections, me disait M^r le Docteur Sauvé, éviter soigneusement l'emploi des excitans, des amers, des toniques; se borner au traitement antiphlogistique et recourir, plus souvent qu'on ne fait, à la saignée, qui est en quelque sorte frappée de proscription dans la colonie. Cette évacuation a été constamment suivie du plus heureux succès dans ma pratique particulière. »

Les maux d'yeux que l'on dit être causés par le sphinx à tête de mort (Sphinx atropos. L.) ont été observés plusieurs fois à Maurice. Des personnes très-recommandables et dignes de foi, M^r et Madame de Roquefeuil et M^r le Docteur Burke, Médecin en chef, m'ont assuré qu'elles avaient éprouvé elles-mêmes une ophtalmie aiguë occasionnée par la poussière qui leur avait lancée, dans les yeux, par ce sphinx, vulgairement nommé le Papillon Aï.

Le Croup règne actuellement à l'île de France. Déjà beaucoup d'enfans ont succombé; on compte même un adulte au nombre des victimes de cette cruelle maladie. La fréquence des affections catarrhales et des flegmasies cutanées, et surtout le passage subit

d'une température chaude à une température froide et humide me paraissent être les principales causes des épidémies croupales dont l'apparition, trop fréquente, glace d'effroi tous les habitants de l'île Maurice. La syphilis héréditaire pourrait-elle influencer sur la terminaison funeste du croup?

La dysenterie existe presque constamment; elle devient parfois épidémique. L'action de la chaleur sur l'organe cutané et l'étroite sympathie qui existe entre ce système et la membrane muqueuse du tube digestif font suffisamment connaître à quelles causes on doit attribuer les diarrhées et les dysenteries des contrées équatoriales. Dans une dysenterie épidémique observée à l'île de France, M^r le Docteur Burke a vu périr quarante individus sur huit cents malades. Les moyens qu'il mit en usage pour combattre ce fléau furent la saignée, les purgatifs, les antimoniaux et l'opium. M^r Sauvé s'est fort bien trouvé de l'emploi de l'ipéca administré à des doses peu considérables et souvent répétées. En pareil cas, les soins hygiéniques doivent nécessairement occuper le premier rang.

L'inflammation de l'organe biliaire se montre fréquemment à Maurice. Dans le traitement de cette maladie, M^r Burke, médecin anglais, débute ordinairement par la saignée, prescrit ensuite les purgatifs et donne habituellement le muriate mercuriel doux, à la dose de cinq graines et cinq fois par jour. Ces moyens lui suffisent le plus souvent, me dit-il. Les abcès dans la substance du foie sont toujours très-graves et ne doivent être ouverts qu'en temps opportun, lorsqu'ils sont toutefois accessibles à nos instrumens.

Les maladies des voies urinaires paraissent dépendre de la qualité des eaux : il serait dès-lors bien avantageux pour la science et pour les habitants de Maurice qu'un habile chimiste fit l'analyse exacte et comparée de l'eau des rivières et des ruisseaux de cette colonie. M^r Delisse, pharmacien au Port-Louis, se propose de compléter un travail de ce genre qu'il a déjà commencé : d'après lui, l'eau de la Montagne du Pouce contient du carbonate de magnésie en assez grande quantité, du carbonate de chaux et du muriate de soude. L'eau du ruisseau S[ain]t Louis (Lanstourtier) contient du carbonate d'alumine spécialement. L'eau de la Grande Rivière est très-pure; évaporée à siccité, elle a laissé la moitié moins de substances salines que celle que Bergmann a analysée. (Voyez Opuscules chimiques). L'eau de la Rivière des Lataniers est très-mauvaise et très-malsaine.

Le tétanos est souvent mortel : produit par l'impression d'un air froid sur la peau tendre et délicate des nouveaux-nés, sur les blessures des individus de tout âge et de tout sexe, il est également déterminé par toutes sortes de piqûres.

Les convulsions et les diverses affections spasmodiques des enfans, presque toujours attribuées à la présence des vers,

1818.

ne reconnaissent-elles pas plus d'une fois pour cause la force d'impulsion du ventricule aortique?... Le sang, porté avec trop de violence à l'organe encéphalique, occasionne des spasmes et les accidens les plus alarmans, que l'on fait disparaître bientôt au moyen d'abondantes saignées : c'est à un pareil traitement que M^r Sauvé croit être redevable de la conservation de son fils.

L'écorce verte des rameaux de Mourongue sert à faire des pilules antispasmodiques : on la pile dans un mortier et on l'administre à la dose de trois gros. Les médecins Malabares font usage, contre les spasmes, du suc de la racine mêlé avec quelques grains de poivre en poudre. Le même suc, mêlé en quantité égale avec celui du gingembre frais, apaise, disent-ils, les douleurs de la goutte; il faut, pour cela, en prendre à jeun trois à quatre cuillerées à bouche. Ces médecins mêlent ensemble le suc de l'écorce et celui de la racine avec du suc d'ail et donnent ce remède aux personnes attaquées du Janir : c'est une espèce de tétanos qui crispe les membres et qui resserre les mâchoires. On sait que, dans les pays chauds, les enfans sont sujets à ce mal pendant les premiers jours de leur naissance, qu'il en périt beaucoup et qu'on n'a point encore trouvé de spécifique à lui opposer. Il est intéressant d'essayer, dans ce cas, le remède que je viens de décrire. (Ces observations sur les propriétés du mourongue sont extraites d'un mémoire de M^r Cossigny.)

Les affections vermineuses sont fréquentes, surtout chez les noirs. On a plusieurs exemples de ténia contre lesquels on s'est servi avec succès des purgatifs drastiques.

Il serait sans-doute essentiel d'essayer comparativement le suc frais et le suc concret du papayers. Lorsque les médecins de Maurice et de Bourbon prescrivent ce remède, ils donnent l'huile de ricin immédiatement après.

M^r Cossigny vante les propriétés anthelmintiques du mourongue : « M^r LeGou de Flaix assure que son beau-frère qui était attaqué du ver solitaire prit ce remède avec de l'eau de coco et qu'il rendit le ver roulé en boule sans éprouver de mal-aise. On se sert aussi d'une forte décoction des feuilles du même arbre. »

L'hydrophobie était une maladie inconnue à l'île de France avant l'arrivée des Anglais. C'est en 1811 que ce fléau s'est manifesté pour la première fois. En cette île, comme en Europe, on n'a pas d'exemple de guérison de la rage bien confirmée : c'est envain qu'on a eu recours à la saignée jusqu'à défaillance conseillée par le chirurgien du 69^e Régiment de S.M.B., James Gibson, qui assure avoir guéri un hydrophobe par ce moyen, à Ponamalé, non loin de Madras. La cautérisation doit être considérée comme le préservatif le plus certain et le plus propre à

neutraliser le virus rabique; c'est le seul dont l'expérience ait constaté l'efficacité. On peut joindre, avec avantage, à la cautérisation, l'administration intérieure de l'alcali volatil et surtout un large emplâtre vésicatoire sur la plaie, qu'il faut agrandir, si elle est profonde. Les mercuriaux, l'opium, le musc, la belladone, l'immersion brusque dans l'eau froide, la décoction de laurier-cerise injectée dans les veines, etc, etc, sont autant de moyens infidèles qu'on doit rejeter.

Hôpitaux
de l'Île de France.

Des observations détaillées sur la topographie médicale de l'Île Maurice sont rendues inutiles par l'ouvrage de M^r Chapotin. L'hôpital militaire du Port-Louis est peu important; situé entre le quai et le trou Fanfaron, il est exposé à des émanations infectes que l'on devrait toujours éloigner des établissements de ce genre. Il existe, auprès de la Grande Rivière, un autre hôpital exclusivement destiné aux noirs.

A l'Île de Bourbon, on observe parfois des fièvres adynamiques, rarement des fièvres intermittentes et assez souvent des fièvres bilieuses. Les fièvres catarrhales, occasionnées par les changemens brusques de température, sont quelquefois épidémiques : les catarrhes de la poitrine sont assez communs en hiver.

Les fumigations sulfureuses de Galès ont été suivies de bons résultats dans le traitement de la gale et des dartres.

La dysenterie règne ordinairement dans la saison des pluies, en décembre et mai.

Le croup est excessivement rare; les maux de gorge gangréneux sont fréquents et funestes.

Les maladies des voies urinaires n'offrent rien de particulier.

L'hydrophobie ne s'est jamais montrée, dit-on, depuis l'existence de la colonie.

La lèpre est très-rare; la syphilis l'est moins.

L'hydrocèle est assez fréquente. On a fort plus d'exemples de sarcocèles.

Hôpitaux
de l'Île de Bourbon.

L'hôpital militaire de S[ain]t Denis est composé de plusieurs pavillons en bois, séparés les uns des autres et affectés aux officiers, aux soldats, aux matelots et aux noirs du Gouvernement. Lorsque, par une faveur particulière, les noirs des habitans y sont admis, on exige de leurs maîtres une rétribution d'un franc, cinquante centimes par jour.

Sœurs hospitalières.

Cet hôpital possède, depuis la restauration, des sœurs de la Charité, de l'ordre de S[ain]t François de Paule : elles sont au nombre de six. On ne saurait trop louer une institution aussi bienfaisante. Tout le monde connaît le zèle, l'activité, la propreté, la patience et les soins touchans de ces dames respectables. Les matelots en reçoivent tous les jours de nouvelles preuves dans nos hôpitaux de la marine. A l'époque où des levées nombreuses appelaient tant de conscrits dans les ports ou à bord des vaisseaux,

1818.

combien de nostalgiques n'ont dû leur existence qu'aux douces consolations des sœurs hospitalières! Celles de la Congrégation des filles de la Sagesse rendent à la marine des services très-importants, qui ne sont peut-être pas suffisamment appréciés. La voix d'une femme a toujours beaucoup d'empire sur le cœur de l'homme malade; d'ailleurs, la destination de ce sexe aimable n'est-elle pas de faire notre bonheur dans tous les états de la vie?....

A S[ain]t Paul, la maison destinée à servir d'hôpital a été convertie en caserne : elle est bâtie en pierres; elle a deux étages, quatre salles bien éclairées et bien aérées et de plus un rez-de-chaussée vaste et commode. Un petit pavillon en bois sert actuellement à loger les malades qui sont peu nombreux par la raison qu'on les évacue à S[ain]t Denis, dès que leur état exige un traitement quelconque.

216. Les maisons des Iles Maurice et Bourbon sont presque toutes en bois. Si on les compare un instant à celles du Cap de Bonne-Espérance, on voit facilement de quelles améliorations elles sont susceptibles. Dans des colonies où les coups de vent sont si désastreux et si fréquents, ne pourrait-on pas adopter les couvertures en argamasses pareilles à celles du Cap dont la solidité paraît dépendre de l'emploi du bois de teck? _ . Ce bois est bien préférable à ceux de natte et puant de l'Île De France; on pourrait facilement se le procurer par la voie de Calcutta, comme l'observe M^r le Gouverneur Farquhar dans une lettre écrite du Cap à M^r Saulnier aîné.

Maisons de Maurice et Bourbon : améliorations dont elles sont susceptibles.

238-241. La population de l'Île Maurice se compose d'hommes de presque toutes les contrées de l'univers; elle est évaluée approximativement à près de cent milles âmes dont dix mille blancs, y compris les troupes; dix mille individus de la population libre et quatre-vingt mille esclaves.

Les hommes libres sont des indiens, des chinois, des mulâtres et des noirs nés libres, ou affranchis depuis plus ou moins long-temps.

Les esclaves sont africains, de Madagascar ou de l'Inde. Depuis 1804, il y a eu à-peu près cent quarante affranchissemens par année.

Population.

206. Les filles publiques et les concubines sont en très-grand nombre à l'Île Maurice. Si l'étranger qui arrive dans cette colonie, n'est pas étonné de l'ardeur que les créoles mulâtres témoignent pour les plaisirs de l'amour, il éprouve un autre genre de surprise; c'est la décence, je dirais presque la chasteté que ces prêtresses de Vénus exigent dans la conversation des personnes qui vont les voir et brûler de l'encens sur leur autel. Ces voluptueuses nymphes sont effarouchées du moindre propos licencieux. Je tiens cette observation de la plupart des jeunes gens de la colonie.

Filles publiques.

Education publique.

277. L'ancien Lycée ou Collège colonial de l'île Maurice, devenu Collège royal d'Angleterre, a pour Directeur actuel M^r Coudray, littérateur distingué. On compte, parmi les professeurs, quelques hommes d'un vrai mérite.

A l'île de Bourbon, l'éducation publique a également fixé l'attention du Gouvernement. Outre quelques écoles secondaires, cette île possède plusieurs frères des Ecoles Chrétiennes; deux à S[ain]t Denis, qui ont cent-douze écoliers, deux à S[ain]t Paul, qui en ont soixante-douze et deux à la Rivière d'Abor dont le nombre des élèves ne dépasse pas quinze. Toutes ces écoles chrétiennes sont gratuites; les frères sont payés par le Gouvernement. Les deux jeunes instituteurs de S[aint] Paul occupent un beau local, mais ils n'ont pas à leur disposition les noirs nécessaires à la culture de leur jardin. Les jeunes blancs, me disait un de ces frères, veulent toujours des distinctions entre eux et les libres; et cependant ceux-ci l'emportent presque toujours sur les premiers par leur aptitude et leurs heureuses dispositions.

A S[ain]t Paul, quatre sœurs de l'Ordre de S[ain]t Joseph sont chargées de l'instruction des jeunes filles.

475. A l'île de France, plus de onze mille arpens plantés de cannes à sucre donnent un produit annuel de plus de huit millions de livres de sucre et environ quatre cent cinquante mille vettes d'arack.

A Bourbon, ce n'est que depuis un petit nombre d'années, que les habitans s'occupent de la culture des cannes; on commence à s'y livrer avec ardeur. M^r Routier présume que la récolte de cette année (1818) sera de six à sept millions de livres de sucre. Le même propriétaire pense que ce produit pourra être doublé l'année prochaine.

La culture des cannes est bien plus lucrative que celle des cafiers : voici un raisonnement que me faisait à ce sujet, un habitant du Canton Lamare, quartier S[aint]te Marie. (M^r Routier.)

« Un champ de dix mille goëlettes de superficie (La goëlette est de 15 pieds carrés) pareil à celui qui sépare mon habitation du bord de la mer, bien régulièrement planté en cafiers, donnerait un revenu annuel de trois cents balles de café. Le prix moyen de la balle étant de dix piastres, il en résulte trois mille piastres de revenu. On doit observer que, dans ce quartier, une cafétéria ne parvient pas avant deux ans au point de perfection. »

« La même superficie plantée en cannes est susceptible de donner à la première coupe, trois cents milliers de sucre, les cannes étant bien venues; deux cent cinquante milliers à la seconde coupe et deux cents seulement à la troisième; ce qui donne pour terme moyen deux cent cinquante milliers de sucre, à quatre-vingt-dix piastres le millier. En réduisant le terme moyen à 200, milliers, on a toujours un revenu de dix-huit mille piastres. On remarquera que la première coupe n'a lieu qu'au bout de dix-huit mois. »

Culture des cannes à sucre comparée à celle des cafiers

1818.

« Le même champ planté en maïs et pois n'a donné depuis douze ans, qu'un revenu de sept à huit cents piastres, année commune. »

Dans cette observation, le sucre ne serait-il pas porté à un prix trop élevé? Je dois m'abstenir de toute réflexion, puisque je tiens ces détails d'un habitant qui en connaît certainement le prix.

A Bourbon, j'ai examiné avec beaucoup d'attention la manière de faire le sucre et surtout les divers procédés économiques, en usage dans cette île. J'ai vu, dans une des sucreries, de M^r Charles Desbassayns, qu'au lieu des chaudières nommées rafraîchissoirs, on se servait d'une grande table à rebords de trois à quatre pouces, sur laquelle le sucre se refroidissant plus vite se cristallise plus promptement et procure de cette manière, m'a-t-on assuré, un bénéfice de quinze à 20 pour cent, comparativement au procédé qui consiste à laisser le sucre de cristalliser complètement dans le rafraîchissoir ordinaire. N'est-il pas à craindre que cette méthode ne nuise à la beauté des cristaux et à la qualité du sucre?

Les moulins à vapeur et les cylindres horizontaux viennent d'être adoptés tout récemment par quelques habitans de Bourbon. La pompe à feu que j'ai vue à la propriété de M^r Charles Desbassayns nommée le Chaudron est venue d'Angleterre; elle a coûté trente mille francs.

La fabrication du sucre par ce procédé offre plusieurs avantages dont on sentira facilement l'importance : les cylindres horizontaux étant plus longs que ceux à direction verticale broient un plus grand nombre de cannes à la fois. Une large table sépare les noirs des rouleaux meurtriers entre lesquels ils introduisent les cannes; on évite par là les accidens funestes dont ces malheureux ne sont que trop fréquemment les victimes. Le même procédé économise la négresse qui, dans les sucreries ordinaires, est chargée de réintroduire les cannes, lorsque déjà elles ont subi une première pression. Une toile sans fin, placée horizontalement à la suite des cylindres, jette les bagasses par la fenêtre sans le secours d'aucun noir; nouvelle économie que l'on doit toujours considérer dans les établissemens qui exigent un si grand nombre d'esclaves, surtout à une époque où la traite étant défendue, il est souvent bien difficile de se procurer ceux dont on a besoin. Le véritable intérêt des propriétaires parle donc en faveur d'une amélioration que la philanthropie et l'humanité réclament impérieusement.

Doit-on préférer les chaudières en cuivre à celles en fonte de fer? Adhuc sub judice lis est. Hor. _ Les premières, plus favorables, dit-on, à la cuisson du sucre, peuvent bien certainement devenir dangereuses en plusieurs circonstances.

Les moulins à vapeurs
et cylindres horizontaux.

Notes et renseignements divers
sur les Iles de France et de Bourbon.

Les notes suivantes sont de M^r Thomy Pitot,
habitant de l'île de France et Convive distingué de la Table Ovale.

« Il n'est point rare de voir, à l'île de France, des hommes et des femmes de la population blanche arriver à l'âge de soixante-dix à quatre vingts ans et nous en avons vu plusieurs aller au-delà. Dans l'ordre commun cependant on peut regarder que c'est entre cinquante et soixante que se termine en cette île la vie de ceux que n'enlèvent pas à la fleur de leur âge des accidens ou des maladies aiguës devenues depuis quelques années beaucoup plus fréquentes et plus graves qu'elles ne l'étaient précédemment dans la colonie. »

« Les noirs, sauf ceux de quelques castes dont je parlerai plus bas, n'atteignent point à cet âge aussi souvent que les blancs et je l'attribue à leur excessif libertinage qui ne peut s'exercer, en raison de leurs travaux journaliers, que pendant les momens qu'ils devraient consacrer au repos. On sait que rien n'est plus commun, sur les habitations, que de voir les esclaves s'absenter à la fin du jour pour aller à plusieurs lieues voir leurs femmes et ne reparaître chez leurs maîtres qu'à l'heure où la cloche les rappelle au travail. Beaucoup d'autres passent une grande partie de la nuit à causer auprès du feu, même dans la saison la plus chaude de l'année, et ne donnent que peu d'heures au sommeil. »

« L'abus des liqueurs fortes que presque tous les noirs aiment avec passion est encore une des causes de leur prompt caducité et il est bien rare qu'à cinquante ans, les noirs et les négresses ne paraissent pas aussi décrépits que le sont les blancs à un âge beaucoup plus avancé. J'ai vu cependant dans la colonie des noirs très-âgés surtout dans la caste des Indiens, ce que j'attribue à ce que ces noirs étant d'un physique plus agréable, plus soigneux et plus adroits que les autres esclaves, sont généralement réservés pour le service domestique ou employés à des travaux moins pénibles que les Malgaches et surtout que les Mozambiques. Je les crois aussi en général plus sobres que les autres noirs de la colonie.

La loi sur l'abolition de la traite ayant frappé l'île de France à l'improviste et sans qu'il lui fut accordé aucun des délais préparatoires dont la Grande-Bretagne avait fait jouir ses propres colonies, nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité de faire venir de Madagascar et de la côte d'Afrique le nombre de femmes nécessaires pour établir entre les deux sexes une balance indispensable pour que la reproduction put égaler la mortalité. »

« Il en résulte que le peu de femmes que nous possédons

dévouées, soit par instinct, soit par libertinage, aux plaisirs d'une quantité de mâles beaucoup plus considérable que la leur ne sont jamais fécondes et sont toujours mal-saines. Il en résulte encore que la dépopulation successive de cette colonie et de toutes celles qui se trouvent dans le même cas doit s'opérer rapidement si le Gouvernement anglais ne reconnaît pas la nécessité d'obvier à un mal inévitable. Ces réflexions s'appliquent naturellement aux colonies françaises qui, comme je l'ai dit plus haut, n'ont pas eu vingt-ans et plus pour s'approvisionner d'esclaves nécessaires à leur culture, ce qui doit inévitablement occasionner leur ruine, tandis que celles de l'Angleterre peuvent se maintenir dans l'état florissant où elles sont parvenues. »

« Je n'ai fait entrer ici cette réflexion que pour en faire ressortir encore une des causes qui contribuent au prompt dépérissement des femmes de cette classe. (Voyez, à cet égard, d'excellentes observations de M^r Péron sur les femmes de mauvaise vie déportées à Botany-Bay.) »

« Les mulâtres et les créoles vivent moins long-temps que les blancs, et les femmes des mêmes castes, en raison de leurs dérèglements, ne dépassent guères trente-cinq ou quarante ans.

« Les noirs connus sous le nom de Guinéés sont ceux qui atteignent à l'âge le plus avancé. Il en a été introduit fort peu dans la colonie depuis long-temps et dans le peu qui nous en reste, il n'est pas rare d'en rencontrer qui, ayant fait la guerre dans l'Inde avec MM. Suffren et Labourdonnaye, jouissent encore d'une bonne santé et ne connaissent presque aucune des infirmités si communes dans les individus des autres castes parvenus à une vieillesse avancées. »

Il y a plus de vingt-cinq ans qu'un noir Guinée qui depuis quarante et cinquante ans peut-être était Commandeur en chef sur les habitations de MM. Oury et Mervin à la Rivière du Rempart, a demandé et obtenu de ses maîtres la permission de se retirer comme gardien d'un verger situé à une des extrémités du bien. Ce noir, dont nous avons fait l'achat en acquérant les habitations mentionnées plus haut, vit encore, est père de deux enfans de dix à douze ans et a congédié, il y en a deux ou trois, sa dernière ménagère, en raison, dit-il, des trop nombreuses infidélités qu'elle lui faisait. J'ai voulu voir cette nouvelle Ariane et n'ai pas été peu surpris que cette négresse, âgée de vingt à vingt-cinq ans, d'un physique très-agréable, parut fort affectée de la rupture d'une union si étrangement disproportionnée. »

« Les individus d'une ou deux des nombreuses castes de Madécasses introduits dans la colonie sont de tous nos noirs ceux qui se rapprochent le plus des Guinéés, soit pour la beauté

physique, soit pour la durée de la vie. Je suppose que ce sont des descendans d'Arabes et de noirs de la côte d'Afrique qui se sont établis à Madagascar et y habitent encore.

« Le développement en tout genre est très-prompt chez les personnes des deux sexes dans toutes les classes existantes à l'Île de France. Il n'est pas rare de voir les filles nubiles à douze ans et même à onze ans, et il y a peu de jeunes gens qui n'aient, à quinze ans et quelquefois avant cet âge, usé et peut-être abusé de leurs facultés physiques. Les femmes Madécasses sont beaucoup plus tardives sous ce rapport que toutes les autres et il n'est pas rare d'en voir se livrer au libertinage et même engendrer sans avoir donné aucun signe de nubilité. Elles parviennent quelquefois à vingt-cinq ans sans être réglées, mais finissent par succomber aux maladies qui dérivent de cet état contre-nature. »

« Les femmes nourrissent presque tous leurs enfans à l'Île de France et ne renoncent à ce devoir qu'avec la plus grande répugnance. Celles dont la constitution est faible se font aider par le flacon ou la chèvre, mais n'abandonnent presque jamais entièrement leurs enfans à des nourrices étrangères. Cette extrême répugnance tient surtout à la crainte que les négresses auxquelles on est forcé d'avoir recours ne soient mal-saines et ne transmettent à leurs nourrissons quelques-uns de ces vices physiques dont elles sont généralement atteintes elles-mêmes. Les dames nourrissent en général long-temps, lorsque la dentition de leurs enfans est lente et pénible. J'en ai vu prolonger jusques à deux et même trois ans l'allaitement, mais, en général, il cesse entre douze et quinze mois. J'en ai vu d'autres sevrer leurs enfans à trois et quatre mois seulement et les nourrir ensuite entièrement avec le flacon. »

« Les femmes de toutes les classes sont très-fécondes à l'Île de France. On en cite qui ont été mères dès l'âge de onze et douze ans, d'autres qui ont eu jusqu'à vingt-cinq enfans. Je n'ai pas connu chez les blanches d'exemples de couches de plus de deux enfans à la fois; mais parmi les négresses, il y en a plusieurs de trois et une de cinq enfans; ces derniers sont tous morts après avoir vécu plusieurs semaines. J'ai entendu parler d'une mulâtresse qui a eu treize enfans en sept couches. Il est rare, dans notre colonie, que les accouchemens soient dangereux, à moins d'accident, et je l'attribue à l'éducation physique et au développement des enfans qui n'est contrarié par aucune des entraves trop communes en Europe. Les femmes sont presque toutes bien faites à l'Île de France et je n'y connais pas un exemple de difformité naturelle. »

« On peut évaluer de cinq à six le nombre commun des enfans dans les ménages des blancs et de trois à quatre

1818.

dans ceux des noirs qui sont plus rangés dans leur conduite conjugale que la majorité des individus de leurs castes. »

« Le seuls bourgs existans dans la colonie sont ceux de la Grande Rivière du Port-Louis et de celle du Port Sud-Est. Il y a sur divers points de la côte quelques cases de pêcheurs réunies particulièrement dans le voisinage des postes militaires dont les plus importans sont à Mahébourg et Flacq. Il n'y a que des détachemens peu considérables à la Rivière Noire au Port-Jacotet, au Port-Souillac, à la Grande Rivière du Sud-Est, à la Poudre D'Or, au Mapou, à la Pointe aux Canoniers et à la Baie du Tombeau. Ces derniers postes ne se composent guères que d'une petite batterie et d'un logement suffisant pour un ou deux officiers et une trentaine de soldats. »

« Le créole mulâtre est de la taille des blancs; il est généralement moins fort qu'eux, mais il est, comme les créoles blancs, leste, souple et supportant aisément les privations et les fatigues. »

« La tournure des créoles mulâtresses ressemble beaucoup à celle des blanches; elles sont presque toutes bien faites, ont les yeux beaux et pleins d'expression, le pied grand, (parce qu'elles ne portent point de souliers pendant les douze ou treize premières années de leur vie.) la jambe un peu trop grêle, la gorge petite et bien placée et le bras un peu maigre. Leurs cheveux sont longs et peu bouclés. On en remarque de très-blanches et même de blondes parmi elles, et il serait difficile à un étranger de les distinguer des blanches dont elles imitent, avec le plus grand soin, la mise, la démarche et le ton. Dans peu d'années, il est à croire que le Camp qui leur est réservé contiendra une quantité considérable de ces femmes que le préjugé colonial empêchera seul de confondre avec les dames créoles. »

« Il est impossible à prédire ce qui résultera définitivement de la disparition totale de la nuance qui sépare encore les deux classes. Les dames déjà moins irritées des hommages qu'on leur rend finiront-elles par promettre un rapprochement qui leur est encore odieux aujourd'hui, mais que les blancs de la colonie et surtout les européens considèrent comme inévitable d'ici à quelques années. Le Gouvernement se mêlera-t-il de cette grande querelle et autorisera-t-il les mariages entre les femmes libres et les colons blancs? Il a déjà fermé les yeux sur plusieurs unions de ce genre formées, il est vrai, presque toutes par des hommes d'Europe, d'une classe et d'une condition obscures et je pense que par la force des choses ce qui est considéré aujourd'hui comme une faveur ou une négligence de la part des autorités finira par triompher et de la répugnance des blancs et de la volonté première du législateur. Le torrent est encore contenu, mais la digue ruinée par le temps

laisse échapper déjà quelques filets d'eau et finira par s'écrouler entièrement. Je ne pense pas, après tout, que le malheur soit bien grand et, tout bien considéré, peut-être vaut-il mieux qu'à mesure que la tache originelle s'efface les blancs laissent dans leurs rangs la portion de la classe mulâtresse qui par son éducation et sa conduite se montrera digne de cette faveur. La disproportion entre la population blanche et noire diminuera et peut-être la catastrophe dont le système prétendu philosophique des Anglais menace les colonies sera-t-elle évitée ou du moins éloignée parce que le nombre des personnes intéressées à la prévenir s'accroîtra sensiblement tous les jours. Il y a lieu de croire encore que pour parvenir à cette distinction, objet des vœux et de la jalousie de la classe des sang-mêlés, l'éducation donnée par les mères à leurs enfans prendra une meilleure direction et que les mœurs s'épuront graduellement. Déjà plusieurs européens mariés légitimement à des mulâtresses ou en ayant des enfans auxquels ils se sont fortement attachés ont l'espoir et manifestent l'intention d'unir leurs filles à d'autres blancs peu fortunés aujourd'hui, mais que leur industrie ou quelque une des chances si fréquentes dans les colonies peut rendre un jour riches et considérés. Déjà encore plusieurs dames créoles sans enfans se sont attachées à de jeunes mulâtresses et leur ont fait donner les meilleurs principes et la plus brillante éducation. Il y a vingt ans que ces enfans n'eussent pu suivre dans la société leurs mères adoptives, mais le préjugé a déjà perdu beaucoup de sa force et nos dames elles-mêmes ne témoignent plus contre cette introduction une répugnance aussi vive qu'autrefois. Une de ces mulâtresses aussi aimable et vertueuse que jolie vient de se marier avec un jeune homme très-recommandable sous tous les rapports et quoiqu'il ait cru devoir quitter la colonie où il craignait que l'opinion ne lui fut défavorable; il n'a pas encore regretté, au milieu de tout le bonheur dont il jouit dans son ménage, le sacrifice qu'il a fait à son intéressante compagne. »

« Les avortemens sont fréquens chez les négresses parcequ'elles ne voulant faire connaître que le plus tard possible leur état de grossesse à leurs maîtres, pour ne pas être obligées de se séparer de la grande bande des noirs pour venir travailler sous les yeux du maître à des ouvrages moins pénibles mais plus assujettissans, tels que le jardinage et la fabrication des sacs, des paniers et des nattes, elles continuent les grands travaux de culture et d'exploitation et éprouvent des accidens graves dont souvent même les maîtres ne sont pas informés. Leurs courses nocturnes, leurs danses ininterrompues par l'état de grossesse, leur libertinage sans bornes contribuent encore aux fausses couches fréquentes qui ont lieu sur la plupart des habitations. Il faut ajouter à ces causes la répugnance presque générale que les négresses ont pour les devoirs et les charges de la maternité et qui les décide fréquemment à prendre des infusions de sabine et autres plantes meurtrières. Les philanthropes dont les ouvrages ont répandu en Europe, depuis une vingtaine d'années, tant de notions fausses ou ridicules sur les noirs ont répété que les négresses ne se portent à ce crime que pour ne pas transmettre à leurs enfans le joug horrible sous lequel elles gémissent elles-mêmes tandis que leur seul but est de s'affranchir

1818.

des soins à donner à leurs enfans, surtout pendant les nuits habituellement consacrées à leurs excursions amoureuses. La même raison qui les empêche d'annoncer leur grossesse dès qu'elles la connaissent elles-mêmes, c'est-à-dire, la crainte d'être plus retenues et plus surveillées que dans l'état ordinaire, leur rend odieuse la maternité et lorsqu'elles n'ont pu l'éviter, on se fait difficilement une idée de leur insouciance sur la santé et même la vie de leurs enfans. J'ai vu mille fois ces petits malheureux frappés par leurs mères au point que les maîtres se voyaient forcés de les leur retirer et de les confier à d'autres personnes. Il existe, à cet effet, sur presque toutes les habitations, de vieilles négresses chargées de soigner tous les enfans aussitôt que les mères les ont sevrés et l'on évite par ce moyen une foule d'accidens auxquels ils sont exposés par la négligence et l'inhumanité de leurs mères tant qu'ils sont confiés à leur garde. Il existe cependant des exceptions honorables à cette règle presque générale et j'ai vu quelques bonnes mères parmi les bons sujets des habitations et surtout de la ville. Les négresses attachent en général tant de prix à la licence dont elles jouissent la nuit et aux heures de repos dans le camp, que rien n'est plus difficile que d'en décider à s'attacher au service des dames de l'habitation et que renonçant à toutes les douceurs attachées à ce service elles demandent avec instance à rester à la pioche, parce qu'elles auront leurs nuits à elles, ce qui leur est moins facile lorsqu'elles sont domestiques couturières ou gardiennes d'enfans. J'ai vu de jeunes esclaves d'un très-joli physique résister, sous ce rapport, aux instances de leurs maîtres et même aux châtimens, et quoique assurées qu'elles seront mieux nourries, mieux vêtues, plus recherchées des blancs et conséquemment mieux payées, aller maronnes toutes les fois qu'elles étaient retenues de force à la maison et ne renoncer à ce vagabondage que lorsque fatiguées de leur résistance, leurs maîtresses consentaient à les renvoyer à la pioche. »

« Les noirs aiment beaucoup la musique; ils retiennent facilement nos airs et les chantent ou les sifflent avec plus de goût et même de sentiment qu'on ne devrait leur en supposer. Ils composent aussi de petits thèmes presque toujours pleins d'une expression mélancolique et dont la mélodie plaît à l'oreille européenne la plus exercée. Nous avons quelques-uns de ces airs que nos meilleurs compositeurs ne désavoueraient pas. On les désigne généralement sous le nom de Chéga ou Tchéga, danse mozambique qui pourrait être comparée au fandango et ne serait pas vue avec moins de plaisir, si elle était exécutée par d'autres acteurs et si la volupté qui y règne ne dégénérât vers la fin en une licence révoltante. On peut comparer le tchéga à un petit drame renfermant tous les degrés, toutes les nuances d'une passion amoureuse depuis la déclaration première jusqu'au triomphe de l'amant inclusivement.

Chéga, danse mozambique.

Au milieu d'un cercle nombreux et au son du tamtam s'élancent un noir et une négresse : leurs premiers pas sont lents, leur figure inanimée, leurs gestes sans expressions; ils marchent l'un vers l'autre, ils s'observent tournent successivement sur eux-mêmes, s'éloignent et se rapprochent à diverses reprises; bientôt leurs regards s'animent, leurs mouvemens sont à la fois plus rapides et plus tendres et tous deux par degrés finissent par arriver à un état d'ivresse amoureuse dont les spectateurs blancs les moins éhontés ne peuvent manquer d'être blessés. L'ardeur de l'amant, la coquetterie de sa belle sont peints et exprimés dans leurs gestes et leurs regards d'une manière toujours plus animée à leur approche et leur éloignement précipités. Chaque fois encore que cette petite scène se renouvelle entre eux, la distance qui les sépare diminue, l'amant devient plus pressant, la belle plus sensible; elle semble prête à céder; un dernier effort l'éloigne encore de son vainqueur; celui-ci piqué de tant de résistance se détourne et fuit à son tour, mais le regard plus doux qu'ils se jettent en arrière fait bientôt calmé ce dépit d'un moment, tous deux se rapprochent de nouveau, l'espace qui les séparait n'existe plus, leurs genoux se touchent, leurs lèvres s'effleurent et.... les spectateurs blancs s'enfuient en détournant les yeux. Il n'en est pas de même des noirs qui les entourent, le feu de leurs regards, leurs grimaces expressives, leurs trépignemens, leurs cris, tout annonce combien ils prennent de part à la scène qui se passe devant eux et l'impatience avec laquelle ils attendent le moment d'y figurer à leur tour. Souvent, invité par les regards lascifs de la danseuse que toutes les agaceries de son danseur ne peuvent décider à en venir au dénouement, un nouvel athlète se présente dans l'arène et s'empare de la place vainement occupée par un rival [mal] heureux. Le premier danseur se retire sans humeur, sans dépit et, rangé à son tour parmi les spectateurs, excite comme eux du geste et de la voix son heureux successeur. »

« Ces danses auxquelles les noirs de toutes les habitations se livreraient volontiers chaque nuit ne sont permises par les maîtres que le samedi soir parce que le dimanche étant consacré au repos, ils peuvent dans le jour et la nuit suivante des fatigues de la veillée. »

« Les mulâtresses esclaves et celles des négresses à qui un physique avantageux permet de vendre leurs faveurs à un prix suffisant pour leur procurer un costume élégant dédaignent en général les danses nationales et n'assistent guères qu'à des bals où la contredanse, la Russe et la valse règnent sans partage. Ces réunions ont lieu surtout au jour de l'an, à l'ouverture des travaux d'une coupe de cannes, à l'époque où cessent ces mêmes travaux, lors des nêces et baptêmes de quelqu'un des membres de la famille de leur maître. Celui-ci ne manque jamais de contribuer aux frais de la fête en fournissant les rafraîchissemens et les vivres nécessaires. «

« Des noirs libres des environs, les Commandeurs de l'habitation, les ouvriers et les domestiques de case figurent seuls dans ces réunions dont sont repoussés avec dédain les pauvres noirs de pioche dont la toilette

1818.

formeraient un contraste choquant avec celle toujours très-soignée des danseurs. Il n'est point rare de voir ces dames vêtues de satin et de belles mousselines, étaler avec orgueil aux yeux de l'assemblée la tulle, la gaze, les rubans, les anneaux d'or, quelquefois même la dentelle et le schall de Cachemire dont l'achat a souvent absorbé l'entier produit des travaux et du libertinage de l'année. Les amateurs du beau sexe noir vont souvent dans ces sortes de réunions faire le choix d'une maîtresse et jeter, nouveaux sultans, un mouchoir qui n'est presque jamais refusé. Les Européens se trompent s'ils pensent que la Vénus noire a moins d'adorateurs dans les colonies que sa belle rivale. Je dois convenir à notre honte que trop souvent elle l'emporte même sur elle; soit qu'effrayés des soins longs et assidus qu'il faut rendre à nos belles créoles, des obstacles qu'il faut surmonter, des risques qu'il faut courir avant d'en obtenir un regard moins hautain que celui dont les étrangers se plaignent presque tous, les créoles et les Européens eux-mêmes après quelques mois passés dans la colonie vont s'adresser de préférence à ces beautés à la fois voluptueuses et vénales qui ne donnent la fatigue de soupiner long-temps ni à l'Adonis qui n'a que des désirs à faire valoir, ni au Midas qui fait briller l'or à ses yeux. Faut-il l'avouer encore et ne rendrai-je pas bien sévère le jugement que la morale et la décence porteront contre nous si j'ajoute que trop souvent les liaisons passagères formées avec les mulâtres libres deviennent de véritables mariages (aux engagements légal et religieux près) et que l'imprudent qui croit ne former qu'un lien fragile et de peu de jours finit par y rester enlacé le reste de sa vie. »

« Plusieurs causes contribuent à cet effet trop funeste pour la morale publique, pour l'avantage général de la société et même pour l'existence future de notre colonie. La première est l'attrait irrésistible que tous ceux qui ont habité les colonies reconnaissent à cette espèce de femmes dont la première pensée fut pour la volupté, dont l'éducation n'eut en vue que la volupté et qui par inclination, par besoin et par état dévouées au culte du Dieu des jardins en font l'unique étude, le seul bonheur et la première gloire de leur vie. Ajoutez à un moral semblable un physique plein d'élégance et de grâces, des formes dont le statuaire grec eut embelli les œuvres de son génie, une démarche pleine de mollesse, un costume séduisant, une propreté exquise, des talens, des soins pleins de tendresse, enfin toutes les qualités du cœur que permet encore l'absence de la pudeur, et le rigoriste le plus sévère concevra du moins, s'il ne l'excuse pas, l'empire que ces femmes exercent et conservent si long-temps sur leurs adorateurs. »

« Ce n'est guère qu'à défaut de liaisons avec les blancs, que les mulâtres libres consentent à s'unir aux hommes de leur classe et elles s'honorent bien plus d'être les mulâtres des jeunes colons ou des Européens que les épouses légitimes des noirs libres dont la conduite

généralement déréglée ne leur promet pas de bonheur dans leurs ménages. »

« On a vu de riches mulâtresses donner des bals où le luxe était poussé beaucoup plus loin que dans ceux qui ont lieu chez les premiers négocians de la ville. Les robes les plus élégantes, les plus beaux cachemires y paraissent en grand nombre et souvent une mulâtresse a acheté sans hésiter une parure dont les dames avaient trouvé le prix trop élevé. »

Dans les bals de mulâtresses libres, les blancs seuls sont admis comme danseurs ou spectateurs tandis que leurs frères, leurs époux et leurs parens de toutes les classes n'y peuvent assister. Plusieurs de ces [Ninons] parlent la langue française et l'écrivent même avec pureté; quelques-unes, depuis la conquête de l'île, ont appris l'anglais et s'énoncent facilement dans cette langue. La guitare est leur instrument favori et l'on compte bien peu de pianos ou de harpes dans leur camp. Elles chantent généralement assez bien, mais la danse est l'art dans lequel elles excellent et j'en ai vu qui, formées par des maîtres plus habiles que les nôtres eussent paru sans désavantage auprès des Gosselin et des Bigottini. Les noirs libres de leur côté réussissent généralement bien à jouer du violon; il en est peu qui ne jouent par routine, mais ils retiennent avec une facilité merveilleuse tous les airs qu'ils entendent et les exécutent avec une justesse et une précision remarquables. Ils composent eux-mêmes des contredanses et des valse charmantes ou varient celles des compositeurs français avec beaucoup de goût; leurs plus mauvais racleurs manquent rarement à la mesure et nous comptons dans notre île plusieurs ménétriers dont le célèbre Julien lui-même eût peut-être redouté la concurrence. »

Importation annuelle
de 1812 à 1816.

Objets importés	Mesures	Quantité	Valeur moyenne	Consommation	Exportation
			Piastres	Piastres	Piastres
Blé	Livres	2000,000	70,000	70,000	"
Riz	id.	6,000,000	150,000	125,000	25,000
Salaison	Quarts	10,000	200,000	200,000	"
Poissons salés	livres	120,000	15,000	15,000	"
Beurre et Sain-doux	id.	170,000	51,000	51,000	"
fromage	id.	24,000	9,600	9,600	"
Divers comestibles	id.	"	40,000	36,000	4,000
Vin en	Barriques	6,000	300,000	300,000	"
	Bouteilles	90,000	60,000	45,000	15,000
Bière	Barriques	11,000	49,500	49,500	"
huile d'olive	id.	12,000	8,000	8,000	"
huile de coco	Veltes	60,000	60,000	60,000	"

Objets importés	Mesures	Quantité	Valeur moyenne	Consommation	Exportation
			Piastres	Piastres	Piastres
Autres liquides	Veltes	"	7,000	7,000	"
vin, eau-de-vie, rum	id.	30,000	75,000	50,000	25,000
Draps	Aunes	2,000	200,000	200,000	"
Toilerie de l'Inde	Pièces	250,000	1,250,000	625,000	625,000
Nankin	id.	75,000	77,500	51,667	25,833
Bas divers	Paires	15,000	22,500	22,500	"
Bottes et souliers	id.	10,000	25,000	25,000	"
Chapeaux	Pièces	7,000	35,000	25,000	"
Savon	Livres	125,000	85,000	85,000	"
Bougies	id.	75,000	45,000	45,000	"
Tabac	id.	3,500	17,500	17,500	"
fer	id.	500,000	30,000	20,000	10,00
Plomb et cuivre	id.	130,000	89,000	26,000	13,000
Clous	id.	75,000	11,250	11,250	"
Toile à voile	Pièces	3,500	42,000	42,000	"
Cordages	Livres	389,000	46,000	31,120	15,560
Brai et goudron	Barils	2,096	20,960	13,984	6,986
Mercerie, quincaillerie, bijouterie, etc.	"	"	420,000	32,000	120,000
Bœufs et génisses	"	3,000	60,000	60,000	"
Autres animaux	"	"	25,000	25,000	"
Total en piastres			3,651,730 [P]	2,758,471 [P]	895,059 [P]

Importations
de denrées coloniales étrangères.

Denrées importées	Mesures	Quantité	Valeur	Exportation
			Piastres	Piastres
Sucre	Livres	642,000	32,100	32,100
Café	id.	1,990,000		
Coton	id.	1,002,400	334,133	334,133
Indigo	id.	414,600	414,600	414,600
Géofle	id.	461,000	276,600	276,600
Total en piastres			1,256,433	1,256,433

L'exportation annuelle des denrées coloniales du [crû]
de l'île de France peut-être évaluée ainsi qu'il suit :

Denrées exportées	Mesures	quantité	Valeur
			Piastres
Sucre	Livres	6,000,000	300,000

Denrées exportées	Mesures	quantité	Valeur	
			en piastre	en France
Café	Livres	200,000	20,000	
Coton	id.	225,000	75,000	
Indigo	id.	8,000	8,000	
Gérofle	id.	61,000	36,600	
Arack	Veltes	25,000	12,500	
Ebène	Livres	1,500,000	30,000	
Total en piastres			485,433 [P]	1-1-1-1-1
			Valeur	
Importation, année commune,			4,908,163	Piastres
Consommation			2,756,671	id.
Exportation			1,741,866	id.
Produit de douanes			254,074	id.

Population
de l'Île de France.

Noms des quartiers	Noms des principaux cantons de chaque quartiers	Blancs					Libres					Esclaves				
		hommes	femmes	garçons	filles	total	hommes	femmes	garçons	filles	total	homme	femmes	garçons	filles	total
Port-Louis	Port-Louis Grande Rivière.	1145	665	479	637	2926	921	1573	980	1079	4573	7023	3017	1140	1057	12237
Pamplemousses	Montagne, longue, Piter-Both, Rivière des calebasses, Piton, bois Rouge, Mapou, Tombeau.	366	242	118	143	869	123	253	187	163	786	5207	2247	929	886	9269
Rivière du Rempart	Bois Rouge, Mapou, Poudre d'or, Plaine, S' Cloud, Rivière du Rempart, Plaine des Rochers	227	159	82	102	570	270	369	214	227	1080	4686	1963	697	682	8028
Flacq	Flacq, mare aux lubines, quatre cocos, Trou d'eau douce, Rivière sèche, Mare aux fougères, Trois îlots, Camp de Masque.	351	155	229	226	961	396	151	287	347	1181	4581	2026	852	877	8336
Grand-Port	Mares d'Albert, Plein Bois, Mares de Tabac, Cent Goulettes, Rivière des Créoles, Trois îlots.	229	133	103	108	573	232	283	214	211	940	2867	1169	537	353	4926
Savannes	Grande Savanne, Petite Savanne.	89	41	26	23	179	56	60	38	49	203	2208	974	406	381	3969
Rivière Noire	Petite Rivière, Plaine S' Pierre, Tamarin, Rivière Noire, Côteau Rafin, Gorges du Cap.	92	72	73	82	319	60	84	86	75	305	2877	1559	576	467	5479
Plaines Wilhems	Bas de quartier, Terre Rouge, quatre bornes, le Bassin, le Vaquois	189	94	117	165	505	121	199	201	205	726	4807	1708	609	577	7701
Moka	Les pailles, Moka, Terre Rouge, quartier militaire.	134	48	71	76	329	23	76	56	86	301	1916	803	325	507	3349
Totaux		2,822	1,609	1,298	1,502	7,231	2,322	3,048	2,263	2,442	10,075	36,172	15,466	2,263	5,587	63,294

[Data has been written vertically in order to fit the page width]

1818.

Terres en culture ou en produits.	Nombre d'arpens.	Quantité de denrées.	Estimation sur le prix commun.	Valeur en piastres.	Quantité consommée dans l'île.	Valeur exportée.
				Piastres	Piastres	Piastres
Cannes	11,250	8,229,000\$	à 5 piast. le 100	4111,450	111.450	300,000
		454,000 veltes	à ½ piast. la velte.	227,000	214,500	12,500
Coton	5,632	226,900\$	à 1/3 de p. la livre	75,333 1/3	333 1/3	75,000
Café	2,448 ½	323,400\$	à 10 p. le 100	32,340	12,340	20,000
Indigo	518	11,700\$	à 1 p. la livre	11,700	"	11,700
Grains	24,849	18,636,750\$	à 1/3 de p. la livre	248,489 5/6	248,489 5/6	"
Manioc	20,445	40,890,000\$	à 4/10 de p. le 100	163,560	163,560	"
Bois	130,554 ½	en légumes, bois, volailles, animaux, etc.	estimés	365,200	300,00	65,200
Savannes	68,409					
Culture	13,443					
Totaux	278,154 A[arpens]			1,572,123 1/6 p[iastres]	1,051,123 1/6 P[iastres]	521,000 P[iastres]

Noms des quartiers	en cannes	Produits en sucre	Produits en arack	en coton	Produits	en café	Produits	en indigo	Produits	en gérofle	Produits	en grains	Produits	en manioc	Produits
	Arpens	Livres	Veltes	Arpens	Livres	Arpens	Livres	Arpens	Livres	Arpens	Livres	Arpens	Livres	Arpens	Livres.
Port-Louis.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Pamplemousses	1,299	1,299,000	10,000	286	42,900	50	15,000	23	575	134	26,800	3,870	2,929	5,929	11,858,000
Rivière du Rempart.	2,389	2,500,000	10,000	1,053	80,000	21	4,200	"	"	26	5,200	3,840	288,000	3,753	7,506,000
Flacq.	1,531	600,000	80,000	252	6,000	386	38,600	288	5,000	58	5,800	4,150	3,112,500	3,847	7,694,000
Grand-Port.	782	800,000	30,000	216	8,700	373	100,000	186	5,600	42	4,200	2,648	1,935,750	1,327	2,654,000
Savannes.	1,895	610,000	252,000	79	3,000	640	53,900	21	525	241	13,000	2,581	1,935,750	1,254	2,508,000
Rivière Noire.	450	20,000	12,000	3,740	86,000	400	27,000	"	"	36	1,800	3,170	2,377,500	1,739	3,478,000
Plaines Wilhems	2,600	2,400,000	50,000	"	"	527	80,550	"	"	51	5,100	3,341	2,505,750	2,00	4,000,000
Moka	304	"	10,000	6	300	41 ½	4,150	"	"	17	850	1,249	936,750	596	1,192,000
Totaux	11,250	8,229,000	454,000	5,632	226,900	2,448 ½	323,400	518	11,700	605	61,750	24,849	18,636,750	20,445	40,890,000

Noms des quartiers	Emplacement dans la ville et les bourgs	Habitations	Chevaux	Mulets	Ânes	Bœufs et vaches	Cabris et moutons	Porcs	Têtes de volailles	Superficie	Arpens concédés	Arpens recensés	en bois debout	en savannes	en cultures diverses	produits en animaux, bois, légumes, etc. estimés en piastres.
Port-Louis	1769	22	227	90	360	919	500	6,000	"	24,800 ¾	24,800 ¾	"	"	"	"	"
Pample mousses	30	306	304	79	317	5,262	1,580	6,320	31,600	60,300	58,669 ⅓	41,809	11,837	11,695	1,685	P[iastrs] 50,000
Rivière du Rempart	"	345	80	40	345	1,725	1,725	6,900	34,500	26,500	23,244 ½	23,812 ½	7,913 ½	3,421 ½	1,395 ½	50,000
Flacq	"	280	94	49	280	2,139	1,400	5,600	28,000	49,000	43,633 ½	42,051 ½	18,387 ½	12,044 ½	1,108 ½	20,000
Grand-Port	60	297	76	39	297	1,778	1,485	5,840	29,700	70,000	"	35,431	1,907	7,492	3,348	42,000
Savannes	"	76	54	45	91	629	395	3,160	25,800	63,800	117,216	39,590	26,642	3,520	717	53,200
Rivière Noire	"	107	37	26	107	4,016	825	3,550	10,000	47,279 ¼	"	41,575	15,898	14,712	1,430	75,000
Plaines Wilhems	"	259	76	65	259	1,101	1,295	5,180	25,900	55,000	40,450	36,117	20,000	5,188	2,400	50,000
Moka	"	162	55	41	168	1,384	810	3,240	16,200	36,000	37,797 ¾	17,768	2,859 ½	5,336	1,359	25,000
Totaux	1,859	1,854	803	474	2,218	18,974	10,025	45,790	191,700	432,680	340,154	278,154	130,554 ½	68,409	13,443	365200

A L'île de France, l'intérêt légal de l'argent est de neuf pourcent par an; l'intérêt de la place est de 12 p[ou]r %. L'argent employé à escompter les billets sur la place produit jusqu'à 14 p[ou]r% au capitaliste.

La Chambre d'assurance de cette île assure pour toutes les parties du monde. Le Tribunal de première instance est aussi chargé des affaires criminelles. Il y a une cour d'appel. Les anglais, depuis que l'île leur appartient, ont créé une cour d'amirauté.

L'île de France rapporte chaque année cinq millions au Gouvernement anglais. Les taxes d'importation sont de 6 p[ou]r %, les taxes d'exportation varient suivant les diverses marchandises.

Les monnaies de tous les pays ont cours; leur valeur dépend des besoins du commerce pour les diverses entrées.

Élévation des principales montagnes de l'île de France.

Le pied du mât de pavillon de la montagne du Port,	166 toises.
de la montagne Longue,	89 id.
du Piton de la Découverte,	134 id.
Le sommet de la montagne du Pouce,	416 id.
de Piterboth,	420 id.
du Coin de Mire,	81 id.
de l'île Plate,	54 id.
de l'île blanche ou Pain de sucre,	27 id.
de l'île ronde,	165 id.
du Parasol ou de l'île aux Serpens,	83 id.
de la montagne du Corps de garde,	369 id.
de la Rivière du Rempart,	396 id.
La plus haute pointe des trois mamelles,	342 id.

1818.	Le sommet du morne de la Rivière Noire,	424 toises.
	du Piton du Canot,	274 id.
	de la montagne de la Porte,	309 id.
	du Morne Brabant,	286 id.
	du piton de Fongue,	276 id.
	de la montagne de la Savanne,	655 id.
	de la montagne des Créoles,	188 id.
	du Morne du port du Sud-Est,	249 id.
	de la montagne du Diable,	53 id.
	de la montagne des Bambous,	322 id.
	du Piton du milieu de l'île,	302 id.
	du Piton de la Fayence,	223 id.
	du Piton le plus oriental de la montagne de la Fayence,	164 id.

Positions des différens points de l'île.

Le portail de l'église du Port-Louis est situé exactement par 20°9' 44" lat[itude] S[ud] et par 55°8'37" longitude ouest.

La latitude du Cap Malheureux est de	19°58'40"
du Coin de Mire	19°56'12"
de l'île ronde	19°50'34"
de l'île Marianne au Port du Sud-Est	20°22'34"
de la basse terre du Morne Brabant	20°27'39"
d'Ariambel au sud de l'île	20°30'58"

La différence entre les parallèles de la terre ferme de l'île 0°32'26"

La longueur de l'île du nord au sud, prise depuis le Cap Malheureux jusqu'à la pointe du bras de mer des citronniers, est de 31,900 toises. La plus grande largeur, prise depuis la pointe du Diable jusqu'à l'extrémité la plus septentrionale de la plaine aux sables, est de 22,130 toises. Le contour total de l'île est de 90,630 toises ou trente cinq lieues marines et demie ou environ quarante cinq lieues parisiennes. La surface totale de l'île est de 480,744,062 toises carrées ou 432,680 arpens.

Pronostic des tempêtes, du beau temps, etc.

1°. Les orages viennent ordinairement du sud-ouest et du nord-ouest et quelquefois du nord. 2°. Les tonnerres qui ont lieu l'après-midi annoncent des orages dans les mois de décembre, janvier et février, surtout s'ils sont dans le nord. 3°. Lorsque le ciel paraissant serein, on distingue difficilement les étoiles de troisième grandeur et que les autres semblent perdre leur lumière, c'est le signe d'un grand vent ou d'un orage. 4°. Les nuages ayant la couleur d'encre de la Chine, pâles, qui ne sont pas bien élevés et vont lentement annoncent de la pluie. 6°. le temps est couvert dans le nord-est et le nord ou le nord-ouest

et que les vents généraux cessent tout-à-coup, c'est un signe presque certain de pluie. 7°. Lorsqu'on voit beaucoup de météores, c'est un signe de vent, quelquefois de pluie; mais elle sera accompagnée de tonnerres. 8°. Lorsque la pluie en tombant sur l'eau forme de petites bulles qui paraissent flotter, c'est un signe qu'il pleuvra beaucoup. 9°. Lorsque la couleur des nuages tire un peu sur le vert, le soir, c'est un signe de mauvais temps. 10°. Les couronnes ou [blank] annoncent la pluie ou un grand vent. 11°. Les cercles qu'on voit autour de la flamme des bougies, la nuit, annoncent la pluie, lorsque les couleurs de l'arc-en-ciel y sont bien marquées. 12°. Lorsque les vents du sud-est ne sont pas décidés, que le temps est couvert dans le nord ou le nord-est, si le baromètre descend subitement, c'est un signe de pluie très-prochaine. 13°. De gros nuages séparés les uns des autres et se succédant rapidement, lorsqu'ils courent fort vite et de l'est-nord-est vers l'ouest-sud-ouest annoncent un coup de vent prochain. 14°. Si le baromètre descend en même temps que l'hygromètre, c'est un signe de pluie. 15°. Le temps calme et lourd, le soleil pâle, les animaux inquiets, surtout les oiseaux qui cherchent des abris, annoncent une tempête. Lorsque le, dans ces circonstances, le baromètre descend de plusieurs lignes la tempête est imminente. 16°. Lorsque les nuages descendent très-bas et semblent se précipiter sur la terre, c'est un signe de pluie; lorsqu'ils paraissent au contraire sortir de la terre et se lever continuellement, c'est un signe que le temps se remettra beau.

Il y a des circonstances où par l'observation de certains phénomènes, on pourrait prévoir à peu près le changement de temps, la direction des vents, en égard aux saisons, les météores, la forme et la couleur des nuages, leurs mouvemens, etc. L'observation de ces divers météores, combinés avec les variations du baromètre, de l'hygromètre et de l'électromètre peut donner des présages certains en plusieurs circonstances.

Le résultat de cinq années météorologiques faites au Port-Louis a donné 28°3' thermomètre de Réaumur pour plus grande chaleur au mois de janvier et 13°2' pour la moindre en juin; la plus grande élévation du baromètre 28 pouces 5 lignes en juillet et la moindre 26 pouces 11 lignes en décembre, un jour de coup de vent. Le terme moyen des jours où il a tonné est de 17 dans l'année. Dans le mois le plus pluvieux il est tombé 14 pouces 8 lignes 3 d'eau en 22 jours. Dans le mois le plus sec, il en est tombé 0 pouces 1 ligne 6 en 5 jours.

Le sol est aussi varié que la température; il change d'une rivière, d'une ravine ou d'une montagne à l'autre; mais tout y découvre l'action ancienne du feu et il est assez généralement couvert ou mêlé de pierres criblées de l'espèce des laves lithoïdes basaltiques poreuses. Le climat est généralement sain et tempéré; mais les chaleurs des mois de décembre, février et mars sont plus fortes au Port-Louis et dans la partie occidentale voisine de la mer, comme les froids de juin, juillet, août et septembre sont plus vifs dans les parties élevées de Moka et des plaines Wilhems.

1818.

Outre les trois principaux mouillages du Port-Louis au nord-ouest de l'île, du Grand-Port au sud-est et de la Rivière Noire à l'ouest, la côte en présente encore dix-neuf autres, dont plusieurs propres à recevoir des navires au besoin : sept à la côte des Pamplemousses, un à la côte de la Rivière du Rempart, quatre à la côte de Flacq, quatre à la côte de la Savanne, deux à la côte de la Rivière Noire et celui de la Grande Rivière du Nord-ouest.

Quelques époques remarquables. – 1742, exploration de l'archipel par l'Elizabeth et le Charles. 1748, tentative de l'Amiral Boscawen à la Petite Rivière. 1753, opérations de l'Abbé de Lacaille. 1770, disparition des sauterelles; importation de 450 muscadiers et de 70 géroflers. 1771, opérations de M^r Tromelin pour le curement du Port-Louis. 1772, seconde importation de muscadiers et géroflers. 1773, Etablissement des feuilles hebdomadaires. 1774, Explosion du moulin à poudre. 1775, premiers fruits des géroflers. 1790, Etablissement des assemblées coloniales. 1798, renvoi des agens du Directoire (3 messidor an 4). 1798, Renvoi des troupes. 1799, Etablissement de l'Ecole Centrale devenue Collège Colonial; Affaire du 14 burmaise; grêle aux plaines Whilems et à Moka, le 10 décembre. 1802, Introduction de la vaccine. 1810, Prise de la colonie par les anglais. 1811, Premiers accidens de la rage. 1813, première pierre posée par Lord Moira pour la réédification de l'église. 1815, introduction et réussite des vers à soie. Petite vérole en 1754, 71 et 92. Ouragans remarquables en 1760, 66, 62, 73, 86 et 1818.

Le 28 février 1818, un terrible ouragan a ravagé l'île de France. La veille, le mercure des baromètres du Port-Louis était descendu au dessous de 28 pouces, à deux reprises différentes; mais le 28, dans la journée, il reprit son niveau ordinaire. Dans l'après-midi du 28, le vent souffla par rafales assez violentes de l'E[st] S[ud] E[st], S[ud] E[st] et S[ud] S[ud] E[st]; il augmenta progressivement jusqu'à la nuit. Peu de personnes conçurent de l'inquiétude parce que, plusieurs fois dans cette saison, des pronostics de tempêtes plus caractérisés n'avaient eu aucun résultat fâcheux. Les marins et les habitans des campagnes ne prirent aucune des précautions que l'on n'oublie pas lorsque l'on craint un coup de vent. L'ouragan commença ses ravages dans la nuit; le mercure descendit avec rapidité huit lignes au dessous de 27 pouces; les vents soufflèrent avec violence du S[ud] S[ud] E[st] au S[ud] jusqu'à minuit; à une heure du matin, ils commencèrent à tourner vers l'est; au point du jour, ils étaient au N[ord] N[ord] E[st] et au N[ord] _ Tous les bâtimens qui étaient en rade furent jetés à la côte; une grande partie de ceux qui étaient au Pavillon mirent sous voiles, en coupant leurs cables; plusieurs furent obligés de couper leur mât d'artimon pour ne pas sombrer.

Dans l'incendie de la ville du Port-Louis, qui eut lieu le 25 septembre 1816 et qui dura de sept heures du soir à huit heures du matin, 1500 maisons furent la proie des flammes. Un assez grand nombre de soldats anglais se conduisirent très-mal : on peut consulter, à cet égard, le Times du 21 février 1817.

L'île de Bourbon a été découverte en 1500 par les Portugais sous la conduite de Mascareñhas ou Mascareigne (d'où le premier nom d'île Mascarin.) le même qui découvrit le premier l'île de France. Mascareñhas lui donna son nom, en leva le plan et le porta à la cour de Lisbonne qui ne s'en occupa nullement et oublia bientôt un point isolé sur les côtes d'Afrique qui ne pouvait lui être d'aucune utilité. Cent ans après Charles de la Porte, second du nom, Duc de la Meilleraye, Maréchal de France, propriétaire et Gouverneur de l'île de S[ain]t Laurent ou Madagascar y envoya une colonie de Français dont il était le chef. Godefroy Braudine, de la Rochelle, Commandant le navire la Sainte Vierge, tourna et visita cette île de Bourbon en 1648 et en rendit compte au chef de la nouvelle colonie du fort Dauphin de l'île de S[ain]t Laurent. Ce chef prit enfin possession de l'île de Bourbon au nom du Roi de France en 1649. L'endroit de l'île où fut planté le poteau de la prise de possession est un quartier peu considérable situé entre S[ain]t Denis et S[ain]t Paul, qui porte aujourd'hui le nom de possession. En 1672, les naturels de l'île de Madagascar mécontents des Français établis au Fort Dauphin ou plutôt conduits par leur caractère traître et inconstant, égorgèrent le 25 décembre, dans la chapelle du Fort Dauphin, pendant la messe de minuit, tous les Français rassemblés pour le service divin. Dix ou douze Français qui vivaient en bonne intelligence avec des filles ou femmes naturelles de l'île furent secrètement avertis par leurs maîtresses; ils eurent à peine le temps de s'emparer d'un bateau et s'enfuirent avec elles. Après bien des fatigues, ils arrivèrent sains et saufs à l'île de Bourbon et abordèrent à l'anse de S[ain]t Paul vers les premiers jours de février 1673. De ce nombre était une femme européenne née et mariée à Calais; elle s'appelait Jeanne De Lacroix; elle était passée à l'île de Madagascar sur un vaisseau frété par le Maréchal de la Meilleraye avec son mari Claude Molet né aussi à Calais; après la mort de son mari, elle épousa en secondes noces un nommé Hibon. Cette femme a laissé une nombreuse postérité de l'un et l'autre nom à l'île de Bourbon. La reconnaissance engagea les Français à s'unir par les liens du serment avec celles qui leur avaient sauvé la vie, en attendant que leur mariage pût avoir la sanction de la religion. Ces femmes étaient filles des chefs principaux de la partie méridionale de l'île de Madagascar.

En 1680, Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Seignelay, Commandeur des Ordres du Roi, Ministre et Contrôleur-Général

1818.

des finances, forma la Compagnie des Indes Orientales. On équipa des vaisseaux pour faire le commerce de la Chine : cinq vaisseaux furent envoyés dans les années 1681, 1682 et 1683 année dans laquelle la France eut à pleurer la mort de ce grand homme. Les vaisseaux qui venaient de toutes les parties de l'Inde, en faisant leur retour en Europe s'arrêtaient à l'île de Bourbon et y laissaient toujours quelques malades hors d'état de poursuivre une navigation longue et pénible : ceux-ci rendus à la santé ne tardèrent pas à vouloir enlever et s'approprier les femmes des premiers occupants; leur dessein ne réussit pas et ils furent obligés de s'enfuir pour se soustraire à la vengeance de ces derniers. Ils restèrent d'abord le long de la mer, l'île leur paraissant trop boisée pour pouvoir la traverser; néanmoins, après des peines incroyables, ils arrivèrent au-dessus de la montagne de S[ain]t DENIS et s'y établirent; c'était sur la fin de 1682. Dans la suite, on forma au bas de cette montagne un quartier nommé S[ain]t denis, qui est aujourd'hui le chef-lieu de l'île. Nos fugitifs trouvèrent, en cet endroit, des anglais atteints du scorbut. Un d'entre ces malades, Pitt Williams, pilote, avait reçu de son capitaine Simon Peyters, Commandant le vaisseau le Salisbury, une lettre adressée aux Capitaines des vaisseaux de sa nation, dans laquelle ceux-ci étaient priés de ramener en Angleterre, en faisant leur retour en Europe, les malades qu'il avait été obligé de laisser dans cette île. Cette lettre, suivant le témoignage des anciens, a été long-temps conservée dans la famille des Williams; elle était datée du 21 septembre 1682 et contenait le nom des malades, leur qualité et le lieu de leur résidence dans leur patrie. Plusieurs de ces malades retournèrent en Europe, les autres s'établirent dans l'île et y laissèrent une nombreuse postérité.

En 1685, M^r De La Haye Commandant un vaisseau du Roi passant aux Indes pour remplir une mission importante à [Goa], débarqua à l'île de Bourbon un des principaux officiers de son vaisseau et lui confia l'administration de la colonie naissante dont il fut le premier chef. Les premiers habitans font un éloge rare de cet ~~premier~~ officier dont on ignore néanmoins le nom; il paraît qu'il resta dans l'île pendant plusieurs années. A peine l'île fut-elle habitée et gouvernée par un chef que les vaisseaux anglais, portugais et hollandais vinrent y relâcher, pour y déposer leurs malades dont plusieurs y restèrent et y firent souche. De 1686 à 1694, les colons se servirent pour se vêtir de peaux de chèvres dont ils tiraient un assez bon parti. L'illustre Colbert céda l'île à la Compagnie des Indes qui en prit possession en 1687; elle y envoya des artisans et des ouvriers et leur fit des concessions. Des nègres tirés de Madagascar furent employés à la [culture]

des terres. En 1708, au mois d'octobre, fut bâtie la première chapelle; ce fut au quartier de S[ain]t Paul.

Il est mort, nous a-t-on dit, pendant notre séjour à l'Île de France, une madame Pijo, femme d'un colonel français de ce nom : c'était la célèbre Anastasie maîtresse de Béniouski qui l'avait enlevée, en fuyant des cachots de Russie. Cette héroïne accompagna Béniouski en Chine, au Kamachatka, à Maurice et à Madagascar où celui-ci fut tué par un détachement français envoyé par le Gouvernement de l'Île de France, pour l'enlever de Madagascar où il s'était fait un parti considérable et dont il voulait se rendre souverain. Béniouski était boiteux : une de ses jambes était beaucoup plus courte que l'autre et c'était sur elle qu'il s'appuyait ordinairement. Lorsqu'on l'irritait, il se redressait sur l'autre jambe; sa physionomie naturellement très-expressive s'animait par degrés et remplissait de terreur celui qui osait lui résister.

Histoire naturelle.

Animaux.

Zoologie. Dans la classe des mammifères, notre séjour à l'Île de France nous [a] procuré seulement un tenrec et une musaraigne; cette dernière est appelée, dans la colonie, rat musqué.

Dans la classe des Oiseaux, notre collection possède les individus suivants : une poule d'eau, une perdrix pintade, un pigeon des bois, une pie-grièche, trois moineaux rouges dont deux mâles et un femelle, un figuier, deux hirondelles, un gobe-mouche nommé coq des bois, deux tiercelets, deux merles, quatre petites perruches vertes, deux espèces de serins, deux tourterelles, trois martins, un crabier en mauvais état conservé seulement pour l'indication, un jeune paille-en-queue et un paille-en-queue adulte.

Dans les bocaux d'esprit de vin sont contenus les objets suivants : le bocal N°. 34 renferme deux procelaines avec leur animal; trois coquilles fluviatiles; un oursin; plusieurs astéries noires; une squille mante; dix-neuf crabes de diverses espèces et un iule terrestre. _ Bocal N°. 35; un scorpène; deux tétrodons; six chétodons, d'espèces différentes; un syngnathe; une aiguille; un spare?; deux balistes; trois caraux; deux labres; un trigle; un salmo?; un petit turbot; un ostracion quadricorne et sept autres poissons indéterminés; des Îles de France et de Bourbon. _ Bocal N°. 36; plusieurs pagures sans coquille; plusieurs coquilles contenant des pagures; un oursin; une astérie; une branche d'astérie trouvée isolée et vivante : de l'Île de France. _ Bocal N°. 37; un lézard; trois geckos; une grenouille : de l'Île de France. _ Bocal N°. 38; deux polypiers flexibles pris sur un ponton, dans le trou Fanfaron : de l'Île de France. _ Bocal N°. 39; coraux avec leurs polypes, dans la dissolution de muriate sur-oxigéné de mercure :

1818. de l'Île de France. _ Bocal N°40; deux polypiers flexibles; plusieurs vers marins et diverses substances marines indéterminées : de l'Île de France. _ Bocal N°. 41; polypier marin inconnu : de l'Île de France. _ Bocal N°. 42; néréides, scyllée et autres animaux marins du Cap de Bonne-Espérance. Bocal N°. 43; lézards, crabes, caméléons, acéphales, etc. du Cap de Bonne-Espérance. _ Bocal N°. 44; holoturies, chétodons, pagure, etc de l'Île de France; une espèce de perca de Bourbon; un petit squalo pris à la mer, à 100 lieues de Bourbon.

Nous prîmes dans la rade de S[ain]t Paul, à l'Île de Bourbon, une baliste qui avait trois rayons à la première nageoire du dos, trente à la seconde, un seul fort aiguillon à la nageoire ventrale qui est à peine sensible, vingt-sept à celle de l'anus. La nageoire caudale presque droite; les yeux très-saillans. Sur l'individu vivant, la couleur générale était brune.

Botanique. Je vais donner l'énumération des plantes récoltées dans les Îles de France et de Bourbon, par le Botaniste de l'expédition, M^r Gaudichaud.

Végétaux.

Celles de l'Île de France sont les suivantes : Anthistiria ciliata, Persoon. _ Zapania. _ Galega. _ Tribulus. _ Boerhavia. _ Achyranthes. _ Melochia. _ Malachra? _ Poa? _ Solanum. _ Cassia. _ Ballota. _ Convolvulus. _ Ipomea coccinea. _ Buchnera? _ Orchidées. _ Jussieua. _ Piper. _ Commelina. _ Andropogon squarrosus. _ Hydrocotyle. _ Gratiola monneria. _ Hedysarum cylindricum? _ Crotalaria. _ Spermaceo un scabra? _ Watsonia. _ Euphorbia. _ Cofea. _ Potamogeton ou ruppia. _ Chara. _ Volkameria ou Clerodendrum. _ Rubus. _ Clematis. _ Psidium. _ Urena. _ Phyllanthus. _ Plumeria. _ Fœtidia. _ Lythrum triflorum. _ Dracœna. _ Cardiospermum. _ Clitoria. _ Dioscorea. _ Hediotis. _ Oxalis. _ Sigesbeckia. _ orientalis. _ Prenanthes ou hyoseris. _ Mimosa farneziana? _ Killingia. _ Tradescantia discolor. _ Stachytarpheta. _ Aristolochia. _ Bidens. _ Scœvola Suriana. _ Begonia. _ Myristica. _ Bauchinia. _ Guilandina moringa. _ Cleome. _ Parietaria. _ Lobelia. _ Ocymum ou plectranthus. _ Cucumis. _ Antholysa. _ Tanæcium pinnatum. _ Cynoglossum. _ Ficus. _ Erythoxylon Hypericifolium. _ Cissus mappia. _ Cynanchum. _ Cnestis glabra. _ Urtica. _ Memcylon. _ Toddalia. _ Quivilia. _ Roussea simplex. _ Ambora tambourilla. _ Nonatelia. _ Laurus cupularis. _ Diospirus. _ Elæodendron, Rubentia. _ Annona. _ Fernelia buxifolia. _ Bursera gummifera? _ Baccharis viscosa. _ Populus balsamifera. _ Poupartia. _ Myonimia obovata. _ Croton. _ Leonurus. _ Eleocarpus. _ Nuxia verticillata. _ Helitropium. _ Pandanus. _ Ixora coccinea. _ Macharanga. _ Badula. _ Calpidia. _ Cytisus. _ Indigofera. _ Crotalaria. _ Clitoria. _ Siva. _ Camelia japonica. _ Dombeya. _ Urena. _ Paspalum. _ Oriza. _ Coïx. _ Poa. _ Panicum. _ Saccharum arundinaceum? _ Agrostis. _ Cyperus iridifolius. _ Eupatorium. _ Ageratum. _ Parthenium Hysterophorum. _ Artocarpus integrifolia. _ Polypodia. _ Darea. _ Adiantum

Acrostichum. _ Trichomanes . _ Hymenophyllum. _ Asplenium. _ Pteris. _
Lycopodium. _ Fungi. _ Ophyoglossum. _ Marchantia. _ Anthoceros. _
Lichens. _ Musci. _ Jungermannia. _ Fucus. _ Conferva. _ Nostoch. _ Chara. _
etc – etc. _

Parmi les végétaux recueillis par M^r Gaudichaud

à l'Île de Bourbon se trouvent les suivans : Annona. _ Potamogeton. _
Urtica. _ Mangifera indica. _ Limodorum eburneum. _ Eupatorium Aya-pana. _
Alternanthera. _ Crotalaria. _ Origanum? _ [Cordyline] _ Aspariginae. _ Scirpus. _
Bixa orellana. _ Erica. _ Saccharu, officinarum. _ Andropogon. _ [Rhanonus]. _
Tamarindus. _ Pandanus. _ Conysa. _ Elephantopus. _ Senecio salicifolius? _
Cæsalpina Sappan. _ Amomuns? _ Justicia. _ Limonia trifoliata. _ Piper., etc.

Minéralogie. Les divers échantillons minéralogiques

Minéraux.

recueillis sont contenus dans des paquets numérotés : le numéro 1 renferme
un morceau de basalte désarticulé d'une masse, au pied de la montagne du
Grant Port, à l'Île de France. Dans le N°2., chaux cristallisée prise par
cinquante pieds de profondeur, au champ Delor. N°. 3, chaux carbonatée
cristallisée, dans une lave prise au champ Delor. N°. 4, Gypse de l'Île
de France. N°. 5, morceaux de basalte de la montagne du pouce. N°. 6,
os d'une tortue carbonisés, trouvés dans une lave boueuse de l'Île
de France et donnés par M^r Nérault. N°.7, Laves en stalagmites
prises dans la caverne de la Petite Rivière; il y a aussi des stalactites
prises à la voûte, qui ont la forme de bâtons de nitrate d'argent. N°. 8,
diverses espèces de laves prises aux environs du Port-Louis. N°.9,
Roches volcaniques arrondies se décomposant, gisant dans une sorte de
lave boueuse ferrugineuse. Ces roches, ainsi disposées, sont très-communes
dans cette île, au bas des collines surtout. Celles-ci ont été prises
près du trou Fanfaron. N°.10. Fragments de laves basaltiques dont
on se sert pour bâtir et qu'on trouve en grandes masses arrondies
dans presque toutes les plaines. N°.11, deux petits morceaux de
pierre ponce, trouvés sur la plage après un coup de vent et donnés
par M^r Nérault. N°. 12, Basaltes et autres fragments de
diverses laves. N°. 13, échantillons semblables à ceux du N°. 9.
N°. 14, Substance présumée être une branche de madrépore spathisée,
prise dans un grand banc de ces madrépores, près de l'hôpital du Port-
Louis. N°. 15, chaux carbonatée de Madagascar, donnée par M^r Nérault.
N°. 16, Cristal présumé être des Roches de Madagascar, donnée par le même.
N°. 17, Composition d'une lave de la montagne du Port, au Port-Louis.
N°. 18, Argile de Bourbon; on dirait que c'est une production
volcanique. N°. 19, Divers échantillons de laves dans lesquels on
trouve de la chaux; des cristaux d'olivine, de Péridot, etc. de
la Rivière des Pluies, dans l'Île de Bourbon. N°.20, Pyroxène
dans une lave ferrugineuse prise près de l'hôpital, à Bourbon. L'énorme
mur de laves que l'on voit en cet endroit en contient beaucoup. N°. 21,
Diverses autres espèces de laves plus récentes, prises à quelques

1818.

lieues du Volcan, près sa base. N°. 21 bis, Sable de la Baie de Saint Paul. N°. 22, Sable ferrugineux de Saint Leu. N°. 23, Chrysolithes du Volcan. N°. 24, Terre de la Rivière des Pluies. N°. 25, fond de la Rade de Saint Paul, pris par trente brasses de profondeur. N°. 26, sel cristallisé présumé être de Madagascar. N°.27, Polypiers flexibles de l'île de France, donnés par M^r Nérault.

Flacons d'eau de mer.

Flacons d'eau de mer. Le flacon N°.15 a été pris dans l'Océan Indien, par 41°31'24" latitude sud et 12°59'18" longitude est, le 10 avril 1818, à 4 heures du soir.

Observations météorologiques.

Observations barométriques, thermométriques et hygrométriques. Pendant notre traversée du Cap de Bonne-Espérance à l'île de France, les instrumens météorologiques observés toutes les deux heures ont offert pour maximum et minimum : le baromètre, 27 pouces 3 lignes et 28 pouces 0,05. le thermomètre à l'air libre et à l'ombre, 30° et 12° centigrade. le thermomètre plongé dans l'eau de la mer prise à la surface, 25° et 10°5 cent. et l'hygromètre, 92° et 42°.

Pendant notre séjour au Port-Louis de l'île de France, les mêmes instrumens, observés de la même manière, ont offert pour points extrêmes : le baromètre, le thermomètre à l'air libre et à l'ombre, le thermomètre plongé dans l'eau de la mer prise à la surface, et l'hygromètre,

Notes médicales.

Médecine. M^r Guérin contracte une nouvelle maladie syphilitique pendant notre séjour à l'île de France : un bubon se manifeste à l'aîne droite, à la suite d'un coït impur; la membrane buccale présente quelques ulcérations. (frictions mercurielles _ tisane sudorifique _ emplâtre de vigo.) Le bubon s'amollit, (cataplasmes émolliens.) la fluctuation devient sensible; il s'ouvre spontanément et donne issue à un pus séreux et blanchâtre. Le malade avait déjà pris dix-neuf frictions lorsqu'il fut mis à l'hôpital militaire de S[ain]t Denis. A sa sortie de l'hôpital, la suppuration était peu abondante, l'aspect de l'ulcère et l'état calleux de ses bords n'annonçaient pas une cicatrisation prochaine; pour combattre l'atonie locale, on eut recours aux cataplasmes vineux. Les frictions furent continuées jusqu'au nombre de vingt-six et l'ulcère fut cicatrisé à la fin d'août.

Suite de la maladie de Bérard. _ Le 16 mars 1818, les urines sont constamment chargées d'un sédiment blanchâtre, la douleur hypogastrique est toujours la même. (Tisane d'orge gommée-édulcorée _ Vin d'absinthe le matin.) Le 19, douleurs aux lombes. (frictions avec l'alcool camphré). La fièvre qui survint fut combattue par le quinquina et la tisane amère. Le 11 avril, plusieurs aphtes se manifestèrent dans l'intérieur de la bouche, sur les lèvres et la langue; les gencives devinrent douloureuses et saignantes; l'haleine fétide. Le malade exhalait parfois une forte odeur ammoniacale. On prescrivit

1818.
Août.

des gargarismes et on toucha les aphtes avec l'eau miellée acidulée avec l'acide muriatique. Bérard, très-désireux de discontinuer la campagne obtint son débarquement et fut envoyé, le 9 mai, à l'île de Bourbon, sur la Goëlette Le Lys.

Traversée de l'île de Bourbon
à la Nouvelle-Hollande :
Séjour à la Baie des Chiens-Marins,
dans la Terre d'Endracht.
(Du 2 août au 26 Septembre 1818.)

Départ de l'île de Bourbon.

Le 2 août 1818, à 8 heures du soir, nous appareillâmes de la rade de S[ain]t Paul et nous nous dirigeâmes vers le Continent Australasique. A 9 heures, un canonier, occupé sur la préceinte à fermer les mantelets de sabord, se laissa tomber à la mer; on fit aussitôt les dispositions nécessaires pour le sauver; il s'accrocha à une manœuvre et on le remit à bord sans qu'il éprouvât la moindre incommodité. Le 4 août, les numéros de l'équipage furent régularisés. Le 5, nous prîmes, dans notre filet de l'arrière, quelques argonautes nommés ordinairement Nautilus papiracés, des crustacés lyroïdes pareils à ceux de la méditerranée et de l'océan atlantique, des physalies et des biphores. On vit des damiers et des pétrels noirs.

Le 7 août, M^r De Freycinet nous adressa la lettre suivante :

Lettre de M^r De Freycinet.

« Le Commandant de la Corvette l'Uranie à Messieurs les Officiers militaires, Officiers de Santé, Elèves de la marine et autres personnes appartenant à l'Etat-major de ladite corvette. »

« Le long séjour que nous avons fait à l'île de France, Messieurs, a pu vous mettre à même de recueillir des notes curieuses et intéressantes sur une colonie, qui bien qu'habitée depuis long-temps et visitée souvent par des européens, n'en est pas, pour cela, mieux connue. L'île de Bourbon que nous avons abordée ensuite sur deux de ses points principaux vous aura offert aussi sans-doute matière à des notes intéressantes et je ne doute pas que vous ne soyez empressés à les réunir. »

« En conséquence du plan de travaux adopté pour notre voyage, plan que je vous ai déjà fait connaître dans le temps, chacun de vous doit me remettre après le départ un résumé de ses observations et de ses recherches particulières. Ce n'est point ici, Messieurs, un mémoire rédigé dans les formes qu'il s'agit de m'adresser,

1818.
Août.

c'est tout simplement une copie des notes elles-mêmes que vous avez recueillies et auxquelles je vous prie de joindre le numéro d'ordre qui se rapporte au tableau général que vous connaissez. »

« Je désire, Messieurs, que ces notes me soient rendues dans le courant du mois d'août, c'est-à-dire, avant qu'arrivés sur de nouveaux rivages nous ne [nous] trouvions nous-mêmes appelés à de nouveaux travaux. »

J'ai l'honneur de vous saluer.

Le Capitaine de frégate Commandant. Signé Louis De Freycinet.

Corvette l'Uranie, en mer, le 7 août 1818.

P.S. Cette lettre sera copiée sur le casernet des Officiers et sur celui des élèves de la marine. »

Le 9, le Commandant passa la revue de l'équipage.

Nous prîmes quelques biphores qui paraissaient d'une espèce nouvelle; plusieurs crustacés aux yeux pédonculés; la partie postérieure du corps de ces crustacés, très-mobile, se recourbe et elle est recouverte par une espèce de carapace ayant la forme d'un carré allongé, convexe à la face supérieure et concave inférieurement. Le Commandant fait remplir les fonctions d'aspirant à M^r Adam, embarqué à l'Île de France. M^r Taunay cesse de remplir les fonctions de pilotin; il est actuellement à bord comme second dessinateur.

Le 10, nous prîmes dans le filet de l'arrière un petit squalo de huit pouces de long et un grand nombre de biphores d'une espèce nouvelle. Ces médusaires que l'on pourrait nommer biphores bicornes sont remarquables par deux saillies ou cornes de 8 à 9 lignes de long placées de chaque côté de l'ouverture postérieure, se terminant par une pointe aiguë et offrant, dans leur intérieur, tout-à-fait à l'extrémité, un petit point verdâtre. L'ouverture antérieure, par laquelle l'eau pénètre et qui cependant n'est pas la bouche, est bilabiée, grande, tronquée et légèrement ciliée sur l'un de ses bords. Le nucléus occupe les deux tiers inférieurs de l'animal; près de lui, est une gibbosité dense, transparente, cartilagineuse et dépourvue des piquans dont le manteau est recouvert; sous cette protubérance se trouve le cœur. L'enveloppe extérieure offre 16 à 17 bandes musculaires, transversales, régulièrement disposées autour du mollusque et se développent davantage après la mort. Ces médusaires, dessinés par M^r Taunay, avaient, en général, quatre pouces de long; ils ont été pris par 48° 58'24" de longitude est et 27°44'40" de latitude sud.

Le même jour, nous eûmes d'autres biphores à peu près semblables à ceux de la méditerranée et un mollusque nouveau fusiforme, pourvu de deux petites nageoires et d'une bouche membraneuse à l'extrémité opposée à celle auprès de laquelle se trouvent les nageoires. Il fut dessiné et conservé dans l'esprit de vin. On continua à voir des damiers et des pétrels noirs.

Mort de Bousquet.

Le 11, le nommé Bousquet, soldat de marine que nous avons pris à l'île de Bourbon, succomba à une entérite aiguë avec flegmasie particulière [extrêmement intense] de la muqueuse du colon. Je ferai connaître les détails de sa maladie à l'article médecine. On prit plusieurs biphores bicornes et on eut en vue des pétrels noirs sur le dos, blancs sous le ventre avec des teintes de brun sur la tête.

Le 12, avant l'immersion du cadavre, nous en fîmes l'autopsie que je rapporterai ailleurs. Nous prîmes des biphores, des diphyes, des firoles, des stéphanomies, des protées et de fort belles méduses circulaires. Plusieurs diphyes étaient disposées deux à deux : la petite ouverture que présentent ces zoophytes est-elle bien la bouche comme le pense M^r Cuvier?.. Parmi les firoles, les unes étaient blanches et les autres ponctuées de brun; chez toutes, les yeux et les filets nerveux étaient très-apparens. On les a dessinées.

Le 13, nous prîmes un requin qui avait 9 pieds 8 pouces de long; l'estomac long de trois pieds, contenait les débris à moitié digérés d'une sèche; l'intestin grêle avait deux pieds huit pouces de long; le gros intestin, trois pieds trois pouces; les lobes du foie, deux pieds trois pouces; Plusieurs petits vers qui étaient attachés à l'organe biliaire furent mis dans l'esprit de vin. Nous remarquâmes que ce squalo n'était pas accompagné comme d'ordinaire par un centronote pilote. Je conservai la mâchoire de ce requin; elle n'était pas aussi bien garnie de dents que celle que nous avons déjà envoyée au Muséum. Le même jour, on vit des damiers et des pétrels noirs; on fit l'exercice des caronnades; le calme qui régna nous permit de prendre des clios et de jolies méduses. Le 14, nous trouvâmes dans le filet une clio et des diphyes; on eut en vue des damiers et un albatros.

Le 15, on annonça par un coup de sifflet la fête de la Corvette L'Uranie : notre navire ayant été mis sous la protection de la Vierge Marie, lors de notre départ de Toulon. On aperçut un bâtiment, une énorme baleine et nous prîmes plusieurs biphores bicornes, très-grands.

Institution épicurienne.

Une institution épicurienne, proposée le 10 août, fut définitivement organisée : d'après les statuts de notre Société, chacun de nous fut tenu de fêter solennellement deux jours de l'année, à son choix. Ceux que j'adoptai furent le 22 juillet, jour de S[ain]te Magdelaine et le 31 janvier, anniversaire de ma naissance.

Le 17, on vit des baleines et des damiers; on fit, dans l'après-midi, l'exercice des caronnades. Le 18, on eut en vue un albatros, des damiers, des pétrels noirs, d'autres pétrels fauve-brun en dessus, blancs en dessous, ayant les ailes pointues et une tache noire autour de la tête. Nous filions de neuf à dix nœuds et l'on voyait un grand nombre de marsouins aller et venir au devant de la Corvette; cette observation doit donner une idée de leur agilité.

1818.
Août.

Le même jour, à 8 heures du soir, nous vîmes de deux quarts au vent et nous mîmes le cap à l'Est-quart-Sud-Est. Nous avons pensé jusqu'alors que le Commandant se dirigeait vers le Port du Roi Georges, dans la Terre de Nuytz; ce changement de route nous fit présumer que nous allions à la Baie des Chiens-Marins, dans la Terre d'Endracht. Nous ne trouverons pas d'eau douce dans cette dernière relâche; aussi nos serruriers s'occupent-ils activement à disposer l'alambic que l'on va établir dans la batterie. Dans la cale où il était d'abord, la chaleur était beaucoup trop forte et d'ailleurs on était plus exposé aux accidens du feu. Ce sont ces motifs sans-doute qui ont déterminé notre Commandant à faire exécuter le changement dont je viens de parler. Tout annonce que l'alambic sera pour nous bien précieux sur les divers points de la Nouvelle-Hollande où nous pourrons aborder : j'en parlerai plus longuement lorsque nous aurons joui des heureux effets qu'il nous promet.

Chûte de M^r Bérard.

Le 19 et le 20, on continua à voir des damiers et d'autres espèces de pétrels. Le 20, M^r Bérard, Elève de marine de première classe, jeune homme d'une instruction reconnue et d'un caractère charmant, éprouve un accident fâcheux. En descendant du pont dans la batterie, il glisse au bas de l'échelle et se laisse tomber sur la tête; la chûte, qui a lieu sur la région temporo-pariétale droite, n'est pas suivie d'une perte de connaissance, mais bientôt après une céphalalgie violente se manifeste. La saignée de la saphène, les purgatifs, les vésicatoires et les pédiluves sinapisés suffirent pour opérer la guérison qui fut complète dix jours après l'accident.

Chûte de M^r Tournier.

Le 21, la mer était houleuse et le roulis incommode. M^r Tournier, Chef de timonnerie, étant à écrire dans la batterie auprès du clairvoir des aspirans, est jeté à terre dans un violent coup de roulis; il entraîne, dans sa chûte, une table qui lui tombe sur la main droite dont les deux derniers doigts étaient engagés dans le clairvoir : le quatrième os du métacarpe est fracturé dans son tiers supérieur; la douleur est très-vive; la crépitation osseuse annonce d'une manière positive l'existence de la fracture. La main, enveloppée de compresses résolatives, est soutenue sur une palette par un bandage convenable et souvent arrosée avec l'eau végéto-minérale. Vingt jours après, le cal était formé et la guérison entière.

Le 24, le Commandant me fit part de quelques projets relatifs à la Baie des Chiens-Marins et aux Iles Marianes. M^r Duperrey, me dit-il, doit explorer une partie de la baie

qui n'a pas encore été visitée; M^r Fabré ira à l'île de Dirk-Hartighs rectifier quelques points mal déterminés; un des Officiers de santé fera partie de cette dernière expédition pour s'occuper des objets qui appartiennent à l'histoire naturelle. Notre relâche à la Baie des Chiens-Marins ne sera que de quelques jours pendant lesquels on s'occupera à prendre des tortues et à faire saler une grande quantité de poissons. M^r De Freycinet s'arrêtera [long-temps] aux îles Mariannes qui n'ont été encore visitées par aucun voyageur-naturaliste.

Visite de M^r De Freycinet.

A sept heures du soir, nous fîmes visite à notre Commandant, à l'occasion de sa fête. M^r Lamarche, Lieutenant en pied, porta la parole et lui présenta les vœux de l'Etat-major. M^r De Freycinet répondit qu'il nous voyait avec plaisir et qu'il nous prouverait, dans la traversée, toute l'affection qu'il nous portait.

On solennisa le 25 août, jour de la fête de notre souverain et du chef de notre expédition. Les matelots présentèrent leurs vœux au Commandant qui les accueillit bien et leur parla des récompenses qui les attendaient à la fin de la campagne. On donna double ration à l'équipage; le soir, des danses eurent lieu sur le gaillard d'arrière. Nous vîmes quelques pétrels avec les ailes noires et le corps blanc.

Le 29, un calme plat qui survint nous promit une pêche abondante de mollusques et notre attente ne fut pas trompée. Suspendus sur les côtés du navire, nous primes, avec des éperviers, un grand nombre de physalies, des protées et plusieurs biphores béroïformes ayant deux queues et quatre tentacules, se rapprochant du béroé ovale du Cap de Bonne-Espérance. Pendant le calme, à midi surtout, la mer parut sale, vaseuse; elle ressemblait assez à du café au lait d'une couleur sale. Le soir, le filet de l'arrière nous procura deux petits animaux gélatineux, mollasses, etc; j'en donnerai la description à l'article histoire naturelle.

Le 30, nous primes des physalies, des biphores béroïformes, un physosphore et quelques nouveaux mollusques dont la description trouvera place ailleurs. Le 31, nous eûmes, dans le filet suspendu à l'arrière de la Corvette, des protées, des firoles, plusieurs belles méduses, de très jolis petits crustacés, etc.

Activité
qui règne à bord de l'Uranie.

On voyait vraiment avec plaisir l'heureuse activité qui régnait à bord de l'Uranie : notre batterie ressemblait assez bien à un arsenal; le maçon, les forgerons et les charpentiers travaillaient tous avec ardeur, et la plupart, pour l'entière installation de l'alambic dont l'utilité sera réelle à la Baie des Chiens-Marins. Le même jour, nous primes des firoles et nous eûmes en vue des damiers et des pétrels noirs.

1818.
Septembre.
M^r De Freycinet dirige tous
les travaux des ouvriers.
- Le 1^{er} septembre 1818, le Commandant pressait les
ouvrier dont il dirigeait lui-même tous les travaux relatifs à l'alambic;
il leur expliquait avec beaucoup de patience ce qu'ils avaient de la peine
à concevoir ou à exécuter. De la présence de l'alambic dans la batterie,
il en résultera nécessairement l'élévation de la température et une
diminution considérable de l'humidité qui y règne presque constamment,
quoique la forge contribue à la rendre moindre. Je pris la résolution de
faire plusieurs expériences relatives à la détermination précise des
différences thermométriques et hygrométriques dans les différentes parties
de la Corvette; ces expériences que Péron a faites avec soin méritent
d'être renouvelées, surtout dans un voyage autour du monde qui
permet d'espérer, à cet égard, les résultats les plus satisfaisans.
- Du 2 au 9, nous primes plusieurs espèces de biphores,
des physalies, des diphyes, des protées, des firoles, des phronymes, des
béroés et différens petits crustacés. Pendant ce temps, nous vîmes des
pétrels noirs, d'autres ayant le corps blanc, des damiers, quelques
albatrosses et des marsouins.
- Le 10, on vit une baleine et un poisson de couleur
rouge-jaune de cinq pieds de long. On commença la distillation de l'eau
de mer; cette opération allait déjà bon train lorsqu'un événement fâcheux
vint l'interrompre. La cheminée était composée de deux tuyaux de
cuivre; le tuyau intérieur était séparé de l'extérieur par un intervalle
de deux pouces à peu près que l'on avait rempli d'un corps non
conducteur du calorique. N'ayant pas eu une suffisante quantité de
briques, on avait mis, par inadvertance, du charbon dans la partie
supérieure de l'intervalle des deux tuyaux. Vers les deux heures et demi
de l'après-midi, les charbons, que la chaleur du tuyau intérieur avait
enflammés, mirent le feu à quelques pièces de bois faisant partie du pont
supérieur du navire. On s'en aperçut à temps et cet accident n'eut pas
de suite. Le Commandant se brûla légèrement la main droite en saisissant
une des barres de fer de la grille. A 6 heures du soir, plusieurs
fucus jaunâtres nous annoncèrent de la terre.
- Sans doute que jamais aucun navigateur ne se trouva
dans la position où nous étions, à notre arrivée sur la Terre d'Endracht.
Notre provision d'eau était presque entièrement épuisée et nous abordions
une côte inhospitalière où nous étions certains de ne pas rencontrer
le moindre filet d'eau douce; nous étions cependant à bord dans une
parfaite sécurité, à cet égard; on n'était pas même rationné. Quelle
en était la cause?... la présence de l'alambic.
- Le 11, à une heure et demie de l'après-midi, on
aperçut la terre : c'était d'abord un point noir; elle se dessina peu
à peu, parut grisâtre et fort peu élevée; elle était indiquée par
une ligne un peu élevée au-dessus de l'horizon et qui se prolongeait
uniformément aussi loin que l'on pouvait distinguer. A quatre heures,
- Distillation de l'eau de mer;
Accident qui l'interrompt.
- Singularité de notre position
à bord de l'Uranie.
- Vue de la Terre d'Édela.

nous vîmes du sable blanc sur le bord de la mer; nous prolongions une grande baie qui appartenait à la Terre d'Edels; c'était peut-être la Baie Ganthaume. La voilà donc, disions-nous, cette Nouvelle-Hollande après laquelle nous soupirions! nos désirs vont être satisfaits; nous allons voir des hommes de la nature, des sauvages, des êtres éloignés de toute idée de civilisation; nous tâcherons de les examiner de près, d'établir des rapports entre eux et nous, de converser avec eux par le moyen des gestes, de deviner, s'il est possible, l'impression qu'ils éprouveront en nous voyant; nous leur ferons des présents et nous nous estimerons heureux si nous pouvons parfois obtenir en échange de nos miroirs, couteaux, etc., quelques-unes de leurs armes, leurs instrumens de pêche, etc. Nous ignorons les événemens qui nous attendent sur cette terre déjà explorée par nos compatriotes; là, commencent les travaux géographiques; là, nos courses d'anthropologie et d'histoire naturelle vont devenir plus intéressantes.

Dans la journée du 11, nous vîmes des albatrosses, des pétrels noirs, des baleines et une tortue. Le 12, la côte que nous prolongions était toujours aride, grisâtre et peu élevée; on aperçut des brisans non loin de la terre; on voyait des montagnes d'écume s'élever dans les airs. A 2 heures de l'après-midi, on reconnut le Cap de l'Inscription, sur l'île de Dirck-Hartighs, et la Pointe Saint-Cricq sur l'île de Dorre. Après avoir doublé le Cap Levillain, nous mouillâmes dans la Baie des Chiens-Marins, à 5 heures 20 minutes du soir, par 11 brasses fond de sable et de coquilles brisées. A 8 heures du soir, on alluma le feu de l'alambic; la distillation, continuée jusqu'à onze heures moins un quart du lendemain matin, produisit deux tierçons et trois barils de galère d'eau douce. Un des serpentins étant dérangé. Dans la journée, on eut en vue des poissons volans, beaucoup de baleines, des fous blancs et des damiers.

Le 13, à 9 heures du matin, le canot du Commandant fut expédié, sous les ordres de M^r Fabré, pour fixer la position précise de plusieurs points de l'île de Dirk-hartighs et enlever la plaque de plomb laissée par les premiers Hollandais qui abordèrent sur cette île. MM. Quoy, Ferrand et Taunay firent partie de cette expédition, le premier pour les recherches d'histoire naturelle, le second pour les observations astronomiques conjointement avec M^r Fabré et le troisième comme dessinateur. On donna aux canotiers des vivres pour deux jours et deux barils d'embarcation d'eau distillée.

On éteignit le feu de l'alambic pour arranger un des réfrigérans et surtout à cause de la vive chaleur que l'on ressentait dans le faux-pont, tout-à-fait au-dessous du foyer de l'alambic; la chaleur était si forte, en cet endroit, qu'on ne pouvait y tenir la main. On enleva quelques morceaux de bois pour s'assurer que le pont ne brûlait pas; ils furent remplacés par de la terre glaise et une plaque de plomb.

Vue des îles de Dirck-Hartighs
et de Dorre.

Mouillage dans la Baie des Chiens
Marins _ Terre d'Endracht.

Expédition
sur l'île de Dirck-Hartighs.

1818.
Septembre.

A onze heures du matin, nous appareillâmes sous les humiers; on sondait toutes les sept ou huit minutes entre 5 et 15 brasses de fond. A 3 heures du soir, nous vîmes bien distinctement la presqu'île Péron, la Pointe Lesueur et la Pointe des Hauts-fonds qui terminent la Baie de Dampier; toute cette partie de la côte est d'un rouge-carmin bien remarquable. Nous vîmes plusieurs baleines et un grand nombre de fous blancs que nos matelots appelaient des canards. A 6 heures 10 minutes, nous laissâmes tomber l'ancre dans la Baie de Dampier par 5 brasses et demie d'eau fond de sable fin, blanc et très-lié : la Pointe Lesueur nous restait au sud 21° est et la Pointe des hauts-fonds à l'est 45° nord.

Mouillage dans la Baie de
Dampier.

Le 14, au matin, les embarcations furent mises à la mer; à midi, la chaloupe, chargée de tout ce qui était nécessaire pour établir à terre l'observatoire et l'alambic, fut expédiée sous les ordres de MM. Labiche et Pellion; elle s'échoua à marée basse, à un mille de la côte; à minuit, la mer étant haute, elle put accoster la terre et tous les objets qu'elle contenait furent débarqués. À bord de la Corvette, en dix-neuf heures, on obtint vingt-un baril de galère d'eau distillée; MM. Gaudichaud, Pellion, Bérard, Dubaut et moi, nous fûmes, à tour de rôle, les directeurs des travaux distillatoires sur lesquels M^r De Freycinet exerça une surveillance assidue.

Le 15, à 6 heures et demie du matin, MM Duperry et Dubaut partirent dans le grand canot pour aller visiter l'île Faure, prendre des tortues de mer et explorer la partie est de la Baie des Chiens-Marins. De sept heures du matin à sept heures du soir, l'alambic de la Corvette fournit trois tierçons d'eau douce. Le 16, M^r et Madame De Freycinet et plusieurs personnes de l'Etat-major descendirent à terre; le camp que l'on avait établi sur les bords de la Baie de Dampier fut transporté plus dans le sud. On prit plusieurs chiens de mer. L'alambic procura la même quantité d'eau que la veille. Nous commençons à être inquiets sur le compte de nos messieurs qui, avec deux jours de vivres seulement, avaient été envoyés sur l'île de Dirk. Hartighs.

Accident qui arrive à M^r
Lamarche.

Le 17, anniversaire de notre départ de Toulon, à 7 heures du matin, M^e Lamarche, sur le point d'aller à l'île de Dirck-Hartighs pour porter du secours au canot du Commandant, éprouva une affection nerveuse avec perte de connaissance, écume à la bouche, raideur et convulsion des membres. Cet officier avait alors une angine pharyngienne et il venait de prendre du gargarisme que je lui avais préparé; on m'appela aussitôt, me disant qu'il était empoisonné; je demandai ce qu'il avait bu, ce que vous lui avez donné, me répondit un domestique. Pour dissiper un pareil souçon, je me fis apporter la bouteille qui contenait le gargarisme et j'en

bus plusieurs verres de suite. Voilà ma réponse, dis-je à ceux qui parlaient d'empoisonnement. J'administrai à M^r Lamarche une potion calmante : à peine eût-il repris ses sens qu'il se plaignit d'une céphalalgie violente; des compresses trempées dans le vinaigre furent appliquées sur le front; le soir, bain de pied sinapisé. M^r Lamarche fut promptement rétabli : c'était la première fois qu'il éprouvait une affection de ce genre.

A 8 heures, M^r Pellion partit avec la chaloupe munie de dix jours de vivres pour aller à la recherche du canot du Commandant; à 6h du soir, les deux embarcations étaient revenues à bord de la Corvette : nos messieurs et les hommes du canot avaient eu beaucoup à souffrir de la soif. Le même jour, un grand alambic fut installé à terre; le petit alambic qui était établi depuis quelques jours suffisait déjà à la consommation du Camp.

Relation d'une course faite
sur la Terre d'Endracht, Nouvelle-Hollande,
en septembre 1818.

Course
sur la presqu'île Péron.

Depuis l'instant de notre arrivée sur le Continent de la Nouvelle-Hollande, j'étais vivement désireux de faire une incursion dans l'intérieur de la presqu'île Péron que la privation absolue d'eau douce et quelques circonstances géologiques* rendent si digne d'intérêt. L'apparition des sauvages auprès de notre observatoire vint affermir la résolution que j'avais prise de voir ces malheureux habitans dans leurs cabanes, d'examiner avec attention leurs divers moyens de subsistance et de connaître surtout si l'eau de mer était leur boisson habituelle. Excité par de si puissans motifs, je descendis à terre le 18 septembre 1818, armé d'un fusil de chasse, d'un sabre et de deux pistolets de poche : MM. Railliard, élève de la marine de première classe, Gabert, secrétaire du Commandant et Bonnet, 1^{er} maître d'équipage, tous bien armés, se joignirent à moi et aussitôt nous nous éloignâmes du camp que le Commandant avait fait établir sur les bords de la Baie de Dampier. Il était alors midi et demi; l'horizon était couvert et nous promettait une source exempte des vives chaleurs qui se faisaient ressentir sur cette terre sablonneuse. Parvenus au sommet de la dune qui se prolongeait sur toute la côte, nous aperçûmes au loin un étang considérable vers lequel nous dirigeâmes nos pas. La terre était couverte de broussailles, et, pour trouver un chemin praticable, nous étions obligés de faire, à chaque instant, un grand nombre de détours. A une heure et demie, nous vîmes deux étangs à sec, de forme à peu près circulaire, dont le diamètre pouvait être évalué de cinq à six cent pieds. Au même instant, nous aperçûmes un kangaroo grisâtre, de la taille d'un gros lièvre, facile à reconnaître à l'inégalité des jambes et au mode de progression. Nous traversâmes, à deux heures et quart, un troisième étang desséché; le sol qui en recouvrait toute la surface était mêlé au sable; j'en recueillis quelques onces que je conservai. Arrivés, à 2 heures 25 mnutes, sur le bord d'un grand étang salé, nous fîmes halte sous une espèce de laurus, pour nous reposer et prendre quelques alimens. (* relatives aux incrustations singulières dont parle Péron. Voyez page 87 de ce Journal.)

1818.
Septembre.

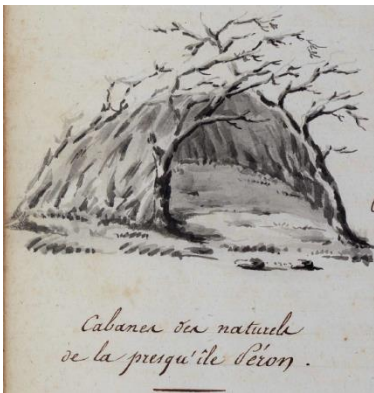
Nous vîmes, sur le sable, des empreintes récentes des pieds des sauvages, voici quelques dimensions que je pris :

du talon à l'extrémité du gros orteil	10 pouces 1 ligne;
la plus grande largeur de la plante du pied	4 id. 1 id.;

Une autre empreinte offrait :

en longueur	9 id. 1 id.
largeur de la plante du pied	4 id.
du talon	2 id 6 id.

A trois heures cinq minutes, nous nous mîmes en route pour contourner l'étang qui se présentait à nous sous une forme ovale, persuadés que trois ou quatre heures au plus nous suffiraient pour achever ce trajet. Nous vîmes, sur le sable, les traces d'un quadrupède qui doit appartenir à la famille des chiens; les oiseaux que leur peu d'éloignement nous permit de distinguer étaient de petits gobe-mouches, des fous blancs à dos brun, des mauves blanches et des cormorans. A quatre heures et demi, nous découvrîmes plusieurs cabanes pareilles à celle que l'on voit non loin de l'Observatoire de l'Uranie; leur hauteur moyenne était de trois pieds onze pouces, sur un diamètre de quatre pieds dix pouces. Des dimensions aussi peu considérables, jointes au léger enfoncement que l'on remarque dans l'intérieur de ces misérables huttes, font connaître que les indigènes s'y tiennent constamment accroupis. Dans le même lieu, nous remarquâmes une espèce de cabane plus petite, contenant du bois et des plantes sèches; elle paraissait destinée à faire du feu. A cinq heures, nous nous arrêtâmes dans les cases dont je viens de parler et nous vîmes, sur la cendre, plusieurs arêtes de poissons. Ces derniers forment probablement la principale nourriture des habitants de la Presqu'île Péron. Le frugal repas que nous prîmes se composa d'un morceau de biscuit et d'un demi-verre d'eau et de vin. Après un quart d'heure de repos, nous poursuivîmes notre route; je proposai à mes compagnons de voyage de nous diriger vers l'isthme et j'insistai, peut-être imprudemment, sur les avantages que nous pourrions retirer de notre course, si elle était prolongée dans l'intérieur. En faisant une pareille proposition, j'oubliais que nos faibles provisions en aliments et en boissons étaient presque entièrement épuisées; je me rendis cependant à l'avis de nos messieurs qui crurent plus prend d'achever le tour de l'étang et de revenir au point d'où nous étions partis. Nous marchâmes d'un pas rapide et nous reconnûmes bientôt que les apparences nous avaient trompés; notre douleur égala notre surprise lorsque nous vîmes ce redoutable étang se déployer devant nous, offrir presque toujours le même aspect et se



Cabanes des naturels
de la presqu'île Péron.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p.278]

prolonger d'une manière désespérante. La nuit survint. À 7 heures et demie, fatigués et craignant de nous égarer, nous montâmes sur une dune dont le revers nous offrit un abri salubre. Là, nous allumâmes un grand feu et nous passâmes la nuit, en ayant la précaution de faire sentinelle à tour de rôle. Les arbrisseaux et les broussailles qui nous entouraient, desséchés par un soleil brûlant, se brisaient et se déracinaient avec beaucoup de facilité; ils nous servirent à entretenir notre feu jusqu'au point du jour. Je trouvai, parmi les cendres, un petit rat que j'eus le soin d'emporter; mais mon retour à bord n'ayant pas eu lieu aussi promptement que je m'y attendais, il se putréfia et je fus obligé de le jeter.

Le 19 septembre, à 5 heures du matin, MM. Railliard et Bonnet gravirent la dune et ne reconnurent aucune partie de l'étang qu'ils avaient sous les yeux. Quelle route allons-nous suivre? dis-je à M^r Railliard; le nord-est, me répondit-il; c'est là que nous trouverons la Corvette. Je voulus, avant de quitter ce lieu, m'assurer par moi-même s'il ne me serait pas possible de découvrir les bornes de l'étang, du sommet de la dune; parvenu au point le plus élevé, je crus reconnaître l'endroit de notre première halte. MM. Railliard et Bonnet étaient déjà à quelque distance; je leur fis part, à haute voix, de mon opinion et je n'entendis pas leur réponse; je m'avançai; les bords de l'étang me parurent être ceux que nous avons parcourus la veille. Voici bien l'endroit où nous étions hier, dis-je à M^r Gabert qui était éloigné de moi d'une trentaine de pas; je l'engageai à venir examiner les lieux; il partagea mon opinion. Il était dès-lors bien essentiel de s'assurer de la réalité du fait; car, si nos conjectures se trouvaient fondées, deux heures nous suffisaient pour rejoindre le camp. Nous n'avions plus aucune espèce de boisson; il ne nous restait que le tiers d'un biscuit et à peu près une demi-once de sucre. Nous fîmes encore quelques pas en avant, et, pour compléter notre illusion, un étang desséché, de forme circulaire, en tout semblable à celui que nous avons traversé, vint s'offrir à nos regards : nous fûmes alors persuadés que nous étions dans le bon chemin; mais nos compagnons de voyage s'éloignant de nous, nous fîmes le signal convenu en cas de séparation; je tirai un coup de fusil que nos messieurs entendirent fort bien, comme nous l'avons su depuis; ils y répondirent, mais nous n'entendîmes rien. Je tirai de nouveau plusieurs coups et toujours inutilement; nous fîmes une route oblique pour les rejoindre le plus promptement possible; mais hélas!.... après plusieurs heures d'une marche rapide et pénible, nous désespérâmes de pouvoir nous réunir à eux. Nous fîmes un grand nombre de détours, à cause des broussailles dont cette partie de la presqu'île est couverte; nous commençâmes à être incertains sur la direction que nous devons suivre : quant à moi, j'ignorais entièrement le gisement de la Baie de Dampier

1818.
Septembre.

où se trouvait notre mouillage; M^r Gabert n'avais aucune donnée fixe. Avant notre séparation, M^r Railliard avait indiqué le nord-est; cet élève de la marine faisant tous les jours des observations astronomiques devait connaître la position du navire; son opinion nous entraîna. Cependant, nous ne suivâmes pas très-long-temps cette direction; la difficulté du chemin nous obligea à faire tant de détours, nous força si souvent de revenir sur nos pas, qu'après avoir marché jusqu'à deux heures et demie du soir, nous découvrîmes une vaste étendue d'eau que nous prîmes pour la mer. Cette erreur ne fut pas de longue durée; nous eûmes bientôt la triste conviction que c'était le même étang que nous avions déjà vu et contourné en partie. La chaleur était forte et la soif nous tourmentait; j'avais eu la précaution de me munir de quelques petits cristaux d'acide citrique : cet acide, mis dans la bouche, nous rafraîchit d'abord et détermina l'afflux de la salive, mais bientôt il occasiona sur la langue une impression brûlante. Vers les quatre heures, je tuai une mauve blanche que j'ouvris aussitôt; son sang parut tromper un instant notre soif. Nous n'eûmes pas le bonheur de M^r Riche, naturaliste de l'expédition de M^r D'Entrecasteaux, qui, égaré, sur la Terre de Nuytz en 1792, rencontra une source d'eau douce sans laquelle il eut probablement succombé.

Voyant que nous étions complètement égarés, nous prîmes la résolution de contourner l'étang, eut-il vingt lieues de circuit, et de retrouver par-là le lieu de notre première halte. Nous exécutons ce projet avec ardeur, lorsqu'à 5 heures du soir, après avoir franchi une dune, nous vîmes tout-à-coup que ce faux étang communiquait avec la mer : la vue de la Gorgone n'eut pas produit un effet plus rapide..... Obstupui; steteruntque comoe et vox faucibus hæsit. Virg..... Notre position devenait difficile et inquiétante; nous n'avions à proprement parler, rien bu ni manger de la journée; une seule goutte d'eau douce n'avait pas rafraîchi notre palais brûlant; nous avions constamment marché à l'ardeur du soleil, dans les broussailles ou sur le sable; nos jambes étaient ensanglantées et nos forces faiblissaient; une terre aride, inhospitalière, objet du courroux céleste, nous offrait de toutes parts les horreurs de la faim et de la soif..... M^r Gabert, subitement éclairé par une de ces illuminations soudaines dont parle Bossuet, se souvint qu'il avait vu le soleil se coucher sur l'île de Dirk-Hartighs, qu'il avait noté cette circonstance dans le journal météorologique..... Il fut dès-lors résolu que nous nous dirigerions vers l'ouest et que, pour arriver plus promptement à la Baie de Dampier, nous traverserions le havre désigné sur les cartes de M^r Louis De Freycinet sous le nom d'Etang Montbazin.

Nous étions trop rapprochés de l'endroit où le havre communique avec la mer; la largeur qu'il avait ne permettait

pas à nos forces épuisées d'entreprendre un pareil trajet. Lorsque la nuit fut venue, nous nous reposâmes sous quelques arbrisseaux qui pouvaient, au besoin, nous garantir de la pluie. Un froid assez vif se faisait sentir; M^r Gabert était revêtu d'une bonne capote et d'un fort pantalon de drap. Pour moi, mon pantalon, mis en pièces par les broussailles, m'avait abandonné dans le jour; j'étais en caleçon et en veste d'été. A dix heures du soir, nous nous éloignâmes de ce lieu de repos; parvenus au sommet d'une dune qui dominait toutes les autres, j'allumai un grand feu, à l'aide de mon fuil, dans le double but de dissiper le froid qui engourdissait nos membres et de faire un signal qui put nous faire reconnaître de loin, si l'on venait à notre recherche. Nous fîmes cuire la mauve que j'avais tuée; il nous fut impossible d'en manger un seul morceau; la soif et la fatigue nous ôtaient l'appétit. A l'imitation de Saint Basile, je fis bouillir de l'eau de mer dans une cafetière, pour en recevoir la vapeur et diminuer la sécheresse de notre palais. Lorsque nous vîmes que notre feu s'éteignait et que d'ailleurs, nous nous trouvions exposés au vent sur la hauteur où nous étions, nous fûmes chercher un abri sous quelques arbrisseaux, en attendant que le jour se fit.

Le 20 septembre, à 5 heures et demie du matin, M^r Gabert, plus matinal que moi, m'éveilla et nous nous disposâmes aussitôt à traverser le havre. Après avoir fait un quart de lieue à peu près, la quantité d'eau que nous rencontrâmes nous obligea de revenir sur nos pas et rendit tous nos efforts superflus. Deux fois nous tentons le passage; deux fois nous le tentons vainement. Chargés du poids de nos armes et de nos habits, il nous était impossible, dans l'état de faiblesse où nous étions, de faire à la nage un trajet d'une demi-lieue. J'avais eu la précaution de mettre ma provision de poudre dans mon chapeau et j'eus lieu d'en être satisfait, car M^r Gabert qui avait négligé d'en faire autant eut la sienne tellement mouillée qu'il fut obligé de la jeter. Le bain prolongé que nous prîmes, en cette occasion, nous rafraîchit et nous désaltéra sensiblement; nous fîmes sécher un instant nos habits et je mis à profit ce moment pour prendre un nouveau bain qui me rendit presque toute ma vigueur. Il ne nous restait plus d'autre parti à prendre que celui de suivre les bords du havre jusqu'à son extrémité et de nous diriger ensuite vers l'ouest pour tâcher d'arriver à notre mouillage avant la fin du jour : c'est-ce que nous fîmes, en ayant soin de marcher dans l'eau pour calmer la soif qui nous dévorait. A deux heures de l'après-midi, parvenus au fond du havre, nous prîmes quelques instans de repos. M^r Gabert, très-fatigué et n'en pouvant plus, n'abandonna qu'à regret son fusil, sa giberne et une corne à amorces dont il était muni. Nous suivîmes le soleil couchant, nous traversâmes un nouvel étang desséché et des champs couverts de broussailles qui nous barraient le chemin et ne présentaient de tout côté

1818.
Septembre.

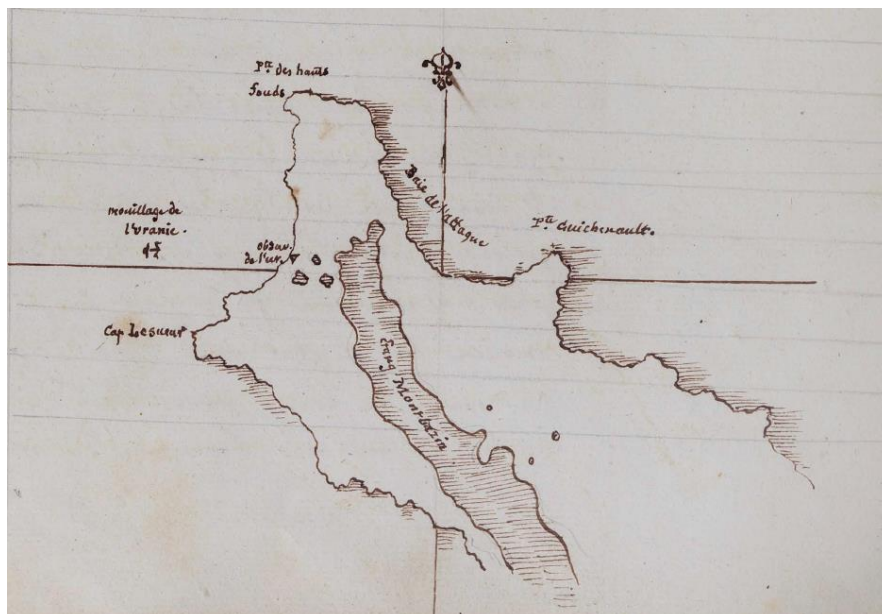
que la monotonie la plus accablante. Eloignés du havre Montbazin nous étions privés de ces bains salutaires sans lesquels nous eussions succombé sans-doute. L'espérance nous soutenait; enfin, nous découvrîmes la mer..... l'île Dirk-hartighs..... la Corvette..... Nous voilà sauvés! fut notre première exclamation..... Nous sommes dans les bras l'un de l'autre et nous tombons à genoux pour remercier Dieu.

Il était presque nuit lorsque nous arrivâmes au Camp. Nous marchions encore d'un pas rapide, mais la soif nous tourmentait; notre langue aride offrait cet enduit noirâtre que l'on remarque dans les fièvres adynamiques; nous respirions difficilement et avec douleur; pâles, défaits, les yeux caves, nous paraissions si accablés que nos camarades furent presque effrayés de notre état. Messieurs Labiche, lieutenant de vaisseau, Requin, Commis aux revues et Railliard, Elève de la marine, nous prodiguèrent tous les soins de l'amitié. Il nous fut impossible de manger; notre soif était inextinguible : nous bûmes très-abondamment du thé, de la limonade et de l'eau vineuse; encore nous ménageait-on beaucoup. Nous fîmes part à ces messieurs des circonstances qui avaient accompagné notre séparation et nous apprîmes, avec reconnaissance, que M^r De Freycinet, inquiet sur notre compte, avait envoyé à notre recherche M^r Ferrand, Elève de la marine de première classe, M^r Bonnet premier maître d'équipage et deux matelots que l'on avait amplement munis de toutes les provisions nécessaires. M^r Arago, dessinateur de l'expédition, avait bien voulu se joindre aux personnes que le Commandant envoyait à notre secours.

Nous passâmes la nuit au Camp et le lendemain, 21 septembre, nous vîmes à bord de l'Uranie où nous fîmes connaître à M^r De Freycinet les détails que je transcris ici. Le soir même, MM. Ferrand, Arago, etc. furent de retour à l'observatoire; ils avaient trouvé, sur les bords du havre, mon pantalon en pièces, ce qui leur avait causé de l'inquiétude.

Croquis du havre Montbazin _ Presqu'île Péron _ Terre d'Endracht.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 282.]



Le 21 septembre, MM. Duperrey et Dubaut revinrent de l'île Faure et apportèrent une tortue pesant 320 livres. Le 22, le Commandant et le Lieutenant s'établirent à terre pour les observations astronomiques. Le 23, MM. Labiche et Ferrand partirent avec le grand canot pour fixer la position précise de quelques points de la côte. Le 24, MM. Lamarche et Labiche revinrent à bord de l'Uranie et le lendemain, 25, les observations étant terminées, on abandonna le camp de la Baie de Dampier; nous laissâmes, sur le rivage, plusieurs objets que nous pensâmes pouvoir être utiles aux indigènes et entre autres deux couteaux dont un était enfoncé dans une huître entr'ouverte, pour montrer aux habitans de la presqu'île Péron l'usage des couteaux et le parti qu'ils pourraient retirer des huîtres, car tout indique qu'ils ne connaissent pas cet aliment si abondant sur leurs côtes et d'un goût si délicat que les gastronomes de Cancalle ne le dédaigneraient pas. Ce fut à 3 heures du soir que notre départ eut lieu; M^r Pellion et moi nous fumes les derniers à quitter la presqu'île Péron; la mer était couverte de nos embarcations et de nos matelots qui transportaient les tentes, les alambics, les barriques, les pioches et tout ce que nous avions à terre; c'était un spectacle intéressant et animé.

Les sauvages ne se montrèrent auprès de notre camp que le 15 et 16 septembre; il me fut impossible de les voir, malgré le vif désir que j'en avais. D'après le rapport de ceux de nos messieurs qui purent les examiner de près, ce sont des hommes de petite taille, faiblement constitués, [ayant] le teint noir, les cheveux noirs ou peints en rouge, longs et tournés en turban autour de la tête, les jambes grêles, le ventre assez gros; plusieurs avaient des raies rouges peintes sur le front dans le sens vertical; ils étaient entièrement nus; on remarquait parmi eux une jeune femme qui portait son enfant sur le dos, au moyen d'une ceinture.

Histoire naturelle.

Animaux.

Zoologie. Les physalies que nous primes, le 29 août, pendant notre traversée de l'île de Bourbon à la Nouvelle-Hollande, offraient une vessie de 4 à 5 pouces de longueur; la crête plissée était couronnée d'un rebord de couleur rose, fort élégant. Des deux extrémités de la vessie, l'une avait un renflement assez considérable et se terminait presque subitement par une petite pointe recourbée; l'autre extrémité, beaucoup plus prolongée, de forme conique, ne diminuait que graduellement et se terminait sans se recourber. Les tentacules, très-nombreux, roses ou, pour la plupart, d'une belle couleur bleue, étaient tous comme ponctués et paraissaient offrir des cerceaux pareils à ceux des voies aériennes des biphores; on voyait, sur un de leurs côtés, une longue bande musculaire dont la contraction et le relâchement alternatifs déterminent les divers mouvemens des tentacules. Ceux-ci se rétractent parfois par un mouvement de totalité et ne se plissent sur eux-mêmes

1818.

qu'à leur base, tandis que, d'autres fois, ils ne se raccourcissent qu'en offrant un grand nombre de plicatures, dans toute leur longueur. Les tentacules les plus longs n'ont guères moins de quatre à cinq pieds; ce sont, en général, les plus épais. Lorsqu'on touche avec la main les tentacules des physalies ou galères animales, on éprouve une impression brûlante analogue à celle des orties : la nature d'un principe aussi caustique et aussi [subtil?] mériterait d'être connue. L'air contenu dans la vessie de cette radiaire mollasse serait-il du gaz azote?... Si l'on marche dessus cet animal lorsqu'il est à terre, il fait, en se crevant, un bruit pareil à celui d'une vessie de carpe que l'on écrase avec le pied. Si l'on perce la membrane extérieure d'un coup de ciseau, la vessie interne fait aussitôt hernie; la moindre pression suffit pour la faire sortir entièrement. Cet intestin offre plusieurs saillies coniques se prolongeant dans la cavité de l'enveloppe et présentant au sommet comme l'insertion des tentacules; ce sont ces saillies que M^r Cuvier nomme des cæcums. Les physaliles dont je viens de parler paraissent se rapprocher de la physalie bleue (*Physalia megalista*, de Péron et Lesueur.) .

Le 29 août, au soir, nous primes deux petits animaux gélatineux, molasses, d'une organisation plus compliquée que celles des mollusques : l'un d'eux, un peu mutilé, présentait à une de ses extrémités une tête petite, pointue et terminée par deux mandibules pourvues l'une et l'autre de très-petites dents qu'on pouvait même apercevoir sans le secours de la loupe. Les deux yeux étaient fort distincts et assez grands relativement au volume de la tête. Le corps était divisé de chaque côté, suivant sa longueur, en deux parties, par une ligne latérale qui n'était peut-être autre chose qu'un canal intérieur et qui, commençant derrière l'œil s'étendait jusqu'à l'extrémité postérieure de l'animal. _ Est-ce un petit poisson d'une espèce nouvelle?... est-ce un individu parfait? ... Je n'en sais rien encore. Ce qu'il y a de certain à cet égard, c'est que nous avons trouvé des fragmens de cet animal en plusieurs parages et nous présumons toujours, n'ayant pas eu occasion de voir la tête, qu'ils appartenaient à un mollusque inconnu. Il fut dessiné par M^r Taunay.

Le 30 août, nous primes un physosphore, pour la première fois depuis notre départ de France; il se rapprochait du phys. Musonème de Péron. Cet animal, vésiculeux comme les physalies, n'est pas surmonté d'une crête; il offre une vessie aérienne terminale, isolée et bien apparente : plusieurs autres vessies affectant plus ou moins la forme arrondie séparent la première des tentacules; ceux-ci coniques, cylindriques ou filiformes sont loin d'avoir l'allongement de ceux que présentent les physalies. Quant aux vessies intermédiaires, elles se terminent latéralement par une ouverture circulaire. Cette ouverture serait-elle la bouche de chacun des animaux dont les physosphores sont composés d'après M^r Lesueur. M^r De Lamarck ne partage pas cette opinion et pense que les physosphores sont des animaux uniques, dont la

bouche paraît être à la base tronquée de leur corps.

Le même jour, notre filet nous procura un mollusque qui paraissait différer de tous ceux que nous avons rencontrés jusqu'alors : gélatineux, molasse, diaphane, de forme conique, muni de deux lèvres dont la supérieure [est] épaisse et l'inférieure plus longue en languette; il présente, dans son intérieur, auprès de la grosse extrémité, deux points noirâtres qu'on prendrait pour des yeux. La membrane extérieure est toute couverte de très-petites pointes cartilagineuses analogues à celles de plusieurs biphores; la petite extrémité seule est dépourvue de ces tubercules. L'intérieur offre une espèce de canal qui règne dans toute la longueur de l'animal : c'est-là sans-doute qu'ont lieu le phénomène respiratoire et digestif.

Le 31 août, nous prîmes un animal inconnu enveloppé dans une petite coquille transparente, très-mince, n'ayant que cinq lignes de long, une seule ouverture tronquée, convexe dans un sens et plane dans l'autre. Cette coquille dont la forme est celle d'un cône tronqué offre des couleurs brillantes dont quelques-unes paraissent métalliques. Dans l'état de vie, on voit deux palpes ou espèces de nageoires pareilles à celles des hyales, on les voit, dis-je, sortir par l'ouverture terminale et s'étendre de chaque côté; le rebord de ces palpes est dentelé. Cet individu, unique, a été dessiné par M^r Tauney et conservé dans l'esprit de vin sous le N^o. 9.

Les protées sont des infusoires auxquels on ne peut assigner de forme déterminée; leur corps change à chaque instant et prend successivement toute sorte de circoncriptions, tantôt arrondi et ramassé, tantôt divisé et subdivisé en lanières, de la manière la plus bizarre. Parmi ceux que nous prîmes, les uns étaient circulaires et les autres coniques.

Le 1^{er} septembre, nous prîmes un tout petit crabe ayant deux yeux bleus pédonculés, une queue bien apparente, cinq pattes de chaque côté, y compris les serres, le dernier article des pattes denté intérieurement, quatre points sur le corcelet visibles à la loupe. Le corps et les pattes étaient d'un jaune-rosé.

Les objets d'histoire naturelle recueillis pendant notre séjour à la Baie des Chiens-Marins sont les suivants :

Parmi les mammifères; un très-petit Kangaroo-rat, deux rats; une mâchoire de cétacé et deux mâchoires de morses, de la Presqu'île Péron; plusieurs têtes d'un quadrupède inconnu plus commun à l'île de Dirk-Hartighs que sur la presqu'île.

Parmi les oiseaux; un pélican, à ailes noires, un aigle, un fou à ventre blanc et à dos brun, quatre mauves blanches et grises, un pétrel brun, trois cormorans à ventre blanc, trois huîtres dont un noir, quatre tourterelles communes sur la presqu'île, trois hirondelles de mer, sept gobe-mouches, trois moucherolles à plastron blanc, trois promérops et trois alouettes de mer.

Nous vîmes plusieurs autres oiseaux qu'il nous fut

1818.

impossible de nous procurer : 1°. Un Courlis à ventre blanc, ayant le reste du corps noir, une raie blanche sur chaque aîle, les pieds et le bec rouge-orangé comme ceux des huîtres; c'est un oiseau très-défiant, vivant accouplé, plus Commun sur l'île Dirck-Hartighs qu'ailleurs
2°. Plusieurs Corbeaux, tous noirs, ayant un cri plus rauque que ceux d'Europe, vus sur la presqu'île. 3°. de petites hirondelles qui ont le ventre, le dos et le collier blancs; elles paraissent habiter des trous dans le sable de la presqu'île. 4°. enfin, des oiseaux indéterminés vus par troupes, paraissant être des jeunes, gros à peu près comme des merles, gris-brun, blancs sous le ventre, raie blanche à la queue qu'ils portent un peu écartée. M^r Quoy le croit de l'ordre des Pies.

Reptiles, poissons, crustacés, mollusques, etc.

contenus dans des bocaux d'esprit de vin : bocal N°. 46 contenant 25 crustacés, portunes, ocy-podes, pagures, etc. de la Baie des Chiens-Marins, plus 4 astéries et 2 cérites du même lieu; N°. 47, 20 poissons; des balistes, platistes?, tétrodons et autres indéterminés. N°. 48, 25 mollusques environ : aphysies, glauques, ascidie, spongiée, alcyons?, holothuries, néréïdes, arénicoles, etc. N°. 49, Actinies de la Baie des Chiens-Marins, plus des firoles, biphores, méduses, diphyes, etc. pris dans la traversée de Bourbon à la Nouvelle-Hollande.

N°. 50, 12 coquilles avec leurs animaux, dont 3 patelles d'eau douce des îles de France et de Bourbon; les 9 autres sont de la Baie des Chiens-Marins _ plus des polypiers. N°. 51, deux jeunes oiseaux de proie prêts à sortir de leur coquille, de l'île de Dirck-Hartighs.

N°. 52, 6 lézards et 2 mille-pieds de la presqu'île Péron et de Dirck-Hartighs.

N°. 53, 11 mollusques, une bulle ouverte, des crépidules avec les animaux, 3 mollusques inconnus, de même espèce, à coquille interne; un autre fixé sur une feuille de zoster, etc. de l'île de Dirck-Hartighs,

N°. 54, un baril contenant un cymbe avec son animal de la Baie des Chiens-Marins et une chimère antarctique du Cap de Bonne-Espérance.

Dans les sables couverts de 3 pieds d'eau, à la Baie

de Dampier, on voit de très-grosses actinies de 2 pouces de diamètre. Leur pied s'enfonce dans le sable et se fixe sur les racines de plantes marines. Leur contour est d'un rouge-orangé et leurs nombreux tentacules vert-glaucue. Les derniers ne sont pas très-alongés. _ 53 insectes recueillis.

Botanique. Les plantes recueillies par M^r

Gaudichaud sur la Presqu'île Péron appartiennent aux familles suivantes : Euphorbiacées _ Amaranthacées _ Malvacées _ Laurinées _ Orobanchées _ [Goodéniées] Graminées, _ Légumineuses _ Atriplicées _ Myrthées _ Apocynées _ Composées Solanées _ Borraginées _ Asparaginées _ Cypéroïdes _ Jasminées _ Deux Cryptogames terrestres de la famille des lichens et beaucoup de plantes marines des genres Fucus, Conferva, Ceramium, etc.

Minéralogie. Notre collection minéralogique se compose d'incrustations curieuses, de petits cailloux et de diverses coquilles*

[In margin : *noircies de la presqu'île Péron; la boîte N°2. contient du sable du fond de la baie de Dampier, du sel pris sur les étangs desséchés de la presqu'île et des échantillons de roches de l'île de Dirck-Hartighs.

Végétaux et minéraux.

Le paquet N°1 _Poudingues de la
pointe des hauts-fonds. _ N°. 2, Grès
coquiller de la presqu'île, pris au
niveau de la mer, auprès du Camp
N°. 3, Grès rougeâtre de la presqu'île
N°. 4, Grès coquillier et cailloux
sablonneux ocracés de la presqu'île
pris auprès du Camp de l'Uranie.

Observations météorologiques.

Observations barométriques, thermométriques et hygrométriques. Pendant notre traversée de l'île de Bourbon à la Nouvelle-Hollande, les instrumens météorologiques, observés toutes les deux heures, ont offert pour maximum et minimum : le baromètre, le thermomètre à l'air libre et à l'ombre, le thermomètre plongé dans l'eau de la mer prise à la surface, et l'hygromètre,

Pendant notre séjour à la Baie des Chiens-Marins, les mêmes instrumens, observés de la même manière, ont offert pour points extrêmes : le baromètre, le thermomètre à l'air libre et à l'ombre, le thermomètre plongé dans l'eau de la mer à la surface, et l'hygromètre,

Notes médicales.

Médecine. M^r l'Abbé de Quélen, notre aumonier, eut une indigestion, dans la nuit du 21 au 22 septembre : des vomissemens spontanés de matières bilieuses, facilités par l'ingestion de l'eau chaude, furent suivis d'un soulagement marqué. L'atonie de l'organe digestif qui survint fut combattue par le vin d'absinthe et la teinture de gentiane. Le 10 octobre suivant M^r l'abbé était rétabli.

A la fin d'août et dans les premiers jours de septembre, Davé, Contre-maître, eut un léger catarrhe accompagné d'une vive douleur dans l'intérieur de l'oreille; la tisane d'orge gommée-édulcorée et des injections émollientes suffirent pour opérer la guérison.

Lerat, Maître-Armurier, travailla beaucoup pendant notre séjour à la Baie des Chiens-Marins, pour l'installation de l'alambic à terre : il se ressentit de la chaleur du jour et de la fraîcheur des nuits. Une fois, il resta assez long-temps dans l'eau. Il éprouva des symptômes gastriques qui cédèrent à l'administration du tartrate antimonié de potasse; les amers achevèrent la guérison.

Legueut, matelot, avait une incontenance d'urine depuis 1809; étant prisonnier en Angleterre, la crainte des nombreuses saignées pratiquées par les médecins anglais l'empêcha de réclamer leur ministère et d'entrer à l'hôpital. A la fin de septembre, la ration d'eau ne lui ayant pas suffi, il but très-abondamment de l'eau salée. L'écoulement de l'urine étant devenu plus abondant que de coutume, un vésicatoire fut appliqué à la région hypogastrique, la tisane d'orge gommée-édulcorée fut administrée et Legueut fut assez promptement [rendu] à son état habituel.

Malcoste, matelot, ayant bu dans un seul jour plusieurs bouteilles d'eau de mer, se trouva indisposé; il eut de la fièvre et une diarrhée légère. La limonade citrique et une diète convenable suffirent pour opérer son rétablissement. Réroux, matelot, fut indisposé par la même cause et rétabli de la même manière.

Bousquet, Canonnier, eut une entérite aiguë avec flegmasie

1818.
Septembre.

particulière de la muqueuse du colon. Le 2 août, diarrhée abondante, douleur abdominale; le 3, selles fréquentes et sanguinolentes, douleur abdominale très-vive (Tisane d'orge sucrée _ fomentations émollientes sur l'abdomen _ saignée du bras) Le 4, soif extrême; selles toujours fréquentes et sanguinolentes, avec épreintes (Tisane d'orge gommée-sucrée _ Potion laudanée. Bains.) Les bains tièdes procuraient un soulagement momentané, mais ne diminuaient pas l'abondance des selles qui ressemblaient à de la lie de vin rouge. Le 5 et le 6, mêmes prescriptions. Le 7, lait de poule avec le laudanum. (Le malade avait vomi le lait de poule sans addition de laudanum.) Dans la journée, vomissement de matières verdâtres, amères; une vingtaine de selles; douleur dans la région hépatique; faiblesse extrême; altération des traits de la face. Le 9 et le 10, état plus mauvais; abaissement involontaire de la paupière inférieure, dans le sommeil; prostration générale, selles noires et très-fétides. (30 grammes de quinquina en infusion légère. _ eau d'orge gommée-sucrée _ Plusieurs bains.) Le 11, délire momentané, prostration extrême, les douleurs que le malade éprouvait auparavant, presque nulles. Mort à 1 heure et demie après midi. _ L'autopsie montra une flegmasie de presque tout le colon et du rectum; la membrane interne noire et comme gangrénée. L'inflammation s'était communiquée au péritoire et avait déterminé un dépôt purulent dans la substance même du foie, au lobe droit et un peu au-dessus de la vésicule; le pus qu'il contenait était abondant et de couleur blanchâtre.

Traversée de la Baie des Chiens-Marins
à l'île de Timor :

Séjour à Coupang : Course à Babao :

Quelques détails sur l'île Ombay :

Séjour à Diély :

(du 26 septembre au 22 novembre 1818.)

Départ de la Terre d'Endracht.

Le 26 septembre 1818, à 11 heures et quart du matin, nous appareillâmes de la Baie de Dampier; le Commandant faisait sonder à chaque instant. A quatre heures du soir, on prit une dorade et une bonite; ce dernier poisson fut dessiné par M^r Taunay. A cinq heures, le fond n'était plus que de quatre brasses; jusqu'alors il avait varié entre 5 et 15 brasses; à 6 heures, la Corvette toucha avec une assez forte secousse, par 2 brasses et demie fond de sable; aussitôt toutes les voiles furent amenées, les perroquets et les cacatois, serrés. Après un espace de temps très-court, le navire ayant couru de l'avant, les huniers furent hissés et on amura la grande voile; on gouverna dans l'est pour tâcher d'éviter les hauts-fond, mais ce fut en vain, car à 6 heures 20 minutes, après avoir légèrement talonné, notre bâtiment se trouva entièrement échoué, l'arrière au vent. On serra toutes les voiles, on mit à la mer le canot du Commandant, le grand canot et la baleinière;

L'Uranie touche sur un banc
de sable.

une ancre à jet fut élongée dans le sud et comme on se disposait à débarquer la chaloupe, la Corvette se trouva tout-à-coup sur un fond plus bas et l'on mouilla l'ancre de tribord pour attendre la haute mer et faire sonder.

Le 27, à 10 heures du matin, nous mîmes à la voile, laissant sur notre gauche les îles Dorre et Bernier. Dans la journée, on prit plusieurs dorades, une baliste et un tétrodon. Le 28, nous vîmes des baleines, des marsouins et des fous; le 29, nous primes des physalies à beaux tentacules bleus, des dyphies, de petites janthines et un glaucus; nous avions en vue des bonites, des marsouins et des poissons volans; on aperçut aussi une baleine. Le 30, on tua une grande tortue de mer, prise par M^r Duperrey, auprès de l'île Faure; elle pesait 320 livres, à son arrivée à bord. Longueur de la tortue [blank]. _ Longueur du tube intestinal, soixante-dix pieds. Je conservai le cœur dans l'esprit de vin. _ Ce jour-là et le suivant, nous eûmes en vue des pétrels noirs, des fous et quelques paille-en-queue, quelques baleines, des marsouins et des poissons volans.

Le 2 octobre, M^r De Freycinet nous adressa la lettre dont la teneur suit :

A Messieurs les Officiers militaires, Officiers de Santé, Elèves de la marine et autres personnes composant l'Etat-major de la Corvette l'Uranie. »

« Plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont eu occasion pendant notre séjour à la Nouvelle-Hollande, de communiquer avec les naturels du pays et d'examiner par conséquent leur constitution physique, leurs armes, leurs habitations, quelques-uns de leurs usages et de juger de leur position morale à cet égard. D'autres ont été plus particulièrement à même d'explorer certaines parties des îles et de la Grande Terre; tous enfin ont pu voir, d'une manière générale et ont dû réfléchir sur la nature des lieux qu'ils ont parcourus, sur les ressources et les dangers que l'on y trouve, comme aussi sur les productions du sol et les circonstances qui sont en rapport immédiat avec la navigation. »

« Pénétrés des devoirs que vous vous êtes imposés, en entreprenant un voyage consacré au perfectionnement des connaissances humaines, vous n'avez pas négligé sans doute de tenir note des différens objets qui se rattachent au plan de nos travaux. Sur le point d'arriver à une relâche nouvelle, où des observations intéressantes doivent occuper encore tous nos instans, je dois vous engager à presser la transcription des notes que vous avez à me remettre sur notre dernière relâche. Je vous prie donc, Messieurs, de vouloir bien vous en occuper sans délai. »

J'ai l'honneur de vous saluer. Signé, Louis De Freycinet. _ Uranie, en mer, le 2 8^{bre} [octobre] 1818.

P.S. Cette lettre sera copiée en entier sur le casernet des Officiers dt sur celui

des Elèves de la marine. »

1818.
Octobre.

Le 3 octobre, nous vîmes des paille-en-queue, des mauves blanches et des exocets; nous prîmes des biphores confédérés qui avaient des teintes de jaune-orange. Le 4, on aperçut un mollusque énorme à longs bras cylindriques, bleus à leur extrémité; notre filet nous procura un grand nombre de méduses, de biphores, de diphyes, de protées, quelques firoles, de petits crustacés, des fragmens d'une hyale tricuspidée et un petit insecte blanc ayant beaucoup de rapport avec les hygromètres.

Le 5, nous prîmes un requin de 6 pieds 3 pouces de long et de 2 pieds 9 pouces de circonférence. Longueur de chaque lobe du foie, 2 pieds 6 pouces; longueur des intestins, 3 pieds 2 pouces; longueur de l'estomac, 1 pied 8 pouces. Ce squalo ressemblait parfaitement aux chiens de mer de la Terre d'Endracht; M^r Taunay le dessina. Ce jour-là et les suivans, on vit des frégates, des fous, des manches de velours, des mauves, des goëlands, des albatrosses et des exocets. _ [Blank]. Le 7, à 2 heures 27 minutes de l'après-midi, on aperçut l'île Rottie; on vit ensuite l'île de Douro. Le 8, à midi, on reconnut l'île Simao et à 4 heures du soir, les montagnes de Timor sur une desquelles paraissait un grand feu. Nous prîmes quelques hygromètres et une firole.

Vue des îles Rottie, Douro
Simao et Timor.

Le 9 à 11 heures du matin, un matelots se laissa tomber à la mer; il faisait presque calme; on le sauve facilement. A midi 25 minutes, nous laissâmes tomber l'ancre auprès du fort Concordia, par 22 brasses fond de vase. Il y avait, au mouillage, deux bricks et un sloop de la Compagnie hollandaise. A peine étions-nous mouillés dans la Baie de Coupang, qu'un agent de la colonie, M^r Noman, anglais de nation, vint à bord dans un canot malais. M^r Labiche, lieutenant de vaisseau, fut envoyé à terre pour prévenir le Secrétaire du Gouvernement de notre arrivée; le Gouverneur de l'Établissement hollandais, M^r Hazaart, était en ce moment occupé à faire la guerre, dans l'intérieur de l'île, à un raja révolté.

Mouillage dans la
baie de Coupang.

Le 10, on établit l'Observatoire de l'Uranie à Coupang, dans la maison de l'ancien gouverneur, que M^r De Freycinet choisit pour son logement. Le 12, M^r Gaudichaud et moi nous fûmes nous promener le long de la rivière de Coupang, nous vîmes plusieurs jolies habitations et le tombeau de Van Taybeno, dont je parlerai ailleurs. Le 15, M^r Adam et moi nous visitâmes, en chassant, la maison de campagne de Madam Van-Esten et celle de M^r Thillmann, en échange des cocos, pamplemousses et autres fruits que les Malais nous offraient, nous leur donnions des couteaux, des miroirs, des aiguilles, des épingles, du fil, etc. qu'ils acceptaient avec plaisir et que fort souvent ils demandaient avec beaucoup d'instance.

Le 16, dans la matinée, je conduisis MM. Pellion

et Arago auprès du Tombeau de Van-Taybeno; M^r Arago en fit le dessin. Dans la journée, nous fîmes une visite aux Rajas de Rottie et de Dao; je rapporterai plus tard les différentes notes recueillies dans cette entrevue. Le soir, MM. Duperrey, Arago, Adam, Taunay et moi, nous fîmes une promenade jusqu'à la demeure de l'Empereur Pierre : c'est ainsi que l'on appelle un Raja puissant que nous trouvâmes vêtu de haillons.

Le 17, MM. Fabré, Requin et moi, accompagnés par le Capitaine d'un navire anglais qui devait partir incessamment pour Batavia, nous fîmes une course aux environs de Coupang; nous parcourûmes, en chassant, plusieurs habitations et entre autres celle du Résident Hollandais et celle de Madame Van-Esten dont Péron a fait une brillante description.

Course à Babao :

Chasse aux crocodiles.

Chasse
aux crocodiles.

Pendant notre relâche à Coupang, Ile de Timor, nous résolûmes de faire une course à Babao dans l'intention de tuer un crocodile, si faire se pouvait. Nous étions désireux d'enrichir nos collections d'un de ces animaux. Munis de l'autorisation de M^r De Freycinet, le 20 octobre 1818, à 3 heures et demie du matin, nous partîmes dans le grand canot commandé par M^r Bérard, Elève de la marine de première classe. Messieurs Gaudichaud, Requin, Dubaut et moi, nous faisons partie de cette expédition et nous avons avec nous un pilote malais qui nous avait été donné par M^r Thilmann, Secrétaire du Gouvernement Hollandais et second de la colonie.

Nous déjeûnâmes, dans le canot, auprès d'une pointe dont M^r Bérard détermina la position. Le pilote nous conduisit d'abord du côté de la rivière de Babao où l'on trouve, nous disait-il, beaucoup de crocodiles; la petite quantité d'eau ne nous permit pas d'aborder en cet endroit : d'ailleurs, le fond était vaseux et notre malais nous faisait comprendre que nous aurions de la vase jusqu'au haut des cuisses. Nous virâmes de bord et à midi et demi, nous débarquâmes sur une plage sablonneuse, à quelque distance de Babao. Suivis d'un matelot et d'un domestique qui portaient nos provisions, accompagnés par le pilote malais et munis de nos armes prêtes à faire feu, nous nous mîmes en route. Notre conducteur, à la vue perçante, nous montra à l'instant un crocodile qu'il nous assura être endormi; nous crûmes d'abord que c'était une pièce de bois, mais à mesure que nous approchions, nous pûmes distinguer parfaitement toutes les parties de cet affreux reptile. Nous allons précipitamment, après être convenus que nous agirions de concert : à peine étions-nous arrivés à la distance d'une portée de fusil, que nous vîmes le monstre se mouvoir avec lenteur et se retourner pour gagner la mer dont

1818.
Octobre.

il était éloigné seulement de quelques pieds. Nous fîmes feu sur le crocodile; le fusil de M^r Dubaut et le mien furent les seuls qui partirent; le vent enleva les amorces de ceux de MM. Requin et Bérard : une des balles frappa à côté du reptile, l'autre l'atteignit peut-être; le monstre amphibie s'éloigna et disparut bientôt.

Nous contournâmes une partie de la mer qui s'avancait dans les terres et nous nous dirigeâmes sur Babao, pour aller de-là dans les marais les plus fréquentés par les crocodiles. La plage sablonneuse sur laquelle nous avions débarqué appartient à une petite presqu'île où il paraît que ces animaux viennent fréquemment se reposer. Nous vîmes un très-grand nombre d'oiseaux sur lesquels nous ne tirions pas, dans la crainte de nuire à l'objet spécial de notre chasse. En suivant le bord de la mer, nous arrivâmes à Babao; (c'est le nom que nous entendîmes donner à ce village par plusieurs Malais et Chinois.) nous demandâmes à voir le Raja; on nous répondit qu'il était à la guerre. Nous fîmes halte chez un Chinois dont la femme, assez jolie et bien moins sauvage que les Chinoises de Coupang, nous prépara du thé. Quelques présents faits à ces bonnes gens parurent bien les dédommager de la peine que nous leur avions occasionnée. MM. Gaudichaud et Bérard qui étaient restés en arrière, nous joingirent; le premier retourna à l'embarcation en botanisant. Quant à nous, toujours accompagnés de notre pilote malais, nous nous avançâmes vers les marais; la plupart étaient à sec. Nous atteignîmes la rivière dont les bords fangeux et couverts d'arbres nous promettaient une heureuse chasse; nous marchions à pas lents et avec beaucoup de précaution, pour ne pas effrayer les crocodiles que nous pourrions apercevoir; bien déterminés à les approcher jusqu'à bout portant. Nous vîmes, dans la rivière, un grand nombre de blennies sauteurs, poissons remarquables par leur manière de nager; ils sautent avec une rapidité étonnante, ayant presque tout le corps hors de l'eau qu'ils paraissent effleurer, aussi leurs nageoires pectorales sont-elles presque aussi longues que celles des poissons volans. M^r Bérard et moi, nous tuâmes deux blennies; j'en conservai un dans l'esprit de vin. Je remarquai une quantité innombrable de tout petits blennies dans un ruisseau, à côté de la rivière de Babao; ils allaient se fourrer dans des trous que l'on voyait, en très-grand nombre, dans la vase qui formait les bords du ruisseau. Nous longeâmes la rivière jusqu'à son embouchure, nous la remontâmes, nous parcourûmes les marais qui l'avoisinent : toutes nos courses furent vaines; partout notre espoir fut déçu; nous n'aperçûmes aucun crocodile.

Auprès de la Rivière, dans un endroit marécageux, je trouvai une tête de crocodile [à deux arêtes (crocodylus biporeatus, Cuv.)] dont je m'emparai et que je confiai au matelot qui nous accompagnait.

A trois heures et demie du soir, nous changâmes de route et nous revînmes sur nos pas; nous vîmes une infinité d'oiseaux divers, des crabiers blancs et noirs, des canards, goëlands, hirondelles de mer, etc., et des oiseaux qui, de loin, paraissaient ressembler à des pélicans et qui avaient le corps blanc, le bout des ailes noir, les pattes et le bec rouges. Je recueillis beaucoup d'échantillons des différentes pierres des environs de Babao. Nous nous reposâmes un instant, en cette ville, chez un Malais qui nous procura des œufs, de l'eau et une volaille en échange des couteaux, miroirs et épingles que nous lui donnâmes. Là, je vis obtenir, par l'ébullition, l'huile de cocos dont les Malais font usage, me disaient-ils, pour entretenir la beauté et le luisant de leur chevelure. Les cases de cette petite ville située sur le bord de la mer offrent presque toutes un rez-de-chaussée qu'on n'habite pas, probablement à cause des marées; elles sont très-bien disposées pour procurer la fraîcheur, dont on a besoin sur cette plage brûlante : les planchers et les cloisons, formés par des bambous, des feuilles de cocotiers ou de vacois, sont à jour, de manière que la moindre brise vient rafraîchir les indolents malais mollement étendus sur des nattes.

En arrivant dans le même endroit où nous avons vu un crocodile à l'instant de notre débarquement, nous en aperçûmes un second de vingt à vingt-cinq pieds de long et un troisième de quinze à dix-huit pieds. Pour les joindre par le chemin le plus court, nous traversâmes une rivière et des parties marécageuses où nous avons parfois de la vase jusqu'aux hanches. Un des crocodiles s'enfuit avant que nous fussions parvenus jusqu'à lui; nous avançâmes vers l'autre avec toute la prudence imaginable, mais à peine nous aperçut-il qu'il gagna la mer. Le quartier-maître Grenier qui se trouvait là tira dessus sans l'atteindre; le monstrueux reptile s'enfonça aussitôt dans la vase et disparut à nos yeux.

A sept heures du soir, nous fîmes un frugal repas sur le bord de la mer, nous nous embarquâmes dans le canot et nous fîmes voile pour la Corvette sur laquelle nous étions rendus à minuit.

Le 21 octobre, nous empaillâmes un grand nombre d'oiseaux. Le 22, je fis une centaine d'expériences dynamométriques sur les Chinois et les Malais de Coupang.

1818.
Octobre.

Pendant notre séjour à Coupang, on fit une bonne provision d'eau et de riz; à l'instant de notre départ, nous avions à bord des buffles, trois cochons, quelques cabris et une quarantaine de poules, pour l'équipage. Il y avait, en outre, des oignons en abondance.

Départ de Coupang.

Le 23, à 8 heures du matin, nous appareillâmes de la Baie de Coupang. Le 24, nous prolongions la côte de Timor dont l'aspect était assez agréable; un officier était chargé d'en faire la géographie. A 4 heures 25 minutes, on aperçut l'île de Goula-Batou; dans la nuit, on vit plusieurs globes de feu et des éclairs dans l'ouest et le sud-ouest.

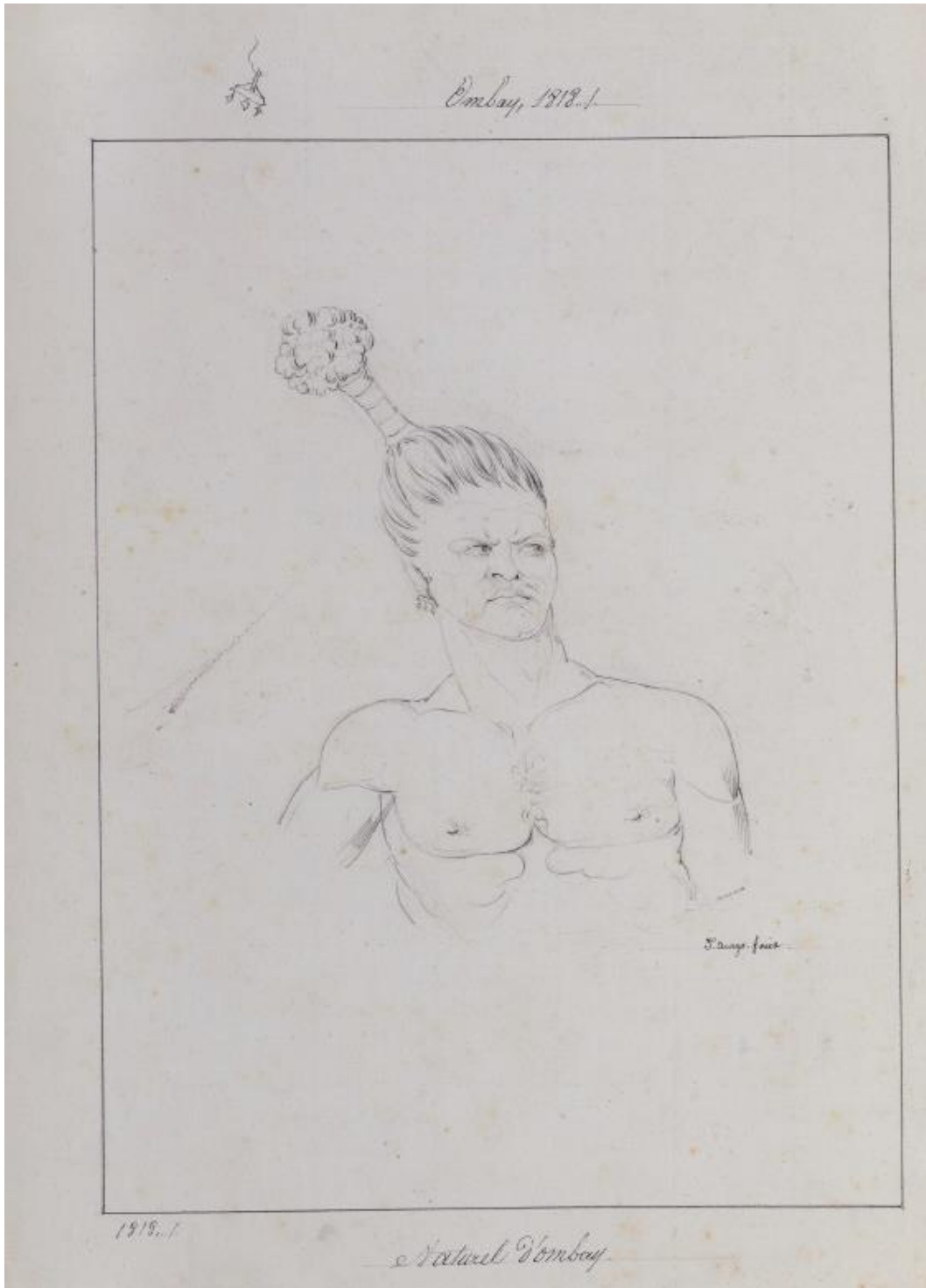
Le 25, on continua à longer la côte de Timor; le 26, on gouverna pour passer entre Goula-Batou et Timor; on sondait d'heure en heure avec 50 brasses de ligne sans trouver de fond. A 11 heures 15 minutes, nous aperçûmes, sur l'île de Timor, l'établissement portugais de Lifao, auprès duquel on voyait beaucoup de grands arbres. À 4 heures du soir, on découvrit, dans l'est de Lifao, un petit village que l'on présuma être Couci. Les terres prolongées étaient généralement boisées; les plages étaient de sable noir, de galets et de madrépores; on voyait de très-hautes montagnes dans l'éloignement.

Le 27, on eut en vue les îles Panther, l'île Ombay et le village de Batou-Guédé sur la côte de Timor; on voyait, dans ce dernier point, des pitons peu élevés, comme disposés par échelons et qui offraient un aspect décidément volcanique; M^r Arago en fit le dessin. Le 28, nous aperçûmes, sur l'île de Timor, un bourg sur lequel flottait le pavillon hollandais; dans la nuit, on vit deux globes de feu dans le O[uest] N[ord] O[uest]. Notre corvette se trouva plusieurs fois au milieu des marsouins et des bonites. Le 29, le 30 et le 31, on gouverna de manière à sortir du détroit d'Ombay, mais ce fut vainement; on avait en vue l'île de Camby. Pendant la nuit du 31, il faisait calme; un bruit semblable à celui d'une grosse pluie qui serait tombée près du navire se fit entendre et fut suivi d'une assez bonne brise qui ne fut pas de longue durée.

Le 1^{er} novembre, nous continuâmes à louvoyer entre les îles Camby et Ombay. Nous vîmes, auprès de la Corvette, des requins, des marsouins, des bonites et des dorades; on prit un requin qui servit de régal à l'équipage.

Course à l'île Ombay.

Le 2 novembre 1818, à 11 heures du matin, M^r De Freycinet envoya son canot à terre, sur l'île Ombay; il en confia le commandement à M^r Bérard. Messieurs Gaudichaud,



1818... 1 .

Naturel d'Ombay.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, page not numbered, between p. 294 and 295.]

1818.
Novembre.

Arago et moi, nous fîmes partie de cette expédition. Anderson, second chef de timonnerie qui parlait un peu la langue malaise, vint avec nous.

A midi et quart, nous vîmes beaucoup de petites alouettes de mer et plusieurs hirondelles; nous aperçûmes, auprès du rivage, quelques hommes dans une pirogue. M^r Arago fit le croquis d'une partie de la côte qui offrait un aspect basaltique. Nous vîmes des bancs de marsouins qui faisaient sur l'eau des bonds tout-à-fait singuliers; ils étaient les uns à la suite des autres par bandes de quinze à vingt, plus ou moins. C'était un spectacle assez amusant de les voir faire la culbute en tournant sur eux-mêmes. on eut dit qu'ils se précipitaient les uns sur les autres; plusieurs s'élançaient hors de l'eau et faisaient des sauts et des gambades très-comiques. Notre embarcation les approcha et aussitôt ils s'éloignèrent de nous.

A une heure après midi, on sonda par 15 brasses et demie fond de sable fin et noir; quelques minutes après, on sonda de nouveau par 19 brasses. Nous mouillâmes, à 1 heure 10 minutes, sur un fond de pierres volcaniques et de corail.

Un des Malais qui étaient sur la côte prit l'amarre envoyée à terre et fit des efforts pour haler le canot. A peine avions-nous mis le pied sur le rivage que, munis de nos armes et de plusieurs objets d'échange, nous nous dirigeâmes vers les Malais que nous vîmes en assez grand nombre tranquillement assis sous les grands arbres qui bordaient la côte. Nous demandâmes à parler au Raja; après quelques instans d'hésitation et après avoir conversé entre eux, ils nous désignèrent un des vieux de la troupe, nommé Sicman. Pour nous rendre ce chef favorable, nous lui fîmes quelques présents et entre autres un joli collier de verre que lui offrit M^r Bérard; nous nous informâmes s'il était possible d'avoir des poules en échange de nos couteaux; ils entendaient parfaitement bien le mot ayan qui nous avait été si utile à Timor. Satou ayan, satou pisso, leur disions-nous; ils nous faisaient comprendre qu'ils avaient fort peu de volailles, ce dont nous fûmes bientôt convaincus par nous-même. Nous demandâmes le chemin qui conduisait à leur village, nommé Bitoca; ils hésitèrent; quelques-uns nous dirent que nous devions nous abstenir d'y aller. Nous nous avançâmes sous les arbres, suivis de la plupart des Malais, à peu près au nombre de trente; ils étaient tous armés d'arcs, de flèches et de cris; plusieurs avaient des cuirasses et des boucliers faits de peaux de buffle. Ils avaient l'air guerrier et ne paraissaient pas beaucoup redouter nos armes; leur contenance, incertaine à notre égard, pouvait faire craindre qu'ils ne méditassent des projets sinistres. Après avoir examiné avec attention les cuirasses et les boucliers que nous vîmes suspendus à des arbres, nous invitâmes les Malais à s'en revêtir, ce que d'eux d'entre eux firent aussitôt. L'un se mit dans une position favorable pour être dessiné; l'autre nous donna

1818.
Novembre.

le spectacle d'un combat singulier : celui-ci, armé de son arc, se mit en devoir de lancer des flèches et nous dit d'une manière bien expressive qu'il en tirerait facilement un très-grand nombre dans le temps que l'on mettrait à charger un fusil; il se jeta à terre et se couvrit de son bouclier, pour être à l'abri des coups que son adversaire devait lui porter. Lorsque l'emploi de toutes ses flèches eut rendu son arc inutile, il tira son cris : le bouclier d'une main et cette arme de l'autre, il s'élança avec rapidité sur son adversaire et parut lui porter des coups terribles; tous ses mouvemens étaient impétueux et assurés; son œil étincelait; on eut dit qu'il ne respirait que les combats. La cuirasse dont il était revêtu, nommée bauou, faite de peau de buffle, ressemblait assez grossièrement aux chasubles de nos prêtres; elle était percée au milieu pour le passage de la tête; on voyait en avant et en arrière, sur les deux pans de cette cuirasse, un assez grand nombre de coquilles, de l'espèce des petites porcelaines, disposées horizontalement; les plus grandes coquilles étaient à la partie inférieure. Chez quelques Malais, on remarquait des morceaux d'or ou d'ivoire taillés en forme de dents. Les pans de la cuirasse descendaient jusqu'au bas du dos. Le Malais dessiné par M^r Arago portait son bouclier à droite et en arrière (il était gaucher.) ; c'était un long morceau de peau de buffle desséchée et dépouillée de tous ses poils; il avait la forme d'un carné long, descendait jusqu'au mollet et présentait une échancrure supérieure. On le nommait bauou comme la cuirasse.

Les flèches des guerriers Malais étaient terminées par un morceau de bois, d'or ou de fer; elles étaient disposées du côté gauche, en éventail, et maintenues par la ceinture du sabre ou cris. La plupart des habitans d'Ombay avaient sur la cuisse droite un grand nombre de feuilles de lataniers fixées à la ceinture; plusieurs de ces feuilles présentaient des ouvertures par où passaient d'autres feuilles plus petites colorées en rouge et en noir. Dans les divers mouvemens que faisaient les Malais, le froissement de toutes ces parties joint au bruit de la cuirasse, du bouclier et des petits grelots dont ils étaient ornés, tout cela faisait un tel vacarme que nous ne pouvions nous empêcher d'en rire et les Malais eux-mêmes suivaient notre exemple.

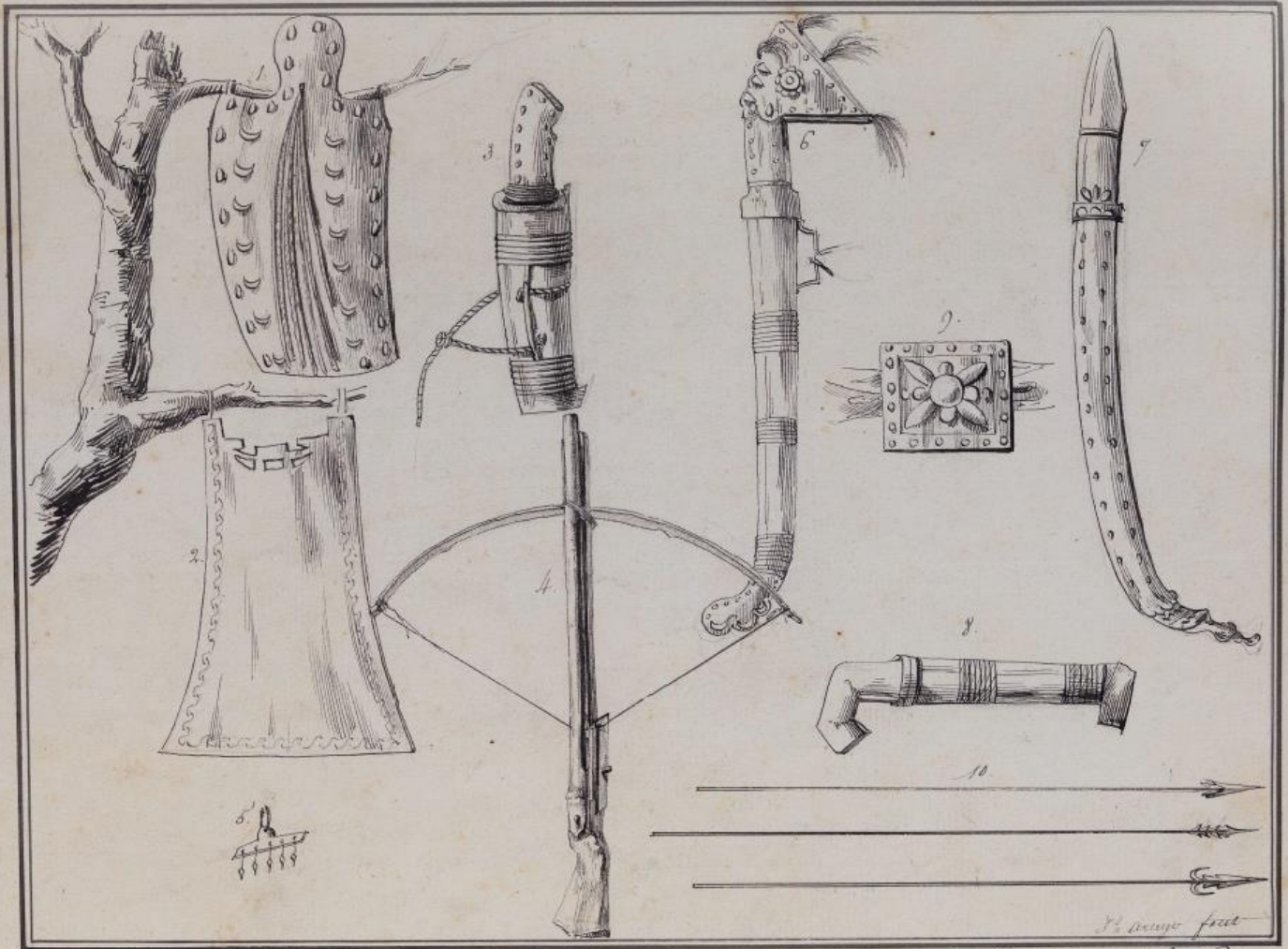
A l'ombre des caïéputiers, arbres reconnaissables à la blancheur de leur écorce, nous nous dirigeâmes vers le village de Bitoca situé sur une hauteur : deux routes y conduisaient; les jaloux Malais nous engagèrent à suivre la plus longue qui était à gauche, tandis que prenant le chemin le plus court ils arrivèrent plus promptement que nous à leurs habitations. Je vis, dans une case, une vingtaine de mâchoires d'hommes suspendus à la voûte; je témoignai le désir d'en avoir quelques unes et j'offris des objets d'échange : on me répondit



Costume des Guerriers Ombayens.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 296]

Ile d'Ombay, 1818.



1. Cuirasse vue par derrière.
2. Bouclier de peau de buffle.
3. Poignard Malais.
4. Arbalette Malaise.
5. Pendant d'oreille.

Armes des habitans d'Ombay.

6. Sabre Malais.
7. Autre Sabre Malais.
8. Poignard Malais.
9. Ornement de la ceinture.
10. flèches Malaises.

1. Cuirasse vue par derrière.
2. Bouclier de peau de buffle.
3. Poignard Malais.
4. Arbalette Malaise.
5. Pendant d'oreille.

Armes des habitans d'Ombay.

6. Sabre Malais.
7. Autre Sabre Malais.
8. Poignard Malais.
9. Ornements de la ceinture.
10. Flèches Malaises
Armées d'Os.

pamali; cela est sacré. Il paraît que ces os maxillaires inférieurs avaient été enlevés sur des ennemis vaineux.

Les murailles, les voûtes et les planchers de leurs habitations sont construits avec les feuilles de vacois, de lantaniers, de cocotiers et avec des bambous; l'endroit où ils couchent est élevé, sur le sol, de plusieurs pieds, disposition que nous avons déjà vue à Babao.

Une poule, du miel, des mangues vertes et quelques cocos furent les seuls objets qu'on nous offrit. Nous échangeâmes des couteaux, colliers et pendans d'oreilles contre des arcs et des flèches; il nous fut impossible de nous procurer les cuirasses et le bouclier.

On faisait sécher, auprès des cabanes, des semences blanches de la grosseur d'une petite amande; elles avaient un goût fort agréable.

Nous ne vîmes pas une seule femme; il paraît que les Malais ne nous avaient devancés que pour les faire éloigner. M^r Arago fit quelques tours d'escamotage qui les étonnèrent beaucoup. Ils nous assurèrent qu'il n'y avait aucun établissement portugais ni hollandais dans leur île.

Les matelots de l'embarcation firent de l'eau à une petite rivière très-peu éloignée de l'endroit où nous étions débarqués.

Les cochons et les chiens sont les seuls mammifères que nous ayons vus à Ombay. Les oiseaux paraissent les mêmes qu'à Timor; ceux que nous aperçûmes étaient des tourterelles grises, d'autres à calotte purpurine; des pigeons ramiers; différentes espèces de corbeaux dont quelques-uns à tête veloutée et à queue fourchue sont nommés cacrave à Coupang; des oiseaux grimpeurs dont le cou est dégarni de plumes et le bec renflé en dessus, nommés Coak à Timor.

Les principaux arbres sont des cocotiers, lantaniers, cassiers, manguiers, franchipaniers, caïéputiers, etc.

La terre n'est pas cultivée; la végétation est assez active en plusieurs endroits. Les produits volcaniques que l'on voit épars çà et là indiquent les révolutions physiques que cette île doit avoir éprouvées.

Les Malais de l'île Ombay sont, en général, d'une taille moyenne; plusieurs sont bien faits et fortement constitués; d'autres ont les membres grêles et paraissent d'une faible complexion. Leur teint noir-olivâtre offre différentes nuances; l'angle facial de la plupart d'entre eux m'a paru moins ouvert que celui des Malais de Timor; ils ont le nez épaté (quelques uns l'ont assez bien fait.), les lèvres grosses, les dents noircies et en partie détruites par l'usage du bétel, la membrane buccale

1818.
Novembre.

d'un rouge vif; les cheveux noirs, longs, plats ou crépés formant chez plusieurs, un vaste toupet en arrière, séparé de la tête par un large ruban qui ressemble, en quelque sorte, à du mauvais amadou et qui n'est autre chose que l'écorce d'un figuier. Quelques-uns ont les cheveux coupés et portent autour du sommet de la tête une espèce d'anneau qu'ils nomment préki. Plusieurs avaient des cicatrices à la poitrine, aux bras et aux tempes; d'autres des taches dartreuses, blanchâtres, à la figure et à diverses parties du corps. J'en ai vu deux qui étaient borgnes et plusieurs qui offraient des traces non équivoques de la petite vérole.

Un d'entre eux nous demanda si nous étions anglais; il connaissait Timor et Manille; il avait rapporté, nous dit-il, de l'île de Luçon un miroir qu'il paraissait apprécier beaucoup.

Je fis à Ombay la même observation que j'avais précédemment faite à Timor, que les Malais répétaient avec beaucoup d'exactitude et de facilité les mots français qu'ils entendaient prononcer.

A quatre heures et demie de l'après-midi, nous entendîmes un coup de canon tiré par la corvette; c'était le signal convenu pour nous rappeler à bord. Un de nos matelots était, en ce moment, au haut d'un arbre occupé à prendre quelques graines pour M^r Gaudichaud. A cinq heures moins un quart, nous partîmes pour rejoindre la corvette; nous arrivâmes à bord à onze heures du soir.

Je rapporte de l'île Ombay des arcs et des flèches; un instrument à vent fait avec un morceau de roseau; un vase pour faire bouillir de l'eau de mer et obtenir du sel; une arbalète d'un jeune Malais pareille à celles dont les enfans se servent en plusieurs provinces de France; des pierres volcaniques et des madrépores.

Quelques notes du vocabulaire de l'île Ombay.

Nez	imouni.
yeux	inirco.
front ou tête	imoula.
bouche	[ilirca / ibirca].
dent	vessi.
menton	ivacata.
cheveux	inibatalaga.
peigne	dacara.
oreille	iverlaca.
cou	tameni.
collier	poupou.
poitrine	tercod.
ventre	técapana.



Bouclier des Guerriers Ombayens.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 298.]

postérieur	tissocou.
verge	outi.
testicule	ikirina.
parties sexuelles de la femme	glessi.
mamelles [sein]	ami.
épaule	iclessimě
bras	ibarana.
avant-bras	itěna.
main	ouĩně
doigt	tétenkilěĩ.
pouce	tétencoubassi.
index	assildėlai.
mėdius	lėri.
annulaire	guėmala.
petit doigt	attenkilaisě.
cuisse	itěna.
jambe	ivaca.
mollet	ipacana.
genou	icicibouca.
pied	macalata.
gros orteil	vacoubassi.
2 ^e orteil	lėri.
3 ^e id.	assildėlai.
4 ^e id.	guėmala.
5 ^e id.	vakilaisě.
queue	imbilataca.
ruban de queue	prėki.
bracelet	bancoulou.
ceinture de cris	caboulou.
anneau que les habitants d'Ombay portent au bas de la jambe	Lėla.
Cris (espėce de sabre.)	pėda.
fusil	kėta.
arc	mossa.
corde de l'arc	gagapė.
flėche	dota.
bout de la flėche	pina
fleur qu'ils portent au bout de la queue et quelquefois au-dessus de l'oreille	satantoun.
mouchoir	linsou.
corbeau	adola.
bouclier	bauou.
nom de la riviėre oũ l'on faisait de l'eau	Ira.
nom du village visitė	Bitoca.

1818.
Novembre.

nom du village non-visité
du Raja de Bitoca

Madama.
Sicman.

Les Malais d'Ombay employaient parfois les mêmes mots que ceux en usage à Coupang, tels que pamali, ayan, pisso, bourroun et la plupart des noms de nombre, saton, doua, etc.

Le 3 novembre, on continuait à manœuvrer pour sortir du détroit d'Ombay; à 9 heures 45 minutes, on aperçut dans l'est un bâtiment à trois-mâts; à 11 heures, il hissa son pavillon que le calme nous empêcha de reconnaître. A 3 heures du soir, le Capitaine vint à bord et dîna avec M^r De Freycinet; nous apprîmes que son navire, nommé l'Océan, faisait lap êche de la baleine dans les mers australes et qu'il était parti de Londres depuis deux ans. Ce capitaine était venu prier notre Commandant de lui faire arranger un harpon. Le 4, nous vîmes des marsouins, des dorades, beaucoup de petits poissons et des mouettes. Le 6, en prolongeant la côte de Timor, nous eûmes en vue Capoupa, établissement hollandais et Batou-Guédé qui appartient aux portugais. Ce jour et les suivans, nous vîmes un assez grand nombre de baleines; c'étaient de l'espèce de celles que Lacépède désigne sous le nom de Cachalot trumpo et que les anglais nomment sperma ceti whale. Le 8, nous prîmes des mollusques qui nous parurent nouveaux.

Je vais, avec M^r De Freycinet,
à bord de l'Océan.

Détails relatifs à la pêche des cachalots.

Quelques détails
sur la pêche des

Le 10 novembre 1818, étant allé avec M^r De Freycinet à bord de l'Océan, navire anglais, pour voir un officier et quelques matelots affectés d'une fièvre intermittente tierce, je recueillis quelques renseignemens sur la pêche de la baleine.

L'Océan, Capitaine Benjamin Hammat, est un bâtiment de 243 tonneaux, parti de Londres le 24 novembre 1816 pour faire la pêche des cachalots dans l'archipel des Moluques. Il relâcha à l'Ile Amsterdam, paraît avoir eu connaissance de la Terre d'Endracht d'où il fit voile pour Timor. Il devait rester encore cinq à six mois dans les mêmes parages avant que d'effectuer son retour en Europe.

Les plus grands cachalots que le Capitaine anglais ait pris avaient soixante-dix pieds de long (mesure anglaise.). Les cétacés qui offraient de pareilles dimensions pouvaient fournir cent-cinq barils ou treize tonneaux d'huile. (Un baril est de trente gallons et demi.)

La cargaison ordinaire de son navire est de 230 tonneaux; le nombre de cachalots nécessaire pour la compléter varie de quatre-vingt cinq à cent :

D'après un dessin de M^r Hammat, il paraît que celui de ces cétacés qu'il prend le plus fréquemment et qu'il nomme

sperma ceti est le cachalot trumpo de Lacépède ou le sperma ceti whale des anglais. Le dessin du cachalot trumpo que l'on voit dans l'excellent ouvrage du Continuateur de Buffon parut assez exact au Capitaine anglais.

Les cachalots qu'il a pris avaient de 40 à 42 dents à la mâchoire inférieure; les plus jeunes n'en avaient jamais moins de trente. Dans un seul jour, à deux degrés au nord de la côte de Célèbes, on harponna, à bord de son navire, onze cétacés.

Le tonneau d'huile de baleine, nous dit-il, se vend à Londres cent-vingt pounds. La cargaison étant de 230 tonneaux, le produit total s'élève à 27,600 pounds.

L'adipocire contenu dans les énormes cavités du museau des cachalots est de première qualité et sert à faire des bougies; celui que fournissent les autres cavités du corps est employé surtout à la fabrication des draps. Le rapport qui existe entre ces deux produits relativement à la qualité et au prix est de 1 à 10, nous dit M^r Hammat.

Le Capitaine a la 14^{ème} partie du bénéfice qui sera de 1700 pounds; il évalue sa part à 1200 pounds.

Le Second a la 28^{ème} partie du bénéfice.

Le troisième officier, la 50^{ème}

Les patrons de chaloupe, la 100^{ème}

Les matelots vétérans, la 130^{ème}

Les matelots ordinaires, la 150^{ème}

Les mousses n'ont aucune part. L'équipage de l'Océan était composé de 24 hommes, y compris le capitaine.

Cinq harpons, trois lances, une hache, un couteau, une bouée surmontée d'un signal, une baille contenant deux lignes qui ont chacune 240 brasses de long, un mât, une voile, sept avirons dont un en gouvernail, un bidon et un gamelot composent l'armement d'une baleinière, embarcation qui jouit d'une marche supérieure.

L'Océan, à son départ d'Angleterre avait environ 150 harpons; ceux que nous vîmes étaient triangulaires et parfaitement affilés.

Un instrument armé d'un long manche et terminé par une lame de fer sert à dépecer les baleines.

On nous montra un grand croc en fer qu'on introduit dans la tête des cachalots pour les hisser à l'aide de deux calionnes.

Les harponneurs frappent les cétacés où ils peuvent; lorsqu'ils sont armés de la lance, ils visent toujours au cœur, autant que possible, et un peu au-dessus de la nageoire pectorale.

Le blanc de la baleine ou adipocire était déposé dans deux grandes caisses de cuivre placées dans l'entrepont du navire et dont on voyait les ouvertures de dessus le pont. Chacune de ces caisses

1818.
Novembre.

contenait trois tonneaux de matière adipocireuse.

On met les morceaux de graisse dans les chaudières pour les faire fondre; lorsque toute l'huile en a été retirée, ils sont employés à entretenir le feu. Les os de cétacés servent également de combustibles.

Un fourneau construit avec des briques, deux chaudières en potin et deux grands vases de cuivre servaient à la préparation de l'huile.

Le fourneau, placé par le travers des grands lofs, avait 7 pieds 3 pouces de long dans le sens de la largeur du navire, 4 pieds 6 pouces de large et 4 pieds 9 pouces de haut. Il reposait sur des pièces de bois entre lesquelles se trouvait un bassin de huit pouces de profondeur que l'on avait soin de remplir d'eau toutes les fois qu'on allumait le feu. Cette disposition, modifiée convenablement, pourrait être adoptée, je pense, dans l'installation des alambics à bord des navires. Ce fourneau était soutenu et fixé solidement sur le pont par des courbes en fer qui avaient 4 pouces d'épaisseur et 8 pouces à l'endroit de la courbure. La partie de ces courbes qui appuyait contre le fourneau avait 3 pieds de long et la partie fixée sur le pont n'en avait que deux et demi. Le fourneau, aux trois-quarts de sa hauteur, était entouré d'une plate-bande de fer de 6 lignes d'épaisseur sur 2 pouces de large; il était, en outre, recouvert par une grande caisse de bois qui empêchait l'eau de la pluie de pénétrer dans les chaudières. Celles-ci faites en potin contenaient chacune 130 gallons ou 461 litres 50 centilitres.

A droite et à gauche du fourneau, se trouvait un grand vase ou réservoir en cuivre de 3 pieds 5 pouces de long sur 3 de large et 4 de haut. Ces deux vases, destinés à recevoir l'huile, présentaient au tiers supérieur d'une de leurs faces une espèce de grille ou passoire où s'arrêtaient les parties hétérogènes et non liquides. L'huile adipocireuse était ensuite reçue dans des barriques.

Je vais ajouter quelques notes recueillies par M^r Pellion. _ « Le canot cherche à prolonger l'animal de la queue à la tête; le harponneur est de l'avant; les avirons sont levés; le timonnier est attentif; le harponneur saisit, sur la fourche, le premier harpon; il juge la distance, commande au patron et marque de l'œil la place qu'il frappe à l'instant, avec son fer, de toute la force de son bras. La baleine est quelquefois si bien touchée qu'elle tourne à l'instant et reste sur le coup. Si elle demeure un instant à la surface en traînant le canot après elle, le harponneur qui a promptement saisi le second fer le lance de la même manière que le premier. Mais le plus souvent la baleine plonge verticalement, ce que les pêcheurs appellent sonder; alors, la ligne est filée autant qu'il faut pour ne point compromettre l'embarcation; si elle s'engageait, elle serait coupée desuite, de même

que si elle décapelait de sa goujure en venant sur le travers, ce qui pourrait faire chavirer. »

« On a presque toujours deux lignes qui font 480 brasses de filin. Il arrive qu'on est forcé de tout filer; on met alors la bouée avec son pavillon sur le bout. Lorsqu'on prévoit ce dernier cas par la rapidité avec laquelle sonde d'abord le cachalot, on a soin, pour le fatiguer, de ne filer qu'à retour de manière que l'avant du canot sur lequel passe la ligne soit maintenue à fleur d'eau. On est également attentif à abraquer lorsqu'il y a un peu de mou; et il ne faut pas oublier d'arroser la ligne. »

« Cependant, la baleine épuisée remonte bientôt à la surface pour respirer; la ligne s'abraque et le canot se hale ainsi sur le cétaqué; un des nageurs prend le double du filin par le travers, l'accoste de plus près et le harponneur, armé de la lance, le frappe à coups redoublés au défaut de la tête. Le cétaqué ne tarde pas à vomir le sang par son soupirail, signe certain de ses derniers efforts; enfin il tourne sur le côté; sa nageoire latérale semble, par des mouvemens précipités, indiquer la fin prochaine de l'animal qui, en effet, s'abat et meurt en peu de minutes. »

« La baleinière prend le long de son bord ou à la remorque, si elle peut, cet énorme corps que l'ong élonge sur un des côtés du navire et que l'on élingue de la manière suivante : deux caliornes sont affalées du grand mât; à l'une d'elles, est fixé un croc-~~sur~~ lequel se croche fortement à un trou pratiqué près de l'œil de la baleine et cela en venant de dehors en dedans, c'est-à-dire, la caliorne passant en dehors du corps et venant crocher au trou du dedans; l'autre caliorne se fixe à une élingue qui suspend ce corps. Le croc fait tourner le poisson, et, de dessus une planche placée extérieurement, les harponneurs découpent à mesure la graisse, avec le couteau fait exprès. Cette graisse se coupe d'abord en spirales, et, par des incisions faites dans le sens de la longueur, on en détache des quartiers en forme de parallépipèdes. Un homme pique ces quartiers avec la fourchette et les donne à bord où ils sont ensuite placés sur le cheval pour être hachés, à l'aide du croc (5) et du couteau (7). »

1818.

Novembre.

Le 10 novembre, nous aperçûmes un brick hollandais.

Le 11, nous eûmes en vue des marsouins et des requins, le 12, nous prîmes un requin; le 13, à midi, on releva la Pointe [Mobara] à l'E[st] 40°. S[ud] et l'extrémité E[st] d'Ombay au N[ord] 34°. E[st]

Le 14, je fus de nouveau à bord de l'Océan pour

voir le Capitaine qui avait un embarras gastrique et plusieurs matelots affectés de fièvre intermittente-tierce. Je prescrivis le traitement et le régime convenable. Je me trouvais indisposé, je n'avais rien pris de la journée et à peine eus-je la force d'aller à bord de ce navire.

Le 15, on prit quatre requins. Mon indisposition augmenta; point d'appétit; céphalalgie violente qui se faisait ressentir surtout à la partie postérieure de la tête; douleur à la région épigastrique; grande faiblesse. Le 16, à midi, on aperçut un bâtiment qui, à 2 heures, hissa pavillon américain. M^r Quoy et moi nous trouvant assez fortement indisposés, M^r Gaudichaud fut voir le Capitaine anglais à bord de son baleinier; il s'arrêta quelques instans sur le navire américain qui était parti de Philadelphie depuis 132 jours, n'avait fait aucune relâche et se rendait à Canton où il portait une cargaison de ginseng et de curcuma. Ce bâtiment, plus heureux que nous, franchit le détroit d'Ombay, dans la nuit. _ Affaibli par les chaleurs qui s'étaient fait ressentir pendant notre navigation dans l'archipel des Moluques et surtout dans le funeste détroit d'Ombay, j'éprouvais des digestions pénibles et une douleur assez vive à la région de l'estomac. (Eau vineuse. Vin de kina, 30 grammes_ lavement le soir.) Le 17, à midi, nous étions auprès de Diély; nous tirâmes un coup de canon pour appeler un pilote à bord.

A 2 heures, ce dernier arriva et nous dirigea vers le mouillage; à 2 heures 20 minutes, on expédia le canot du Commandant sous les ordres de MM. Duperrey et Pellion, pour saluer le Gouverneur. A 4 heures 46 minutes, nous laissâmes tomber l'ancre, à 2 milles de Diély, par 35 brasses fond de vase argileuse. La pointe fatou-Cama nous restait à l'E[st] 32° N[ord]; la pointe O[uest] de la baie, à l'O[uest] 2° N[ord]; le mât de pavillon du fort, au S[ud] 23° E[st] et la pointe O[uest] de Camby au N[ord] 14° O[uest]. Le même jour, je fus très-faible; les 30 grammes de vin de kina pris le matin me fatiguèrent beaucoup; j'eus des envies de vomir; le soir, fièvre, ventre ballonné avec douleur à l'épigastre. (Eau vineuse. vin de Kina, 30 grammes. Le soir, 20 gouttes de laudanum dans un verre d'eau sucrée.)

Le 18, au lever du soleil, la Corvette fit une salve de 19 coups de canon qui nous furent rendus en même nombre par les batteries de la côte. Le Commandant, accompagné d'une partie de son Etat-major, fit une visite de cérémonie au Gouverneur de Diély, Don José Pinto de Azevena y Souza

Je vais une seconde fois à bord de l'Océan.

Je suis assez indisposé.

Arrivée à Diély.

Alconforado, Lieutenant [colonel] d'artillerie, Chef d'escadre, Capitaine-Général de Timor et dépendances, décoré de l'Ordre du Christ, etc. A midi, la Corvette tira onze coups de canon pour répondre au salut fait au Commandant, à son départ de terre. Le Gouverneur envoya à bord des buffles, des moutons et des poules.

J'étais toujours malade; j'éprouvais une douleur intense à la partie postérieure de la tête, un peu de fièvre, du mal-aise à l'estomac et une légère diarrhée. (Eau vineuse. Le soir, 20 gouttes de laudanum dans un demi-verre d'eau sucrée.)

Le 19, on descendit à terre plusieurs instrumens pour faire les observations magnétiques. Dans la journée, on fit plusieurs salves d'artillerie. Mon état était à peu près le même : fièvre dans l'après-midi et vive céphalgie; le soir, rémission, légère diarrhée. (Eau vineuse. _ 20 gouttes de laudanum dans l'eau sucrée._ sirop de vinaigre.)

Le 21, M^r De Freycinet dîna chez le Gouverneur avec une partie de son Etat-Major; on fit à terre plusieurs salves d'artillerie. Ce jour-là, je n'eus pas de fièvre.

Le 22, dans la matinée, on fit les dispositions nécessaires pour l'appareillage. Nouvelle salve de 19 coups de canon, à l'instant où nous mettions sous voiles.

Pendant notre séjour à Diély, M^r le Gouverneur Pinto reçut et traita de la manière la plus gracieuse M^r et Madame De Freycinet et l'Etat-major de l'Uranie; il donna quelques fêtes brillantes auxquelles on ne devait pas raisonnablement s'attendre sur l'île de Timor. Mon indisposition m'empêcha de voir cet établissement portugais. Le Capitan-mor, Lieutenant-Colonel d'infanterie et Commandant-Général des troupes de Diély se nommait Don Joachim.

Notes recueillies à Timor

en 8^{bre} [Octobre] et 9^{bre} [Novembre] 1818 et remises à M^r De Freycinet.

1-4. Ce fut en 1640 que les premiers missionnaires Portugais arrivèrent à Timor; ils y firent de nombreux prosélytes malgré les obstacles que leur suscitèrent quelques Rajas. Ces ministres de l'Évangile, soutenus par quelques soldats de leur nation, assurèrent au Portugal la possession de cette île importante. En 1644, les Hollandais favorisés par le Raja d'Amence, tentèrent de s'emparer de Coupang; cette entreprise n'eut aucun succès. En 1660, ils dirigèrent une expédition contre Larantuca, île des Moluques soumise à la domination portugaise. Enfin, en 1688, ces hardis bataves parvinrent à chasser leurs ennemis du district de Coupang et leur fournirent ainsi une nouvelle occasion de se plaindre à Dieu

1818.

des succès d'une nation hérétique, comme l'avait fait l'éloquent Vieira, lorsque les Hollandais s'étaient rendus maîtres du Brésil.

La Compagnie hollandaise régna paisiblement dans cette partie de Timor jusqu'en 1797, époque à laquelle les Anglais, avec deux bricks de guerre, vinrent assiéger Coupang qui se rendit par capitulation. Bientôt après les Rajas réunirent leurs forces et obligèrent les vainqueurs à se rembarquer à la hâte. En 1810, une frégate anglaise s'empara de cette ville à la faveur de la nuit et la pillâ; le Gouverneur hollandais se mit à la tête des hommes qu'il put rassembler et parvint à chasser les ennemis de l'île de Timor. Les Anglais furent plus heureux dans une troisième expédition qui eut lieu en 1811, après la prise de Java; ils gardèrent la colonie de Coupang – pendant plusieurs années et ne la rendirent aux Hollandais qu'en 1816, d'après le traité de paix de 1814.

Rivières.

24-34. La partie portugaise de Timor est arrosée par douze rivières assez considérables et un infinité de petits ruisseaux; on trouve, dit-on, partout de l'eau douce à deux brasses de profondeur. Les rivières de la partie hollandaise, nombreuses et généralement petites, ne sont pas navigables; celle de Babao, très-vaseuse, est le séjour ordinaire des crocodiles; celle de Coupang, dont l'eau tient en dissolution du calcaire-madréporique, prend sa source à 5 milles dans le sud de cette ville, à Bacanassi, Canton gouverné par l'Empereur Pierre; elle est fréquentée par les reptiles dont je viens de parler et roule parfois des paillettes d'or; mais la rivière aurifère, par excellence, celle qui fournit le plus abondamment ce métal précieux se nomme Amaconos Kaysser. La plus importante de toutes par rapport à son étendue, appelée Noimina Naurani, se trouve dans le sud de l'île, au milieu du territoire hollandais; elle est large, peu profonde et offre beaucoup de bancs de sable. Les pros seulement peuvent la remonter jusqu'à une certaine distance.

On pêche parfois des baleines en dehors de la Baie de Coupang; on trouve quelques tortues dans cette baie ainsi que dans la plupart des rivières de l'île.

Volcans.

Il y a des volcans et des eaux minérales sulfureuses, non loin de l'établissement portugais de Diély. A Coupang, en 1793, un tremblement de terre renversa le palais du gouvernement et le temple des protestans. De pareilles catastrophes sont assez fréquentes sur cette île, mais rarement elles occasionent des dommages aussi considérables.

On rencontre dans l'île un grand nombre de puits. La mer [marne] de 6 à 11 pieds dans la rivière de Coupang, par le travers du second pont. L'embouchure assèche à chaque marée.

41. Les vents régnans sont ceux d'ouest qui commencent

en mai et finissent en octobre; ils sont remplacés par les vents d'est qui durent le reste de l'année. La mousson de l'ouest commence à la mi-décembre et finit en mars.

Mines.

67. Les possessions portugaises contiennent, dit-on, des mines d'or, de cuivre et de sel gemme et des sources de pétrole. On ne tire aucun parti de ces mines parce qu'on pense que les frais d'exploitation seraient beaucoup plus considérables que les revenus qu'elles pourraient fournir. Entre Fialarang-Kousy et Batou-Guédé, on assure qu'il y a un endroit où l'on trouve d'assez gros morceaux de cuivre natif, en creusant seulement à la profondeur de deux pieds; il n'est pas rare de voir des fragmens de ce métal entraînés par les grandes pluies.

Quelques personnes prétendent que l'on a trouvé des diamans sur la côte de Timor; M^r Thilmann assurait que jusqu'à présent on n'en avait découvert que dans l'île de Bornéo.

76. L'île de Timor est montagneuse; elle est couverte de forêts dont quelques-unes sont très-épaisses. Le terrain, en beaucoup d'endroits, sec et rocailleux est néanmoins favorable à la culture du maïs. Il n'y a point de prairies; on donne différentes herbes pour la nourriture des chevaux. Le procédé que l'on met en usage pour défricher les terres consiste à couper les arbres et à mettre le feu aux racines.

La végétation est, en général, très-active : en parcourant les campagnes qui avoisinent Coupang, on est surpris du nombre et de la beauté des cocotiers et des ressources que ce pays offrirait si les habitans étaient moins indolens et plus industriels.

Végétaux.

85-101. Parmi les arbres qui peuplent les forêts de Timor, il y en a de propres à la construction, à la charpente, à la menuiserie et à l'ébénisterie.

Le bois rouge, nommé par les Malais Caillou-méra, sert à la construction des navires et des maisons; il est très-lourd et très-dur.

Le bois de foula, très-dur et propre à faire des courbes pour les grandes embarcations.

Le bois de cèdre, très léger, employé pour la menuiserie.

Le bois de teck, si précieux pour les maisons, les navires, les cercueils, etc, en raison de son incorruptibilité.

Le bois de bessac, très-bon pour les bordages; l'arbre qui le fournit est grand et droit.

Le bonnac, léger, excellent bois de mâture. L'arbre a environ 50 pieds de long sur un diamètre de 20 pouces à une extrémité et de 12 pouces à l'autre.

Le bois de Sandal, principal objet de commerce

des Timoriens. Il en existe de trois qualités : la première se vend 15 piastres le pikle (120 livres); la seconde, 9 piastres et la troisième, 6 piastres. La racine de ce bois coûte 7 piastres et demie le pickle.

Les principales productions végétales sont le riz, le maïs, le millet, les haricots, les ignames, les patates douces, les oignons, les aulx, les bananes, pamplemousses, cocos, grenades, caramboles, mangues, oranges, citrons, attes, jamboses, papayes, jaques, bilimbis, noix d'arec, rimas, etc. On recolte beaucoup de coton et très-peu de blé. Les cannes à sucre dont la plupart ne sont pas cultivées sont assez abondantes.

Un arbre, nommé Taudy par les anglais et Toi par les Malais, fournit une liqueur qui produit par l'ébullition une mélasse très-employée à Timor et dont on fait quelquefois du sucre candi.

Animaux.

102-103. Les mammifères domestiques sont les bœufs, moutons, chèvres, chevaux, chiens et plusieurs espèces de cochons. Au nombre des mammifères sauvages se rangent les buffles, sangliers, cerfs, singes et chauve-souris. Ces dernières sont de la tribu des Céphalotes. Les troupeaux de buffles et de moutons constituent la principale richesse des Rajas.

107. J'ai dit que l'on pêchait quelques baleines en dehors de la Baie de Coupang; les habitans de Solor en retirent de l'huile. Le procédé qu'ils emploient est très-simple; il consiste à couper ce cétacé en morceaux qu'ils suspendent à des arbres et qu'ils laissent dégoûter dans des vases mis au dessous.

111. Les oiseaux que notre séjour à Timor nous a procurés sont les suivans : des autours à plastron blanc de la petite île Kéra, des éperviers à longue queue, plusieurs espèces de corbeaux (la plus grande espèce se nomme Cac et celle à queue fourchue Cacraya), une grosse espèce de pigeons à reflets, des ~~oiseaux~~ [philédons] [midicoles], grimpeurs, à bec renflé-en-dessus (Coac), des kakatoës blancs, plusieurs espèces de pie-grièches (Coq-dido, Guila et Dadomera), trois sortes de promérops (Apiaza), des cailles, une espèce de langrier? (Cameco.) des langrayers, des tourterelles à calotte purpurine ([blank]), d'autres piquées de gris, des bengalis, des loris, des guépriers, un colombar vert-pomme sous le ventre, ayant le tour des aîles bordé de jaune, un martin-pêcheur (bouroum-Macaïcan), des perroquets verts, des perruches à bec rouge, de petits gros-becs, des chevaliers, un petut souï-manga et quelques autres oiseaux qui n'ont pas été déterminés.

120. Les reptiles de notre collection se bornent à un serpent de mer, un de terre, cinq jeckos et deux dragons. Le serpent le plus dangereux de l'île, nommé Kissao, est de couleur brune; il a environ trois pieds de long sur un pouce de circonférence : sa morsure

n'est pas mortelle, mais elle produit une très-vive inflammation.

124. Les crocodiles infestent les marais de Babao et se montrent assez fréquemment dans la rivière de Coupang. Ils viennent ordinairement sur le rivage à la marée montante et aux approches de la nouvelle et pleine lune. On nous a assurés que, dans l'espace de de cinq ans, cinq personnes avaient eu le malheur d'être dévorées par ces monstres amphibies que quelques naturels ont encore en vénération.

129. Quant à ce qui concerne les poissons, nous avons eu des balistes, cyprins, holocentres, lutjans?, murènes?, blennies, chétodons, diodons, scorpènes, etc.

J'ai vu, à la maison de campagne de M^r Thilmann, un vivier plein de gouramys, poisson délicieux qu'il serait à désirer que l'on pût naturaliser en Europe.

140-147. Nos bocaliers renferment plusieurs espèces de crabes, une squille mante, des pagures, deux homardiens, de petites chevrettes, des astéries, un poulpe, une phyllidie, une tridacne, des volutes, une haliotide, un casque, un aquille?, une mitre, des strombes, une ovule, une olive, une hélix et trois coquilles terrestres, deux maillots et quatre nérites fluviatiles; (Ces diverses coquilles contiennent leur animal.) des tubipores musiques et plusieurs autres espèces de polypiers avec leurs animaux.

Les abeilles font leurs nids sur les arbres. Les naturels vont recueillir avec soin le miel et la cire que ces insectes y déposent.

148-158. Peut-on croire que les possessions portugaises de Timor puissent mettre sur pied 65,000 combattans, comme on l'a prétendu à Diély?... Dans la partie hollandaise, à notre arrivée à Coupang, le Résident Hazaart, après avoir réuni toutes ses forces marchait à la tête de douze mille hommes contre le Raja Louis D'Amanoébang qui combattait pour l'indépendance avec une armée de six mille braves.

On voit à Diély des Portugais, des Malais et des métis.

La population des deux grandes provinces de Bellos et de Vaquenos est divisée en quatre classes : 1°. Celle des Datos comprenant les Rajas et leurs principaux officiers nommés Toumoukoum ou Toumougoun; les membres de cette classe prennent le titre de Don et forment la noblesse du pays; 2°. celle des soldats; 3°. celle des forasteiros ou étrangers établis dans l'île et 4°. enfin, celle des esclaves.

La population de Coupang que l'on dit s'élever à 1850 individus est composée de quelques métis hollandais, de Chinois (au nombre de 200) et de Malais. Les premiers seraient remarquables, en tout autre pays que Timor, par leur teint fortement rembruni. Les seconds sont facilement reconnaissables à leur teint olivâtre, à la saillie des pommettes, au front aplati, aux yeux étroits et obliques, aux paupières supérieures comme infiltrées et tombantes, à la barbe grèle, aux cheveux noirs et droits et à la longueur excessive de la queue chez le plus

Population.

Constitution physique
des Chinois de Timor.

1818.

Constitution physique
des Timoriens.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC3506A/3, p. 310.]

grand nombre. Les Malais de Timor sont, en général, d'une taille moyenne et d'une constitution peu vigoureuse; les cheveux, dont la couleur varie du châtain-clair au noir-foncé, sont plats et longs chez les uns, courts et crépus chez d'autres. Ils ont le teint brun-olivâtre, le nez épaté, à larges aîles, les yeux bruns ou noirs, les lèvres épaisses, les dents noircies et corrodées par l'usage du bétel, les gencives et la muqueuse des lèvres d'un rouge vif et dégoûtant. Leur physionomie m'a paru avoir un caractère sombre et guerrier.

Quelques Rajas de Rottie font, aux dents incisives, un petit trou dans lequel ils introduisent un morceau d'or dont la partie la plus large, de la grosseur de la tête d'une épingle, est sur la face antérieure de la dent tandis que l'autre extrémité est rivée en dedans.

Je n'ai rien appris relativement aux plaques d'or collées sur les dents, fait annoncé par Péron. Ce naturaliste n'aurait-il pas été induit en erreur?... M^r Thilmann m'a assuré n'avoir jamais eu connaissance de cette particularité, tandis qu'il m'a remarqué lui-même chez plusieurs Rajas de Rottie la disposition dont je viens de parler.

160-166. Très-adroits pour grimper sur les cocotiers, les Malais paraissent mous et efféminés pour tous les autres exercices. Ils ont l'heureux privilège de braver impunément l'ardeur du soleil; on les voit, la tête nue, courir les champs à toutes les heures du jour.

Je vais faire connaître le résultat des observations dynamométriques que j'ai faites pendant notre séjour à Timor.

Expériences dynamométriques faites à Timor.
Malais de Timor ou des îles voisines.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagra[ammes]		
1	Chember	15	Ile Rottie	44,8	11	11 octobre 1818.	Bien constitué. Taille ordinaire, traits réguliers, assez jolie physionomie, assez musculeux.
2	Signé	18	Coupang	33,5	8,1	id.	Métis hollandais. Assez bien constitué, taille petite, nez aplati, cheveux longs.
3	Sina	18	Timor	45	15,3	13 8 ^{bre} 1818	Bâtelier. Musculeux, taille moyenne, cheveux noirs plats et longs, nez à longues ailes
4	Larou	30	id.	33	11,8	id.	Bâtelier. Taille assez élevée peu musculeux, cheveux noirs et crépus.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
5	Cocou	40	Timor	51,5	8,5	13 8 ^{bre} 1818.	Taille peu élevée. _ assez musculeux _ marque de la petite vérole, nez à larges aîles _ Ayant un grand nombre de cheveux blancs.
6	Calouca	18	id.	42,7	10,5	id.	Taille peu élevée _ cheveux châains-foncé, dents noircies par l'usage du bétel, gencives et muqueuses des lèvres, très-rouges. _ Assez bien constitué.
7	Dovo	48	id.	38	8.3	id.	Peu musculeux _ beaucoup de cheveux blancs, figure ridée, nez à larges ailes _ L'émail des dents est détruit.
8	Péhen	23	id.	44	8,6	id.	Musculeux. _ Cheveux longs, noirs et plats; marqué de la petite vérole, nez à larges aîles _ mollets bien prononcés.
9	Boléama	19	id	46	11	id.	Taille ordinaire _ très-peu musculeux, nez à larges aîles, cheveux châains, dents excessivement noires.
10	Pit	8	id.	22	3,2	15 8 ^{bre} 1818.	Maigre _ faiblement constitué.
11	hic	24	Solor.	58	12,3	id.	Grand, peu musculeux, teint olivâtre, cheveux châains et courts.
12	Baba	14	Timor	48,6	12,2	id.	Nez épaté _ teint olivâtre.
13	Souca	28	Savū	50	14,9	id.	Bien constitué, musculeux, cheveux châains.
14	Panou	20	Solor	56,3	14,8	id.	Bien constitué, musculeux, cheveux noirs, nez épaté, yeux noirs, lèvres grosses, visage ovale.
15	San-hi	15	Rottie	21,5	6,3	id.	Peu musculeux _ cheveux châains _ nez épaté, dents blanches. (Il ne fait pas encore usage du bétel.)
16	Jan-hi	17	Timor	37,2	10,5	id.	Bien constitué _ Assez musculeux, traits réguliers _ Joli garçon _ cheveux noirs et crêpus.
17	Kéoum	6	Rottie	19	"	id.	Tout petit bonhomme, maigre et bien constitué.
18	Ega	30	Solor	60	17,6	id.	Bien constitué _ marqué de la petite vérole.
19	Kotté	28	Rottie	46	2,4x	16 8 ^{bre} 1818.	Fils de Bao Raja de l'île Rottie _ Grand, assez bien constitué.
20	Boula	30	id.	48	13,6	id.	Soldat du Raja de Rottie _ Grand, bien constitué, cheveux noirs et longs, nez à larges aîles.
21	Maoumé	38	id.	49,8	11	id.	Taille moyenne, bien constitué, peu musculeux.
22	Fohé	36	id.	47	11,2	id.	Très-grand, peu musculeux, nez à larges aîles, teint olivâtre.
23	Felis	34	Coupang	56	13	id.	Taille au-dessus de la moyenne, bien fait, bien constitué, nez à larges aîles, cheveux longs, noirs et plats.
24	Lohé	26	Rottie	56	12,5	id.	Bien constitué, musculeux, taille au-dessous de la moyenne, cheveux noirs, longs et plats, teint olivâtre.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
25	Emou	20	Rottie	45,3	11	16 8 ^{bre} 1818.	Taille moyenne, musculeux, cheveux longs et noirs.
26	Arom	58	Timor	42,3	10,4	id.	Vieillard à cheveux blancs portant des moustaches.
27	Bao	50	Rottie	28	3,4x	22 8 ^{bre} 1818.	Raja de Denca (Ile Rottie.) Taille moyenne, musculeux, bien constitué, bien fait, bonne physionomie, nez moins épaté que celui de la plupart des Malais.
28	Bere	25	Bélou (Timor)	51,5	14,4	id.	Taille au-dessus de la moyenne.
29	Mali	14	id.	41	10	id.	Jeune Malais bien constitué, musculeux, nez épaté, teint olivâtre, taches dartreuses, blanches, aux jambes et au cou.
30	Louman	18	id.	40	9,5	id.	Taille moyenne, bien constitué.
31	M ^r Thilmann	40	Timor	53	11	id.	Secrétaire du Résident hollandais _ Petit, très-brun, assez bien constitué, peu musculeux.
32	hano	25	id.	60	15	id.	Taille moyenne, musculeux, air guerrier et farouche, œil vif _ Il porte des moustaches.
33	Roucrides	24	id.	53	10	id.	Domestique de M ^r Thilmann _ Assez grand, bien constitué, peu musculeux.
34	Essa	30	id.	61	12	id.	Assez grand, musculeux.
35	Joannis	30	Amboine	46,2	11,3	id.	Soldat de la garnison de Coupang _ peu musculeux _ faiblement constitué.
36	Laban	30	Timor	69	14,6	id.	Taille moyenne, bien constitué _ musculeux _ air aisé.
37	Mey	36	Rottie	61	14,3	id.	Médecin Malais _ bien constitué _ musculeux.
38	Ocassi	30	Timor	56	14,2	id.	Taille moyenne _ bonne constitution.
39	Guiguicoudou	24	Savū	32,7	9,7	id.	Femme malaise, bien constituée, taille moyenne.
40	Toupa	28	Timor	57	16,3	id.	Bien constitué, musculeux, taille moyenne.
41	Pérac	18	id.	46,8	10,3	id.	Bien constitué _ musculeux.
42	Coré	30	Savū	33	12	id.	Assez bien constitué, [peu] musculeux.
43	Mouta	38	id.	47,5	11	id.	Taille moyenne, bien constitué, musculeux.
44	Carton	12	Timor	18,8	3,7	id.	Assez bien constitué.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
45	Endé	13	Timor	28	7,7	22 8 ^{bre} 1818.	Bien constitué _ d'un caractère fort gai.
46	Soumba	10	id.	25,8	5	id.	Bien constitué
47	hola	14	id.	26	8,4	id.	Bien constitué, dents blanches _ (Il ne faisait pas encore dusage du bétel)
48	Bessi	7	id.	18,7	3,5	id.	Bien constitué, nez largement épaté
49	Toupa	14	id.	19,5	"	id.	Bien constitué
50	Langodoui	26	id.	47	8,2	id.	Bien constitué, assez musculeux
51	Marabanbou	28	Solor	42,4	9,3	id.	Bien constitué, musculeux, jolie physionomie, cheveux crépus.
52	Batou	30	Timor	69,3	15,5	id.	Grand, assez bien constitué _ Ayant une blessure au bras gauche.
53	Poupoun	28	id.	64	12,3	id.	Bien constitué, air guerrier.
54	Boutéca	32	Solor	53	15,5	id.	Taille moyenne, bien constitué, musculeux.
55	Boni	35	Timor	43	9,3	id.	Bien constitué, musculeux, air fier.
56	Cabéa	28	id.	47,5	12,4	id.	Taille moyenne. _ Bien constitué _ les dents noircies et rongées, les lèvres et les gencives rougies par l'usage du bétel.
57	Naam	26	Bélou (Timor)	52,3	12,5	id.	Taille moyenne, bien fait, Bien constitué, nez épaté, dents noircies, teint olivâtre.
58	Praaom	27	Solor	48	13,8	id.	Bien constitué, musculeux.
59	Fransicou	12	Timor	36,8	8,7	id.	Assez faiblement constitué.
60	Marabancou	30	id.	42,7	13,9	id.	Bien constitué, peu musculeux, cheveux noirs, plats et longs.
61	Bilapa	24	id.	44	15	id.	Petit, assez bien constitué, musculeux.
62	Jaco	25	id.	52,7	16	id.	Petit, bien constitué, ayant des taches blanches à la peau.

Termes Moyens
pour les Malais de Timor :
de 18 à 50 ans.
(Pris sur 47 individus.)

Force des mains _ 49 kilogrammes.

Force des reines _ 11 Myriagrammes, 7.

1818.

Termes moyens
pour les Malais de Timor :
de 14 à 17 ans.
(Pris sur 7 individus.)

Force des mains. 34 kilogrammes.

Force des reins. 9 myriagrammes, 7.

Termes moyens
pour les Malais de Timor :
de 6 à 13 ans
(pris sur 7 individus)

Force des mains. 24 kilogrammes, 1.

Force des reins. 5 Myriagrammes, 3.

Savans résidens à Timor.
(de 25 à 30 ans.)

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
1	Frédac	25	Batavia	63	13,3	22 8 ^{bre} 1818.	Domestique de M ^r Thilmann _ bien constitué, musculeux, physionomie heureuse.
2	Préda	28	Java	68,5	"	id.	Grand, bien constitué, assez musculeux.
3	Butaran	30	id.	57,2	20,5	id.	Grand, bien constitué _ taches blanches sur les deux mains.

Force des mains : 62 kilogrammes, 9.

Termes moyens :

Force des reins _ 16 Myriagrammes, 9.

Chinois résidans à Timor
(de 18 à 50 ans.)

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
1	Chouming	55	Canton	42,5	7,5	15 8 ^{bre} 1818.	Assez bien constitué _ barbe et cheveux blancs, nez épaté, front aplati, pomettes saillantes.
2	Foutougoun	24	id.	59	12,5	22 8 ^{bre} 1818.	Assez grand, bien constitué, teint olivâtre, la tête rasée _ une seule portion de cheveux pour former la queue.
3	Chounsico	26	id.	49	11,3	id.	Bien constitué, taille moyenne, nez épaté, teint olivâtre, yeux étroits et obliques _ assez musculeux _ tout le devant de la tête rasé.
4	Opinco	50	id.	44	15	id.	Grand, bien constitué, musculeux, nez épaté formant un pli remarquable à la commissure interne.
5	Cochi	20	id.	46,5	12,7	id.	Grand, bien constitué, assez musculeux, nez épaté, paupières supérieures comme infiltrées, teint olivâtre.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
6	Lichi	26	Canton	50	11	22 8 ^{bre} 1818.	Petit, bien constitué, assez musculeux, teint olivâtre
7	Canta	24	id.	58,5	14	id.	Bien constitué, nez épaté, paupières supérieures tombantes, yeux étroits et obliques.
8	A_en	48	id.	44	10	id.	Taille moyenne, assez bien constitué.
9	Andiouco	36	id.	39	9	id.	Taille moyenne, bien constitué, paupières supérieures tombantes, comme infiltrées, formant un pli saillant à la commissure interne.
10	Ouiliancon	50	id.	62	15	id.	Taille moyenne _ cheveux blancs.
11	Chountinco	35	id.	48	9	id.	Peu musculeux.
12	Chansouca	40	id.	36	11,3	id.	Assez bien constitué, peu musculeux
13	Tantéco	38	id.	55	16,7	id.	Taille moyenne, bien constitué, assez musculeux
14	Bomba	18	id.	30	7,5	id.	Femme chinoise, bien constituée.
15	Taïo	25	id.	33	9,4	id.	Taille moyenne, bien constitué, assez musculeux
16	Lotia	30	id.	39	9	id.	Peu musculeux, assez faiblement constitué.
17	Liouco	28	id.	47,5	8	id.	Assez bien constitué, marqué de la petite vérole.

Force des mains. 46 kilogrammes, 2.

Termes moyens

Force des reines. 11 Myriagrammes, 3.

Chinois nés à Timor.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
1	Sin	14	Timor	45	16	22 8 ^{bre} 1818.	Cheveux longs et plats _ Portant une fort longue queue.
2	Choun-oco		id.	38,2	8,2	id.	Petit, bien constitué, assez musculeux, nez épaté, teint olivâtre, yeux noirs.

1818.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
3	Dichenco	24	Timor	50	15	22 8 ^{bre} 1818.	Très-grand, bien constitué; tout le devant de la tête, rasé.
4	Chouncab	25	id.	58	12,2	id.	Bien constitué. _ Allant à 72 kil. en appuyant le dynamomètre sur les genoux.
5	Angoun	30	id.	56	12,2	id.	Grand, musculeux, bien constitué.
6	Omas	17	id.	44	12	id.	Bien constitué, assez musculeux.
7	Facou	14	id.	25,5	10	id.	Bien constitué
8	Bogniou	6	id.	12	0	id.	Tout jeune Chinois. _ Il n'a pu imprimer aucun mouvement à l'aiguille. en essayant la force des reins.
9	Cachouakin	15	id.	42,8	8,9	id.	Bien constitué, assez musculeux, physionomie spirituelle.
10	Lichiko	24	id.	57	9,3	id.	Grand, assez bien constitué, peu musculeux.
11	Babakinco	12	id.	24	7,5	id.	Assez jolie physionomie, air spirituel.
12	Routouyou	27	id.	65	14,6	id.	Grand, bien constitué.

Termes moyens
pour les Chinois
de 24 à 30 ans.

Termes moyens
pour les Chinois
de 14 à 17 ans.

Force des mains _ 57 kilogrammes, 2.

Force des reins _ 12 Myriagrammes, 7.

Force des mains _ 39 kilogrammes, 1.

Force des reins _ 11 Myriagrammes.

Résultats généraux des expériences dynamométriques faites à Timor		
	Force	
	manuelle kilogram[mes]	rénale Myriagram[mes]
Malais de Timor, de 18 à 50 ans	49	11,7
Malais de Timor, de 14 à 17 ans	34	9,7
Malais de Timor, de 6 à 13 ans	24,1	5,3
Savans résidans à Timor, de 25 à 30 ans	62,9	16,9
Chinois résidans à Timor, de 18 à 50 ans	46,2	11,3
Chinois nés à Timor, de 24 à 30 ans	57,2	12,7
Chinois nés à Timor, de 14 à 17 ans	39,1	11

167-184. La durée moyenne de la vie des hommes et des femmes varie de cinquante à soixante-dix ans; l'oncle de M^r Thilmann qui a soixante-trois ans est considéré à Coupang comme un veillard des plus âgés.

Les garçons parviennent à l'âge de puberté, de quinze à dix-huit ans et les filles de douze à quatorze. Les mariages ont lieu de très-bonne heure.

La durée de la lactation est ordinairement d'un an. Les Malaises sont très-bonnes mères; elles nourrissent leurs enfans jusqu'à ce qu'ils puissent marcher seuls et en ont le plus grand soin. Les dames hollandaises ou métisses allaitent aussi leurs enfans lorsque leur santé, habituellement faible et languissante, le permet. *

Les femmes sont, en général, fécondes. Le nombre des enfans dans chaque famille est de 4 à 5. On compte, nous dit M^r Thilmann, quelques femmes stériles et plusieurs hommes impuissans.

Les accouchemens difficiles ne sont pas très-rares; lorsque ces cas arrivent, les femmes succombent ordinairement ainsi que les enfans. Il y a dans le pays des sages-femmes : il est sans-doute superflu de dire

* Les nouveaux-nés sont enveloppés de langes pendant quarante jours, après quoi on les laisse libres.

1818.

Maladies dominantes à Timor.

qu'elles sont dépourvues de toute espèce d'instruction.

185-196. Les maladies, qu'on peut appeler dominantes dans l'établissement hollandais de Timor, sont les fièvres intermittentes, la variole, la gale, les dartres, les flegmasies des membranes muqueuses, la diarrhée, la dysenterie, l'hépatite, l'asthme, la syphilis, la lèpre, la phtisie pulmonaire et les ulcères vénériens, lépreux et atoniques.

Les fièvres intermittentes et la dysenterie sont endémiques à Coupang et à Babao; leur fréquence et leur intensité, dues aux exhalaisons marécageuses, à la chaleur et à l'humidité constante de l'atmosphère, doivent faire considérer ces maladies comme le produit spécial du climat et du sol.

En octobre 1818, le thermomètre à l'ombre s'éleva de 25 à 32° centigrade; l'hygromètre de Saussure, de 85 à 98°. Nous devons remarquer en passant que le sol, entièrement madréporique, offre en plusieurs endroits des couches de schiste gris et de calcaire, que, dans la ville même de Coupang, on voit des eaux stagnantes et que les brises fréquentes de Nord-est apportent sur cette ville les vapeurs méphilitiques et délétères des marais voisins.

L'air chaud excite une transpiration abondante; l'air froid et humide des nuits ferme les pores de la peau et il en résulte que les humeurs ne pouvant se faire issue par l'organe cutané se portent sur les parties les moins résistantes, d'où les catarrhes, la diarrhée, la dysenterie et même la phtisie pulmonaire.

La malpropreté et la honteuse incurie des Timoriens perpétuent chez eux la gale, les dartres, la lèpre et la syphilis.

Notre séjour à Coupang, quoique de courte durée, a été funeste à l'équipage de la Corvette. Quelque temps après notre départ de cette île dangereuse, nous avions à bord douze hommes affectés de la dysenterie : chez six d'entre eux, cette maladie s'était déclarée pendant notre relâche et chez trois autres deux ou trois jours après avoir quitté la Baie de Coupang; heureusement qu'elle ne fut pas contagieuse. Une seule fièvre intermittente se manifesta parmi nos hommes; elle avait le type tierce. Dans la ville, Madame Thilmann, un anglais et deux hollandais étaient affligés d'une fièvre intermittente de ce caractère.

On ne peut disconvenir qu'une maladie telle que la dysenterie de Timor qui, en si peu de temps, attaque un aussi grand nombre d'individus, ne soit, pour les Européens particulièrement, un fléau aussi funeste que le typhus et la fièvre jaune.

Péron, ayant remarqué que les naturels du pays étaient rarement en proie à la dysenterie, chercha à se rendre compte des moyens

à l'aide desquels ils s'en préservent. Cet observateur reconnut que la méthode prophylactique des Timoriens consistait à se frotter le corps avec de l'huile de cocos et à faire usage du bétel. Les frottements huileux ont l'avantage d'empêcher les transpirations excessives qui affaiblissent promptement les habitants des contrées équatoriales, tandis que le bétel excitant puissamment les organes salivaires et gastriques et tout le tube intestinal les préserve de cette dangereuse atonie, cause essentielle d'une nutrition imparfaite. Péron conseille l'emploi des mêmes moyens aux Européens. Parmi ces derniers, ceux qui, attirés par la soif de l'or (Auri sacra fames, V.), viennent fixer leur séjour au milieu des Malais, ceux-là, dis-je, vrais cosmopolites, feraient peut-être bien d'imiter ces peuples. Mais celui qui ne fera qu'une courte relâche à Timor pourra-t-il facilement se résoudre à adopter l'huile de cocos et le bétel, ce dernier surtout qui rend si dégoûtant l'aspect de tous les Timoriens?... Des conseils plus faciles à suivre et non moins utiles seraient de ne pas s'exposer imprudemment à l'ardeur du soleil et à la fraîcheur des nuits, d'éviter le moindre écart et toute irrégularité dans le régime, les excès dans les plaisirs de l'amour et même l'approche des femmes, de s'abstenir de la plupart des fruits, des limonades, orangeades, des liqueurs fortes prises en trop grande quantité, de l'usage du thé chaud, en un mot, de fuir, autant que possible, tout ce qui peut débilitier l'appareil digestif et donner lieu à des suppressions de transpiration. On devrait encore joindre à une nourriture fortifiante des bains froids et des soins excessifs de propreté.

La réunion des causes que j'ai indiquées et peut-être de quelques autres que l'imperfection ou l'insuffisance de nos instrumens météorologiques nous empêche d'apprécier, cette réunion, dis-je, me paraît nécessaire pour la production de la dysenterie. On conviendra facilement que la haute température seule de l'atmosphère ne la détermine pas, puisque à Diély, établissement portugais de Timor, où une forte chaleur se fait également sentir, on ne connaît presque pas cette redoutable maladie. * Il est donc bien important, dans un examen étiologique, de se défaire de tout esprit de système, de toute manière de voir exclusive, d'étudier avec soin les localités, comme le veut le Père de la médecine, et de suivre rigoureusement les conseils que nous donne l'immortel auteur du traité de l'air, des eaux et des lieux.

En évitant soigneusement de coucher à terre, on pourrait garantir de la pernicieuse influence des marais

* quelle est la cause de cette différence? elle me paraît exister dans les brises qui balayent journallement la côte de Diély et dans la presque non-existence de marécages.

1818.

dont les émanations meurtrières agissent avec tant d'activité pour le développement des fièvres intermittentes. Cette funeste influence, connue dès la plus haute antiquité, se retrouve dans les poésies galliques : les chants des Bardes nous apprennent que « le marécage Lano portait la mort parmi les nations. » Fingal. Chant premier.

On m'a assuré que la variole n'était pas dangereuse à Timor, particularité qui ne s'observe pas dans toutes les régions intertropicales dont la constitution physique des habitans paraît contraire à cette éruption cutanée. On m'a dit aussi qu'une variole épidémique occasiona, il y a vingt ans, une grande mortalité.

197-208. Les Malais, si l'on en excepte quelques Chinois, sont les seuls qui se livrent aux travaux d'agriculture; ils le font avec beaucoup d'indolence. Presque tous les artisans sont chinois; un très-petit nombre de Malais se destine aux professions manuelles.

Il paraît que les occupations ordinaires de l'homme et de la femme sont peu importantes, à en juger par la grande affluence de Malais des deux sexes qui, du matin au soir, encombraient la cour de l'Observatoire établi à terre et qui, pour des épingles, des aiguilles, des boutons, un petit couteau, etc, allaient au loin nous chercher des oiseaux, des coquilles, des lézards, des insectes, etc. Les femmes sont chargées des travaux domestiques; elles seules mettent en œuvre le coton qui sert à faire les vêtements des habitans du pays.

Les Malais de Timor font deux repas par jour; le premier, à onze heures du matin et le second à sept heures du soir. La durée ordinaire de chaque repas, nous a-t-on dit, est de quinze à vingt minutes. Ils se couchent à 9 heures et se lèvent avec le jour.

La principale nourriture des Timoriens consiste en riz, poissons salés, volailles, buffles et quelques fruits. Le sel est le seul assaisonnement dont ils se servent pour la préparation des alimens. Ils font cuire la viande et le riz dans des vases que l'on fabrique dans l'intérieur de l'île avec une espèce de terre glaise; on en fait aussi à l'île Rottie et ces derniers méritent la préférence. Les habitans de Rottie et de Savū ne se nourrissent que de légumes ou herbages verts et de mélasse : on extrait celle-ci de l'arbre que les anglais connaissent sous le nom de taudy.

Liqueurs spiritueuses.

Les cannes à sucre servent à faire un mauvais tafia, nommé arrack, que l'on vend à Coupang 1 franc 20 centimes

Vie domestique des Timoriens.

la bouteille. Les Chinois ont le privilège exclusif de préparer une liqueur spiritueuse que l'on appelle Anis, dont le goût est agréable et dont l'usage modéré n'est suivi d'aucun mauvais effet; les Chinois, avant de boire cette liqueur, la font chauffer presque jusqu'à ébullition. La racine de Cayou-aiboin fournit aux Malais un breuvage enivrant qu'ils obtiennent en mettant à infuser pendant vingt-quatre heures une livre et demie de cette racine dans dix verres d'eau préliminairement édulcorée avec un verre de mélasse. Les Timoriens de Coupang savent retirer du latanier une liqueur nommée Bacanassi; pour cela, ils coupent le pédoncule du fruit ou de la fleur et reçoivent la sève qui en découle dans un petit panier de vacois. Cette boisson est douce, agréable, enivrante et peut occasionner, dit-on, la dysenterie.

Habillement des Malais.

209-215. L'habillement des Malais est très-simple; celui des hommes consiste en une étoffe de coton qui enveloppe la ceinture et descend jusqu'aux genoux; plusieurs ont une espèce de manteau qui recouvre les épaules, dont ils se drapent de différentes manières et toujours avec beaucoup d'élégance. Ils s'entourent la tête d'un mouchoir et quelques-uns portent des peignes courbes en bois de bambou. L'étoffe de coton dont les esclaves sont revêtus est constamment de couleur.

Les femmes libres portent un cabaya, espèce de sarrau qui descend jusqu'aux chevilles, et un kaen-Sarong par dessus; ce dernier recouvre à peine les genoux. Quelques-unes se servent d'anneaux d'or ou d'argent pour retenir les cheveux.

Les femmes esclaves sont revêtues d'un kaen-Sarong, cotillon très-court, et d'un badiou-pendek, espèce de casaquin.

Les individus des deux sexes et de toutes les classes ne font usage d'aucune chaussure. Les Européens et les Chinois sont les seuls qui en portent.

Le costume ordinaire des Rajas se compose de deux espèces de schals dont ils se drapent comme les autres Malais. Ce sont des tissus de coton que l'on fabrique à Timor et dans les îles voisines; les couleurs variées dont ils sont teints distinguent les diverses manufactures. La couleur noire paraît être affectée aux guerriers.

Les Rajas, dans leur grand costume, portent un gilet de coton blanc, une espèce de redingote indienne à grands dessins et une ceinture tissée de coton, à fond noir, dont le bas est rouge et les extrémités garnies de franges de diverses couleurs. Leurs cheveux sont relevés et fixés au moyen d'un peigne noir et courbe. Ils ont la tête enveloppée d'un mouchoir rouge qu'ils nouent sur le côté gauche. Une canne à pomme d'or sur laquelle

1818.

est gravé le chiffre de la compagnie (V) est la marque distinctive de leur dignité.

216-237. Il y a à Coupang des maisons de pierres et des cases faites de bambous, de feuilles de cocotiers et de vacois. On ne voit d'autres meubles que des tables à manger, des chaises très-communes et des paniers faits avec des feuilles de lataniers et de vacois. On emploie des feuilles de Taudy pour assiettes, des cocos pour gobelets et des cocos ou des vases de [nacre] pour cuillers. Les miroirs et les assiettes de porcelaine dont on se sert viennent de Chine.

Les habitans de Coupang se servent pour l'éclairage du fruit des arbres damar et Cousanbic; une petite baguette de bambou, enveloppée de coton imbibé du suc de ce fruit, les éclaire comme les torches dont on fait usage à l'île de France. Ils emploient aussi l'huile de cocos.

Temple chinois.

Le temple chinois est situé au-dessus des rochers que l'on voit à côté du débarcadere. Au milieu de ce temple, est un grenadier qui reçoit les rayons du soleil par une ouverture pratiquée dans le toit : des figures grotesques, des lanternes et des vases dans lesquels on brûle du bois de sandal, sont ce qu'il y a de plus remarquable dans cette église chinoise.

Le modeste tombeau de Riedlé, jardinier-botaniste de l'expédition Baudin, se trouve derrière la maison du Gouverneur. Là, fut autrefois un temple protestant que renversa le tremblement de terre de 1793. On voit dans la même enceinte plusieurs autres tombeaux dont le plus remarquable appartient à la famille de M^r Thilmann.

238. _ etc. Je n'ai rien pu savoir de positif relativement à la population de Timor; les renseignemens qui m'ont été fournis diffèrent tellement qu'il est inutile de les rapporter.

Les Malais de la partie hollandaise se divisent en trois classes bien distinctes : les Rajas et leurs principaux officiers, les hommes libres et les esclaves. Il y a des prêtres dans toutes les villes. A Diély, on trouve des maçons, des charpentiers et des menuisiers. A Coupang, tous les marchands sont chinois.

Voici quelques notes recueillies dans une visite que nous fîmes, le 16 8^{bre} [octobre] 1818, aux Rajas de Denca et de Dao. M^r Thilmann, métis hollandais Secrétaire du Résident, et M^r Noman, anglais, servaient d'interprètes. M^r De Freycinet et M^r Labiche parlaient anglais à ces messieurs qui questionnaient les Rajas en langue malaise.

Vistie
aux Rajas de Denca et de Dao.

Le Raja de Denca (île Rottie) nommé Bao, avait pour sceptre une canne de jonc à pomme d'or; il était âgé de 50 ans, bien fait, d'une physionomie douce et prévenante

et paraissait jouir d'une vigoureuse santé, quoiqu'il eût quitté le théâtre de la guerre sous prétexte de la maladie.

Kotté, son fils aîné, était en costume de guerrier; il avait deux bracelets de cuivre, un gilet rouge, deux gros colliers filés en or (on les fait à Rottie), un sabre élégant et un fusil double dont les canons se vissaient sur la culasse.

Son frère cadet, Mauno, l'accompagnait et lui servait de ministre. Ce prince, d'une physionomie spirituelle, répondait avec précision aux diverses questions que faisait M^r De Freycinet par l'organe de M^r Thilmann. Le langage de l'île Rottie est différent de celui de Timor; le Raja Bao ne parlait pas cette dernière langue.

On nous fit part, sur le compte de ce Raja, de quelques détails intéressants à connaître : il était dans sa jeunesse d'un caractère violent, emporté et cruel; craignant que de pareils défauts ne lui fissent commettre des injustices, il abdiqua le pouvoir souverain en faveur d'un de ses frères. Dans la suite, les hollandais, mécontents de successeur de Bao, obligèrent ce dernier à reprendre la couronne. Depuis, le peuple qu'il gouverne et les hollandais qui le protègent sont très satisfaits de son administration.

Le Raja de l'île Dao, nommé Nalé tetti ou Naké Téli, âgé d'une soixantaine d'années, était escorté par un de ses grands officiers que l'on nous dit être son premier ministre.

Il existe, dans chaque ville de l'île Rottie, une maison sacrée nommée Rouma-pamali; c'est à la fois la demeure du devin et le lieu dans lequel on dépose le trésor royal. L'entrée en est interdite à tout le monde à l'exception du Raja. C'est là qu'on apporte les têtes des prisonniers faits à la guerre; on en retire la cervelle et on les suspend ensuite à des arbres surtout auprès du tombeau des Rajas vainqueurs. Les têtes des prisonniers sont exposées pendant neuf jours dans le Rouma pamali; alors, tout le peuple a le droit d'y entrer.

Les prêtres des Malais sont les devins ou augures; à Rottie et à Timor, ils sont, dans chaque ville, au nombre de quatre dont le plus ancien est le chef. Ces prêtres lisent l'avenir dans les entrailles des victimes. Les poulets sont les animaux dont on se sert le plus fréquemment; ils coûtent bien moins que les canards, les cochons et les buffles que l'on emploie quelquefois. On consulte les devins dans toutes les affaires importantes; lorsqu'il s'agit de déclarer la guerre, de fixer le jour de la bataille, d'en connaître l'issue, etc, etc. Les devins se marient et leurs fonctions sont héréditaires. Lorsque le premier d'entre eux monte à cheval, l'usage des selles est interdit à tous ceux qui l'accompagnent; le Grand-prêtre seul a le droit d'avoir un cheval sellé. Le cas excepté, l'interdiction des selles n'existe jamais. Les

Maison sacrée ou Rouma pamali.

Prêtres ou Devins
De Timor et de Rottie.

1818.

Malais ne s'en servent pas, mais leur religion ne leur prescrit rien à cet égard et les laisse entièrement libres de faire comme ils veulent.

Je viens de rapporter, relativement aux selles, ce que j'ai cru entendre; M^r De Freycinet a compris qu'il n'était pas question du tout d'interdiction des selles, mais que lorsque le Grand-Prêtre montait à cheval, lui seul avait le droit de mettre la selle sur le cheval qu'il allait monter. L'opinion du Commandant doit prévaloir, puisqu'il faisait lui-même les demandes.

Il y a à Rottie dix-huit Rajas dont six ont été appelés à Coupang pour servir dans l'armée hollando-Malaise.

Les Rajas de Rottie font deux repas par jour à des heures qui ne sont point fixes; ils mangent seuls avec leurs femmes et leurs enfans et n'admettent, à leur table, leur frères et leurs proches parens, qu'à l'occasion des fêtes qui ont été célébrées dans l'intérieur de leur famille.

Les circonstances dans lesquelles les fêtes ont lieu sont : les funérailles, les mariages et la naissance des enfans.

Lorsque le Raja meurt, il est porté au Rouma pamali où il est exposé pendant quelques jours à la vénération du peuple.

Il paraît qu'il n'existe aucune cérémonie religieuse à l'occasion des mariages. Le prétendant fait au beau-père, des présens relatifs à sa fortune et au prix qu'il attache à l'épouse qu'il est désireux d'obtenir.

Les enfans des Rajas et des Malais, en général, lorsque ceux-ci le veulent, sont portés, à leur naissance, dans le Rouma pamali. Là, ils reçoivent un nom qui est bien rarement celui que portent leurs parens.

Le sceptre des Rajas est héréditaire; c'est le frère du souverain qui succède au Gouvernement. Lorsque tous les frères sont morts ou bien qu'il n'en existe pas, le fils aîné du premier Raja ou de l'aîné des frères est l'héritier présomptif de la couronne. Les femmes n'ont aucun droit à la succession au trône.

Les Rajas ont sous leurs ordres des officiers nommé Toumoukoun; ce sont les seuls dignitaires qui séparent le souverain de son peuple. Le nombre de ces Officiers est relatif à la puissance du Raja : Nalé tetti en avait sept; Bao, dix-huit.

Quoique les Malais soient fort jaloux, les infidélités de leurs femmes sont très-fréquentes. L'épouse surprise en adultère est renvoyée chez ses parens et tous les enfans appartiennent au mari; le galant est obligé de payer une certaine somme fixée par le Raja ou bien de devenir l'esclave

du mari offensé. Si le Malais pris en flagrant délit n'est pas assez riche pour fournir la rétribution exigée, il trouve facilement à emprunter dans une circonstance semblable. On ne cite aucun exemple d'un galant réduit à l'esclavage.

Les Rajas et généralement tous les Malais peuvent avoir le nombre de femmes que bon leur semble.

Lorsqu'un Malais se rend coupable d'assassinat, le Raja le condamne à payer une somme plus ou moins considérable. S'il est insolvable, il est vendu comme esclave.

252-268. A Coupang, il y a plusieurs sages-femmes et un médecin Malais à qui le Gouvernement hollandais fournit quelques médicamens tels que opium, kina, ipécacuanha, tartrate antimonié et tartrate acidule de potasse, teinture de gentiane, etc, etc.

Les Timoriens sont braves et bons soldats.

Les habitans de l'île Savu sont désignés comme les guerriers les plus intrépides.

Dans la partie hollandaise de Timor, la polygamie est permise, mais les hommes du peuple n'ont guères qu'une seule femme. Les mariages ont lieu, comme à Rottie, sans cérémonies religieuses ; on les célèbre par une fête à laquelle sont invités les parens et amis des époux. Les Malais considèrent leurs femmes comme des servantes; cependant, avant de les épouser, ils cherchent à leur plaire. Ils les achètent, pour ainsi dire, en donnant, à leur beau-père, des bestiaux et d'autres objets. Les Rajas n'ont jamais contracté de mariage avec les hollandaises ou les portugaises, mais on a vu des hollandais épouser des filles de Rajas.

Les adultères sont peu commus; on ne cite aucun exemple d'inceste. Les femmes sont très-sensuelles, surtout celles de Savū.

272. La contrebande se fait ordinairement pour la poudre et les fusils.

Lorsque les Malais libres commettent quelque crime qui n'emporte pas la peine capitale, ils sont exilés à Solor ou à Rottie. Les esclaves qui sont dans le même cas reçoivent trois ou quatre cents vigoureux coups de bâton. Si le crime mérite la mort, les Malais libres ou esclaves sont envoyés à Batavia pour y être jugés par les tribunaux hollandais.

Les maîtres ont la faculté de punir leurs esclaves, mais ils ne peuvent les mettre aux fers sans l'autorisation du Résident. La plus longue durée de cette punition est de six mois. Lorsqu'un maître punit injustement son esclave, le Résident a le droit de s'emparer de ce dernier pour le compte du Gouvernement. Les maîtres doivent avoir souvent tort!.....

1818.

Si un Malais violait une hollandaise ou une métisse, il serait puni de mort; si le viol avait lieu à l'égard d'une esclave, le coupable serait condamné à recevoir un certain nombre de coups de bâton ou bien à payer une forte amende.

270. Les habitans de Savū sont pirates et contrebandiers, et ne font, dit-on, aucun quartier à leurs prisonniers. Ils ont enlevé quelquefois des bâtimens jusque dans la rade de Batavia.

276-277. Il y a trois écoles à Coupang : on y enseigne à lire et à écrire le hollandais, le malais littéral et le chinois.

La rétribution des écoliers est très-peu de chose; ceux qui appartiennent à des parens pauvres sont instruits gratuitement.

291-299. Il n'y a point de cérémonies religieuses à l'occasion des baptêmes. Les Malais ne connaissent aucun jour de repos.

On voit beaucoup de cimetières aux environs de Coupang; ce sont de très-petits enclos entourés de pierres. On enferme les morts dans des cercueils de bois de tek ou de cèdre. Les tombeaux des Chinois sont construits en pierres. Si un Raja chrétien meurt, tout son peuple doit prendre le deuil.

Les obsèques des Rajas se font avec beaucoup de pompe; les agens de la Compagnie hollandaise, les principaux métis de la ville et les officiers du défunt y assistent; les Rajas ses alliés y envoient des députés. La cérémonie dure plusieurs jours pendant lesquels les invités sont logés chez les parens du mort qui font présent à chacun d'eux d'une plaque d'or dont la grandeur varie selon l'importance du personnage. L'enterrement n'a lieu que lorsque les sujets du Raja ont fourni l'or et les provisions nécessaires; si ces derniers sont peu fortunés, il s'écoule souvent plusieurs années avant que l'on puisse procéder à l'inhumation. La plupart des Rajas des environs de Coupang ont un caveau qui leur est uniquement destiné.

Quelques jours après notre arrivée à Timor, je vis non loin de Coupang, sur une hauteur peu distante de la rive gauche de la Rivière, un tombeau bâti en pierres sur lequel on lisait l'inscription suivante : hier leydt Tainoof Koning Van Taybeno op den 24 : october a : 1737. is

Kormenteova iyden enbegraven den 7: january a°: 1739.

A côté de ce tombeau, sur un arbre dégarni de feuilles, j'aperçus deux têtes privées de l'os maxillaire inférieur et ornées d'une longue chevelure. Un Raja et plusieurs Malais des habitations voisines m'assurèrent que ces dépouilles avaient appartenu à deux Malais intrépides, cruels et très-redoutés que Van



[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 362.]

Tombeau de Van Taybeno.

Taybeno avait faits prisonniers et auxquels on avait tranché la tête en punition de leurs crimes. On voyait auprès de ce tombeau une maison consacrée à la religion et remarquable par plusieurs crocodiles en bois grossièrement sculptés.

Avant d'exposer ainsi les têtes des prisonniers morts sur le champ de bataille, on a soin d'en retirer la cervelle, de les faire sécher au feu et de passer une corde par le trou occipital et par une autre ouverture que l'on pratique au sommet de la tête. On se réunit ensuite auprès de ces trophées et l'on se livre à des divertissemens outrageans pour les vaincus.

307-310. Les Timoriens font usage du bétel, préparation masticatoire composée de plusieurs substances très-irritantes, telles que la chaux vive, la noix d'arec, les feuilles de tabac et du piper-bétel. L'activité de cette préparation est telle qu'elle corrode promptement les dents. Les bains froids et les frictions huileuses dont ils usent assez fréquemment sont très-convenables pour exciter l'organe cutané.

318. M^r Thilmann n'a jamais entendu dire que les habitans de Timor tinsent à honneur de changer de nom avec les étrangers.

338. Les Malais sont passionés pour toute sorte de jeux; ils paraissent préférer les jeux de cartes : ces dernières leur viennent de Chine. Beaucoup de petites coquilles de l'espèce des porcelaines et une pièce de bois creusée d'un assez grand nombre d'excavations composent un jeu connu sous le nom de tjonca.

Il y a quelques combats de coqs et des paris à ce sujet. les animaux ne sont pas armés d'un éperon meurtrier.

382. A Timor, on pêche avec la seine, la ligne et l'épervier que les Malais nommes Jalas. On se sert encore d'un autre moyen qui consiste à faire une espèce de réservoir que l'on entoure de pierres; à la marée basse, ce réservoir reste à sec et le poisson ne trouvant pas d'issue est pris très-facilement. La pêche a ordinairement lieu dans la saison des pluies, depuis le mois de décembre jusqu'en mars.

426. A Wasapu, on obtient le sel par l'ébullition de l'eau de mer.

448. Les pros des insulaires de Savū ont des filets d'abordage et jusqu'à soixante avirons. A Coupang, nous avons vu calfater un canot et mettre de la chaux par-dessus le brai pour empêcher cette résine de se fondre au soleil.

452. Les principaux objets de commerce sont le bois de sandal dont j'ai parlé et la cire qui se vend trente piastres le pikle. Pour préserver cette substance des insectes et des souris, on la met dans un trou pratiqué dans la terre, de huit pieds de profondeur

1818.

et de forme carrée; on a soin d'en paver le fond. Les parois qui ont dix-huit pouces d'épaisseur sont élevées au-dessus du sol d'environ un pied. Lorsque la cire est déposée dans ces trous, on finit de les remplir avec de l'eau.

485. Les esclaves Malais se vendent trente piastres; le prix des femmes est relatif à leur beauté.

488. Les transports par terre se font par le moyen des bêtes de somme.

495. Un seul bâtiment hollandais fait le commerce de Coupang avec Batavia. Plusieurs navires anglais viennent faire la pêche de la baleine dans l'archipel des Moluques.

Le Résident fait construire un cutter destiné à faire le service de la côte et à agir hostilement à l'égard des contrebandiers de Savū qui procurent de la poudre au Raja d'Amanoébang. Ce petit navire qui doit coûter 1500 piastres sera armé de six canons.

524-534. Res Rajas dits de Coupang sont au nombre de sept :

1°. Lassi-tépa qui peut fournir	1000 combattans
2°. L'empereur Pierre	500 id.

(Il est chef du district de Sonebay et réside à Bacanassi, sa ville capitale. Kissa est une autre ville de sa dépendance.)

3°. Amabicosoe, Chef de district de Muni.	300 id.
4°. Taybenoe, chef de Stolo	1000 id.
5°. Daniel Bartholoméo, chef d'amphoan	500 id.
6°. Chef d'Amarassi	200 id.
7°. Louis d'Amanoébang	6000 id.

Total 9500 combattans

Outre les Rajas de Coupang, il y a encore celui d'Amacounous et un Empereur d'Enfouan, nommé Oésoémanu.

Le roi Sobé a sous ses lois 20 à 24 Rajas dont la moitié est tributaire des Portugais tandis que les autres sont soumis à la domination hollandaise.

Ile de Rottie.

Cette île est gouvernée par dix-huit Rajas :

1°. Maucamaloé, Souverain de Termanoé, peut fournir	1000 combattans
2°. Bao, Raja de Denca,	3000 id.

3°.	Le Raja de Thié	2000 combattans
4°.	d'Oénalé
5°.	de Rengoi	3000 id.
6°.	de Bilba	300 id.
7°.	de Dieu	100 id.
8°.	de Kéka	200 id.
9°.	de Talay	200 id.
10°.	de Baka	500 id.
11°.	de Corbavo	500 id.
12°.	de Leleno[c]k	100 id.
13°.	de Doépao	100 id.
14°.	de Déla	300 id.
15°.	de Landuc	200 id.
		Total 7500 Combattans.

M^r Thilmann ne s'est pas souvenu des autres Rajas de Rottie.

Ile de Savū

1°.	Le Raja de Timoe peut fournir	1000 combattans
2°.	de Siba	1000 id.
3°.	de Liay	700 id.
4°.	de Mezura	1000 id.
5°.	de Ménia	200 id.
6°.	d'Oranjou	300 id.
.....		
.....		
		Total 4200 Combattans

Ile de Solor.

Le titre des chefs de cette île est celui de Ségadjei
au lieu de Raja; ils sont au nombre de quatre, savoir :

1°.	Le Ségadjei de Tamakéva	
2°.	de Lawayong	fournissant ensemble 5000 hommes
3°.	de Lamahala	
4°.	de Dalore	

Ile de Dao.

Un seul Raja, Nalé-tetti; peut mettre sur pied 500 hommes.

1818.

Il paraît, d'après ce que nous a dit M^r Thilmann, les Rajas ne sont - soumis à aucune espèce de contribution. Si parfois ils font présent d'un pikle de cire aux agens du Gouvernement hollandais; ils en demandent, en retour, le double de la valeur.

Le Résident Hazaart est un ancien lieutenant de vaisseau de la marine hollandaise; il est de race métisse de Macassar.

Le Raja Louis, Chef d'Amanoébang, mérite de fixer un instant notre attention. Cet homme fier, actif, brave, entreprenant et audacieux, naquit et fut élevé à Coupang dans la religion chrétienne; d'autres disent que son père, Tobany, l'envoya très-jeune encore à Batavia où il reçut une éducation bien supérieure à celle des autres Rajas Timoriens. Monté sur le trône à la mort de Tobany, il conçut le hardi projet de se soustraire à la domination batave, d'expulser les hollandais de Coupang et de rendre la liberté à son pays. Secondé par un peuple belliqueux, il leva l'étendard de l'indépendance et déclara ennemis de la patrie les Rajas qui s'opposeraient à sa généreuse entreprise. Depuis dix ans, les hollandais font de vains efforts pour le soumettre; il y a même peu d'années qu'après avoir battu le Résident dans un combat, il s'avança jusqu'aux portes de Coupang qu'il mit à deux doigts de sa perte. En 1815 et 1816, les Anglais firent deux expéditions infructueuses contre le Raja Louis. En ce moment (octobre 1818.), ce nouveau Guillaume Tell est à la tête de 6000 hommes armés de fusils, sabres, sagaies et haches d'armes; les deux tiers de ses guerriers sont à cheval. Sa ville capitale est plus considérable que Coupang; il attire beaucoup d'ouvriers dans son royaume par les encouragemens qu'il leur donne. Ce chef intrépide et ses parens sont toujours les premiers aux dangers. Le Résident Hazaart commande une armée de 12000 [hommes], presque dépourvue de cavalerie. On assure qu'une affaire décisive doit avoir lieu incessamment.

Bao, Raja de Denca, tomba malade au quartier-général; on ne voulait pas lui permettre de venir à Coupang dans la crainte que ses sujets ne désertassent, parce que, d'après un ancien préjugé, les Malais disent que toute maladie arrivant par ordre de Dieu, celui qui en est atteint et ceux qu'il commande ne doivent plus combattre. Bao assura le Résident que ses troupes resteraient fidèles au pavillon hollandais : depuis quelques jours seulement, il avait quitté le camp et déjà la désertion d'un bon nombre de soldats faisait craindre pour les autres.

Les prisonniers sont réduits à l'esclavage. On coupe la tête de tous ceux qui restent sur le champ de bataille et chaque vainqueur présente à son chef ce sanglant trophée.

545. Les Malais ont le plus grand respect pour leurs

Caractère
du Raja d'Amanoébang.

Rajas qu'ils appellent fils de Dieu. En état de guerre, ils ne connaissent point de droit des gens.

Ils ne sont taxés d'aucune imposition personnelle; lorsque le Gouvernement hollandais les requiert pour divers travaux, il leur fournit une ration de riz et d'arack.

On a vu quelquefois des Rajas, vrais tyrans de leurs sujets, pour le moindre caprice abattre d'un seul coup de sabre la tête des malheureux qui s'exposaient à leur colère. Lorsque les Malais se conduisent mal, les Rajas ont le droit de les vendre comme esclaves.

552. Les incendies sont fréquents à Diély et dans toute la partie portugaise de Timor. On disait que peu de temps avant notre arrivée, le Capitan-Mor de la province de Bellos avait eu sa maison brûlée.

557. A Coupang, les droits exigés par les douanes sont de 6 pour cent pour l'exportation et de 4 pour cent pour l'importation, tant pour les hollandais et Timoriens que pour les étrangers.

566. Le Résident Hazaart a 200 piastres par mois d'appointemens. Les bâtimens qui viennent mouiller dans la baie lui payent un droit d'ancrage de 12 piastres.

La solde des militaires est de 8 risdales (la risdale est de 2 francs 50 centimes) par mois.

568. Le fort Concordia amé de 13 canons de fer de gros calibre et de 3 pièces de 4 en bronze, montés sur de mauvais affûts, sert de magasin au Gouvernement hollandais.

Dans notre course à Babao, la perte que je fis d'un calepin assez volumineux me prive d'offrir à M^r De Freycinet quelques observations sur le vocabulaire de la langue des Malais et de celle des Chinois de Coupang. (J'en ai retrouvé quelques fragmens.)

Perte des vocabulaires
Malais et Chinois, de Timor.

Notes relatives aux habitans de l'île Ombay.

Un bâtiment Américain, de Philadelphie, nommé la Rose, perdit, en 1802 ou 1803, une embarcation qui fut enlevée par les habitans de la partie orientale de l'île Ombay.

En juillet 1813, le Capitaine Anglais Stauton Commandant le trois-mât l'leacho, descendit sur l'île Ombay pour y acheter un bœuf; lui seul mit pied à terre; ses matelots armés de fusils restèrent dans l'embarcation. Les sauvages accueillirent à coups de flèches le Capitaine anglais qui reçut, dans cette affaire, plusieurs blessures dans le dos. Il y avait alors, dans le détroit d'Ombay, deux autres navires de la même nation, le Fredrick et l'Anlays. On disait généralement à bord que ces féroces insulaires mangeaient

1818.

leurs prisonniers. Sur quelques points de cette île, on pouvait parfois se procurer des ignames, des citrouilles, de la mélasse, des poules et des cochons; un bœuf coûtait six couteaux. Je tiens ces détails de Ficher Staitton, matelot anglais qui a long-temps navigué dans l'archipel des Moluques et qui à l'époque dont je parle (1813) était embarqué sur l'leacho.

En novembre 1817, une frégate anglaise envoya un canot sur l'île Ombay pour faire du bois. Tous les hommes de cette embarcation, au nombre de dix à douze, furent tués et mangés. Le surlendemain, des matelots bien armés qui allèrent à la recherche de leurs camarades virent les restes sanglans de plusieurs de ces infortunés et trouvèrent le canot fracassé. La frégate relâcha quelques jours après à Diély et c'est-là que le Capitaine fut confirmé dans l'opinion qu'il avait déjà, que les habitans d'une partie d'Ombay étaient antropophages. Ces derniers renseignements ont été donnés par M^r le Gouverneur de Diély, Don José Pinto De Azevena y Souza Alconforado, Capitaine-Général des possessions portugaises dans les Moluques.

Histoire naturelle.

Animaux.

Zoologie. J'ai fait connaître (pages 308 et 309) notre collection zoologique de Timor; je vais indiquer ce que contiennent nos bocaux d'esprit de vin, en suivant l'ordre des numéros.

Bocal N°. 55, coquilles avec leur animal; un tridacne; cinq volutes; haliotide; un casque; une aquille?; une mitre; deux strombes; une ovule; trois coquilles terrestres ayant leur spire à droite; une hélix terrestre; deux maillots et quatre nérites fluviatiles; un trochus; dix astéries et une olive. N°. 56, 12 crabes de diverses espèces; une squille mante; vingt-sept pagures dans diverses coquilles; deux homardiens et plusieurs très-petites chevrettes. N°. 57, un serpent terrestre, un serpent d'eau, cinq geckos, deux dragons et un poulpe. N°. 58, quatre balistes dont la plus grande a été prise près des côtes de la Nouvelle-hollande; un cyprin, un holocentre esclave, un lutjan?. N°. 59, une murène?, trois blennies, six chétodons, trois petits poissons de même espèce qui dans l'état frais sont d'un beau bleu d'azur, trois scorpènes à antennes, deux diodons dont un est hérisson, neuf autres petits poissons indéterminés et une phyllidie. N°. 60, tubipores musiques et plusieurs autres espèces de polypiers avec leurs animaux contenus dans une solution de muriate mercuriel, pris à la petite île de Kéra, dans la rade de Coupang.

Dans la caisse N°. 14, se trouvent les objets

suivants : 79 coquilles marines parmi lesquelles est un nautilus; 31 coquilles terrestres et fluviatiles; 2 tubipores musiques; un madrépore flottant de l'île Ombay; le squelette de la mâchoire supérieure d'un crocodile; une tête de babiroussa; une mâchoire de squalo; deux hippocampes; une dent de cachalot trampo (elle me fût donnée par le Capitaine de l'Océan); des coraux roulés, des patelles et de nérites.

Végétaux. Botanique. La beauté de la végétation des îles Moluques et de Timor en particulier a été justement célébrée par les navigateurs. Péron entre autres fait une description brillante de l'île de Timor, dans la relation du Voyage de découvertes aux Terres Australes. Parmi les plantes recueillies par le botaniste de notre expédition, M^r Gaudichaud, se trouvent les genres suivants : Convolvulus _ Pteris _ Rhamnus _ Solanum _ Hybiscus _ Guilandina _ Diverses Cypéroïdes _ Capparis _ Ruellia _ Apocynées _ Erythrina _ Borraginées _ Graminées _ Cinchus _ Barleria _ Mimosa _ Cassyia _ Légumineuses _ Vitex _ Melilotus _ Amaranthus _ Salsola _ Urticées _ Jasminées _ Hyperanthera moringa _ Boerhavia _ Cynanchum _ Croton _ Clitoria _ Tournefortia _ Sida _ Piper betel _ Hedyotis _ Portulacca _ Hedysarum _ Polygonum _ Jussiaea _ Cleome _ Crinum _ Panicum _ Andropogon _ Scripus _ Michellia _ Salicornia _ Melaleuca leucadendron _ Cajuputi _ Phyllanthus _ Urena _ Hydrocotyle _ Indigofera _ Ixora coccinea _ Euphorbia _ Calyptanthus jambolana (nommé Jambon à Timor) _ Justicia _ Polypodium _ Davallia, etc, etc.

Minéraux. Minéralogie. Notre collection minéralogique se compose d'un paquet contenant du sable du fond de la rade de Coupang, pris par 22 brasses de profondeur, d'un morceau creux de stalactite, de plusieurs pierres ponceuses roulées prises sur la petite île de Kéra et sur la côte de Timor, d'une fongite, d'un paquet de roches prises dans le haut de la rivière du Coupang à 20 pieds environ d'élévation de son cours, d'une sorte de porphyre pris au cimetière des Chinois à Coupang, d'un très-petit échantillon de chaux cristallisée prise sur les bords de la rivière de Coupang et diverses espèces d'échantillons des roches toutes granitiques de la petite île de Pisang dans les Moluques. Cette île est tellement boisée que les branches des arbres pendent dans l'eau, de sorte qu'il n'y a qu'une plage excessivement rétrécie, toute composée de galets de granit et de roches de même espèce.

Flacons d'eau de mer.

Flacons d'eau de mer.

[Blank]

1818.

Observations météorologiques.

Observations météorologiques. Pendant notre séjour à Coupang, les instrumens météorologiques, observés toute les deux heures, ont offert pour maximum et minimum :
le baromètre,
le thermomètre à l'air libre et à l'ombre,
le thermomètre plongé dans l'eau de la mer prise à la surface,
et l'hygromètre,

Pendant notre navigation dans le détroit d'Ombay, les mêmes instrumens, observés de la même manière, ont offert pour points extrêmes :
le baromètre ,
le thermomètre à l'air libre et à l'ombre,
le thermomètre plongé dans l'eau de la mer prise à la surface,
et l'hygromètre.

Notes médicales.

Médecine. La vive chaleur que nous éprouvâmes pendant notre séjour à Timor et durant notre traversée des Moluques à Rawak fut la cause d'une nouvelle indisposition de M^r l'Abbé. Les fonctions digestives s'exécutaient avec lenteur et d'une manière imparfaite; des vomissemens spontanés eurent lieu de temps à autre. Le 25 octobre, peu d'appétit, faiblesse générale déterminée par des sueurs abondantes. (tisane vineuse avec addition de 8 grammes de teinture d'absinthe.) Le 5 9^{bre}, [novembre] mal-aise, embarras gastrique, vomissemens. Du 6 au 15, état meilleur. (Limonade citrique. Vin d'absinthe.) Le 15 au soir, vomissemens spontanés. Le 16, mieux. La débilité extrême de M^r l'Abbé est maintenue par les grandes chaleurs et la privation de bons alimens. (Limonade citrique _ Vin de quiquina 30 grammes.) La suite de cet article, à la fin de la prochaine relâche.

Le 16 9^{bre} [novembre], Legueut, matelot, fut pris d'une rétention d'urine qui nécessita l'emploi des bains et de la sonde. Le canal de l'urètre était tellement rétréci que malgré toutes les précautions possibles on ne put introduire une des plus petites sondes sans produire quelque déchirement et une hémorragie assez forte. Peu à peu l'excitation diminua et les urines reprirent leur cours goutte à goutte, état habituel de cet homme.

M^r Labiche, Lieutenant de vaisseau, se trouve à la fin d'octobre 1818 dans un état de mal-aise général avec inappétence et pesanteur à l'épigastre. Le 2 9^{bre} [novembre], légère douleur au bas-ventre avec diarrhée; cinq ou six selles dans la nuit. (Tisane de riz gommeé-édulcorée, aromatisée avec la teinture de cannelle. Vin d'absinthe, 120 grammes.) Du 3 au 6, même état. Du 7 au 12, la diarrhée continue; parfois le bas-ventre est douloureux. De temps à autre, céphalalgie assez vive souvent augmentée par la contention d'esprit qu'exigent les calculs nautiques et astronomiques. On lui conseille de s'abstenir de tout travail de ce genre. (mêmes prescriptions. Le 10, tisane de riz édulcorée, avec 15 grammes de quinquina en substance. Vin de quinquina, 4 grammes.) Le 13, deux selles dans la nuit. Cessation du

vin de quinquina. Du 14 au 22, le malade a journellement cinq ou six selles avec quelques légères douleurs au bas-ventre. (Le 14, tisane de riz avec la décoction de kina _ Le 15, de plus - un lavement avec 1 grain d'opium. Le 20, eau d'orge sucré.) La suite de cet article, à la fin de la prochaine relâche.

Héraud, Quartier-maître, fut indisposé à notre départ de Timor : mal-aise, inappétence. Le 25 8^{bre} [octobre], céphalalgie assez intense. (Eau vineuse avec 4 grammes de teinture d'absinthe _ Vésicatoire à la nuque.) La céphalalgie persiste. Le 29, saignée du pied qui procure du soulagement. Le 30, état meilleur. (Eau vin[euse] avec 8 grammes de teinture d'absinthe.) Le 13 9^{bre} [novembre], Héraud sortit du poste des malades.

Barthe, matelot, eut, à la fin d'octobre et dans les premiers jours de novembre 1818, une céphalalgie assez vive accompagnée de diarrhée séreuse. Ces symptômes ne furent pas de longue durée.

Ruy, Cuisinier du Commandant, éprouva aux jambes des douleurs très-vives. Le 22 8^{bre} [octobre], application d'un vésicatoire à la partie supérieure-externe de la jambe gauche, sur le trajet du nerf péronier. Il agit peu. Le 25, un nouveau vésicatoire appliqué à la cuisse gauche _ détermine le soulèvement de l'épiderme. Le 27, la douleur du membre abdominal gauche disparaît; elle se manifeste à la cuisse du côté opposé. Le 1^{er} 9^{bre} [novembre], Ruy se trouve affaibli par des sueurs excessives. (tisane vineuse avec 8 grammes de teinture d'absinthe.) Le 5, renouvellement de la douleur au genou droit avec gonflement et presque impossibilité de fléchir l'articulation. (Bain de vapeurs _ Infusion de tilleul. 1 grain d'opium le soir.) Le 9, le gonflement du genou droit persiste; il se propage à la cuisse. Le 18, le genou gauche est aussi affecté douloureusement. (Mêmes prescriptions). La suite de cet article, à la fin de la prochaine relâche.

Hamelin, Ouvrier d'artillerie très-faiblement constitué, eut la diarrhée le lendemain de notre arrivée à Timor. Le tempérament de cet homme est usé par l'abus des boissons alcooliques et un long séjour dans les pays chauds. Le 13 octobre 1818, selles glaireuses et sanguinolentes, douleur à la région ombilicale et à l'anus. (Eau d'orge gommée-édulcorée. Potion avec 6 gouttes de Laudanum.) Le 14, même état. Le 15, selles très-fréquentes, sanguinolentes, ténesme, chaleur mordicante à l'anus, douleur abdominale toujours très-vive; il rend parfois du sang pur. (Tisane d'orge et eau de riz avec 10 gouttes de laudanum.) Du 16 au 19, même état. (Potion répétée trois fois par jour avec 6 gouttes de laudanum.) Le 20, mêmes symptômes, insomnies fréquentés, un peu de fièvre. (suppression du laudanum.) Le 21 et le 22, selles très-fréquentes, glaireuses et sanguinolentes, douleur très-vive au bas-ventre, chaleur à l'anus, ténesme. (Eau d'orge et de riz gommée-édulcorée, aromatisée avec la teinture de cannelle. frictions sur le bas-ventre avec grains d'extrait d'opium dissous dans la salive.) Le 23, la douleur abdominale est un peu moins vive; le 25, elle est dissipée. Selles un peu moins fréquentes mais toujours avec des douleurs très-vives et des épreintes insupportables. Le 26, diminution dans les selles.

(mêmes prescriptions.) Du 27 au 31, on se borne à l'emploi de l'eau de riz gommée-édulcorée, aromatisé avec la teinture de cannelle. Le 1^{er} 9^{bre} [novembre], mieux sensible; selles très-peu fréquentes et avec une légère douleur. (Eau de riz avec la décoction de quinquina.) Le 4, la convalescence commence. Le 5, eau vineuse. Le 15, Hamelin sort du poste des malades, bien guéri.

Eriau, Aide-timonier, âgé de 39 ans, eut, pendant notre séjour à Coupang, une légère diarrhée et des tranchées qui cédèrent en peu de jours à l'administration du laudanum.

Leck, Contre-maître, âgé de 36 ans, d'un tempérament sanguin, ayant couché plusieurs nuits sur le pont de la Corvette pendant notre relâche à Coupang, se trouva indisposé : mal-aise, bouche mauvaise, pâteuse, amère, douleurs aux lombes, fatigue générale. Le 22, 8^{bre} [octobre], administration de l'ipéca, à de très-petites doses, souvent répétées, dans l'intention de procurer de légers vomissemens. (14 grains d'ipéca en 7 petits paquets de 2 grains chaque pris toutes les 10 minutes.) Le malade n'a pas éprouvé une seule nausée. Le 23, anorexie, bouche mauvaise, amère, il sent tous ses membres brisés (Eau vineuse avec 4 grammes de teinture d'absinthe.) Le 25, il est mieux; le 27, il sort du poste des malades. Le 30, Leck est de nouveau indisposé; il éprouve des tiraillemens à l'épigastre, un sentiment de suffocation qui rend la respiration difficile, il n'a pas de fièvre. (Elixir de Garrus, 30 grammes. Potion avec infusion de tilleul, 120 grommes _ eau de fleur d'orange, 30 grammes, éther sulfurique, 15 gouttes. Le 31, même état _ même potion _ de plus, eau d'orge gommée-édulcorée. Le 5 9^{bre} [novembre], Leck se trouve bien. Le 19, en rade de Diély, par un temps orageux, les douleurs nerveuses reparaissent; elles commencent par les épaules, passent par la poitrine et se terminent à l'épigastre où elles se font ressentir avec violence. (Potion calmante) Le lendemain, état meilleur. Le 21, Leck se trouve bien et peut reprendre ses fonctions.

Turbet, Matelot, âgé de 18 ans, eut une diarrhée dysentérique qui dura peu de temps et céda à la tisane de riz gommée-sucrée et à quelques grains d'opium.

Boudrier, Matelot, âgé de 25 ans, contracta à Timor une dysenterie qui fut de longue durée. Le 18 8^{bre} [octobre], diarrhée abondante. (eau d'orge gommée-édulcorée.) Le 19, selles fréquentes et sanguinolentes, douleur au bas-ventre et dans la direction du colon, épreintes, anorexie (Eau d'orge gom[mée]-édulc[orée], aromatisée avec la teinture de cannelle _ Potion avec 6 gouttes de laudanum, trois fois par jour.) Le 23, on supprime le laudanum. Le 24, ténesme avec envie fréquente d'aller à la selle, déjections liquides muqueuses et sanguinolentes, tranchées, ardeur dans le gros intestin et à l'anus. A 8 heures du soir, ventre tendu, ballonné, très-douloureux; pouls élevé, fébrile. (Eau d'orge et de riz g[ommée] édulc[orée] aromatisée _ frictions sur le bas-ventre avec 4 grains d'extrait d'opium dissous dans la salive.) Le 25, douleur abdominale toujours vive, selles toujours accompagnées de beaucoup d'efforts. Le 26, selles fréquentes avec ténesme, douleur dans le colon. Il rend du sang. Le 28, même état, il existe

cependant de temps à autres des rémissions dans les douleurs abdominales. (mêmes prescriptions.) Le 29, bain entier d'un quart-d'heure. Le 30, un peu de fièvre le soir, excrétiens fréquentes et peu abondantes. (frictions sur le bas-ventre avec 6 grains d'extrait d'opium.) Le 31, un nouveau bain est prescrit; il ne procure qu'un soulagement passager et affaiblit le malade. Le 1^{er} 9^{bre} [novembre], fièvre le soir. Le 3, faiblesse plus grande, ténésme continuel, selles peu abondantes et sanguinolentes. (fomentations émollientes sur le bas-ventre.) Le 4, même état _ pouls dur, exacerbation le soir. Le 5, douleur au bas-ventre, selles fréquentes, sanguinolentes, avec ténésme; fièvre le soir. _ Le malade est très-altéré. (Fomentations froides sur l'abdomen.) Le 6, même état. (addition de la décoction de quinquina dans la tisane) Le 7, douleur au bas ventre, selles très fréquentes, liquides, sanguinolentes et fétides; ténésme, soif vive. Le soir, les douleurs augmentent avec la fièvre. Un lavement gommé, avec 2 grains d'opium procure un peu de soulagement; la nuit est meilleure; les selles toujours fréquentes et sanguinolentes. Le 8, fomentations froides sur l'abdomen, deux demi-lavemens opiacés dans la journée. Le 9, les douleurs abdominales sont un peu moindres; 8 à 10 selles dans la nuit. (même tisane _ 2 ½ lavemens opiacés) Le 10, les lavemens opiacés procurent du soulagement; les selles sont moins fréquentes, la douleur du bas-ventre diminue, le malade repose pendant la nuit, il est faible et demande des alimens. Le 11, les selles ne sont plus sanguinolentes, la douleur abdominale, bien moindre ne se fait plus sentir que de temps à autre. (Eau de riz gommée sucrée, avec la décoction de kina.) Le 12, même état. Du 13 au 15, le malade est toujours bien faible (eau vineuse.) Le 16, vingt grains de kina en pilules. La prostration des forces augmente; le malade ne peut plus se promener. Le soir, il rend du sang; douleur à l'épaule droite et quelquefois au bas-ventre. Le 18, de 12 à 15 selles. Le 19, selles moins fréquentes, douleur abdominale. Le 20, mieux; 4 selles dans la nuit. Le 21, les douleurs au bas-ventre se renouvèlent; dix-neuf selles dans la journée. Le 22, disparition des douleurs, 12 selles dans les vingt-quatre heures. (eau vineuse.) La suite, à la fin de la prochaine relâche.

Marchet, Caporal d'Artillerie de marine, âgé de 29 ans, contracte la dysenterie à Timor. Le 18 octobre, diarrhée abondante, muqueuse, jaunâtre, tranchées, selles fréquentes, douleur à l'anus. (Eau d'orge et de riz gommée-édulcorée) Le 19, même état. Les jours suivans, continuation de la diarrhée et de la douleur dans la direction du colon. Le 26, la douleur paraît augmenter; selles très-fréquentes avec ténésme. Le 27, même état _ 20 selles dans la nuit, avec ténésme. Il urine goutte à goutte et avec douleur. (Bain de corps.) Les selles diminuèrent peu à peu, la douleur disparut et Marchet sortit du poste des malades le 7 novembre.

Guégan, Canonnier, âgé de 22 ans, eut aussi la dysenterie de Timor. Le 23 8^{bre} [octobre], diarrhée abondante, douleur au bas-ventre et à l'anus, (Eau d'orge gommée-édulcorée) Le 27, selles fréquentes et avec effort, ténésme, douleur au bas-ventre. Du 28 au 31, même état. Le 1^{er} 9^{bre} [novembre], douleur abdominale,

1818.

ardeur d'urine. (Bain.) Le 4, bouche pâteuse, amère, envies de vomir, pesanteur à l'épigastre (5 grains d'ipéca.) plusieurs vomissemens ont lieu. Le 5, douleur au bas-ventre, selles fréquentes et avec effort (1 grain d'opium le soir. Le 6 amélioration sensible dans le nombre des selles et les douleurs abdominales. Le 7, au soir, selles fréquentes et sanguinolentes, douleur très-vive à l'abdomen. (Potion avec l'eau de fleur d'orange et 12 gouttes de laudanum. Lavement avec 2 grains d'opium.) Le 8, même état. Le malade est constamment sur le siège. Le 9, même état. (Eau de riz gommée-édulcorée _ 2 demi-lavemens avec 1 grain et demi d'opium dans chaque.) Le 10, une cinquantaine de selles dans la nuit; douleur du bas-ventre un peu moindre; il semble au malade que tous les intestins se pressent violemment vers le rectum et sont prêts à sortir par l'anus. Le 11, le malade est constamment sur le siège. Le 12, selles toujours très-fréquentes et sanguinolentes, douleur au bas-ventre (mêmes prescriptions _ de plus, un demi-litre d'eau vineuse.) Après avoir pris son second lavement opiacé, il a resté quatre heures sans aller à la selle. Du 13 au 16, selles sanguinolentes, continues et involontaires. Le 16, 2 demi-lavemens avec la décoction de kina et 2 grains d'opium dans chaque. Du 17 au 19, soif vive, douleur fixe au bas-ventre plus forte du côté gauche, déjections sanguinolentes, continues, involontaires et très-fétides, contenant parfois des lambeaux membraneux pourris, insomnie (Eau vineuse avec le quiquina. Le 19, au soir, demi gros de thériaque.) Le 21 et le 22, même état, la faiblesse et le marasme augmentent. (Le 20, un gros de thériaque le soir. _ Le 21, un gros de thériaque à prendre dans la journée.) La suite à la fin de la prochaine relâche.

Fleury, Pilotin, âgé de 19 ans, eut une diarrhée assez abondante, avec effort et douleur à l'anus; elle disparut assez promptement.

Christophe, Matelot, âgé de 24 ans, en voulant soulever une grosse pierre éprouva une vive douleur à l'épaule gauche, impossibilité de remuer cette partie, mal-aise, peu d'appétit. (Tisane amère _ frictions huileuses) Le 26, octobre, la fièvre se déclare. (Eau vineuse avec 4 grammes de teinture d'absinthe.) Le 27, point de fièvre. _ Le 28, fièvre (Le 28, quinquina en substance, 4 grammes à 9 heures du soir.) Le 29, apyrexie _ (Eau vin[euse] avec 6 grammes de teinture d'absinthe. Quinquina en substance, 4 grammes à 7 h[eures] du matin, 6 grammes à 9 h[eures] du soir.) Le 30, fièvre (6 grammes de quinquina, à 6 h[eures] du matin.) Le 31, apyrexie. Le 1^{er} 9^{bre} [novembre], fièvre. Le 2, apyrexie (18 grains d'ipéca) vomissemens abondans. Le 3, diminution de la fièvre. (6 grammes de quinquina à 9 h[eures] du soir.) Le 4, apyrexie (6 grammes de kina le matin et 4 grammes le soir.) Le 5, l'accès n'a pas eu lieu (6 grammes de kina le matin et 4 grammes le soir.) La fièvre ne reparait plus Le 6, 4 grammes de kina le matin. Christophe sort du poste le 9 9^{bre} [novembre].

Lanoc, Matelot, âgé de 31 ans, fut victime de la dysenterie qu'il contracta à Timor. Le 24 8^{bre} [octobre], diarrhée, selles fréquentes et avec efforts, ténesme, douleur au bas-ventre et à l'anus, peu d'appétit, céphalalgie, mal-aise. (Eau d'orge et de riz gommée-édulcorée) Du 26 8^{bre} [octobre] au 4 9^{bre} [novembre] même état. (frictions opiacées sur le bas-ventre.) Le 5, diarrhée abondante,

douleur au bas-ventre, insomnie. (1 grain d'opium le soir.) Le 6, état meilleur, 2 selles seulement, douleur abdominale un peu moindre. (1 grain d'opium le soir.) Du 8 au 12, même état. Le 12, selles très-fréquentes dans la nuit, le malade ressent une fatigue et une faiblesse assez grandes. (Eau de riz gommée-sucrée avec la décoction de quinquina.) Le 19, coliques. (Potion calmante avec l'eau de fleur d'oranges et le laudanum.) du 20 au 22, diarrhée, douleur abdominale, (lavemens opiacés) La suite, à la fin de la prochaine relâche.

Kernaut, Matelot, âgée de 34 ans, fut au nombre des dysenteriques de Timor. Le 27 diarrhée abondante, bouche mauvaise, amère, parfois envie de vomir, peu d'appétit. (Eau de riz gommée-édulcorée.) Le 28, selles fréquentes, avec efforts, douleur à l'anus. Le 29, selles un peu sanguinolentes, douleur au bas-ventre, apparition de vésicules sur la région abdominale, la poitrine et les bras; pemphigus bien caractérisé. Le 1^{er} 9^{bre} [novembre], les vésicules ont disparu. Le 3, potion faite avec eau de riz sucrée, un verre, acide nitrique, 1 gramme, opium demi grain, trois fois par jour. Le 5, son état ne paraît pas s'améliorer, selles fréquentes, poisseuses et un peu sanguinolentes. (mêmes prescriptions.) Le 6, l'administration d'un grain d'opium le soir a produit un bon effet; le malade a bien dormi pendant la nuit et n'a pas été à la selle. Le 7, vomissements spontanés de matières bilieuses, verdâtres et amères; deux grains d'ipéca facilitent cette évacuation et la rendent plus abondante. Le 8 et 9, douleurs du bas-ventre un peu moins vives. Le 10, dix à douze selles dans la nuit (1 grain d'opium le soir.) Du 12 au 16, selles moins fréquentes, douleur abdominale presque nulle. (Eau de riz édulcorée-gommée, avec la décoction de kina.) Le 17, eau de riz sucrée. Le 21, le malade a ressenti des coliques. (mêmes prescriptions) La suite, à la fin de la prochaine relâche.

Ginoux, Second-Commis et Boucher, âgé de 50 ans, reçut à Timor, le 22 8^{bre} [octobre] 1818, un coup de corne de buffle à la partie moyenne latérale-interne de l'avant-bras gauche. Il en résulta une plaie contuse avec déchirement, de la longueur de deux pouces. Le pansement fut fait avec des bandelettes de cérat, de la charpie sèche et des compresses imbibées d'eau de Goulard. Le 25, la suppuration est établie, la plaie est douloureuse et offre un peu de gonflement. (Onguent jaune et cataplasme émollient.) Le 26, la douleur et le gonflement sont dissipés; le cataplasme est supprimé. Le 1^{er} 9^{bre} [novembre], la plaie est en voie de cicatrisation. Le malade digère difficilement. (Eau vineuse avec 6 graines de teinture d'absinthe.) Le 10, la plaie est tout-à-fait cicatrisée. Ginoux a éprouvé plusieurs fois des douleurs rhumatismales. En ce moment, le poignet droit est très-douloureux; en fait, sur cette partie, des frictions avec l'huile et la teinture d'opium. Le 17, Ginoux se trouve bien et sort du poste des malades.

Hippolite, Matelot, âgé de 33 ans, se laissa tomber sur un banc de grand Canot le 20 8^{bre} [octobre] 1818, nous trouvant à Babao (Ile de Timor.) pour faire la chasse des crocodiles. Il se fit, à la partie supérieure – antérieure de la jambe droite, une plaie contuse assez

1818.

forte . De la charpie et un bandage convenable arrêterent la légère hémorragie qui en résulta. Le 22, la suppuration est établie : pansement avec des bandelettes de cérat, de la charpie et un bandage approprié. Le 18 9^{bre} [novembre] la plaie était cicatrisée.

Serraire, Matelot, âgé de 31 ans, eut le 4 9^{bre} [novembre] une diarrhée abondante avec douleur dans le colon; selles continuelles. (Eau de riz gommée-édulcorée) Le 6, diminution de la douleur et de la diarrhée. Le 7, la douleur abdominale est presque nulle, selles peu fréquentes. Dans la nuit du 16 au 17, fortes coliques qui n'augmentent point la diarrhée. Le 21, il ne souffre plus. Le 22, il sort de l'hôpital.

Bernard, Matelot, âgé de 21 ans, fut pris de la diarrhée le 23 octobre 1818, jour de notre départ de Timor; le 28, selles sanguinolentes avec ténesme; il ne fit connaître son état que le 7 novembre suivant. Les selles étaient très-fréquentes, sanguinolentes et avaient l'aspect de lavures de chairs. Le 18, même tisane et de plus un grain d'opium le soir. Le 19, fièvre assez forte pendant toute la nuit. Le 20, fièvre et déjections sanguinolentes. (Eau de riz gom[mée] suc[rée] – saignée au bras d'une once et demie.) Le 21, même état _ Le 22, vomissemens le soir. L'eau de riz fatigant le malade a été remplacée le soir par une limonade gazéifère. La suite, à la fin de la prochaine relâche.

Cazi, novice, âgé de 19 ans, d'un tempérament lymphatique, eut une dysenterie compliquée de vers. Le 7 9^{bre} [novembre], selles sanguinolentes, muqueuses; douleurs au bas-ventre. (Eau de riz gom[mée] édulcorée.) Du 8 au 10, selles fréquentes, sanguinolentes et muqueuses. Le 11, même état. La douleur abdominale est toujours vive. Le 14, les selles diminuent, elles ne sont plus sanguinolentes. Le 19, tranchées assez vives qui diminuent dans la nuit. Le 22, état meilleur. La suite, à la fin de l'article Médecine du Chapitre suivant.

On ne voit ici que le tableau de chaque malade; je ferai l'histoire des maladies à la fin de la relâche à Guam.

1818.
Novembre.

Traversée de Diély à l'Île de Rawak :
Séjour à Rawak et à Waigiou :
Traversée de Rawak aux Îles Mariannes :
Séjour à Agaña et à Humata,
Île de Guam.
(Du 22 novembre 1818 au 5 juin 1819.)

Départ de Diély.

Le 22 novembre 1818, à 11 heures 20 minutes du matin, nous appareillâmes de la rade de Diély. Le lendemain, nous eûmes en vue les îles de Camby, Liban, Wether et Timor; nous louvoyâmes entre ces deux dernières. Le 24, au jour, on aperçut un navire que l'on reconnut être l'Océan, bâtiment baleinier dont nous avons déjà parlé. A midi, on découvrit deux villages sur la côte de Timor dont nous étions assez près; cette partie, très-boisée, offrait un aspect agréable. La côte de Wetter, moins saine, ne nous permit pas d'en approcher suffisamment pour en bien examiner les détails. Le 25, j'éprouvai des sueurs de faiblesse. Dans la nuit du 25 au 26, j'eus une douleur très-vive à l'estomac avec le sentiment d'un poids très-incommodé. (Eau vineuse. Vin de kina sucré, 30 grammes _ Eau de tilleul, 60 grammes avec 15 gouttes de laudanum.)

Le 26, outre Timor et Wetter nous eûmes en vue les îles Kisser et Ramoa; nous aperçûmes de nouveau l'Océan et de plus un brick démâté de son grand mât d'hune. Les nommés Bernard, Matelot, et Guégan, Canonier d'Artillerie, succombèrent à la dysenterie qu'ils avaient contractée à Coupang. Pour moi, je me trouvai bien mieux et je n'éprouvai plus que de loin en loin quelques légères douleurs de tête. Le 27, on perdit les terres de vue. Le 28, on vit des fous, des poissons volans et un requin. Le nommé Lanoc, Matelot, mourut victime de la dysenterie.

Le 29, de très-bonne heure, on vit la terre; elle s'étendait du N[ord] O[uest] à l'E[st] en passant par le N[ord]. Sur les sept heures du matin, on la reconnut pour l'Île d'Amboine, d'un aspect agréable, brillante de verdure et très-boisée. L'entrée de la baie où se trouve la ville est large, et la baie elle-même, située sur la partie S[ud] O[uest] de l'île, paraît profonde. Nous vîmes quelques montagnes assez hautes, plusieurs habitations et un fort qui aborda le pavillon hollandais. A midi, il nous fut facile de distinguer les trois frères, petits îlots voisins, et placés à l'extrémité O[uest] de l'île. On eut encore en vue les îles Manipa, Kéram, Bourou et Céram. A 9 heures du soir, une trombe, de forme cylindrique, se forma à terre, à peu de distance du rivage; elle dura à peu près un quart-d'heure.

Le 30, les vents, très-variables, nous tinrent

1818.
Décembre.

entre Bourou et Manipa. L'île de Bourou gît à peu près S[ud] S[ud] E[st] et N[ord] N[ord] O[uest]; le milieu de cette île était le point le plus élevé de tout ce qui nous entourait; les terres s'abaissaient ensuite des deux côtés d'une manière sensible : à la pointe N[ord], on distinguait la Baie de [Cayliély / Cagliély] où l'on trouve un bon mouillage. Dans le sud de cette dernière, on voyait Amblou, petite île dont le milieu est assez élevé et le contour très-bas. Les terres de Céram et de Kéran sont élevées; l'île de Manipa qui gît E[st] S[ud] E[st] et O[uest] N[ord] O[uest] n'est pas très-haute; la pointe O[uest] est basse et à son extrémité se trouve un petit îlot. Entre la pointe N[ord] de Bourou et celle O[uest] de Manipa, il peut y avoir une distance de 18 à 20 milles. Les courans portent à l'O[uest] avec une vitesse d'un mille environ par heure; ils portent peu au N[ord] _ Pendant le jour, nous vîmes beaucoup de petits poissons à la surface de l'eau et des branches d'arbres qui passaient le long du bord.

Le 1^{er} décembre, à 10 heures du matin, nous

Onze pirogues paraissent se diriger sur l'Uranie; préparatifs de combat.

aperçûmes, sur la côte de Manipa, onze pirogues qui paraissaient occupées à faire la pêche. Sur les 9 heures du soir, voyant, au vent et sous le vent à nous, des pirogues qui se dirigeaient sur la Corvette, on fit le branle-bas de combat, on chargea à mitraille les caronnades de la batterie, on mit les filets d'abordage en place et toutes les armes furent disposées. Ces préparatifs ne servirent à rien car les embarcations aperçues ne tardèrent pas à disparaître. Peut-être aussi que le bon ordre qui régnait à bord ne contribua pas peu à leur éloignement. Le 2^{x^{bre}} [décembre], à 2 heures du matin, des calmes nous surprisent à 1 mille de distance de l'îlot O[uest] de Manipa. On vit un navire dans le S[ud] E[est]. Le 3, à 9 heures du matin, une pirogue chavirée fut aperçue auprès de la Corvette; on la hissa à bord : de petits poissons qu'elle contenait furent mis dans l'esprit de vin. On eut en vue les îles de Banda, de Bourou et de Manipa. Le 4, on aperçut les îles Gass, Oby, Kéka, Lawne et Pisang, toutes très-boisées, offrant un coup d'œil agréable et une végétation vigoureuse. Le 5, on prolognea les îles d'Ammer; on vit des fous, des mouettes, une baleine et beaucoup de poissons volans. Le 6, on prit un requin; le Commandant passa l'inspection de l'équipage pour lui faire distribuer des effets.

Le 7, dans la matinée, trois pirogues, montées par des insulaires de Guébé, vinrent auprès de la Corvette : il n'y avait que quatre hommes dans la plus petite de ces embarcations; dans les deux autres, dont la longueur pouvait être évaluée de 45 à 50 pieds, on comptait à peu près une cinquantaine d'hommes sur chaque. Le chef de cette division, Roi de l'île Guébé, et les Capitaines des pirogues passèrent la journée à bord; ils dînèrent chez M^r De Freycinet qui les accueillit fort bien. Des échanges eurent lieu entre les pirogues et la Corvette : on troqua des mouchoirs de diverses couleurs contre

Entrevue avec les Guébéens.

des arcs, des boucliers, des flèches, du tabac, des œufs [de la poule noire (mégapode freycinanto)], etc, etc. Les Malais

donnaient la préférence aux mouchoirs rouges.*

[In margin : * Le chef ou Kimalaha de Guébé

engagea M^r De Freycinet à relâcher dans

son île où il y a, disait-il, un très-bon

port. Nous aurions pu révoquer en

doute la vérité de cette assertion, si elle

n'était confirmée par le rapport de M^r

d'Etcheverry. Ce lieutenant de frégate,

Commandant l'Etoile du Matin, attendait

à l'île de Guébé les gérofliers que, sur

sa demande, devait apporter Bagousk

Hundes, Principal chef du roi de Patany.

« Je profitai de l'intervalle, dit-il, pour

« envoyer un canot avec un de mes officiers,

« pour faire aux environs de Gueby

« les observations que je croyais nécessaires.

« Il me rapportèrent quelques particularités

« qui ne méritent point d'être citées, mais

« je crois devoir instruire qu'ils ont trouvé,

« dans la partie de l'ouest, à quatre lieues

« du village où j'étais, un très beau bassin

« nommé Poulaseau, à l'abri de tous

« vents, et dans lequel on peut mouiller

« cinquante vaisseaux de ligne. » Extrait

de la Mission faite aux îles Moluques par le

sieur d'Etcheverry. Œuvres complètes de

P.Poivre_ page 266.]

Le 8, à 11 heures du matin, le Canot du Commandant,

sous les ordres de M^r Railliard, fut envoyé sur la petite île de Pisang :

MM. Quoy, Gaudichaud et Arago firent partie de cette expédition; il leur

fut impossible de pénétrer dans l'intérieur, à cause du grand nombre

d'arbres et de lianes qui obstruaient tous les passages. Le rivage est

très-acore et couvert de gros galets; les montagnes sont granitiques;

la végétation est brillante, comme dans toutes les Moluques. Nos messieurs

ne trouvèrent aucune trace d'éruption volcanique; dans leur course, très-bornée,

ils ne virent pas d'eau douce : des restes de feu leur indiquèrent que les

insulaires de cet archipel viennent relâcher parfois sur l'île de Pisang.

Dans la journée, nous vîmes un requin et beaucoup de marsouins.

Le 9, on vit des marsouins, des bonites, des dorades, des physalies et

un grand nombre de mollusques le long du bord. Le 10, on eut en vue

les îles Duou et Pisang; le 11, cette dernière et Gilolo; le 12, Gilolo,

Guébé et Mouha.

Le 13, à 2 heures du matin, on aperçut une quantité

prodigieuse de petites îles; nous gouvernions sur leur extrémité E[st]; à

tribord, on distinguait les îles Rouïb et Balabalak. Les courans nous

portaient au N[ord] E[st] avec une vitesse d'un mille et 8 dixième; rendus

près des îles de babord, la brise tomba et le courant nous porta à passer

sur l'extrémité d'un banc de sable où la sonde donna 9 brasses fond

Position critique de l'Uranie.

de corail et de sable; le Commandant ayant ordonné de mouiller, on laissa tomber l'ancre par 18 brasses, sur un même fond que le banc, Au jour, nous nous trouvâmes au milieu d'un groupe d'îles et d'îlots entre lesquels on voyait beaucoup de rochers isolés; le sommet de l'île Rouïb nous restait au S[ud] 20° E[st] ; la Corne de Buffle (Piton sur Waigiou) à l'est 13° sud. Les courans changèrent souvent de direction. On sonda sur le banc qui nous restait dans l'ouest et la sonde ne donna jamais moins de 6 brasses; hors du banc, à une demi encablure de terre, on ne trouva plus de fond. Nous appareillâmes à 4 heures du soir, faisant route pour passer entre Rouïb et le groupe d'îlots pointus.

Le 14, nous prolongeâmes la côte N[ord] de Waigiou, à 3 milles de distance environ; de midi à 5 heures du soir, on sonda par 48, 40, 27 et 38 brasses, sur un fond de corail brisé et de sable et quelquefois de roche. À 7 heures 35 minutes, on mouilla l'ancre de galère par 40 brasses, fond de corail et de sable, à 3 milles de l'île de Manouaran.

Le 15, appareillés à 4 heures du matin, nous longeâmes la côte de Waigiou à 3 milles de distance. A 8 heures, une pirogue montée par six insulaires de Guébé vint à bord; on ne fit aucun échange, tout étant d'un prix exorbitant. Les hommes de la

1818.
Décembre.

pirogue nous dirent que la pointe sur laquelle nous gouvernions et que nous prenions pour la pointe de l'île Rawak était celle de Boni; l'île de Rawak, d'après eux, nous restait par le travers, à tribord. Ajoutant peu de foi au dire de ces insulaires, on continua la même route guidés d'ailleurs par la confiance que l'on avait dans les cartes. A 5 heures 40 minutes, on trouva que, dans l'espace de douze minutes, le fond avait diminué de 24 brasses; on prit ensuite le plus près bâbord amures : nous étions sur l'extrémité d'un haut-fond qui avoisine la pointe N[ord] de Boni; alors on présuma que la pirogue nous avait dit vrai. Nous tînmes le plus près toute la nuit.

Arrivée à l'île de Rawak.

Le 16, à 8 heures du matin, M^r De Freycinet donna ordre à M^r Guérin de partir dans le grand canot pour aller reconnaître la Baie de Rawak. D'après le rapport que fit cet officier à son retour, on fit route pour doubler la pointe est de Rawak, et à midi 20 minutes, on laissa tomber l'ancre dans la Baie de cette île, par 18 brasses fond de vase voire, on travailla toute la soirée pour s'affourcher. Nous aperçûmes dans le S[ud] E[st] un pros portant pavillon hollandais.

Le 17, le Canot du Commandant fut envoyé à terre avec des bonnettes et des bambous pour monter les tentes. Le 18, on envoya sur l'île les objets nécessaires pour l'installation de l'Observatoire. M^r Duperrey explora, dans le grand canot, une partie de la Baie. Nous eûmes la visite d'une pirogue montée de sept Malais; l'un d'eux disait être le chef de Kabaré, petit village sur la côte de Waigiou, dans le S[ud] E[st] de Rawak. Je descendis à terre où je fis quelques observations que je rapporterai bientôt. Le 19, de très-bonne heure, M^r Duperrey partit dans le grand canot pour continuer la géographie de la Baie. Le 20, la chaloupe et le petit canot furent expédiés pour faire de l'eau à l'aiguade de Waigiou indiquée par le Capitaine Forrest.

Le 21 et les jours suivans, on continua à faire de l'eau; un grand nombre de pirogues vinrent à bord de l'Uranie apportant du poisson, des giraumons, des nattes, etc. : nos petits couteaux nous servaient aussi utilement qu'à Timor, comme objets d'échange.

Le 25, jour de Noël, M^r l'Abbé de Quélen célébra la messe à 6 heures du matin; MM. Quoy et Duperrey firent une excursion à Boni; M^r Pellion et moi nous fîmes une course sur l'île Waigiou. A 4 heures du soir, nous eûmes à bord la visite d'une pirogue montée de 5 hommes; l'un d'eux disait être le propriétaire des cabanes de Rawak que nous occupions : ils nous vendirent une tortue pour cinq couteaux. Le même jour, on laissa tomber à la mer une de nos baignoires.

Le 26, le Canot du Commandant se rendant à l'aiguade fut jeté à la côte et assez fortement endommagé : M^r De Freycinet perdit une partie de son linge de table et M^r Gabert un bon nombre de chemises.

Du 27 au 31, on vit tous les jours des pirogues à l'entour de la Corvette : elles venaient échanger des lorys tricolores, des pigeons couronnés de Banda; du poisson, des tortues, des ananas et autres rafraîchissemens contre des couteaux, des bagues, des colliers et surtout des mouchoirs de couleur rouge.

Le 1^{er} janvier 1819, le Commandant, en présence de tout l'équipage assemblé, fit reconnaître pour Aspirant-volontaire M^r Janneray, Pilotin, embarqué à Rio de Janeiro. Ce jeune homme doux, honnête et instruit méritait, à tous égards, l'avancement que M^r De Freycinet lui donnait.

Arrivée du Kimalaha
de Guébé.

Le même jour, le Capitan-Guébé que nous avions reçu à bord par le travers de Pisang arriva, dans une Pirogue, accompagné de plusieurs de ses parens; il apportait, comme objet de commerce, plusieurs oiseaux du paradis.

Le 3 janvier, le grand canot partit sous les ordres de M^r Duperrey pour aller à l'île Manouaran; il était de retour le soir même. Le 4, M^r Quoy et moi nous parcourûmes l'île de Rawak d'où nous rapportâmes un grand nombre de coquilles marines. Le 5, d'après l'ordre du Commandant, je fis prendre les six têtes qui se trouvaient devant le tombeau principal et le squelette que contenait ce même tombeau.

Quelques notes sur les habitans
de l'île Guébé,
Archipel des Moluques.

Nous vîmes les habitans de Guébé le 7 décembre 1818, auprès de leur île, et en janvier 1819, dans le havre de Rawak.

Corocores
ou Pirogues de Guébé.

Les grandes pirogues de ces insulaires, longues de 45 à 50 pieds, étaient montées par une cinquantaine d'hommes; elles étaient recouvertes par un toit de trois pieds de haut et offraient, de chaque côté, une espèce de galerie sur laquelle s'asseyaient les nageurs qui étaient armés de grands avirons. Ceux qui se servaient de pagaies étaient placés le long du bord, en dedans de la pirogue. Sur l'arrière de ces embarcations, on voyait un petit four bâti en terre glaise et destiné à faire cuire le pain de sagou, principale nourriture des habitans de Guébé, Rawak et Waigiou. Ceux de Guébé qui vinrent à Rawak étaient dans des pros à deux balanciers.

Constitution physique
des Guébéens.

148. Les Guébéens sont, en général, d'une taille moyenne et d'une médiocre constitution : quelques-uns, grands, bien faits, musculeux, sont d'une apparence athlétique; d'autres, ont les membres grêles et une faible complexion; on en voit de petits, trapus et tout matériels.

1818.

Ils ont le teint noir-olivâtre, le nez épaté, les sourcils peu fournis, les yeux enfoncés, les lèvres épaisses et saillantes; tantôt c'est la lèvre inférieure qui offre le plus de saillie, tantôt et le plus souvent la supérieure affecte cette position. Ils ont les dents noircies par l'usage du bétel et les incisives supérieures concaves en devant, résultat d'une opération faite avec la lime à un certain âge, car les enfants ont les dents fort belles et très-blanches. Leurs cheveux sont noirs ou châains, lisses ou crépés, longs ou courts. La plupart d'entre eux ont des moustaches; quelques-uns conservent des *favoris* et des poils au menton. On en voit beaucoup qui ont la physionomie spirituelle et rusée; ils sont encore remarquables par la saillie des muscles pectoraux. L'angle facial des Guébéens m'a offert pour terme moyen 77°5; il a varié de 74 à 81 degrés.

155. Je vais indiquer les proportions des différentes parties du corps prises sur un habitant de l'île Guébé.

Ce Guébéen, nommé Aïfola, était bien constitué, musculeux; il avait le teint olivâtre, le nez épaté, la lèvre supérieure saillante et ombragée, d'une légère moustache, les cheveux noirs et lisses; il portait, au dessous de l'œil droit, une cicatrice, résultat d'une blessure occasionnée par un coup de flèche.

Hauteur du corps	5	pieds	"	pouces	"	lignes
de la colonne vertébrale	1	"	8	"	2	"
Circonférence de la tête, à la hauteur du front	1	"	9	"	"	"
Grande circonférence de la tête*	2	"	1	"	"	"
Circonférence du cou au niveau du cartilage thyroïde	1	"	"	"	"	"
de la poitrine, à la hauteur du sein	2	"	8	"	"	"
y compris les bras	2	"	11	"	3	"
du ventre, au niveau de l'ombilic	2	"	2	"	2	"
du bassin	2	"	4	"	2	"
longueur du membre supérieur *	2	"	1	"	6	"
Circonférence du bras, à sa partie moyenne"	"	"	10	"	2	"
de l'avant-bras, à sa partie saillante	"	"	10	"	"	"
au poignet	"	"	6	"	"	"
longueur du membre inférieur*	2	"	7	"	"	"
Circonférence de la cuisse, à sa partie moyenne	1	"	5	"	"	"
au-dessus du genou	1	"	2	"	1	"
du genou	1	"	1	"	"	"
du mollet	"	"	11	"	11	"
du bas de jambe	"	"	7	"	3	"
du pied, dans sa plus grande largeur	"	"	9	"	3	"
du coude-pied	"	"	11	"	4	"
longueur du pied	"	"	9	"	1	"

[*Du menton à la partie supérieure et postérieure du crâne. * Du creux de l'aisselle à l'extrémité du doigt du milieu. * Du pli de l'aîne au talon.]

Expériences dynamométriques
faites à l'île Rawak.
Sur les Guébéens et les Papous.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
1	Abdalla Gafourou	40	Ile Guébé (Moluques)	38	"	7 x ^{bre} 1818. (en mer)	Chef de l'île Guébé, désigné sous le nom de Capitan-Guébé. Petit, bien constitué, ayant l'air d'un homme habitué à commander. Il ne voulut pas essayer la force des reins.
2	Goula Manimoudim	"	id.	69	"	id.	Capitaine d'une pirogue de Guébé.
3	Cassim	"	id.	51	"	id.	Second Chef de Guébé.
4	"	45	Kaboré (Ile Waigiou)	43,5	12,5	28 x ^{bre} 1818.	Taille moyenne _ Assez bien constitué; cheveux noirs longs et crépus, formant une masse énorme _ barbe grise, traits réguliers, physionomie peu spirituelle _ dents incisives supérieures limées sur leur face extérieure.
5	Ayfolà	20	Ile Guébé	54	10	2 janvier 1819.	Taille de 5 pieds _ cheveux noirs et lisses, nez épaté, teint olivâtre, lèvre supérieure saillante, couverte d'une légère moustache _ cicatrice au dessous de l'œil droit provenant d'un coup de flèche. _ Bien constitué
6	Badal	25	id.	53	10	id.	Taille au-dessus de la moyenne _ assez bien constitué, nez épaté, cheveux noirs et lisses.
7	Éreb	14	id.	44,2	3,6	id.	Bien constitué _ cheveux crépus, nez épaté, teint noir-olivâtre, lèvre inférieure saillante.
8	Bourout	28	id.	51	13	id.	Taille au-dessus de la moyenne, cheveux noirs et crépus _ Allant à 63 kilogrammes, en appuyant le dynamomètre sur les genoux.
9	Gay	6	id.	12,5	"	id.	Fils du Capitan-Guébé _ petit enfant, gentil et très-intelligent _ Bien constitué, cheveux noirs et lisses, teint olivâtre.
10	Calatou	32	id.	44,5	7	id.	Taille au-dessus de la moyenne _ faible constitution, cheveux noirs, longs et crépus.
11	Aïoua	27	id.	64	15,2	id.	Taille élevée _ Bien constitué _ Teint olivâtre, nez épaté, air spirituel
12	Anguessi	9	id.	29,2	"	id.	Bien constitué, jambes grêles, cheveux noirs et crépus _ teint-noir olivâtre, nez épaté.
13	Sial	25	id.	41,6	11,6	id.	Très-grand, bien constitué, assez musculeux _ nez épaté, lèvres saillantes, épaisses.
14	Adeline	22	id.	29,5	7,5	id.	Taille moyenne, teint noir-olivâtre, nez légèrement épaté, lèvres saillantes, ombragées de quelques poils. Il était doucereux et avait l'air d'un coquin.
15	Manoc	26	id.	50,5	12,4	id.	Grand, bien constitué, teint noir-olivâtre, nez épaté, cheveux noirs et crépus, portant des moustaches. _ Musculeux.
16	Katnome	24	id.	61,8	14,4	id.	Grand, bien constitué, nez épaté, teint olivâtre _ Dents noircies par l'usage du bétel. _ Les incisives supérieures limées en devant.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
17	Bartanda	15	Ile Guébé	46	11,7	2 janvier 1819.	Bien constitué, nez épaté, teint olivâtre, cheveux noirs et crépés, lèvres épaisses et saillantes.
18	Abdom	25	id.	51	11,8	id.	Taille au-dessus de la moyenne. Bien constitué _ nez épaté, teint olivâtre _ la lèvre supérieure ombragée d'une légère moustache.
19	Tarataoun	34	Terre des Papous	49,1	8,1	id.	Grand, peu musculeux, médiocrement constitué _ cheveux noirs, laineux et crépus _ pommettes saillantes _ teint noir.
20	Potolo	28	id.	53	8,8	id.	Grand, bien constitué, musculeux, teint noir, cheveux laineux.
21	Amoun	30	Ile Guébé	31	"	id.	Taille moyenne, faiblement constitué (Il n'a pas voulu essayer la force des reins.)
22	lajoutiro	13	id.	11	"	id.	Jeune fille de Guébé, esclave, amenée à Rawak comme objet de commerc.
23	Atif Sanaf	28	id.	47,	9	id.	Grand, bien constitué, musculeux, teint olivâtre, nez épaté _ Quelques poils au menton, aux moustaches et aux joues.

force des mains, 49 kilogrammes

Termes moyens *

force des reins, 10 Myriagrammes, 8.

*N.B. Les seuls individus âgés de 20 à 50 ans ont concouru à former ces termes moyens.

Costume des Guébéens.

209. Le costume des Guébéens n'était point du tout uniforme : les uns avaient des camisoles (espèces de redingotes sans collet) d'indienne et des pantalons de la même étoffe; les autres, des pantalons et une chemise par-dessus; le plus grand nombre portaient seulement un pantalon tenu par un mouchoir fixé autour du corps. Quelques-uns avaient des chapeaux coniques en feuille de sagoutiers et plusieurs avaient la tête entourée d'un mouchoir de couleur.

Le chef de l'Ile Guébé était un homme de petite taille, vif, très-intelligent et paraissant habitué à commander; il avait emmené à Rawak une jeune esclave de 13 à 14 ans, dans l'intention de la vendre à M^r De Freycinet; sa proposition n'ayant pas été acceptée, il sut tirer parti de sa prisonnière en l'obligeant à vendre ses faveurs. Le costume de ce chef consistait en une camisole d'indienne, une chemise blanche par dessous et un pantalon. Son turban était composé de deux pièces comme celui des mahométans.

Nous vîmes un bon vieux Malais, nommé Abas, frère du Capitan-Guébé; c'est lui qui, lors du voyage de Sonnerat, donna au Capitaine Coëtivi le premier plant de muscadier qui ait été transporté à l'île de France. Un pantalon, une chemise blanche et un turban bleu composaient le costume du vénérable Abas.

Les Guébéens font les échanges avec beaucoup d'art et n'offrent jamais qu'en dernier lieu les objets les plus curieux, les plus brillants et tous ceux qu'ils savent devoir intéresser le plus les Européens. Dans les différens petits marchés que nous avons conclus avec eux, il nous a été facile de reconnaître qu'ils joignaient à beaucoup de mauvaise foi un caractère rusé et tenace. Si l'on paraissait désirer leurs arcs, leurs flèches, leurs boucliers ou les chapeaux coniques des chefs, ils demandaient en échange des pantalons, des mouchoirs, etc, etc. ; s'ils s'apercevaient que l'on mît le moindre empressement à leur faire apporter ce qu'ils avaient indiqué, ils ne terminaient pas le marché, voulaient alors exiger une valeur double ou triple de la première et bientôt ne mettaient plus aucune borne à leurs prétentions. Lorsqu'ils arrivèrent à Rawak, ils vinrent à bord de la Corvette et firent quelques présens au Commandant qui les reçut parfaitement, leur donna beaucoup d'objets agréables ou utiles et admit à sa table les premiers chefs. Après le dîner, le Capitan-Guébé (Chef de l'île) reprit un chapeau qu'il avait prié le Commandant d'accepter et il ne craignit pas de pousser l'impolitesse jusqu'à le faire vendre au plus offrant.

Il y avait dans les pirogues des Guébéens, plusieurs Papous ou Nègres de la Nouvelle-Guinée remarquables par des cheveux noirs, laineux et crépus, par un teint noir-foncé et par la saillie des pommettes; ils avaient le front aplati, le crâne peu proéminent, l'angle facial de 75 degrés, les lèvres saillantes, épaisses, les dents noires et limées comme celles des Guébéens. Les Papous que nous avons vus étaient, en général, petits, trapus et assez fortement constitués; quelques-uns étaient d'une taille élevée. La lèpre était commune parmi eux; on peut en dire autant des dartres écailleux, maladies que l'on observait aussi chez quelques insulaires de Guébé : les écailles étaient très-nombreuses, petites, blanchâtres ou grisâtres, des lignes blanchâtres se dessinaient en zigzag sur tout le corps; la figure seule en était exempte chez quelques-uns, mais non dans tous. Le bas des jambes n'offrait pas de gonflement apparent.

269. Le Capitan-Guébé nous a assurés qu'il existait des anthropophages dans l'intérieur de la Nouvelle-Guinée.

281. L'Islamisme modifié paraît être la religion des Guébéens et des Papous.

382. Nous vîmes entre les mains des habitans de Guébé un épervier semblable aux nôtres et parfaitement bien fait. Les Guébéens et les Papous pêchent avec la ligne, la seine, l'épervier et la foène.

1818.

Les Naturels des Iles Guébé, Rawak et Waigiou sont très-adroits pour foèner le poisson que l'on trouve en abondance dans les baies de ces différentes îles. Les foènes dont ils se servent avec tant de dextérité sont formées d'une petite fourche à deux ou trois branches terminées en fer de lance; la fourche, qui est en fer, est fixée sur le gros bout d'un bambou de 8 à 10 pieds de long sur 10 à 12 lignes de diamètre. Les Guébéens et ceux de Waigiou, placés debout sur l'avant de leurs pirogues, cherchent de l'œil le poisson qui vient nager sur les bancs qui bordent le rivage. Dès qu'ils l'aperçoivent, même à la distance de dix à douze pas, ils lancent la foène qui, dirigée d'une seule main, atteint presque constamment le poisson dont la longueur, bien souvent, n'excède pas six pouces : c'est ainsi qu'ils percent l'écaille la plus forte des tortues. Ils vont aussitôt reprendre leur arme dont le bout reste hors de l'eau, s'emparent de leur proie et recommencent le même exercice jusqu'à ce que leur pêche soit suffisante. Pendant notre séjour à Rawak, outre leur consommation journalière, ils nous fournissaient du poisson assez abondamment et nous procuraient aussi quelques tortues de mer en échange de nos couteaux, etc. Des arcs, des boucliers, des flèches, des chapeaux plus ou moins brillants, des nattes, du tabac, des poules, des œufs de canard et de tortue, des cocos et ananas, quelques pains de sagou, des oiseaux de paradis, des tortues et des poissons sont à peu près les seuls objets que nous ayons obtenus des Guébéens en échange de draps de lit, mouchoirs, pantalons, miroirs et couteaux. Ils donnaient la préférence aux mouchoirs rouges.

Leur nourriture ordinaire se composait de poisson frit, de coquillages, de pain de sagou, de riz cuit à l'eau, de bananes, cocos et ananas. Il paraît qu'ils s'abstenaient de manger les chèvres et les poules qu'ils avaient en leur possession.

S'il était permis de hasarder quelques conjectures sur des insulaires que nous n'avons pas eu le temps de bien connaître, je ne serais pas très-éloigné de penser que le chef de Guébé est un vrai pirate, toujours disposé à faire des excursions dans les îles de l'Archipel des Moluques et à surprendre les petits navires marchands qu'un faible équipage ne saurait défendre contre plusieurs pirogues montées par des hommes adroits et entrepreneurs. Les Guébéens paraissent plus avancés en civilisation, plus instruits, plus rusés et plus fripons que les autres peuples au milieu desquels ils se trouvent placés.

Le Sultan de Tidor est souverain de Guébé, Gilolo, etc.

446. La langue de Guébé est la même que celle de Tidor.

Voici Quelques mots du Vocabulaire Guébéen :

Noms français

Noms Guébéens.

Vocabulaire Guébéen.

[A pencil mark next to some words seems to refer to this pencil note in the margin: (Copié)]

Tête
* front
sourcils
œil
yeux
* paupières
cils

nez
bouche
lèvres
dent
langue
menton
joue
oreille
barbe
moustache
cheveux
cou
poitrine
~~mamelle~~ [sein]
lait
ventre
nombril
estomac
dos
*postérieur
*membre viril
*testicule
*être en érection
*parties sexuelles de la femme
* mont de Vénus
*union intime des sexes
épaule
bras
coude
*main
doigt
pouce

Couto et Coutor.
Caliour.
Bilinghi et Bilbilinghi.
Tam et Tad.
Tadji.
Touana et Caplouo.
Tad Caplour _ Tad Caplouo _ itam
Capolouo.
Cassignor et Casseignor.
Capiour.
Capioudjaïs.
Capioudji.
Mamalo.
Alod _ Galor et Cassaop.
Affoffo.
Cassigna _ Casseigna et Cassinam.
Djangout.
Cassohouně.
Calignoouně.
Cocor.
Cacnor et Catnor.
Soussě.
Soussě.
Siahora et Serignaor.
Figilo.
Naor.
Moulor.
Pipor.
Sid.
Baoouně.
Cabělis.
Fid.
Fobioït.
Faïouït et ohi-ohi.
Vialor.
Camer.
Capchouor (mouillez chou)
Fadlor.
Cacahor.
Cacahor pial.

1818.

Noms français

Petit doigt
 Ongle
 cuisse
 jambe
 genou
 pied
 talon
 *orteil
 peau ou tissu cutané
 os
 pouls
 homme
 femme
 anthropophage
 jeune
 vieux
 borgne
 aveugle
 lèpre
 rhume
 *plaie
 *petite vérole
 chapeau
 mouchoir
 pantalon
 *camisole (espèce de redingote)
 bracelet de coquille
 perle
 couteau
 chaise
 *bague
 natte
 aiguille
 *corde
 *épingle
 *tête de l'épingle
 *gouvernail
 or
 *barrique

Noms Guébéens.

Cacahor cali.
 Cassiébor.
 Capiar et Caffiar.
 Pichor (mouillez chor.)
 Caillar toublor.
 Iliahor.
 Caplouor.
 Caom.
 Kinod.
 [blank]
 houtě
 Gnat et Sgniat.
 Pīně et Mapīně.
 Cron.
 Mandjiaman.
 Bucali.
 Babaïap
 Tacapali.
 Matal.
 Oïe.
 Jabat.
 Pārě.
 Saraou et Chapéou (mouillez cha.)
 Touala.
 Chanac.
 Chinsoun.
 Babila.
 Moustica.
 Sout.
 Trapessa.
 Aliali.
 Dab.
 Liaïně.
 Gouminalada.
 Balou.
 Coutom.
 Béguèně.
 Plavan.
 Pipa.

Noms français.

Noms Guébéens.

feu	Ap.
fer	Bessi.
*fumée	Mass.
*pagaie	Pōně.
*mer	Tassi.
*eau douce	Aër omissi et Ahouer omissi.
*petite pirogue	Arouèř.
couteau p[our] fendre les cocos	Soubèř.
*argent	Salaca.
*roupie	Likitoně.
*table	Méza
*miroir	Mistiguě.
rasoir	Soutsacatal.
*scie	Gargadi.
*banc	Banco.
*entonnoir	Sanaca.
cuiller	Saoul et Gahoul.
*bouton doré	Caki.
*serviette	Amout.
*Petits bons hommes de bois [(idoles)] [(espèce d'amulette)]	Héfi
*long peigne en bois [(à 3 ou 4 branches.)]	Assis.
*Bon jour _ salut.	Tabéa?
*fumer	Sorop.
manger	Tanāně.
*uriner	Pami.
*réveiller quelqu'un	Péguigne.
*soleil	Attouol.
Mammifères. chien	Cobbli.
phalanger	Dho.
cochon	
oiseau	Mani.
*bec	Capiou.
*œil	Inéta.
tête	Couto.
aîle	Balmo.
*patte	Calahou.
ongle	Cassiébaou.
*queue	Sepipo.
*plume	Plou-ho.
*caroncule d'une espèce de tortue [de la Colombe muscadivore]	Cognio (mouillez gni.)

1818.	Noms français.	Noms Guébéens.
	*œufs d'oiseau	Mané.
	*œuf de la poule noire [du Mégapode Freycinet.]	Blévine lessou.
	petit nid	Penou.
Oiseaux.	*cassican fi??? [Sonnerat] (<u>Barita ???, N</u>)	Oucouacou.
	*épervier à ventre blanc [balbusard]	Ouapīnēbat.
	* tourterelle à carenule noire [Colombe muscadivore (<u>colomba aenea, Lath.</u>)]	Ouapīnē.
	hirondelle de mer (<u>sterna L.</u>)	Sapēnē.
	*corbeau	Samalaï.
	martin- pêcheur [chasseur Gaudichaud .N.]	Salba.
	calao de Waigiou <u>Buceros ruficollis. vieillot.</u>	Massouaou _ Mandaouaēnē et Boro.
	autre calao	Massouaou.
	ara noir ou perroquet à trompe (<u>psittacus niger, L.</u>)	Mani falcoumē
	*perruche de Timor (<u>psittacus hæmatodus.</u>)	Saclic.
	Kakatoë blanc	Akia.
	*perroquet Papou (<u>Psittacus papuensis, L.</u>)	Ambilio.
	*grand perroquet de la N[ouve]lle Guinée ou perroquet à bec rouge (<u>psittacus macrorhynchos, L.</u>)	Alian-ha.
	*lori tricolor (<u>psittacus lory, L.</u>)	Lori.
	* petite poule noire <u>Mégapode Freycinet N.</u>	Blevīnē
	* pigeon de Rawak <u>Colombe Pinon N.</u>	Bioutīnē.
	pigeon couronne de Banda (<u>Colomba coronata, L.</u>)	Manēbi.
	*pluvier ou œdicnème à gros bec. <u>œdicnemus magnirostris, C.S.H.</u>)	Sikiakel.
	*corlieu ¹ (<u>scolopax phæopus, L.</u>)	Sikiakel.
	crabier blanc de Boni (<u>ardea æquinoctialis, L.</u>)	Siaou; et mieux Siahou
	fou brun	Mani galégālet et Manigalgālet.
	petite hirondelle de Rawak Salangane (<u>hirondu esculenta, L.</u>)	Bleffe.
	*petit oiseau gris-blanc	Calabissan.
	* de Pisang	Calabissan.
Reptiles.	tortue de rivière	Fénéléï.
	*tortue de mer	Bèguē-bèguē.
	gros lézard de Rawak	Bettē.
	*petit lézard à queue annelée	Sesseffē.
	*gecko à raies longitudinales blanches	Cassidiof.
	*grand serpent	Baï.
	*petit serpent	Baï.
	poisson	hin et Īnē.
Poissons.	*petit squal	Ouï.

¹ Les habitants de Guébé assurent, contre toute vraisemblance, que le pluvier et les corlieus sont les mêmes oiseaux que l'âge seul rend différents : le premier est vieux, nous disaient-ils, et les derniers sont jeunes.

Noms français.

Noms Guébéens.

	* raie roussette [Freycinet]	Kaffagaï.
	*raie torpille ponctuée de bleu	Famé.
	*baliste à grande tache noire [Praslin, Lacép,]	Soume.
	*chætodon aplati jaunâtre _ tache noire à la nag[eoire] dorsale	Mérabě
	*chætodon rayé de brun et de jaune à nag[eoire] dorsale terminée par de longs filaments	Palou.
	*holocentre à raies longitudinales rougeâtres et blanches, à taches noirâtre auprès de la queue, à nag[eoire] caudale légèrem[ent] fourchue	Bissi.
	*holocentre à raies plus écartées, de couleur blanchâtre, à nag[eoire] caudale fourchue (holocentre esclave?)	Catbotto.
	*petit poisson à raies longitudinales au dos à queue fourchue, à nag[eoire] dorsale pourvue de 19 ray. aiguillonnés.	Conösso.
	*Poisson tout tacheté de brun	Casséï.
	*poisson aplati à ligne latérale prononcée seulem[ent] du côté droit, à queue fourchue, à nag[eoire] dors[ale] de 13 ray. aig[uillonés] et de 11 ray. art.	Saplan.
Mollusques	*nautille coquille marine indéterminée ressemblant à un solène.	Guig.
	l'animal de cette coquille	Fadjioun.
	*moule	Fadjioun ouanto.
	*cône qui sert à faire des bracelets	Ampouloũmě.
	*larges coquilles terrestres (bonnes à manger disent les Guébéens) qui se rapprochent des bulimes et qui ont deux raies dont l'une est blanche et l'autre noire.	Bilibili.
	*œuf de Léda	Campinaï.
Annélides.	amphinome	Boul.
Crustacés.	crabe	Niéfi.
	crabe à taches rougeâtres	Caf.
	crabe moucheté de jaune	Caf-băli.
	*gérarcin (tourlourou)	Caf-Cabéï.
	crabe brun, sans taches	Ca-hou.
	*pagure	Caf-boussě.
	*scyllare	Caougăně.
Arachnides.	petite langouste	Calioal.
insectes.	araignée	Besséou.
		Plaou.

charanson noir
*capricorne
sauterelle
cigale
libellule
papillon
chenille noire

Nanipa.
Cavaouaou.
Cassipiaou.
Cinianel.
Socmhoua.
Calabib.
Goyop.

*Le mot Quanto correspond au mot malais Issi qui signifie viande.

1818.	Noms Français.	Noms Guébéens.
Zoophytes.	*Simulie (moustique) *Astérie-ophiure Oursin Oursin miliaire Oursin à baguettes ou cidarite holothurie	Nini. tchiéloï. Baoussan. Tata. Tassicapiou. Moco. Sëmëcao et Alancao. Boun-hoc et Bonga. Alagan. Dalima. Gog.
Végétaux.	*Noix muscade Macis ou 2 ^e enveloppe *Brou ou 1 ^{ère} enveloppe Grenade *fruit du jambosier rouge *fruit vénéneux fourni par un arbrisseau du Genre <u>Ximenia</u> et nommé <u>Pistache</u> par nos marins. *Tacca Giraumon *Maïs Tabac Banane Fucus Sagou *Espèce de jonc (Genre <u>Canna</u>) *Piment Champignon *Espèce de pomme bonne à manger fournie par un arbre du genre <u>cynometra</u> (nommée <u>Pouda</u> à Diély) *escalier *Non *Ecaille *Danser *Madame Assez N'avoir plus faim Cigare Petit-fils Ile Rawak *Pisang ou île des bananiers *Aiguade de Waigiou *Croix en bois qui sert à tordre le fil *Je ne sais pas *J'en ai	Fofolaouï. Ouéïmë. Bactil. Cassella. Tabaco (Mot sans-doute Portugais) Pisang. Rohëmë. of et lof. Cabo. Baltian. Essînë. Imouï. Loïně. Në. Ounaf. Densar (mot sans-doute Portugais.) Gnogna (Mouillez.) Ura [blank] Nomhou Tchoutchou. Rahouk et Rahouki. Poulo Pisang. Sa-houri. Caïouahé Tradacao. Bagnia (Mouillez <u>gni</u>)

Noms Français.

*Bougie
 *cire
 *Poudre à canon

Numération.

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 *12
 *13
 20
 21
 22
 30
 *31
 *32
 40
 50+
 70
 80
 90.
 100
 220
 1000
 2000
 *3000
 *4000
 *5000
 *6000
 *7000
 8000
 9000
 +60

Noms Guébéens.

Lilīně.
 Malāmě.
 Ouba et Passaně.
 Pissa.
 Pilou
 Pittoul.
 Piffat.
 Pilīmě.
 Pounoum.
 Piffit.
 Poual.
 Pissiou.
 Ocha (mouillez Cha) mieux otcha.
 Outīněsa.
 Ouīnělou.
 Outīnětoul, etc.
 Affalou et Talankia.
 Talanpissa ou Tchalan pissa.
 Talanpilou, etc.
 Affatoul ~~Talapittoul~~ et Laxa.
 Laxan Pissa; Laxa pissa.
 Laxa pilou.
 Affat.
 Affalīmě.
 Affafit.
 Affaoual.
 Affassiou.
 Outīněcha (mouillez cha.)
 Outīněloui.
 Chalanča (m. cha.)
 Chalanloa.
 Chalantoul.
 Chalanfat.
 Chalanlīmě.
 Chalannoum.
 Chalanfit.
 Chalanoual.
 Chalanssiou.
 Affounoum.

1818.

Quelques notes recueillies
pendant notre séjour
dans le havre de Rawak.

Aspect de l'île de Rawak.

76. L'île de Rawak est située au nord de celle de Waigiou, dans le Grand Archipel d'Asie et sous l'équateur. Couverte d'arbres dont plusieurs fourniraient un bois précieux pour la construction et la menuiserie, cette île offre de toutes parts l'aspect de la plus riche végétation. Un canal étroit la sépare de Waigiou. Elle n'était pas habitée lors de notre arrivée, mais elle paraissait l'avoir été peu de temps au paravant et même l'être encore à certaines époques de l'année. Les Naturels des îles voisines ne retirent pas de très-grands avantages de la fertilité du sol; ils se bornent à cueillir les cocos, les choux-palmistes, les ananas, les fruits du jambosier et les girarmons que cette île fournit sans culture : la mer qui la baigne leur offre quelques tortues et du poisson en abondance.

40. Le havre de Rawak, sur la côte orientale de l'île, est à l'abri des vents de nord-ouest qui sont, dit-on, les plus fréquents depuis le mois de novembre jusqu'en avril. Un banc de corail et de roche s'étend à une demi-encablure de tout le bord du havre qui est de forme demi-circulaire et dont chaque extrémité se termine à une montagne de médiocre élévation. Dès que l'on s'éloigne de ce banc, la sonde donne de 10 à 19 brasses d'eau, fond de vase et de sable noir très-fin. Deux passes, l'une à l'est et l'autre l'ouest, conduisent à ce mouillage.

Une ceinture madréporique entoure l'île. On voit des roches schisteuses au bas de la petite montagne située dans la partie sud, des rochers calcaires au nord et à l'est, et, dans cette dernière direction, surtout au cap qui se termine; de ce côté, une petite chaîne de montagnes. On remarque des filons de feldspath dans plusieurs de ces roches calcaires.

216. Nous avons vu, dans toute l'île, sept à huit cabanes dont deux bâties sur pilotis au fond du havre; l'une de ces dernières a été utilisée par les opérations tydométriques : elle présentait une espèce de galerie avant de pénétrer dans le principal appartement qui était divisé en deux parties, suivant sa longueur. Du côté de la mer, se trouvait une seconde galerie en fort mauvais état. Deux autres cabanes placées sur la côte ont servi de dépôt aux instrumens de l'observatoire et de logement à ceux d'entre nous qui couchaient à terre. Le bois et les feuilles de cocotiers ont été employés pour la construction de ces différentes cases.

298. Plusieurs tombeaux paraissaient à côté de l'Observatoire.



Cabane de Rawak.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 358]

Tombeaux.

de l'Uranie, sous l'ombrage des cocotiers : celui qui, mieux décoré que les autres semblait appartenir à quelques Raja, était d'une forme pareille à celle des cabanes, mais sous des dimensions infiniment plus petites. Les planches dont il était construit étaient jointes ensemble par des chevilles de bois dont la partie la plus épaisse faisait à l'extérieur une saillie de plus d'un pouce. Cette disposition peut servir à désunir les pièces d'assemblage, à visiter l'intérieur de ces monumens ou bien à les transporter ailleurs. La voûte était en feuilles de lataniers et de vacois; les parois antérieure et postérieure offraient, dans leur partie supérieure et triangulaire, des feuilles de lataniers de différentes couleurs; on voyait sur le devant un signe religieux (sS) à demi effacé. La paroi latérale gauche présentait une ouverture quadrilatère qui permettait de voir, dans l'intérieur du tombeau, une caisse en bois dont le couvercle dérangé laissait apercevoir un grand nombre d'os du tronc et des membres; à côté de la caisse, se trouvait une petite soucoupe de porcelaine de Chine. Au devant de ce monument, sur le sol, paraissaient six têtes humaines, sans mâchoire inférieure, et à gauche, un grand buccin percé d'une ouverture circulaire. Les autres tombeaux ne contenaient pas d'ossements humains; ce fut envain que je fis creuser dans tous à la profondeur de quelques pieds.

Le squelette, que le tombeau principal de Rawak renfermait, m'offrit les dimensions suivantes, pour le bassin :

Grande circonférence du bassin	2 pieds 6 pouces " lignes				
Circonférence du détroit abdominal	1	"	2	"	3 "
Diamètre sacro-pubien	"	"	4	"	" "
Diamètre iliaque ou transversal	"	"	4	"	1 "
Diamètres obliques	"	"	4	"	2 "
Circonférence du détroit périnéal	1	"	4	"	" "
Diamètre cocci-pubien	"	"	4	"	" "
Diamètre iskiatique ou transverse	"	"	3	"	" "
Diamètres obliques	"	"	4	"	" "
Hauteur du sacrum	"	"	4	"	" "
Distance comprise entre les deux épines iliaques antérieures et supérieures	"	"	7	"	10 "

Des six têtes que l'on voyait devant le même tombeau, cinq offraient un angle facial de 75 degrés.

38. L'aiguade de Rawak n'est autre chose qu'un petit puits, vu dans les derniers jours de notre relâche et situé au fond du havre, à côté de notre Obsevratoire.

76. Les hautes montagnes de Waigiou s'élèvent en amphithéâtre. La partie de la côte de cette île que j'ai eu occasion de parcourir est très-boisée; elle est couverte de grands arbres,

1818.

d'arbrisseaux, de lianes et de plantes de toute espèce. La végétation est partout d'une rare fertilité, comme à Rawak : les cocotiers, badamiers, bananiers, papayers, jambosiers, arbres à pain, sagoutiers, aréquiers, palétuviers, mimosa, cycas, casuarina, muscadiers, tacca pinnatifida, tacamahaca calophyllum, beaucoup de fougères, de lichens et de mousses, quelques ulva et quelques fucus se font remarquer parmi les nombreux végétaux que produisent ces deux îles.

Aiguade de Waigiou.

38. Les deux aiguades de Waigiou où nous avons fait notre principale provision d'eau sont formées par deux petites rivières situées sur la côte nord de cette île et qui viennent se jeter au milieu du canal qui sépare Rawak de Waigiou. La seule rivière que j'ai vue, encombrée dans son cours par de vieux arbres que le temps ou les orages ont déracinés, coule sur du sable et des roches schisteuses, auprès de son embouchure. L'eau, prise à marée basse, en est fraîche, limpide et bonne à boire; aussi obtint-elle facilement la préférence sur celle de Rawak qui avait un goût terreux assez désagréable.

Course sur l'île de Waigiou.

Dans une course que M^r Pellion et moi nous fîmes sur l'île Waigiou, nous vîmes, sur le rivage, à quelque distance de la rivière, plusieurs cabanes inhabitées. Il paraît que les naturels des diverses îles qui composent cet archipel, construisant leurs habitations promptement et à peu de frais les abandonnent aussi avec beaucoup de facilité lorsque les ressources des alentours sont épuisées et surtout lorsque des navires européens abordent sur leurs côtes. Les cabanes dont je parle étaient sur des pilotis se cinq à six pieds d'élévation. Non loin de-là, nous aperçûmes une espèce de hangar et deux tombeaux dont l'un contenait un moule à sagou (petite boîte en bois à deux compartimens alongés.) et deux boîtes de lataniers, l'une vide et l'autre renfermant des bracelets, un peigne et des cheveux. Dans le tombeau voisin, entouré d'un double rang de morceaux de bois enfoncés dans le sol, se trouvait aussi une boîte qui contenait du tabac, des bracelets et plusieurs bandelettes de linge. Aux différentes pièces de bois qui soutenaient le voûte de ces monumens étaient suspendus plusieurs sacs tressés avec des feuilles de lataniers; on voyait aussi des pointes de flèches plantées en terre. Sur le bord de la mer était une pirogue commencée.

A quelque distance de la côte et non loin de cet endroit, nous découvrîmes une maison d'assez belle apparence, également sur pilotis et dont les parois étaient faites avec des planches parfaitement jointes ensemble. Le plancher et la voûte étaient en feuilles de cocotiers et de lataniers. La face antérieure de cette habitation offrait, au milieu, une porte à deux battans surmontés d'une sculpture grossière et deux fenêtres symétriques sur les parties latérales. Au devant de cette cabane dont la

régularité fixa notre attention, nous trouvâmes une voile faite avec des feuilles de cocotiers disposées par longues bandes de deux pouces de large que l'on avait cousues avec du rotin. Cette voile qui avait la forme d'un carré long présentait, sur l'une de ses faces, des dessins et des figures vraiment hiéroglyphiques que M^r Pellion dessina.

Après avoir longé, dans une embarcation, une portion de côte entourée de rochers et de plusieurs brisans, nous pénétrâmes dans un enfoncement remarquable par une particularité que je n'avais encore observée nulle part. Nous vîmes avec étonnement une forêt de beaux arbres au milieu de la mer; la végétation était aussi active que dans l'intérieur de l'île et rien n'indiquait que l'eau salée nuisît aux arbres qu'elle baignait sur cette partie de la côte de Waigiou. L'eau était vaseuse et exhalait une mauvaise odeur. Plus loin encore, nous nous engageâmes dans une autre crique où nous mîmes pied à terre. Les cabanes qui frappèrent nos regards étaient construites de la même manière que les précédentes; au devant de l'une d'elles, on trouvait une échelle qui servait à pénétrer dans l'intérieur de cette habitation et que les Naturels enlèvent sans-doute pendant la nuit pour se garantir des surprises de leurs ennemis et de l'approche des animaux dangereux. Les maisons de Waigiou, élevées de cinq à six pieds au-dessus du sol, peuvent diminuer la funeste affluence des émanations marécageuses. Nous vîmes, dans une cabane, la place de trois feux; ce n'était autre chose que des feuilles et des branches d'arbres que l'on avait eu soin de recouvrir de terre. Deux tombeaux voisins ne renfermaient qu'une petite boîte à divers compartimens et une assiette de porcelaine de Chine.

Pendant notre séjour à Rawak, les Naturels de Guébé et de Waigiou nous procurèrent quelques tortues de mer, du poisson en abondance, des pigeons couronnés de Banda, des gallinacées noires plus petites que nos poules [formant un genre nouveau], des [que nous avons nommé mégapode,] choux-palmistes, des cocos, des ananas et quelques fruits du jambosier : telles sont à peu près les ressources alimentaires que peut fournir cette relâche.

Animaux.

102. Les chiens et les phalangers sont les seuls mammifères que nous ayons vus.

111. Les divers oiseaux qui font partie de notre collection sont les suivans : des éperviers, cassicans, gobe-mouches, une espèce d'hirondelle toute petite, des corbeaux, martins-pêcheurs [chasseurs], calaos, aras noirs, grands perroquets verts de la Nouvelle-Guinée, cacatoës blancs, loris tricolores, gallinacées noires,

1818.

pigeons couronnés de Banda, colombar à loupe noire sur le front et sans loupe, pluviers, crabiers blancs, corlieus, petites alouettes de mer et des hirondelles de mer. On a vu à Boni des oiseaux de paradis.

121. Des tortues de mer, des lézards, des geckos, des scinques et des serpents sont les divers reptiles que nous avons vus à Rawak et à Waigiou.

129. Les poissons que nous avons pu nous procurer se bornent aux suivants : des squales, des roussettes, raies, torpilles, tétrodons, balistes, ostracions, ésox, pleuronectes, échénéis, blennies, labres, spares, lodians, scombéroïdes, caranx, chétodons, holocentres et plusieurs autres espèces indéterminées.

140-147. Les mollusques vus ou pris à Rawak et Waigiou sont : des calmars, des nautilus, dolabelles, bulles, sabots, cadrans, nérites, cônes, porcelaines, ovules, volutes, olives, mitres, buccins, tonnes, nasses, pourpres, heaumes, cérithes, acquilles?, apolles, strombes, halyotides, patelles, oscabrions, huîtres, placunes, spondyles, pernes, arches, lithodomes, tridacnes, tellines, vénus, anatifes, balanites, etc.

Les crustacés nous ont offert des crabes, pagures, scyllares et langoustes;

Les Arachnides, des araignées seulement;

Les insectes, des iules, des cicindèles, buprestes, charançons, lamies, blattes, sauterelles, cicadaires, libellules, ichneumons, papillons, etc, etc.;

Les Zoophytes, des astéries _ ophiures, des oursins, holothuries, polypes à polypiers, isis, madrépores et éponges.

les amphinomes sont les seuls animaux de la classe des Annélides.

147. Les habitants de Waigiou se faisaient remarquer par des cheveux noirs, crépus, ébouriffés, comme laineux chez les uns, longs et lisses chez d'autres; plusieurs les avaient dans un tel désordre que leur tête paraissait d'un volume énorme, ce qui joint à une physionomie laide, stupide et rébarbative n'embellissait pas ces bons insulaires. Ils avaient le nez gros, épaté, les lèvres grosses, les dents noires et le teint olivâtre. Un simple langouti était l'unique vêtement du plus grand nombre; une camisole et un pantalon n'appartenaient qu'aux premiers chefs. Que ces peuples sont encore loin de notre luxe européen!!...

155. Voici les dimensions des différentes parties

Aspect des Alifourous.

du corps prises sur un indigène de Waigiou :

	5	11	7	11	6
	pieds	"	pouces	"	lignes
Hauteur du corps	1	"	11	"	"
de la colonne vertébrale	1	"	7	"	6
Petite circonférence de la tête	1	"	11	"	"
Grande	1	"	"	"	2
Circonférence du cou,	2	"	2	"	7
au niveau du cart[ilage] thyroïde	3	"	"	"	7
de la poitrine, à la haut[eur] du sein	2	"	9	"	"
y compris les bras	2	"	6	"	"
du ventre, à l'ombilic	2	"	1	"	"
du bassin	2	"	10	"	3
Longueur du membre supérieur	"	"	9	"	10
Circonférence du bras, à sa partie moyenne	"	"	5	"	11
de l'avant-bras, au $\frac{1}{3}$ supérieur	2	"	5	"	1
du poignet	1	"	5	"	7
Longueur du membre inférieur	1	"	2	"	2
Circonférence de la cuisse au $\frac{1}{3}$ supérieur	1	"	"	"	7
au dessus du genou	1	"	7	"	2
du mollet	"	"	7	"	2
du bas de jambe	"	"	9	"	6
Longueur du pied	"	"	3	"	11
Largeur	1	"	"	"	7
Circonférence du coude-pied	1	"	"	"	7

185. La lèpre et les dartres écailleuses sont les seules maladies que j'aie remarquées parmi les habitants de Waigiou.

Le seul aspect du pays, l'humidité jointe à la haute température que l'on y éprouve et surtout la triste expérience que nous avons faite démontrent jusqu'à l'évidence le danger de toute relâche dans les Iles de Rawak et Waigiou.

L'Observatoire de l'Uranie fut établi sur la première de ces îles, dans un terrain bas, humide, marécageux et orné de la végétation la plus vigoureuse. L'île de Waigiou où l'on allait souvent pour faire de l'eau est également fertile et insalubre : des marais que la retraite des eaux de la mer met de temps à autre en contact avec l'air atmosphérique donnent naissance à des émanations infectes que l'on ne peut s'empêcher de considérer comme les causes occasionnelles des fièvres intermittentes endémiques à Rawak et Waigiou.

Pendant notre séjour à Rawak, l'hygromètre de Saussure qui se tint presque constamment à 100° varia de 86° à 103°; le thermomètre à l'air libre et à l'ombre fut habituellement à 25° et ne dépassa jamais 30° centigrade; le thermomètre à l'eau s'éleva jusqu'à 29°2; le baromètre métrique se maintint de 0,758 à 0,760 mm. . Je ne parle que des observations météorologiques faites à bord de la Corvette.

1818.

Les vents suivirent une marche assez constante : le matin, ils soufflaient ordinairement du S[ud], S[ud] S[ud] E[st] et S[ud] S[ud] O[uest]; dans la soirée, ils passaient à l'O[uest], O[uest] N[ord] O[uest] et N[ord] O[uest]; les vents de N[ord] et N[ord] E[st] étaient modérés et annonçaient le beau temps. A ces vents succédaient des calmes qui duraient presque toute la nuit et qui, s'ils étaient interrompus, étaient bientôt remplacés par de la pluie.

Dès que le soleil avait quitté l'horizon, les vapeurs dont l'air était saturé se condensaient et tombaient en gouttelettes qui pénétraient le corps d'une humidité malfaisante.

Depuis cinq jours seulement nous étions partis de Rawak et déjà nous avons à bord dix hommes affectés de fièvres intermittentes; dix jours plus tard, ce nombre était doublé. Il nous fut facile de remarquer que les malades furent précisément ceux qui avaient fait à terre un séjour plus ou moins long, soit pour les observations astronomiques et tydométriques, soit pour faire du charbon, laver le linge, remplir les pièces à eau, etc. . Cette fièvre, qui régna épidémiquement sur notre navire et qui revêtit le caractère pernicieux chez plusieurs individus, fut, en général, rémittente-tierce; elle affecta, chez quelques-uns, le type double-tierce; une seule personne l'eut tierce simple.

La maladie, à son début, s'annonçait par une inflammation insidieuse du système vasculaire contre laquelle il était d'autant plus urgent de se tenir en garde que tous nos marins étaient affaiblis par une longue navigation sous le climat brûlant des Moluques. Cette attention et l'administration du quinquina firent cesser la fièvre qui fut sujete à de très fréquentes récidives, en raison de l'état hygrométrique de l'atmosphère et sans-doute aussi de la nature de la maladie. Les deux hommes qui succombèrent étaient d'une faible constitution et âgés d'une cinquantaine d'années : l'affection épidémique s'était jointe chez l'un à une pneumonie et chez l'autre à un catarrhe pulmonaire adynamique.

Nous n'avons vu aucun naturel de Waigiou affligé de fièvre intermittente; cette circonstance ne saurait surprendre ceux qui savent combien l'habitude peut diminuer l'influence des exhalations marécageuses. Nous devons dire aussi que nous avons très-peu parcouru cette île et que nous n'avons guères vu que ceux de ses habitans qui sont venus auprès de notre Corvette.

446. J'ai recueilli quelques mots du Vocabulaire des Alifourous; c'est ainsi que l'on nomme les Indigères de Waigiou. Ils m'ont été fournis par

un naturel qui venait de Kabaré, petit village situé sur la côte de cette île, non loin de Rawak.

Noms français.

Noms Alifourous.

Quelques mots

du vocabulaire des Alifourous.

[There is a pencil note in the margin “(copié)”, like previously done, but no word in the list is marked with a pencil.]

Tête
Cheveux
Nez
Cils
yeux
Barbe
dent
Joue
Lèvres
Menton
Cartilage thyroïde
Nuque
Epaule
Bras
Tubérosité interne de l’humérus
Bracelet en rotin
Avant-bras
Main
Pouce
Index
Médius
Annulaire
Petit doigt
Mamelles [sein]
Poitrine
Creux de l’estomac
Ventre
Nombril
Dos
Fesse
Postérieur
Membre viril
Testicule
Cuisse
Genou
Jambe
Mollet

Cagala.
Sénōumëbouran.
Soun.
Inëcarnei.
Tadjémouri.
Gangapouni.
Oualini.
Gangafoni.
Ganganini.
Gambapi.
Cadjiaouni.
Cadjichéouni.
Poupouni.
Capiani.
Gaguëtë et mieux Gaguett.
Ouali.
Concaboni.
Concafalëni.
Contidal.
Concantili.
Couantipoulo.
Couantivipali.
Couantilminki.
Mansou.
Ignégavini. (mouillez gné)
Iovampini. (iov..)
Sgnani. (m[ouillez] gna)
Assilini.
Caënëténi.
Sëni.
Sëñëdoçaouvi.
Sini.
Touti.
Affolōni.
Concapōki.
Concanfaï.
Barmor.

1818.

Noms français

Noms Alifourous

Pied
 Talon
 Malléole
 Gros orteil
 2^{ème} orteil
 3^{ème} id.
 4^{ème} id.
 5^{ème} id.
 Peau (tissu cutané)

Cocagnaï (m[ouillez] gnaï)
 Concabiouli.
 Colabēni.
 Couantilal.
 Couantibipāli.
 Couantipoulo.
 Couantibipāli.
 Couantilminki.
 Rip.

Le naturel de Waigiou, qui me donna ce petit nombre de mots du vocabulaire Alifourou, ne resta que quelques instans à bord de l'Uranie; et, malgré le désir que j'en avais, il me fut impossible de le retenir assez long-temps pour obtenir d'autres renseignemens sur la langue de cette île. Depuis lors, je n'eus plus l'occasion de le revoir.

Les Indigènes de Waigiou sont obligés de parler la langue des Papous pour se faire entendre des habitans des autres îles du même archipel.

446. Les dievrses entrevues que nous avons eues avec les insulaires de Guébé et avec quelques Papous nous ont permis de recueillir quelques mots du vocabulaire des habitans de la Nouvelle-Guinée.

Noms Français.

Noms Papous.

Vocabulaire des papous.

Tête
 front
 sourcils
 œil
 Paupières
 Cils
 Narine
 Nez
 Bouche
 Lèvres
 Dent
 Langue
 Menton
 Joue
 Oreille

Vrouri.
 Anderi et Andānĕ.
 Bilbilĕnĕ.
 Tadeni et Gavour.
 Carneou et Neincamor.
 Cabour.
 ĩnĕcĕnonipokis.
 [blank]
 Soidon
 Clanii et Sfadōnĕ.
 Nacoĕrĕ.
 Ramarĕ.
 [Blank]
 Fofer et Gaïafoé.
 Cananié _ Cananik et Knanik

[There is a pencil note in the margin "(copié)", like previously done, but no word in the list is marked with a pencil.]

Noms français.

Trou de l'oreille p[our] les pendans
Barbre
Moustaches
Favoris
Cheveux
Cou
Poitrine
Mamelle
Sein de femme
Lait
Ventre
Ombilic
Estomac
Dos
Postérieur
Anus
Membre viril
Testicule
Poils des parties génitales
Parties sexuelles de la femme
Etre en érection
Union intime des sexes
Epaule
Bras
Main
Doigt
ongle
Cuisse
Genou
Jambe
Pied
Talon
Plante du Pied
Orteil
Sang
homme
homme sauvage
femme
Dame ou femme d'une condition sup[érieure]
femme enceinte

Noms Papous.

Kniki-nekir.
Durevoure et Oureboure.
Ourebourou et Oureboure.
Sounoumbouraèně et Senoubronaèmě.
Soněbraèně.
Sassouri et Satoucoèrě.
Anderri.
Sous et Soussou.
Soussou bassar.
Sous-dourou.
Sneouar.
Snepouèně et Napouïèmě.
Sansinědi.
Cocrousséna.
Codoně.
Capou.
Sidon.
Capmor.
bourě.
fidon.
Cabělis.
Coffroně.
[Blank]
Bramine.
Conef.
Urampině.
Brampině-bai et Urampině-bai.
Oïzop.
Onépouer et Épouer.
Oïzof.
Oïbaèmě et Oébaèmě.
Oécouravě.
Oévaème.
Oépině.
Riki.
Senocacou, Snone et Araně.
Senosoup.
Bièně.
Ancérandia et Péranpoua bassar.
Snonaréba.

1818.

Noms Français.

Papou
 Boucle d'oreilles
 Bracelet fait avec une coquille
 Bracelet ordinaire
 Bracelet de bambou tressé et coloré
 Collier
 Peigne
 Perle
 Bague
 Sorte d'Amulette en bois, cheveux, coquilles, etc.
 Vêtement
 Bouton
 Pantalon
 Mouchoir
 Linge
 Chapeau
 Veste
 Ceinture d'écorce de figuier
 Soulier
 Bas
 Arc
 Corde de l'arc
 flèche
 Sabre
 Fusil
 Pistolet
 Canon
 Tambour des papous
 Foènes ou fourches à 2 ou 3 branches
 Hache
 Couteau
 Ciseau
 Scie
 Cuiller
 Gobelet
 Bouteille
 Miroir
 Chaise
 Bol en porcelaine
 Sac de vacois

Noms Papous.

Papoua.
 Coumènëta.
 Sëmëfar et Sãmëfar.
 Cabraï et Cassiombit.
 Romandac et Loulouï.
 Brambronë et Barianbonë.
 Afix.
 Moustican et Moustica.
 Aoumis et Copanague.
 Arion nonandebène.
 Sànsoun.
 Cati.
 Sansoun Souga.
 Touara.
 Caïon.
 Saraou et Tiapéro.
 Sansou drabakènë.
 Mārë.
 Sopatou et Soïop.
 Caous.
 Mariaï et Mariaïa.
 Cabraï.
 Ékoï, Eïkoï et Cohi.
 inoï.
 Snpapan.
 Poëstik.
 Padaïe
 Sandip.
 Collo-ho et Manoura.
 Mouécanë.
 inoï, ainoé et inoé.
 inéï boutoun.
 Gargădi.
 Rovezausec.
 Parascoeï.
 Maé et Niguï.
 Fanimë et faninë.
 Calapessa
 Bënë et Béhènë.
 Camë.

Noms français.

Petit sac de feuilles de cocotiers que
les Papous portent suspendu
à l'épaule gauche
Bambou dans lequel on porte de l'eau
Bougie
Plume
Natte
Cafetière
Fiole
Clef
Petite vérole
Plaie
Lèpre
Brûlure
Pros
Boucle de fer de la Corvette
Pagaie
Corde
Ligne de pêche
Fil de laiton auquel est suspendu l'hameçon
Coin pour fendre le bois
Aiguille à coudre
Tête de l'aiguille
Pointe de id.
Epingle
Pavillon
Caractère, lettre, écriture
Maison
Escalier
Ami
Manger
Boire
Dormir
Mourir
Monter
S'en aller
Hisser
Amener
Nager
Pagayer
Rire

Noms Papous.

Capéné.
Padarène.
Mala, Malam et Massam.
Mambour.
iaër et iar.
Guénessa.
Farascaï.
Coutine.
Para.
Cancoun.
Babaraï.
Parë.
Ouaï.
Garmomë.
Taboress.
Rivë.
Carefëřë.
Cassenouar.
Assosser.
Ouarious et Marious.
Pouëňë.
Réri.
Canivar.
Barbar et Sagarati.
Fas.
Roume.
Caouèke.
Bati.
Dan et iāni.
Kinë.
Ténef, Cokive et Kénef.
Ténef.
Cabéré.
Coubram.
Vassio.
Vakiou.
Dasse.
Vorosco.
Combrivë.

1818.

Noms Français.

Danser
 Chanter
 Attendre
 Sentir
 Fumer
 Faire
 Faire du feu
 Mer
 Pluie
 Soleil
 Eclair
 Tonnerre
 Nuage
 Tombeau
 qui est mort
 Coup de poing
 Coup de pied
 Soufflet
 Comment vous portez-vous?
 Bien
 Venez ici
 Heure
 jour
 Son, bruit
 Or.
 Argent
 Feu
 Eau
 Eau douce
 Terre végétale
 Sable
 Homme d'une condition supérieure
 Madame
 Je vous remercie
 Assez
 Plusieurs
 Joli, beau, bon
 Mauvais
 Grand (p[our] la taille)
 Boiteux

Noms Papous.

Cokèvē.
 Dicé.
 Vassifari.
 Nas.
 Adèně tabaco.
 Assièně.
 Assiène afor.
 Sorèně.
 Méker.
 Rias.
 Samar et Nanki.
 Cadadou.
 Rep méker.
 Roume papo vémar.
 vémar.
 Concourouï et Catoub.
 Rossopoumi.
 Mouni
 Navié rapeï
 Viérapeï.
 Gnamanině et Camaricini.
 Lefo.
 Ari
 Poun.
 Blaouèně.
 Likitone.
 Afor, for et foro.
 Ouar.
 Coquiné.
 ièně sarop.
 ièně.
 Snombéba.
 Ra-hiněsrènědia.
 Aravaïri.
 Rovarapé.
 iboër.
 Navié.
 Tarada et Trada.
 Rebah.
 Guéna douef.

	Noms Français.	Noms Papous.
	Je ne veux pas	Béciva.
	Non	Marisimba et Nama.
	Oui	issia.
	Cigare	Ou-i.
	Moi	Aïa
	Toi	A-ou
	Clou	Pacou.
	Ecaille	Mis.
Mammifères.	Singe	Rouk.
	Chauve-souris	Rabout.
	Chien	Nofam et nofaně.
	Chienne	Nofam-bièně.
	Phalanger (C??? maculé [phalanger tacheté] (x??? [phalangista] <u>maculatus</u> , [Graff])	Rambave.
	Cochon	Baine.
	Buffle	Cobo.
Oiseaux.	Epervier	Man.
	id. à ventre blanc	Manōupo.
	Cassican flûteur (B??? ??? , ???)	Manca-hok et Manga-houki.
	Corbeau	Manbobek.
	Oiseau de paradis	Manhéfor.
	Martin-pêcheur [chasseur] Gaucichaud. N.	Mankinětrous; - Mangrogrone d'après Floane chef de Boni (Quoy).
	Calao de Waigiou Buceros ruficollis. Vieill.	Mandaouèně.
	Ara noir à trompe (Psittacus niger, L.)	Sankièně.
	Belle perruche de Timor (Psitt. hamatodus)	Manéfouba.
	Cacatoë blanc	Manbéaër; ou Manbéaher.
	Lori tricolor (psittacus lory, L.)	Magniaourou et Maniauri; _ Maniaouri.
	Coq	Mazankéèeně et Mézankéèeně.
	Poule	Mazankéèeně-bièně.
	Petite gallinacée noire	
	<u>Mégapode Freycinet</u> N.	Mankirio.
	Pigeon couronne de Banda (<u>Columba coronato</u> , L.)	Manbrouk.
	Huppe du pigeon couronné	Cun-heï
	Colombar à caroncule noire c'est la Colombe muscadivore	Manroua;_ Mankaoua.
	Tourterelle	
	Colombe Pinon. N.	Ampaèně, et mieux, Ampahène.
	id. à calotte purpurine [kurukuru]	Manobo.
	Pluvier ou œdicnème à gros bec <u>oediconemus magnirostris</u> C.S.H. Mangrènegrène.	Manciviène et Ancibině.
	Corlieu gris (scolopax phæopus, L.)	Mancivine.
	petite alouette de mer	Manoubène.
	Crabier blanc de Boni (ardea æquinoctialis, L.)	Manněi.
	Hirondelle de mer (sterna. L.)	[blank]
	Oiseau	Tolor et Samoure.
	Œuf	Guenor et Bramine.
	Patte	Boure.
	Aîle	

1818.	Noms Français.	Noms Papous.
	Queue	Pouraï.
Reptiles.	Tortue d'eau douce	Manguinë.
	id. de mer	Ouaène et oa-éo.
	Gros lézard de Rawak	Calabet.
	Petit id.	Mantikti.
Poissons.	Poisson	inë et ièně.
Mollusques.	Nautile	Corocorbei et Cocorbai.
	Cône	Sagaouli.
	Tridacne	Catobeï.
	id de moyenne grandeur	Savir.
	Grand tridacne	Siambéba et Coïam.
	L'animal du tridacne	Catob.
	Œuf de Léda	Orbei-orbei.
	Coquille univalve, dessinée	Coïan.
Crustacés.	Pagure	Caïnoun.
	Myriapode (mille pieds)	Obaně.
Insectes.	Charanson	Mouremoure.
	Sauterelle	Ampaèně.
	Cigale	Rédégni.
	Fourmi	Mancara.
	Papillion	Apop et Abéoat.
Zoophytes.	Oursin	Serregatine
	Holothurie	Pianmě.
	Eponge	iène.
Végétaux.	Figuier banian ou multipliant°	Nounou.
	Giraumon	Tabou, labou et Bactil.
	Papaye	Capaïe.
	Jamrose rouge	Émi-ohi.
	Muscade	Masséfo et Masfor.
	Brou ou 1 ^{ère} enveloppe	[blank]
	Macis ou 2 ^e id.	Mouremoure.
	Ail	Bava.
	Gingembre	Ravesaně.
	Haricot	Avrou.
	Jonc	Soul.
	Coco	Sarai.
	Jeune coco	Seraï camoure.
	Pierre de coco	Pénoëřě.

°L'écorce de cet arbre est employée à faire des ceintures.

Noms Français.

Noms Papous.

Riz
Ognon
Casuarina
fruit charnu d'un arbre du Genre
Cynometra, espèce de pomme

Jas.
Bava.
iar.

Ananas
Sucre
Tabac
Bambou

imouï.
Raïnassi.
Goula.
Tabaco (mot sans-doute Portugais)

Numération.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
20
100

Ambober.
Saï et ossa.
Douï et Serou.
Kior, Kiorré et Kiorro.
Fiak et Tiak.
Rimě.
Oněmě.
Fik et Sik.
Ouar.
Siou et Sioně.
Saměfour.
Saměfour sécéro ser.
Saměfour sécéro sourrou.
Saměfour sécéro Kior.
Saměfour di sourrou.
Ountimě et Saměfour outimě.

Histoire naturelle. Je vais me borner, dans cet article, à l'énumération des objets d'histoire naturelle recueillis dans les îles de Rawak, Waigiou et Boni.

Animaux.

Zoologie. _ Six têtes des naturels de l'île Rawak; presque tous les ossemens qui composent un squelette, à l'exception de la tête; une peau de lézard; un squelette de phalanger avec les muscles conservés et les vaisseaux injectés; un squelette de lori tricolor; cinq vertèbres cervicales d'un animal inconnu [de Dugong]; une tortue bourbeuse de Waigiou; les os de la tête d'une tortue de mer. (Les grandes tortues de mer vues à Rawak étaient des Iles Aïou. _ L'écaïlle de tortue qu'on nous vendait était de bonne qualité; elle pourrait être employée avantageusement dans le commerce.)

La même caisse contient deux phalangers empaillés,

1818.

(ces mammifères ont l'iris jaunâtre avec des stries noires et rayonnantes.) un lézard et les Oiseaux suivans : un épervier? à tête et ventre blanc, aîles brun-marron; trois cassicans (l'un d'eux diffère des autres par sa tête grisâtre); une petite hirondelle de Rawak; deux loris tricolores (pupille noire, iris jaune, bec d'un beau rouge); une hirondelle de mer; un petit corbeau? à tête dont les plumes sont veloutées (contour des yeux rouge); un très-petit corbeau à queue fourchue, tué à Rawak et semblable à ceux que nous avons déjà de Timor; trois martins-pêcheurs à très-gros bec, de Rawak (gros yeux bleuâtres – ces oiseaux vivent de petits crabes et de coquilles); deux calaos, dont un est celui de Waigiou; un ara noir; un grand perroquet vert de la Nouvelle-Guinée, tué à Rawak (contour des yeux, rose); une petite gallinacée noire, des bois (les yeux de couleur minime); un pigeon couronné de Banda (large cercle rouge); deux colombar à loupe noire sur le front (le tour des yeux, rose) ; un colombar sans loupe; un pluvier (contour de l'œil, jaune); deux corlieus; un crabier blanc de Boni (contour des yeux, jaune); un fou brun pris à la mer dans l'archipel des Moluques; une petite alouette de mer; deux noddis; un très-petit gobe-mouche de l'île de Pisang. A ces oiseaux on a joint quatre œufs de lézard; un gros œuf que les Guébéens nous ont assuré être celui de la petite poule noire, ce qui paraît bien difficile à croire; et deux nids d'oiseaux inconnus.

Reptiles, poissons, crustacés, insectes et mollusques contenus dans les bocaux d'esprit de vin :

Bocal N°. 61. _ Un squalie, six serpens et sept lézards de Rawak. (au nombre des lézards sont des scinques, geckos, etc.)
N°.62. _ Six balistes, deux roussettes et un scorpène, de Rawak.
N°.63. _ un scare, une raie-torpille ponctuée de bleu, un pleuronecte, un blennie, cinq tétrodons, un scomberoïde, trois labres, six holocentres, de Rawak et Waigiou. N°. 64. Un ésox et vingt-un chétodons de différentes espèces. N°.65. Deux bodians tachetés, quatre holocentres, trois labres, sept spares et deux caranx. N°.66. Vingt-un poissons non déterminés. N°. 67. Deux balistes, huit chétodons trouvés dans un pros qui était coulé, deux caranx, un échénéis pris sur un squalie, un petit labre et deux spares dont l'un orné de raies bleues a été pris à [blank] non loin de Waigiou, entre des rochers remarquables. Tous les autres poissons contenus dans ce bocal ont été pris à la mer, dans notre traversée de Coupang à Rawak. N°.68. Deux dolabelles, sept holothuries de l'île Rawak. _ De plus, une portion d'astérie, deux patelles avec leur animal, des anatifes sur un morceau de bois, deux nérîtes et deux autres coquilles avec leur animal, quatre crabes, quatre autres anatifes d'une espèce nouvelle, une balanite nouvelle aussi et des fragmens de tentacules de calmar :

ces divers objets ont été pris sur la petite île granitique de Pisang. N°. 69. Trois scyllares, dix-sept crabes de diverses couleurs, une langouste, neuf oursins dont une cidarite. N°. 70. Deux sabots, une mitre, un oscabron, un cône, une tonne, un spondyle, quatre lithodomes et trois autres coquilles indéterminées : toutes ces coquilles ont leur animal. Plus, trente-deux coquilles terrestres de diverses espèces, avec leur animal, cinq gros pagures trouvés dans les bois assez loin du rivage, treize astéries-ophiures et autres espèces très-fragiles. N°. 71. Neuf sauterelles, quatre blattes, huit araignées et un iule, de Rawak. N°, 72. Vingt-quatre pagures qui se tiennent presque constamment à terre et sur les arbres, deux pagures qui habitent toujours sous l'eau : on les distingue des autres par leurs yeux arrondis et portés sur des pédoncules allongés et cylindriques. N°. 73. Une amphinome, cinq chenilles, deux larves d'insectes et un ver de mer, de Rawak. N°. 74. Méduses et autres mollusques timoriens pris dans les environs de Timor; des madrépores et des polypiers flexibles, avec les animaux.

Les insectes de Rawak et Waigiou contenus dans des boîtes de fer-blanc sont : des papillons, libellules, cicadaïes, charançons, cicindelles, lamies, araignées, buprestes, ichneumons, etc., faisant en tout 343 individus.

Parmi les coquilles, on compte sept buccins, de deux espèces, un grand trochus, neuf tridacnes, dix..., cent-soixante-huit nérithes, de diverses variétés, neuf vénus, quatorze strombes, sept aquilles?, onze cérithes et autres coquilles indéterminées, vingt-une volutes, six cônes, sept petits trochus, un petit tectaire, deux mitres, un ovule, vingt-deux coquilles bivalves, tellines, arches, vénus, etc; dix..., quatre heaumes, quatorze porcelaines, vingt-une coquilles terrestres (Il y a des nérithes supposées fluviatiles), vingt-huit nasses, vingt placunes, huit pernes, dix-sept T.V., deux masques, huit apolles, huit haliotides, deux tonnes, un cadran et quatre autres coquilles, quatre pourpres, quatre-vingt onze coquilles diverses, deux huîtres, trois balanites, une centaine de coquilles incomplètes, dix espèces différentes d'éponges, six espèces de madrépores pierreux, un ixis.

Botanique.

Arbres spontanés : 1°. Scævole (scævola), arbre de moyenne hauteur, souvent arbrisseau; 2°. Morinde (Morinda), arbre de la taille du précédent; 3°. figuier (figus), plusieurs espèces, au nombre desquelles se trouvent des arbres immenses, tant par leur hauteur que pour la masse de leurs rameaux; 4°. Mussende (Mussanda), arbre fort joli de quinze à vingt pieds de haut;

Végétaux.

1818.

5°. *Barringtonia speciosa*, Willdenow. _ *Butonica speciosa*, Lamarck _
Mammea asiatica, Linnæus. _ Arbre fort grand, se couchant vers
la mer; fruits très-gros, à quatre angles; 6°. *Mimosa*, deux
espèces _ Arbres de cent à cent-vingt pieds; 7°. Palétuvier
(*Rhizophora*), Arbre de grosseur moyenne, fort droit et très-élevé;
8°. *Ximénie*. (*ximénia*) Arbrisseau dont les amandes émulsives, agréables
au goût ont indisposé Madame de Freycinet et plusieurs autres
personnes de l'Uranie; 9°. *Cynomètre* (*Cynometra*), arbre singulier
de la famille des légumineuses, à tige droite, chargé de la base
au sommet de fruits charnus, roux, assez agréables au goût; 10°.
Croton, arbre assez droit, de 15 à 25 pieds de hauteur; 11°. *Muscadier* (*Myristica*), deux espèces d'une hauteur prodigieuse;
12°. *Rima* (*Artocarpus*), l'un des arbres les plus élevés,
remarquable par la disposition de ses racines qui sont aplaties
dans le sens vertical et forment des espèces de chambres quadrilatères
très-grandes; 13°. *Tacamahaca calophyllum*, à racines offrant
les mêmes particularités, mais moins prononcées (M^r Gaudichaud
qui me fournit ces renseignements botaniques en a mesuré un qui
lui a donné dix-neuf pieds sept pouces de circonférence); 14°. *Casuarine* (*filao casuarina*), arbre assez élevé; 15°. *Badamier*
(*Terminalia*) bel arbre, à rameaux étendus; 16°. *Jambosier*,
(*Eugenia*), deux espèces de la même hauteur, offrant la même
disposition des rameaux que le badamier.

Outre ces arbres dicotylédons, on trouve encore
une prodigieuse quantité de cycas, d'aréquiers, de palmistes qui
tous parviennent à une très-grande dimension.

Plusieurs habitans de Waigiou ont assuré à M^r
Gaudichaud que l'on rencontre à Rawak et Kabaré beaucoup de
sagoutiers. Notre botaniste n'en a vu aucun.

Les cocotiers que l'on trouve à Rawak et Waigiou
paraissent être les seuls arbres cultivés.

On voit, dans ces deux îles, des *solanum*,
des *hydrocotyles*, des *cypéroïdes*, le *tacca pinnatifida*, un *hélianthème*,
le *camælia*, (fleurs doubles) plusieurs *convulvas*, une *aristoloche*,
de nombreuses orchidées, un *cynanchum*, quelques *achyranthes*,
un *cassyta*, un *dianella*, *justitia*, *urtica*, *bidens*, *euphorbia*, de
nombreuses fougères de tous les genres, tels que : *hymenophyllum*,
lycopodium, *polypodium*, *hemionitis*, etc, et., des mousses et des
champignons en grand nombre; presque tous les champignons
sont secs et appartiennent aux genres *boletus*, *peziza*, etc;
quelques *byssus*; sur le bord de la mer, quelques *ulva* et
quelques *fucus*, de nombreux lichens, mousses et
jungermannia, *acrostichum*, *asplenium*, *pteris*, etc;

Minéraux.

quelques éponges et plusieurs autres polypiers coralligènes.
Minéralogie. Le paquet N°. 1 contient des fragmens des roches schisteuses de la base de la petite montagne située dans la partie sud de l'île Rawak : elles ont été prises sur le bord de la mer. _ N°.2. Roches prises dans le même lieu. N°.3. Mêmes échantillons que les deux numéros précédens, pris dans le même lieu mais sur un point différent. _ N°.4. Mêmes échantillons que les n[uméros] 1, 2 et 3; il y a de plus, trois petits morceaux de granit enlevés d'un bloc que les eaux avaient roulé et rejeté sur la plage : ce sont les seules masses que M^r Quoy a pu voir dans toute l'île, ainsi que sur celles de Waigiou et de Boni. _ N°. 5. id. _ pour le gisement que les n[uméros] précédens. N°.6. Calcaire de Rawak, pris au cap qui s'avance dans l'est et qui termine de ce côté une petite chaîne de montagnes. _ N°. 7. Felspath en filon, pris dans les rochers calcaires de la partie nord de Rawak. _ N°. 8. Brèche calcaire qui forme des masses considérables au pied de la montagne la plus élevée de l'île, principalement du côté de la rade à l'est; elle est toute déchiquetée et rocailleuse, coupée par des ravins, ce qui ferait supposer qu'elle a jadis été recouverte par l'Océan. (Peut-être même est-ce un calcaire madréporique?) Les racines des arbres traversent les interstices pour aller joindre la terre végétale et y croissent avec une grande vigueur.) _ N°. 9. Deux pierres qui appartiennent probablement à l'île Rawak, mais dont le gisement est incertain. _ n°.10. Sable du fond de la rade de Rawak, pris par 14 brasses; entre autres débris, il contient des corps soupçonnés être des coquilles plutôt que des madrépores. _ N°.11. Autre sable de Rawak, pris à peu de distance du précédent et par le même fond, à peu près : celui-ci ne contient pas les mêmes substances que l'autre; ce sont des espèces de nautilus microscopiques excessivement minces : _ N°.12. Roches, la plupart roulées, prises dans une rivière au nord de Waigiou, à l'aiguade de M^r D'Entrecasteaux. _ N°.13. Roches prises à Waigiou dans le même endroit où l'Amiral d'Entrecasteaux établit son Observatoire. _ N°.14. Pierres calcaires prises sur la partie ouest de l'île Boni, au bord de la mer. On remarquait, dans le même lieu, de l'argile blanche délayée. _ N°. 15, roches prises sur le bord de la mer, dans la partie sud de l'île Boni. _ N°. 16,17 et 18. Mêmes roches prises au même lieu. _ N°. ; 19. Cette roche provient de l'île Waigiou, mais on n'est pas sûr de son gisement. _ N°.20. Diverses pierres ponces prises sur le bord de la mer, dans les îles Rawak, Waigiou et Boni : elles y sont assez rares et l'on voit qu'elles y ont été apportées par les eaux de la mer.

1819.
Janvier.
Départ de l'île de Rawak.

Le 5 janvier 1819, à 3 heures de l'après-midi, nous levâmes l'ancre et nous quittâmes le havre de Rawak, mais les courans nous jetant en dedans de la baie et le calme étant survenu, on amena les huniers et l'ancre de détroit fut mouillée par 16 brasses, fond de vase. Avant le départ, on avait essayé de draguer la baignoire jetée à la mer le 25 décembre; toutes les recherches furent infructueuses. A 8 heures du soir, une petite brise de S[ud] S[ud] E[st] nous permit d'appareiller et de sortir de la baie.

Le 6 janvier, à 1 heure de l'après-midi, nous virâmes de bord à une lieue environ de la plus grande des Iles Aïou; nous aperçûmes, à la pointe est, une douzaine de maisons et quelques habitans sur la plage. On distinguait quelques brisans à la pointe Ouest. On sonda tous les quarts-d'heure avec 36 brasses de ligne, sans trouver fond.

Le 7, on eut toujours en vue les Iles Aïou. Le 8, à 8 heures du matin, on mit à la mer le petit canot et la baleinière pour faire virer de bord : nous avions le cap sur une chaîne de brisans qui s'étend dans le N[ord] E[st] et l'E[st] des Iles Aïou, à une distance de 5 milles environ. Il ne paraît pas y avoir de passage entre ces îles dont le gisement est à peu près N[ord] N[ord] E[st] et S[ud] S[ud] O[uest]; la mer brise partout.

Mort de M^r Labiche.
Le 9, on vit passer le long du bord beaucoup de mollusques et de branches d'arbres. On aperçut un grand nombre de marsouins et on ne perdit pas de vue l'île de Waigiou. A 9 heures 40 minutes du soir, M^r Labiche, Lieutenant de vaisseau, mourut victime de la dysenterie qu'il avait contractée à Timor; son caractère obligeant et ses qualités morales le firent regretter de tout le monde.

Le 10, à 4 heures du matin, on aperçut un météore du S[ud] S[ud] E[st] au N[ord] N[ord] O[uest]; au lever du soleil, on vit des îles dans le N[ord] O[uest] à une grande distance et toujours l'île Waigiou. A 1 heure 40 minutes, la garnison prit les armes et on rendit les honneurs funèbres à M^r Labiche. Je ferai l'histoire de sa maladie à l'article Médecine. Nous avions alors, sur les cadres; une vingtaine d'hommes atteints de fièvres intermittentes; chez quelques-uns; cette fièvre avait un caractère pernicieux.

Le 12, on déchira quelques pages trouvées parmi les papiers de M^r Labiche; elles contenaient des accusations plus graves que fondées contre le chef de l'Expédition.

Le 13, on vit un fou et plusieurs bancs de bonites. Le 14, des effets de M^r Labiche furent vendus aux enchères. Du 15 au 18, nous eûmes en vue des marsouins, des bonites et des poissons volans; nous prîmes quelques crustacés transparens, lyroïdes. Le 19, on aperçut des baleines, des poissons volans et des oiseaux blancs présumés être des paille-en-queue. A 6 heures du soir,

Mort de Maître Amiel.

M^r l'Aumonier administra l'extrême-onction au Maître-maçon, nommé Amiel, qui mourut le lendemain à 5 heures du matin et fut immergé à 6 heures du soir. Je renvoie à l'article Médecine, pour l'histoire de sa maladie.

Mort de Legueut.

Du 19 au 26, on vit des baleines, des requins, des noddis et des paille-en-queue; on prit des requins sur lesquels nous trouvâmes des calliges et des sucets; le filet suspendu à l'arrière de la Corvette nous procura de nouveaux crustacés lyroïdes, deux espèces de biphores et un petit poisson serpentiforme. Le 27, à 6 heures du soir, au milieu d'une mer phosphorescente parut un serpent de trois à quatre pieds de long. Le 28, à 5 heures du soir, Matthieu Legueut, Matelot, succomba à une péripneumonie adynamique; l'immersion eut lieu le lendemain à 9 heures du matin. Le 31, M^r l'Abbé de Quélen, notre aumônier, nous donna sa première conférence : il nous entretint de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme et de la vérité de la religion chrétienne. Nous prîmes des pyrosomes brun-roux de quinze lignes de long, des crustacés lyroïdes et plusieurs espèces de biphores.

Le 1^{er} février, on vit beaucoup de paille-en-queue; le 2, des crustacés lyroïdes, des fragmens de biphores, des baleines et plusieurs paille-en-queue. M^r Gaudichaud fit installer le petit alambic qui, à sept heures du soir, commença à donner de l'eau distillée, mais beaucoup moins que de coutume. Le 3, on eut en vue plusieurs bancs de poissons et beaucoup d'oiseaux de mer parmi lesquels étaient des frégates. Nous trouvâmes, dans le filet, des crustacés lyroïdes vivans et de petites méduses violettes. On prit un fort beau requin blessé, on ne sait par quoi, au-dessus de la nageoire dorsale; la blessure avait 18 lignes de long sur 12 de large : on eût dit un coup de foène. En 35 minutes, le petit alambic fournit un demi-litre d'eau distillée. Du 4 au 12, nous vîmes des marsouins, des requins, des paille-en-queue et des mollusques.

Le 13, sous la ligne, non loin des côtes de la Nouvelle-Guinée, nous prîmes un grand nombre de méduses, biphores protéés, timoriennes, janthiers, vélèles, porpites, scyllées, divers fucus dans lesquels il y avait de petites balistes, plusieurs petits chétodons et une scorpène nouvelle prise par M^r Taunay. Le 15, on vit beaucoup d'oiseaux et on prit trois requins; la mer était couverte de mollusques. Le thermobatromètre fut envoyé à 200 brasses de profondeur; la ligne cassa et l'instrument fut perdu. Le 17, on remarqua beaucoup de fucus le long de la Corvette.

Le 18, à 7 heures $\frac{1}{4}$, la vigie signala la terre dans le S[ud] S[ud] O[uest], à toute vue; on put bientôt distinguer quatre îlots qui disparurent le soir et que l'on présuma être les Iles des Anachorètes. La mer, très-phosphorescente, présentait à sa surface beaucoup de mollusques

1819.
Février.

Vue des îles de l'Amirauté.

et de fucus.

Le 19, on eut connaissance du groupe d'îles connu des navigateurs sous le nom d'îles de l'Amirauté. Nous prîmes une baliste ponctuée, des hyales et des crustacés lyroïdes; nous vîmes beaucoup de noddis ordinaires, petits, bruns, diverses méduses et deux cachalots trumpo, assez grands, qui se jouaient au milieu des oiseaux par un temps calme. Le 21, nous eûmes une seconde conférence de M^r l'abbé de Quélen. Le 22, à midi, nous étions à environ quatre lieues de la plus grande des îles de l'Amirauté, sur laquelle on distinguait plusieurs feux.

Le 23, le Commandant vit un poisson plat, énorme de 8 pieds de long au moins, ayant une nageoire sur le dos : il paraît que c'est une raie nouvelle. (Il est figuré en marge, d'après le dessin de M^r D Freycinet.)

Du 26 février au 11 mars, nous eûmes en vue des requins, des marsouins, des bonites, des dorades, des poissons volans, des méduses et de tout petits poissons aplatis, anguilliformes et transparents trouvés déjà par diverses latitudes.

Le 12 mars, à 11 heures 35 minutes du matin, on aperçut la terre : c'était Bartolome, l'une des îles Carolines. Cette île présentait un aspect assez aride, une couleur jaunâtre, une élévation peu considérable mais uniforme et plusieurs arbres. A 3 heures et demie de l'après-midi, on vit une douzaine de pros qui paraissaient se diriger vers la Corvette. Dieu veuille, disions-nous, qu'ils soient abondamment pourvus de tous les rafraîchissemens nécessaires à nos malades et généralement à tous les hommes de l'équipage! ... Les pros furent bientôt auprès de notre navire; ils étaient montés par trois ou cinq hommes; quelques-uns en contenaient huit. Les Naturels des îles Carolines que nous avons sous les yeux avaient une couleur assez difficile à bien déterminer; on pourrait dire qu'elle est intermédiaire entre le noir-olivâtre et le rouge cuivré. Ils ont, en général, les cheveux longs, noirs, lisses ou crépés; plusieurs les ont ramassés derrière la tête; chez d'autres; ils tombent majestueusement sur les épaules en boucles élégantes qui ne sont point le produit de l'art et que l'on voit flotter au gré du vent. Ces insulaires, d'une taille ordinairement au-dessus de la moyenne, sont musculeux, forts et bien constitués; quelques-uns sont grands, bien faits et fort beaux hommes; ils ont les traits réguliers, le front haut, les yeux vifs variant du gris au noir, le nez bien fait mais légèrement épaté, la bouche grande, les dents blanches et fort belles, les oreilles percées d'une très-grande ouverture et la physionomie intéressante et spirituelle. Plusieurs ont un toupet de barbe au menton et les moustaches assez longues. Ils sont vifs, gais, intelligens,

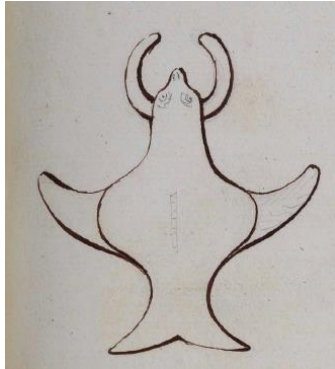


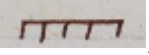
[qualités physiques]
Entrevue avec les Carolins.


[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 380.]

1819.
Mars.

[Tatouages]



gesticulateurs, lestes et adroits. Ils sont différemment tatoués : les uns ont treize raies sur chaque jambe, ce qui donne à cette partie du corps l'apparence des bas rayés de Nîmes que l'on portait, en France, à une certaine époque; quelques fois aussi ils ont, sur les avant-bras, le même nombre de raies que des intervalles égaux séparent constamment; les autres ont [ceux-ci portent] au-dessous de chaque mamelle une raie ainsi figurée [drawing]  ; quelques-uns [ceux-là] ont des lignes transversales sur la face antérieure de chaque épaule; d'autres ont, sur les bras, des

signes  que l'on dirait représenter grossièrement des espèces de poissons; ceux-ci offrent, sur chaque bras et surtout à sa face interne, beaucoup de raies transversales et un moins grand nombre de raies longitudinales se terminant toutes à la même hauteur; ceux-là [quelques-uns] ne sont presque pas tatoués, tandis qu'on en voit chez eux [lesquels] se trouvent réunis ces divers genres d'agrémens. Il ne nous a pas été possible de nous faire entendre assez bien pour connaître le procédé qu'ils emploient pour le tatouage.

[Source for the 3 drawings below : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p.381]

Leur manière de se vêtir est très-simple : ceux qui ne sont pas dans un état complet de nudité ont pour tout vêtement un langouti dont une partie passant entre les cuisses soutient les parties génitales sans les cacher exactement; cette espèce de ceinture est faite avec l'écorce du figuier banian ou multipliant. Les plus huppés d'entre eux ont un chapeau chinois, conique, fait en feuilles de lataniers et des pagnes ou nattes percées au milieu pour le passage de la tête et qui couvrent le corps en avant et en arrière comme une espèce de chasuble : ces nattes sont faites avec les fibres longitudinales des feuilles d'une espèce de bananier.

[vêtemens]

Les Carolins ou Carolinois, comme on voudra les nommer, sont excellens nageurs. Toutes les fois qu'ils désiraient de venir à bord de la Corvette, ils ne balançaient pas un instant à sauter dans la mer pour saisir l'amarre qu'on leur envoyait du navire; lorsqu'ils voulaient rejoindre leur pros, ils montaient sur les bastinguages ou les porte-haubans et s'élançaient dans la mer avec autant de tranquillité que s'ils s'était agi de descendre les marches d'un escalier.

[Bons nageurs]

Je vais rapporter les dimensions que m'offrit un habitant des Carolines, dessiné par M^r Arago, et que j'appellerai le beau tatoué : [N^o.1.] c'était un grand et bel homme, fortement constitué, ayant une heureuse physionomie et de beaux cheveux noirs bouclés. Il se prêtait volontiers à tout ce que nous désirions de lui.

[Dimensions du corps.]

Hauteur du corps	5	6	po	6	lignes.
de la colonne vertébrale	2	"	"	"	4 "
Grande circonférence de la tête	2	"	3	"	2 "
Petite [circonférence de la tête]	1	"	10	"	" "
Circonférence de la poitrine, à la haut[eur] du sein	2	"	10	"	3 "
y compris les bras	3	"	5	"	" "

1819.	Longueur du membre supérieur	2 pieds 2 pouces 5 lignes
Mars.	Circonférence du bras	" " 11 " 4 "
	de l'avant-bras	" " 11 " " "
	longueur du membre inférieur	2 " 8 " 1 "
	Circonférence de la cuisse	1 " 6 " 8 "
	du genou	1 " 1 " 9 "
	du mollet	1 " 1 " 6 "
	du bas de jambe	" " 8 " 4 "
	longueur du pied	" " 10 " 6 "
	largeur du id.	" " 4 " 6 "
	Circonférence du coude-pied	1 " 1 " 4 "

[the following section has been circled and crossed out]

force manuelle (dynamométrique) 57 kilogrammes.

force rénale 8 Myriagrammes.

(Il paraît qu'en essayant la force des reins, il n'a pas fait tous les efforts dont il était susceptible.) [end of the crossed out part]

Voici les dimensions d'un autre habitant des Carolines: [N°.2]
c'était un des plus petits; bien constitué, lèvres saillantes, cheveux noirs, longs et plats; le lobe de l'oreille largement percé recevait un clou dans la duplication; l'autre oreille était garnie d'un hameçon.

*Hauteur du corps	5 pieds " pouces " lignes
* de la colonne vertébrale	1 " 10 " 3 "
* Grande circonférence de la tête	2 " 2 " 3 "
*petite [circonférence de la tête]	1 " 9 " 3 "
- circonférence du cou	1 " 1 " " "
* de la poitrine, au sein	2 " 10 " 4 "
* y compris les bras	3 " 4 " 2 "
- du ventre; à l'ombilic	2 " 5 " 4 "
- du bassin	2 " 8 " 7 "
*Longueur du membre supérieur	2 " 1 " " "
*Circonférence du bras	" " 10 " 5 "
* de l'avant-bras	" " 9 " 6 "
*Longueur du membre inférieur	2 " 7 " 3 "
*Circonférence de la cuisse	1 " 5 " 9 "
* du genou	1 " 1 " 10 "
* du mollet	1 " 1 " " "
* du bas de jambre	" " 8 " 5 "
*Longueur du pied	" " 9 " 4 "
*Largeur du id.	" " 4 " 2 "
*Circonférence du coude-pied	1 " " " 6 "

[sentenced circled with a pencil] (Il n'a pas voulu s'essayer au dynamomètre.)

[end of the circled sentence]

Les Naturels des Carolines appellent Poulou Souk
l'île que nous nommons Bartolome; les autres îles dont il nous
donnèrent les noms Carolins sont Poulou Tamatam, Poulouot ou

Poulouat, et Satahoual ou Satahouan.

Le même jour, à 5 heures et demie du soir, nous vîmes bien distinctement le fond de la mer; les Carolins s'étant aperçu que l'on sondait nous disaient Taïa (probablement, il n'y a rien à craindre.); l'un d'eux qui paraissait le chef d'un pros nous faisait entendre par signes signes que le fond était de dix brasses : c'est ce que l'on trouva en effet.

On demanda à plusieurs Carolins s'ils avaient des femmes, en indiquant la forme des seins; ils répondirent en riant et firent ce geste si expressif qui, chez tous les peuples sauvages et à demi-civilisés, désigne l'union intime des sexes; ils nous montraient Poulou Souk et nous faisaient connaître, très clairement, qu'i y avait des femmes dans leur île.

[Point de Bétel]

Il nous fut facile de nous convaincre que ces hommes ne faisaient pas usage du bétel, masticatoire commun à tous les habitants de l'Archipel des Moluques. Je ferai plus tard quelques réflexions médicales à ce sujet.

[Poissons]

Tous les pros quittèrent la Corvette, au coucher du soleil, en se dirigeant sur les îles; ils étaient douze dont la plupart paraissaient appartenir à l'île Poulou Souk. La visite des Carolins nous procura des bonites et quelques autres poissons, des noix de cocos, des nattes bien travaillées et des chapeaux coniques en feuilles de lataniers. Ces insulaires échangeaient ces divers objets contre nos petits couteaux qu'ils estimaient assez; ils n'avaient pas beaucoup de considération pour les verroteries et les colliers. Assez adroits dans ce petit commerce d'échange, les Carolins nous parurent toujours fort éloignés de l'astuce, de la mauvaise foi et de la honteuse rapacité que nous avons si souvent [choqué?] remarquées chez les Guébéens.

[Caractère moral]

Le lendemain, le 13 mars, on aperçut de bonne heure plusieurs pros qui eurent bientôt joint la Corvette; les hommes qui les montaient étaient tatoués comme ceux de la veille; ils nous parlèrent des îles Cordetal, Pollap ou Poulou hollap, Alet et Fanadik ou Balalik.

[Danse]

Danse des Carolins.

Quatre naturels des Iles Carolinbes exécutèrent une danse de leur pays sur le gaillard d'arrière de l'Uranie. Ils ne faisaient que quelques légers sauts en avant et en arrière, prononçaient les mêmes mots d'une voix plus ou moins forte et d'un air sentimental et mélancolique; ils rapprochaient les mains de la poitrine et les écartaient tour-à-tour, quelquefois présentaient aux spectateurs la face palmaire des mains ou par un changement de direction, frappaient sur les fesses, la poitrine ou les mains l'une dans l'autre. Ils avaient presque toujours les yeux à demi-fermés, gesticulaient d'un air sérieux, sans faire aucune grimace ridicule et terminaient ordinairement leur danse

1819.
Mars.

et leur chant par un cri tout joyeux. Ils formaient une espèce de cercle ou se plaçaient obliquement sur la même ligne, en agissant toujours avec beaucoup d'accord et d'ensemble. Pour les récompenser de leur complaisance, nous leur donnâmes des couteaux, des hameçons, des anneaux de verre et des feuilles de papier blanc qu'ils parurent désirer. Ils mettaient tous ces objets dans la large ouverture que présentent leurs oreilles et qu'ils rendent probablement de cette dimension par l'introduction de corps pesans, capables de déterminer un allongement considérable de la portion inférieure de l'ouverture.

Confiance des Carolins
[caractère moral]

Les Carolins se montrèrent de nouveau confians et intègres dans les différens petits marchés que nous fîmes avec eux; ils ne firent aucune difficulté de mettre leurs poissons, etc. dans les mannes qu'on leur filait de l'arrière de la Corvette et d'attendre, par la même voie, les couteaux, hameçons, etc. qu'on leur donnait en échange.

[Maladies]

Un de ces insulaires était couvert de lèpre à l'exception de la face. Un autre avait un sarcocèle qui descendait jusqu'à la partie moyenne des cuisses; il était dans un pros; je dis à un naturel qui se trouvait à bord de la Corvette d'engager cet homme affecté de sarcocèle à venir à bord et je désignai ce dernier par la grosseur qu'il portait entre les cuisses. Probablement que mon Carolin crut entendre que j'avais envie de faire l'acquisition de l'objet que je lui montrais du doigt, car aussitôt il se mit à rire, en trépignant, en gesticulant, en s'adressant aux naturels des pros, comme un homme qui ne pouvait se contenir et que la grande envie de rire empêchait de s'expliquer.

Un Carolin s' imagine que je veux
faire l'achat d'un sarcocèle.

Un des pros qui nous suivaient fut accosté par un autre beaucoup plus grand; les hommes qui le montraient se trouvèrent jetés du côté du baqlancier et firent ainsi chavirer le pros du côté qui inclinait déjà par la secousse qu'il avait reçue, tandis que si les Carolins s'étaient mis sur le treillage opposé au balancier, peut-être auraient-ils pu rétablir l'équilibre du pros qui chavira assez lentement. Excellens nageurs, ils commencèrent par recueillir les vases en bois vernissé et les objets les plus précieux que contenait leur embarcation; les pros qui étaient de l'arrière manœuvrèrent de manière à pouvoir donner du secours en cas de besoin. Les premiers redressèrent leur pros, après quoi ils se dirigèrent vers leur île; pendant ce temps, nous filions assez bien et nous les eûmes bientôt laissés derrière nous.

Nous voyons chavirer
un pros carolin.

Dans la journée du 13, les Carolins nous vendirent des poissons volans de 10 à 14 pouces de long, des holocentres, des balistes et quelques autres poissons aux couleurs brillantes que nous conservâmes dans l'esprit de vin et dont quelques-uns des plus intéressans furent dessinés par M^r Arago. Nos malades, le Commandant, l'Etat-Major et les Maîtres eurent du poisson à leur dîner, ce qui

Différens objets
que cette entrevue nous procura.

[ustensiles divers
armes
vêtemens]

n'était pas un petit régal après plus de deux mois de traversée.
Nous eûmes, en outre, pour les malades des cocos qui étaient excellens.

Les autres objets que la visite des Carolins nous
procura furent les suivans : des cordes plus ou moins longues et
de différentes grosseurs, faites avec l'enveloppe des noix de cocos et l'écorce
des cocotiers; des lignes de pêche; des hameçons en os et en ivoire
et d'autres faits avec de vieux clous recourbés; des filets élégans
et bien travaillés; des nattes bien tressées; des frondes, seule
arme dont ils fussent munis; des vases en bois dont le vernis d'un
rouge-obscur était semblable à celui de leurs pros et dont la forme
était plus ou moins ovale ou demi-circulaire; des peignes en bois,
à deux branches et des chapeaux coniques en feuilles de lataniers.

[pros]

Les pros des Carolines sont très-étroits; ils ont les
deux flancs presque droits et sans courbure; l'avant et l'arrière qui
sont parfaitement semblables sont des prolongemens de la quille et s'élèvent
bien au-dessus du plat-bord. Il paraît qu'ils ont tous un faux côté (celui qui
est aplati) mais très-peu apparent dans quelques-uns. On voit, du
côté opposé au balancier, deux arcs-boutans qui soutiennent un treillage
sur lequel les Carolins mettent les voiles et différens objets et qui
servent de contre-poids au balancier. Les boardages sont très-bien assemblés
et cousus à francs bords. La voile, d'un tissu de vacois très-artistement
tressé, et de forme triangulaire porte deux vergues de bambou dont la sup[érieure]
se hisse au bout d'un mât dont le pied est appuyé sur le milieu du
plat-bord, du côté du vent, et incline de l'avant. Les pagaies
sont bien faites et correspondent à l'élégance des pros : tout doit nous
porter à croire que les Carolins ont des outils de fer pour
construire leurs embarcations. Il me parut que, lorsque le vent
fraîchissait, plusieurs d'entre eux se mettaient sur le balancier et
maintenaient l'équilibre du pros qui, sans cette précaution, aurait
pu chavirer.

Le 14 mars, à 5 heures du soir, Hippolite Bonnet,
Matelot, convalescent d'une fièvre intermittente contractée à Rawak,
eut une hémorragie nasale assez inquiétante, eu égard à la faiblesse
dans laquelle il se trouvait. Ce ne fut qu'après une heure de saignement
qu'il vint réclamer du secours. Les réfrigérans appliqués sur la tête,
la nuque et les épaules, l'eau alumineuse et acidulée avec l'acide
sulfurique renflée pendant quelques temps et aidée par le tamponnement
de l'ouverture antérieure de la fosse nasale gauche ne produisirent aucun
effet. A l'aide d'une sonde de gomme élastique introduite dans la
bouche par la fosse nasale, je tamponnai aussi en arrière et l'hémorragie
fut arrêtée.

Le 16, nous vîmes plusieurs paille-en-queue, des
fous de diverses espèces et beaucoup de poissons volans.

1819.
Mars.

arrivée
aux Iles Mariannes.

Après une traversée de soixante-onze jours depuis notre départ du havre de Rawak, nous aperçûmes enfin la terre tant désirée de Guam, le 17 mars 1819, dès que le jour permit de la distinguer. Nous allons bientôt connaître, disions-nous, ces îles fameuses des Larrons dont on a dit tant de choses merveilleuses; il nous sera facile de nous assurer de la vitesse réelle des pros volans, de la singulière prérogative des femmes et de la prétendue-ignorance de l'usage du feu. L'histoire naturelle de ces îles nous promettait une moisson abondante d'objets curieux et intéressans et l'anthropologie elle-même nous faisait espérer quelques observations neuves et utiles pour l'histoire de l'homme.

L'aspect de la verdure, d'un petit village et de quelques habitations sur la côte nous flattait agréablement la vue; on apercevait aussi deux mornes sur l'un desquels flottait le pavillon espagnol. A midi et quart, on prit une dorade de trois pieds de long, pareille à celles que nous eûmes, dans l'Océan atlantique, quelques jours après notre départ de Rio de Janeiro. A 1 heure, l'Intendant de la colonie vint à bord dans un canot; [à 3 heures,] un envoyé du Gouverneur apporta des pastèques, des choux-palmistes, du pourpier et de la viande de bœuf cuite : ces rafraîchissemens procurèrent un bon dîner à nos malades et à tout l'équipage. Nous laissâmes tomber l'ancre dans la rade d'Umata, à 5 heures 40 minutes, par 17 brasses fond de sable fin. Peu de temps après, M^r Lamarche, Lieutenant en pied, fut envoyé chez le Gouverneur espagnol pour lui annoncer notre arrivée, le prévenir de nos besoins et lui faire part de la lettre de recommandation de son gouvernement dont M^r De Freycinet était muni. Nous trouvâmes, dans la même rade, un navire espagnol venu de Manille et se rendant à Acapulco.

Le Gouverneur-Général vient
à bord de l'Uranie.

Le 18 mars, au matin, nous fîmes une salve de vingt-un coups de canon qui nous furent aussitôt rendus. Le Gouverneur-général des Iles Mariannes, Don José de Medinilla y Pinéda, vint à bord complimenter le Commandant et lui offrir tous les services qui étaient à sa disposition; il lui fit part en même temps d'un accident arrivé à deux de ses canonniers, à l'occasion de la salve : celui qui tenait le pouce sur la lumière de la pièce n'avait pu résister à la chaleur que son doigt éprouvait ce qui avait été cause de la brûlure des deux canonniers. Nous étions disposés à faire une visite de corps au Gouverneur lorsqu'il arriva à bord de l'Uranie; le Commandant me pria d'aller donner mes soins aux deux blessés, ce que je fis aussitôt, accompagné du sergente Major des Iles Mariannes, Don Luis de Torrès.

Accident arrivé
à deux canonniers.

Les deux canonniers étaient logés dans la maison du Gouverneur que l'on décorait du nom pompeux de Palacio; je les trouvai dans l'état suivant : l'un d'eux (Cecilio Pan Héliana).

d'une stature colossale, d'un tempérament athlétique, était fortement brûlé à la poitrine, au bas-ventre et au poignet de la main gauche; le visage, l'avant-bras droit et tout le membre supérieur gauche étaient brûlés à une moindre degré. Les premières lames de la peau étaient désorganisées et réduites en escarres en plusieurs endroits de la poitrine et du bas-ventre; l'action du calorique avait produit une désorganisation plus étendue au poignet gauche où elle avait pénétré jusqu'au tissu cellulaire. Le pouce de la main gauche offrait une plaie dans toute l'étendue de sa face palmaire; il en était résulté une hémorragie assez légère*. Le second canonier (Ramoun Biagoumès), d'une taille aussi élevée, mais moins musculeux que le premier, avait la poitrine, le bas ventre et les deux bras brûlés au second degré et, en quelques points seulement, au troisième. Ils furent tous les deux pansés avec le cérat de Goulard et des compresses imbibées d'eau végéto-minérale; on avait le soin d'arroser ces dernières dès qu'elles commençaient à se sécher. Je prescrivis la diète et la limonade citrique pour boisson. Ces deux hommes étaient couchés sur des nattes; à mon arrivée à terre, j'avais trouvé les parties brûlées recouvertes de feuilles de cocotiers.

Lorsque le Gouverneur quitta la Corvette, il fut salué de sept coups de canon. Il vint me voir à l'instant où je pansais les blessés et me retint à déjeuner chez lui où je rencontrai le capitaine, le subrécargue, un officier et un passager du navire espagnol La Paz qui était mouillé comme nous en rade d'Umata. Ces messieurs arrivés depuis peu de jours de Manille, après une traversée de quatre-vingt jours, m'apprirent qu'ils devaient se rendre incessamment à Acapulco et que de-là ils feraient transporter leurs marchandises à Mexico.

Le navire La Paz, de quatre cents tonneaux, avait 42 matelots et en y comprenant les officiers et les passagers il avait, en tout, soixante-quatre hommes d'équipage; il était resté plus de deux mois en calme et contrarié par les courants qui le portaient à l'ouest, entre le 1^{er} et le 4^{ème} degré de latitude nord. Sa relâche à l'île de Guam fut nécessitée par une voie d'eau. La cargaison [du navire la Paz] ~~de ce~~ bâtiment [de 400] [tonneaux [et] 42 hommes d'équipage] consistait en marchandises de l'Inde, de la Chine et de Manille, telles étaient : pour l'Inde; des toiles blanches de coton et quelques toiles de coton en couleur; pour la Chine, de la soie non travaillée, des étoffes de coton et de la porcelaine; et, pour celles qui provenaient de Manille, de la cire blanche et des toiles blanches de coton. Au retour, ce navire rapportera des piastres, du cacao de Guayaquil et une très-petite quantité de cochenille et de cuivre. La valeur de la cargaison était estimée à Manille quatre cent soixante mille piastres; rendue à Acapulco, elle doit s'élever à douze cent mille piastres. Les dépenses diverses, frais d'armement, séjour à Acapulco et à Mexico, etc.

[In Margin : * Tous les autres points de l'organe cutané étaient brûlés au second degré et présentaient une vésication pareille à celle qui aurait suivi l'application d'une pommade épipastique.]

Quelques détails
sur le navire espagnol La Paz.

[Mariannes
Commerce]

1819.
Mars.

s'élèvent à quatre cent mille piastres ou moins.

On compte ordinairement à Manille trois bâtimens et quelquefois quatre, du port de trois à quatre cents tonneaux, qui font les voyages d'Acapulco; leur cargaison est à peu près la même que celle du navire La Paz. Ces voyages dont la durée ordinaire est de dix-huit mois à deux ans rapportent un bénéfice qui varie de cinquante à cent pour cent : les dépenses sont très fortes et le séjour en Amérique parfois indéterminé. Si, la vente des marchandises ayant lieu difficilement, le navire reste long-temps à Acapulco, toutes les dépenses sont faites par les propriétaires du navire pendant les quatre premiers mois, à l'expiration desquels tous les frais que l'on est obligés de faire jusqu'à l'instant du départ sont payés par les propriétaires de la cargaison. Autrefois les galions apportaient à Manille l'argent nécessaire pour le commerce et les négociations de la Chine et de l'Inde; cet argent appartenait au Gouvernement espagnol. Maintenant il n'y a plus de galion, les Iles Philippines se suffisant à elles-mêmes.

Le même jour, on fit une visite de corps au Gouverneur qui invita à dîner le Commandant et l'Etat-major de l'Uranie : le repas qu'il nous donna fut splendide et servi avec une profusion et une élégance que nous ne nous attendions pas à trouver aux Iles des Larrons.

Le Gouverneur, qui fait sa résidence habituelle à Agaña, Capitale de l'Ile de Guam et de toutes les Marianes, n'était venu à Umata qu'à l'occasion de l'arrivée du navire espagnol. Il nous montra, pour servir d'hôpital à nos malades, un couvent qui, d'abord occupé par les jésuites, l'avait été ensuite par les Augustins. Des cinq derniers moines de cet ordre qui restaient à Guam, trois sont morts et les deux autres ont été rappelés à Manille par les ordres de leur supérieur. Il n'y a maintenant qu'un seul prêtre dans tout l'archipel; c'est le Curé d'Agaña, Don Ciriaco del Espiritu Santo, qui réside auprès du Gouverneur et qui alors se trouvait à Umata. *

Le 20 mars, fête du Gouverneur Don José De Medinilla, n'était que le 19 pour les Iles Mariannes et Philippines qui, dans le principe, reçurent leur almanach de la Nouvelle-Espagne, par l'est tandis que nous dont la date était différente étions arrivés par l'ouest à Guam. M^r Medinilla donna un brillant dîner aux états-majors réunis de la Corvette et du navire La Paz; il y eut de la musique; et de jeunes enfans chantèrent pendant tout le repas. Le matin, le Curé, Don Ciriaco, avait célébré une messe solennelle à Umata.*

Le Chef de musique m'apprit qu'en 1772 deux navires marchands français, commandés par M^r De Crossec, étaient [In Margin :* Le 19, nous fimes transporter à terre, dans le Couvent des Augustins, nos malades qui étaient au nombre de vingt, parmi lesquels on comptait M^r l'Abbé de Quélen, notre Aumônier et MM. Fabrè, Ferrand et Dubaut, Elèves de la marine de première classe.

* À bord de l'Uranie, on avait fait une salve en l'honneur de la fête.]

venus à l'île de Guam et que les habitans en conservaient encore un bon souvenir.

Le 21, M^r Duperrey partit dans le grand canot pour aller faire la géographie de l'île des Cocos. Le même jour, la cuisine fut transportée du faux-pont dans la batterie, à la place qu'elle occupe ordinairement à bord des navires. Le 22, M^r le Curé d'Agaña vint dire la messe à bord de l'Uranie. Le 23, à 8 heures du soir, le bâtiment espagnol appareilla de la rade d'Umata pour se rendre à Acapulco; j'écrivis par cette voie à mes parens et au Conseil de Santé du port de Toulon. Je confiai mes lettres au Capitaine, M^r Antonio Rocha, de Manille; le subrécargue du même navire se nommait M^r Joseph Arriéta.

[Maladies]

Le 24, je fis une course aux environs d'Umata avec M^r Rolland, Maître-Canonnière de la Corvette. Nous parcourûmes un vallon marécageux dans lequel il y avait un grand nombre de rizières, quelques plantations de tabac, beaucoup de bananiers et de cocotiers; ces derniers arbres n'avaient pas la hauteur majestueuse de ceux de l'île de Timor. Je vis, dans une habitation, un homme tout couvert de lèpre depuis plus de 20 ans. Ils ont cinq enfans dont deux sont atteints de cette maladie, deux en sont exempts et le cinquième, encore à la mamelle, a une légère teigne. Je rencontrai, dans cette course, plusieurs autres lépreux que l'on relègue, autant que possible, dans les champs et loin de la vue des Européens qui fréquentent les ports de l'île Guam.

Le 25, M^r Duperrey reçut ordre d'aller visiter la baie de Saint-Louis d'Apra; il revint de son expédition le surlendemain.

Départ d'Umata.

Le 28, nous fîmes transporter nos malades à bord de l'Uranie, ainsi que tout le matériel de l'hôpital. A 3 heures du soir, nous quittâmes la rade d'Umata et à 7 heures nous étions mouillés sous le Cap Rotti. Pendant les journées du 29, 30 et 31 mars, on se toua continuellement pour se rapprocher du mouillage de S[aint]-Louis d'Apra; l'Alcade d'Agat, d'Après les ordres du Gouverneur, nous apporta de la viande de bœuf et de cerf, des œufs, du lait, des bananes, des cocos et une belle tortue de mer.

Mouillage dans le port San-Luis.

Le 1^{er} avril, au soir, nous mouillâmes dans la Baie de S[aint] Louis, auprès du fort Santa-Cruz. Le même jour, le navire La Paz vint mouiller dans la même baie, non loin de la Corvette; une voie d'eau occasionnait le retour de ce bâtiment qui s'était élevé jusqu'au 19^{ème} degré et demi de latitude nord.

Le lendemain, 2 avril, le Commandant, Madame son épouse et M^r l'Abbé partirent pour Agaña où ils arrivèrent

1819.
Avril.

dans la soirée. Les malades et leurs effets furent embarqués dans une grande chaloupe que le Gouverneur avait prêtée : nous quittâmes la Corvette à 11 heures du matin; nous passâmes entre Guam et l'île aux chèvres; M^r Quoy et le Maître-Canonnier se firent mettre à terre et nous continuâmes notre route. Bientôt le vent fraîchit les matelots espagnols étaient très-fatigués, nous étions entourés de récifs et la chaloupe n'avancait plus; ce fut envain que pour ranimer l'ardeur des canotiers je leur fis distribuer deux bouteilles d'eau de vie, ma ration de huit jours. Nous nous décidâmes à nous rapprocher de la côte le plus possible et à attendre en ce lieu les ordres du Commandant; il était quatre heures du soir : je fis dîner les malades et je permis aux mieux portans d'entre eux de débarquer et de se rendre, à pas lents, à la ville dont nous n'étions pas éloignés de plus d'une lieue. La chaloupe de la Corvette, chargée de tous les instrumens astronomiques et physiques, et commandée par M^r Railliard vint nous joindre; comme nous, elle n'avait pu doubler la Pointe d'Asan. Je fis disposer une tente de nuit pour les malades qui furent aussi commodement qu'on pouvait le désirer. Le soir même, nous reçûmes l'ordre de nous avancer dès que la marée nous serait favorable, ce que nous fîmes un peu avant minuit.

Débarquement des malades.

Le 3 avril, au matin, conformément aux ordres du Commandant, je fis débarquer les malades qui restaient et une partie du matériel de l'Hôpital; ceux qui ne pouvaient marcher furent portés, dans leur cadre, jusqu'à Agaña où nous arrivâmes à huit heures : ce trajet fut fait en moins d'une heure. Nos malades furent établis dans l'hôpital d'Agaña, mieux disposé mais moins aéré et moins bien situé que celui d'Umata. Le lendemain, tous les autres effets restés dans la chaloupe nous furent remis. Je dois remarquer que, dans le transport, les Espagnols ne nous enlevèrent pas le plus petit objet.

Cérémonies religieuses.

Le 5 avril, jour des rameaux à Guam, il y eut une messe solennelle. Le 9, à la messe du jeudi-saint, on donna à notre Commandant la clef du tabernacle, honneur qui revient au Gouverneur et que ce dernier voulut rendre au chef de notre expédition : cette clef est portée au cou, comme la croix du Commandeur de la Légion-d'honneur; elle fut, après la cérémonie, déposée sur le Christ de la grand'chambre de M^r De Medinilla et reprise par M^r De Freycinet à la procession du soir où un nouvel honneur, celui de porter le Christ, lui fut décerné. Le 10, vendredi Saint, il y eut messe solennelle et procession : le Christ mort fut porté sur un lit de parade, précédé par des hommes qui tenaient en main l'échelle, la lance, l'éponge et les divers emblèmes de la

Passion de Notre-Seigneur. Le 10, à 10 heures du soir, nous fûmes témoins d'une éclipse de lune totale. Le 12, on solennisa la fête de Pâques : on fit une procession dans la ville d'Agaña; M^r et M^{me} De Freycinet et l'Etat-major de l'Uranie y assistèrent; M^r l'Abbé de Quélen, quoique souffrant et marchant à peine, se fit un devoir d'y paraître revêtu de son costume de chanoine. Cette procession, à l'ardeur du soleil et la tête nue fut vraiment méritoire.

Danse de Moteuczoma.

Le même jour [12 avril], à sept heures du soir, M^r le Gouverneur Médinilla, toujours obligeant et prompt à prévenir nos désirs, fit exécuter devant son palais par les habitants d'Agaña la danse de Moteuczoma, de cet empereur mexicain que nous nous obstinons à nommer Montézume : c'était une espèce de ballet en cinq actes marqués chacun par des figures particulières. Les danseurs étaient au nombre de dix-sept parmi lesquels il y avait l'Empereur lui-même et deux petits pages. Dans le premier acte, chaque figurant tenait à la main droite un large éventail fort élégant qu'il agitait en cent façons; sa main gauche était munie d'un brillant coco rempli de petites pierres dont le mouvement plus ou moins fort ou rapide était réglé par la musique. On voyait d'abord l'Empereur assis sur son trône, les deux pages à ses côtés et les autres personnages rangés sur deux lignes; bientôt l'Empereur s'avancait, ouvrait la danse en agitant son éventail de plumes et en prenant différentes positions; les courtisans l'imitaient et les deux pages se tenaient toujours en dehors. Pendant une partie de cet acte, Moteuczoma se bornait à être simple spectateur. Dans le second acte, les danseurs avaient des bambous flexibles disposés en arceaux; dans le troisième, des castagnettes et les mêmes arceaux; au quatrième, des boucliers et des lances et au cinquième de petits boucliers et des sabres que les naturels nommaient Macañas. Les acteurs devenus combattants paraient avec les boucliers les coups qu'ils se portaient réciproquement avec les lances et les sabres. Tous ces personnages étaient revêtus de beaux habits de soie que M^r De Médinilla nous assurait, de la meilleure foi du monde, avoir été faits dans le Mexique avant l'époque de la conquête de ce pays par les Espagnols.

Danse espagnole.

Lorsque la danse guerrière de Moteuczoma fut terminée, huit hommes dont quatre habillés en femme nous procurèrent le spectacle d'une danse espagnole : à un petit mât étaient fixés huit rubans, quatre blancs et quatre rouges; chaque figurant tenait un des bouts inférieurs et tournait, dans le même sens, autour du mât qui était bientôt recouvert par les rubans; alors, chaque danseur faisant plusieurs tours en sens inverse revenait à sa place. Des paillasses ou bouffons embellirent la soirée.

Le 17 avril, au-soir, plusieurs hommes et femmes

1819.
Avril.
- Danse des Sandwichiens.
- des îles Sandwich, réunis dans une salle du palais du Gouverneur, nous donnèrent la représentation d'une danse de leur pays, remarquable par les coups violens et sonores qu'ils se donnaient sur la poitrine et par des mouvemens très-lubriques du bassin. Cet exercice provoqua, chez les hommes et les femmes, une sueur si abondante que le plancher en était tout mouillé. Le même jour, je vaccinaï 37 enfants et le lendemain, 29.
- Le 19, dimanche de Quasimodo, on fit dans tous les quartiers d'Agaña une procession pendant laquelle on porte le viatique aux infirmes. A la messe, M^r et M^{me} De Freycinet communièrent.
- Le même jour, à 6 heures du soir, M^r De Medinilla voulut nous faire connaître la danse des Iles Mariannes : onze hommes et douze femmes de l'île de Guam, dans leur costume ordinaire, commencèrent par une danse en rond; on voyait, au milieu du cercle, deux hommes dont l'un était revêtu d'une espèce de grand gilet sans manches nommé houtous et portait un chapeau pointu de vacois ou de latanier nommé badjia. Les acteurs, par des mouvemens peu précipités, se baissaient à diverses fois jusqu'à terre. Dans la seconde scène, parut un guerrier avec le gilet et le chapeau indiqués, tenant en main une lance de bois appelée fourfour, peinte de diverses couleurs, arrondie et rembourrée à son extrémité pour éviter tout accident. Ce guerrier adressa la parole, en langue chamore, à un autre personnage que l'on ne voyait pas et dont l'absence occasionnée par l'ignorance du rôle qu'il devait remplir, fit interrompre la représentation.
- Les renseignemens historiques fournis par l'Intendant de la Colonie relativement à la danse guerrière des Chamores (c'est ainsi que l'on nomme les Indigènes des Iles Mariannes), se bornent aux suivans : lorsque deux peuples étaient en état de guerre et que deux hommes appartenans à chacun de ces peuples se défiaient à un combat singulier, un de ces braves prenant la parole commençait par demander à son rival s'il était son parent, et, dans ce cas, le combat ne pouvait avoir lieu. Le blessé était déclaré vaincu; un autre ennemi se présentait alors contre le vainqueur : chaque triomphe était suivi de l'apparition d'un nouvel adversaire prêt à venger la mort ou l'affront de celui que le sort des armes avait trahi. Lorsque un peuple demandait la paix, c'était toujours par l'entremise des femmes; sans cette intervention, la guerre n'aurait pas eu de fin. Les femmes de ceux que la victoire abandonnait faisaient les propositions de paix; un bal avait lieu; on y traitait des conditions; les femmes suppliaient et la paix était faite. Le bal, qui anciennement terminait la guerre, était pareil
- Danse des Chamorres.
- Notice historique sur cette danse.

à celui que nous vîmes commencer. On nous dit que les femmes chantaient ces notes : le fils est aimé. Les hommes répondaient : la femme que j'ai est si jolie que je la tiens sur mes genoux; je vais lui donner du boudjiou (poivre) et du bonga (noix d'arec) pour qu'elle soit contente. Le premier guerrier qui se présentait dans l'arène vantait son habileté dans l'art de la pêche avant de défier son adversaire au combat.

Danse des Carolins.

[Danse Carolinoise.]

Dès que M^r le Gouverneur eût été instruit du motif de l'interruption de la danse chamorre, il donna ordre aux Carolinois de paraître et aussitôt un spectacle fut remplacé par un autre : huit de ces naturels, dans leur costume ordinaire, c'est-à-dire, n'ayant que le seul langousti, se rangèrent sur deux rangs, vis-à-vis les uns des autres; ils étaient tous armés de bâtons. Un d'entre eux s'élançait le premier et exécutait à diverses fois des mouvemens très-lubriques du bassin, avec une souplesse et une agilité extraordinaires. Bientôt ils donnaient tous ensemble, maniaient adroitement leurs bâtons dont ils frappaient tantôt sur celui du vis-à-vis et tantôt, en sautant et faisant un quart de tour, sur celui du voisin de la même ligne; ils faisaient diverses contorsions, paraissaient fort gais et terminaient par un cri de joie chaque chanson et chaque danse. Les Carolins, s'entremêlaient ensuite, changeaient de place et rencontraient toujours à propos les bâtons de leurs voisins; d'autres fois, quittant leur arme et frappant sur les cuisses et dans les mains, ils produisaient des sons graves ou aigus, très-forts et remuaient les fesses avec une nouvelle activité.

Expédition à Rotta et Tinian.

Le 22 avril, à 10 heures du matin, MM. Gaudichaud, Bérard et Arago partirent pour les Iles Rota et Tinian, dans des pros des Iles Carolines.

Le 1^{er} mai, le navire espagnol La Paz ayant fini ses réparations appareilla de nouveau pour Acapulco. J'extirpai une loupe à un petit enfant de huit ans, nommé Mariano Camachu; cette loupe, située sur la région pariétale gauche, était de la grosseur d'une noix et contenait une matière adipocéreuse. Le 2, nos messieurs étaient de retour (le 1^{er}) de leur expédition à Rota et Tinian.

Autre danse exécutée par les naturels de Satahouan.

[Danse Carolinoise]

Le 6, à 1 heure de l'après-midi, des naturels de l'île Satahouan, réunis dans la principale salle du palais du Gouverneur, exécutèrent la danse Carolinoise la plus brillante et la plus complète que nous ayons vue. D'abord, au nombre de dix acteurs, ils étaient vingt-six à la fin de la séance pendant laquelle ils prirent toute sorte de postures et firent l'exercice des bâtons de toutes les manières possibles. Un Carolin atteint d'éléphantiasis fut écarté de la danse à cause de son infirmité; un des chefs quitta un instant sa place pour aller demander des hameçons à M^r De Freycinet qui lui en fit donner aussitôt. Voici les paroles que les

1819.
Mai.

indigènes de l'île Satahouan chantaient d'une façon peu harmonieuse et dont ils n'ont pu nous expliquer le sens : touca pouï attala lala ouaké touca pouï attala lala ouaké touca pouï, etc.

On nous montra un bâton des Carolins de l'île Roud : il était d'un bois extrêmement pesant et offrait, sur ses quatre faces, des lignes saillantes qui s'entrecroisaient dans tous les sens. M^r De Freycinet possède deux bâtons de ce genre dont un Tamor (chef) lui a fait présent; ce sont d'excellentes armes entre les mains d'hommes vigoureux.

Tremblement de terre.

Le 7, un violent tremblement de terre qui eut lieu du nord au sud de fit sentir à Agaña, dans toute l'île et à bord de la Corvette; il dura cinq secondes.

aventure singulière.

Une particularité, arrivée le 18 mai, peut servir à faire connaître jusqu'où vont les idées superstitieuses des habitans des Iles Mariannes : une des plus jolies femmes d'Agaña, vaincue par les instances d'un de nos messieurs, lui donna un rendez-vous au fort d'Aguéda, peu distant de la ville; elle s'y trouva à point nommé, accompagnée d'un tout petit frère qui fut envoyé en sentinelle. Au moment où, sur un lit de gazon, le sacrifice allait être commencé, la belle chamorre, comme pénétrée d'une idée subite « à propos, dit-elle en se relevant, êtes-vous chrétien? » (¿Està usted christiano?) – « oui, je le suis, par la grâce de Dieu », répondit le français et l'interrogeant à son tour, « et vous, êtes-vous réellement bonne chrétienne? » - « Ne me faites pas l'injure d'en douter » . – « J'en suis bien aise », ajouta notre compatriote d'un air très-sérieux, « car, sans cela, je me retirais aussitôt ». ° [the following section has been crossed out] Cette explication

donnée et la conscience de la belle marianaise pleinement rassuée, elle [cette bonne chrétienne] put partager, en toute sécurité, les brûlans transports d'un jeune navigateur long-temps privé de la vue du beau sexe. [End of the crossed out section]

Le 20, je visitai l'hôpital des hommes affectés du pian; j'en parlerai à l'article Médecine. Le 25, tous nos malades, dont la plupart étaient guéris ou en pleine convalescence, rentrèrent à bord de l'Uranie : MM. Fabré et Ferrand seuls restèrent à terre. Le même jour, cinq déserteurs enlevèrent le petit canot qu'ils laissèrent au débarcadère d'Apra. Le 28, on apporta à bord de la Corvette les tentes et les instrumens de l'Observatoire.

On célèbre la fête
du Roi d'Espagne, Ferdinand sept.

Le 31, qui n'était que le 30 pour les Iles Mariannes, M^r le Gouverneur donna un brillant dîner à l'Etat-Major de l'Uranie et à tous les Officiers de la garnison, à l'occasion de la fête du roi d'Espagne, Ferdinand sept. L'instant où l'on se mit à table et celui où l'on porta un toast à S.M.C. durent annoncés à la colonie par un assez grand nombre de coups

[In margin : ° Un silence plein de douceur
Suivi cet entretien rapide;
C'est un repos pour le conteur;
Et mon intelligent lecteur
Aisément suppléera ce vide.

Parny]

1819.
Juin.

de canon. Le portrait du roi Ferdinand fut exposé à la vénération publique sur le balcon du palais du gouverneur; il était gardé par deux soldats qui obligeaient tous les passans à saluer l'image de leur souverain. On pavoisa et on fit une salve de 21 coups de canon, à bord de la Corvette, en l'honneur de la fête du roi d'Espagne.

Le 1^{er} juin, MM. Fabrè et Ferrand et la plupart des autres personnes de l'Etat-major nous rejoignîmes la Corvette. Le 4, le Commandant et son épouse, M^r l'Abbé de Quélen, le Gouverneur des Marianes et ses principaux Officiers vinrent à bord; on disposa tout pour mettre à la voile le lendemain matin.

Pendant notre séjour dans les îles des Larrons, différens travaux furent exécutés : l'observatoire fut établi à terre dans les cours du palais de M^r le Gouverneur; là, on prit des hauteurs circum-méridiennes d'étoiles, de soleil et de lune; des distances de la lune au soleil et aux étoiles, des hauteurs absolues du soleil pour régler les montres. Les observatoires du pendule eurent également lieu ainsi que celles de déclinaison, d'inclinaison et d'intensité de l'aiguille aimantée.

M^r De Freycinet recueillit de nombreux matériaux pour servir à l'histoire physique, [morale] et politique des Iles Marianes. M^r Duperrey fit la géographie entière de l'île de Guam; M^r Bérard leva le plan d'Araña et nivela la rivière de cette ville; M^r Quoy fit plusieurs voyages géologiques dans l'intérieur de l'île; M^r Gaudichaud réunit par ses soins et ses courses fréquentes beaucoup de plantes et de graines. A notre départ de cet archipel, nos collections d'histoire naturelle étaient abondantes et précieuses. M^r Requin s'occupa avec un zèle constant de l'approvisionnement de la Corvette, par la voie des échanhes; MM. Arago, Pellion et Taunay firent de nombreux dessins, en tout genre, costumes, paysages, portraits, etc; MM. les Officiers et les Elèves de la marine remplirent leurs fonctions avec la même activité que dans tout le reste de la campagne et on peut assurer qu'ils rivalisèrent de zèle dans les divers genres de services qui leur furent confiés.

Nos malades se rétablirent pendant cette relâche, ce dont fûmes redevables, en grande partie, au généreux accueil et aux attentions constantes de M^r le Gouverneur De Medinilla qui mit à notre disposition les différens produits de l'île et les logemens que nous pouvions désirer. A notre départ, il refusa obstinément, et toujours avec la même noblesse, le prix des nombreuses fournitures en tout genre qu'il nous avait faites.

Indication succincte des
travaux faits aux Marianes.

Générosité
du Gouverneur des Marianes.

Notes diverses recueillies pendant
notre séjour aux Iles Mariannes,
en mars, avril et mai 1819.

1-7. Les Iles Mariannes furent découvertes en 1521 par Hernando de Magallanes qui les nomma Islas de los ladrones. (Ilsles des Larrons.) . José de Quiroga parti de Manille en fut le premier conquérant de ces îles; cet homme d'un caractère bouillant et impétueux eut souvent des séditions à apaiser.

Les notes suivantes sont extraites d'un ouvrage espagnol qui a pour titre : historia general de filipinas. Conquistas espirituales, y temporales de estos españoles dominios, establecimientos, progressos, y decadencias. Comprehende los imperios, reynos y provincias de islas y continentes con quienes ha havido comunicacion y comercio por immediatas coincidencias. Con noticias universales geograficas, hydrograficas, de historia natural, de politica, de costumbres y religiones en lo que debe interesarse tan universal titulo. Por el padre Fr. Juan de la Concepcion recoleto agostino descalzo, lector jubilado, ex-provincial, Examinador Sinodal de el arzobispado de Manila y Coronista de su provincia de San Nicolas de las islas filipinas. Con permiso de los superiores. En el conv. de N[uestra] S[eñora] de Loreto del pueblo de Sampaloe. Por el hermano Balthazar Mariano, donado franciscano Año de 1790. Cet ouvrage se trouvait dans les archives de Guam.

Tome 7 – page 145 et suiv. _ Le 5 avril 1662, le navire San Damian partit d'Acapulco et toucha dans le mois de juin aux Iles des Larrons pour prendre des rafraîchissemens. Les insulaires, selon leur coutume, apportèrent à bord une grande quantité de fruits du pays, qu'ils vendirent pour du fer, des couteaux et autres choses semblables. Le père Diego Luis de San Victores se rendait aux Philippines sur ce navire; il fut pénétré d'une vive douleur, en voyant autour du navire des pirogues remplies d'insulaires nus, misérables, mais bien plus à plaindre quant à l'ame que quant au corps, car la lumière évangélique avait à peine lui parmi eux depuis tant d'années Le père San Victores conçut la ferme résolution d'employer tous les moyens possibles à la sollicitation de cette entreprise Il obtint avec beaucoup de peine ce qu'il désirait du vice roi de Mexico.

Dans cette disposition, le père San Victores retourna à Acapulco et en partit le 23 mars 1668 avec une mission de jésuites qui passait aux Mariannes; ils découvrirent l'île de Zarpana et arrivèrent à Guam à l'entrée de la nuit.

Le jour suivant un chrétien, nommé Pierre, qui était resté dans cette île en 1638, amena à bord une fille de deux ans qui fut baptisée par un jésuite sous le nom de Marianne. Le père San Victores envoya à terre les pères Luis de Medina et Pedro Casanova, pour qu'ils tâchassent d'y former, comme ils pourraient, un établissement. Ces missionnaires reçurent un accueil gracieux de Quipuha, Chef d'Agaña, à l'instigation de Taga, Indigène de Tinian qui avait reçu le baptême et rendu des services aux Espagnols naufragés sur cette île en 1638, pour la construction d'un navire sur lequel ils passèrent aux Philippines, d'où ils s'étaient chargés de leur envoyer quelque ecclésiastique pour annoncer les vérités de l'Évangile. Cet archipel était très-peuplé. Les espagnols qui montaient le navire La Concepcion qui y fit naufrage, comme on l'a déjà dit, en 1638, en avaient baptisé beaucoup. La longévité était très-commune parmi les habitans de ces îles, soit qu'ils fussent naturellement sobres, ou qu'ils dussent cet avantage à la nature du climat. Ils reçurent les jésuites avec de grandes démonstrations de joie; quatre prêtres et un frère restèrent avec le père San Victores. Agaña était le chef-lieu dont 190 rancherías¹ réparties dans Guam composaient les dépendances; les prêtres s'y établirent d'abord, malgré que les naturels des autres îles voulussent les posséder en particulier; mais il n'y avait pas assez de prêtres pour un aussi grand nombre d'îles. Beaucoup de personnes se firent baptiser après le premier sermon. Le père San Victores donna le nom de San Ignacio, à la ville d'Agaña qu'il regarda comme une colonie qu'il avait conquise et dont il voulut faire honneur au fondateur de l'Ordre des jésuites. Il y construisit une église qu'il dédia à S[ainte] Marie et commença l'édification du collège qui devait être le centre de la mission. Il vêtit les habitans avec des étoffes qu'il avait apportées de Mexico; mais comme il n'en avait pas assez pour tous, il les obligea à se faire des casaques avec les feuilles de palmiers qu'ils tressent fort élégamment; le père San Victores se vêtit lui-même de cette manière. L'Évangile était annoncé aux habitans de Guam par le père Luis de Medina; les pères Cardesño et Morales l'annoncèrent à ceux de Tinian et le père Casanova à ceux de l'île Zarpana.

Page 153. faute de prêtres, les séculiers y suppléaient en catéchisant et intruisant les insulaires. Les Macanes avaient ouï dire et entendaient répéter journellement tant de belles choses sur le baptême qu'ils prétendaient qu'on ne devait pas l'administrer

[Ce n'est que Ranchos et Bancherías.]

¹ Les Espagnols appellent rancherías une grande cabane ou quelque autre simple bâtiment dans lequel plusieurs personnes font ménage ensemble : ce mot paraît correspondre à celui de familles.

1819.

aux hommes du peuple et qu'on devait les distinguer les uns des autres en conférant ce sacrement. Il fut bien difficile de les désabuser (Pendant ce temps, les pères eurent à lutter contre un certain Choco Sangley, idolâtre qui, soulevant le peuple, fut cause que plusieurs prêtres furent blessés; mais le père Victores le combattit pendant trois jours avec les armes du raisonnement et finit par le convaincre et le baptiser.)

Page 157. Lorsque ces troubles furent apaisés, le père San Victores s'occupa à faire bâtir une église dédiée à la purification de la Vierge. La célébration des offices divins dans cette église fit une très-grande impression sur les naturels, et la religion se répandit tellement parmi eux que dans les huit premiers mois on compta plus de treize mille chrétiens et de vingt mille catéchumènes.

Page 158. Pendant que le père San Victores était principalement occupé à dissiper les erreurs de Choco, le père Morales découvrit et parcourut diverses îles, savoir : Antajan, Sarigan, Guigan, Alamagan, Pagon et Agrigan. Le premier, ayant eu connaissance qu'il y avait deux autres îles peuplées dans le nord, alla à leur découverte, accompagné de quelques séculiers. Il passa par Tinian et découvrit l'île d'Asocon, dont il changea le nom en celui d'Assomption; il s'arrêta ensuite à l'île de Mayug qu'il appela San Lorenzo : il trouva plus de docilité dans ses habitans que dans ceux des autres îles et il en baptisa un assez grand nombre.

Page 159. La guerre civile éclata à Tinian entre le parti de Marpo et celui de Sumpharon. Le père San Victores, n'ayant pu l'apaiser par la douceur, revint à Guam, prit dix Espagnols et un capitaine, retourna à Tinian où il employa la force pour réduire les rebelles qui finirent par s'accorder. Ensuite ceux de Marpo voulurent enlever les armes à feu des Espagnols; le père San Victores en prévint le Capitaine dont il était éloigné en chargeant un chien d'un billet. On prit des mesures; on en canonna quelques-uns et tout fut apaisé.

Page 321. Les insulaires des Marianes accoutumés à leur sauvage liberté trouvaient trop pesant le joug de Jésus-Christ et des Espagnols; ils désiraient ardemment de le secouer. Les Macanes ou Chefs étaient ceux qui y excitaient le peuple avec le plus d'efficacité, fâchés de ce que la loi nouvelle leur enlevait leur liberté et leur autorité. Jose de Peralta était allé dans les montagnes couper du bois pour faire des Croix, que l'on devait placer dans les maisons des chrétiens, fut assassiné par les insulaires : on en saisit quelques-uns pour la vérification et le châtement d'un pareil assassinat; mais cette

action déplut aux habitants d'Agana qui devinrent furieux lorsque les soldats qui retenaient prisonniers quelques-uns des insulaires soupçonnés d'être les auteurs du crime, tuèrent, dans le vouloir, un Macane appelé Guafac : Ils s'armèrent au nombre de deux mille hommes environ et s'avancèrent contre notre troupe qui se composait seulement de douze espagnols et dix-neuf Philippinois. Cependant le père San Victores, un crucifix à la main, voulut traiter de la paix; on le reçut à coups de pierres et de lances. Alors on se battit et la perte fut du côté des naturels. Toutefois ils incendièrent les maisons qui étaient de bois et l'église. On fit la paix en Octobre 1671.

Le père San Victores fit construire quatre églises : une à Merizo, une autre à Pagat, une troisième à Pidpug et la quatrième à Nuichan. _ Nouvelle révolte des insulaires; on tue les missionnaires; mort du père San Victores à Timbon, Ile de Guam (page 327) : miracle rapporté à cet égard. _ Autre révolte, le jour de S[ainte] Rose (p. 340.)_

Page 346. Telle fut l'entreprise du père San Victores qui coûta la vie à bien des personnes des deux partis. Lorsque Magellan découvrit ces îles, il les appela De las Velas; elles furent ensuite appelées de los Ladrones et puis après Archipel de San Lazaro; enfin le père San Victores donna à ces îles le nom de Marianes, en l'honneur de la reine Marie-anne d'Autriche qui en favorisa la conquête jusqu'à assigner sur ses propres biens un certain fonds pour leur entretien. Le terrain de cet archipel est montueux et stérile. Les Espagnols y sont établis depuis plus d'un siècle, et ils tirent du dehors leurs provisions de biscuit, blé, tabac, chocolat, sucre, ainsi que toute sorte de vaisselle, ustensiles et autres objets d'habillement. On y recueille peu de riz; on y trouve le rima dont le fruit sert à faire du pain, la canne à sucre, le bananier, le cocotier ainsi que d'autres arbres fruitiers et des racines. Le maïs est exotique et y vient très-bien. Il y a quelques oiseaux sauvages. Les Espagnols y ont naturalisé des vaches, des chevaux, des cochons et des poules. Les anciens naturels ne connaissent pas le vin ni aucune autre liqueur enivrante; l'on dit même qu'ils ne connaissent pas l'usage du feu. Les indigènes sont de couleur olivâtre comme les Philippinois et ordinairement grands et gros; ils sont barbares, stupides, intraitables et ont une figure désagréable. Il n'y a pas de doute qu'ils sont originaires des Philippines et que, jetés sur les côtes des Marianes par les vents d'aval et ne pouvant plus compter sur leur retour, ils peuplèrent ces îles désertes. Leur figure et leur couleur sont très semblables à celle des Bisayas, ainsi que leur langage quoique un peu altéré dans certaines choses.

1819.

Il est aussi très-probable que les mêmes circonstances y aient réuni les habitans du Japon, de Siao, de Terrenate et d'autres îles et même des Chinois, comme il arriva à Choco. Le nombre des naturels était considérable; ils occupaient diverses îles plus ou moins grandes et jouissaient d'une longue vie à cause de leur sobriété. Dans la première année de leur conversion, on en baptisa plus de cent-vingt qui avaient plus de cent ans. Cette population a considérablement diminué; il n'y a plus que deux îles peuplées, Guam et Rota et il peut y avoir en tout quatre mille âmes. Une diminution si considérable provient du joug que les conquérans leur imposèrent : amoureux de leur liberté, ils ne pouvaient supporter un joug étranger; on le leur rendit si pesant que, ne pouvant le secouer, ils firent si peu de cas de leur vie qu'on les vit se l'arracher avec désespoir par toute sorte de moyens. Les femmes se vouaient volontairement à la stérilité et jetaient à la mer leurs propres enfans nouveau-nés, persuadés que cette mort prématurée, en les arrachant à une vie laborieuse et misérable, les rendait heureux et dignes d'envie; tant ils regardaient le joug sous lequel ils gémissaient comme la dernière et la plus déplorable des misères!... Il y eut aussi au commencement de ce siècle, une épidémie qui fit périr une bonne partie des habitans. Les insulaires ne sont soumis à aucune charge et ne payent aucun tribut; ils ne payent même point de droits à l'église, droits que l'on paye communément dans la chrétienté. Ils sont aussi bien peu utiles aux Philippines. On ne trouve aucun bon mouillage dans toutes ces îles. Nos galions mouillent aux environs d'Umatag, mais la tenue du fond est si peu sûre que, lorsque les vents viennent à renforcer, ils sont obligés de lever l'ancre et quelquefois de couper les cables, laissant à terre les passagers et les matelots qui s'y trouvent. Les rafraîchissemens que fournit l'île de Guam sont chèrement achetés, si l'on considère les grands frais occasionnés par cet établissement.

Le chapitre 12 porte : désastres et révolutions dans les Iles Mariannes, qui consumèrent la plus grande partie des habitans, non sans perte du côté des Espagnols.

Tome 8. page 159. Il paraît que les habitans de quelques-unes des Iles Mariannes étaient parvenus à chasser les Espagnols de leurs îles, puisque Don José De Quiroga entreprit d'assujettir les îles du nord. _ Il partit d'Agaña en mars 1684, surprit Tinian dont les habitans demandèrent grâce et l'oubli du passé. _ Ceux de Seypan s'étaient aussi révoltés, et ce ne fut qu'après plusieurs combats qu'on fit la paix. Zura, Chef [blank] Page 160. Pendant ce temps, Don Antonio de Zura, Chef d'Apurquam, profitant à Guam de l'absence des troupes que D. José De Quiroga avait emmenées avec lui, arma les naturels, surprit Agaña, tua beaucoup de monde et blessa même le Gouverneur; mais ces troubles furent bientôt apaisés.

A peu près dans ce même temps, on envoya à la recherche des Carolines.

Notes sur les Iles Carolines
extraites du même ouvrage.

Tom. 10. chap. 9. En 1686, le pilote Don Francisco Lascano découvrit dans le sud des Marianes une île à laquelle il donna le nom de Caroline, en l'honneur de Charles 2.; cette île ne put être retrouvée depuis. En 1696, vingt-neuf naturels des Iles Palaos furent jetés par les vents d'Est sur les côtes de l'île de Samar (Philippines) près du village de Guivan. Ils dirent que l'archipel d'où ils étaient consistait en trente-deux îles, Samululutup, Saron, Valalay, etc. et Lamursec, la plus considérable, habitée par le roi auquel tous les chefs des autres sont soumis. Leur costume était semblable à celui des Carolinois. Leurs ornemens se composaient d'anneaux et de colliers d'écaille de tortue. Ils avaient des couteaux et des scies faites d'écaille de tortue et d'huître d'une espèce particulière, remarquable par sa grosseur extraordinaire. Leurs filets de pêche étaient faits de branches d'arbres entrelacées ensemble. Ils se nourrissent de cocos, de poissons et d'herbage. Ils n'ont aucun quadrupède dans leurs îles, exceptés des rats, ne connaissent d'oiseaux que les pélagiens et les poules dont ils mangent les œufs. Ils mènent une vie extrêmement sauvage, ne pensent qu'à chercher leur nourriture, chose à laquelle ils emploient tout leur temps et ne mangent ou boivent que quand ils ont soif ou faim et qu'ils trouvent de quoi satisfaire ces premiers besoins. Leur politesse consiste à passer sur leur propre figure le pied ou la main de la personne qu'ils prétendent honorer. Ils ont pour armes des lances et des dards dont les pointes sont faites d'os humains. Les individus des deux sexes ont une longue chevelure qu'ils laissent tomber sur leurs épaules.

Les Espagnols firent en 1697, 1708, 1709, 1710, 1711 et 1712 diverses expéditions pour découvrir les Carolines. En 1710, les personnes qui restèrent à l'une de ces îles (San Andrés) furent assassinées.

Pag. 239 et suiv. Le 19 juin 1721, un pros des Carolines aborda sur la côte orientale de Guam, près de Tarofof; le 21 du même mois, un autre pros aborda à la pointe d'Orote : Don Luis Sanchez était alors Gouverneur des Marianes; il fit venir à Agaña les insulaires qui les montaient. Ces insulaires, sortis de l'île Tarroilep pour se rendre à celle d'Ulee, avaient été surpris par de forts vents

1819.

d'ouest qui les avaient jetés sur les côtes des Marianes. Leur vêtement se composait d'une pièce de toile qu'ils tournaient autour de la ceinture et passaient entre les jambes. Parmi eux, les chefs étaient distingués par une espèce de toile en forme de chasuble qui, leur couvrant les épaules, le dos et la poitrine, leur descendait jusqu'aux genoux. Les femmes, outre la pièce qui entourait la ceinture et l'entre-deux des jambes, avaient une espèce de jupe qui leur descendait à mi-jambe. Les hommes avaient les oreilles percées où pendaient des fleurs, des herbes aromatiques, des pepins de cocos ou des grains de verre. Ils étaient bien faits, de belle taille, grands et avaient les cheveux crépus, les narines grandes, les yeux grands et vifs et une barbe bien garnie. Ils dirent que la position géographique de leurs îles était entre le 6^{ème} et le 11^{ème} degré de latitude nord; qu'elles étaient divisées en cinq provinces ayant chacune une langue particulière : la première située à l'Est est Torres ou Hoqolor; elle est aussi la principale, sa population est composée de noirs, de mulâtres et de blancs; elle est gouvernée par un roi qui a sous sa puissance beaucoup d'autres îles très-peuplées, éloignées l'une de l'autre de 8, 15 et 30 lieues; la seconde contient vingt-six îles dont les noms sont Ulee, Eurrupuc, Farreilep, etc. etc; celle-ci fut découverte en 1696 par le pilote Juan Rodriguez qui échoua sur le banc de Santa Rosa et qui, d'après son estime, est distant de Guam de 45 lieues; cette île est située entre 10 et 11 degrés : les insulaires qui donnèrent ces détails étaient de cette province; la troisième est un assemblage d'îles de 25 lieues de longueur et 15 de largeur, dont la principale est Téis : elles furent découvertes en 1712 par le Capitaine Don Bernardo d'Eguia; la quatrième gît à l'ouest de la troisième et à 30 lieues de distance environ : yap, la principale île, a plus de 40 lieues de circonférence et est encore moins fertile que peuplée; on y trouve des patates d'Amérique transplantées par un carolinien; enfin, la cinquième est à 45 lieues d'Yap et se compose d'un bon nombre d'îles appelées Palaos par les Espagnols et Panleu par les naturels : les principales sont au nombre de sept et s'étendent du nord au sud; le roi tient sa cour dans Yalap qui rend un peuple nombreux et anthropophage; à vingt-vingt lieues au S[ud] O[uest], se trouvent les îles de San Andrés appelées par les naturels Sonrol et Codocopui.

Il ne savent rien touchant l'être suprême; ils reconnaissent seulement quelques bons et mauvais esprits auxquels ils donnent des corps matériels et deux ou trois femmes, et dont le plus ancien, appelé Sobicour eut de son mariage avec Eliulep un fils qu'ils

appellent aussi Eliulep, nom qui signifie grand esprit céleste, et une fille appelée Ligobund : c'est de ces principes erronés qu'ils font dériver la propagation de l'espèce humaine dans leurs îles, principes qui sont encore mêlés de beaucoup de fables, qu'ils ne suivent pas obstinément, puisqu'à de telles divinités ils ne bâtissent point de temple et ne leur rendent point de culte extérieur par des sacrifices et des offrandes. Ils ont des cultes superstitieux pour les morts; il y a des prêtresses qui prétendent avoir des communications avec les âmes des morts et, de leur propre autorité, déclarent celles qui vont dans le ciel ou en enfer. Les habitans de l'île d'Yap ont un culte grossier et barbare : une espèce de crocodile est l'objet de leur adoration.

La pluralité des femmes est chez eux une marque de grande distinction et d'honneur. Ils ont horreur de l'adultère; le mari répudie sa femme si elle manque à la fidélité qu'elle lui doit, et l'épouse a le même droit lorsque le mari ne lui plait plus, en observant toutefois certaines dispositions pour ce qui regarde la dot. La veuve se marie avec le frère du mari défunt, si celui-ci meurt sans laisser de succession.

L'autorité du gouvernement est répartie entre plusieurs familles nobles, dont les chefs s'appellent Tamoles; et, dans chaque province, il y a un tamole auquel les autres doivent obéissance. Ils se laissent croître la barbe pour se concilier davantage le respect; ils commandent avec hauteur, parlent peu et affectent un air sérieux et grave. Quand ils donnent audience, ils s'asseyent sur une table élevée, le peuple s'incline jusqu'à terre, et au moment qu'il obtient la permission de les voir, il marche ainsi incliné, tenant la tête presque entre les jambes, jusqu'à ce qu'il arrive auprès de leur personne; alors, il s'assied par terre et reçoit leurs ordres, les yeux baissés!; lorsque les chefs le congédient, il se retire de la même manière qu'il s'est présenté et ne peut se redresser qu'à l'instant où il les a perdus de vue. Leurs ordres sont reçus comme des oracles et exécutés aveuglément. S'ils font quelquefois grâce, celui qui la reçoit leur baise la main et les pieds. Les personnes qui, par leurs fautes ou leurs crimes ont mérité d'être punies, sont seulement exilées dans d'autres îles.

Les maisons de ces insulaires ne sont autre chose que de misérables cases peu élevées et couvertes avec des feuilles de palmiers; celles des Tamoles sont faites de bois et ornées de peintures analogues.

Il y a, dans chaque ville, des maisons destinées à l'éducation des garçons et des filles, où l'on enseigne

1819.

quelques vagues principes d'astronomie, science à laquelle ils s'appliquent presque tous, comme utile à la navigation. Le professeur a une sphère sur laquelle sont marqués les principaux astres et il fait connaître les vents que l'on doit suivre selon les différentes routes que l'on doit tenir.

La principale occupation des hommes se réduit à construire des pros pour la pêche et à cultiver la terre; celle des femmes, à faire la cuisine, à aider leurs maris aux travaux de la campagne et à travailler une espèce de bananier dont elles font une toile assez bien tissée et du fil ou des cordes : on tire le même parti du balibago. Faute de fer, les Carolins se servent de coins et de haches de pierre pour couper le bois. Ils sont accoutumés à se baigner fréquemment; ils le font ordinairement trois fois par jour, le matin, à midi et le soir. Ils se couchent avec le soleil et se lèvent au point du jour. Les inimitiés entre habitants sont apaisées, pour l'ordinaire, à l'aide de quelque présent; et les querelles particulières ne vont jamais [plus] loin; mais lorsqu'elles sont publiques et de peuple à peuple, la guerre les termine.

Page 247. Leurs armes se composent de pierres et de lances armées d'os de poissons; leur manière de combattre n'est autre chose qu'un combat singulier, car chacun se bat avec celui que le hasard lui présente. Lorsque deux peuples ennemis se résolvent à en venir à une affaire décisive, ils se placent en rase campagne et se forment sur trois rangs : les jeunes gens occupent le premier; les hommes faits, le second et les vieillards, le troisième; le premier rang commence le combat qui a lieu d'homme à homme, à coups de pierres et de lances; celui qui est mis hors de combat est aussitôt remplacé par le correspondant du second rang auquel succède celui du troisième; les vainqueurs insultent aux vaincus en poussant de grands cris.

Ils se nourrissent de fruits, de racines et de poissons; ils ont des poules, mais ces îles ne renferment aucun quadrupède. Le sol ne produit ni riz, ni blé, ni maïs; on y trouve beaucoup de bois propres à la construction des pirogues. Il est probable que le grand nombre de métis blancs que l'on rencontre proviennent des hommes qui subirent le même sort que Lope Martin qui, pour cause de conspiration, fut déporté avec vingt autres personnes sur une île sauvage située à l'est des Mariannes, en 1566; et il est à croire que c'était une des Carolines, et que ces hommes, dans leur union intime avec les femmes de cet archipel, donnèrent naissance à des métis qui s'y sont multipliés et répandus.

Les Carolinois qui abordèrent à Larorofo et

et à Orote en 1721, après avoir passé quatre mois à Guam, où ils s'étaient pourvus d'autant de clous, de haches et d'autres pièces de fer qu'ils avaient pu se procurer et auxquelles ils attachaient un prix inestimable, poussés par le désir de transporter dans leurs îles un pareil trésor et de voir en même temps leurs femmes, leurs enfans et leurs amis demandèrent avec de vives instances la permission de retourner chez eux. Le Gouverneur voulait bien y consentir, mais il désirait retenir les principaux d'entre eux et établir par ce moyen un commerce réglé entre les Marianes et les Carolines. Le père Cantova qui y donnait la main écrivit pour cela au vicaire provincial, résident à Inarajan, qui n'accorda point sa demande, dans la crainte qu'elle ne fut désapprouvée à Manille. Cependant les Carolinois insistaient pour leur retour dans leur patrie; ils suppliaient les larmes aux yeux, le Gouverneur de les laisser partir, l'assurant qu'ils mourraient certainement, si on les retenait plus long-temps, la vie, loin de leurs parens, leur étant odieuse et insupportable. Le Gouverneur changea alors de résolution; il tâcha de les consoler par de bonnes promesses et de les entretenir ainsi jusqu'à l'entrée du mauvais temps qui rend ces mers innavigables, dans l'intention de les retenir jusqu'au printemps et d'avoir le temps de tout préparer pour aller reconnaître leurs îles.

Page 250. Le père Cantova obtint enfin la permission de visiter ces îles; il ne put les trouver et retourna à Manille. Parti de cet endroit en 1730, il se rendit à Agaña et en partit l'année suivante avec le père Victor et suivi de huit mousses, douze soldats et quelques habitans des Carolines qu'il avait baptisés. Le 4 mars, il découvrit l'île de Mogmog où résidait un chef; de-là, il passa à Talalep où il fixa son séjour. Le père Victor quitta de suite cette île pour aller demander des aides aux Marianes, car le père Cantova avait été bien reçu et baptisait beaucoup de monde. Il ne put atteindre Guam et arriva à Manille avec plusieurs habitans de Talalep.

En 1732, le père Victor retourna aux Marianes avec le Patache et un petit navire qui devait servir à ses entreprises; ces deux bâtimens firent naufrage. Il en fit construire un autre à Guam et le dernier jour de mai 1733, il partit de cette île avec le frère Levino Schrevel et quarante hommes tant soldats que matelots. Il découvrit Talalep le 9 juin. Il fit tirer quelques coups de canon, afin que ceux qui étaient restés dans cett île y répondisent par quelques signaux, et voyant qu'ils ne répondaient pas, il craignit qu'on ne les eût tués; il s'approcha de la côte à la distance d'un coup de pierre, ne trouva point de fond, si ce n'est une seule fois par cinquante brasses, fond de roches. Les naturels fuyaient et se cachaient

1819.

ce qui lui fit augurer quelque malheur; il en fut bientôt convaincu lorsqu'il vit la maison du père, la croix, le magasin et le village que l'on avait changé de place, brûlés. On fit des signes d'amitié aux naturels et bientôt quatre d'entre eux s'approchèrent du bâtiment dans une pirogue; mais quelque bon accueil qu'on leur fit, on ne put s'en emparer. On leur demanda des nouvelles du père et de ses compagnons : ils répondirent qu'ils étaient allés à l'île d'Yap; les Espagnols firent semblant de les croire et leur demandèrent quelques cocos. Les insulaires se rendirent à terre et retournèrent bientôt au nombre de quatorze. L'un d'entre eux monta à bord, ainsi qu'un autre qui se jeta à la mer; mais le premier fut arrêté et amarré lorsqu'il voulut retourner dans sa pirogue. Les autres voulurent prendre sa défense, mais on tira sur eux et on en tua trois; plusieurs furent blessés et le reste se sauva à terre à la nage. Le père Victor voyant qu'il ne pouvait mouiller ni prendre quelque autre naturel alla à la recherche d'Yap qui est la principale île de cet archipel; après l'avoir cherchée quatre jours sans la découvrir, il retourna à Manille où il arriva le 14 juillet 1733.

On sut du naturel qui avait été pris, que le 9 juin 1731, dix jours après le départ du père Victor, les insulaires envoyèrent chercher le père Cantova pour baptiser un adulte de Mogmog; ce missionnaire se rendit avec deux soldats dans l'endroit indiqué; il trouva en y arrivant les naturels soulevés et en armes : ceux-ci, sous le prétexte que le père voulait renverser leurs lois et leurs coutumes pour en introduire de nouvelles, lui donnèrent trois coups de lance, deux dans les côtés et un dans le cœur, qui l'étendirent par terre les mains levées vers le ciel; ils tuèrent aussi les deux soldats et les jetèrent à la mer. Après avoir dépouillé le père Cantova de ses habillemens, ils furent étonnés de le voir si blanc et l'enterrèrent sous un petit toit. Ils attaquèrent ensuite ceux qui étaient restés à Talalep qu'ils surprirent et qui eurent à peine le temps de tirer les petits canons qu'ils avaient; ces derniers tuèrent quatre naturels et en blessèrent plusieurs autres avec leurs épées; mais cette défense fut inutile, car les insulaires devenus plus intrépides finirent par tuer tous les Espagnols, au nombre de quatorze, et n'épargnèrent que Domingo Lizardo enfant Tagale qui était sacristain du père et que le chef de l'île avait reconnu pour son fils. Le naturel ajouta que l'auteur de cette sédition était le traître Digal, interprète qui était chéri du père Cantova; et que les insulaires partagèrent entre eux les dépouilles et firent un présent au petit roi d'Yap : il dit même qu'après la mort du père et de ses compagnons, le pays fut ravagé par une épidémie qui enleva beaucoup de monde. Cette affreuse tragédie fut cause qu'on abandonna

entièrement la conquête des Carolines.

Autres notes sur les Carolines,
extraites de divers manuscrits espagnols
qui se trouvent dans les archives de Guam.

Le 26 mai 1787, les Tamoles ou Tamurs (chefs) Umal Luito et Luguam de l'île de Lamursec arrivèrent, avec deux pirogues montées par treize hommes, à Orote près du village d'Agat, de l'île de Guam, après six jours de navigation.

Le Gouverneur des Mariannes les fit conduire à Umata et obtint d'eux les renseignements suivans par le moyen des interprètes Rodrigo et Matias, Carolinois qui avaient été jetés, le premier, en 1756, sur les côtes de Guam et le second, en 1757, sur celles des Philippines : l'île de Lamursec gît au sud de Guam dont elle est distante de trois jours de navigation; elle a quatre chefs qu'on nomme Tamurs ou Tamoles. Ces chefs ne se font point la guerre et ne la font point aussi aux îles voisines. Umal Luito, l'un des quatre principaux chefs, était parti de Lamursec dans le dessein de venir visiter l'île de Guam.

L'île de Lamursec est petite, mais contient un assez bon nombre d'habitans. Il y a d'autres îles dans les environs; Umal Luito en donna non seulement les noms, mais indiqua encore leur position respective quoiqu'il ne les eut pas visitées toutes; il se fit comprendre en plaçant des grains de maïs, à côté desquels on mettait un billet sur lequel on écrivait le nom de l'île qu'il désignait; il dit qu'il n'avait jamais vu dans ces îles des hommes semblables aux Espagnols.

Les habitans n'adorent ni les astres ni quelque être que ce soit; ils ne peuvent avoir qu'une femme. Il n'y a, dans leurs îles, que quelques oiseaux, des cocos, des Rimas et des racines. La principale occupation des femmes est de tisser des espèces de toiles faites de l'écorce d'un arbre appelé ilifa par les naturels, qui est le même que celui nommé balibago aux Mariannes et aux Philippines.

Le 7 août 1794, le Tamol Samuyan, de l'île d'Olie, aborda au village d'Inarajan dans une pirogue, accompagnée de Faulipu, son frère, et de Lamuliofano, son fils; en sortant de cette île avec trois autres pirogues, il fut surpris par un coup de vent qui mit en pièces la voile de la sienne et empêcha d'atteindre aucune des îles adjacentes; il naviga pendant deux mois au grés des flots, époque à laquelle il fut jeté sur la côte du village d'Inarajan.

Les îles adjacentes à celle d'Olie sont au nombre de dix-sept et se nomment : Faliao, Raur, Falaris Falainap,

1819.

Lisacai, Comalt, Pialt, Falielumariet, Falielupalat, Faliulugaloo, Alangarig, Olimariao, Soliap, Falionalag, Taramat, Faralis, Elaringarai. Elles sont presque toutes jointes par des récifs. Il y a une passe entre Falainap et Falaris, et entre Falaris et Raur où une barque peut passer; entre Liscai et Falainap est une passe pour les pirogues. On peut mouiller en dedans de ces îles devant Olimariao et Alangarig, ainsi que près de Faliao non loin d'Olie; ces deux mouillages sont naturellement abrités par la position respective de toutes ces îles dont Olié est la principale.

Petit vocabulaire
de l'île de Lamursec

homme	Mal.
jeune homme	Saramal.
enfant	Sariquit.
femme	Fayfil.
jeune fille	Sarafilfil.
fillette	Sariquit.
Tête	Malec.
cheveux	Laneremuy.
front	Nooy.
sourcils	Fati.
yeux	Vetay.
nez	Poti.
oreille	Taligui.
Trous que les Naturels se font aux oreilles	Poyañgui taligui.
Bouche	Colog.
Dents	Ñguy.
Langue	Nevay.
Lèvres	Tulivay.
Barbe	Atey.
Joue	Tepay.
Cou	Oguey.
Poitrine	Obuoy
Ventre	Sacay.
Ombilic	Pusey.
Epaule	Efaray.
Bras droit	Pay copay.
Gauche	Pay mongi.
Coude	Apit.
Poignet	Cumuro.

Main	Paramdemert.
pouce	Atelipai.
Ongle	Cuyi.
Cuisse	Ofoy.
Genou	Pugoy.
Jambe	Perai.
Pied	Para parra perray.
Plante du pied	Falafala perray.
Parties génitales	Aylay.
Dos	Tagurey.
Fesse	Safilafi.
Postérieur	Pulove.
Veines	Oa Lipii.
Eau à boire	Curuc.
Mer	Toad.
Soleil	Alo.
feu	Yaf.
Ciel	Lang.
Nuage	Yaān.
Terre	Burol.
herbe	Faliulo.
Pierre	Furug.
Manger	Moū.
Cendre	Fala.
Bois	Quilipa.
Se brûler	Yefuers.
Cocotier	Liac.
Coco	Roo.
Enveloppe du coco	Tagac.
Bâton	Sogoi.
Montagne ou flanc de la montagne	Naang.
Planche	Saap.
Balibago	Ilifa.
Le jour	Erral.
La nuit	Bòn.
Orange	Gorgor.
Poule	Maluc.
Il n'y a pas _ Non	Taya.
Il y a _ Oui	Tola.
Pirogue	Guaha.
1	Yot.
2	Ruec.
3	Eli.

1819.	4	San.
	5	Lima.
	6	Golo.
	7	Fia.
	8	Guali.
	9	Tiva.
	10	Seic.
	11	Yota.
	20	Ruic.
	30	Senic .
	40	Faic.
	50	Limic.
	60	Goloec.
	70	Fiov.
	80	Gualic.
	90	Tiguic.
	100	Sebuc.
	200	Reupud.
	300	Felepud.
	400	Fapud.
	500	Limapud.
	600	Golopud.
	700	Ficipud.
	800	Gualipud.
	900	Tivapud.
	1000	Sangres.
	2000	Ruangres.

Ambassade carolinoise à Guam; son résultat.

Dans le mois de mars 1818, douze pros arrivèrent à Guam et mouillèrent devant Agaña; ils portaient l'ambassade que le roi des Carolines, Yequitif, habitant la grande île de Lamursec, envoyait auprès du Gouverneur des Marianes, alors M^r D. José De Medinilla y Pineda. Cette ambassade se composait de la seconde personne du royaume, Cautao, qui devait traiter avec le Gouverneur, de six chefs ou Tamoles, d'une cousine du roi avec son époux et cinq enfans (4 garçons et 1 fille). Les pros étaient montés en outre par 98 Carolinois.

Cautao dit au Gouverneur qu'il était envoyé par son roi pour s'assurer si les offres qui lui avaient été faites plusieurs fois de venir se fixer avec ses sujets aux Iles Marianes étaient fondées; et que pour [qu'il] ne doutât point de l'attachement qu'il lui portait et du désir qu'ils avaient tous de se rendre aux Marianes par la première occasion qui se présenterait, son roi lui envoyait

une de ses cousines avec son épouse et cinq enfans, et quatre indiens, le suppliant de leur permettre d'aller s'établir à l'île de Seypan qu'ils préféreraient aux autres, en ce qu'ils y trouvaient en abondance des tortues, des cocos et d'autres fruits. Il ajouta qu'il était nécessaire que le Gouverneur expédiât un bâtiment pour transporter les femmes et les enfans qui, à cause de leur nudité, ne pouvaient faire ce voyage dans les pirogues, où ils auraient beaucoup à souffrir du froid durant la traversée. Il lui donna ensuite deux Carolinois dont l'un, disait-il, était son cousin qu'il désirait qu'il gardât toujours auprès de lui.

M^r De Medinilla accorda toutes les demandes du roi Yequitip : il fit conduire tout de suite Cautao avec les siens à l'île de Saypen, leur laissa choisir le lieu où ils voulaient s'établir; ils préférèrent l'endroit appelé Lillam Namo, situé à la partie O[uest] de l'île. Le Gouverneur les mit en possession de Lillam Namo au nom de S.M.C. _ Cautao y fit alors construire huit maisons, y laissa la cousine du roi avec son époux et ses enfans, ainsi qu'une partie des Carolinois qu'il avait avec lui et repartit ensuite pour l'île de Lamursec.

Cautao, dans son ambassade, ayant été questionné sur le nombre d'îles soumises au roi Yéquitip répondit qu'il y en avait trente et que quelques-unes n'étaient point habitées, mais que le Chef Capiapo pouvait mieux en parler que lui, parce que c'était un des meilleurs pilotes et qu'il les avait visitées plusieurs fois.

Le chef Capiapo dit qu'il pensait que l'île de Lamursec où résidait le roi pouvait contenir deux milles ames, qu'Elato commandée par Cautao en contenait mille deux cents, _ Ulor, cent-quatre-vingts, _ Tuquas, cent, _ Falati, cent-trente, _ Puc, cent-soixante-dix, _ Gulimarao, deux-cent-vingt-cinq, _ Ulatan, deux seulement qui cueillent des cocos, Car, quinze, _ Falipti, vingt-cinq, _ Ulimaray, plus de cinq cents, _ Falalap, deux cent-cinquante, _ Soliap, soixante-dix, _ Palio, cent-vingt-cinq, Raor, cent-dix, _ Mariog, quatre vingt dix, _ Fagunlap, plus de quatre vingts, _ Fallugla, cinquante, _ Lasagay, vingt-quatre, _ Falualap, trente-six, _ Jarradies, cinquante, _ Fanarizaray, trente-deux, et que les autres étaient inhabitées.

Notes données par M^r D. Luis De Torres,
Commandant des troupes et Lieut[enant]-Gouverneur
des Iles Mariannes.

[Position géographique
de Farroilep (farruelap)]

Les îles connues sous le nom de Carolines comprennent : le petit archipel de Farruelap composé de trois îles qui forment un triangle, et situé par 8°30' latit[ude] N[ord] et 144° 30' longit[ude] à l'Est de Londres; l'archipel de Guliay situé

1819.

par 7° de latit[ude] N[ord] et 144° de longit[ude] à l'est de Londres; les îles qui composent cet archipel sont : Felalu, Luisacay, Faluelap, Comal, Pial, Faluelapmariat, Faluelappalap, Faluealapcalao, Elangaro, Gulimaray, Saliap, Falamalag, Faramat, Farralis, Jarricarail, Tacanelap, Marian, Guliay, Palian, Raoul et Putnesenegue; au N[ord] O[uest] de Guliay gît Fais; au S[ud] O[uest] de Fais se trouvent huit îles nommées Mugmug; à l'O[uest] de Mugmug gît Japa; au S[ud] de Japa, Nolog; au S[ud] O[uest] de Nolog, Pannog (Mugmug et les trois dernières sont plus particulièrement connues sous le nom de Palaos), au sud de Guliay gît Haurupig; au S[ud] E[st] de Guliay se trouvent Ytelug, Elad, Mgrak, Satahual, Poloat; au S[ud] de Poloat gît Sog; à l'E[st] de Sog gît Rug; au N[ord] E[st] de Poloat gît Tametam; au N[ord] E[st] de celle-ci gît Pollap; au N[ord] O[uest] de Pollap gît Olol; au N[ord] E[st] d'Olol gît Magor; au S[ud] E[st] de Magor gît Pizaras; au même [rhumb] de vent se trouvent Fallao, Namuhil, Felalu; à l'E[st] de Magor gît Marilo; au N[ord] E[st] de Marilo gît Ruao, et au S[ud] E[st] de Ruac gît Lemo.

Théologie des Carolinois.

Les habitans des Carolines adorent trois personnes qui se trouvent dans le ciel et dont les noms sont : Aluhilap, Luguelin et Olifad. Voici quelle est l'origine de ces trois personnes : Les Carolinois croient que de toute éternité il existe une déesse appelée Ligopup qui passe pour la créatrice de l'univers. Cette déesse mit au monde Aluhilap qui est regardé comme le dieu de toutes les sciences et le dispensateur de la gloire; celui-ci est le père de Luguelin dont on ne sait quelle est la mère ni de quelle manière il naquit. Luguelin avait deux femmes, l'une dans le ciel et l'autre sur la terre; celle qui était dans le ciel s'appelait Ylamuluq, l'autre Tariso. Cette dernière n'avait point d'égale en beauté; elle mit au monde Olifad quatre jours après le commencement de sa grossesse. On dit qu'Olifad se mit à courir dès qu'il fut né; on le suivit pour lui ôter le sang dont il était encore couvert, mais il ne voulut être approché de personne, criant qu'il le ferait lui-même : il se nettoya en effet en se frottant contre les troncs des cocotiers et des palmiers qu'il rencontrait; et l'on croit que c'est pour cela que les troncs de ces arbres sont rouges. Il se coupa de même le cordon ombilical à coups de dents, disant qu'il se guérirait lui-même. Comme on a coutume dans ces contrées de faire boire de la liqueur des jeunes cocos aux nouveaux-nés, Olifad se résolut à en prendre et alla trouver sa mère Tariso qui lui donna un coco. En buvant, il fut obligé de lever les yeux et il vit dans le ciel son père Luguelin qui l'appelait; il le suivit ainsi que sa mère et dès-lors Tariso et Olifad se séparèrent du monde.

En entrant dans le ciel, Olifad rencontra des enfans qui jouaient avec un tiburon qu'ils tenaient amarré par la queue, et comme Olifad fit semblant d'être perclus afin de n'être point reconnu, ces enfans le dédaignèrent. Olifad leur ayant demandé le tiburon pour jouer, tous le lui refusèrent, excepté celui qui tenait la corde à laquelle le tiburon était amarré, lequel la lui présenta et Olifad après avoir joué quelques instans la lui rendit, en lui disant de continuer à jouer sans craindre que le poisson lui fit aucun mal. On croit qu'il maudit en cette occasion le tiburon qui auparavant n'avait point de dents. Les enfans se mirent de nouveau à jouer et le tiburon les mordit tous excepté celui qu'Olifad avait exempté.

C'est ainsi qu'il distribuait, sur sa route, ses malédictions à toutes les espèces pour des cas semblables; et comme personne ne le connaissait, et qu'il n'était pas encore arrivé près de son père qui était le seul qui pût connaître, on chercha les moyens de le faire périr.

Olifad étant arrivé devant une grande maison que l'on construisait encore, demanda un instrument, afin de couper des feuilles de cocotiers pour la toiture; on le lui refusa. Cependant un des travailleurs en accorda un à ses instances : Olifad changea tous les autres en statues.

Luguelin et Aluhilap savaient qu'Olifad se rendait dans le ciel; lorsqu'on leur apprit que les travailleurs avaient été changés en statues, ils demandèrent à celui qui avait donné l'instrument, s'il n'avait rencontré personne : il répondit qu'il n'avait vu qu'un canduru, espèce d'oiseau pour lequel Olifad se faisait passer. Il lui ordonnèrent de l'appeler, le travailleur obéit, mais le canduru s'effraya en entendant sa voix et s'enfuit. Luguelin lui commanda de l'appeler de nouveau, non en lui disant de venir, comme il l'avait déjà fait, mais en lui recommandant de ne point s'approcher parce qu'il incommoderait les chefs : il le fit ainsi et au même instant le canduru arriva; lui ayant dit de ne pas entrer dans la maison des chefs et de ne pas s'asseoir à leur place, le canduru fit de suite le contraire. Dès qu'il fut assis, Luguelin ordonna à l'un de ses gens d'aller appeler ceux qui avaient [été] changés en statues, lesquels arrivèrent tous au grand étonnement de ceux qui étaient présens, parcequ'il n'y avait que Aluhilap et Luguelin qui sussent que cet enfant était Olifad.

On poursuivit la construction de la maison, et lorsqu'il fallut faire des trous en terre pour planter les Arigues (trous d'Arbres servant de supports), Olifad dit qu'il s'en chargeait, ce qui fit beaucoup de plaisir aux travailleurs qui y virent un moyen de le tuer, à cause des préjudices qu'il avait déjà causés ou qu'il pouvait causer encore. Olifad ayant deviné leur projet se pourvut de terre rouge, de charbon et d'une espèce de paille qu'il eut soin de cacher; et ensuite il commença à faire les trous, se ménageant d'un côté l'espace nécessaire pour s'échapper. Lorsque tout fut préparé, il avertit ses compagnons qui jetèrent tout de suite un arigue sur lui et le couvrirent de terre pour qu'il ne pût sortir;

1819.

Mais Olifad s'échappa dans le trou qu'il s'était ménagé et se mit ensuite à mâcher la terre rouge qu'il jeta dehors; les autres pensèrent que c'était son sang; il en fit de même du charbon, et ils crurent que c'était le fiel d'où ils conclurent qu'il était mort. Cependant Olifad avec son espèce de paille perça au long l'arigüe par où il sortit et s'assit sur le bord sans être aperçu : de-là vient que les arbres ont un cœur.

L'ouvrage étant terminé, les travailleurs se rassemblèrent pour manger, et Olifad commanda à une fourmi de lui apporter un morceau de coco; la fourmi obéit et lui apporta ce qu'elle put; Olifad le changea par son pouvoir en coco entier et dit ensuite à haute voix : soyez attentifs, je vais partager mon coco. A ces mots, les autres se tournèrent, et étonnés de ne l'avoir point tué, ils pensèrent que c'était Alus, nom qu'ils donnent au diable; mais persistant dans le dessein qu'ils avaient de le faire périr, ils lui dirent d'aller porter le dîner au tonnerre. Olifad obéit avec joie et, par prévoyance, il emporta une canne : en entrant dans la maison du tonnerre, tiens, lui dit-il, avec aigreur, je suis fatigué d'avoir apporté la nourriture de ta difforme bouche; le tonnerre voulut se jeter sur lui, mais Olifad se mit dans la canne et se sauva. C'est ainsi qu'il remplit sa commission sans qu'il lui en mésarrivât, ce qui étonna beaucoup ses compagnons. Ceux-ci l'envoyèrent porter le dîner au Botete de espinas (sorte de poisson); Olifad emporta en même temps une coquille pour sa défense; dès qu'il fut arrivé dans la maison du botete, celui-ci s'empara de la porte et voulut lui en défendre la sortie. Olifad voyant la nuit s'approcher posa la coquille sur la mâchoire supérieure du botete et sortit en y passant dessous; c'est pour cela, disent la Carolinois, que ce poisson a un enfoncement sur la mâchoire supérieure. Son retour causa une très-grande admiration.

Enfin on lui ordonna de porter le dîner à un poisson à longue bouche qu'ils appellent fela. Olifad n'ayant point trouvé ce poisson chez lui, donna le dîner à ceux qu'il rencontra et partit. Le fela, à son arrivée, demanda qui avait apporté le dîner; sa famille lui répondit qu'elle ne le connaissait pas. Il prit alors un hameçon armé d'une longue ligne et se mit à le tirer par tous les vents; enfin l'ayant tiré au nord, il enleva Olifad et lui donna la mort.

Ceux qui se trouvaient dans le ciel voyant qu'Olifad ne paraissait point, commencèrent à se féliciter de sa mort. Cependant Luguelin se mit à chercher son fils et l'ayant rencontré mort et rempli de vers, il le ressuscita et lui demanda qui l'avait tué; Olifad répondit qu'il n'avait pas été tué mais qu'il dormait. Toutefois Luguelin fit venir le fela et lui donna un coup de bâton sur la mâchoire supérieure : de-là vient que cette mâchoire est plus courte que l'autre chez ce poisson. Ce fut alors qu'Aluhilap, Luguelin et Olifad passèrent à la gloire où ils s'occupent à rendre la justice.

Cette relation (dit M^r D. Lui De Torres) est ce que les naturels purent me donner de plus exact et je la garantis parce que je l'ai confrontée avec le rapport de plusieurs vieillards; quoique quelques-uns fussent monter à sept personnes la famille de Dieu; savoir : Ligopul, Hantal, Aluhilap, Litefeo, Hulaguf, Luguelin, et Olifad, ils s'accordent tous sur le reste. Je demandai à ces vieillards si quelques îles n'avaient pas une autre croyance; ils me répondirent que ce qu'ils m'avaient rapporté était cru de tout l'univers; que tout ce qui existait dépendait de ces dieux et que le monde finirait quand il leur plairait. Ils ont aussi coutume d'offrir à ces dieux des cocos, des rimas, etc. ; ils posent l'offrande dans le champ ou en quelque autre endroit, pour le salut ou le bonheur de celui qui la fait ou pour qui on la fait.

Les naturels sont marins adroits et excellens pêcheurs. Quoique leurs îles soient couvertes de végétation, elles ne leur offrent qu'une nourriture peu abondante; il n'y a que des cocotiers, des rimas en petite quantité et quelques racines nourrissantes. Aussi l'industrie de ces insulaires est-elle entièrement tournée du côté de la pêche dont le produit forme leur principale nourriture. Il faut que la mer soit bien orageuse pour les retenir dans leurs cabanes; ils mettent un soin particulier dans la construction de leurs pros qui sont d'une élégance et d'une propreté étonnante.

Leurs maisons sont élevées sur des pieux ou des troncs d'arbres comme à Guam, à trois pieds environ au-dessus du sol; elles sont composées de quatre ou cinq appartemens; elles sont très-basses et on les couvre avec les feuilles du cocotier ou du nipa.

Les gens du peuple ne peuvent avoir qu'une femme; les Chefs ont seuls le droit d'en avoir plusieurs. Les mariages entre frère et sœur sont beaucoup plus communs que les autres unions auxquelles ils sont généralement préférés. Les enfans ne couchent plus dans l'appartement de leur père dès qu'ils sont sevrés. Il n'est pas permis aux filles de coucher dans le même appartement que leur frère.

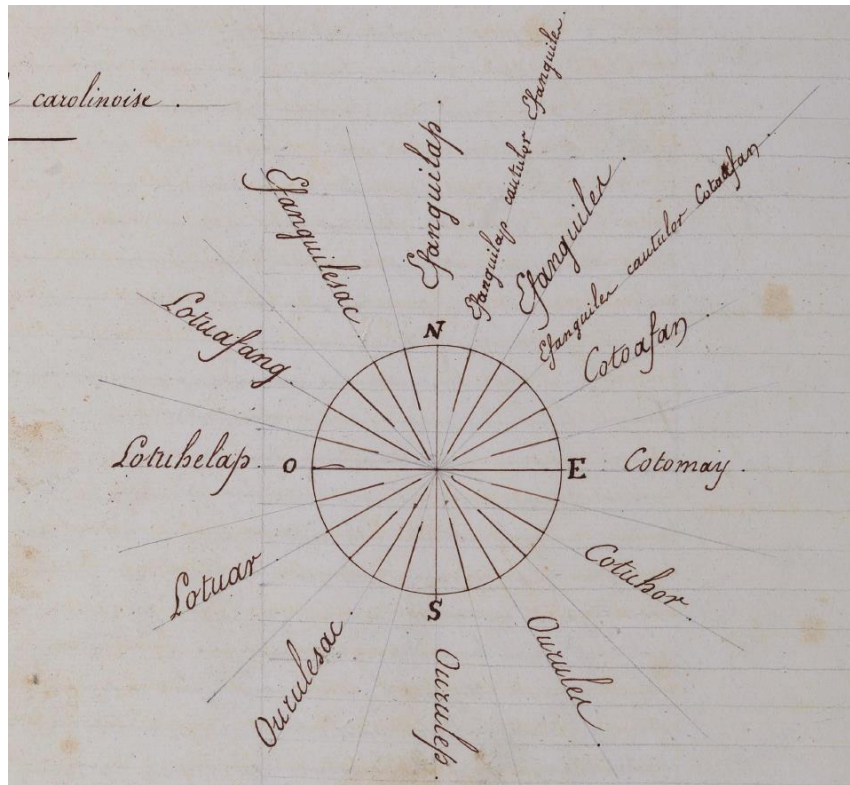
Les Carolinois brûlent les corps morts. Ils croient que ceux qui ont mené une vie honnête et n'ont pas battu leurs femmes vont jouir dans le ciel d'un bonheur éternel, et que les méchans sont changés en requins : c'est le plus méchant poisson qu'ils connaissent.

Les diverses îles de l'Archipel des Carolines que M^r Don Luis a visitées sont basses, sablonneuses et de peu d'étendue. D'après les différentes conversations qu'il a eues à ce sujet avec des Tamoles (M^r D. Luis parle la langue de l'île Lamursec), il ne doute pas que les autres soient presque toutes entièrement semblables à celles-ci. (Ces diverses notes ont été traduites de l'espagnol par M^r Gabert.)

1819.

J'ai copié, sur des notes manuscrites de M^r Don Luis De Torres, la boussole des Carolinois : elle est telle qu'on la voit ici.

Boussole carolinoise.



[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC3506A/3, p. 416.]

Chaque partie N[ord] S[ud] E[st] et O[uest] a trois divisions principales dont le nom commence par la même lettre. Les trois divisions que comprend la partie nord ont reçu collectivement, le nom de Puhu; les trois de la partie sud, le nom de Puhilong; les trois de la partie est, le nom de Puhitag et celles de l'ouest le nom de Puhitog.

Notice historique
sur les îles Mariannes.

Alvaro de Saavedra prit possession des Iles Mariannes en 1528; Miguel de Legaspi, premier gouverneur des Philippines, s'en empara de nouveau en 1565, au nom de Philippe 2, et y fit célébrer, pour la première fois, le S[aint] sacrifice de la messe. La conquête, commencée en 1668, fut entièrement terminée en 1677; mais alors sur plus de cinquante mille habitans que les seules îles de Guam, Rota et Tinian avaient contenu, on en comptait à peine le tiers. Les autres îles qui étaient aussi habitées à proportion furent développées peu à peu afin de réparer les pertes des premières. Toutefois le décroissement de la population n'en continua pas moins et il arriva à un tel point que l'Espagne se vit obligée d'envoyer

aux Marianes une colonie de Philippinois, dans la crainte que cet archipel ne vint à se trouver sans un seul habitant. En 1772, sous le Gouvernement du vertueux et infortuné Tobias, les îles Guam et Rota, seules habitées, n'offraient que les misérables restes d'une population autrefois nombreuse; elles ne contenaient alors que 3058 âmes, y compris les Espagnols et les Philippinois. Aujourd'hui (mai 1819) ce nombre est augmenté de plus de deux tiers : Tinian ne contient que quelques familles et Seypan onze carolins établis depuis peu de temps; Rota a 411 habitans et Guam 4975, ce qui forme en tout une population de 5427 âmes; et, dans ce nombre, on ne compte que 1959 naturels des Marianes ou descendans des Chamores; le reste se compose d'Espagnols ou métis espagnols, de Philippinois, des descendans de ceux-ci et de quelques étrangers.

Quelques détails sur les anciens peuples des Marianes.

La vie que menaient les Chamores était semblable à celle des autres peuples de la mer du sud; du riz, diverses espèces de rimas, des ignames et d'autres racines qu'ils cultivaient, des cocos, des bananes et du poisson, voilà de quoi se composait leur nourriture. Ils étaient navigateurs et agriculteurs. La navigation était considérée comme le premier des arts et n'était connue que de la première classe de la nation.

Théologie chamorre.

Ils avaient une croyance religieuse, des lois et des coutumes auxquelles ils étaient fortement attachés : ils adoraient un seul dieu qu'ils appelaient Funtan; la tradition leur avait appris que c'était un homme d'une taille gigantesque, qui était resté long-temps dans leurs îles, et qui, à sa mort, avait formé l'univers de son sein, le ciel de ses épaules et le soleil et la lune de ses yeux.

Organisation sociale.

Le corps de la nation était divisé en trois classes bien distinctes : celle des navigateurs ou des nobles qu'on appelait Macanes; celle qui avait le droit exclusif d'accompagner les navigateurs partout, et celle des cultivateurs à qui il n'était pas permis de naviguer. On traitait cette dernière avec la plus grande sévérité; elle approchait rarement les Macanes, et lorsqu'elle le faisait, ce n'était qu'avec la plus grande marque de respect, en baissant la tête jusqu'à terre. La moindre irrévérence, commise [volontairement] par un homme de cette classe, était punie de mort: un de ces malheureux Ilotes touchait-il par mégarde un vase appartenant à un Macane, on le préprimandait fortement et le vase, déclaré impur, était mis en pièces; mais s'il était prouvé que cet obscur plébéien avait eu l'audace de porter sciemment une main sacrilège sur le vase, on le punissait de mort. Le Chef suprême des Iles Marianes était nommé Maga lahé (Maga signifie Ancien, grand lahé, homme.); sa femme portait le nom de Maga aga (aga, femme – synonyme de Palahouan.). La noblesse était héréditaire; les différences entre les nobles et les hommes du peuple étaient très-grandes dans tout ce qui concernait l'ameublement et la disposition des maisons, l'habillement, etc. Quand un plébéien parlait à un noble, il était obligé, comme je viens

de le dire, de se traîner humblement à terre et de s'asseoir sur son derrière; le noble restait debout et ne pouvait pas s'asseoir; s'il était très-fatigué, il avait la ressource de s'appuyer contre le mur de la maison, en soulevant un pied dont la plante placée verticalement formait un point d'appui favorable.

Traduction de quelques notes remises
par M^r D. Luis De Torres,
Concernant les Cérémonies qui avaient lieu à l'occasion
des Mariages, chez les anciens habitans des Marianes.

Si ce ne sont ses paroles expresses,
C'en est le sens. Volt.

Cérémonies matrimoniales
des Chamorres.

« La mère du prétendu ou bien sa plus proche parente se munissait d'une petite corbeille de palmier, appelée Saluhu, dans laquelle on portait des noix d'arec et du bétel; elle avait aussi, dans un petit coco, des pilules de chaux qui devaient être d'une grosseur suffisante pour pouvoir les prendre avec les noix d'arec; car c'était une preuve de manque d'éducation de toucher à la chaux dont d'autres personnes devaient aussi se servir : c'est pour cela que l'on faisait les pilules que l'on passait ensuite dans du charbon fait de l'enveloppe du coco. Ainsi disposée, la mère du jeune homme se rendait à la maison de la mère de la prétendue, la saluait, et, sans lui laisser le temps de lui offrir des noix d'arec, elle l'invitait à prendre de celles qu'elle portait dans sa corbeille et la pria de lui demander quel était le sujet de sa visite. Quoique la mère de la jeune fille reconnut, au saluhu et à l'invitation qu'on lui faisait de prendre des noix d'arec qu'il s'agissait d'une demande en mariage, elle n'en faisait pas moins la question exigée; l'autre femme lui répondait qu'elle venait demander la main de sa fille, petite fille, nièce, servante, etc-, pour son fils, son frère, son valet, etc-; elles traitaient alors du mariage et désignaient un jour dans lequel la prétendue devait dire si elle agréait ou non l'époux qu'on lui proposait. »

« Mais si la prétendue vivait dans la maison de quelqu'une de ses parentes, celle-ci devait refuser les noix d'arec qu'on lui offrait et faisait connaître par-là qu'elle n'était pas la mère de la jeune personne et qu'il fallait se rendre chez celle qui avait le pouvoir d'en disposer. De même, lorsqu'on voulait faire une [honnêteté] à l'aveugle, on lui envoyait la mère du prétendu pour qu'elle prit des noix d'arec et traitât du mariage avec elle. On ne fixait régulièrement un autre jour pour la réponse de la prétendue que pour avoir le temps de consulter les parens et de s'informer de la conduite

et de la qualité du jeune homme. La mère de celui-ci venait au jour fixé avec son saluhu comme la première fois et l'on traitait de nouveau du mariage. On faisait alors connaître la réponse de la jeune fille; et si elle était favorable, à compter de ce jour le futur époux devait l'entretenir suivant ses facultés. Il y en avait qui, par pauvreté, restaient comme domestiques dans la maison de la prétendue jusqu'au jour du mariage. »

« Le temps que l'on donnait, avant de conclure le mariage, était employé à s'assurer si le prétendu était en état d'entretenir sa future épouse. S'il était laboureur, on prenait connaissance des récoltes qu'il faisait, des terres qu'il possédait et de celles qu'il pouvait faire valoir lui seul. S'il était pêcheur, et tout noble devait l'être, on s'assurait s'il pêchait avec dextérité les poissons volans qu'on appelait Gajga, les barriletes (Tosan), les dorades (Guatagui), l'anajo (Tagafi), l'espadon (Guatafi) et un poisson vert nommé Lagua; il devait aussi faire évoluer son pros devant la prétendue, savoir peser sur l'écoute pour faire chavirer le pros, le redresser, en vider l'eau et mettre le mât et la voile tout en continuant de naviguer. Quelques-uns, par galanterie, après avoir fait chavirer le pros et l'avoir redressé, y mettaient le mât et le laissant courir à force de voiles en vidaient l'eau en même temps. Ils devaient faire seuls cette manœuvre, parce qu'il fallait tenir le timon de la main gauche, l'écope de la main droite et manier l'écoute avec un pied; d'autres rompaient l'écoute, et, par un certain mouvement du timon, suspendaient la lichā (C'est ainsi qu'on appelait la pièce de bois qui sert de balancier.) à deux ou trois pieds hors de l'eau, et ils navigaient de cette manière jusqu'à ce qu'on les eût perdus de vue. »

« La prétendue et ses parens étant satisfaits de voir que le futur époux [s?]était en état de pourvoir aux besoins de sa femme, on concluait le mariage, et on décidait, d'un commun accord laquelle des deux parties ferait les dépenses de la nôce. »

« Le jour du mariage étant fixé, on se réunissait, trois ou quatre jours avant la célébration, dans la maison de celui des époux qui faisait les frais de la nôce, où chacun en particulier portait une petite corbeille de riz. On mettait ensuite dur riz à détremper dans les mêmes mortiers qui avaient servi à en battre les épis et pendant ce temps on mâchait des noix d'arec. Dès que le riz était suffisamment détrempé, on le pilait très-bien et lorsqu'il était réduit en poudre, on y mêlait de la pulpe de coco, ce qui formait une pâte dont on faisait autant de boules qu'il y avait d'individus. Chacun prenait sa boule qu'il délayait avec de l'eau du Manja (jeune coco) dans un petit vase de bois nommé Putul et la prenait ainsi. Ce mets

1819.

s'appellait Lanlan. Celui qui ne voulait pas prendre le lanlan conservait sa boule et l'emportait chez lui lorsqu'on se retirait. »

« La veille de la nôce, on se réunissait de nouveau pour disposer tout ce qui était nécessaire pour le festin qui devait avoir lieu le jour suivant. Les femmes portaient du Dago, du Nica, du Suni, du Dogdug et du Lemai, du poisson ainsi que d'autres comestibles qu'elles faisaient cuire elles-mêmes pour les servir ensuite aux hommes. Ceux-ci apportaient à leur tour du bois à brûler, du Jigai (Tissu fait avec la feuille du cocotier, dont on couvre les maisons), du bois jaune, et construisaient provisoirement des cases pour la commodité des assistans; ils réparaient aussi celle où le festin devait avoir lieu, si elle en avait besoin. Ceci étant terminé, chacun se retirait chez soi. »

« La nuit de la veille des épousailles, on faisait un régal, appelé Chinchuli, qui se composait de racines, de bananes, de riz, de poissons, etc.; les amis des parens des époux assistaient à ce repas, auquel chacun contribuait de ses provisions. On offrait à tous des noix d'arec et le souper; mais pour débarrasser promptement la maison et afin d'être à même de recevoir tous ceux qui se présenteraient, chacun prenait ce qui devait lui servir de souper et l'emportait chez soi. Le Chinchuli durait toute la nuit, parce que quelques-uns des assistans restaient et les autres, après avoir soupé chez eux, revenaient pour se divertir et aider en même temps à préparer le festin du jour suivant qui était celui des épousailles. »

« Au point du jour, le fiancé et ses parens se rendaient en grande étiquette à la maison de la prétendue, où on les recevait en leur offrant des noix d'arec. C'est alors qu'on unissait les époux en livrant la femme au fiancé; on servait ensuite au déjeuner : la table n'était autre chose qu'une natte de trois pieds de large et d'une longueur conforme à celle de l'appartement. On partagerait le déjeuner en autant de parties égales qu'il pouvait se placer d'individus autour de la table qu'on appelait Tefan. On faisait asseoir d'abord les plus proches parens du fiancé; chacun emportait chez soi ce qui lui restait de ce qu'on lui avait servi et l'on servait ensuite un nouveau déjeuner pour ceux qui n'avaient pu se mettre à table, car il n'y avait jamais assez de place pour tous. »

« Après le Senjag (déjeuner) qui avait lieu ordinairement dans la maison de la mariée, on se transportait à celle de l'époux où l'on trouvait le Nataluhani (dîner) tout prêt; on y pratiquait les mêmes cérémonies qu'au déjeuner; mais ici, on faisait asseoir d'abord les plus proches parens de la femme. Dans ces festins, on faisait un grand usage du Jinegsa (c'est ainsi qu'on appelait le riz cuit à l'eau); il y avait trois espèces de jinegsa qui n'étaient différenciées que par la forme et par la quantité de riz qu'il y entraient : la première s'appelait Jufud;



Costume actuel des Mariannaises.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC3506A/3, p. 420.]

elle était ronde, avait environ deux pouces d'épaisseur et contenait une demi-livre de riz enveloppée avec les feuilles de l'arbre nommé Pago ce mets était réservé aux personnes les moins distinguées; la seconde espèce de Jinegsa, appelée Lacha, se composait d'environ seize livres de riz et avait une forme pyramidale : on la servait aux gens de haut parage; enfin la troisième, appelée Sinargan, avait la même forme que le pacha et devait contenir régulièrement deux arrobes de riz. «

« Les mères des époux faisaient porter le Sinargan en civière par deux hommes et allaient l'offrir, chacune de son côté, à l'aînée des sœurs de son mari. Dès que celle-ci l'avait reçu, elle s'empressait de l'envoyer à la sœur aînée ou à la parente la plus âgée de son mari; on continuait de transporter ainsi le Sinargan jusqu'à ce qu'on l'eût offert à la doyenne de la parenté, la seule qui en pût disposer et qui le partageait avec ses connaissances ou bien le jetait; car il arrivait rarement qu'on pût le manger, parce que le riz finissait toujours par se pourrir dans le transport qu'il épouvait d'une personne à l'autre, cérémonie qui durait plusieurs jours. Quoique le riz fut pourri, on devait lui laisser suivre sa destination ordinaire, jusqu'à ce que la personne qui devait en disposer l'eût reçu; car celle-ci formait des plaintes contre celle qui avait disposé du Sinargan sans en avoir le droit; et cet affront était une cause suffisante de guerre entre les familles, se fondant sur ce que c'était une insulte de disposer du sinargan quand on n'en avait pas le droit et accusant de bassesse celle qui tolérait cette action. C'est pour cela qu'on avait soin de le remettre à la personne qui devait en disposer; car le Sinargan se faisait par grandeur et non pour manger. »

« Le mariage étant terminé, si l'époux n'avait pas une maison, ses parens lui en construisaient une et l'assortissaient de tous les ustensiles de ménage, ce qu'on appelait Gujalli mot qui signifie meubler. »

« Si par la suite la femme devenait veuve, elle restait en possession de tous les biens et de la maison du mari, et de plus toutes les parentes du défunt lui payaient une contribution en ustensiles de ménage qu'on appelait fagajud (M^r Gabert écrit fajajual) et qui avait pour objet la séparation de la veuve d'avec la famille du défunt. Après le fagajud, les deux familles étaient désunies. Cependant la veuve et ses parens avaient coutume d'éviter cette séparation en suppliant les parens du défunt de ne point faire le fagajud qui n'avait lieu ordinairement que lorsque le caractère de la veuve ne convenait pas aux parens du mort. D'ailleurs, cette contribution en ustensiles ne se faisait pas lorsque la veuve avait des enfans. Mais si le mari devenait veuf, les parentes de la défunte se rendaient chez lui et lui ôtaient les enfans, la maison et tout ce qu'il possédait, se fondant sur ce qu'il n'avait obtenu la maison et les biens que par son mariage et sur ce qu'on était assuré que les enfans appartenaient à la femme tandis qu'on n'avait pas la même certitude pour ce qui concernait le mari. »
Ce singulier usage m'a rappelé l'auteur de Figaro « chacun sait la tendre mère, etc.) Cette traduction de M^r Gabert aurait pu être plus élégante;

1819.

Armes des Chamorres.

elle était surtout susceptible de plus de laconisme.

Parmi les armes dont se servaient les anciens habitants des Iles Mariannes, on comptait la fronde, le gougoudanoun, le foudfoud, le tanoūmĕ, le poulous et le daman.

La fronde, nommée Atoupan en langue chamore, était faite avec l'écorce du cocotier ou d'un autre palmier; les pierres qu'on lançait avec cette arme étaient taillées à deux pointes aiguës et arrondies dans tout le reste : on les nommait Djiéoub.

Le Gougoudanoun était un long bâton de bois de bonga vieux et dur, aigu par les deux bouts qui quelquefois étaient armés d'os humains taillés en pointe. Ce bâton, qui avait la forme de deux cônes alongés, adossés par leur base, se lançait avec la main.

Le Foudfoud, bâton plus gros que le précédent mais cependant susceptible d'être saisi avec la main, présentait, enveloppée de feuilles de palmier, l'extrémité avec laquelle on devait frapper son ennemi : c'était l'arme des braves, des chamores qui ne craignaient pas de combattre des guerriers armés du redoutable gougoudanoun; ils donnaient à la fois une grande preuve de vaillance et de générosité et du mépris qu'ils avaient pour leurs adversaires.

Le Tanoūmĕ (mot qui, dans la langue de Guam, signifie semer) était un bâton pareil, pour la grosseur, au précédent; taillé en biseau sur une seule face de l'extrémité pointue, il servait à la guerre et à quelques travaux d'agriculture.

Le Poulous, de la grosseur du gougoudanoun, avait une extrémité pointue et armée de plusieurs entailles semblables à celles que l'on voit sur les flèches des sauvages; cette extrémité était parfois en os, surtout dans les armes des principaux chefs. Le poulous n'était destiné qu'à la pêche : si un homme s'en servait dans un combat singulier, il était punissable de mort et poursuivi par ses propres parents qui considéraient une pareille trahison comme deshonorante pour toute la famille. Le seul cas dans lequel il fut permis d'y avoir recours, était celui d'un individu insulté et attaqué à l'improviste, lorsqu'il n'avait aucune autre arme pour se défendre.

Le Daman ou Daaman, hache ou marteau de pierre fort dure, était l'arme qui, portée violemment sur l'occiput ou la nuque, achevait l'existence du vaincu.

L'ancienne monnaie de Guam était composée de rondelles plus ou moins grandes d'écaille de tortue; ces rondelles, percées au milieu, jointes ensemble par une corde formaient un cercle nommé Alas en chamore et Conchas en espagnol. Cette monnaie, pour la confection de laquelle on employait seulement la tortue Caret, n'avait guères cours qu'entre parents. Lorsqu'un

Ancienne monnaie de Guam.

Ce qu'on doit penser de la prérogative des femmes.

homme se mariait, sa sœur ou sa cousine ou bien une autre parente lui faisait présent d'un ou plusieurs cercles de la monnaie chamore; dès l'instant où ce don était accepté, la sœur ou la parente avait la singulière prérogative de pouvoir interdire à son frère le droit de propriété et jusqu'à la faculté de prendre n'importe quoi dans un champ lui appartenant par achat ou par héritage. Pour opérer cette interdiction, il suffisait de placer un alas au milieu de la terre que la femme voulait enlever momentanément au propriétaire. On m'a assuré que cet usage était encore aujourd'hui suivi dans plusieurs anciennes familles de Guam.

Cette coutume et celle dont j'ai parlé (page 421) avaient pu donner lieu à l'opinion émise par quelques écrivains que les femmes, supérieures aux hommes, jouissaient dans les îles Mariannes, d'une puissance illimitée et d'une prééminence contraire à la raison et à l'ordre établi chez presque tous les peuples de la terre. Cette observation nous porte naturellement à dire un mot de l'usage du feu.

[Sources d'eau chaude]

De l'usage du feu.

Je suis bien éloigné de partager le sentiment de Raynal qui, d'après d'autres, assure qu'aux îles Ladrões le feu était anciennement inconnu. Il existe des volcans sur plusieurs îles de cet archipel, à Grigan, à Papahoun-han, etc. (Dans cette dernière, M^r D. Luis de Torres a vu des sources d'eau chaude.) ; les naturels du pays ont des noms particuliers pour désigner le feu et tout ce qui y est relatif; lorsque Magellan en fit la découverte, on connaissait la manière de fabriquer de très-fortes briques et de grands vases de terre; ces derniers servaient à conserver l'eau et à la cuisson des aliments; la tradition fait mention de la très-ancienne habitude d'allumer le feu avec deux morceaux de bois dont l'un est tourné rapidement dans l'autre, comme nous le vîmes pratiquer à l'île de Rawak : tous ces faits me paraissent assez concluans pour prouver qu'aux Mariannes, ainsi que dans les autres pays, l'usage du feu était connu de temps immémorial.

Lenteur des communications entre Manille et Guam.

Les communications entre les Philippines et les Ladrões ne sont pas fréquentes. Sous le Gouverneur qui a précédé M^r De Medinilla, on est resté six ans sans voir à Guam un seul navire étranger. Ce n'est qu'en 1817 qu'on a appris la première abdication de Napoléon, sa rentrée en France, sa seconde chute et la paix générale qui en a été le résultat.

On n'y sait que par aventure
Et par de très-tardifs rapports,
Ce qui se passe sur la terre,
Qui fait la paix, qui fait la guerre,
Qui sont les vivans et les morts. Gresset.

1819.

Constitution physique
des Mariannais.

Les Chamores ou naturels des Iles Mariannes, généralement forts, vigoureux, robustes et bien constitués, ont les yeux bruns, le nez épaté, le teint brun-olivâtre, les cheveux noirs et plats, le système musculaire très-prononcé et les jambes parfaitement bien faites. Leur costume ordinaire se compose d'une vareuse et l'un large caleçon de coton bleu; ils portent presque tous un chapelet et des sandales de cuir.

Je vais faire connaître les dimensions prises chez quelques individus de l'île de Guam :

Lazaire Flores, né à Agaña, âgé de 46 ans, soldat de la première Compagnie, grand, fortement constitué, à saillies musculaires très-prononcées, cheveux noirs, plats et courts, air de bonté, physionomie peu expressive, belles dents, yeux bruns, teint olivâtre; vêtu d'une vareuse et d'un large caleçon de coton bleu.

Hauteur du corps	5 pieds	5 pouces	" lignes
de la colonne vertébrale	2 "	1 "	6 "
Petite circonférence de la tête	1 "	9 "	2 "
Grande	2 "	2 "	11 "
Circonférence de la poitrine, à la haut[eur] du sein y compris les bras	3 "	1 "	4 "
[Circonférence] du ventre à l'ombilic	2 "	9 "	" "
du bassin	2 "	10 "	8 "
Longueur du membre supérieur	2 "	3 "	1 "
Circonférence du bras	" "	11 "	10 "
de l'avant-bras	1 "	" "	1 "
du coude	" "	10 "	5 "
du poignet	" "	7 "	2 "
Longueur du membre inférieur	2 "	8 "	9 "
Circonférence de la cuisse	1 "	7 "	6 "
du genou	1 "	3 "	4 "
du mollet	1 "	3 "	5 "
du bas de la jambe	" "	9 "	2 "
du cou	1 "	1 "	11 "
Longueur du pied	" "	10 "	5 "
Largeur	" "	4 "	4 "
Circonférence du coude-pied	1 "	2 "	" "
force manuelle, (au dynamomètre) rénale,	65 kilogrammes		
	16 Myriagrammes, 3.		

Eduardo Pan-Helinan, né à Agaña, âgé de 21 ans, condamné aux galères _ taille moyenne, bien constitué, assez musculeux, teint brun-olivâtre, nez légèrement épaté, cheveux noirs, longs et plats.

*hauteur du corps 5 pieds 1 pouce " ligne



Costume actuel des Mariannais.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 424.]

* hauteur de la colonne vertébrale	1 pied	9 pouces	"	lignes
* petite circonférence de la tête	1 "	8 "	9 "	"
* Grande	2 "	2 "	4 "	"
* circonférence du cou	1 "	1 "	"	"
* de la poitrine, à la haut[eur] du sein	2 "	8 "	6 "	"
* y compris les bras	3 "	4 "	9 "	"
* du ventre à l'ombilic	2 "	7 "	6 "	"
* du bassin	2 "	7 "	5 "	"
* Longueur du membre supérieur	2 "	1 "	"	"
* Circonférence du bras	"	10 "	"	"
* du coude	"	9 "	9 "	"
* de l'avant-bras	"	10 "	"	"
* du poignet	"	6 "	6 "	"
* Longueur du membre inférieur	2 "	6 "	6 "	"
* Circonférence de la cuisse	1 "	6 "	5 "	"
* du genou	1 "	2 "	3 "	"
* du mollet	1 "	2 "	5 "	"
* du bas de jambe	"	8 "	6 "	"
* Longueur du pied	"	10 "	"	"
* Largeur	"	4 "	5 "	"
* Circonférence du coude-pied	1 "	1 "	1 "	"

force manuelle, 49 Kilogrammes.
rénale, 13 Myriagrammes

Felipe Lissama, natif d'Agaña, âgé de 23 ans,
fort, bien constitué, musculeux, cheveux noirs, longs et plats, nez épaté,
bouche grande, lèvres un peu saillantes, yeux grands et bruns, sourcils
séparés et peu prononcés, pommettes un peu saillantes, teint olivâtre.

* hauteur du corps	5 pieds	3 pouces	3 lignes
* de la colonne vertébrale	1 "	11 "	3 "
* Petite circonférence de la tête	1 "	9 "	2 "
* Grande	2 "	2 "	3 "
- Contour de la mâchoire inf[érieure], d'un angle à l'autre	"	9 "	"
- Distance entre l'angle de la mâchoire et la partie moyenne du conduit auditif	"	2 "	10 "
- Grandeur de l'angle facial, 73 degrés.			
* Circonférence du cou	1 "	1 "	7 "
* de la poitrine, à la haut[eur] du sein	2 "	10 "	7 "
* y compris les bras	3 "	5 "	"
* [Circonférence] du ventre, à l'ombilic	2 "	5 "	9 "
* du bassin	2 "	7 "	"
* Longueur du membre supérieur	2 "	1 "	11 "
du bras	"	8 "	2 "

1819.	- Longueur de l'avant-bras	" pieds	10	pouces	2	lignes	
	- de la main	" "	7	"	"	"	
	* Circonférence du bras	" "	11	"	"	"	
	* du coude	" "	10	"	9	"	
	* de l'avant-bras	" "	11	"	"	"	
	* du poignet	" "	6	"	9	"	
	* Longueur du membre inférieur	2 "	7	"	"	"	
	- de la cuisse	1 "	2	"	"	"	
	- de la jambe	1 "	5	"	"	"	
	- du pied	" "	9	"	11	"	
	* Circonférence de la cuisse	1 "	6	"	4	"	
	* du genou	1 "	3	"	"	"	
	* du mollet	1 "	3	"	1	"	
	* du bas de la jambe	" "	8	"	10	"	
	* du coude-pied	1 "	1	"	7	"	
	* Largeur du pied	" "	4	"	6	"	
	Force rénale 14 Myriagrammes. manuelle, 65 Kilogrammes.						

Bernardino Lissama, natif d'Agaña, âgé de 31 ans,
soldat, très-grand, très-fort, musculeux, d'une constitution athlétique,
face large, yeux bruns, cheveux noirs, nez épaté, bouche moyenne,
menton rond _ frère du précédent._

* hauteur du corps	5	pieds	6	pouces	7	lignes
* de la colonne vertébrale	2	"	"	"	8	"
* Petite circonférence de la tête	1	"	9	"	"	"
* Grande	2	"	1	"	9	"
- Contour de la mâchoire inférieure	"	"	9	"	6	"
- Distance entre l'angle de la mâch[oire] et l'oreille	"	"	3	"	2	"
- Grandeur de l'angle facial, 77 degrés.						
* Circonférence du cou	1	"	1	"	9	"
* de la poitrine, à la hauty[eur] du sein	3	"	1	"	6	"
* y compris les bras	3	"	9	"	5	"
* [Circonférence] du ventre à l'ombilic	2	"	9	"	6	"
* du bassin	2	"	11	"	"	"
* Longueur du membre supérieur	2	"	2	"	"	"
- du bras	"	"	9	"	3	"
- de l'avant-bras	"	"	9	"	6	"
- de la main	"	"	7	"	2	"
* Circonférence du bras	"	"	11	"	7	"
* du coude	"	"	10	"	11	"
* de l'avant-bras	"	"	11	"	"	"
* du poignet	"	"	6	"	6	"

p. 427 [441]

* Longueur du membre inférieur	2 pieds	7 pouces	6 lignes
- de la cuisse	1 "	2 "	7 "
- de la jambe	1 "	5 "	6 "
- du pied	" "	10 "	3 "
* Circonférence de la cuisse	1 "	7 "	3 "
* du genou	1 "	3 "	" "
* du mollet	1 "	3 "	2 "
* du bas de jambe	" "	9 "	3 "
* du coude-pied	1 "	1 "	8 "
* Largeur du pied	" "	4 "	3 "

force manuelle, 64 Kilogrammes, 5.
rénale, 16 Myriagrammes.

José Debora, natif d'Agaña, âgé de 27 ans,
petit, assez bien constitué, teint olivâtre, cheveux noirs et plats,
nez épaté, lèvres un peu saillantes, yeux bruns, menton rond,
pommettes saillantes.

* hauteur du corps	4 pieds	11 pouces	9 lignes
* de la colonne vertébrale	1 "	9 "	6 "
* Petite circonférence de la tête	1 "	8 "	10 "
* Grande	2 "	2 "	2 "
- Contour de la mâchoire inférieure	" "	7 "	10 "
- Distance entre l'angle de la mâch[oire] et l'oreille	" "	2 "	8 "
- Grandeur de l'angle facial, 70 degrés.			
* Circonférence du cou	1 "	" "	6 "
* de la poitrine, à la haut[eur] du sein	2 "	8 "	7 "
* y compris les bras	3 "	3 "	" "
* [Circonférence] du ventre, à l'ombilic	2 "	1 "	11 "
* du bassin	2 "	4 "	6 "
* Longueur du membre supérieur	2 "	1 "	" "
- du bras	" "	8 "	7 "
- de l'avant-bras	" "	9 "	6 "
- de la main	" "	6 "	4 "
* Circonférence du bras	" "	8 "	9 "
* du coude	" "	8 "	5 "
* de l'avant-bras	" "	8 "	8 "
* du poignet	" "	5 "	8 "
* Longueur du membre inférieur	2 "	3 "	4 "
de la cuisse ⁺	1 "	" "	4 ⁺ "
*°Circonférence du genou	1 "	" "	2 "
du mollet	1 "	" "	3 "
* du bas de jambe	" "	7 "	3 "
* du coude-pied	" "	10 "	9 "
- ⁺ Longueur de la jambe	1 "	2 "	" "
- du pied	" "	9 "	3 "
* Circonférence de la cuisse	1 "	2 "	7 "°

1819.

* Largeur du pied
force manuelle, 49 Kilogrammes.
rénale, 18 Myriagrammes, 3.

" pieds 3 pouces 7 lignes

Expériences dynamométriques
faites sur les Naturels
Des Iles Carolines.
(De 20 à 30 ans)

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
1	Le beau tatoué	25	Poulu Souk	57	8	12 mars 1819 (en mer)	Grand et bel homme, fortem[ent] constitué, physionomie heureuse, beaux cheveux noirs qui tombent en boucles sur les épaules_ très-agréablem[ent] tatoué _ Il n'a pas fait beaucoup d'efforts en essayant la force des reins.
2	"	28	id.	48	"	id.	Taille moyenne, fort bien constitué, musculeux, teint rouge cuivré, front large, barbe longue et noire, moustaches et cheveux noirs et lisses, système pileux peu prononcé sur le corps.
3	Amataōu	30	Satahouan	47,4	11	21 avril 1819 à Agaña	Bien constitué, taille moyenne, musculeux.
4	Ataōu	30	Lamouïsek	40	7	6 mai 1819	Bien constitué, taille moyenne, nez épaté. _ habitant l'île de Guam depuis plusieurs années.
5	Alagoun	25	id.	34	10,3	id.	Grand, bien constitué.
6	Cataōu	30	id.	58	14	id.	Bien constitué, bonne physionomie, tatoué par tout le corps, yeux gris, petits.
7	Rapalapel	26	id.	62,5	13	id.	Bien constitué.
8	Roupoulouol	25	id.	67,2	15	id.	Membres inférieurs très-grèles.
9	Firr	28	id.	58	12,4	id.	Bien constitué, tatoué aux jambes.
10	Toum	24	id.	57,5	14,5	id.	Taille ordinaire, nez épaté.
11	Raoūal	26	Satahouan	59	13,5	id.	Bien constitué, cheveux longs et noirs, nez épaté, belles dents, fort intelligent et très-gai.
12	Couroub	24	id.	63,2	17,2	id.	Grand, bien constitué, nez épaté, bouche grande, cheveux longs et noirs _ d'un caractère fort gai.
13	Carououd	20	id.	51	14,9	id.	Grand, médiocrement musculeux, nez retroussé, physionomie intéressante.
14	Jaoulougaōuri	28	id.	54	19,5	id.	Grand, bien constitué, cheveux longs, noirs, crêpés, tombant en boucles sur les épaules.
15	Marapa	26	id.	56	15,9	id.	Grand, nez épaté, cheveux noirs, yeux gris _ Un des farceurs de la troupe.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
16	Mois	26	Satahouan	59	16	6 mai 1819	Taille ordinaire – bonne constitution – nez épaté, cheveux noirs, longs et plats
17	Ouasloustoul	24	id.	50	14,3	id.	Taille ordinaire – nez épaté, ouverture des narines très-évasée. _ Tous ces Carolins avaient de fort belles dents, bien blanches et les oreilles grandement percées.

Force des mains, 54 Kilogrammes, 2.

Termes moyens :

Force des reins, 13 Myriagrammes, 5.

Expériences dynamométriques
faites à l'île de Guam.
Métis, Descendants des Philippinois
et
Chamores ou Indigènes des Iles Mariannes.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
1	Lazario Flores	46	Agaña	65	16,3	27 mars 1819 à humata.	Soldat _ grand, fortement constitué, saillies musculaires très prononcées, cheveux noirs, plats et courts, yeux bruns, teint olivâtre, belles dents, bonne physionomie._
2	Manuel Tibursio Garrido	47	id.	46	19	15 avril 1819 à Agaña	Officier majordome du Gouverneur des Mariannes. _ Petit, grêle, faiblement constitué._
3	Don Luis De Torres	50	id.	56,5	14,6	id.	Commandant des troupes, Lieutenant-Gouverneur des Iles Mariannes, petit, bien constitué.
4	Don Justo De la Cruz	58	id.	45,5	15,7	id.	Capitaine – Commandant de la 1 ^{ère} Compagnie _ Chef du Collège _ taille moyenne, bien constitué
5	José Viegas	30	id.	52	15,8	id.	Grand, bien constitué.
6	Joachim Pudo	28	id.	66	16,5	id.	Caporal _ Grand, d'une constitution athlétique.
7	Senen De la Cruz	44	id.	70	17	id.	Soldat _ fortement constitué.
8	Valentin Anaho	24	Ile Rota	70,8	23	id.	Soldat _ Fortement constitué.
9	Maria Keddachai	26	Sinajaña	59,5	10	21 avril 1819	Femme bien constituée
10	Joan Topasña	51	Merisso	54	15,2	id.	Gouverneur d'Humata _ petit, bien constitué, nez largement épaté.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
11	Don Manuel de Torres	19	Agaña	61	19,4	9 mai 1819	fil de M ^r Don Luis. _ Cadet _ bien constitué, taille au-dessus de la moyenne, musculeux, teint olivâtre, cheveux noirs et plats.
12	Antonio Achuga	30	Sinajaña	58	15,5	id.	Tambour. _ Taille moyenne, médiocrement constitué, cheveux noirs, teint olivâtre.
13	Mauricio De Salas	28	Agaña	55,6	13	id.	Condamné aux galères _ Grand, bien constitué, musculeux. (Cette note appartient au N°12 et vice versâ.)
14	Felipe Lissama	23	id.	65	14	id.	Soldat_ bien constitué, musculeux, taille au-dessus de la moyenne, cheveux noirs, plats et longs, nez épaté, bouche grande, lèvres un peu saillantes, yeux grands et bruns, sourcils séparés et peu prononcés, pommettes un peu saillantes, teint olivâtre.
15	Eduardo Panhelinan	21	id.	49	13	id.	Condamné aux galères, bien constitué, assez musculeux, cheveux noirs, longs et plats, taille moyenne, nez légèrement épaté, teint brun-olivâtre.
16	José De San Nicolas	19	id.	59	14,3	id.	Condamné aux galères. _ taille élevée, bien constitué, nez bien fait, bouche moyenne, traits réguliers, teint assez blanc, bonne physionomie.
17	Valentin Guerrero	29	id.	61,5	14,3	id.	Soldat. _ Petit, bien constitué, nez épaté, sourcils prononcés, bouche moyenne, teint brun-olivâtre.
18	Mariano Agoun	40	id.	49	15	id.	Soldat. _ Petit, bien constitué, nez épaté, paupières supérieures comme infiltrées, teint olivâtre.
19	Ignacio Bassa	25	id.	58	17,6	id.	Condamné aux galères. _ Taille au-dessus de la moyenne, bien constitué, musculeux, nez bien fait, menton saillant, bonne physionomie, teint assez blanc.
20	Labas Quiguma	25	Mungmung	62,2	12.4	id.	Condamné aux galères, _ Taille moyenne, bien constitué, musculeux, nez légèrement épaté et retroussé, sourcils écartés, cheveux noirs et lisses, teint olivâtre.
21	Francisco Camacho	58	Agaña	54	13,2	id.	Sergent. _ Petit, assez bien constitué, nez épaté, cheveux noirs, longs et lisses, teint brun-olivâtre.
22	Ricardo Manalissen	29	id.	50	11,6	id.	Condamné aux galères. _ Petit, bien constitué, assez musculeux, nez épaté, bonnes dents, teint très-brun.
23	Cornelio De La Cruz	16	id.	43,2	10,5	id.	Condamné aux galères p[our] avoir déserté du navire espagnol La Paz, comme le précédent. Taille moyenne,

							teint brun, nez bien fait, traits réguliers, bonne physionomie.
24	José Migais	28	Pago	52,5	11	id.	Condamné aux galères pour vol. _ Grand, bien constitué, nez épaté, cheveux noirs et plats, sourcils rapprochés.
25	Francisco Ñauta	18	Anigua	50	8,6	id.	Condamné aux galères pour vagabondage. Petit, assez bien constitué, nez épaté, teint olivâtre, physionomie peu expressive. _ Cordonnier de son métier.
26	Francisco Campus	29	Agaña	54	11,4	id.	Galerien. _ Petit, bien constitué, nez légèrement épaté.
27	Eduardo Agun	13	id.	28	3	id.	Jeune enfant bien constitué, nez épaté, et retroussé, cheveux noirs et lisses, teint olivâtre.
28	Francisco Dueñas	39	id.	48	7	id.	Taille moyenne, constitution médiocre; le membre inférieur gauche couvert de cicatrices.
29	Manuel Camacho	30	id.	50,3	14	id.	Taille grande, bien constitué, cheveux noirs et plats.
30	Bernardino Lissama	31	id.	64,5	16	10 mai.	Soldat. _ Très-grand, musculeux, constitution athlétique, yeux bruns, cheveux noirs, nez épaté, bouche moyenne, menton rond, face large.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
31	Ramon Tayzago	33	Sinajaña	68	13	10 mai 1819	Soldat._ Taille au-dessus de la moyenne, bien constitué, musculeux.
32	José Garrido	30	Agaña	46,4	[13,3]	id.	Taille ordinaire, médiocrement consituté.
33	Francisco PErez	36	id.	64,5	20	id.	Taille élevée, bien constitué, nez épaté, cheveux noirs.
34	Ignacio Pablo	24	id.	65	13,3	id.	Taille ordinaire, médiocrement constitué, nez épaté, teint olivâtre.
35	Pantaleon De Castro	27	id.	57,5	18	id.	Soldat._ Bien constitué, musculeux, teint brun, nez épaté, bonne physionomie.
36	José Taytano	17	id.	51	10	id.	Taille et constitution médiocres, nez épaté, bonne physionomie.
37	José De La Cruz	22	id.	63	14,3	id.	Petit, fortement constitué, musculeux, nez épaté, bouche grande, teint brun-foncé.
38	José Camacho	27	id.	64	16,4	id.	Soldat. _ Petit, fortement constitué, teint olivâtre.
39	José Flores	34	id.	61,2	14	id.	Soldat. _ Petit, bien constitué, musculeux, teint brun, dents noircies par l'usage du bétel.
40	Remijo Del Rosario	47	id.	49	12,2	id.	Soldat. _ Grand, médiocrement constitué, nez épaté, teint olivâtre, yeux enfoncés.
41	José Chargualof	28	id.	54	17	id.	Grand, teint olivâtre, cheveux noirs et plats, nez épaté, ouvertures nasales grandes.
42	Francisco Soroa	19	id.	45	12,2	id.	Petit, bien constitué, nez épaté, teint olivâtre, bouche grande, lèvres saillantes.
43	José Taymañao	18	Ile Rota	27	3,5	id.	Petit, grêle, ayant de très-grands pieds relativement à sa taille.
44	Ramon De Biagumes	35	Agaña	58,5	17,5	21 mai.	Soldat._ Grand, bien constitué, cheveux noirs et crêpés. (C'est un des canonniers brûlés à Humata, lors de notre arrivée.)
45	Justo De La Cruz	30	id.	71,2	19,2	id.	Soldat. _ Petit, fort bien constitué, nez légèrement épaté.
46	Joachim Perrero	54	id.	69	18	id.	Soldat. _ Grand, bien constitué, cheveux gris-blancs.
47	Ignacio Albarez	27	id.	59	16	id.	habitant de la campagne. _ Petit, bien constitué, teint brun-noir.
48	José Valetto	26	id.	60	18,5	id.	Grand, bien constitué, cheveux noirs et légèrement crêpés.
49	Cecilio Camacho	20	id.	65	12,5	id.	Instituteur. _ Très-grand, bien constitué, très-brun, cheveux noirs, longs et plats. Nez épaté.
50	Francisco Perez	35	id.	61,5	24	id.	Grand, bien constitué, cheveux longs, noirs et plats. _ Travaillant à la campagne.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
51	Pedro Guerrero	29	Agaña	46	15,8	21 mai 1819	Petit, bossu, borgne, nez épaté, cheveux longs, noirs et plats.
52	José Cepeda	26	id.	57	15	id.	Grand, bien constitué, cheveux longs, noirs et plats, nez épaté.
53	Joan Perez	30	id.	62	21	id.	Taille au-dessus de la moyenne, cheveux noirs, teint olivâtre.
54	Joan Tenori	20	id.	60	13	id.	Grand, bien constitué, cheveux châtons, nez épaté.
55	José Chrysostomo De la Rosa	21	id.	62	17	id.	Grand, fortement constitué, saillies musculaires prononcées, nez épaté, bouche grande, bonnes dents.
56	Eusebio Soroa	17	id.	36,5	11	id.	Bien constitué, cheveux châtons, nez épaté.
57	Vicente Flores	19	id.	50,5	16	id.	Bien constitué, peu musculeux, teint brun-olivâtre, nez épaté.
58	Don Mariano Benito De Lima	24	id.	54	14	id.	Cadet. _ Bien constitué, cheveux noirs, peu de barbe, taille au-dessus de la moyenne, nez grand et aquilin.
59	Lorencio De La Cruz	26	id.	69	16,4	id.	Petit, bien constitué, nez épaté, , teint brun-olivâtre.
60	José Siguensa	35	id.	62,5	12.3	24 mai.	Tambour. _ Taille moyenne, cheveux noirs, teint brun-olivâtre, nez bien fait. Il ressentait des douleurs à la poitrine au moment de l'expérience
61	Basilio Lusantus	25	id.	57	13.2	26 mai.	Taille au-dessus de la moyenne, bien constitué. _ Les gros orteils distans des autres doigts et saillant en dedans.
62	Juan Lusantus	22	id.	50.3	17	id.	Frère du précédent. _ Bien constitué, cheveux noirs et plats, teint olivâtre.
63	Joan Garrido	21	id.	66	19.4	id.	Taille moyenne, bien constitué, cheveux châtons.
64	Manuel Ada	18	id.	49	11.5	id.	Jeune homme bien constitué, bonne physionomie.
65	Victoriano De La Cruz	47	id.	65	20	id.	Soldat retiré du service. _ Taille au-dessous de la moyenne, bien constitué, nez épaté, système pileux très-prononcé.
66	José Mendiola	14	id.	50	10	id.	Jeune homme bien constitué.
67	José Flores	30	id.	52	15.2	id.	Taille moyenne, constitution forte, système musculaire prononcé.
68	Antonio De la Cruz	29	id.	60	19	28 mai	Fils de l'Alcode de Tinian. _ Petit, bien constitué, teint brun-foncé.
69	José Garrido	15	id.	51	11	28 mai	Jeune homme bien constitué, teint olivâtre, nez épaté, cheveux noirs et légèrement crêpés.
70	Luis Garrido	40	id.	56	16.8	30 mai	Bien constitué, taille moyenne, teint olivâtre.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
71	Luis De Torres	39	Agaña	52	12	30 mai 1819	Grand, assez bien constitué, teint olivâtre, nez aquilin, cheveux noirs et plats.
72	Gaetano Guilu	42	Agat	52	11	id.	Taille moyenne, bien constitué, teint noir-olivâtre.
73	Mariano Oco	32	id.	47	15	id.	Grand, bien constitué, musculeux, cheveux noirs, teint brun-olivâtre, nez grand et assez bien fait, bouche grande, lèvres saillantes, yeux bruns.
74	José Aflago	26	Agaña	66	18	id.	Bien constitué, musculeux.
75	Mariano De La Cruz	14	Agat	40	9	id.	Grand jeune homme, teint noir-olivâtre, assez musculeux, nez épaté. _ Conjonctive colorée en jaune.
76	José Debora	27	Agaña	49	18,3	4 juin 1819.	Petit, assez bien constitué, cheveux noirs et plats, teint olivâtre, nez épaté, lèvres un peu saillantes, yeux bruns, menton rond, pommettes saillantes.

Force des mains, 57 Kilogrammes, 4.

Termes moyens
(Pris sur 68 individus de 18 à 50 ans.)

Force des reins, 15 Myriagrammes, 1.

Force des mains, 45 Kilogrammes, 3.

Termes moyens
(pris sur 6 individus de 14 à 17 ans.)

force des reins, 10 Myriagrammes, 1.

Hommes et femmes des Iles Sandwich,
Résidans à Guam

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
1	Santiago	25	Ile Atouai (archipel des Sandiwch.)	81	21,4	21 avril 1819 à Agaña	Domestique du Gouverneur. _ Grand; d'une constitution athlétique.
2	Josépa	22	id.	49	13	id.	Femme de Santiago. _ bien constituée.
3	José	24	id.	76,9	16,9	id.	Grand, bien constitué, musculeux.
4	Marcelino	30	id.	47,5	12,3	id.	Petit, bien constitué.
5	Joachina	28	id.	47	8,5	id.	Femme grande et bien bien constituée.

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	myriagr[ammes]		
6	Mariano Pao	35	Ile Atouaï (Iles Sandiwch.)	57	20	21 avril 1819 à Agaña	Bien constitué
7	Joachim Adoal	26	id.	70,5	14,2	id.	Grand, fortement constitué, bonne physionomie, nez bien fait, teint brun, cheveux châtons. _ Tous ces insulaires avaient été laissés sur l'Ile Tinian par un navire qui, se rendant à Lanton, avait touché à Atouaï.

Force des mains, 66 Kilogrammes, 4.

Termes moyens

(Pour les hommes de 24 à 35 ans.)

Force des reins, 16 Myriagrammes, 9.

Force des mains, 48 Kilogrammes.

Termes moyens

(Pour les femmes de 22 à 28 ans.)

Force des reins, 10 Myriagrammes, 7.

Européens et Philippinois
résidans à Guam.
(de 25 à 45 ans)

Numéros des individus	Noms	âge	Lieu de naissance	Force		Epoque de l'expérience	Détails particuliers
				manuelle	rénale		
		ans		kilogram[mes]	Myriagr[ammes]		
1	M ^r Don José De Medinilla Y Pineda	45	Séville (Espagne)	37	12	21 avril 1819	Lieutenant d'infanterie; Gouverneur-Général des Iles Mariannes depuis plus de 6 ans. _ Petit, grêle, bien constitué
2	Reino	32	Manille (Ile de Luçon)	56	10,8	id.	Perruquier du Gouverneur. _ Depuis 6 ans à Guam _ Taille moyenne _ Constitution ordinaire.
3	Cornelio Eustachio	32	id.	67	16,5	id.	Maître d'hôtel du Gouverneur. _ Grand, leste, bien constitué
4	Don Ciriaco	38	Camarino (Espagne)	56.1	12,1	id.	Curé d'Agaña. _ Petit, grêle, teint brun-olivâtre _ Ne dédaignant ni le jeu, ni le bon vin, ni les jolies femmes.
5	Vicente	25	La Corogne (Espagne)	52	18	30 mai.	Marin. _ Taille moyenne, bien constitué, nez aquilin. _
6	Manuel	29	Portugal	62	14	id.	Taille au-dessus de la moyenne, bien constitué_ demeurant à Guam depuis 1813.

Force des mains, 55 kilogrammes.

Termes moyens :

Force des reins, 13 Myriagrammes, 9.

Résultats généraux
des expériences dynamométriques
faites à Rawak et aux Marianes.

	Force	
	manuelle	rénale
	Kilogr[amme]	Myriag[ramme]
Guébéens et Papous, de 20 à 50 ans	49	10,8
Carolinois, de 20 à 30 ans	54,2	13,5
Chamores ou habitants des Marianes, de 18 à 50 ans.	57,4	15,1
Sandwichiens résidans à Guam, de 24 à 35 ans	66,4	16,9
Sandiwchiennes, de 22 à 28 ans.	48	10,7
Chamores, de 14 à 17 ans	45,3	10,2
Européens et Philippinois à Guam, de 25 à 45 ans	55	13,9

Notre long séjour aux Iles Marianes et la facilité que nous avons eue de voir fréquemment les indigènes des Iles Carolines m'ont mis à même de recueillir quelques mots de vocabulaire de la langue de ces deux archipels. Je serai très-laconique sur ce qui est relatif à la langue chamore, attendu qu'il existe un ouvrage manuscrit sur cette matière composé en 1769 par le père Antonio De la Concepcion, Agustino recoleto, et que M^r De Freycinet en possède une copie faite sur les lieux d'après les ordres de M^r De Medinilla. Ce vocabulaire Espagnol-Marianais contient beaucoup d'erreurs et de prononciations vicieuses, me disait M^r Don Luis de Torres, homme de sens et d'esprit, véritablement supérieur à ses compatriotes à tous égards. L'observation de Don Luis m'engagea à comparer la langue parlée à la langue écrite et je remarquai que l'idiome primitif avait éprouvé quelques altérations, qu'il existait des différences dans les mêmes mots à Guam et à Rota⁺ et souvent de légères nuances dans la même île, à humata et Agaña, par exemple.

Il est, je crois, inutile de dire que dans l'orthographe des mots, j'ai constamment suivi la prononciation française.

⁺ Je n'ai pas été à Rota; j'ai vu seulement plusieurs hommes de cette île.

Quelques mots
du Vocabulaire Chamore ou Marianais.

Vocabulaire Chamorre.	Français.	Chamore.
	Tête	Oūloū.
	cheveux	Guapoun-oulu.
[pencil note : (Copié)]	front	Hā-ī (<u>haïta-</u> notre front)
	Sourcils	Bābāli. (q[uel]ques-uns disent <u>mabalita</u> ; c'est une expression vicieuse)
	Œil	Mata.
	Cils	Poulou Chā-lām-lām (<u>Pouloul matata</u> , vicieux.)
	Paupière	Chā-lām-lām* (au lieu de Babali - Vocab[ulaire] Esp[agnol] Mar[ianais]) [Chā-lām-lām] houlou.
	* [Paupière] supérieure	[Chā-lām-lām] papa.
	* [Paupière] inférieure	Poulou.
	Poil ou cheveu	Gouï-īnĕ
	Nez	Madoulou gouï- īnĕ
	Narine	Pāchoud (m[ouillez] <u>choud.</u>)
	Bouche	Nifinĕ
	Dent	Ākākām.
	Dent molaire	Oūlā.
	Langue	Āmān.
	Lèvre	Aman houlou.
	supérieure	Aman Papa. (au lieu de popa.
	inférieure	Vocab[ulaire] cité)
	Menton	Āchāi (m[ouillez] <u>chāi</u>)
	Oreille	Tālan-ha et Talan-nha. (au lieu de taonga.)
	Cou	Āgāga. (Au lieu de Gagaga.)
	Larynx et trachée_artère	Fāmăgnioun-ann.
	Nuque	Toun-ho.
	Poitrine	Hā-ouf.
	*sein	So[u]ssou.
	Ventre	Touyan.
	Nombril	Apouya.
	Dos	Tālālou.
	Colonne épinière	Tōlan talou (os du milieu) au lieu de talalo et tataro du Vocab[ulaire] Esp[agnol] marianais)
	Epaule	Āpāga.
	Bras	Hious.
	Coude	Toūmoūn canaī.
	Main	Canaī
	Os	Tōlan. (Au lieu de Tulang)
	Os du bras	Tōlan hious.
	Doigt	Kalouloud (au lieu de Kamlolot et quelolot)
	Pouce	Tamāgas (au lieu de Si Camagas.)
	Index, Médius et Annulaire	Tālānchou. (m[ouillez] <u>chou.</u>) (au lieu de si techu)
	Petit doigt	Cālānké. (au lieu de si Calanqui)

Postérieur et fesse

Poudous.

+ Paupière se dit en langue chamorre cha-lam-lam et non point Babali comme l'indique le Vocabulaire Espagnol-Mariannais du père Antoine de la Conception. Babali est le nom des sourcils.
Les métis nomment les paupières Lassas matata ([blank] de l'œil) comme ils nomment les cils poulou matata (poils de l'œil) au lieu de Poulou chalam lam (poils des paupières).

1819.

Français.		Chamore.
Il a grande envie de parler (le duelen los carrillos de hablar)		Finassou Oumadin-han (au lieu de Finesu umadingan)
Mère		Nāna.
Homme		Lahé.
Femme		Palaouan; _ Aga; _ Agoua;
Pros		Sacman.
Bois		hadjiōu.
Liseron bleu		Fofgou.
Ce qui est droit		Tounas.
Être en érection		Malatoun.
Ongle		Pāpākis.
Portion de l'ongle qu'on enlève		Poūpoūous.
Eclair		Lāmlām.
Tonnerre		Hoūloū. .
Corps de l'homme		Tātaōutaōu.
Double		Guī-hīnĕ, ou Ghi-hinn.
Ouverture		Madoūloū.
accidentelle		Mādoūg.
Cordon Ombilical		Acag.
Briser l'épine du dos (romper el espinazo)		Houloug talalognia.
Kakerlat		Louloumi.
Case, habitation		Gouma.
Parler entre ses dents (hablar entre dientes)		Gogoungoun. (au lieu de Ñangon, ñegun _ du vocabulaire Espagnol-Marianais)
Lutte		Āfoūlou.
Chemin		Chālan. (m[ouillez] cha.)
Donner un coup de griffe		Cagouās.
marque qui en résulte		Kināgouas.
Donner un coup de doigt sur le bras		Denka.
d'une femme ou autre part.		
Lui faire un signe de l'œil en le fermant		Achef-hi (m[ouillez] <u>cheg.</u>)
Faire un signe en élevant les sourcils		Loddi.
Regarder		Atan.
Regarder du coin de l'œil (signe d'intelligence.)		Atan-ségouïd.
Poils des parties génitales		Ougoūm.
Lorsqu'ils sont en abondance		Néégoūm.
Lorsqu'il n'y a aucun poil		Alis.
Indique, montre avec le doigt		Tānchou. (m[ouillez]. chou.)
Mets-le sous le bras		Apéchinn (m[ouillez] chin)
Rat		Chiaca.
Corbeau		Aga.
Martin-pêcheur		Sī-hīg.
Petite gallinacée de Tinian		
ou mieux Mégapode La Pérouse N.		Sasségniat; _ Sasségnat.
Poule sultane		Poulalat.
Tourterelle à calotte purpurine		Tōtōt.
colombe Kurukuru		
Chien		Galagou. (par abbréviation des mots
<u>gaga</u> animal; et <u>lagou</u> côté de la mer _ C[est]-à-d[ire] animal venu par la mer _ les		étrangers venus à Guam par la mer, et on ne saurait y venir autrement, se nomment <u>Gouilagou.</u>)

[animaux]

[Suite des animaux]

Français.

Tourterelle (nom générique)
 grise à collier brun
 Pluvier (charadrius, L.)
 Corlieu gris (scolopax phæopus, L.)
 Crabier ardoisé (ardea, L.)
 Chevalier noir et blanc (Totanus, cuv.)
 Petit héron grisâtre
 Frégate
 Merle (turdus colombinus.)
 Aigrette ou crabier blanc (ardea aequinoctialis, L.)
 Paille-en-queue
 Espèce de rossignol
 Canard
 Grimpereau rouge

Gobe-mouche à bec aplati
 à queue en éventail

Lézard
 Chauve-souris
 Baliste noirâtre à frange jaune au bout
 des nageoires pectorales
 Tétrodon verdâtre à nageoire caudale
 large, coupée carrément.
 Labre jaunâtre à dos recourbé, à nag[eoire]
 caudale un peu fourchue, œil grand
 Labre brillant dessiné par M^r Pellion
 Nos bocalux renferment les suivans :

Petit chétodon noir, un autre à 3 raies noires
 à raies jaunâtres
 Chétodon lune jaunâtre à 2 raies noires
 Petit chétodon piqué de blanc
 Poisson à 3 raies longitudinales _ gros yeux
 Petit poisson tout noir, à museau allongé
 Espèce de saumon
 Petit poisson noir, à 2 raies longitudinales blanches
 Petite scorpène
 Murène
 Petit chirurgien blanc?
 Chirurgien
 Petit holocentre
 Petit poisson à moitié inférieure couleur
 de rose _ (très-bon à manger.)

Chamore.

[Blank]
 Gāga.
 Doulili.
 Calālan.
 Choūchoūcou. (m[ouillez] chou.)
 Doulili.
 Cācag.
 Padjiādjiā.
 Sāli.
 Choūchoūcou apaca.
 Tiounié.
 Gapiō.
 Gahānga.
 Eguigui. (mieux Eghighi, pour éviter toute
 prononciation défectueuse.)
 Nossa.
 Sotine.
 Élitéi.
 Fanī-hi.

Satta.

Magāou.

Bou-ha.
 Tan-hissoun.

Fōmo.
 Doddou.
 Ababban.
 Fōmo.
 Lansi.
 Tātānoum.
 Pīpoŭpoŭ.
 Tātānoum.
 Nouffou.
 Agman.
 Māgniā-ā-āpāca. [pencil : (magnahok blanc)]
 Māgniā-āg-ātoŭloŭn [pencil : (m. Koiv)]
 Chalag (m[ouillez] cha.)

Achīnē-choum. (m[ouillez] chīne et choun.)

1819.	Français. Hippocampe ou Syngnathe Ostracion boule Petit poisson jaune remarquable par une raie rouge au dessous de l'œil Chevette Petit poisson qui vient régulièrement tous les ans à Guam, en avril, mai et juin Petite sole Poisson géographique Squille, à pattes antérieures grandes Crabe couvert de mousse avec une nageoire géographique Oursin à baguettes Bénitier Spondyle Porcelaine Cône bigarré Coquille bivalve cannelée Seine Epervier Petite seine de 2 brasses de long Ombre Fainéant Brasse Demi-brasse (une barre) [Coudée] Pan Brassée Poignée Pas Deux brassées	Chamore. Pīppoūpou. Dāngloūn. Gāddās. Ouan. Magnia-ag; _ Magniahag. Tampat. Sesdjioun. Ouanman-achan. (m[ouiller] <u>chan</u> .) Panglaōu achou (m[ouiller] <u>chou</u> .) anitti. lagnia. Laoun. ima. Tiguīmě. Chéguēī (m[ouillez] <u>ché</u> .) Adélině. Pāgan. Tchi-choulou. Tchalaga. Lagoua. An-ninīně. La-oun. Hious. Échoun-hious. Tamoan. Infantiffi. Asna dinidoug. Inākīoun. Ināgoua. Ougoua dinidoug.
-------	---	--

Numération		P[our] les individus	P[our] les piastres, etc.	P[our] les brasses
	1°	Ācha (mouillez <u>cha</u> .)	Assidjiéï – achidjéï (m[ouiller] <u>chid</u> .)	Tāk-āchoun. (m[ouiller] <u>choun</u> .)
	2	Oūgoūa	Ougouidjiéï _ igouidjiéï	Tāk-ougouan.
	3	Toūloū	Torgouidjiéï.	Tāk- Toūloūn
	4	Fādfād	Farfatéï	Tāk-fātoūn.
	5	Līma.	Limidjiéï	Tāk-Liman
	6	Goūnom	Godmidjiéï	Tāk-gounou,
	7	Fiti	Fedgouidjiéï	Tāk-fitoun.
	8	Goūalou.	Gouadgouidjiéï	Tāk-goualoun
	9	Sigoua	Sigouidjiéï	Tāk-Sigouan
10	Manoud	Manotéï	Tāk-mānou.	

° La première colonne sert pour la numération des individus; la seconde, pour celle des deniers, piastres, cocos, etc- et la troisième; pour celle des brasses. La première numération ne va pas au-delà de vingt et la troisième s'arrête à dix.

	Pour la numération des piastres, etc.	Pour celle des individus.
11.	Mānotéi nagouï achidjiéi (m[ouiller] <u>chid.</u>)	Mānoud nagouai acha.
12.	igouïdjiéi	toulou.
13.	torgouïdjiéi	fadfad.
20.	Ougouïdjiéi nafoulou.	Ougoua nāfoūlou.
30.	Torgouïdjiéi nafoulou.	Toulou nafoulou.
40.	Farfatéi nafoulou.	Fadfad nafoulou.
50.	Limidjiéi nafoulou.	Lima nafoulou.
60.	Godmidjiéi nafoulou	Gounoum nafoulou.
70.	Fedgouïdjiéi nafoulou.	Fiti nafoulou.
80.	Gouadgouïdjiéi nafoulou.	Goualou nafoulou.
90.	Sigouïdjiéi nafoulou.	Sigoua nafoulou.
100.	Gātous.	Gātous
200.	Ougouïdjiéi nagātous.	Ougoua nagātous
1000.	Chālan ou Achālan.	Chālan (m[ouillez] <u>cha</u>) et manoud nafoulou.
10000.	Mānotéi achālan.	Manoud achālan.
100000.	Gātous achālan.	Gātous achālan.

La présence de la lettre h au commencement d'un mot ou d'une syllabe indique constamment la nécessité de l'aspiration; on doit y avoir égard, car cette seule différence en détermine souvent une très-grande dans la signification des mots, ainsi : houlou est le nom du tonnerre, et oulou celui de la tête; Touhoun signifie chapeau et Tououn, bâton. On doit aussi faire attention aux sines qui distinguent les brèves des longues, ainsi : le mot chächāga, quand on prononce rapidement les deux premières syllabes, signifie cuisse; et il désigne une vieille femme lorsque les mêmes syllabes sont prononcées avec lenteur, chāchāga.

Remarque sur les pronoms possessifs. Mon se dit hou; ton se dit mou; son est traduit par gnā; notre par ta; leur par gnā si l'on parle des personnes absentes et par midjiou s'il est question des personnes présentes; je vais citer quelques exemples : mon œil, mātā hou; ton œil, mātā mou; son œil, mātā gnā; notre œil, mātāta; leur œil, en parlant des absents, mātā gnā; leur œil, en parlant des présens, mātā midjiou. – Ma femme, palaouan hou; ta femme, palaouan mou; sa femme, palaouan gnā; ainsi de suite. Je recueillis ces renseignements dans une conversation que j'eus avec M^r Don Luis de Torres concernant la langue chamore qu'il connaît parfaitement; c'est cet homme recommandable qui voulut bien me fournir la presque totalité des mots marianais contenus dans le vocabulaire que je viens de transcrire.°



[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 441.]

° Souvent j'écrivais sous la dictée de Don Luis; d'autres fois je lui soumettais des fragmens du Vocabulaire chamorre que j'avais recueillis et que je les rectifiais d'après ses observations. Il m'arrivait aussi de lire sous ses yeux quelques articles du Vocabulaire Espagnol-Chamorre; c'est alors que D. Luis me faisait remarquer, avec une critique éclairée, des inexactitudes ou erreurs de plus d'un genre échappées au père Antoine de la Conception.

Vocabulaire des Iles Carolines.

1819.

	Français.	Carolin.
Vocabulaire Carolinois.	- Tête	Rouméï, - Roumaï; - Simoié.
	- Cheveux	Alourméï; - Alérouméï; - Timoé.
	- Front	Man-hoï.
[Pencil note : (copié)]	- Sourcils	Satou; - fatel; - fateul; - fati.
	- Oeil	Métal; - Métaï; - Messaï.
	- Cils	Caporal-métal; - Capoloul né météï
	- Paupière	Palapoul né métal;-
	- supérieure	Aoutol né métal.
	- inférieure	Assépoicépoil né métal.
	- Nez	Poiti; - Poitīnĕ; - Poitil; Podi.
	- Narine	Poélépoiti; - Pouel poitīnĕ; - Poilé poitil; _ Assémalibodi.
	-Bouche	É-houaï
	- Dent	Ni; _ Gni; _ Ni-i.
	- incisive	Gnilonéï; _ Gniloé. (M[ouiller] gni.)
	- petite molaire	Ilipouéguiélouéï; _ Nilé.
	- grosse molaire	Pouralouéï; _ Pouraléouel.
	- Langue	Louéï; _ Louel; _ Laouel; _ Loel.
	- Lèvre	Tilouéï; _ Tilouel; _ Tiliaoual; _ Alisséōu.
	- Joue	Tépal; _ Aïssapal; _ Aouss.pai.
	- Menton	Étéï; _ Atel; _ Jatel; _ Até.
	- Barbe	Alouzai; _ Alissel.
	- Oreille	Talīnĕ-hé; _ Talīnĕ-han; _ Talīnĕ-hal.
	- Lobe de l'oreille	Robalolon-héï; _ Pouï talīnĕ-hal.
	- Trou auditif	Pitalan-héï; _ Pouë talīnĕ-hal.
	- cou	Falouï; _ faloué; _ Ourougai.
	- Trachée-artère	Ouroun-héï; _
	- Nuque	Lougouroun-héï; _ Lougoulouhouel; _ Lougoul-houéï.
	- Poitrine	Loupaï; _ Oupoual; _ Oupouéï; _ Oiti.
	- Ventre	Ségaï; _ Oubouoï.
	- Omilic	Pouzéï; _ Poujé; _ Pougoi-ie.
	- Dos	Ta-houri; _ Tagouri.
	- Colonne épinière	Routa-houri; _ Loutagouri; _ Sulta-gouri.
	- Clavicule	Lépan-alégouï; _ Lupal-aléhouéï.
	- Omoplate	Évaraï; _ Avaraï; _ Éfaraï.
	- Epaule	id id id.
	- Bras	Rapelépéï; _ chapelépéï; Gapilépéï.
	- Avant-bras	Marélépéï; _ Mérélepéï; _ Mélalipéï.
	- Coude	Rapelépépéï; _ Apélépélépéï.
	- Os	Rouloupéï.

Français.

- Main
- Poing
- Doigt
- Pouce
- Index
- Médius
- Annulaire
- Petit doigt
- Hanche
- Postérieur
- Fesse
- Cuisse
- Genou
- Jambe
- Malléole
- Talon
- Mollet
- Pied
- Pouce ou gros orteil
- 2^e orteil
- 3^e id.
- 4^e id.
- 5^e id.
- Verge
- Testicule
- Parties génitales de la femme
- Être en érection
- N'être pas en érection
- Union intime des sexes
- Anus
- Orteil
- Paume des mains
- Plante des pieds
- Sein
- Sein de femme
- Poils du corps
- Poils des parties génitales
- * Ongle
- * Peau
- * Sang
- * homme

Carolin.

- Galéïma; _ Pranéma; _ Pralémal; _ Péalipéï.
- Cattel; _ Comourou; _ Comoural.
- Attilipai.
- Catoulèppèné.; _ Catoulépal.
- Catourāp.
- Catoulou.
- Catoussépouek.
- Catoudéquid.
- Ouïlai.
- Louëtti.
- Pourouéï; _ Pouroul; _ Palipaliaouati.
- Rapelépréï; _ Rapélépéréï; _ Oufoï.
- Pougouéï; _ Pougoué.
- Braléparéï.
- Courouboul; _ Courouboul péré.
- Capélépélépéï.
- Salalépréï; _ Sagalépréï; _ Lessalipérai.
- Paraparépréï; _ Parapalépéréï; _ Pérapéral.
- Catoulépépréï; _ Catourougilpréï.
- Catouglérépréï; _ Catourougilpréï
- Catoūloūguë.
- Catoussépouèguë.
- Catouroūguë; _ Catouruk.
- Caï; _ Caïllé; _ Cèï.
- Morōubë; _ Moroud; _ Mori.
- Toullé; _ Toul; _ Pouïé.
- Fé; _ Ingal.
- Nsingal.
- Sirik; _ Féï.
- Pouroupoulouel; _ Pouroué.
- Attilipérai.
- Prelléméï.
- Fallépréï; _ fanipérai.
- Toussagaï; _ Ti.
- Rabout-faïffènë; _ Oi-ité.
- Guéleulalipérai.
- Cōrōllë; _ Corōumë; _ Ourac.
- Coul; _ Cūï.
- Pouai.
- Atchapōnë.
- Mal; _ Marr; _ Mérer._

1819.

Français

- * Femme
- * mariée
- * non mariée
- * Père
- * Mère
- * Fils
- * Fille
- * Grand'père
- * Grand'mère
- Petit-fils
- Petite fille
- homme mort
- Enfant
- Petit enfant
- Très-petit enfant
- Femme enceinte
- Vieillard
- Cheveux bouclés
- Lisses
- Bout du sein
- Pouls
- Sueur
- Anthropophage
- Excrément humain
- Région lombarde
- Langouti des Carolins
- Couteau
- Gaine du Couteau
- Courroie du id.
- Petit panier de vacois
- hamac
- Filet carré p[our] prendre du poisson
- Coco servant de gobelet
- Briquet
- Morceau de bois p[our] conserver le feu
- Sac
- Mortier
- Pilon
- Passoire p[our] l'eau
- Chaudière
- Cuiller de bois

Carolin.

- Rabout; _ Faifid.
- Aōu-tăguěl.
- Lippēr.
- Tēmāl.
- Cillé.
- La-hul; _ La-hal.
- Magaïann.
- Touvéi.
- Faïffel. Touvéi.
- Fa-ham.
- Siërăgōl.
- Émīss.
- Sari; _ Tarimar; _ Oligat.
- Sarikid.
- Sarikitikit.
- Oébobo.
- Amaré; _ Touffé.
- Chimorur.
- Larimourac.
- Maror.
- Miméracal.
- Mouïămōuï.
- Mouho.
- Păg-ha.
- Loūgōuloūgōul.
- Copalaï; _ Copaléi; _ Capaléi; _ Apalé.
- Tapétap; _ Sărrě.
- Toūgōutoūgōul.
- Kellemēl; _ Coūmăru.
- Rougoud; _ Séōu.
- hūloūl.
- hou.
- Paūrě.
- Caleillers.
- Capett.
- Săro.
- ialéf.
- Toūtăioū.
- Moităru.
- Ra-houa.
- Oūlémi.

Français

- Calebasse
- Sel
- Gâteau de maïs
- Corde
- Fronde
- Chapeau
- hameçon
- Sac en feuilles de cocotiers
- Anneau en cheveux que les Carolins portent au bas de la jambe
- Tatouage
- Manteau
- herminette
- Fuseil
- Natte
- Etoffe
- Arc et flèche
- Eléphantisme
- Lèpre
- Plaie
- Cicatrice
- Taches blanches sur la peau
- Médecine
- Médecin
- Boire
- Manger
- Eau
- Mer
- Eau de la mer?
- Donnez-moi à boire?
- à manger?
- des cocos?
- du feu?
- Chier
- Urines
- Je veux chier
- uriner
- Parler
- beaucoup
- Pleurer
- Larme
- Siffler

Carolin

- Căhoŭvăra.
Tămoŭrillaōu; _ Tamaŭrillaōu.
Loŭgoŭmĕlimarr.
Tăli; _ Améï.
Cahoŭled; _ Amarépoi.
Péring; _ Parouéï; _ Paroun; Paroun-héï.
Queu.
Poutaōu.
- Rimm
Măk.
Aōnis.
Puarang.
Păk.
Quiéqui.
Teur.
Ettanek.
Péremmats.
Kilisassapo-o.
Clo-o.
Équilas.
Roanig.
Tăvé.
Rōqui.
Tchali.
Moun-ho.
Rall; _ Ralou; _ Ralu.
Tătti;_ Amorouc.
Ralou ciété.
Oōloŭmi?
Moun-ho?
Căssiŭtoŭ?-rōla?
Hassilou-yaff?
Paek;_ Oula.
Căleŭleŭ; _ Céri.
Īpĕlă pak.
Īpĕlă Căleŭleŭ.
Capet; _ fagatié
Égaméléï-Capet.
Tan-hé; _ Sing; _ Naolocar.
Somĕnĕ.
Căcahouă.

- Chanter
- Fermer les yeux
- Cracher
- Marcher
- Sauter
- Marcher à petits pas
- Piquer
- Couper
- Attends-moi
- Allons
- Se lever p[our] rester debout
- Assis
- Couché
- endormi
- Sortir du lit
- Se moucher
- Morve
- Souffrir
- Abboyer
- Venez
- Venez tous
- frapper avec un marteau
- Chercher des pierres
- Mettre dans la poche
- Tirer de la poche
- Poche d'habit
- Mettre dans son chapeau
- Ôter son chapeau
- Mets ton chapeau
- Comment te portes-tu?
- Bien
- Mal
- Et toi?
- Bien, frâces à Dieu
- Dieu
- Où vas-tu?
- Je vais à Guam
- Je vais à la montagne
- Je vais aux champs
- Que fais-tu maintenant?
- Je me promène

- Pouarëcou; _ Paroug.
- Mässeurou.
- Coũtoũvi; Atouc.
- Rĩk.
- Soũtāk.
- Ouāti-ouāti.
- Sarũ.
- Fēla.
- Ouāti-ouāti.
- Farac.
- Caoũloc-ouolaiet.
- Battodéou; _ Faizabol.
- Hoũllōc _ Azouc.
- Hoũllōc _ emãssouũroũg.
- Roũmětac.
- Moũssoũri; _ Malibodi.
- Rallé poitel.
- Étoumaĩ.
- ĩarri.
- Pouĩtoc; _ Etto.
- Pouĩtoc pouĩtoc élãgoũmi élãgoũmi élãgoũmi.
- Soũgoũ.
- Égãrãpoũ.
- Loũpouãgãli.
- Cãllécãhol.
- Pouĩel.
- Pãroũng.
- Oĩtĩlik.
- Pãroũn-hac coũntě hãpoũers.
- Coupou toumaĩka?
- Émoĩmãg.
- Étãmãg.
- è faõu?
- Émoĩmãg è faluk.
- ĩãloũssoũ.
- Goupalaĩ aquel?
- Fãrãg mãcoũtac.
- Ipoualãg hõloũ hoũloũhoũl.
- Fãrãk mãcoũtac.
- houlag hellou hol?
- Itoũegãõũ.

Français.

- Adieu
- Oui
- Non
- Comment se nomme cela
- Bâiller
- Dormir
- Ramer ou pagayer
- Gouverner à bâbord
- à tribord
- Plonger
- Eternuer
- Vomir
- se gratter
- Se frotter
- Pincer quelqu'un
- Frapper avec le poing
- du plat de la main
- Mordre
- Mâcher
- Peter
- Tousser
- Roter
- Se donner la main
- Tirer les cheveux
- Arracher les cheveux
- Tirer à soi
- Se frotter les yeux (au réveil)
- Dériver (terme de marine)
- * Menacer quelqu'un
- Se dépêcher
- Etre malade
- Virer de bord
- J'ai vu
- Danse des Carolins
- avec les bâtons
- Un baiser
- Soufflet
- Coup de poing
- * de pied
- de poignard
- Noble ou chef

Carolin.

- Couzamel.
- Tchim; _ Tchine; _ Oi; _ O; _ N-hũ_lamoïl.
- Essor; _ Échoar; _ Élāōūrou; _ Élipougaiche.
- Éfaïtoūm?
- Maladel; _ Ma-oualadel.
- Maourou; _ Matourou.
- Fatil.
- Athia.
- Fa-an.
- Toulone.
- Mossi.
- Mouss.
- Garigari.
- Tavi.
- Poi-īguě.
- Touk.
- Peuli.
- Coue
- Lulu.
- Oula.
- Naou.
- Mouss.
- Ivoïtioual.
- Lourop.
- Amalucoume.
- Inivache.
- Diganlis.
- Oréor.
- Laoualouor.
- Cahé-cahé-cahé.
- Ézamoïg-iornéas.
- Gache.
- Ivoïri.
- Nimorapout; _ Poirouk.
- Lialénini.
- Moūngö.
- ouboup.
- Tougoua.
- Vadi.
- Réi.
- Tamor.

1819.

Français.

- Maison
- Bambou
- Planche
- Bois
- Fagot de bois
- Feuille d'arbre
- Porte
- Fenêtre
- Echelle
- Premier échelon
- Echelon moyen
- Dernier échelon
- Fer
- Plancher de bambous
- Toît
- Tuile
- Avant-toît
- Grand Coffre
- Petit coffre
- Arbre
 - vert
 - mort
 - à pain
- Cocotier
- Coco
- Eau de coco
- Vin de id.
- Coque du coco
- Brou ou enveloppe de coco
- Morceau de coco
- Amande de id.
- Banane
 - mûre
 - on mûre
- Orange
- Solanum
- Ecorce de l'orange
- Graine de id.
- Fédérico
- Petit fruit p[our] la teinture rouge
- Intérieur de ce fruit

Carolin.

- im-me; _ Emou.
- Poi-hi; _ Pa-hi.
- Pap.
- Făffi.
- Cōli.
- Euzo.
- Tiélaouk.
- Soūgălōk.
- Cātāmi.
- ītāl.
- Faléōū.
- iātté.
- Paran; _ Loulou
- Pāppa.
- Fătěfăt-iassou.
- Émézoāōū.
- Āguītăgūid.
- Por.
- Chop.
- Pélagoulluc.
- Laōūru.
- Eppoit.
- Vaivai.
- Roau.
- Tohōhō; _ Rō; _ Cho-o.
- Rāl-rō; _ Raninu.
- Gāri.
- Maribirip.
- Péïon.
- Péïtrok.
- Numacéo.
- Ouïch.
- Ouïss.
- Ourïllo.
- Courougourou.
- Tougoun.
- Kilile.
- ~~Kilile~~- Faūne.
- Falétōūru.
- Oualépou.
- Aōūtel.

Français.

Baliste noirâtre à frange jaune
au bout des nageoires pectorales

- Poule
- Œuf
- Coq
- Chant du coq
- Chair
- Bec
- Aîle
- Patte
- Poisson volant
- Requin
- Gecko
- Martin pêcheur
- Pou
- Bœuf
- Fou (oiseau)
- Pierre
- Fougère
- Rima
- Fruit du rima
- Dougdoug
- Arbre
- Tronc
- Rameau
- Fruit
- Terre
- Cimetière
- Chemin
- Tabac
- Poisson
- Ville
- Maintenant
- Demain
- Soleil
- Lune
- Etoile
- firmament
- Nuage
- Pluie
- Vent
- Coup de pierre
- Arc-en-ciel
- Tonnerre

Carolin.

Hig.
Moa; _ Maluk _ Baluk.
Tagoullou.
Mālëgoŭmāl; _ Acabouasse.
Coc-co.
Fétoŭgoŭl.
Répoŭa Lëmälëk.
Ivapaŭu.
Pérel.
Magar
Préo.
Lipéïpaé.
Oua-oubouèche.
Couai.
Ama.
Amma.
Fahou; _ fahuk,
Amaré.
Vaivaie; -
Aréparépa.
Méias.
Pélagoullac.
Trocou-pélagoullu.
Pélägoŭlililëi.
Ta-hoitté.
Mérölo.
Māta.
iälé.
Căpoŭröcco.
igg.
Ouālo.
Raléi.
La-hi; _ La-hu; _ Na-hu.
Alet; _ Yal.
Méram; _ Aligouleng; _ Marāmé.
Fuhu; _ fiéz; _ igatovoche.
Lan-hé.
Sarönnë; _ ieng; _ iengué; _ Maniling.
Oroo-Oroo; _ Oro-oroo; _ Couŭroŭ.
ian-hé; _ Inao.
Fadaoual.
Rassīme.
Patche.

1819.

Français.

- Eclair
- Vénus (coquille bivalve.)
- Grand murex
- Bénitier
- Madrépore
- Chauve-souris
- Prière pour conjurer l'orage
- Casque (coquille)
- Loupe
- Ile haute
- Ile très-haute
- Ile basse
- La partie moyenne – le milieu
- Souffler dans un murex p[our]
produire un son
- Oui M'
- Chapeai de paille des Carolins
- Mantonnière des chapeaux de paille
- Vent par la hanche
- le travers
- au plus près
- debout
- arrière
- large
- Lever du soleil
- Coucher du id.
- Soleil au Zénith
- à l'horizon
- Nord
- Sud
- Est
- Ouest
- Basilic
- Combien?
- Nuit
- Combien de nuits?
- Pièce de fer en forme de spatule
p[our] enlever l'intérieur des cocos
- Pièce de bois sur laquelle le fer est fixé
on roule une
- pâte quelconque

Carolin.

- Vérouère.
- Pelic.
- Saoui.
- Tcho (m[ouillez] cho.)
- Fa-hu.
- Poé.
- Fariali.
- Mouhihel.
- Bibi.
- iaréloug.
- iaréloug-méas.
- Mallic.
- Élabépag.
- Abonou saoui
- ia Samol.
- Pering.
- Aliparung.
- ianquior.
- Atouor.
- Atouglafan.
- Fagniéas.
- iorounap.
- Oloumé.
- Réné; _ Nissol.
- Lébonouï; _ Poumi.
- Réné.
- Éouel dialo.
- Maïban; _
- Mayour; _
- Mataraé; _
- Mélissor; _
- Ouaran (ou bonne odeur.)
- Fitao?
- Poum.
- Fita-poum?
- Pouāieġări.
- Poulapeġări.
- Féirăpărăk.

Français.

- Rouler la pâte
- Rouleau
- Ce qui est chaud
- sortant du feu
- Coton
- Mauvaise odeur
- Vareuse
- chandelle
- Rosaire
- Queue
- Pagaie
- Robe
- Corcet de femme
- Rouge
- Blanc
- Noir
- Grand, haut, élevé
- Petit, bas
- Citerne
- Empreinte du pied sur le sable
- Roulis
- lame (terme de marine)

Le nom des Constellations et celui des différentes pièces qui composent les pros carolins m'ont été fournis par M^r Bérard :

- L'Etoile polaire (
- La Grande Ourse
- La Claire des gardes
- La Chèvre
- La Lyre
- Le Cygne
- Le Dauphin
- La Couronne
- L'Aigle
- Arcturus
- Castor et Pollux
- Le Corbeau
- L'Œil du Taureau (Aldébaran)
- Orion, Rigel et toutes les étoiles environnantes
- Les trois Rois (Constellation d'Orion.)
- Sirius
- Proscion
- L'Épi de la Vierge

Carolin.

- īga-īga
- ūra.
- issapouers.
- issāpoūers-élief.
- ifs.
- Émars.
- Cozel; _ Caōūzel.
- Poulēssē; _ Poulis.
- Poulou; _ Poul.
- Fetti; _ Chamōil.
- Fatel.
- Capill.
- Couzel.
- Érō.
- Époūrāpors.
- Érōtal-ho.
- Étalai; _ Élalai.
- Émoūroūmōrs; _ Moremore.
- Ou-haōu.
- Laōuloc.
- Marigueron.
- Lolapolap; _ Coromolimoin.

- Ouléhouel.
- Ouléga.
- Mainap.
- Maléguédi.
- Meul.
- Cheppi.
- Cheppi.
- Ceuta.
- Mulap.
- Aromoï.
- Tāininian.
- Charapel.
- Oul.
- Taragariel.
- Éliel.
- Touloulou.
- Mall.
- Toumour.

1819.

Français.

- Antares
- La Queue du Scorpion
- La Croix du Sud
- Vénus
- Jupiter
- Pros
- Mât
- Aviron
- Gouvernail
- Balancier
- Flotteur
- Voile
- Drisse de la voile
- Ecoutes
- Cargues
- Beaume
- Vergue
- Mastic posé sur les coutures
- Corde
- Grandes cages qui sont de chaque côté du pros
- Nattes de cocotier p[our] couvrir les cages

Carolin.

- Toumour.
- Mouïeb.
- Töäboũb;_ Poubou.
- Fuzel; _ Furale.
- Opieur.
- Oa; _ Oia; _ Chaqueman.
- Achu; _ Aug.
- Fadjeal; _ Fatin.
- Fadelouboubou.
- Tinemaï; _ Tāmě.
- Tam.
- ua; _ Ona.
- Chéal; _ Ourus.
- Moël.
- Chéalliserac.
- Limm.
- Chédé.
- Pouer.
- Amaï.
- Couma.
- Attérac.

Je dois à l'obligeance de M^r Don Luis De Torres les noms suivans relatifs à la division de l'année chez les Carolins :

- Année Fahalip.¹
- Mois Maram.
- Nuit Poum.
- Une nuit ou 24 heures (Ils comptent par nuit.) Sépoum.

L'année des Carolins est composée de dix mois dont voici les noms :

<u>Tungur.</u>	<u>Hefang.</u>
<u>Mo-l.</u>	
<u>Mahelap.</u>	
<u>Sota.</u>	
<u>La.</u>	
<u>Cuu.</u>	<u>Rag.</u>
<u>Halimatu.</u>	
<u>Margar.</u>	
<u>Hiolihol.</u>	
<u>Mal.</u>	

Les cinq premiers mois désignés sous le nom collectif de hétang comprennent la mauvaise saison p[our] les Iles Carolines : Rag est le nom des autres mois.

¹ Tous les mots soulignés ont été copiés sur le manuscrit de Don Luis, sans y rien changer; ils sont écrits et doivent être lus d'après la prononciation espagnole.

Français.

Carolin.

Chaque mois est composé de trente jours dont voici les noms :

Sigauru; Helin; Mesalim, Mesor; Mesafur; Meseguar;
Mesetiux; Hemetal; Xuapon; Hiaropugu; Hepai; Holapue;
Hol-lamao; Hemar; Hiohur; Lètu; Guiley; Jalaguolo; Sopars;
Hefelag; Huhosolang; Roralihfelag; Sopar- himemuhil; Guiley;
Homalo; Romalifal; Hiorofù; Hiohu; Hefeng; Herraff.

L'Archipel des Carolines est nommé, en langage du pays, Lamoursině, Lamouxině et Ipalāōū. Un Carolin que je vis à Agaña me fit connaître différentes îles, qu'il désigna par les noms suivants : Sāōūk, Souk, ou Poulou-Souk; _ Tamatam; _ Pouellap; _ Roug; _ Houlahoul; _ Pissérarr; _ Félaluk; _ Poulouat; _ Jalé; _ Satahouan; _ Pik; _ Piguélo; _ Faiāōū; _ Olimérāōū; _ Lamourtrōkě; _ Pouk; _ Féléit; _ Oūrālu et Ouralouk; _ Tahouas et Talouas; _ Elatt; _ Sélat; _ Ouletann; _ Caré; _ Némoï; _ Cahutac et Tahutac; _ Falěpi; _ Ifelouk et Iféluk; _ Séraïlap; _ Jatté; _ Séralap et Félalap; Païāōū ou Paliāōū; _ Raourouk; _ Sériap; _ féralūōūs ouo félalus; _ Moŭtoŭgoŭssou; _ Tăgăila; _ Jalan-Caraïd; _ Nisségai; _ Éramlap ou Élanélap; _ Éroupèk ou Aouroupik; _ Faïs; _ Mogoumog; _ Essouroug ou iassōro; _ Nāmo; _ Sōūně ou Sōně; _ Sagalaï; _ Lāmo; Sérahoul; _ iappé; _ Moloug; _ Cahénāně ou Cahèně-hāně; _ Palloul ou Palieu; _ Péliou ou Péliliou; _ Récapessan; _ Aïoupoucoul; _ Récamai; _ Arapokel ou Arapoket; _ Érougoulmalapaï ou Rougoumalipaï; _ Argoūně, argoul ou Argoul; _ Crélaōū; _ Nargoumaï; _ Atalendran ou Atalèně-hāně; _ Néi-houan; _ Aran-harell ou Aran-harett; _ ĩaourou; _ Rékériou; _ Aléhal; _ Sigal; _ Soutāmèně; _ Eicāně; _ Ahoucaho; _ Poul; _ Mérier; _ Soun-roūně; _ Catougoupouï; _ Fahoupouï; _ Loūme; _ Polap; _ Pélépiel; _ Moutougouléï; _ Cassiulon; _ Lull; _ Luc; _ Lamolěpi; _ Opāně; _ Pual; _ Éal; _ Alamaraa.

Numération.

- 1. iot; _ hiot.⁺
- 2. Ru; _ Rou; _ Ru.
- 3. iel; _ iěli; _ iol; _ hiel.
- 4. Fan; _ fel; _ fang.
- 5. Līmmě; _ Lībě; _ Nīmmě; _ Lim.
- 6. Hol; _ hol.
- 7. Fiz; _ fus; _ fis.
- 8. Oual; _ Ouāně; _ Ou-hāně; _ hual.
- 9. Ti-hou; _ Ti-hu.

⁺ Les noms de nombres soulignés m'ont été fournis par Don Lui; je les ai copiés tels qu'ils étaient écrits sur son manuscrit; ils doivent être lus d'après la prononciation espagnole. L'orthographe des mots que je dois à D. Luis confirme l'exactitude de ceux que j'ai recueillis auprès des Carolins qui habitaient Guam.

1819.

Français.

Carolin.

-10	Sèk; _ Sièkě; _ <u>Seg</u> .
-11	Seg-macéōū; _ <u>Seg-maceo</u> .
-12	Seg-marouōāū; _ <u>Seg-marū</u> . _ mieux Seg-marouoou.
-13	Seg-méhalou; _ <u>Seg-masalù</u> .
-14	Seg-méfa-ou; _ <u>Seg-mafahù</u> .
-15	Seg-malimou; _ <u>Seg-malimù</u> .
-16	Seg-Mahoutōāū; _ <u>Seg-mahulù</u> . mieux Seg-mahoutoou
-17	Seg-māfissou; _ <u>Seg-mafisù</u> .
-18	Seg-mahoualou; _ <u>Seg-mahualù</u> .
-19	Seg-matouōāū; _ <u>Seg-matihù</u> .
-20	Ruèk; _ Mentéruèkě, Rouek; _ <u>Ruheg</u> .
-30.	Sérik; _ Sélik; _ Élig.
-40.	Fa-hik.
-50.	Limèk; _ Némèkě.
-60.	Holik; _ Oulik; _ Oulèk.
-70.	Fizik.
-80.	Oualik.
-90.	Ti-houèkě.
-100.	Siapogou; _ Siapougou; iapougou.
-200.	Rouapougou.
-300.	iélépougou; _ Élépougou; _ Sélépougou.
-400.	Fapougou.
-500	Limmapougou; _ Nimmapougou.
-600.	Houlapougou.
-700.	Fizipougou.
-800.	Oualépougou.
-900.	Touapougou.
-1000.	Sānrēssě; _ Cenrēssě; _ Zellé.
-2000.	Ruanrēssě.
-3000.	iélinrēssě; _ Élinrēssě; _ Sélinrēssě.
-4000.	Fanrēssě.
-5000.	Limanrēssě; _ Nemanrēssě.
-6000.	Holounrēssě.
-7000.	Fizinrēssě.
-8000.	Oualīnrēssě.
-9000.	Tiounrēssě.
-10000.	Sellé; _ Sel.
-100000.	Roual.

Le dessin que l'on voit en marge est la copie d'une lettre carolinoise écrite au Capitaine Martinez, à Rota, par un Tamor de Satahouan qu'il avait chargé de lui envoyer des coquillages, en lui promettant de donner en échange quelques morceaux de fer. Les caractères de cette lettre singulière étaient tracés en rouge : la figure grotesque du haut de la page était mise là pour envoyer des compliments; les signes placés dans la colonne à gauche indiquaient que le Noble Carolin faisait passer au Capitaine Espagnol le nombre et l'espèce de coquilles représentées par le peintre; dans la colonne droite, étaient figurées les objets que le Tamor désirait en échange : trois grands hameçons; quatre petits; deux morceaux de fer carrés pour faire des hanches et deux autres un peu longs. M^r Martinez comprit l'insulaire, lui tint parole; et cette année (1819), il a reçu, en témoignage de reconnaissance, un grand nombre de jolis coquillages dont il a fait cadeau à M^r Arago qui possède l'original de la lettre et qui me fournit ces détails.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 455.]

Le Capitaine Martinez avait donné au Tamor Carolin la feuille de papier sur laquelle cette lettre fut écrite.

Etat de Situation
des Iles Mariannes dressé, en 1818, par les ordres de M^r Don José De
Medinilla.

Iles	Maisons	Officiers et Soldats	Espagnols et Métis.		Philippinois et leurs descendants		Chamores ou naturels des Mariannes		Muliâtres		Sandwichiens		Carolins		Total en 1818	Total en 1817	Augmentation	Diminution
			hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes				
Guam. Elle a pour capitale San Ignacio de Agaña qui est divisée en quatre quartiers : Santa_Cruz, San Ignacio, San Nicolas et San Ramon..	444	145	456	498	822	892	156	146	12	10	22	22	"	"	3193	3144	49	"
Villages situés dans le territoire d'Agaña :																		
Anigua	39	"	"	3	1	10	108	98	"		"	"	"	"	220	212	8	"
Asan	20	"	"	"	"	4	64	42	"		"	"	"	"	110	112	"	2
Tepungan	14	"	"	"	"	1	30	30	"		"	"	"	"	61	64	"	3
Mungmung	14	"	"	1	"	4	42	34	"		"	"	"	"	81	79	2	"
Sinajaña	34	"	"	2	1	2	90	80	"		"	"	"	"	175	179	"	4
Bourgs :																		
Agat	42	"	"	2	5	8	102	100	"	2	"	"	"	"	219	228	"	9
Umata	35	"	"	1	6	6	81	78	3	7	"	"	"	"	182	178	4	"
Merizo	35	"	"	"	7	3	147	125	"		"	"	"	"	282	280	2	"
Inarajan	43	"	"	"	"	"	102	110	"	"	"	"	"	"	212	207	5	"
Pago	44	"	"	2	"	2	96	98	6	6	"	"	"	"	210	204	6	"
Seypan	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	9	2	11	"	11
Tinian	8	"	"	"	5	6	40	"	"	"	"	"	"	"	51	"	51	"
Rota	103	"	"	"	3	4	184	280	"	"	"	"	"	"	411	462	"	51
Totaux	899	145	456	509	850	942	1284	1161	21	25	22	22	9	2	5418	5349	138	69

1819.

Quelques temps après notre arrivée à l'île de Guam, plusieurs pros des îles Carolines vinrent mouiller devant Agaña : ils étaient parfaitement semblables à ceux que nous avons vus auprès de Poulou Souk. Ce furent ces pros qui conduisirent quelques-uns de nos messieurs à Rota et à Tinian. M^r Bérard, chef de cette expédition, recueillit durant sa courte navigation les détails suivans sur la construction de ces pros, leur gréement, leur voilure et leur manière de naviguer :

	Dimensions			
« Longue de tête en tête	29	pieds	"	pouces
La plus grande largeur	2	"	6	"
Largeur au quart de la longueur	2	"	1	"
Creux	3	"	6	"
Longueur du Péraf (grande planche quelquefois d'une seule pièce.)	13	"	6	
De l'extrémité du Péraf à celle du pros	7	"	9	
Largeur du Péraf	3	"	"	
Saillie de la Couma	4	"	"	
Longueur totale du balancier	11	"	"	
du flotteur	13	"	"	
des deux vergues	26	"	"	
du mât	21	"	5	"
Hauteur du Méchaliba (les deux saillies symétriques de devant et de derrière.)				
Distance entre les deux vergues, lorsque la voile est tendue	24	"	"	"
Nom des différentes pièces qui composent un pros et de tous les objets qui font partie de son armement.				
- Première pièce du fond faite d'un seul morceau de bois				Pouloloua.
- Seconde pièce				Papeloua.
- Les deux saillies symétriques de devant et de derrière				Méchaliba.
- Première pièce du plat-bord				Palébalissia.
- deuxième id.- qui retient les 2 supports du balancier				Eléguécha.
- Plat-bord du Péraf				Férambai.
- Traverse pour supporter le bout inférieur de la vergue				Malua.
- Autre traverse où s'installe le gouvernail				Fadélouboubou.
- Premier banc				Tiouatib.
- Second banc				Milim.
- Troisième banc				Chadaguio.
- Grande planche quelquefois d'une seule pièce				Péraf.
- Planche de l'Archipompe				Apung.
- Archipompe				Folap.
- Banc				Maraguaï.
- Supports du banc				Olibon.

- Batayole du banc	Laganu,
- Traverse où l'on amarre l'écoute	Oualimel.
- Balancier	Tincunaï.
- Supports du balancier et du flotteur	Quia.
- Flotteur	Chöchō.
- Fourche du flotteur	Cam.
- Traverses des fourches	Ouegeou.
- Traverse ou arc-boutant du balancier	Métarévan.
- Dessus ou Couvert de la cage	Aïmeb.
- Claie de la cage	Jépeb.
- Deux supports de la Claie	Choua.
- Traverse des supports	Oualian.
- Gouvernail	Fadelouboubou.
- Escop à main	Ammat.
- Aviron	Fadjéal.
- Pros ou barque	Oïa.
- Mât	Ahu.
- Hauban qui va s'amarrer sur le flotteur	Humalap.
- Retenues du vent du mât	Cheldequel.
- Retenues sous le vent	Taniguéché.
- Voile	Ua.
- Drisse de la voile	Chéal.
- Ecoutes	Moël.
- Cargues	Chéallisérac.
- Petites retenues pour le vent arrière	Ror-ho.
- Beaume	Limm.
- Vergue	Chédé.
- Coutures qui lient les pièces les unes aux autres	Firaï.
- Mastic posé sur les coutures	Pouer. »

« Les deux grandes cages qui sont de chaque côté du pros portent le nom de Couma ou d'Aïmeb. »

« Lorsqu'un pros est orienté au plus près, son mât est incliné en avant et maintenu dans cette position par une corde, appelée Cheldéguel, amarrée elle-même par plusieurs tours sur le Fadelouboubou; alors il ne soutient pas le poids de la voile et de la vergue comme dans nos embarcations; mais il conserve la vergue appuyée sur le trou de la traverse Malua, et cette vergue soutient tout le poids de la voile et l'effort du vent. Les deux vergues qui sont réunies en X le sont de manière à laisser du jeu, afin de mettre le bout de la vergue basse (beaume) sous le vent de l'autre; lorsqu'ils veulent changer de bordée (ce qui correspond à notre virement de bord), ils filent tout-à-coup l'écoute, ce qui amortit l'air de l'embarcation, au même instant deux Carolinois se transportent

1819.

à l'extrémité D, où l'un largue le cheldéguel, puis soulevant les deux vergues et le mât tout ensemble les pousse vers E, tandis que deux autres placés à cette extrémité l'aident en tirant sur les cordes Cheldéguel et Touaguéché. Ceux qui sont en D prennent aussi les mêmes manœuvres qui sont de leur côté et accompagnent tout le système pour qu'il ne tombe pas [tout] d'un coup sur le Malua du côté de l'E. dans cette opération, les vergues sont passées sous le vent du mât : celui-ci a son pied dans un trou qui lui permet de tourner avec facilité sans qu'il puisse cependant décapeler. La drisse est amarrée en Z sur le mât lui-même et toujours fixe. »

« Lordqu'ils courent largue et qu'il vente grand frais, ils diminuent la surface de la voile au moyen de deux cargues nommées Chealliserac qu'ils pèsent plus ou moins, selon la force du vent. Les pros vont rarement vent arrière; il est préférable pour eux de faire une route coupée et d'avoir le vent un peu par le travers, toujours du côté du balancier. »

« Tous les pros que nous avons vus, soit en traversant les Carolines, soit aux Iles Mariannes avaient un faux-bord, c'est-à-dire, que l'un des côtés était plat et l'autre arrondi; il y en a cependant où cette différence de bords est moins sensible que dans d'autres. Ces embarcations ont, par leur construction, l'avantage de bien tenir le vent; et, offrant à la résistance de l'eau, sous le vent, une surface plane, ils ne dérivent pas du tout. Elles marchent très-bien; mais il est faux, comme l'a dit Anson, qu'elles aient jamais filé vingt nœuds (les pros des Mariannes étant entièrement semblables à ceux des Carolines et ne filant pas plus de six milles à l'heure, comme me l'a assuré D. Luis De Torres.), car celles que nous vîmes en traversant les Carolines suivaient la corvette avec une vitesse d'à peu près six nœuds. Les Carolinois ne se servent pas ordinairement du gouvernail, il y a toujours deux hommes à l'écoute, et c'est avec elle qu'ils gouvernent leurs pros; ils se servent particulièrement du gouvernail, lorsqu'ils courent grand largue. »

Histoire naturelle.

Zoologie. Notre collection zoologique des
Iles Mariannes se compose des animaux suivans :

Animaux. Mammifères. _ Six chauve-souris de la
tribu des roussettes; deux rats; un squelette de roussette; une
peau de cerf; deux peaux de faons femelles; une tête de cerf
et quelques dents des cochons de Tinian.

Oiseaux. _ Deux canards; quatre crabiers
noirâtres; deux crabiers blancs; cinq tourne-pierre; deux pluviers;
à un vanneau-pluvier; sept bécasseaux; deux petites maubèches;
trois jeunes frégates des Iles Carolines; trois corlieus gris;
deux corbeaux noirs; un hibou; cinq poules d'eau; trois
râles armés; vingt-une tourterelles, dont quatre à collier,
cinq à plastron blanc; dix à calotte purpurine, semblables à celles
de Timor, et deux brunes; six hirondelles de mer, dont cinq
blanches, forment probablement une espèce nouvelle; un noddî;
cinq petits hérons; neuf merles nouveaux; onze martins-pêcheurs,
dont trois sont de l'île Tinian; onze gobe-mouches à queue en
éventail; une gallinacée de Tinian (c'est la poule des anciens
Chamores.); un rossignol de marais; onze petits grimpereaux
[r]ouges et noirs; cinq petits figuiers jaunes; deux gobe-mouches;
une hirondelle ardoisée; trois nids de petits grimpereaux rouges
et noirs; un squelette de frégate des îles Carolines; un
squelette de poule d'eau de l'île de Guam; un squelette de
cassican et un autre de cacatoë de l'île de Rawak. _ La même
caisse N°29 contient en outre des serpules, madrépores qui ont
travaillé sur un morceau de bois charbonné; des madrépores pris
auprès d'Agaña et une substance animale qu'on trouve, en certain
temps sur le bord de la mer de l'île de Guam.

Reptiles. _ Deux peaux de lézards verts de
l'île de Guam.

Poissons, Crustacés, Mollusques, etc._

Deux chétodons et un nasicorne; un scare; un labre et quinze
autres poissons pris parmi les poissons desséchés qui servent de
nourriture aux habitans des Mariannes. _ Deux langoustes; un
gros crabe; trois oursins violets à baguettes et deux astéries :
tous ces objets sont desséchés et appartiennent à l'île de Guam.

Je vais faire l'énumération des poissons, crustacés,
etc. contenus dans les bocaux d'esprit de vin : Bocal N°75. :
deux exocets; quatre holocentres; quatre balistes; un nason;
deux échénéïs; deux scombres; un chétodon; deux labres;
un scorpène et un petit poisson transparent, anquilliforme, des
Iles Carolines. _ N°76; deux raies; une tête de scare et

1819.

la queue d'une énorme raie. _ N°.77; soixante-douze crabes de diverses grandeurs; dix-sept pagures; sept chevrettes d'eau douce (camaron.); trois chevrettes de mer; deux squilles; un myriapode; une astérie; une substance trouvée au fond de la mer, composée du détritit de madrépores amalgamé avec le blanc que rejettent les holothuries. _ N°. 78; un gros pagure; deux langoustes; quatre crabes dont un de terre; deux spatangues; cinq autres oursins; trois astéries. _ N°. 79; douze lézards, geckos, etc _ de différentes grandeurs. _ N°.80; treize holothuries; une dolabelle; quatre mollusques quastéropodes ., présumés être des onchidium; deux pholades; une arche; un tridacne et un peigne avec leur animal. _ N°. 81; deux madrépores; un spondyle; un ptéroccère; six pernes; un trochus; et un strombe avec leur animal; un polypier flexible ayant la forme d'une rose rouge_ (il a été dessiné.). _ N°. 82; douze madrépores avec leur animal; un polypier flexible. _ N°.83; Cinq spongiées et six polypiers flexibles. _ N°. 84; un cylindre drap d'or; seize cônes; trois rouleaux; un volvaire; deux rhombes un spondyle; un masque; deux sistres? . _ N°.85; sept murènes; deux anguilles d'eau douce; deux ophysures; un tétrodon (mangeur de corail). _ N°. 86; dix madrépores; quatre vis; quatre coquilles indéterminées, en forme de cérithes; neuf buccardes; trois cérithes; douze vénus et mulètes; trente petits strombes; un tridacne; six porcelaines; une patelle; trente-sept coquilles terrestres avec leur animal; et quarante-quatre petites coquilles de mer indéterminées. _ N°. 87 : deux bodians tachetés; deux rougets; deux chétodons; un zéus; deux labres; quatre chabots. _ N°.88 : trois lutjans et trois holocentres. _ N°.89 : un scombres Klein?; un zeus; un mugil; trois chabots. _ N°.90 : une petite murène; deux rougets; un ostracion quadricorne; six petites balistes; un pleuronecte; quatre labres; et trois poissons indéterminés. _ N°.91 : trente chétodons de diverses espèces; onze autres chétodons armés d'une pointe à la queue; trente petits chétodons nommés à Guam magnia-hā, un très-petit ostracion rond et jaune; trente autres petits poissons dont plusieurs se ressemblent (ils n'ont pas été déterminés.) N°.92 : cinq sauterelles; sept araignées; plusieurs vers pris dans le gosier d'un oiseau et contenus dans du papier; un mollusque avec sa coquille; deux petits ostracions jaunes; un syngathe et un ver marin. _ N°.93 : plusieurs vers marins avec leur enveloppe pierreuse; un œuf de nodd; six œufs de geckos; une très-petite espèce de serpent, le seul que nous ayons trouvé à Guam. _ N°. 94 : deux espèces de frutis de l'Arbre à pain; le Rima et le Dougdoug. _ N°.95 : très petit bocal contenant trois vers marins; deux sauterelles; et un mollusque gastéropode

avec sa coquille. (c'est une bulle.) . _ N°.96 : une timorienne; un polypier flexible; un madrépore avec les animaux; deux vélèles; une porpité; un biphore; un petit poisson aplati transparent, anguilliforme. (La timorienne est de Timor; le polypier et le madrépore de Guam; le reste a été pris dans la traversée de Rawak aux Mariannes.) . _

Insectes. _ Quatre vingts papillons; quatre-vingts sphinx et phalènes; deux cyprins pris le soir lorsqu'ils volaient; deux buprestes; quinze libellules; treize cimex; sept sauterelles; trois criquets; une mante; vingt cimicides métalliques avec leurs larves; dix-huit coccinèles; dix espèces de fourmis; un forficule; vingt petits dermestes verts, trouvés sur une tortue morte; quatre larves de myrméléons; dix taupins bruns; huit ichneumons divers; huit lamies; un hanneton; dix araignées; dix nabis; trois mouches; cinq charansons; un ricin; deux évanies appendigastres; neuf petits crustacés et six autres insectes indéterminés.

Coquilles des Iles Mariannes et Carolines : trois casques; quatre-cents petites espèces de strombes; cent petites porcelaines, cérithes et plusieurs petites espèces de porcelaines très-fragiles; trois buccins; une hippocrène; quatre fuseaux un peu altérés; cent vingt-trois porcelaines de diverses grosseurs; deux sabots à opercule verte; quinze mitres; trente petites nérithes marines; cinq cylindres drap d'or; dix-sept cônes, dont quelques-uns sont imparfaits; six arches; quatre spondyles; cent-vingt-sept coquilles terrestres et fluviatiles parmi lesquelles il y en a de celles que l'on désigne sous le nom de patelles de Bourbon; deux cent quarante quatre nérithes marines; trois scorpions; quarante-huit mulètes, buccardes, vénus, solen, une halyotide, etc. ; huit tonnes; six heaumes; quarante-sept très-petits buccins, masques, etc. ; trois olives; trois bulles; neuf nérithes (tétos de vénus); un nautile; deux masques; quarante coquilles roulées de diverses espèces; quatre pernes; trois tridacnes; quatre moules pholades et plusieurs madrépores, dont un bleu.

La suite de ce journal, tenu à la mer, se trouve dans les autres cahiers que je remets en même temps que celui-ci à M^r De Freycinet, Chef de l'Expédition, d'après la demande qu'il nous a faites.

À bord de la Corvette de S.M. La Physicienne, en mer,
le 8 novembre 1820.

Gaimard
Chirurgien entretenu de la Marine,
du Port de Toulon.

Quelques mots
du Vocabulaire de Timor

Français.	Timorien.
Tête	Cabessa?
Nez	idon.
Dent	Ghi-ghi.
Bouche	Moulou.
Front	Testa?
yeux	Mata.
Joue	Pipi.
Lèvre	Biber.
Menton	Dagou _ ou Grengo.
Poils des paupières	Mata-boulou.
Sourcils	Ales
Oreille	Couping.
Visage	Mouka.
Barbe	Barba.
Cheveux	Rambou.
Cou	Léher.
Bras	Tan-han.
Main	[blank]
Poing	Stoupa.
Doigt	Jarri.
Pouce	Jarri-maï.
Petit doigt	Jarri-ana.
Cuisse	Paa.
Mollet	Biti.
Pied	Trapa-kaki.
Jambe (et tout le membre inférieur)	Kaki.
Orteil	Jarri.
Ongle	Koukou.
Poitrine	Dada.
Epaule	Baou.
Ventre	Naf-poussef?
Verge	Boutou.
Testicules	Babler.
Parties sexuelles de la femme	Pouki-foula.
sein	Tété.
Etre en érection	Outi-béni.
Union des sexes	Clo-eï.
Queue	ché-chi.

Français.

Camisole
Haut-de-chausses
Couteau
Bague
Crayon
Plume
Papier
Encre
Ecritoire
Règle
Chapeau
Bouton
Souliers
Lévitte, redingote
Habit
Cravate
Chemise
Verre
Sabre
Fusil
Livre
Chat
Chien
Épingle
Etui
Fil
Coudre
Velours cramoisi
Mouchoir
Gourde
Pistolet
Épée
Horloge
Table
Escalier, échelle
Porte
Chaise
Canon
Chèvre
Clef
Tente
Bois rouge (propre à la construction)

Timorien.

Cam-so.
Cahin.
Pisso.
Kinki.
Potlo.
Penna.
Cartas.
Tinta.
Tampa.
Lignare.
Chapéou.
Kenaoup.
Chepatou.
Gas.
Roki.
Dahi.
Kamigha.
Glas.
Padang.
Shenapan; ou senapan.
Bou.
Pous.
Angin.
Alféneité.
Tiba.
Banam.
Manghari.
Beloudo?
Lingou.
Boungou.
Pistol?
Dégues.
horlogi (mouillez gi.) mieux horlodgi.
Metja.
Escale.
Pintoa.
Crossi.
Mapan.
Kouda.
Kouchi.
Laya.
Kaïou-méra ou Kaïllou-méra.

1819.

Français.

Poisson
 Oiseau
 Martin-pêcheur
 Maison
 sacré
 Poule
 Cochon
 Diodon
 Cocotier
 Œuf
 Bracelet
 Poivre vétéral
 Coton
 épine
 haricots
 Pois
 Epine
 Grenadier (arbre)
 ☯ Ricin
 Carambolier bilimbi
 Fougère
 Aiguille
 Langue
 ail
 Datura stramonium
 Brède
 Résine dont on se sert
 pour coller les métaux
 sur divers corps
 Corbeau à duvet blanc
 (*Corvus jamaicensis*)
 Grande pie grièche Vaill.
 (*Ianius Corvinus*, shaw..)
 Philédon ou Corbialao
 (philédon moine, cuv. *merops monachus*)
 Drongo (*Edolius*, Cuv.)
 Langrayen à ventre blanc
 (*Ocypterus leucogaster*)
 Dragon rayé (*Draco*
vittætus – Cuv.)
 Murænophis

Timorien.

ikan.
 Bouroun.
 Bouroun-makaïkan.
 Rouma.
 Pamali.
 Ayan.
 Babi.
 Ikan-babi (poisson cochon.)
 Klapas.
 Tolor.
 Abas.
 Ciri.
 Banam.
 Kome.
 Bouchis.
 Garavet.
 Com.
 Dalima.
 Damar indé
 Caraméla.
 Tilapari.
 Diaroum
 Lide.
 Sabola
 Dan doto.
 Dan poukoutang.

 Nana.

 Kak.

 Coq-dido.

 Koak.
 Kakraya.

 Kaméko

 tjitja tarband (*tjitja*, lézard – *tartang*, volant.)
 ikan oular (*ikan*, poisson; *oular*, serpent.)

p. 465. [479]

Français

Timorien.

[Blank page]

p. 466. [480]

1819.

Français

Timorien.

[Blank page]

Quelques mots
du Vocabulaire chinois; recueillis
à Coupang, Ile Timor

Français.	Chinois.
Tête	Tévéna.
Nez	Pi.
Dent	Chi.
Yeux- œil.	Mouchou.
Joue	Mian.
Lèvre	Tchoeï.
Menton	Tchounam.
Cils	Mimon.
Oreille	ghi-hi.
Barbe	si?
Cheveux	Mon.
Cou	Changhin.
Bras	Tchou.
Main	Soutche.
Pied	Tchoéhi.
Jambe	Tcho.
Poitrine	Ganchis.
Ventre	Touche.
Verge	Tcho-o-eï.
Testicule	Aablon.
Parties génitales de la femme	Fogni tchi-baï.
Sein	Fogni-Ninkoun.
être en érection	Touïnam.
Union des sexes	Tia-ouchi.
Queue	Mopian.

1819.

Encore quelques mots du Vocabulaire chamorre.

Nom des poissons
que les habitants des Iles Mariannes m'ont dit
exister dans leur archipel, en parcourant devant eux
les planches de l'Ichthyologie de Bloch.

Français.

chamorre.

Brochet (<i>esox lucio</i>)	Hollou.
Orphie (<i>esox belone</i>)	Agoua.
Barbarin (<i>silurus clarias</i>)	Tapann.
Ide (<i>Cyprinus idus</i>)	Ilounou.
Anguille (<i>muræna anguilla</i>)	Agmann.
Les diverses espèces de raies	Afoula.
Raie venimeuse [ou à cinq aiguillons] (<u>Mourcielago de la mar</u> , des Espagnols)	Fanihin-tassi (chauve-souris de la mer)
Dorade chinoise (<i>cyprinus auratus</i>)	Saksak.
Saumon Bécard (<i>Salmo salar mas</i>)	Hollou.
Bandoulière de Surate (<i>chætodon suratensis</i>)	Doddou.
Bandoulière à deux taches (<i>chæt[odon] bimaculatus</i>)	Babbann.
Scarus grec (<i>scarus cretensis</i>)	Lahoua
Scarus rouge (<i>scarus croicensis</i>)	Saghamélou.
Bodian (<i>Bodianus bodianus</i>)	Fafaï.
Jacob évertsen (<i>Bodianus guttatus</i>)	Gaddaou.
Faguan (<i>Bodianus pentacanthus</i>)	Saksak.
Flez (<i>pleuronectes flesus</i>)	Goupaou.
Argus (<i>pleuronectes argus</i>)	Tampat.
Turbot (<i>pleuronectes maximus</i>)	Aghoun.
Sandre (<i>perca lucioperca</i>)	Liloulou.
Petite Perche (<i>perca cernua</i>)	Sesdjioune.
Marquereau (<i>scomber scomber</i>)	Atouleï.
Surmulet (<i>mullus surmuletus</i>)	Salmounetti.
Vive (<i>trachinus draco</i>)	Tatanoune.
Tau N°. 3 (<i>Gadus tau</i>)	Aladou.
Tau N°. 2. (<i>gadus tau</i>)	Atoud.
Quatre corne (<i>Cottus quadricornus</i>)	Nouffo.
Rousette tigrée (<i>squalus canicula</i>)	Agmann.
Centrine (<i>squalus centrina</i>)	Allou-hou.
Bécasse (<i>Centriscus scolopax</i>)	Poulounoume.
Atingue (<i>diodon atinga</i>)	Boutété.
Guara (<i>diodon hystrix</i>)	Boutété.



Lèpre.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 468.]

Français	Chamorre.
Orbe étoilé (<i>Tetrodon lagocephalus</i>)	Boutété.
Globe rayé (<i>Tetrodon lineatus</i>)	id.
Clascopsaro (<i>Tetrodon hispidus</i>)	id.
Hérisson tigré (<i>Tetrodon honckenii</i>)	id.
Penton de mer (<i>Tetrodon spengleri</i>)	id.
Croissant (<i>Tetrodon ocellatus</i>)	id.
Licorne de mer (<i>Balistes monoceros</i>)	id Tataga.
Baliste à pointes (<i>Balistes aculeatus</i>)	Poulounoume.
Murène (<i>Muræna helena</i>)	Agmann.
Congre (<i>Muræna conger</i>)	id.
Anguille tremblante (<i>Gymnotus electricus</i>)	Assouli.
Gal à longs cheveux (<i>Zeus Cillaris</i>)	Kadjiaou.
Coq de mer (<i>Zeus gallus</i>)	id.
Bandoulière rayée (<i>chætodon fasciatus</i>)	Amottann.
Bandoulière à nageoires noires (<i>chætodon teira</i>)	Ababann.
Bandoulière à nageoires larges (<i>chætodon vespertilio</i>)	id.
Bandoulière à tahce (<i>chætodon unimaculatus</i>)	id.
Bandoulière à arc (<i>chætodon arcuatus</i>)	Gouppaoui.
Persien (<i>chætodon migricans</i>)	id.
Queue rouge (<i>sparus crythraus</i>)	Saksak.
Pagre (<i>sparus pagrus</i>)	id.
Pagel (<i>sparus erythrinus</i>)	id.
Loup (<i>sciæna labrax</i>)	Mafouoti.
Paon (<i>Perca saxatilis</i>)	Touffou.
Merva (<i>Epinephelus merra</i>)	Gaddaou.
Tassard (<i>Scomber regalis</i>)	Atouléï.
Saulteur (<i>scomber saliens</i>)	Tarakittou.
Cuirassier tacheté (<i>Loricaria maculata</i>)	Gadjia.
Lézard (<i>salmo saurus</i>)	Hollou.
Pipe (<i>fistularia tabacaria</i>)	Badjiac.
Spet (<i>Esox sphyræna</i>)	Atouléï.
Muge volant (<i>exocetus exsiliens</i>)	Gagga.
Les autres exocets ou poissons volans	id.
Poisson paradis (<i>Polynemus paradiseus</i>)	Tapann.
Baliste lisse (<i>Balistes lævis</i>)	Fo-ha.
Gymnothorax d'Afrique (<i>gymnothorax afer</i>)	Agmann.
Synbranche marbré (<i>synbranchus marmoratus</i>)	id.
Synbranche immaculé (<i>synbranchus immaculatus</i>)	id.
Stromate gris (<i>stromateus griseus cinereus</i>)	iti-haoune.
Les autres stromates	id.
Seton (<i>chætodon setifer</i>)	Babban.

p. 470. [484]

1819.

Français.

Chamorre.

Faucile (falcula)

Babban.

Voilier (Acanthurus velifer)

id.

[the rest of the page is blank, with margin drawings.]



Elephantiasis.

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 470.]

p. 471. [485]

[blank page]

p. 472 [486]

1819.

[Blank page with margin drawings]

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 472.]



Pian des îles Mariannes.

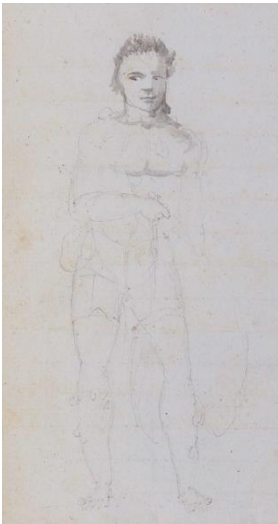
p. 473. [487]

[Blank page]

p. 474. [488]

[Blank page with margin drawing]

[Source : Voyage physique dans l'hémisphère austral et autour du monde exécuté sur la corvette du Roi l'Uranie et la Corvette de S.M. La Physicienne, Journal historique de Joseph-Paul Gaimard, State Library of Western Australia, ACC 3506A/3, p. 474.]



Lèpre turberculeuse.

Nom des différens instrumens qui se trouvaient
à bord de l'Uranie.

- Un cercle astronomique de Borda.
- Un grand cercle à réflexion, monté sur un pied, pour prendre des distances à terre.
- Une boussole d'inclinaison terrestre.
- Une boussole d'inclinaison marine.
- Une boussole de déclinaison terrestre.
- Plusieurs boussoles pour déterminer la déclinaison à la mer; celles-ci servent aussi de compas de route.
- Un hydrographomètre pour relever les objets terrestres et déterminer la déclinaison. (De l'invention du Commandant.)
- Deux cages en bois et verre pour déterminer l'intensité magnétique.
- Plusieurs barreaux aimantés pour observer cette intensité.
- Une lunette, attachée à un barreau aimanté et suspendue dans une boîte, pour observe la variation diurne de l'aiguille.
- Une lunette murale pour observer le passage des étoiles et régler les montres marines.
- Une lunette astronomique pour observer les éclipses et occultations d'étoiles.
- Une lunette à prisme de cristal de roche ou micromètre de Rochon , pour mesurer les distances terrestres.
- Un pendule à secondes ou compteur.
- Un microscope de Lerebours.
- Trois pendules à tiges de différentes longueurs, et dont un est en sapin, pour déterminer l'aplatissement de la terre. (Avec les pendules, se trouvent divers accessoires tels que deux trépieds en fer et une cage vitrée.)
- Quatre barreaux d'aimant composés de quinze lames chacun.
- Un tydomètre composé qui donne l'heure de la haute mer et la quantité dont la mer monte.
- Un tydomètre simple avec une échelle divisée en pieds et pouces.
- Un grand nombre de thermomètres, pour déterminer la température de l'air et celle de la mer à sa surface.
- Deux thermobatomètres, pour déterminer la températue de la mer à une grande profondeur.
- Trois hygromètres de Saussure.
- Deux baromètres de Fortin, avec trois tubes de rechange remplis de mercure.
- Un baromètre de Lenoir.
- Un baromètre à siphon, de Gay-Lussac.
- Deux baromètres ordinaires pris dans l'arsenal de Toulon.

p. 476. [490]

Treize cercles à réflexion, deux sextans et deux octans appartenans aux diverses personnes de l'Etat-Major.

Deux anémomètres.

Un dynamomètre de Régnier.

Plusieurs aiguilles aimantées pour les observations d'inclinaison.

Quatre montres marines de Berthoud, N°. 144. N°. 150. N°.158 et N°. 72. (Cette dernière est la montre de poche et sert de compteur.) Plus le N° [blank] de Breguet, donnée au Commandant pour la faire voyager.

Plusieurs loupes achromatiques, des compas de tous les genres, des règles, équerres, rapporteurs en corne et en cuivre, tire-lignes, etc, etc.

Etat-Major de la corvette l'Uranie.

M^r Louis de Freycinet, Capitaine de frégate, Chef de l'expédition.

MM. [blank]

Lamarche, Jérôme-Frédéric, Lieutenant en pied.

Labiche, Jean-Jacques, Lieutenant de vaisseau, mort en mer, quelques jours après notre départ de Rawak, le 9 janvier 1819.

Leblanc, Jean-Baptiste, Lieutenant de vaisseau, débarqué à Toulon, le 16 septembre 1817.

Duperrey, Louis-Isidore, Enseigne de vaisseau.

Laborde, Claire-Léonard-Théodore, Enseigne de vaisseau, mort le 23 février 1818.

Requin, Hippolyte, Commis aux revues et aux approvisionnements.

De Quélen De la Villeglée, Chanoine du chapitre Royal de S^{ain}t Denis, Aumônier. (Florentin-Louis.)

Arago, Jacques-Étienne-Victor, Dessinateur.

Gabert, Paul-André, secrétaire du Commandant.

Officiers de santé.

MM.

Quoy, Jean-René-Constant, Chirurgien-Major, Chargé des travaux de l'histoire naturelle. (attaché au port de Rochefort.)

Gaimard, Joseph-Paul, Officier de santé entretenu de la Marine, second-chirurgien. (Attaché au port de Toulon.)

Gaudichaud, Charles, Pharmacien entretenu de la Marine, Botaniste. (Du port de Rochefort.)

Elèves de la Marine.

MM.

Fabré, Théodore, Elève de première classe. faisant fonctions d'Officier depuis le départ de Gibraltar _ fait enseigne de v[aisseau] 7^{bre} [septembre] 1819

Guérin, Nicolas-François, id. faisant fonctions d'officier depuis le départ de Gibraltar.

Raillard, Laurent, id. faisant fonctions d'officier depuis le départ du Cap de Bonne-Espérance – promu au grade d'enseigne de v[aisseau] en 7^{bre} [septembre] 1819.

Bérard, Auguste, id. faisant fonction d'officier depuis le 3 9^{bre} [novembre] 1818.

Prat-Bernon, Charles-Louis, id. mort le 7 octobre 1817.

Odet-Pellion, Joseph-Alphonse, id.

Ferrand, Pierre-Joseph-Raphaël, id.

Dubaut, Joseph-Eugène, id.

Equipage de la Corvette.

Manœuvre.

Bonnet, hippolite, maître d'équipage.

Fouque, Jacques-Honoré, second-maître.

Davé, Jean-Christophe, contremaître. Débarqué à Montevideo.

Fabre, Jean-Joseph, contre-maître.

Morlon, quartier-maître, laissé malade à Rio de Janeiro.

Fournier, Jean-Joseph, quartier-maître.

Nozaïc, Jean-Baptiste, id. Déserté à Rio-janeiro, en 1820.

Eyraud, André, id.

Canoniers des classes.

Rolland, Thomas-Pierre, Maître-Canonier.

Meschin, Jacques, second-maître, laissé malade à l'Île de France.

Granier, Jean-françois, Aide-Canonier.

Artigues, Jean-François, id., déserté à Rio de Janeiro.

Canoniers d'Artillerie de Marine.

Devitry, Auguste, Sergent d'Artillerie, Capitain d'Armes, renvoyé à l'Île de Fran[ce]

Merlino, Vincent, Aide-Canonier, mort à Rio de Janeiro, le 7 x^{bre} [décembre] 1818.

Allègre, ([blank]) id. déserté à Rio de Janeiro.

Escalier, Nicolas, id renvoyé à l'Île de France.

Marchet, Jean-Benoît, id. fait Caporal pendant la campagne.

Rachon, Bernard, id. laissé malade à Gibraltar.

Redon, Charles, id. fait Capitaine d'Armes en juillet 1818.

Bouvier, Joseph, id. déserté à Rio de Janeiro.

Reynaud, Joseph id. id.

Cayrade, id. id.

Doucet, id. id.

Juванon, id. id.

Dosol, id. Boulanger en juillet 1818.

Jalabert id. Déserté à Montevideo.

Timonnerie.

Tournier, Joseph-Felix-Athanase, Chef de Timonnerie.

Gérodias, Joseph, second Chef de timonnerie, déserté à Rio de Janeiro.

Despas, Jean-François, Aide-timonnier, id.

Charpentage.

Bouzin, Joseph-Noël, Maître-charpentier. Débarqué à Rio-janeiro en 1820.

Bérenguiер, Alexandre, second-maître.

Souque, Jacques, Aide-charpentier, laissé malade à l'Île de France.

Roux, Pierre, id. déserté à l'Île de France.

Calfatage.

Balthazard, Jean-François, Maître-Calfat.

Sénés, Joseph-Noël, second-maître Calfat.

Voilerie.

Chautard, Jean-André, Maître Voilier.

Guirand, Joseph-Dominique, second-maître. Débarqué à Rio-janeiro, en 1820.

Bonnet, Hippolite Joseph, aide-voilier.

Matelots de première classe.

Evesque, Joseph-Marie-Lazare, matelot à 30 f[rancs], fait quartier-maître.

Rio, id. mort le 29 juin 1819.

Michel, matelot à 27 déserté à Rio de Janeiro.

Vial, Jean-Etienne, id.

Répetto, Louis, id. déserté à Rio de Janeiro.

Gatin, id. id.

Salle, id. Déserté à Montevideo.

Serraire, id. Débarqué à Montevideo.

Troubat, François id.

Auban, id. Laissé malade à Rio de Janeiro.

Chatin, Jean id.

Chaumont, François, id. Déserté à Rio de Janeiro.

Leblond, id. Déserté à l'Île de France.

Kodilis, id. id.

Petit, id. id.

Matelots de Deuxième classe.

Corthèse, matelot à 24 f[rancs] Déserté à Rio de Janeiro.

Olivier, Antoine, id. Déserté au Cap de B[onne] Esp[érance].

Rey, Jacques-Louis id. Déserté à Rio de Janeiro.

Chaillan, id.

Audier, Joseph id. Déserté à Guam (Marianes)

Hippolite, Jean-Joseph, id.

Julien, id. Déserté au Cap de B[onne] Esp[érance]

Rougier, id. Déserté à Rio de Janeiro.

Bertocci, id. Laissé malade à id.

Boudier, Pierre-Jean, id. Débarqué à Montevideo.

Lemaire, id. Déserté à l'Île de France.

Masselin id. Déserté à Rio de Janeiro.

Malheur, Etienne, id. id.

Matelots de troisième classe.

Buis, Louis, matelot à 21 f[rancs]

Weller, Jean-Baptiste-Marie, id. Déserté à Rio de Janeiro.

Cadène, id. id.

Vincent, François, id. Débarqué à Montevideo.

Vincent, Jean-Joseph, id.

Montegatini, Joseph, id. Déserté à Rio de Janeiro.

Astier, Antoine, id.

Bonnet, Bernard, id. Laissé à l'Île de France.

Andrieu, Joseph	matelot à 21 f[rancs]	Déserté au Cap de B[onne] Esp[érance]
Gabert, Antoine,	id.	
Mareuge, Camille,	id.	
Garoutte,	id.	Déserté au Cap de B[onne] Esp[érance]
Fauchier,	id.	id.
Bernard, Hippolite-Louis,	id.	mort le [blank]
Barbette, François,	id.	
Bellamy,	id.	
Fournage, Pierre,	id.	

Novices.

Fleury, Camille	novice à 18 f[rancs]	Fait élève provisoire le 1 ^{er} janv[er] 1820.
Paquet, Henri,	id.	id.
Caste, Joseph,	id.	
Rébuffat,	id.	Déserté à Montevideo.
Bonnet, hippolite,	id.	
Verpignon,	id.	Déserté au Cap de B[onne] Esp[érance]

Mousses trouvés à bord après le départ.

Paysan, Baptiste,	à 15 f[rancs]	Déserté à Rio de Janeiro.
Doumé,	id.	Déserté à Guam, Iles Mariannes.

Surnuméraires.

Lerat, Denis, Maître-Armurier. Débarqué à Rio-Janeiro en 1820.
Siveira, Louis, Maître-Chaudronnier.
Rose, Jean-Baptiste, second m[aitre]-armurier.
Amiel, Jean-Joseph, Maître-maçon. Mort le [blank]

Préposés aux vivres.

Teisseire,	cambusier .	
Ginoux,	second cambusier.	
Bérard,	Boulangier,	laissé malade à l'Île de France.
Traverse,	Coq.	

Domestiques.

Pallais,	novice à 18 f[rancs].	Renvoyé de l'Île de France.
Chaumier, Jean-Pierre,	id.	Domestique du Commandant.
Chéri, François-Joseph,	id.	Renvoyé de l'Île de France.
Brumder, Michel,	id.	
Rayol, Jean,	id.	Débarqué à Montevideo.
Lerat, Charles,	id.	Déserté à l'Île de France.
Venel	id.	Déserté à Rio de Janeiro.
Ruy,		Cuisiner du Commandant.

Table des matières
contenues dans ce journal

Instructions sanitaires de M^f le Docteur Kéraudren, Inspecteur-Général du service de santé de la Marine, Chevalier des ordres de S[aint] Michel et de la Légion-d'honneur, etc. pages 7-49.

Etat des médicamens, réactifs chimiques et autres objets fournis par le magasin de pharmacie à la corvette l'Uranie, 50-57.

Objets divers accordés pour les travaux de l'histoire naturelle, 58-65.

Vivres de campagne, denrées d'épreuves et rafraîchissemens délivrés à la Corvette, à notre départ de Toulon, 66-67.

Objets d'échange en fer, cuivre etc, 68-71.

Instructions de l'Académie des sciences, 72-92.

Lettre de M^f Cadet de Gassicourt à M^f Kéraudren, 92-99.

Lettre de M^f Noël De la Morinière à M^f Louis De Freycinet, 100-105.

Copie de la lettre écrite à Messieurs les Officiers composant l'Etat-Major de la corvette l'Uranie, par M^f Louis De Freycinet, 105-108.

Copie de la lettre écrite à MM. les Officiers militaires, Officiers de santé, élèves de la marine et autres personnes appartenantes à l'Etat-Major de la corvette L'Uranie, par le Commandant de l'expédition, 108-131.

Journal historique.

Traversée de Toulon à Gibraltar : séjour à Gibraltar. (Du 17 septembre au 14 octobre 1817.), 132-141.

Armement de la corvette; revue du départ, 132. But du voyage; vue des îles Baléares et des Colonnes d'Hercule; mort de Prat-Bernon, élève de marine; 133. Phosphorescence de la mer, 134-135. Ville de Gibraltar; ses fortifications, sa population, 136-138. Zoologie, botanique et minéralogie, 138-140. Flacons d'eau de mer, variation des instrumens météorologiques et notes médicales, 140-141.

Traversée de Gibraltar à Sainte-Croix de Ténériffe : séjour à Sainte-Croix : traversée des îles Canaries au Brésil. (Du 14 octobre au 6 décembre 1817.), 141-149.

Débarquement de Rachon, canonnier d'artillerie de marine, 141.
Vue du Pic de Ténériffe; lazaret et ville de Sainte-Croix, 141-143.
Passage de la ligne; jugement de Cayrade et Juvanon canonniers d'artillerie, 144.
Arrivée à Rio de Janeiro, 145. Zoologie; quelques remarques d'anatomie
composée sur un squalé glauque; crustacés lyroïde et pellucide, 145-146.
Botanique, minéralogie, flacons d'eau de mer, observations météorologiques, 147.
notes médicales, 148-149.

Séjour à Rio de Janeiro.

(du 6 décembre 1817 au 29 janvier 1818.) 150-187.

Mort de Merlino, caporal d'artillerie de marine, 150. Course
au Corcovado; élévation de cette montagne mesurée avec le baromètre, 151-152.
Cérémonies religieuses qui ont lieu à l'église cathédrale, le jour de S[aint] Sébastien,
patron de la ville de Rio de Janeiro, 152. Fêtes à S[aint] Christophe, à l'occasion
de l'anniversaire de la naissance de la princesse Léopoldine : courses de
taureaux, danses des sauvages, des maures et des Américains de l'intérieur du
Brésil, 153. Je suis présenté au Prince Royal de Portugal, par un de ses
chambellans, 154. Promenade au jardin des plantes; heureuse
rencontre de Madame Sumpter, épouse du Consul-Général des Etats-Unis,
154-155. _ Observations recueillies à Rio de Janeiro et remises à M^r
De Freycinet : quelques mots sur l'histoire de la métropole du Brésil;
nom des vice-rois qui ont résidé dans cette ville; auteurs qui ont
écrit sur l'Amérique portugaise, 155-156. Rivière, torrens, aqueduc
et fontaines, 156-157. Observations intéressantes sur deux aïs de
Rio de Janeiro, 157-158. Maladies dominantes et considérations pour
servir à la topographie médicale de Rio de Janeiro; causes des
principales affections morbifiques et moyens prophylactiques, 159-160.
Coup-d'œil sur les hôpitaux, 161. Variole et son traitement, 161-162.
Erysipèle, examen de ses causes, traitement, 163-164. Ulcère
nommé Bichos; procédé en usage pour l'extraction de la chique, 164-
166. Gale, dysenterie et manie; observations sur le traitement que j'ai
vu employer, contre ces maladies, par des médecins brésiliens, 166-167.
Syphilis, lèpre, éléphantiasis, hydropisie, hydrocèle par épanchement,
hydrocèle par infiltration, sarcocèles, congestions lymphatiques des bourses,
blessures et ulcères atoniques, 167-169. Les maladies plus intenses chez
les nègres; fécondité des femmes; époque de la puberté, 169.
Population de Rio de Janeiro; paroisses; salle de spectacle; prison
des nègres, 170. Divorce, mariage; filles publiques; galanterie, 170-
171. Indication de plusieurs autres notes remises à M^r De Freycinet,
172. histoire naturelle : zoologie; Observations d'anatomie comparée
concernant le paresseux-aï et le Coati, 172-177. Oiseaux, reptiles,
poissons, crustacés et mollusques composant notre collection faite au Brésil,
177-182. Insectes, 182-184. Botanique et minéralogie, 184-185.
Observations météorologiques et notes médicales, 185-187.

Traversée de Rio de Janeiro
au Cap de Bonne-Espérance : séjour au Cap.
(du 29 janvier au 5 avril 1818.) 188-209.

Mort de M^r Laborde, Enseigne de vaisseau, 188-189. Arrivée au Cap de Bonne-Espérance; visite de corps au Gouverneur, Lord Sommerset, 189-190. Course sur la montagne de la Table, 191-192. Ménagerie du Gouvernement, 192. Promenade à Constance; examen des parties sexuelles d'une femme hottentote; bon accueil que nous fait M^r Colyn, 92-195. Départ de la Seine, commandée par M^r Houssard, 195. Course à Chams-Bay; arrivée du Rurick à Table-Bay, 196. Notes diverses recueillies pendant notre séjour au Cap : maladies dominantes; comité de vaccine; hôpitaux, 197-198. Ville du Cap; coup d'œil sur les édifices publics qu'elle renferme : Citadelle, Caserne, temple, maison des Orphelins, théâtre, jardin du Gouvernement, batteries chavonne et Amsterdam, 198-199. Monnaies; droits auxquels sont soumis les navires étrangers qui veulent vendre leur cargaison au Cap; arcs des hottentots-Boschismans, 199-200. histoire naturelle. Zoologie : mammifère, oiseaux, reptiles et mollusques recueillis au Cap, 201-203. Botanique; notes sur les usages de plusieurs végétaux, communiquées par M^r Mund, Botaniste prussien, 203-204. Minéralogie; flacons d'eau de mer et obserations météorologiques, 204-205. Notes médicales, 205-209.

Traversée du Cap de Bonne-Espérance
à l'Île de France : séjour au Port-Louis :
Traversée du Port-Louis à l'Île de Bourbon :
séjour à Saint-Denis et à Saint-Paul.
(du 5 avril au 2 août 1818.) 210-269.

Départ de la Baie de la Table; caméléons nains et pyrosomes géants, 210. Nous prenons deux albatrosses, un damier et un paille-en-queue; nous arrivons à l'Île de France, 211. Visite de Corps au Général Hall; quelques hommes débarqués par cause de maladie ou de mauvaise conduite, 212. Départ du Léon; envoi au Muséum d'histoire naturelle de Paris, de trois grandes caisses; envoi au Conseil de Santé de Toulon, 213. Bal chez M^r Smith; vers adressés par M^r Mallac à Madame de Freycinet; 214-215. Autres vers de M^r Mallac; course à la montagne du Pouce; arrivée de l'Epaminondas, 216. On essaye vainement d'abattre l'Uranie en carène; bal que donne M^r le Gouverneur Hall; éloge de M^r Farquhar par M^r Arrighi, 217-218. On évente la quille de la Corvette; promenade à cheval à la maison de campagne de M^r Duplessy; partie de chasse dans la plaine des Pamplemousses; visite du théâtre des amours de Paul et Virginie; bonne réception que nous fait Madame Camberton, 218-220. M^r Smith réunit à dîner chez lui les Etats-Majors de

L'Uranie et de la Magicienne; envoi au Conseil de Santé de Toulon de quelques poissons et crustacés; chasse aux Pamplemousses; course de chevaux au Port-Louis; promenade à l'habitation de M^r De Roquefeuil; bal dit des Courses, 220-221. Je vois MM. Michel, Burke, Faure et D'Épinay, 222. Arrivée de la frégate française la Cybèle; je vois Adrien Bermond; Départ de l'Uranie du Port-Louis; arrivée à S[aint] Denis de Bourbon, 223. Je vais avec Chabrier à son habitation; nous parcourons à cheval le quartier S[ainte] Marie, 224-225. Envoi au Conseil de Santé de Toulon; Appareillage de S[aint] Denis; arrivée à S[aint] Paul, 225-226. Bassins de Bernica; cascades et étang; arrivée de la Cybèle qui mouille près de nous et nous casse notre ancre de bossoir, 227. Je reçois par le navire l'Escaut deux lettres de mon oncle Allard; notes sur les Iles de France et de Bourbon, remises à M^r De Freycinet; époque de la découverte; noms des Gouverneurs français, 228-229. Surface de l'Île de France; bassins, rivières, ruisseaux; Cascade du Réduit; cavernes; montagnes; sol; végétation, 229-230. Végétaux des Iles de France et de Bourbon employés en médecine : aya-pana; faam; margose; arbre de ben ou mourongue; badanier; benjoin de Bourbon; Mangoustan; Papayer; cannellier; tamarinier; cassier; lobélie syphilitique, 230-231. Tableau de quelques expériences dynamométriques faites sur les français, les indiens et les chinois qui habitent l'Île de France depuis plus ou moins long-temps; sur les Français, les indiens, les mulâtres et les noirs nés à Maurice; enfin sur les esclaves malgaches et mozambiques de diverses castes, 232-238. Durée moyenne de la vie; abus des liqueurs fortes chez les noirs; époque de la puberté; particularité que présentent les femmes madécasses, relativement au phénomène de la menstruation; fécondité des femmes; causes de la fréquence des avortemens chez les négresses, 239. Maladies dominantes à Maurice : lésions de l'organe cutané; flegmasies des membranes muqueuses et séreuses et de celles qui affectent les viscères abdominaux; maux d'yeux causés par le sphinx à tête de mort; croup; dysenterie; hépatite; maladies des voies urinaires; tétanos; convulsions et affections spasmodiques des enfans; propriétés antispasmodiques du mourongue; affections vermineuses; hydrophobie; 240-242. Maladies que l'on observe à l'Île de Bourbon : fièvres bilieuses et catarrhales; gale et dartres; dysenterie; croup maux de gorge; lèpre; syphilis et hydrocèle; hôpital militaire de S[aint] Denis; sœurs hospitalières, 243-244. Maisons de Maurice et de Bourbon; améliorations dont elles sont susceptibles; population de l'Île de France; filles publiques; collège colonial; A l'Île de Bourbon, Ecoles secondaires; Ecoles chrétiennes; sœurs de l'Ordre de S[aint] Joseph, 244-245. Culture des cannes à sucre dans les deux îles; moulins à vapeurs et cylindres horizontaux; avantages de ces derniers,

p. 485. [499]

245-246.

Notes sur l'Île de France communiquées par M^r Thomy Pitot, Convive de la Table Ovale, 247-255. Importation annuelle de 1812 à 1816, consommation, exportation et produit des douanes, 255-257. Population de l'Île de France; Terres en culture; Produits divers; habitations; chevaux, mulets, ânes, bœufs et vaches, etc, etc, 257-259. Elévation des principales montagnes de l'Île de France; Position des différents points de l'île; Pronostic des tempêtes, du beau temps, etc. ; Quelques époques remarquables, 259-263. Détails historiques sur l'Île de Bourbon, 263-264. histoire naturelle; zoologie; Botanique et Minéralogie; flacons d'eau de mer; observations météorologiques et Médecine, 265-269.

Traversée de l'Île de Bourbon à la Nouvelle-Hollande : Séjour à la Baie des Chiens-Marins, dans la Terre d'Endracht.
(du 2 août au 26 7^{bre} [septembre] 1818.) 269-288.

Appareillage de la rade de S[aint] Paul de Bourbon; lettre de M^r De Freycinet aux personnes composant l'Etat-Major de la Corvette l'Uranie, 269-270. Mort de Bousquet, Soldat de marine, 271. Institution épicurienne; M^r Bérard fait une chute sur la tête; M^r Tournier se fracture le 4^e os du métacarpe, 271-272. Vue de la Terre d'Edels, de l'Île Dirk-Hartighs et de celle de Dorre, 274-275. M^r Fabré est envoyé sur l'Île Dirck-Hartighs pour déterminer quelques points de la côte et prendre la plaque de Vlaming; Arrivée de la Corvette dans la Baie de Dampier, formée par la presqu'île Péron; Accident qui arrive à M^r Lamarche, 275-276. Relation d'une course faite sur la Terre d'Endracht, Nouvelle Hollande, en 7^{bre} [septembre] 1818; 277-282. Croquis du havre Montbazin, 282. Indigènes de la presqu'île Péron, 283. Histoire naturelle : zoologie, botanique et minéralogie; flacons d'eau de mer; observations météorologiques et médicales, 283-288.

Traversée de la Baie des Chiens-Marins
à l'Île de Timor : Séjour à Coupang :
Course à Babao : Traversée de Coupang
à Diély : Quelques détails sur l'Île Ombay :
Séjour à Diély.
(du 26 septembre au 22 novembre 1818.) 288-340.

Départ de la Baie de Dampier; Echouage de la Corvette; Lettre de M^r De Freycinet à l'Etat-major de l'Uranie, 288-289. Vue des îles Rottie, Douro et Simao; mouillage dans

la Baie de Coupang; établissement de l'Observatoire à terre, 290. Course à Babao : Chasse aux crocodiles, 291-293. Départ de Coupang; Vue de l'Île Goula-Batoa, de Lifao, de Couci, des Îles Panther et Ombay, de Batoa-Guédé et de l'Île Camby, 294. Course à l'Île Ombay, 294-300. Je vais à bord de l'Océan, navire anglais faisant la pêche de la baleine dans l'archipel des Moluques; Détails relatifs à la pêche des cachalots, 300-303. Vue d'un brick hollandais et d'un bâtiment Américain; indisposition que j'éprouve dans le détroit d'Ombay, arrivée à Diély; accueil gracieux que nous recevons de la part du Gouverneur, Don José Pinto De Azevena y Souza Alconforado, 304-305.

Notes recueillies à Timor en 8^{bre} [octobre] et 9^{bre} [novembre] 1818 et remises à M^r De Freycinet, 305-332. _ Renseignemens historiques sur l'Île de Timor; Rivières; volcans; vents régnans; mines; aspect du pays; arbres propres à la construction, à la charpente, à la menuiserie et à l'ébénisterie, 305-307. Productions végétales; mammifères; oiseaux; reptiles; poissons, crustacés, zoophytes, etc. 308-309. Population; constitution physique des Malais et des Chinois de Coupang; 309-310. Expériences dynamométriques faites à Timor sur les Malais et les Chinois, 310-317. Durée moyenne de la vie des hommes et des femmes; époque de la puberté; durée de la lactation; fécondité des femmes; accouchemens, 317. Maladies dominantes à Timor; causes appréciables de la dysenterie et des fièvres intermittentes, 318-320. Vie domestique; nourriture; habillement; maisons; temple Chinois; tombeaux, 320-322. Notes recueillies dans une visite faite aux Rajas de Denca et de Dao, 322-325. Polygamie; adultères; écoles publiques; punition des crimes; cérémonies à l'occasion des obsèques des Rajas; tombeau de Van-Taybeno; le bétel, masticatoire des Timoriens; jeux; pêche, 325-327. Rajas de Timor, de Rottie, de Savū, de Solor et de Dao, 328-329. Caractère du Raja Louis, Chef d'Amanoébang; Bao, Raja de Denca; sort des prisonniers; respect des Malais pour les Rajas; incendies; droits d'importation et d'exportation; solde du Résident et des soldats; fort Concordia, 330-331. Notes relatives aux habitans de l'Île Ombay, 331-332. Histoire naturelle : zoologie, Botanique et Minéralogie, 332-333. Flacons d'eau de mer; Observations météorologiques et notes médicales, 333-340.

Traversée de Diély à l'Île de Rawak :
Séjour à Rawak et à Waigiou :
Traversée de Rawak aux Îles Mariannes :
Entrevue avec les naturels des Îles Carolines :
Séjour à Agaña et à Humata,
Île de Guam.
(Du 22 novembre 1818 au 5 juin 1819.) 341.

Départ du mouillage de Diély; mort de Lanoc, matelot; vue des îles Camby, Liban, Wetter, Kisser, Ramoa, Amboine, Manipa, Kéran, Bourou, Céram, etc; mort de Bernard, Matelot et de Guégan, Canonnier d'artillerie; 341. Entrevue avec les Guébéens; course sur l'île Pisang; danger que nous courons auprès de Balabalak; arrivée dans le havre de Rawak; excursion à Boni; promotion de M^r Janneray qu grade d'Aspirant-volontaire, 342-345. Quelques notes sur les habitans de Guébé; expériences dynamométriques faites sur les Guébéens et les Papous, 345-348. Constitution physique des Papous ou Nègres de la Nouvelle-Guinée, 349. Vocabulaire Guébéen, 351-357. Notes recueillies pendant notre séjour dans le havre de Rawak; situation et aspect de l'île; tombeaux; aiguades de Rawak et Waigiou; cabanes; ressources alimentaires de la relâche de Rawak : mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, crustacés, etc; constitution physique des habitans de Waigiou, 358-362. Maladies, 363-364. Quelques mots du vocabulaire Alifourou, 365-366. vocabulaire Papou, 366-373. histoire naturelle : zoologie, botanique et minéralogie, 373-377.

Départ de Rawak; vue des îles Aïou; mort de M^r Labiche, Lieutenant de vaisseau; 378. Mort d'Amiel, Maître-maçon et de Legueut, Matelot; première conférence de M^r De Quélen, 379. Vue des îles de l'Amirauté; seconde conférence de M^r l'Abbé; entrevue avec les naturels des Iles Caroliens; constitution physique de ces insulaires; costume; danse; échanges, 380-385. Arrivée à Humata, île de Guam; salve d'artillerie et accident qui la suit; le Gouverneur-Général des Mariannes vient à bord de l'Uranie; je descends à terre pour panser les canoniers espagnols; quelques détails sur le navire La Paz expédié de Manille à Acapulco, en relâche à Guam; Visite de corps faite à M^r De Medinilla; brillant dîner que le Gouverneur donne à l'Etat-major de l'Uranie, le jour de S[aint] Joseph, 386-388. Nos malades sont mis à terre et rembarqués à l'instant du départ de la Corvette pour Agaña; ils sont logés dans l'hôpital de cette ville, 390. Fêtes religieuses; danse mexicaine, dite de Monteuczoma; danses espagnole, chamore et carolinoises, 390-393. Exemple singulier de la superstition des femmes d'Agaña, 394. Le Gouverneur des Mariannes donne un grand-dîner à l'occasion de la fête de S.M.C. ; _ indication des différens travaux exécutés pendant notre séjour à Guam, 394-395.

Notes diverses recueillies aux Iles Mariannes en mars, avril et mai 1819; renseignemens relatifs à la conquête de cet archipel, à la propagation de la foi, etc, etc _ extraits d'un ouvrage espagnol publié en 1790, 396-400. Notes sur les Iles Carolines, extraites du même ouvrage, 400-408. Petit vocabulaire de l'île de Lamursec, 408-410. Ambassade Carolinoise à Guam

en mars 1818; quel en fut le résultat, 410-411. Autres notes sur les Carolines, données par M^r Don Luis De Torres, Lieutenant-Gouverneur des Iles Mariannes, 411-415. Boussole des Carolins, 416, Quelques détails sur les Chamores, 417. Traduction de quelques notes communiquées par M^r Don Luis De Torres, concernant les cérémonies qui avaient lieu à l'occasion des mariages chez les anciens habitans des Mariannes, 418-421. Armes des anciens chamores : fronde, Gougoudanoun, foudfoud, Tanoūmĕ, Poulous et Daman, 422. Ancienne monnaie de Guam; l'usage du feu est connu aux Mariannes depuis un temps immémorial les communications entre les philippines et les Ladrones sont peu fréquentes, 423. Constitution physique des Chamores; dimensions prises sur plusieurs insulaires de cet archipel, 424-427. Expériences dynamométriques faites sur les Carolins, les Chamores, les Sandwichiens résidans à Guam, les Européens et les Philippinois; résultats généraux des expériences faites à Rawak et à Guam, 428-435. Vocabulaire chamore ou Marianais, 436-441. Vocabulaire des Iles Carolines, 442-454. Lettre singulière d'un Tamor ou noble carolin au Capitaine Martinez; Etat de situation des Iles Mariannes dressé, en 1818, par les ordres de M^r Le Gouverneur, Don José De Medinilla, 455, Détails sur les dimensions, la construction, le gréement, la voilure et la manière de naviguer des pros des Carolines, 456-458.

Histoire naturelle : Enumération des objets recueillis aux Iles Mariannes; Zoologie _ mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, Crustacés, insectes et Mollusques, 459-461.

Quelques mots du Vocabulaire timorien, 462-464. Vocabulaire chinois recueilli à Coupang, île Timor, 467. Nom des poissons que les pêcheurs des Iles Mariannes m'ont dit exister dans leur archipel, en parcourant devant eux les planches de l'ichthyologie de Bloch, 468-470.

Nom des différens instrumens qui se trouvaient à bord de l'Uranie, 475-476. _ Etat nominal de toutes les personnes composant l'Etat-major et l'équipage de la Corvette l'Uranie, 477-480.

p. 489. [503]

Indication des dessins
contenus
dans le premier volume de mon journal.

Crustacés lyroïdes, [ou Phyllosomes.]	Page 146.
Cabanes des sauvages de la Baie des Chiens-Marins, N[ouvelle]-Hollande,	278.
Croquis du havre Montbazin, sur la Presqu'île Péron, Terre d'Endracht,	282.
Naturel de l'île Ombay, Iles Moluques,	296.
Bouclier des guerriers Ombayens,	298.
Instrumens de la pêche de la baleine, Timorien de Coupang,	[Blank] 310.
Tombeau de Van-Taybeno,	326.
Cabane de l'île de Rawak,	358.
Tamor Carolin,	380.
Raie vue auprès des Iles de l'Amirauté,	381.
Femmes d'Agaña, Ile Guam, Archipel des Marianes,	420.
Costume des habitans des Marianes,	424.
Lettre d'un Tamor Carolin,	455.
Lèpre,	468.
Eléphantiasis,	470.
Pian,	472.

P. 490. [504]

[blank page]

P. 491. [505]

[blank page]

p. 492 [506]

[blank page]

p. 493. [511]

[blank page]

p. 494 et dernier [512]

[blank page]

[End of the document]